BnF Gallica

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1985-1986.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

1985 et 1986

FÉCAMP
L. DURAND & FILS
1988

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN
1984 et 1985

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN
1985 et 1986

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen
Hôtel des Sociétés Savantes
190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1985 et 1986

FÉCAMP - L. DURAND & FILS
1988

DE ROUEN

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

L'ACADEMIE

DES TRAVAUX DE

PRÉCIS ANALYTIQUE

TABLEAU

de

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

(au 31 Décembre 1986)

MEMBRES D'HONNEUR

M. le Commissaire de la République de la Région de Haute-Normandie.
M. le Président du Conseil Régional.
M. le Président du Conseil Général.
M. le Recteur de l'Académie.
M. le Président de l'Université.
M. le Premier Président de la Cour d'Appel de Rouen.
M. le Procureur Général.
M. le Général Commandant la 23e Division Territoriale.
Mgr l'Archevêque de Rouen.
M. le Maire de Rouen.

MEMBRES TITULAIRES

M. René-Gustave Nobécourt, O ✻, ⚜, ✠, secrétaire perpétuel émérite, historien (12 mai 1939).

Mlle Marie-Josèphe Le Cacheux, archiviste paléographe (22 novembre 1947).

Mlle Elisabeth Chirol, ✻, ❦, ✠, diplômée de l'Ecole du Louvre, conservateur honoraire des Musées départementaux de la Seine-Maritime (10 décembre 1955).

M. André Robinne, O ✻, ⚜, architecte, président d'honneur du Conseil régional de l'Ordre des Architectes (29 mai 1958).

M. Daniel Lavallée, ✻, O ❦, ✠, professeur honoraire, chargé de mission au Musée des traditions et d'art normands de Martainville (13 février 1960).

M. André Renaudin, ✻, O ❦, journaliste honoraire (27 mai 1961).

M. Charles Schneider, ✻, O ⚜, O ❦, président d'honneur de la Société normande d'études préhistoriques et historiques et membre de la Commission départementale des Antiquités (17 février 1962).

M. Bernard Lefebvre, ⚜, O ❦, ✠, art et techniques photographiques (18 mai 1963).

M. François Burckard, ✻, ⚜, O ✠, directeur des Archives de la Seine-Maritime (25 juin 1966).

M. Raoul Leroy, C ✻, ⚜, ✠, architecte en chef honoraire du département de la Seine-Maritime, ancien membre du Conseil supérieur de l'Ordre des Architectes (28 janvier 1967).

M. Xavier CAMILLERAPP, C ✻, ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des Mines, président honoraire de l'Union des Groupements d'Ingénieurs de Haute-Normandie, vice-président de l'Union Nationale des Aveugles de Guerre, (24 juin 1967).

M. Bernard BOULLARD, O ⛃, C ⚜, docteur ès sciences, professeur de biologie végétale à la Faculté des Sciences (24 février 1968).

M. Philippe DESCHAMPS, O ⚜, professeur honoraire (14 février 1970).

Me Fedia JULIA, ✻, ⛃, ✠, avocat honoraire à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier (11 avril 1970).

M. le docteur Jean-Louis BILLIARD-DUCHESNE, ✻, ✠, médecin honoraire des hôpitaux de Rouen, ancien président du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins (6 juin 1970).

Mme Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY, orientaliste, maître de conférences à l'École des Hautes Études en sciences sociales, Paris (27 mars 1971).

M. Bernard COURMONTAGNE, ⛃ 39-45, ingénieur agricole, journaliste honoraire (24 avril 1971).

M. le chanoine Robert DELESTRE, maître de chapelle de la Cathédrale, membre correspondant de l'Académie des Beaux-Arts (6 novembre 1971).

M. Georges MAC GRATH, O ✻, docteur en droit, préfet honoraire (élu membre correspondant le 20 juin 1970 et reçu comme membre titulaire le 21 octobre 1972).

M. Gaston SÉBIRE, ⛃, artiste peintre, (24 novembre 1973).

M. Maurice MORISSET, journaliste (16 février 1974).

M. François DE BEAUREPAIRE, historien (26 octobre 1974).

M. Jean-Pierre CHALINE, agrégé d'histoire, docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres (23 octobre 1976).

Mme Nadine-Josette CHALINE, agrégée d'histoire, docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des Lettres (23 octobre 1976).

M. Maurice REMY, O ✻, C ⚜, ✠, inspecteur d'Académie honoraire (5 novembre 1977).

M. André GRÉGOIRE, ✻, ✠, ✠, architecte des Monuments historiques (11 mars 1978).

M. Pierre HOMMERIL, O ⚜, agrégé de l'Université, docteur ès sciences, professeur de géologie à la Faculté des Sciences (3 juin 1978).

M. Max PINCHARD, compositeur de musique (13 janvier 1979).

M. le docteur René LAUMONIER, professeur honoraire à la Faculté de Médecine, ancien directeur du Centre régional de lutte contre le cancer (Centre Henri-Becquerel) (29 mars 1980).

M. Barthélémy MERCADAL, agrégé des Facultés de Droit et des Sciences économiques, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers (10 mai 1980).

M. Joseph-A. LAFOND, ✠, courtier maritime honoraire, premier juge honoraire au Tribunal de Commerce, vice-doyen du Corps consulaire, administrateur de sociétés maritimes (6 décembre 1980).

M. le colonel Jacques VANDAELE, O ✻, ⛃ 39-45, ⛃ T.O.E., ✠ (4 avril 1981).

M. François BERGOT, ⛃, O. ✠, conservateur en chef des Musées de France, directeur des Musées de la Ville de Rouen (30 janvier 1982).

M. Jean MALAURIE, géographe, directeur de recherches au C.N.R.S. et du Centre d'études arctiques, directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en sciences sociales (20 mars 1982).

Me Max BRIÈRE, ✻, O ⁂, ✠, avocat honoraire à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier (12 juin 1982).

M. Christian GOUBAULT, docteur ès lettres, critique musical, musicologue (5 février 1983).

M. le docteur Hubert PIGUET, ⬢, O ⁂, professeur à la Faculté de Médecine, directeur du Centre régional de lutte contre le cancer (Centre Henri-Becquerel), membre correspondant de l'Académie nationale de Médecine (5 novembre 1983).

M. Pierre HAYMANN, docteur ès sciences, professeur de physique à la Faculté des Sciences (24 mars 1984).

M. François GAY, O ⬢, C ⁂, maître de conférences de géographie à l'Université de Rouen (e.r.), directeur de la Revue « Études normandes » (11 mai 1985).

M. Pierre LANDEMAINE, doyen du Corps consulaire, Consul général du Sénégal et de Mauritanie, directeur de l'Union des usagers du Port de Rouen (19 avril 1986).

MEMBRES HONORAIRES

M. François BLANCHET, ✻, I ⁂, conservateur honoraire aux Archives nationales (9 décembre 1950).

M. Henri VAN EFFENTERRE, ✻, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur à la Sorbonne (26 février 1955).

M. Michel CHEVALIER, ✻, agrégé de l'Université (29 octobre 1966).

Mme Germaine RICOU, ✻, ingénieur-docteur, maître de recherche à l'INRA (e.r.), vice-présidente de la Fédération française des Sociétés de prospection de la Nature (3 février 1973).

M. Jean-Claude BERNEDE, président de la Société des Concerts Lamoureux, directeur de l'École nationale de musique d'Évreux (14 janvier 1978).

MEMBRES ASSOCIÉS

M. Emmanuel BONDEVILLE, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts (26 janvier 1952).

Dom Paul GRAMMONT, ancien abbé du Bec (15 mai 1971).

M. Michel DE BOÜARD, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Caen, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (membre correspondant le 27 février 1960, membre associé le 2 mars 1974).

M. Michel DE SAINT-PIERRE, écrivain (2 mars 1974).

M. Robert HIRSCH, G O ✻, ancien préfet de la Seine-Maritime, ancien président de « Gaz de France » (20 mai 1978).

M. Jean FAVIER, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur général des Archives de France (6 octobre 1979).

M. François LEFEBVRE DE LABOULAYE, ambassadeur de France (1er décembre 1979).

M. Léopold Sédar SENGHOR, ancien président de la République du Sénégal, membre de l'Académie française (11 octobre 1980).

M. Paul GUTH, écrivain (25 février 1984).
M. Étienne WOLFF, membre de l'Académie française, de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine (6 octobre 1984).
M. Jean DELANNOY, président de l'Institut des Hautes Études Cinématographiques et de l'Académie nationale du Cinéma (30 novembre 1985).
Mlle Régine PERNOUD, archiviste-paléographe, directeur honoraire du Centre international Jeanne d'Arc à Orléans (3 mai 1986).

MEMBRES CORRESPONDANTS

M. Marcel BAUDOT, inspecteur général honoraire des Archives de France (3 mai 1940).
M. Maurice YVART, ancien conservateur des Musées de Lillebonne et de Fécamp (30 janvier 1954).
M. ARGUILIÈRE, ancien directeur des Papeteries de La Chapelle (25 octobre 1958).
Comte DE TOULOUSE-LAUTREC, Grigneuseville (Seine-Maritime) (13 décembre 1958).
M. Lucien MUSSET, professeur à la Faculté de Lettres de Caen (27 février 1960).
M. Georges DETHAN, conservateur des Archives du Ministère des Affaires Etrangères (13 mai 1961).
M. François DE VAUX DE FOLETIER, directeur honoraire des Archives de la Seine, à Paris (1962).
M. l'abbé Maurice GRAINDOR, maître de recherche au C.N.R.S., Collège de France (6 avril 1963).
M. François LENOUVEL, professeur agrégé de physique, détaché au Commissariat à l'énergie atomique, à Bourg-la-Reine (25 mai 1963).
M. Marcel THOMAS, inspecteur général honoraire des Bibliothèques (11 février 1967).
M. Bernard FLAVIGNY, professeur au Conservatoire d'Aix-en-Provence (11 février 1967).
M. Gabriel OLIVIER, avocat, à Paris (4 mai 1968).
M. Jacques GUILLOUET, ancien conservateur du Musée de Douai (8 mars 1969).
M. Jean-Jacques ANTIER, historien de la Marine (8 mars 1969).
M. Jacques NOBÉCOURT, historien et journaliste (22 mars 1969).
M. Pierre GEORGEL, conservateur en chef du Musée Picasso (22 mars 1969).
M. Ivan CLOULAS, conservateur en chef aux Archives nationales (16 janvier 1971).
M. Pierre BAZIN, conservateur du Musée du Vieux Château, à Dieppe (16 janvier 1971).
M. Michel CIRY, artiste peintre et graveur, à Varengeville-sur-Mer (16 janvier 1971).
M. Jacques LE ROY-LADURIE, président de la Fédération des Comités de propagande des produits agricoles, ancien député, ancien ministre de l'Agriculture, à Villeray (Calvados) (15 mai 1971).
M. Michel MANGARD, archéologue, à Troyes (25 mars 1972).
M. Armand JARDILLIER, O, O, président de la Société libre de l'Eure, conservateur du château d'Harcourt (2 février 1974)
Mme Françoise PERROT, archéologue, directeur de recherche au C.N.R.S., (24 mai 1975).

M. l'abbé Jean SAUSSAYE, vice-président de la Commission d'Art sacré du diocèse d'Evreux, membre de la Commission supérieure des Monuments historiques (24 mai 1975).
M. Jacques HENRY, membre de la Société historique de Lisieux et de la Société des Antiquaires de Normandie, président des Écrivains normands, à Bonnebosq (Calvados) - (24 avril 1976).
M. Philippe MANNEVILLE, historien et archéologue (20 mai 1978).
M. le docteur Jean FOURNÉE, historien (28 octobre 1978).
M. Henry CAHINGT, archéologue, membre de la Commission départementale des Antiquités (26 mai 1979).
Le Père Roger FOUQUER, père blanc (1er décembre 1979).
Mme Christine DE VOGÜÉ-BAZIN, pianiste (15 mars 1980).
M. Bernard LAVOINNE, C ✻, éleveur, membre de la Chambre d'Agriculture (11 octobre 1980).
Mme Odile LE BERTRE-TURBAN, membre de la Commission départementale des Antiquités, membre correspondant de la Commission supérieure des Monuments historiques (10 octobre 1981).
Mme Marie-Claire BANCQUART, professeur de littérature contemporaine à l'Université de Paris X (23 octobre 1982).
M. André PLAISSE. historien (4 décembre 1982).
M. André MORMICHE, ingénieur général des Eaux et Forêts (11 octobre 1986).

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. l'abbé Emile BEGIN, directeur de la Revue de l'Université Laval, au Canada, historien (14 mai 1960).
M. Gaetano FALZONE, professeur à l'Université de Palerme, Italie (12 mai 1962).
Mlle Elisabeth-Annie FRANCIS, secrétaire de l'Anglo-norman text Society, professeur à Oxford, Angleterre.
M. Giulio PRUNAÏ, surintendant des archives de Toscane, à Florence, Italie (11 février 1967).
M. Toshio SUGI, professeur émérite à l'Université de Tokyo (2 décembre 1967).
Mme Patricia CLANCY, professeur à l'Université de Melbourne (20 mai 1978).
M. René DE CHANTAL, ministre des Affaires culturelles à l'Ambassade du Canada à Paris (7 février 1981).
M. Alberto CAVALLARI, directeur du « Corriera della Serra », professeur à l'Université de Paris II (22 janvier 1983).
Princesse Gréta STURDZA, art et science du jardin, à Sainte-Marguerite-sur-Mer (7 mai 1983).

N.B. - La date mentionnée après chaque nom est celle :
— pour les membres titulaires : de leur réception ;
— pour les membres honoraires : de leur réception comme membre titulaire ;
— pour les membres associés, pour les membres correspondants français et étrangers : de leur élection.

MEMBRES DÉCÉDÉS

Membres titulaires :

M. l'abbé André Fouré (22 janvier 1966), décédé le 11 mars 1985.
M. René Rouault de la Vigne (7 juin 1947), décédé le 8 avril 1985.
M. Marcel Lanquetuit (9 mars 1934), décédé le 20 mai 1985.
M. Jean Delacour (30 novembre 1934), décédé le 5 novembre 1985.

Membres correspondants :

M. Marcel Debray (20 mai 1978), décédé le 2 août 1985.
M. le chanoine Henri Biévelet (14 octobre 1967), décédé le 26 août 1985.
M. André Masson (12 juin 1942), décédé le 8 février 1986.
M. Jean Vidalenc (mars 1962), décédé le 12 février 1986.
M. Maurice Duruflé (14 octobre 1967), décédé le 16 juin 1986.

BUREAU

ANNÉE 1985

Président : Mme Nadine-Josette Chaline.
Vice-Président : M. Joseph A. Lafond.
Secrétaire pour la classe des Lettres : M. Bernard Courmontagne.
Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Bernard Boullard.
Trésorier : M. Charles Schneider.
Archiviste : M. l'abbé André Fouré, puis M. François Burckard.

ANNÉE 1986

Président : M. Joseph A. Lafond.
Vice-Président : M. François Bergot.
Secrétaire pour la classe des Lettres : M. Bernard Courmontagne.
Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Bernard Boullard.
Trésorier : M. Charles Schneider.
Archiviste : M. François Burckard.

CHRONIQUE
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE

Année 1985

5 Janvier. — Installation du Bureau pour 1985. — Rappel par M. Maurice Remy, président sortant, de l'activité de l'Académie en 1984. — Présentation par Mme Nadine-Josette Chaline, président, des projets pour 1985 : séances ordinaires, séances publiques, grandes conférences. Élection des membres des diverses Commissions.

19 Janvier. — Communication, en séance semi-publique, de Mme Chantal Lemercier-Quelquejay : « Mollahs, mudjahidins et musulmans soviétiques ».

26 Janvier. — Messe à la mémoire des bienfaiteurs et des membres défunts de l'Académie, célébrée en la chapelle des Sœurs d'Ernemont par M. l'abbé Poirson, aumônier du Lycée Corneille.

30 Janvier. — Grande conférence : « L'Arctique, frontière du futur » donnée par le Professeur Jean Malaurie, directeur de recherches au CNRS et à l'école des Hautes Études en sciences sociales, directeur du Centre d'Études arctiques et de la collection « Terre humaine », membre de l'Académie.

2 Février. — En présence du Général Moreau, commandant la 23e division militaire territoriale, membre d'honneur de l'Académie, communication de M. R.-G. Nobécourt : « Le général Rommel, à Saint-Valery-en-Caux, les 11 et 12 juin 1940. » (Le texte de cette communication est inclus dans l'ouvrage de M. Nobécourt : « Les soldats de 40 dans la première bataille de Normandie », Éditions Bertout, 1987).

23 FÉVRIER. — Élection, en qualité de membre titulaire, de M. François Gay, maître de conférences de géographie à la Faculté de Lettres de Rouen, président de l'Association d'Études normandes. — Votes de félicitations après rapport de Mme Chantal Lemercier-Quelquejay à M. Pierre Landemaine, directeur de l'Union des Usagers du Port de Rouen, consul général du Sénégal, doyen du Corps consulaire et, après rapport de M. Bernard Boullard, à M. André Mormiche, directeur régional de l'Office National des Forêts. — Communication de M. Marc Baconnet, agrégé de l'Université, inspecteur pédagogique régional à Orléans : « Un roman, aujourd'hui ».

9 MARS. — Présentée par Mme Nadine-Josette Chaline, Mme Marie-Claire Bancquart, membre correspondant, prend publiquement séance et donne une conférence : « Anatole France, actualité d'un humanisme ».

16 MARS. — Hommage, par M. Bernard Courmontagne, à la mémoire de M. l'abbé André Fouré, archiviste de l'Académie, récemment décédé. — M. Maurice Remy relate, avec projection commentée de diapositives, son voyage récent au Japon.

13 AVRIL. — Communication de M. Michel de Saint-Pierre, membre associé de l'Académie : « L'Afrique du Sud, pays d'avenir ».

27 AVRIL. — En séance publique, conférence de M. François Bergot : « Retour à Jacques-Émile Blanche : de la palette à l'écritoire, un témoin de son temps ».

11 MAI. — Réception en séance publique de M. François Gay, membre titulaire. A son discours en remerciement : « Rouen vu par un géographe » répond celui de M. Jean-Pierre Chaline : « Quand les géographes étaient historiens ».

1er JUIN. — Visite à Eu, le matin, du château-musée, sous la conduite de Mme Bailleux, conservateur ; l'après-midi, de la collégiale et de sa crypte, de l'ancien Hôtel-Dieu, de la chapelle de l'ancien collège des Jésuites, de l'ancien théâtre et des vieilles rues.

Avant le déjeuner, réception par le maire de la ville, M. Duhornay et son adjoint chargé des affaires culturelles, M. Pennelle, qui accompagne l'Académie au cours des visites de l'après-midi.

15 JUIN. — Élection en qualité d'archiviste, de M. François Burckard, pour succéder à M. l'abbé Fouré. — Hommages par M. le chanoine Delestre à la mémoire de M. Marcel Lanquetuit et par M. Maurice Morisset, à celle de M. René Rouault de la

Vigne. — Communication de M. Christian Goubault, suivie par une projection de diapositives : « Le duché normand des Pouilles ».

5 OCTOBRE. — Vote de félicitations après rapport de M. Chaline à M. Jean-Pierre Bardet, professeur à l'Université de Caen et directeur du Laboratoire de démographie historique à l'École pratique des Hautes études. — Communication de M. Bernard Boullard : « Un grand ami de la nature : Guy de Maupassant ».

19 OCTOBRE. — Répartition, entre les membres de la Commission des Prix, des différents ouvrages dont les auteurs sont candidats à un prix littéraire. — Communication de M. Philippe Deschamps : « La Fayette au Havre et à Rouen (1824-1825) ».

25 OCTOBRE. — Dans la salle des États de Normandie, séance exceptionnelle pour célébrer le centenaire de la naissance d'André Maurois qui fut membre associé de l'Académie. Cinq membres de l'Académie française sont présents : MM. Michel Droit, Maurice Druon, Jean-Jacques Gautier, Maurice Schumann, Étienne Wolff.

Communications de M. Jean-Pierre Chaline, membre et ancien président de l'Académie, professeur à l'Université de Rouen : « André Maurois et Rouen » ; de Mme Nathalie Bienvenu, professeur à l'Université de Rouen : « L'image de l'Angleterre dans l'œuvre d'André Maurois » ; de M. Maurice Schumann, ancien président de l'Association des lauréats du Concours général : « André Maurois et Alain » ; de M. Maurice Druon, président de l'Association des lauréats du Concours général : « André Maurois, le Concours général et l'Académie française ». Une plaquette « Centenaire André Maurois (1885-1985) », éditée par les soins de l'Académie, rassemble les textes de ces différents discours.

16 NOVEMBRE. — En séance publique, conférence avec projection de nombreuses diapositives : « Victor Hugo, illustrateur de lui-même » par M. Pierre Georgel, membre correspondant, conservateur des Musées de France, commissaire général de l'exposition « La gloire de Victor Hugo » au Grand Palais (cf. l'ouvrage du même auteur : « Les dessins de Victor Hugo pour *Les travailleurs de la mer* », Paris, Herscher, 1985).

30 NOVEMBRE. — Après rapport de M. Joseph-A. Lafond, élection en qualité de membre associé, de M. Jean Delannoy, cinéaste. — Vote de félicitations après rapport de M. Bergot, à M. Jean Chevrin, professeur d'art dramatique au Conservatoire de Rouen. — Attribution des prix de vertu et des prix littéraires.

13 DÉCEMBRE. — Dans la salle de réunions de la Préfecture, conférence de M. le Professeur Jean Bernard, de l'Académie française : « Le sang et l'histoire ».

14 DÉCEMBRE. — Élection de MM. Joseph-A. Lafond et François Bergot, respectivement en qualité de président et de vice-président pour 1986.

Séance publique annuelle : « Éloge de la vertu » ou « des raisons d'espérance » par M. Joseph-A. Lafond. — Présentation des rapports sur les Prix de vertu, les Prix littéraires et remise des Prix aux lauréats. — Dans la seconde partie de la séance : « Des vers de Victor Hugo » dits par Emmanuel Gayet et Hugues Protat, de « Théâtre et miroir ».

ANNÉE 1986

11 JANVIER. — Installation du Bureau pour 1986. Mme Nadine-Josette Chaline rappelle les décisions importantes prises sous sa présidence. M. Joseph-A. Lafond présente le programme des séances en 1986. — Élection, en qualité de membre titulaire, de M. Pierre Landemaine, doyen du Corps consulaire, consul général du Sénégal et de Mauritanie. — Désignation des membres des différentes Commissions.

18 JANVIER. — Messe pour le repos de l'âme des membres défunts et des bienfaiteurs de l'Académie. Elle est célébrée en la chapelle des Sœurs d'Ernemont par M. le chanoine Mius, nouvel aumônier de la Congrégation.

25 JANVIER. — Présentation par M. Charles Schneider, trésorier, des comptes de 1985 et du budget prévisionnel de 1986 qui sont adoptés à l'unanimité. — Hommage, par le Comte de Toulouse-Lautrec, membre correspondant, à la mémoire de M. Delacour, décédé. — Communication de M. François Burckard : « De la Révolution au Second Empire : les mémoires de Louis Magnier, professeur au Collège royal de Rouen ».

28 JANVIER. — Grande conférence sur le thème : « Monétique et cartes à micro-calculateur. Technique de spécialistes ou affaire de société ? ». Les exposés sont faits par MM. Jacques Schneider, directeur des marchés de Bull S.A. ; René Lozach,

chef de la division monétique du Service d'études des Postes et Télécommunications, et Grégoire Mercier, directeur général de G.M. Consultants.

1er FÉVRIER. — Communication de M. le Bâtonnier Max Brière : « Le Monde des lettres et des arts, du Palais et de la politique, au temps de Jules Senard ».

15 FÉVRIER. — En séance semi-publique, M. le chanoine Delestre, prononce, à l'occasion du centenaire de leur naissance, un hommage à Marcel Dupré et à Paul Paray, qui furent membres associés de l'Académie.

8 MARS. — Communication de M. le Professeur Pierre Haymann : « Les conséquences prodigieuses d'une observation faite par l'ingénieur Scott Russel en 1834 ».

22 MARS. — Réception en séance publique de M. Jean Delannoy, président de l'Académie nationale du cinéma et de l'Institut des Hautes études cinématographiques, élu membre associé. A son discours en remerciement : « Roman et Cinéma », répond celui de M. François Bergot : « Histoire et Roman ». En conclusion, le Président qualifie cette séance d'hommage rendu à la création.

19 AVRIL. — En la salle des États de Normandie, et en présence des présidents Léopold Sedar Senghor et Moktar Ould Daddah, réception de M. Pierre Landemaine qui relate, sous le titre : « La Communauté sénégalo-mauritanienne de Rouen — Richesse ou pauvreté » ce que fut à Rouen la vie de cette communauté depuis 1950. Mme Chantal Lemercier-Quelquejay sous le titre : « Immigration et identité nationale — Sagesse et Vérité de l'Histoire » prononce le discours en réponse. En conclusion, le Président retrace la biographie du nouvel académicien en rappelant sa jeunesse au sein du milieu familial et sa formation intellectuelle. Il souligne que son action sociale, en qualité de consul, s'est conjuguée à une brillante carrière à l'Union des Usagers du Port de Rouen dont il est directeur depuis 1970.

22 AVRIL. — Grande conférence : « L'hydrogène et l'énergie » avec la participation de MM. François-Jacques Plénard, conseiller scientifique à « L'Air liquide » ; Charles Gleitzer, directeur de recherches au C.N.R.S. ; Pierre Haymann, membre de l'Académie, professeur de physique nucléaire à la Faculté des Sciences de Rouen.

26 AVRIL. — Séance publique pour la réception du Professeur Étienne Wolff, de l'Académie française, qui avait été

élu membre associé le 6 octobre 1984. Thème de son discours : « Quelle est la cause des différences sexuelles ». M. Bernard Boullard lui répond par des « Regards sur la sexualité des végétaux ».

3 Mai. — Élection, comme membre associé, de Mlle Régine Pernoud. — La séance se poursuit en présence de quelques invités pour entendre l'hommage rendu par Me Max Brière, à M. Masson, membre correspondant, décédé, et une communication de M. le Président Senghor : « La Normandité ».

6 Mai. — Sous les auspices de l'Académie et du Consulat général du Sénégal, en présence de M. Abdourahamane Touré, ministre du Commerce du Sénégal, conférence de M. Abdoulaye Faty, directeur de la Fondation Léopold Sedar Senghor : « Les poètes d'Afrique noire francophone : quel avenir dans la francophonie ? ». — A l'issue de la conférence, débat sur la défense de la langue française, ses nécessaires adaptations et l'enrichissement de son vocabulaire.

24 Mai. — Promenade annuelle de l'Académie, à Caen et Bayeux. A Caen, visite du château sous la conduite de M. Michel de Bouärd, membre de l'Institut, membre associé de l'Académie. Réception à l'Hôtel de Ville par Mme Rivière-Nobécourt, maire-adjoint, chargée des affaires culturelles, en présence du président et de quelques membres de l'Académie de Caen puis, visite de l'Abbaye aux Hommes. A Bayeux, déjeuner, visite commentée par Mlle Marie-Catherine Nobécourt de la célèbre tapisserie et des Ateliers de l'Horloge (tapisserie et dentelle) qu'elle dirige.

7 Juin. — M. François Gay rend hommage à la mémoire de M. Jean Vidalenc, membre correspondant, récemment décédé. — Le Général Moreau, qui va quitter Rouen en raison de son départ en retraite, fait ses adieux à l'Académie dont il est membre d'honneur et aux séances de laquelle il a assisté à plusieurs reprises. — Communication de M. François Gay : « Québec et Canada : réflexions sur le fédéralisme » suivie d'une projection de diapositives.

17 Juin. — Pour le centenaire de la naissance de Marcel Dupré, en collaboration avec le Comité normand du récital d'orgues, concert en l'église Saint-Ouen. Marie-Andrée Morisset-Balier et Nicolas Pien interprètent successivement des œuvres de Dupré, Widor, Vierne, Jeanne Demessieux, Jean Guillou, Jean Langlois.

11 Octobre. — M. André Mormiche est élu membre correspondant. — Puis l'Académie entend une communication de

M. le Professeur Piguet : « Blanche Hoschedé-Monet, peintre impressionniste ».

25 OCTOBRE. — M. le chanoine Delestre prononce un hommage à la mémoire de Maurice Duruflé, membre correspondant, récemment décédé. — Deux communications sont faites ensuite, par Mme Le Bertre : « L'École des Dentelles de Dieppe, une institution charitable au XIX^e siècle », et par M. Maurice Morisset, à propos du troisième centenaire des « Entretiens sur la pluralité des mondes habités ».

8 NOVEMBRE. — Mme Françoise Perrot, membre correspondant, prend publiquement séance. Elle consacre son discours aux « Vitraux rouennais partis à l'étranger ». M. Joseph-A. Lafond lui répond : « Deux enfants sur les pas d'un archéologue ».

22 NOVEMBRE. — Attribution des Prix de vertu et des Prix littéraires.

13 DÉCEMBRE. — Renouvellement partiel du Bureau pour 1987. M. François Bergot est élu président, et M. Pierre Hommeril, vice-président.

L'Académie se réunit ensuite en séance publique. — Discours de M. François Bergot : « Image et Signification : à propos d'une allégorie de la Charité ». — Remise des Prix de vertu et des Prix littéraires. Projection de diapositives commentée par M. Bernard Boullard : « Féerie des orchidées ».

Le secrétaire de la classe des Lettres,
B. COURMONTAGNE.

PRIX DE L'ACADÉMIE

ANNÉE 1985

PRIX LITTÉRAIRES

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE :

M. Guy PESSIOT pour *L'histoire de Rouen par la photographie* en quatre tomes. (Rapporteur M. Jean-Pierre Chaline).

PRIX COURTONNE-LENEPVEU :

Dr Alain KLEPPER pour *Jean Marc*. (Rapporteur M. François Bergot).

PRIX DE POÉSIE :

M. Jean du Pays de Caux (J.-A. LEFEBVRE) pour *Le temps qui passe*. (Rapporteur M. Georges Mac Grath).

⁂

PRIX DE VERTU

PRIX DE DÉVOUEMENT AUX ŒUVRES SOCIALES :

Association Partage et Vie.
Maison familiale hospitalière « La Source ».
(Rapporteur M. le bâtonnier Max Brière).

PRIX DUMANOIR :

M^lle^ Anne AUBRY, de Mont-Saint-Aignan. (Rapporteur M. Georges Mac Grath).

⁂

PRIX AUX ÉTUDIANTS ET JEUNES CHERCHEURS

PRIX LIGER :

M^lle^ Emmanuelle MONTFORT, de Mesnil-Perruel, étudiante en Sciences naturelles. (Rapporteur M. Bernard Boullard).

PRIX PELLECAT :

M^lle^ Ghislaine LAURENT, de Rouen, étudiante en géographie. (Rapporteur M. Bernard Boullard).
M. Christophe METOT, de Marais-Vernier, élève en classe terminale du Lycée Corneille. (Rapporteur Mme Nadine-Josette Chaline).

ANNÉE 1986

PRIX LITTÉRAIRES

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE :

M. Jacques LEBOURGEOIS pour *Allons revoir ma Normandie* et *Ici Radio Saïgon* (39-45). (Rapporteur M. Philippe Deschamps).

PRIX BOUCTOT :

M. Jean-Marie FOUBERT pour *Bois et forêts de Normandie*. (Rapporteur M. Bernard Boullard).

PRIX COURTONNE-LENEPVEU :

M. Philippe DETERVILLE pour *Charme discret des manoirs du Pays d'Auge*. (Rapporteur M. André Grégoire).

PRIX GOSSIER :

M. Jacques DELÉCLUSE pour *Les Consuls de Rouen*. (Rapporteur M. Barthélémy Mercadal).

***

PRIX DE VERTU

PRIX GADON :

A.M.F.R.A. — Aide aux Musulmans français rapatriés d'Algérie. (Rapporteur M. le bâtonnier Max Brière).

PRIX BRAQUEHAIS-VERDREL :

G.E.I.S.T. — Groupe d'étude pour l'insertion sociale des trisomiques 21. (Rapporteur M. le bâtonnier Max Brière).

HOMMAGE DE L'ACADÉMIE :

L'Académie rend hommage au brigadier de police Jean-Louis BRETEAU (de Bois-Guillaume) qui, le 24 septembre 1986, au Pub Renault, à Paris, a trouvé la mort en déplaçant un bouquet de fleurs dans lequel une bombe avait été cachée, sauvant ainsi de nombreuses vies humaines.

***

PRIX AUX ÉTUDIANTS ET JEUNES CHERCHEURS

PRIX LIGER :

M. Dany LEMARCHAND, étudiant et chercheur à la Faculté de Sciences de Rouen. (Rapporteur M. Pierre Haymann).

PRIX PELLECAT :

M. David BELLAMY, étudiant en Histoire à la Faculté de Lettres de Rouen. (Rapporteur Mme Nadine-Josette Chaline).

M. Philippe DESJONQUIÈRES, étudiant en physique à la Faculté de Sciences de Rouen. (Rapporteur M. Pierre Haymann).

DISCOURS
DE RÉCEPTION

Rouen vu par un géographe

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. François J. GAY

(11 mai 1985)

QUAND vous m'avez demandé, Madame, ainsi que votre époux, mon ami J.-P. Chaline, quel serait le thème de mon discours de réception, je vous ai répondu très spontanément je crois — c'est-à-dire sans avoir trop réfléchi à l'ampleur et à la difficulté du sujet ! — «*Rouen vu par un géographe* ».

Je voyais dans ce choix un moyen de rendre hommage à votre Compagnie et de la remercier d'avoir bien voulu accueillir, après mon éminent collègue Jean Malaurie, un géographe parmi les représentants des disciplines diverses qu'elle réunit.

En effet c'est beaucoup grâce à nombre d'entre vous que j'ai l'impression — venant du Havre — d'être devenu un véritable Rouennais.

Je mesure pourtant mon audace de me prétendre un peu Rouennais en relisant le célèbre passage d'André Maurois dans son délicieux petit « Rouen » où cet esprit fin montre bien la difficulté de comprendre Rouen et de devenir Rouennais... surtout pour un Breton d'origine modelé un peu par le grand large havrais : *" Comprendre Rouen ?... On ne comprend pas Rouen, Monsieur, on y vit... On y vit de père en fils, depuis trois, quatre, cinq siècles. Non on ne comprend pas Rouen, on s'en imprègne... La ville est homogène, antique ; ses habitudes enracinées... On ne quitte pas Rouen, quand on a l'honneur d'être né Rouennais, Monsieur. On n'émigre pas, même en*

France... Et beaucoup de fonctionnaires, devenus Rouennais par les hasards de leur carrière, n'ont plus eu dès ce moment d'autre ambition que de terminer celle-ci à Rouen. Le Rouennais, Monsieur, est insulaire, il est le plus insulaire des Français... Par certains traits il rappelle l'Anglais. Le Havre, agité par les vents de l'Océan, fait ses affaires à la manière de New-York. Rouen port intérieur, traite les siennes à la manière de la Cité de Londres...

Mais puisque le « vieux Rouennais » d'André Maurois envisage lui-même la possibilité d'une carrière de fonctionnaire qui se « termine à Rouen », comment ne pas se poser la question préalable : « Comment devient-on Rouennais ? ». Mais d'abord d'où vient l'attachement aux lieux ?

Le géographe, fut-il historien d'origine, doit donc assumer sa subjectivité, l'expliciter afin que l'on ne confonde pas la spécificité de son regard, lié à une histoire personnelle, et celle de sa discipline s'agissant surtout d'une ville qui est autant le produit d'une histoire que celle d'une géographie.

La vision personnelle que j'ai de Rouen doit beaucoup à toutes les familles d'esprit, à toutes les disciplines que je rencontre ici, dans votre Compagnie qui a tant fait pour la défense et l'illustration de cette ville et de la région qu'elle anime.

Si le Breton — formé entre Dinan et Saint-Malo — devenu Havrais que je suis, peut, sans trop de complexes, s'agréger à elle c'est d'abord parce que vous avez accueilli avant lui d'autres Havrais, et en particulier Max Pinchard qui a su dans son œuvre musicale magnifier « la ville, la mer, le fleuve » à travers une source d'inspiration qui nous est commune : notre région.

Mais comment ne pas rendre hommage aux nombreux Rouennais que compte votre Compagnie et qui par leurs travaux ou leur action ont enrichi ma vision de Rouen ? Il y a ceux qui en ont écrit l'histoire douloureuse, pittoresque ou glorieuse suivant les époques. Permettez-moi de citer en particulier notre doyen M. R.-G. Nobécourt et le plus jeune de ces historiens, J.-P. Chaline, qui veut bien m'accueillir parmi vous et qui a su si bien nuancer l'image trop souvent caricaturale parfois associée à Rouen et à ses notables. Je dois aussi beaucoup à celui qui fut un de vos membres les plus éminents, historien à ses heures, et qui fut le premier à me faire signe, M^e^ Boutrolle.

Il y a aussi ceux qui ont contribué à sa défense sur le plan de l'environnement — je pense à mon collègue et ami B.

Boullard —, ceux qui ont permis son embellissement et sa redécouverte, de Daniel Lavallée à Mlle Élisabeth Chirol. Ce n'est pas sans émotion d'ailleurs que je parle dans cette salle où cette dernière m'avait demandé de prononcer la première de ces fameuses conférences de « Connaître Rouen » qui m'ont permis de mieux m'imprégner de cette ville — conférences et visites qui témoignent de la volonté profonde d'enracinement de tant d'habitants, anciens ou nouveaux.

Mais je n'aurai garde d'oublier ceux qui, architectes ou administrateurs, ont contribué à faire le Rouen d'aujourd'hui, montrant que le nouveau pouvait s'insérer dans le tissu ancien. Tous ceux qui ont été les compagnons de combat pour un grand Rouen devraient aussi être mentionnés, et il y en a plusieurs dans cette salle.

Tous, à vrai dire, à des titres divers, vous avez été les artisans du grand Rouen d'aujourd'hui : ceux qui ont exprimé dans leurs poèmes, leurs articles, leur peinture, leurs impressions, leur vision — de piéton sensible ou d'artiste — les valeurs et l'âme d'une cité qui n'est pas seulement une ville-musée mais une communauté tournée vers l'avenir.

Vision personnelle et vision de géographe ai-je dit. Je ne chercherai pas ici à définir la spécificité du regard du géographe devant les collègues de l'Institut de Géographie que je sais présents dans cette salle et qui illustrent bien plus que je ne saurais le faire la géographie, les uns dans un domaine où les géographes rouennais ont une large audience internationale — la géographie tropicale, qui s'épanouit à juste titre dans ce grand port tourné vers l'Afrique —, les autres dans le domaine des techniques de pointe, de cette géographie théorique et quantitative à laquelle je ne saurais prétendre. Je reste fidèle à une approche plus qualitative, certains diront subjective ou même impressionniste. Mais peut-on réellement comprendre en profondeur les liens entre l'homme et son milieu sans faire appel à l'affectivité ?

En ce domaine écoutons Marcel Proust : *" Les lieux sont des personnes à qui l'humanité qui est en nous a donné une physionomie... Physionomie qui fait que rien ne les remplace, que nous pensons bien souvent au plaisir de les revoir, physionomie qui est en nous autant qu'en eux, que rien qu'eux ne pouvait nous donner mais que rien que nous peut, peut-être, leur donner..."* (PROUST : *Jean Santeuil*, Gallimard, Éd. Pléïade, p. 535).

Cette approche ne saurait chagriner l'historien d'origine que je suis, très attaché à la vieille tradition française qui unit

ces deux disciplines qui ont pour objet l'homme inséré à la fois dans le temps et dans l'espace...

Mais la géographie ne peut oublier qu'elle est discipline appartenant en même temps aux Sciences naturelles et aux Sciences de l'homme. Elle est une « écologie de l'homme », même si du fait de la créativité et de l'adaptabilité de l'homme elle devient de plus en plus une science humaine. Néanmoins le géographe, membre d'une Académie qui se divise en une « classe » des Sciences et en une « classe » des Lettres, doit se déterminer pour l'une ou pour l'autre, cruel dilemme si je ne comptais autant d'amis dans l'une que dans l'autre !...

Au moins aujourd'hui mon discours sera essentiellement « littéraire » même si je dois faire appel — sans doute trop largement — au support essentiel du géographe qu'est la carte. [1]

⁂

Comment se construit l'image d'une ville ? Comment se forge le sentiment d'appartenance ? Qu'est-ce que « l'espace vécu ? Beaucoup de géographes, et en particulier un de mes élèves dont je suis le plus fier, le Recteur Frémont, ont répondu avec bonheur à ces questions.

Nous disposons aussi de modèles « littéraires », par exemple celui d'André Maurois bien sûr, et celui de Julien Gracq qui nous donnait tout récemment de la ville de Nantes — une autre ville née du fleuve — dans un style admirable, une vision toute personnelle. Vision recréée avec les souvenirs d'interne, de lycéen, mais vision particulière puisqu'il s'agit d'un géographe qui est aussi poète qui, à ce titre, a su dégager l'extraordinaire puissance évocatrice des lieux, des enclos, des rives, des odeurs, des cheminements. Vision cependant mutilée dans une certaine mesure s'agissant d'un géographe. D'une part le changement y est souvent compté pour rien, « sinon en défaveur » : Nantes telle qu'en elle-même l'éternité la change... D'autre part les hommes en sont curieusement absents avec leurs peines, leurs joies, leurs travaux. La géographie qui transparaît dans ces pages magnifiques est plus celle des lieux que des hommes. Or les liens avec une ville résultent d'abord d'une histoire *personnelle*, puis d'une action collective.

---

1. On a dû renoncer à la publication des nombreuses cartes projetées par M. Gay et par conséquent à nombre de commentaires qui en accompagnaient la présentation. Ces éléments sont la base d'un travail en préparation sur Rouen.

La célèbre description de Rouen donnée par Flaubert à l'occasion d'une promenade en fiacre d'Emma avec Léon est bien celle d'Emma (mais il est vrai « Emma Bovary c'est moi »). Sa vision de Rouen se confond avec celle des passions d'Emma. Elle n'est pas seulement celle des clochers, celle des notables, ni celle des paysans en visite qui en faisaient le « gros bourg cauchois » dont on parlait jadis, mais une sorte d'espace mythique, un abîme de frivolité, un rêve d'intimité secrète dans la foule.

" La vieille cité normande s'étalait à ses yeux comme une capitale démesurée, comme une Babylone où elle entrait. Elle se penchait des deux mains par le vasistas en humant la brise... tandis que les bourgeois qui avaient passé la nuit au Bois-Guillaume descendaient la côte tranquillement dans leur petite voiture de famille... "

Ma vision personnelle de Rouen s'est d'abord construite à travers celle d'un « usager », d'un jeune Havrais venu pour le baccalauréat dans le poussiéreux capharnaüm qu'était alors la chapelle du Lycée Corneille. La ville se réduit alors à quelques repères plus ou moins lointains d'où émergent les images de la vie animée des quais ou du café Victor. Ensuite celle du Havrais, encore plus enraciné, qui fait l'impasse de Rouen vers Paris ou le vaste monde, qui ne vient à Rouen que pour quelques visites professionnelles, réunions de professeurs d'histoire et géographie, jurys de baccalauréat avec quelques incursions familiales, place Saint-Vivien. Images d'un rideau qui se lève à la fenêtre, d'une vieille femme ridée... Un regard envieux aux monuments en venant d'une ville où il n'y en avait plus guère en raison des destructions. L'image de Rouen qui se dessinait ainsi — pourquoi ne pas l'avouer — n'était pas entièrement favorable malgré le souvenir d'éternité que laissaient les lectures des classiques. C'était, dans une large mesure, celle que donnaient les quartiers du secteur Est, à la lisière de Saint-Vivien, et qui confortait l'étude du beau livre de l'abbé Quoist — un vicaire havrais ! — sur *L'homme et la ville* *, portrait désolant et émouvant du quartier Martainville qui jouxte Saint-Vivien. La ville me paraissait noire, pour ne pas dire sale. Il nous tardait de retrouver l'air du grand large, l'endroit d'où l'on pouvait dire : « l'Amérique c'est en face — tout droit ».

Peu à peu cependant une autre image se construit à travers la lecture fidèle d'une revue de couleur jaune fondée par un négociant rouennais, René Étienne, et à laquelle je m'abonnai dès sa fondation, c'est-à-dire en 1951. Il s'agit bien entendu

---

* Éditions Économie et humanisme, 1953.

d'*Études Normandes*. Ainsi commençait à se façonner une image plus « construite », plus « intellectuelle », celle de la capitale régionale et non plus seulement la rivale un peu jalousée de la « *Porte Océane* » que je voyais encore à travers les polémiques avec Rouen d'une autre revue à laquelle je collaborais, la *Revue de la Porte Océane*.

C'était la fin de la *phase de reconnaissance* de la ville, de ses « *coquilles* » familiales ou amicales, de ses *itinéraires*, plus des « voies » que des cheminements, de ses *confins* à peine entrevus.

La seconde phase, c'est celle du « parcours initiatique »... Je commençais à dire avec André Maurois : *" Jusqu'alors j'avais traversé cette ville sans la voir ; maintenant une grande curiosité me venait. Pourquoi s'était-il formé là plus qu'ailleurs cet étrange enchevêtrement de maisons aux poutres de bois noir, d'hôtels aux façades sculptées, de petites villas rouges des faubourgs ? Pourquoi Rouen ? Quelquefois, redescendant vers la gare et parcourant à rebours mon chemin du matin, je regardais ce marché aux fleurs, cette étrange rue Grand-Pont, la cathédrale noire et blanche comme un dessin de Hugo, le fleuve, et je me répétais : " Rouen, Rouen, Rouen ", comme si les syllabes avaient été pour moi toutes neuves et mystérieuses "*.

A l'occasion de voyages plus fréquents l'image de la capitale régionale s'enrichit par la fréquentation de certaines institutions : d'abord le Centre des Hautes Études Professionnelles, initiative novatrice puisqu'elle préfigurait la Formation continue d'aujourd'hui. Sous l'égide de l'un de vos membres qui a tant fait pour développer la vocation intellectuelle et universitaire de Rouen, M. Van Effenterre, se réunissaient autour de quelques universitaires caennais, parisiens ou parfois havrais, des hommes d'affaires ou des cadres désireux de se « perfectionner » comme on disait alors.

Je dois beaucoup à cet excellent helléniste, profondément humaniste qui savait si bien dialoguer avec les hommes d'aujourd'hui... Il m'introduisit, dès 1958, dans ce qui était une deuxième, et alors modeste, institution rouennaise, l'École des Lettres et l'École de Droit : avec l'École de Médecine et l'École des Sciences elles constituaient l'embryon, déjà très vivant, d'un centre universitaire.

L'image de Rouen restait poussiéreuse et les locaux de la rampe Bouvreuil et de l'enclave Sainte-Marie y contribuaient. Spectacle étonnant que l'allumage de poêles capricieux dans des locaux inconfortables entretenus, si l'on peut dire, par de

pittoresques employés municipaux à l'uniforme bleu de chauffe et faisant office d'appariteurs.

L'horizon cependant s'élargissait à l'occasion de courses épuisantes entre les trois sommets du triangle normand, Caen, Rouen et Le Havre où se suivaient cours et conférences. Mais ainsi s'affirmait la conscience progressive d'une unité normande : on pouvait devenir Rouennais sans « trahir » Le Havre.

La troisième « institution » de ce parcours initiatique fut le Port de Rouen, rival alors mystérieux, mais où je rencontrais des problèmes familiers et les premiers « vrais » Rouennais, en particulier Max Canu qui avait fait venir ce jeune professeur havrais, et André Vigarié, havrais d'origine, qui m'avait initié aux problèmes rouennais qu'il connaît si bien.

La quatrième fut le « Centre d'Intérêt public de Rouen et de sa région », frère jumeau de l'Association d'Études Normandes, auquel je m'agrégeai bientôt et qui acheva — par l'étude et par l'action — ma « naturalisation » rouennaise. On y trouvait quelques Rouennais de souche, comme Paul Thoumyre, mais aussi beaucoup de gens venus de tous les horizons, pris comme moi de passion pour une ville et une région qui nous paraissaient un peu endormies et en tous cas trop peu conscientes de leurs possibilités. Le milieu était intéressant et le défi exaltant, conforté par une installation définitive en 1963. Pour moi, un enseignant ne pouvait que résider près de son université. Je choisis donc Mont-Saint-Aignan où l'implantation de la Faculté des Lettres était décidée.

Après la phase de reconnaissance et le parcours initiatique, l'image de Rouen, pour un géographe tourné vers l'application, se précise et s'affine. L'espace rouennais se « structure » différemment, les « coquilles » deviennent des « cellules », les itinéraires des « cheminements », les « lisières » des « fronts pionniers ». En outre on ne connaît vraiment une ville que lorsqu'on en perçoit les réseaux de pouvoirs, d'influence, d'amitiés aussi... Lorsqu'on participe, si peu que ce soit, à sa transformation. Lorsque l'on perçoit les enjeux urbains.

Deux combats mobilisaient l'effort du C.E.I.P.R.R. depuis longtemps : la création de l'Université et la promotion de l'idée d'un grand Rouen. Et le géographe ne pouvait manquer de s'y associer en étant soucieux d'établir un lien entre ces deux objectifs : l'Université à créer devait s'associer étroitement à la vie locale et régionale, idée alors peu répandue. Le premier combat n'était pas aussi facile qu'on peut l'imaginer aujourd'hui.

Le recteur de l'Académie de Caen, l'historien E. Zevort, expliquait, en 1889, pourquoi Rouen aurait du mal à obtenir le rétablissement d'une Académie et la création d'une Université :

" Savez-vous, Messieurs, ce qui vous interdit d'espérer un changement ? C'est votre admirable situation topographique aux portes de Paris, à deux heures et demi de la Sorbonne. Cette proximité vous empêche d'avoir... les facultés et c'est l'absence de ces facultés qui vous prive d'un recteur... Aucune cité n'était disposée à faire autant que vous pour avoir un organisme complet d'enseignement supérieur et aucune n'eut obtenu plus entière et plus prompte satisfaction si nous ne vivions à une époque où l'on cherche à concentrer, pour les augmenter d'autant, les ressources destinées aux hautes études, plutôt qu'à les disséminer sur tous les points du territoire et, par suite, à les affaiblir en les étendant... "

On croirait une argumentation actuelle en faveur de la limitation du nombre des « pôles d'excellence »...

Néanmoins l'université fut créée en 1966 : on va bientôt célébrer les vingt ans de notre jeune institution. Par contre la liaison université-vie régionale — soutenue par un organisme émanation du C.E.I.P.R.R., le C.L.U.V.I.R.E.I.P. — dut attendre plus de quinze ans pour se concrétiser vraiment. Le début des année 1960 fut pourtant le temps des « grandes espérances » soutenues par quelques industriels et un petit nombre d'universitaires comme notre premier Recteur, M. Chevalier — bientôt élu membre titulaire de votre Compagnie —, les Professeurs Pastour, Valentin, Gouault, Aubreton et plusieurs professeurs de la Faculté de Médecine.

Mais très vite des malentendus ne tardèrent pas à se faire jour entre la ville et son université. Il serait assez vain de rechercher des responsabilités. On critiquait même — injustement — votre Compagnie de ne pas faire assez appel à des représentants de la jeune université. Il est vrai que celle-ci, trop éloignée de la ville sur le plateau de Mont-Saint-Aignan, aux prises avec les difficultés de jeunesse, les crises de croissance et les problèmes de moyens, ne donnait pas toujours une image séduisante à la bourgeoisie rouennaise qui lui confiait pourtant ses enfants... du moins en médecine et en droit.

L'autre idée force qui nous guidait était celle du « Grand Rouen » et il faut bien avouer que sur ce point l'échec a été à peu près total. L'agglomération — mot affreux — n'est pas devenue une *communauté* urbaine et nous y reviendrons. Et pourtant la conscience de cette communauté ne pouvait que s'affirmer à mesure que l'on voyait grandir la ville — en même temps que ses enfants... — du haut du belvédère de Mont-Saint-

Aignan où j'ai conduit tant d'universitaires et d'étudiants, français ou étrangers, me remettant en mémoire les formules d'Alain contemplant le spectacle des hauteurs de Rouen :

" Il ne faut point séparer la cathédrale de la ville. Une ville de vieux style, avec ses rues tortueuses et son entassement de petites maisons, voilà le cadre pour une cathédrale. Il faut que les tours sortent d'une forêt de toits et de cheminées. Allez à Bon-Secours et donnez-vous le spectacle du vieux Rouen, vous verrez que la tour et les maisons forment une seule chose. Un tel spectacle est beau, je pense, principalement parce qu'il exprime une forme de vie en société et un tissu de relations humaines. "

Agir sur la cité — c'est-à-dire « participer » — c'est évidemment un moyen durable et fort d'intégration. Beaucoup de « horsains » se sont ainsi intégrés pendant cette période passionnante qui va de la fin des années 50 au début des années 60 et que prépara la période de grandes réalisations urbaines dont nous voyons la marque dans la physionomie changeante de la cité.

Les années 1964-1968 ont vu les grands documents de réflexion fondateurs qui suivirent la création de la S.O.R.E.T.U.R. née en 1963, puis de la Mission d'Études Basse-Seine en 1965, installée par Olivier Guichard en 1966. C'est la période de l'élaboration parallèle de l'ambitieux schéma directeur d'urbanisme Rouen-Elbeuf et du schéma Basse-Seine qui deviendront, en 1969, directives nationales d'aménagement, constituant ainsi la base d'un projet urbain et régional qui est resté une sorte de charte jusqu'aux dernières années et n'a malheureusement pas été révisé. On poussera même l'audace jusqu'à demander à un certain Raymond Barre, alors professeur à l'Université de Caen, un rapport remis en 1966 — et bientôt oublié — sur la fusion des ports autonomes de Rouen et du Havre.

Les réalisations suivront sauf sur ce dernier point, et l'agglomération changera entre 1969 et notre époque plus rapidement que dans n'importe quelle période du passé. Sous l'égide du maire de Rouen, M. Lecanuet, et de quelques autres élus, la première voie piétonne est réalisée en 1970, le Palais des Congrès en 1971, Le Vaudreuil sort de terre en 1979. Entre temps, Saint-Sever, le Vieux Marché et bien d'autres réalisations exemplaires...

Par contre Rouen ne sera pas incluse en 1966 dans la liste des villes auxquelles s'appliquerait la loi sur les communautés urbaines. Et si le Syndicat d'Études de l'agglomération de Rouen-

Elbeuf se transforme en S.I.V.O.M. en 1968, il limite son terrain d'action à la seule agglomération de Rouen.

Rouen a donc eu aussi ses « vingt glorieuses », période d'enthousiasme pour tout un courant qui s'efforçait de ne pas séparer la réflexion de l'action. Ivresse des commencements et des initiatives au moment où, grâce à la croissance — et d'abord à la croissance démographique — tout paraissait possible et où les institutions semblaient adaptables.

Bien sûr il s'y mêlait une « tentation technocratique », celle de faire de cette ville un peu alanguie, et face à Paris, une véritable *capitale régionale*. Avec l'équipe du Préfet Chaussade, et quelques autres grands « décideurs » privés ou publics, venant après d'autres grands commis de l'État comme les Préfets Mairey et Hirsch, dont notre collègue Mac Grath fut le collaborateur direct, nous pensions prendre en défaut le diagnostic d'André Maurois :

" ... Il est à la fois facile et difficile d'être préfet de la Seine-Inférieure. Difficile à cause de cette horreur du changement qui soulève à Rouen une terreur panique et un irrésistible mouvement d'opinion si un préfet maladroit a l'air de vouloir transformer la vie locale. Facile parce que le respect de la hiérarchie fait que tout Rouen, bourgeois, ouvriers, souhaite s'entendre si possible, avec le représentant du gouvernement, même quand ce gouvernement fait une politique qui n'est pas notre politique. Évidemment, Rouen préfèrerait que la France partageât ses goûts. Mais quand le mal est fait, Rouen ronchonne un peu, réfléchit, salue le régime, et essaie d'en tirer des avantages pour le coton et pour le port. "

Cette connivence entre le préfet et ses notables fut analysée alors par l'équipe de Michel Crozier, J.-P. Worms, P. Gremion : ces jeunes sociologues avaient choisi principalement Rouen et plus généralement la Haute-Normandie parce que cette région, champ d'observation privilégié, était le théâtre d'importants changements et qu'on y trouvait en même temps cette capacité très normande à *empêcher*, cette aptitude à jouer des intérêts locaux ou catégoriels et aussi les courants de renouveau qui traversaient la société locale.

Entre, d'une part les élus, les notables — représentatifs ou en représentation — toujours prudents, parfois réticents et, d'autre part, les « technocrates », souvent horsains, le préfet jouait un jeu subtil, s'appuyant tantôt sur l'administration traditionnelle, tantôt sur l'administration dite de « mission ».

Le préfet ne pouvait agir que par l'intermédiaire de ses notables : *" Il avait besoin qu'ils se laissent persuader " ... " Seul*

capable de connaître et de définir le bien mais incapable de le réaliser par lui-même, le préfet ne peut remplir ce rôle difficile et contradictoire sans la collaboration des notables... Ceux-ci devaient pouvoir se vanter d'avoir leurs entrées chez le préfet et de recevoir le mérite des interventions suivies d'effet et de rejeter le blâme des échecs essuyés sur lui ou sur l'État." *

On ne pense pas sans quelque nostalgie, et même si l'on attend beaucoup de la décentralisation, à cette période où une pléiade de serviteurs de l'État, du Recteur à tel Secrétaire général, bénéficiant d'une durée que nous ne connaissons plus, essayaient de promouvoir l'intérêt commun en faisant taire les rivalités de clocher et les conflits de Corps.

C'est le préfet qui, poussant en avant l'association des maires de l'agglomération de Rouen, appuya en 1963 la création d'une agence d'urbanisme d'agglomération dont il faut déplorer la disparition progressive vingt ans après. Ainsi furent soutenues une série d'initiatives où Rouen fut souvent à l'avant-garde, y compris dans la réalisation du premier schéma directeur d'agglomération mené à bien en province. La méthodologie de ce S.D.A.U. de Rouen-Elbeuf ne fut-elle pas éditée, presque luxueusement, pour servir de modèle aux autres villes françaises ?

***

Quoi qu'il en soit s'est forgée ainsi, à travers une existence, une vision « géographique » de Rouen : à la fois géographie sentimentale et rêvée, plus ou moins intuitive et fruit d'une « géographie applicable », sinon toujours appliquée. Vision nourrie d'espoirs, probablement un peu fous, et de déceptions liées aux inerties de l'espace et des esprits qui n'auraient pas dû surprendre le géographe.

Ainsi s'établit l'inévitable décalage entre un regard qui s'efforce à la globalité et à la cohérence et d'autres perceptions non moins riches mais plus parcellaires...

Cette vision du géographe n'est en effet pas la seule possible, notamment celle que l'on peut avoir de la *ville centre* qui est presque, dans le cas de Rouen, le centre ville d'une aire urbaine sensiblement plus vaste puisque Rouen n'a que le quart des habitants du Grand Rouen.

---

* J.-P. Worms : *" Le Préfet et ses notables "*, Revue *Sociologie du Travail*, 1967.

Chacun a « son » centre et sa vision du centre : pour les uns l'image du cœur urbain qui vient à l'esprit c'est le *Bar des Fleurs* avec sa touche provinciale et étudiante ; pour d'autres Saint-Sever représente le pôle privilégié, l'Agora par excellence, le vrai « coude à coude » qui fait la ville. Pour d'autres le sentiment d'appartenance se nourrit du spectacle de l'hypermarché et des prouesses du F.C.R... lorsqu'il est en première division. Pour le touriste, et aussi beaucoup de Rouennais, le centre reste le cheminement historique de la Cathédrale au Vieux-Marché où le passé donne la main au présent.

Une analyse socio-géographique sommaire nous permettrait de distinguer parmi les usagers du centre un certain nombre de clivages.

Les « habitués » forment un gros bataillon, les uns « individualistes », les autres plus « communautaires », étudiants ou retraités. Il y a ceux de la *Brasserie Paul*, ceux qui jouent paisiblement aux boules, sous le regard lointain de Flaubert, sur cette place où se mélangent le plus les âges et les styles, rendez-vous des jeunes, surtout lors des fêtes de « Musique dans la rue ».

Mais il y a aussi ceux qui « descendent » régulièrement au Clos Saint-Marc — banlieusards et cauchois confondus — ce « clos » qui correspond le mieux probablement à l'image que donnait de Rouen le géographe Levainville en 1913. C'est pour une large part le même public qui, un peu désorienté aujourd'hui par le changement récent d'installation, fréquente la foire Saint-Romain, rassemblement rouennais par excellence.

Il nous faut distinguer des « habitués » les « enracinés » : ceux qui sont sensibles à l'accumulation des liens tissés entre l'homme et son espace, à la masse des souvenirs. Parmi eux il faut compter les petites gens du quartier Saint-Nicaise ou du quartier Saint-Vivien, les fidèles de Marin-le-Pigny... de la rue Saint-Patrice, et bien d'autres...

Ces « enracinés » sont les plus sensibles aux diverses « coquilles » de la ville où ils abritent leurs nostalgies : enclos protecteurs, espaces intimes dont Rouen est finalement si riche et que l'Atelier d'urbanisme a su si bien reconstituer, rue des Requis par exemple, lorsqu'on a renoncé — heureusement ! — à l'emploi systématique du bulldozer... Calme des cours intérieures, silence clérical de l'Impasse des Chanoines troublé à peine par le claquement sec des pas sur les pavés luisants...

Qu'ils appartiennent à la variété « poètes » ou à l'espèce « conservatrice », ils sont les nostalgiques du village dans la ville : leur clocher c'est Saint-Maclou, Saint-Patrice ou Saint-Vivien, cette église de village comme égarée dans la ville.

Leurs émotions ils les ressentent particulièrement dans les cheminements où les rues s'incurvent, donnant des perspectives changeantes, rue Orbe ou rue Damiette, rue Eau-de-Robec, si heureusement restaurées.

Pour les « rationnels », la ville est la source des économies externes, du calcul, des avantages de proximité, des coûts comparatifs. Ce sont des exigeants, qui veulent les avantages de la ville sans les inconvénients : ils fournissent le gros des « déçus de l'urbanisation » ; quitte à transporter dans quelque banlieue ou même dans le milieu rural leurs exigences urbaines et leur boulimie de services. Ils sont très proches des « acteurs » qui veulent à tout prix façonner, organiser, intervenir, adapter. Pépinière de militants, d'animateurs, parfois d'urbanistes ! Ce groupe peut être dangereux quand il ignore l'histoire ou la résistance des hommes... même s'il est néanmoins un ferment nécessaire.

« Rationnels » et « acteurs » sont très proches des « branchés » sensibles à l'aspect culturel de la ville, aux avantages du *forum* à la dernière mode. Eux aussi, l'âge venu, deviennent favorables au retour au centre. Habitués des galeries ils constituent la clientèle de base du beau Théâtre des Deux-Rives. Leur rêve est d'habiter les Jardins de l'Hôtel de Ville ou d'ouvrir un *loft* dans une rue pittoresque... mais sérieusement rénovée.

Il y a surtout les « cultivés » qui fréquentent Connaître Rouen, les A.M.R... ou les réunions de l'Académie. Ce sont évidemment eux qui ont la conception la plus riche et la plus exigeante du centre...

On pourrait ainsi multiplier les types sans oublier les « irrités » et les « craintifs » épris de sécurité, les fanatiques du *pavillon* bardé de haies de *thuyas* ou de *cupressus arizonica*. Et les membres de ces *isolats* dont il reste quelques exemples dans le Grand Rouen, où l'on est bien entre soi, gens de chez Lohéac ou de la Cité des Cheminots à Sotteville. Essayons d'oublier les « barbares » qui rendent la ville invivable par leurs graffiti, leurs méfaits, leur vandalisme...

Bien entendu nous nous sentons tous, selon le temps et les humeurs, un mélange de ces catégories : il y a tant de manières d'habiter Rouen... ou d'y rêver, que nous soyons « Amis des Monuments rouennais » ou technocrates soucieux d'efficacité urbaine.

Au total cependant on ne peut être à Rouen que sensible à cet aspect *patrimoine* de la ville qu'a si bien su analyser Pierre Sansot, poète et philosophe de la ville.

Paysage et patrimoine sont en effet particulièrement liés

à Rouen. Le patrimoine c'est d'abord la *nature* si présente en dépit des apparences. Certes, ici, peu — trop peu — d'espaces verts. Mais la nature est partout dans les perspectives ; un remarquable manteau forestier nous entoure et surtout le paysage naturel — ce magnifique amphithéâtre de collines — ceint notre horizon, surtout au Nord. L'*eau* est un autre élément de ce patrimoine naturel et d'abord le fleuve — « ce fleuve de culture » — que l'évolution de la circulation urbaine et des activités sépare un peu trop de notre vision quotidienne. Cette présence de l'eau et du passé du port — image de *l'ailleurs du monde* — doit rester la préoccupation constante des urbanistes comme des citoyens.

Il faut réintroduire davantage le fleuve dans la ville — ce que l'on a manqué après la Libération — ce qu'il faudra faire avant la fin de ce siècle lorsque les vieux bassins, devenus obsolètes, constitueront peut-être un autre cœur de la ville de demain. A cet égard les leçons des ports étrangers, Londres mais aussi Swansea, Cardiff, Anvers ou Hull ne doivent pas être oubliées. Mais l'eau ce sont aussi les *fontaines* — magnifiées jadis par Jacques Le Lieur — et le rappel du Robec que la ville a su imaginer. L'environnement — qualité de l'air, protection de l'arbre — doit être un souci constant car il constitue un élément essentiel de notre patrimoine : *le message que le paysage apporte à nos sens*. Le « paysage » n'est pas fait que pour le parcourir pendant les vacances. En ville, à Rouen plus qu'ailleurs, il doit susciter en nous le sentiment de *prendre une suite*. Le paysage naturel donne la main à l'Histoire : après la *Nature* vient le *Grand* et le *Beau* — représentés par l'héritage monumental et la sédimentation des hauts faits. Ils donnent à la ville sa symbolique, ses signes de reconnaissance, un *signal*, un lieu de conservation des valeurs sociales. L'histoire n'est pas nostalgie vaine mais trame de l'enracinement : celui qui trace la *perspective*, mais aussi le sens de l'innovation qui nous incite à la *prospective*. L'histoire (urbaine) qui transforme la mort en destin...

L'analyse géographique, parce qu'elle associe l'histoire et la nature, nous paraît un élément essentiel du *savoir-habiter* car il y a un savoir-habiter comme il y a un savoir-vivre...

Le savoir-habiter est étroitement lié au savoir-aménager qui introduit, à côté des trois piliers classiques de la ville comme patrimoine — le Grand, le Beau, la Nature — la notion de *bien commun*. Aménager — et dans *aménager* il y a d'abord *ménager* — c'est avant tout sauvegarder, mettre en valeur un patrimoine, autrement dit un ensemble de signes et de relations humaines qui appartiennent à tous. C'est aussi rendre *accessible*

dans tous les sens du terme cet *héritage* : faire de la ville la chose de tous.

***

Nous avons successivement montré la vision de Rouen par un géographe ayant son itinéraire personnel, puis par une sorte de géographie sentimentale suggérée par la variété des liens qui se tissent entre l'homme et la ville. Il reste maintenant à faire une modeste place aux réflexions d'un géographe qui a un peu participé aux études sur l'aménagement de cette cité unique mais en élargissant encore notre champ d'observation à l'échelle de l'agglomération.

Il y aurait beaucoup à dire, bien des regrets à exprimer, des espoirs à formuler. Nous voudrions, pour terminer, après nous être penché sur l'essence de la ville, sur son « cœur », c'est-à-dire le « centre », ouvrir le champ et insister sur le contraste qui existe entre le fait et le droit, entre la réalité vécue et la traduction « politique ».

Il est banal de le dire : toutes les études — en particulier celles réalisées à l'Institut de Géographie de l'Université — toutes les cartes qui illustrent mon propos le montrent : il y a bien un « système rouennais » complexe et riche.

Le Grand Rouen est bien d'abord une fédération de bassins d'emplois solidaires puisque y prédominent, selon les cas, emplois masculins, emplois féminins ; emplois du secondaire ou du tertiaire ; qualifiés, non qualifiés. Encore convient-il de rendre effective cette solidarité théorique...

Le Grand Rouen est un vaste marché du logement de plus en plus unifié malgré les segmentations qui persistent, liées à la diversité des lieux de travail, aux limites communales — qui se traduisent souvent en inégalités en matière d'impôts — et bien sûr aux formes infinies et subtiles de la ségrégation socio-spatiale. Une certaine unification s'opère néanmoins — ce qui ne veut pas dire une homogénéisation de l'espace social — par mille canaux dont le moindre n'est pas la moisson abondante des avis ou bulletins immobiliers qui encombrent nos boîtes aux lettres.

Entre ces deux réalités en devenir, le système de transport, facteur d'intégration spatiale, compte quelques réussites même si l'on sent bien que les solutions d'aujourd'hui seront vite insuffisantes. Mais d'autres facteurs d'intégration spatiale existent parmi lesquels il faut citer la fréquentation commune des

grands équipements commerciaux, culturels, hospitaliers, sportifs, etc... Rouen a eu la chance d'avoir pu conserver un centre ville vivant et attractif, véritable hypermarché à ciel ouvert, mais bien plus qu'un banal ensemble commercial puisqu'on a su accentuer encore sa fonction culturelle. Rouen ce n'est pas seulement une « ville musée », c'est le « musée dans la rue ». Rouen a eu la volonté légitime et heureuse de vouloir un centre vivant et de l'étendre, en quasi continuité, vers Saint-Sever. Cette structure nous semble enviable à tous égards : souhaitons que le développement commercial périphérique, qui nous paraît souvent de « l'anti-urbanisme », reste mesuré et contrôlé...

Cela ne veut pas dire qu'il faut faire du Grand Rouen l'extension tentaculaire de la ville-centre. A cet égard il faut se réjouir de la revitalisation qui s'est opérée, et qui continue sous nos yeux, des centres des communes périphériques, qu'il s'agisse de Grand-Quevilly ou de Mont-Saint-Aignan, de Maromme ou de Saint-Étienne-du-Rouvray. Il y a là l'annonce d'un Grand Rouen polycentrique, riche de diversité en particulier sur le plan culturel, de Charles-Dullin à Maxime-Gorki et au Centre Marc-Sangnier à Mont-Saint-Aignan.

Mais si le Grand Rouen a bien une unité réelle, il faut avouer que cette unité ne se fait guère sentir sur le plan institutionnel : il en résulte un certain affaiblissement, des coûts de fonctionnement difficiles à estimer, mais sans doute considérables, un frein au dynamisme urbain et à l'attractivité de l'ensemble.

Les facteurs de cette situation sont bien connus et les cartes projetées soulignent les coupures et les clivages excessifs dont souffre le Grand Rouen. Les coupures topographiques, la césure de la Seine, sont maintenant surestimées grâce aux grands travaux des dernières décades, même si elles imprègnent les esprits et si elles renforcent les clivages socio-économiques et politiques.

Les divisions communales viennent accroître les précédentes sans leur être exactement superposables. Tout débat politique est ici rarement autre chose qu'un combat étroitement local ou plus souvent encore national ou global. Rarement sont abordés les problèmes qui intéressent directement la vie de l'agglomération dans son ensemble. Le fait apparaît d'autant plus grave que la commune-centre, qui représentait encore 36 % de l'agglomération en 1962, regroupe à peine plus de 23 % des habitants aujourd'hui. Les cartes, montrant par exemple la diversité des situations — disons des injustices — en matière de finances locales, traduisent aussi le mieux les disparités spatiales excessives, ce qui rend indispensable et difficile à la fois toute

politique d'agglomération. Le S.I.V.O.M. se réduit largement à un syndicat de lutte contre l'incendie et à un syndicat de transports urbains... La fin de l'Agence d'Urbanisme, dans l'indifférence générale, est révélatrice de l'affaiblissement de l'esprit d'agglomération, même si quelques signes d'élargissement des compétences du S.I.V.O.M. se font jour. Face à la crise, c'est le chacun pour soi des communes qui veulent jouir tout de suite des nouveaux droits que leur donne la décentralisation, sans rechercher les cohérences spatiales indispensables. Trop souvent les communes reportent sur l'intercommunalité leurs difficultés, tout en s'efforçant de conserver leurs éventuels privilèges.

Face au ralentissement économique et démographique, chacun défend ses propres programmes d'habitat, ses équipements, ses emplois. Ainsi s'entretiennent, ou même s'accentuent, les déséquilibres, les zones centrales assumant encore l'essentiel de la charge des grands équipements et les nouvelles communes périphériques subissant une large partie des charges de l'urbanisation...

La cité élargie ne peut ainsi assurer pleinement son rôle intégrateur. Certes le centre — c'est-à-dire Rouen — joue encore ce rôle mais n'y a-t-il pas un danger d'en faire uniquement un *référent culturel* dont le pouvoir intégrateur n'opère que pour les catégories sociales plus ou moins privilégiées, les autres devant se contenter des hypermarchés et du F.C.R. ?

Qui dira la difficulté d'intégration des populations isolées, sans responsabilités, à l'écart des flux d'échanges, sans véritable rapport culturel avec une ville qui n'assurerait plus assez le brassage culturel dont on ressent pourtant le besoin, comme on le voit à de trop rares occasions (*Corneille dans la rue*, *Fêtes de la Musique*, etc.).

A cette crise globale de la cité il ne peut y avoir de réponse institutionnelle fragmentée et sectorielle. La ville n'est pas — le Grand Rouen n'est pas — la simple juxtaposition d'un système de transports, d'emplois, l'addition de services (santé, éducation, assistance...) qui transforment le citoyen en *usager*.

Il faut certes des « projets de quartier » comme le souhaite la nouvelle législation sur l'urbanisme, mais un projet urbain global est non moins nécessaire.

« Changer la ville pour changer la vie » était probablement un slogan trop ambitieux mais faire de la ville un patrimoine pour chacun et un projet pour tous est à la fois plus urgent et plus réaliste.

Les Rouennais se passionnent à l'évidence pour le Rouen

d'hier : l'extraordinaire succès de *Connaître Rouen* en témoigne. Pourquoi ne s'enthousiasmeraient-ils pas pour l'aménagement de *leur* cadre de vie pour le début du troisième millénaire, si on savait les y intéresser ?

Des projets cohérents et ambitieux ne pourraient-ils contribuer à résoudre les problèmes d'aujourd'hui, en mobilisant les énergies ? La préoccupation d'aménagement qui a été une des originalités du Grand Rouen dans les années 60 ne garde-t-elle pas toute sa valeur en période de crise ? *Si aménager est d'abord ménager, comme nous venons de le voir, n'est-ce pas une exigence encore plus fondamentale en période de crise où les moyens se font plus rares ?* Rechercher les localisations optimales en matière d'habitat et des zones d'emplois ou d'équipements commerciaux, résoudre à l'échelle de l'agglomération le difficile problème — qui va devenir de plus en plus aigu — des « friches industrielles », réfléchir à une utilisation urbaine nouvelle des espaces portuaires en voie d'abandon nous paraît une tâche indispensable. La nécessaire création d'une zone de haute technologie ne doit pas être une simple opération foncière laissée à une seule commune, mais doit devenir un projet ambitieux porté par le Grand Rouen tout entier.

A une époque qui découvre la « nouvelle pauvreté » — et sans négliger les solidarités de voisinage ou de quartier — le Grand Rouen doit être l'espace de solidarité où seront prises en compte des préoccupations nouvelles : délinquance, drogue, marginalité se moquent des limites communales...

Il n'appartient pas au géographe, même passionné par l'aménagement, de définir un « projet » ni de tracer des objectifs. C'est la tâche du politique et de l'ensemble des citoyens. Il doit cependant souligner que, dans la concurrence féconde qui s'accentue entre les villes en matière d'emploi, de cadre de vie, « d'image de marque » ou de *projet culturel,* le Grand Rouen dispose d'atouts certains.

Cette jeune ville universitaire doit s'efforcer, malgré (ou à cause) de la proximité de Paris, non seulement d'attirer des « horsains » dynamiques mais aussi de conserver davantage les jeunes esprits qu'elle a formés, à l'École Supérieure de Commerce ou à l'Université par exemple. C'est ce qu'elle n'a pas toujours su faire dans le passé ainsi qu'en témoignait le grand chercheur et médecin rouennais, Charles Nicolle, remerciant les Rouennais qui le recevaient en 1927, en rappelant cependant tout ce qu'il n'avait pu réaliser à Rouen :

" Est-ce qu'une cité comme Rouen, illustre, puissante par l'activité de ses enfants, riche de leurs talents industrieux et

*de fortunes amassées, métropole d'une grande province, l'une des premières villes de France, est-ce que Rouen ne devrait pas être en même temps une capitale du travail de l'esprit ?... Les Rouennais peuvent-ils continuer de s'ennorgueillir du génie de leurs ancêtres sans rien y ajouter ? Pourtant Rouen n'est pas devenue stérile. Notre ville produit sans repos des hommes d'intelligence, d'action, de bonne volonté. Allez-vous laisser ces forces se consumer dans l'obscurité mesquine ou bien chercher ailleurs leur emploi, s'éloigner ? Quelle richesse pour Rouen si elle savait conserver, installer, utiliser chez elle les intelligences qu'elle forme." **

En somme, faisons en sorte que soient démenties ces formules sévères d'André Maurois — et ce sera ma dernière citation :

" L'esprit d'entreprise et la hardiesse n'ont pas été ici les instruments les plus vraiment rouennais des fortunes, mais plutôt la continuité, l'économie et la prudence...

Pas de spéculations triomphantes mais pas de faillites, pas de catastrophes... Et surtout " on n'a pas changé "... Changer, pour un Rouennais, est un grand crime. A Paris, le gouvernement peut tout faire sans que Rouen ne proteste ou s'énerve mais que le plus puissant des souverains se garde de rien changer à Rouen."

Dans cette cité qui peut associer les valeurs d'histoire, de culture et de solidarité, le passage d'une période de *croissance*, avec ses déséquilibres, à une période de *développement* me paraît un défi exaltant. Les *aménités urbaines* dont Rouen est si riche — la culture, l'art, le cadre de vie, l'environnement même — seront en effet de plus en plus des facteurs d'attractivité des hommes et des activités plus durables que l'*héliotropisme* si Rouen sait faire preuve des capacités imaginatives nécessaires.

* *
*

* *Précis des Travaux de l'Académie de Rouen*, 1979-1980, pp. 201-202.

Madame, mes chers Confrères,

La Compagnie où vous voulez bien m'admettre a montré que, dans le respect de la tradition, elle savait s'attaquer aux sujets délicats, la réunification de la Normandie par exemple. J'espère donc que vous ne m'en voudrez pas de l'incursion d'un géographe humain dans l'actualité la plus brûlante.

Daniel Roche a associé, dans sa thèse, *" Le Siècle des lumières "* et *" Les Académies provinciales "*. Celle de Rouen fait partie de la quarantaine qui ont été créées entre la fin du XVII[e] siècle et 1790. Ces Académies visaient à développer ce que l'on appelle aujourd'hui la sociabilité, tout en donnant aux changements qu'elles observaient une intelligibilité. A partir d'une méthode que nous appellerions pluridisciplinaire, elles s'efforçaient de promouvoir une réflexion globale sur la société.

Renaissantes après la Révolution, encouragées par Guizot, elles furent invitées à la fois à explorer le passé de leur région et à préparer l'avenir. Ces objectifs me semblent encore convenir en cette période d'interrogations et de renouveau.

Dans l'atmosphère de convivialité et de compétence que je pressens, une Académie comme la vôtre — avec d'autres groupes de réflexion — peut contribuer à enrichir la *culture régionale*, à explorer le champ du possible et du souhaitable au service de la communauté — c'est-à-dire cette ville que nous aimons et que nous voulons illustrer et développer.

Pour toutes ces raisons, je suis heureux et fier de rejoindre, tout à l'heure, votre Compagnie.

DOUZE ANS DE TRANSFORMATIONS URBAINES

1973 - 1985

DOUZE ANS DE TRANSFORMATIONS URBAINES

ANNÉES	LOGEMENT	CULTURE GRAND	EQUIPEMENTS	CADRE DE VIE	EMPLOI
1973-1974	• Démolitions : - Caserne Pélissier - Cirque - Ursulines - Caserne Hatry		• Autoroute Barentin • Fin opération " Porte-des-Champs " • C.H.U. : Pavillon Dévé	• Rue Damiette • Voie piétonne • Hôtel de Coqueréaumont	• C.K.D. • Renault
1975	• Foyer Hadj Homar • Achèvement de " La Grand'Mare "		• Trains Corail	• Passage du Palais de Justice	• Début de la crise de l'emploi
1976		• Vieux-Marché	• Saint-Sever		
1977 (Élections municipales)	• Achèvement Ilôt B	• " Frantel " — Palais des Congrès • Conservatoire		• Création du réseau d'alerte	• Conflit IMRO • Normandie II
1978 (Élections législatives)		• Découverte du Monument juif • Chapelle Saint-Louis		• Ouverture de Saint-Ouen	• Remplissage zones d'activité : - Sotteville - Saint-Etienne-du-Rouvray
1979	• Opération Rue des Arsins • Début opération Champ de Mars	• Église Jeanne d'Arc	• Centre commercial Saint-Sever	• Espace piétonnier Saint-Sever	
1980		• Espace Duchamp-Villon	• Pont Mathilde	• Mise en valeur des vestiges de Saint-Ouen	
1981 (Élections présidentielles, législatives)	• Champ de Mars • Martainville	• Fin consolidation de la flèche de la cathédrale • FR 3 Radio-Normandie	• Tunnel Saint-Herbland		
1982	• " L'Elbeuvienne "	• 1re Fête de la musique • Parsifal au T.D.A.	• Nouveau " Printemps " • " Le Bois-Cany "	• Jardins de l'Hôtel de Ville • Halte plaisance Ile Lacroix • Dernière foire au Boulingrin • Aménagement de la place de la Cathédrale	• Conflit à La Chapelle-Darblay
1983 (Élections municipales)		• Musée de l'Éducation • Musée de la Céramique	• SAMU 76	• Adoption du plan de sauvegarde • Aménagement rue Eau-de-Robec	
1984	• Ilôt " Damiette-Aligre "	• " Corneille dans la rue "	• Voie rapide Est		
1985	• Quartier Pélissier	• Théâtre des Deux-Rives	• Place de l'Hôtel de Ville		• Création Thomson - AVX

COMPLEMENTS	CADRE DE VIE	EMPLOI
TRANSFORMATIONS URBAINES		

Quand les géographes étaient historiens...

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION
de M. FRANÇOIS J. GAY

par Jean-Pierre CHALINE

Monsieur,

C'EST pour moi un réel plaisir que d'accueillir en notre Compagnie une personnalité comme François Gay. Cher collègue et, mieux, cher ami, nous nous sommes rencontrés pour la première fois il y a presque exactement vingt-deux ans. Vous n'en avez pas, j'imagine, gardé le souvenir. Moi, si. Car c'était l'oral de l'agrégation, et vous étiez, vous, de l'autre côté, siégeant parmi les membres du jury et plus spécialement chargé de noter ma « leçon » de Géographie... Et voici qu'aujourd'hui, je n'oserais dire par une ruse de l'Histoire mais au moins par un de ces clins d'œil dont le destin s'amuse, les rôles, en quelque sorte, se trouvent renversés. C'est vous qui avez l'impression de passer l'oral, et c'est moi que le docte Bureau de l'Académie a désigné pour vous répondre... Mais soyez rassuré : là s'arrête la similitude, tant pour le reste la comparaison tourne à votre avantage. Quelle commune mesure, en effet, entre l'exposé incertain que je dus présenter naguère sur un thème, (le « problème breton »), dont on verra dans un instant combien il était périlleux pour moi, et la magistrale synthèse que vous venez de nous offrir ? N'ayez donc aucune inquiétude : l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, après avoir suivi attentivement votre démonstration, vous proclame à l'unanimité reçu, avec ses félicitations.

Avant que d'entamer le propos, à la vérité, bien plus modeste que le vôtre par lequel je voudrais répondre à votre discours, il me revient d'abord sinon de présenter la personnalité rouennaise que vous êtes, bien connue de tous les responsables administratifs, portuaires ou commerciaux de la région, du moins d'évoquer les grands traits d'une carrière bien remplie.

Né à Pleudihen (Côtes-du-Nord) en 1922, mais bientôt naturalisé normand par une longue résidence dans la « Porte Océane », sans oublier votre mariage avec une Cauchoise, vous avez été d'abord un de ces Bretons du Havre, dont on prétend qu'avec leur descendance ils ont fourni presque le tiers de la population de cette ville. Chiffre exagéré peut-être, mais qui traduit un phénomène à coup sûr essentiel pour la compréhension de l'histoire de ce grand port, à laquelle vous avez d'ailleurs récemment contribué par la plume (je songe aux deux chapitres magistraux qui ouvrent et concluent l'ouvrage paru aux Éditions Privat) après y avoir eu dans le passé un rôle plus direct. Breton parfaitement transplanté sur la terre normande, vous joignez à ce double enracinement régional une double qualification scientifique puisque, agrégé d'Histoire et professeur à ce titre au Lycée François I^er^ du Havre de 1946 à 1961, vous vous êtes finalement affirmé géographe dans une carrière universitaire commencée dès 1961 comme assistant au tout nouveau Collège Universitaire de Rouen et prolongée jusqu'à ce jour comme Maître de Conférences à l'Institut de Géographie de l'Université de Haute-Normandie dont vous avez été, pourrait-on presque dire, un des pères fondateurs.

Ce qui frappe dans votre curriculum, c'est l'intensité et la variété de vos activités, que vous avez su pourtant concilier avec une vie de famille et l'éducation de cinq enfants. Enseignant de valeur, et au plus haut niveau, assurant cours d'agrégation, séminaires de maîtrise ou de D.E.A., orienté vers la géographie régionale et tout spécialement l'urbanisme et l'aménagement, votre parfait usage de la langue anglaise vous a souvent amené à faire des conférences à l'étranger, et mieux encore des cours comme *visiting professor* dans des universités américaines ou canadiennes. Homme de devoir en même temps, ne vous dérobant pas devant les tâches qu'engendre une compétence reconnue, vous avez assumé de multiples responsabilités au sein de l'Université, de ses conseils, de ses groupes de recherche, à la tête de l'Association des Géographes de Haute-Normandie, ainsi que dans les jurys de concours. Parallèlement, on vous retrouve dans les instances régionales chargées du plan d'aménagement de la Basse-Seine, du projet de ville nouvelle du Vaudreuil ou de la protection de l'environnement.

La liste de vos publications est tout à fait impressionnante : livres, articles, manuels, guides, atlas..., je n'essaierai même pas de les citer car l'énumération en représente trois bonnes pages de dactylographie serrée. Rien, en tout cas, de ce qui concerne l'économie normande et, plus généralement, les problèmes d'urbanisme, de croissance industrielle ou d'aménagement du territoire ne vous est étranger. Parfois, même, l'historien se réveille en vous, rédigeant avec talent les chapitres sur l'après-guerre dans les récentes *Histoire de Rouen* ou *Histoire du Havre*. Et chacun ici se souvient de votre conférence « Une ou deux Normandies ? » lors du débat consacré à ce thème par notre Académie en 1982. Je n'aurai garde d'oublier, enfin, vos responsabilités de directeur de revue aux *Cahiers de Géographie de Rouen* et surtout à *Études Normandes*. Avec l'aide de Mme Gay, vous assurez depuis 1973 la parfaite gestion et l'indispensable renouvellement de cette publication de qualité qui, sans vous, ne serait pas ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

Nul ne s'étonnera donc, au vu de tous ces titres, que vous soyez commandeur des Palmes académiques et officier de l'ordre national du Mérite. Rarement ces hautes distinctions auront été aussi justement décernées. Autant dire combien nous sommes honorés de vous recevoir et heureux de vous compter désormais parmi nos membres résidants.

L'Académie accueille en vous un historien devenu géographe, exemple peu courant mais combien symbolique des liens qui existent, ou devraient exister, entre ces deux disciplines sœurs. Ce sera un peu l'objet de mon propos qu'envisageant les cent dernières années j'intitulerai : « Quand les géographes étaient historiens... ». Nostalgie ? Peut-être. Passéisme ? Assurément pas, et le discours de François Gay vient brillamment de nous démontrer que les tendances les plus actuelles de sa discipline allaient au contraire dans le sens d'une retrouvaille des enracinements historiques et culturels un temps éclipsés par les séductions de la technocratie...

Histoire et Géographie : ce couple apparemment indissoluble et qui nous semble, à force, aller de soi est, à la vérité, dans une large mesure une spécificité de l'enseignement français. C'en fut probablement aussi une des initiatives les plus fécondes. Dans bien des pays étrangers, en effet, les deux disciplines sont séparées, ou groupées autrement. En France même, leur union

ne s'est pas consommée si vite : au début du XIX^e siècle, on n'enseigne que l'Histoire dans les lycées ; une Histoire, d'ailleurs, avant tout fondée sur l'Antiquité et censée donner aux jeunes gens l'exemple des fortes vertus des Anciens. La Géographie, elle, figure en revanche à l'ordinaire des pensionnats de jeunes filles, ses renseignements utiles et surtout ses descriptions plus ou moins exotiques semblant mieux adaptées aux têtes légères du sexe faible... En quelque sorte un signe de bonne éducation voire un art d'agrément, comme le montre fort bien Flaubert disant de son héroïne Emma Bovary : « Élevée au couvent, chez les ursulines..., elle savait en conséquence la danse, la géographie, ... faire de la tapisserie et toucher du piano... ». Que les géographes ici présents me pardonnent : c'est peu à peu seulement que leur discipline devait trouver sa place légitime, à côté de l'Histoire dont elle apparut longtemps comme une sœur cadette. Dans quelles conditions ?

On connaît souvent mal, avouons-le, l'évolution de l'enseignement et de son contenu. Nous avons pourtant la chance d'avoir, à Rouen même, la présence décentralisée du Musée National de l'Éducation. Grâce à son actif directeur Serge Chassagne, j'y ai trouvé d'utiles renseignements dans un ouvrage aussi précieux que méconnu, le grand *Dictionnaire* de Ferdinand Buisson, rédigé il y a un siècle et que l'historien Pierre Nora, dans un livre récent, n'hésite pas à qualifier de « lieu de mémoire » de notre pédagogie. Ainsi y apprend-on qu'après la loi Falloux, de 1850, qui introduisait la Géographie comme matière facultative, c'est seulement Victor Duruy, en 1867, qui en décréta l'obligation dans l'enseignement primaire. Restait à l'appliquer, et ce ne fut pas aisé. En 1882, Schrader — dont le nom, associé à celui de son collègue Gallouëdec, sera popularisé par un célèbre *Atlas* — commence par ces mots l'article « Géographie » du *Dictionnaire pédagogique* de Ferdinand Buisson : « Jusqu'à une époque récente, l'enseignement de la Géographie a été très négligé en France : on le donnait peu et mal... » Et de chercher « pourquoi la Géographie est désagréable à tous ceux qui l'apprennent et pourquoi, dès qu'ils ne sont plus forcés de l'apprendre, ils la rejettent comme l'estomac rejette une nourriture inassimilable... » Singulière autocritique ! Mais sévérité en partie justifiée par une conception alors purement énumérative de la Géographie, qui devait marquer longtemps les esprits. De même que, pour beaucoup, l'Histoire, « c'est les dates », la Géographie, dans l'opinion commune, c'était savoir par cœur la liste des départements et de leurs sous-préfectures...

C'est en fait la Troisième République qui va voir la Géographie, progressivement émancipée du droit d'aînesse de Clio et, surtout, complètement renouvelée dans sa conception, trouver enfin sa place dans les programmes éducatifs comme dans la recherche universitaire. L'élan est donné paradoxalement par la défaite de 1870-1871. « C'est l'instituteur allemand qui a gagné la guerre », affirmèrent certains. L'instituteur, c'est-à-dire l'instruction, la science allemande, et notamment la Géographie, en honneur au pays des Humboldt et Ritter, alors que nos généraux, à ce qu'on prétend, ne savaient pas correctement déchiffrer une carte. Dès lors, le renouveau géographique en France aura sa place dans le relèvement patriotique du pays. Dès 1872, le ministre de l'Instruction Publique, Jules Simon, prescrit l'établissement de programmes de Géographie pour l'enseignement secondaire. Voilà celle-ci pleinement reconnue, valorisée par la conscience désormais aiguë du territoire national et de ses frontières, sans parler des promesses qu'offre la colonisation ; la voilà discipline à part entière, avec ses programmes officiels et ses manuels. Au célèbre « Petit Lavisse » des écoles primaires, véritable histoire sainte de la République, s'adjoindra ainsi une « Géographie de la France et de son Empire », ouvrage qui, pour rester un peu une nomenclature, n'en innove pas moins par ses cartes et ses illustrations. Avançons un peu dans le temps et, dans les lycées, auprès de l'intangible « Malet-Isaac », nous trouvons, pour rester dans la production Hachette, le presque aussi inévitable « Demangeon » dont en particulier le volume de première sur la France, par l'inspecteur général François, allait durablement prendre figure de classique jusqu'aux renouvellements des années 1960 auxquels François Gay, justement, devait contribuer dans la collection de manuels dirigée par son collègue Journaux.

Ce qu'il faut retenir, c'est que ce développement de l'enseignement géographique s'est opéré dans une liaison étroite avec celui de l'Histoire, lien longtemps exprimé par l'unicité du concours d'agrégation, la scission sur ce plan ne s'étant opérée qu'en 1942, à l'initiative du ministre (et historien) J. Carcopino. Deux disciplines distinctes donc, mais que dispense un même professeur ayant reçu cette double formation. Était-ce une bonne, ou une mauvaise solution ? L'idée que je voudrais défendre est que ce couple Histoire-Géographie, uni dans le respect de ses différences, a été dans le passé et peut être encore à l'avenir une richesse fondamentale de notre enseignement comme de notre recherche. J'y vois une des raisons du long succès de l'école géographique française dont les travaux, jusqu'à une date récente, s'appuyaient volontiers sur de fortes bases historiques au point que plus d'un, le recul aidant, est devenu

tout simplement livre d'Histoire. Je n'oublie pas les influences en sens inverse, tout aussi fécondes, et ce que doivent à la Géographie de grandes synthèses comme celle d'un Braudel sur « La Méditerranée » ; mais c'est le premier cas, celui d'une Géographie humaine (la seule évoquée ici) attentive aux enracinements historiques que je développerai.

L'éveil de cette discipline dans notre pays est inséparable d'un nom : celui de Vidal de la Blache qui, jusqu'à sa mort en 1918, par ses écrits, son enseignement, son influence, s'affirmera comme l'inspirateur de la nouvelle école géographique française. Sait-on pourtant que ce maître illustre n'est venu qu'assez tard à la Géographie, après une thèse préparée à l'École d'Athènes sur « Hérode Atticus » ? Sait-on que vingt ans après, il écrivait encore des ouvrages historiques, par exemple sur Marco Polo ? L'un des grands enseignements de Vidal de la Blache, c'est que l'environnement physique ne détermine pas le milieu de façon absolue. La nature, certes, impose ses conditions, mais l'homme n'en est jamais esclave, ce qui oblige à prendre en compte les facteurs historiques et replace les phénomènes géographiques (songeons aux paysages agraires) dans toute une évolution, en attendant — plus tard — d'ouvrir les horizons d'une prospective. Dès lors on ne s'étonne pas que le fameux *Atlas* Vidal de la Blache soit autant historique que géographique ; ni que son admirable « Tableau de la Géographie de la France », par lequel s'ouvre très significativement en 1903 la grande *Histoire de France* dirigée par Ernest Lavisse, s'appuie presque autant sur les enseignements du passé que sur les données naturelles.

Comme le souligne André Meynier dans son *Histoire de la pensée géographique*, l'influence, le prestige de Vidal de la Blache ont permis l'émancipation complète de la Géographie : finie l'obligation de rédiger des thèses sur « les frontières de l'Empire romain » ou, comme ce fut le cas pour Lucien Gallois en 1890 encore, sur « Les géographes allemands de la Renaissance ». Mais grâce à lui toujours, l'éclosion d'une vraie Géographie s'est opérée sans perdre le contact avec l'Histoire. J'en veux pour preuves toutes ces monographies, grand succès de l'école française du premier XX^{e} siècle dont un Demangeon, en 1905, avait donné l'exemple, qui pour mieux mettre en évidence la personnalité d'une région ou d'une ville s'appliquèrent à mettre en liaison constante les données physiques et les héritages humains. De nombreux exemples en pourraient être pris. Je choisirai celui de géographes qui, dans leurs travaux universitaires, ont su se révéler de véritables historiens de la Normandie.

Voici d'abord Jules Sion, publiant en 1909 un ouvrage qu'on utilise encore : *Les paysans de la Normandie orientale. Étude géographique*. Relisons son avant-propos, très révélateur d'une problématique : certes, dit-il d'abord, « c'est à un point de vue géographique qu'on s'est placé dans cette étude d'économie agraire. La Géographie n'est-elle pas essentiellement l'analyse des rapports qui lient tout organisme au milieu physique ? » Mais, poursuit-il, « cette étude eût été incomplète si elle se fût bornée au présent, car les adaptations de l'activité humaine aux lois naturelles se renouvellent sans cesse et varient selon l'état de la civilisation ». L'Histoire, on le voit, reprend tous ses droits et l'auteur nous annonce qu'il privilégiera trois stades dans son analyse, « le XIII^e^ siècle, le XVIII^e^ et le moment présent ». Ce qui ne l'empêchera pas d'évoquer aussi les autres époques, notamment dans les pages qu'il consacre à l'ancien pays des Calètes et à son peuplement. Dans ce parti nettement historico-géographique, J. Sion évite toutefois de mélanger les genres. Et si d'une période à l'autre les chapitres se font écho (l'industrie rurale, la conquête du sol, technique et production agricole, propriété et exploitation), ils n'en sont pas moins distincts, passé et présent se trouvant toujours séparés. Au point qu'on peut sans peine compter les pages consacrées à l'un et à l'autre : exactement 207 pages pour les périodes anciennes, et 208 pour le présent... L'équilibre, on le voit, est parfait entre l'Histoire et la Géographie, et il en serait de même pour l'énumération des sources, riches en manuscrits anciens ou études érudites sur les siècles passés.

Second exemple, J. Levainville avec son *Rouen, étude d'une agglomération urbaine*, paru en 1913, dont il faut d'abord souligner le caractère novateur. La Géographie urbaine, en effet, restait dans les limbes et Vidal de la Blache lui-même, dans son *Tableau* célèbre, n'accordait que cinq pages à Paris, une demie à Bordeaux, et quatre lignes à Toulouse... Levainville est donc un pionnier, même si l'on cite plus fréquemment l'étude de R. Blanchard sur Grenoble, publiée juste un an avant. Pionnier, mais non moins fidèle à la perspective historique : ses sources, exactement comme celles d'une thèse d'Histoire, commencent par les manuscrits des Archives Nationales ou départementales ; séries économiques sans doute, mais tout aussi bien fonds ecclésiastiques, registres des tailles ou rapports d'intendants ; la carte d'État-Major bien sûr, mais tout autant le *Livre des Fontaines*, Belleforest ou les plans terriers. Des 356 titres de sa bibliographie, pratiquement la moitié présentent un caractère historique, signés de l'abbé Cochet, de Charles de Beaurepaire, Eustache de la Quérière, Léopold Delisle et autres grands érudits du siècle der-

nier. Face au problème que soulève la coexistence dans l'exposé de données présentes et passées, Levainville opte pour une solution opposée à celle de Sion : pas un chapitre dans son livre qui ne mêle étroitement les apports historiques aux considérations géographiques, et cela dès l'introduction. Si celle-ci commence par une référence à Ratzel, le grand géographe allemand du XIXe siècle, c'est pour invoquer aussitôt Strabon et l'antique *Histoire de Rouen* de Farin. Prenons le premier chapitre : la Seine. Conditions nautiques, régime du fleuve, rien de plus technique apparemment. Pourtant Levainville ouvre son propos par une longue citation de Gomboust, ingénieur du roi en 1655 ; trois pages plus loin, un savant profil hydrographique de la Seine maritime voisine avec une description du fleuve au XIIe siècle tirée du Cartulaire de Jumièges... De même l'étude de la crue toute récente de 1910 est mise en parallèle avec les précédents depuis le XVIe siècle... Que dire alors des chapitres sur le site urbain, qui font appel à Jacques le Lieur ou au médecin Lepecq de la Clôture ! Avec les transports, on remonte aux voies romaines, et c'est toute l'histoire de la Seine navigable qui nous est retracée, tandis que le chapitre « Évolution industrielle » part des drapiers rouennais du XIIIe siècle... N'excluons pas certaines faiblesses dans la démonstration, ni certain flou dans les références d'archives. Jamais cependant la synthèse des deux disciplines et de leurs apports respectifs n'aura été aussi complète que dans cette magistrale étude ; jamais la « forme d'une ville », pour reprendre un titre récent de Julien Gracq, lui-même — on l'ignore souvent — professeur d'Histoire et Géographie, ne sera aussi bien apparue comme le fait conjugué des constantes naturelles et de l'évolution historique.

Avançons dans le temps : un demi-siècle après ces deux maîtres livres, n'est-ce pas encore dans leur lignée que se situent des thèses comme celle d'André Vigarié sur *Les grands ports de commerce de la Seine au Rhin*, qui nous retrace entre autres l'évolution portuaire de Rouen et du Havre depuis cent ans ? Ou comme l'étude du regretté Henri Elhaï sur la propriété citadine en Haute-Normandie, fondée sur un dépouillement comparé du premier cadastre, vers 1820, et de celui des années 1960 ? Aujourd'hui pourtant, de telles études se font rares. La vague du quantitatif, l'engouement pour la modélisation, les séductions de la prospective font paraître désuet le patient travail d'archives ou de bibliothèques de nos géographes-historiens. En même temps, de sérieux tiraillements apparaissent dans le vieux couple constitué par nos deux disciplines. Non pas dans l'enseignement primaire, où il a pratiquement disparu, ni dans le secondaire où on l'a fusionné dans un magma de « Sciences

humaines », mais, c'est plus grave, au niveau universitaire. Beaucoup, ici, trouvent le rapprochement très artificiel entre une Histoire qu'ils jugent « littéraire » et une Géographie qu'ils veulent « scientifique ». Et de se rapprocher qui des géologues, qui des botanistes ou des économistes. Fort bien ; mais mesure-t-on qu'ainsi on s'achemine, par-delà le divorce avec les historiens, vers l'éclatement de la Géographie elle-même, écartelée entre des disciplines plus spécialisées ?

Pierre George a défini la Géographie comme « l'étude globale et différentielle de tout ce qui conditionne et de tout ce qui intéresse la vie des diverses collectivités humaines ». Son domaine sera moins l'étude approfondie de chacune des sciences ainsi impliquées que celle de leurs liaisons, afin de synthétiser les données rassemblées par d'autres chercheurs, du géologue à l'historien ; un historien, d'ailleurs, dont aujourd'hui le champ d'investigation s'est singulièrement accru, rejoignant les curiosités des géographes et poussant jusqu'au « temps présent ». Est-il dès lors bien opportun de procéder à une séparation ? Comme n'importe quel couple, celui que forment les deux disciplines sœurs n'échappe pas aux crises ni aux tensions. N'oublions pas pourtant tout ce qui les unit, ni tout ce qu'elles représentent : avec l'Histoire, qui nous fait percevoir l'évolution, et la Géographie qui nous découvre le monde actuel, n'avons-nous pas, Temps et Espace, les deux dimensions conjointes de l'Univers ? Quelle meilleure ouverture pourrions-nous trouver sur un présent toujours en devenir ?

Roman et Cinéma

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. Jean DELANNOY

COMME MEMBRE ASSOCIÉ

(22 mars 1986)

Je n'aime pas le mot « remerciement » à cause de son ambiguïté. Ne dit-on pas « remercier » quand on met quelqu'un à la porte ?

Dans mon cas, c'est plutôt le contraire : vous m'avez accueilli et d'une façon telle, que j'en ressens une profonde gratitude.

Si je dois cette faveur à la proximité de ma nouvelle demeure : tant mieux !

Si c'est à cause de ma longue carrière : tant mieux !

Si c'est à cause des deux, deux fois tant mieux !

Avant tout, sachez que je suis fier de faire partie de votre Académie, et que la ville de Rouen m'est particulièrement chère, puisqu'elle est le berceau de ma famille maternelle.

C'est la première fois, m'a-t-on dit, que l'Académie de Rouen accueille un cinéaste. Il est vrai que le cinéma — qui est dans sa 92e année — est un art jeune. Le 7e, paraît-il... Mais sans doute pas le dernier. L'Audio-visuel nous réserve des surprises dans les années qui viennent. Espérons que ce seront de bonnes surprises !

L'Académie de Rouen fait donc œuvre d'avant-garde en recevant un auteur de films.

Je vais essayer d'en être digne en vous parlant des rapports qui existent entre la littérature et le cinéma.

Auparavant, permettez-moi d'exprimer ce qu'on pourrait appeler mon acte de foi cinématographique.

Dans ma jeunesse, une œuvre d'Edmond Rostand m'a beaucoup exalté : *Chantecler*. Dans cette pièce, qui passait alors pour une œuvre d'avant-garde, un vers me semblait résumer l'engagement que je souhaitais donner à ma vie, comme à l'Art que je choisirais plus tard, sans envisager encore le Cinéma.

Chantecler, tenant la faisane serrée contre sa poitrine, croit, par son chant, faire lever le soleil. Emporté par l'amour et la foi qu'il a dans son œuvre, il s'écrie : « Et quand le ciel est gris, c'est que j'ai mal chanté ! ».

Cette idée relève évidemment d'une illusion et d'un certain orgueil, mais comment ne pas croire aux signes du destin quand on joue sa chance au jour le jour. Il suffit de si peu de chose pour capter, ou pour lasser l'intérêt du public. Un succès, comme un échec est toujours un malentendu. Personne n'a jamais pu prédire l'un ou l'autre, en dépit des pronostiqueurs professionnels.

C'est ainsi que producteurs et financiers croient se payer les escarpins de la réussite en chaussant toujours les mêmes sabots. Dès qu'une vedette remporte un succès, vite, on reprend les mêmes et on recommence. Ça marche une fois, deux fois. En général, la troisième fois, il y a un fléchissement très net. On n'en tient pas compte et la quatrième fois, on perd tout ce qu'on a gagné les fois précédentes. C'est classique et presque inéluctable.

Alors, pourquoi ne pas suivre son inspiration et chercher à se remettre chaque fois en question, en se renouvelant. C'est le sens que je donne à l'éclectisme de mon œuvre qui a si souvent dérouté les critiques.

D'où cette conscience aiguë que j'ai de mes responsabilités vis-à-vis de ma propre évolution, en choisissant toujours de nouveaux sujets.

« Et quand le ciel est gris, c'est que j'ai mal chanté ».

⁂

Un jour, Jean Gabin, questionné par un journaliste qui lui demandait quelles étaient, à son avis, les trois conditions pour faire un bon film, répondit : « Premièrement une bonne histoire, deuxièmement une bonne histoire, troisièmement une bonne histoire... »

Faisant abstraction de sa personnalité exceptionnelle et de sa popularité, Gabin savait par expérience que le meilleur comédien du monde, ou le plus talentueux réalisateur, ne peut sauver un mauvais scénario.

Un bon film, c'est, avant tout, une bonne histoire. Encore faut-il s'entendre sur ce qu'on appelle une bonne histoire dans la perspective d'une transposition cinématographique.

Alexandre Astruc, écrivain et scénariste de talent, qui fut aussi réalisateur, a inventé l'expression : « La caméra-stylo », donnant à entendre que l'Art cinématographique est avant tout une écriture en images.

C'est vrai. Mais cette écriture spécifique n'est pas celle d'un scénariste, ou d'un adaptateur. Elle est celle du *réalisateur* qui peut être, de surplus, l'auteur du scénario ou de l'adaptation, mais pas obligatoirement. La caméra-stylo, dans l'esprit d'Astruc, sert à écrire ce qu'on appelle, en jargon cinématographique, le « découpage » qui reproduit, par anticipation et dans ses moindres détails, le film tel qu'il sera une fois terminé.

Le découpage est l'œuvre exclusive du réalisateur, un peu comme sont les épures de l'architecte.

Le découpage c'est, à la fois, une partition, un livret, un cahier des charges, un journal de bord, mais avant tout une description détaillée des images et des paroles qui se succèdent au cours du film.

La durée, l'importance et l'ordre de la réalisation, le montage et le coût du film, dépendent exclusivement de cette écriture préalable qui fait foi dans toutes les circonstances, aussi bien à l'égard des collaborateurs artistiques et des interprètes, que vis-à-vis des producteurs et même des compagnies d'Assurances.

Faut-il obligatoirement adapter des romans ? Certainement pas. On peut réaliser d'excellents films d'après des scenarii originaux, sur des thèmes neufs qui ne doivent rien à la littérature. Mais c'est rare...

Pourquoi ? Parce qu'il faut que le développement du thème soit à la hauteur de l'inspiration et c'est là que, bien souvent, commencent les difficultés.

C'est le cas de beaucoup de débutants qui se figurent avoir une idée neuve et qui se trouvent bien embarrassés quand il s'agit de la développer.

Le plus sage est alors, pour eux, de s'adjoindre un ou plusieurs collaborateurs de métier qui porteront un œil neuf sur le sujet et, le nourrissant de leur propre expérience, en feront une transposition de qualité, écriront des dialogues en fonction des interprètes choisis. Le choix des interprètes, *avant* d'écrire le film, est d'une importance capitale. On ne fait pas parler Yves Montand comme on fait parler Serrault ou Claude Brasseur. Pierre Fresnay ne parlait ni ne jouait comme Jean Gabin, ou Harry Baur, ou Jouvet. Et pourtant, chacun d'eux était capable d'interpréter, à sa manière, le même personnage.

Jean Gabin a eu, pendant des années, pour dialoguiste attitré Michel Audiard, qui n'était pas ce qu'on peut appeler un *constructeur* d'histoires, mais excellait à mettre en bouche de l'interprète des répliques paraissant jaillir spontanément de sa nature.

Henri Jeanson a fait de même pour Jouvet et le célèbre « Atmosphère » dans *Hôtel du Nord* est du meilleur Jeanson. Mais c'était un mot conçu pour être dit par Arletty, personne d'autre...

Cette réunion de co-auteurs de talent fait la réussite des films, à la condition expresse que le réalisateur garde la haute main sur ce travail en commun, qu'il l'inspire, qu'il le dirige dans le sens qu'il a choisi.

C'est dans cette phase de l'élaboration de l'histoire que le réalisateur doit se montrer vigilant et tenir le cap au milieu d'avis souvent contradictoires. Sa position dominante lui fait un devoir de modifier, d'accepter ou de refuser, selon sa conception personnelle, les propositions de ses collaborateurs.

Les plus grands réalisateurs en sont là, de Fellini à Losey, de Bergman à Visconti, de John Ford à Hitchcock. Chacun fait appel à un ou plusieurs scénaristes éprouvés, qui ont l'habitude de travailler avec lui et d'épouser sa vision des choses. Quelle que soit la source d'inspiration, qu'il s'agisse d'une idée originale ou de l'adaptation d'un roman connu, on dit : un film de Feyder, un film d'Hitchcock, un film de Carné, un film de Visconti ou d'Antonioni, car, les uns comme les autres ont marqué leur œuvre de leur personnalité et lui ont imposé leur style. C'est l'objet même du découpage où se concentre toute la création du réalisateur.

Un jour que j'expliquais cette évidence à un journaliste,

il me dit : « Mais quelle preuve matérielle avez-vous de ce que vous appelez votre écriture avant que le film ne soit réalisé ? ».

Et je lui montrai deux rangées de ma bibliothèque où s'alignaient quarante épais volumes de grand format. C'était les découpages que j'avais écrits pour réaliser les quarante films de ma carrière — ils sont aujourd'hui quarante-sept. Et je lui ouvrai l'un d'eux, au hasard, où étaient décrits dans leurs moindres détails, tous les plans et tous les dialogues du film, tous les mouvements de la caméra, toutes les indications scéniques, tous les sentiments éprouvés par les personnages, toutes les nuances du jeu des acteurs, toutes les interventions musicales, le genre des décors, les moindres accessoires. Et je lui dis : voilà mon écriture, personne d'autre que moi n'y a mis la main et si telle ou telle façon de dire les choses sont d'Henri Jeanson ou d'Aurenche et Bost, ou d'Alphonse Boudard, c'est à mon instigation et pour répondre à ma dramaturgie personnelle qu'ils ont écrit leurs dialogues. Si la qualité de tel ou tel décor a particulièrement frappé les spectateurs, c'est bien entendu au décorateur qu'on le doit, mais c'est aussi parce que je lui ai imposé une optique et un style.

Lorsque Sacha Guitry, auteur dramatique à succès, devenait cinéaste, il se souciait fort peu des images. Admirable jongleur du verbe, il s'entourait de quelques techniciens éprouvés qui l'empêchaient de commettre de trop grosses erreurs. Il faisait le désespoir des opérateurs et des décorateurs par une incompétence cinématographique qu'il cultivait avec complaisance. Je citerai un mot de lui que m'a rapporté son chef-opérateur : à la fin d'une scène de huit minutes tournée sans interruption, pendant laquelle les personnages, en rang d'oignons, échangeaient des répliques brillantes, l'opérateur pour qui tout n'avait pas marché comme il convenait pendant ce marathon verbal, réclama une autre prise ou, à défaut, un plan de coupe, pour sauver la situation. Pour toute réponse, Sacha se tournant vers sa scripte, lui demanda de sa voix onctueuse et bien timbrée : « Mademoiselle, a-t-on dit tous les mots ? — Oui, Monsieur ». Sacha fit alors un geste d'évidence à son opérateur désarmé.

Que de digressions, direz-vous ! Mais comment faire comprendre en quoi consiste la transposition d'une œuvre littéraire au cinéma, sans parler du maître d'œuvre de cette opération : le réalisateur...

L'adaptation d'un roman, surtout si c'est une œuvre majeure de la littérature, exige plus d'humilité et plus de rigueur qu'un scénario original.

Il m'est arrivé d'écrire des histoires personnelles et de les réaliser. J'avais, bien entendu, une conception précise du sujet et n'éprouvais aucune difficulté à le mettre au point avec un collaborateur qui jouait le rôle d'entraîneur. Il me renvoyait la balle, comme au tennis. De ses coups, voire de ses conseils, dépendait la qualité de mon propre jeu.

Chaque livre est un cas.

Il y a les petits romans et il y a les grandes œuvres, qui peuvent présenter le même intérêt cinématographique selon l'envie que l'on ressent de les porter à l'écran.

On peut aimer profondément un roman, admirer son auteur, et n'y pas voir un film. On peut lire une histoire qui semble toute écrite pour le cinéma et qui vous laisse indifférent.

Combien d'amis bien intentionnés vous conseillent de lire tel ou tel livre, en vous disant : « C'est très cinéma. On croirait voir un film ».

Vous lisez et vous ne trouvez rien qui rejoigne vos préoccupations.

Car un film est un engagement de soi-même, qu'il ait été inspiré par une anecdote, un fait divers, ou un roman de 500 pages.

Pourquoi le cinéma fait-il si souvent appel au roman ? Parce que le roman impose un choix immédiat et délibéré.

Un roman est une œuvre achevée. On peut l'aborder dans sa totalité et le ressentir dans ses moindres détails. Et ce qui est plus important, y retrouver ses propres rêves.

Quand un cinéaste décide d'adapter un roman, c'est qu'il y voit l'occasion de transposer les sentiments qu'il éprouve à travers une situation et des personnages auxquels il s'identifie. C'est, à la fois, passionnant et terriblement angoissant, parce que l'on se dit : « Il faut que je sois à la hauteur du livre ». Il ne suffit pas de l'aimer, il faut encore le mériter.

C'est valable pour un petit livre comme pour un grand, avec cette différence que les petits romans nécessitent beaucoup plus d'imagination parce qu'il s'agit de les sublimer, voire d'en modifier complètement la texture. On n'est pas tenu d'en respecter la forme ni même l'esprit dès lors qu'il faut se montrer

supérieur à celui qui l'a écrit. Le roman devient alors un simple prétexte.

Mais le roman célèbre ? Celui qui a laissé un souvenir impérissable. Celui-là, il importe de ne pas en dénaturer le fond. Trahir un beau roman sous prétexte de le porter à l'écran est un jeu dangereux.

Une anecdote que l'on raconte en Angleterre illustre assez bien, sur le mode humoristique, ce genre d'inconséquence : un scénariste apporte un jour à un producteur une adaptation d'*Hamlet*. L'ayant lue, le producteur, aussi ignorant qu'il soit, se montre surpris : « Vous êtes sûr, dit-il au scénariste, que c'est *Hamlet* de Shakespeare ? — Oh ! vous savez, répond l'autre, Shakespeare avait bien du talent, mais il est passé à côté de choses charmantes »...

L'histoire est un peu grosse, mais elle a, hélas, un fond de vérité. Le cinéma connaît ce genre de trahison et, peut-être l'avez-vous remarqué, le théâtre en fourmille aujourd'hui. C'est incroyable le nombre de metteurs en scène de théâtre qui se font la main, ou plutôt s'essuient les pieds, sur les grands classiques, sous prétexte d'en moderniser la présentation.

Mais revenons au cinéma.

On imagine facilement qu'il doit régner une entente profonde entre ces talents divers qui s'associent un jour pour développer un scénario ou adapter un roman. Un goût identique pour l'essentiel, une confiance réciproque sont indispensables afin que chacun ait le droit de discuter librement et d'apporter le meilleur de lui-même.

Je pense, en particulier, à deux scénaristes avec qui j'ai plusieurs fois collaboré et qui ont formé, pendant des années, l'équipe la plus prestigieuse du cinéma français : *Jean Aurenche et Pierre Bost*.

C'est avec eux que j'ai adapté, entre autres *La Symphonie Pastorale*, *Dieu a besoin des hommes*, *Chiens perdus sans colliers*, *Les Amitiés particulières*. Quatre sujets inspirés par des romans célèbres. Pierre Bost étant mort, c'est Jean Aurenche et Jacques Prévert qui m'ont aidé à adapter *Notre-Dame de Paris*.

C'est d'un ancien roman de Pierre Bost, *Mr Lamiral va bientôt mourir*, que Bertrand Tavernier a tiré récemment ce très joli film : *Un dimanche à la campagne*.

Pour ceux qui ne connaissent pas le livre de Pierre Bost, je peux leur assurer que l'adaptation qu'en a faite Tavernier est très fidèle au roman, et que le charme du film vient justement de ce respect de l'œuvre initiale.

Le livre de Pierre Bost, quasiment inconnu, est devenu « un film de Bertrand Tavernier » et ce titre n'est pas usurpé. Pierre Bost vivant l'aurait entièrement approuvé.

De même Radiguet aurait aimé l'adaptation du *Diable au corps*, écrite justement par les mêmes Aurenche et Bost, alors que presque toutes les scènes du film n'existent pas dans le livre.

Vous vous demandez sans doute ce que devient l'auteur du roman au cours de la transformation de son œuvre en film et pourquoi ne fait-il pas partie de l'aventure ?

La plupart du temps, le romancier s'y refuse. Il se contente de faire confiance au réalisateur choisi. Parfois, il stipule dans son contrat avec le producteur que l'esprit du livre devra être respecté. Restriction tout à fait platonique. Le producteur ne veut pas courir le risque, au départ, d'un recours éventuel de l'auteur au cas où l'adaptation de son livre ne lui plairaît pas.

Mais la vraie raison n'est pas là. Le romancier ne tient pas à exercer un métier qu'il ne connaît pas. Il a conscience que sa conception est littéraire, que son écriture est livresque. Il s'est engagé à fond dans un moyen d'expression qui est le sien et où il est passé maître. Le passage à un autre mode d'écriture lui échappe.

J'ai un exemple personnel qui est assez typique de ce genre de conflit :

Au moment d'entreprendre l'adaptation de *La Symphonie Pastorale*, j'apprends qu'André Gide voudrait y participer. Je ne refuse jamais, à priori, ce genre de vélléités et je dis à Gide : « Allez-y ! ».

A quelque temps de là, Gide me lit un début d'adaptation. C'était, à peu de chose près, la continuité du roman. Ses dialogues étaient dans ce style que l'on connaît : littéraire et recherché. Il avait étiré des scènes du livre que j'avais, à l'avance, décidé de supprimer ; notamment, je m'en souviens, des échanges précieux entre le pasteur et le médecin... Bref, c'était tout, excepté un film, et le suspense psychologique qui est à la base de la dramaturgie cinématographique en était totalement exclu.

Je lui dis mon sentiment avec ménagement, mais de façon très nette.

Il réfléchit et me dit : « Oui, vous avez raison, je n'y connais rien » et il ajouta : « C'est ce que m'a dit Marc Allégret » (Marc était un réalisateur de talent qui passait pour son neveu...)

C'est ainsi que Gide renonça à poursuivre l'adaptation de son œuvre à l'écran. Il partit sur le champ pour un voyage de plusieurs mois en Tunisie.

On a raconté, à cette époque, qu'il y avait une brouille entre nous. C'est inexact, témoin cette dédicace que Gide m'écrivit sur son livre, après avoir vu le film : « En sortant de la projection d'hier, 26 mai, j'ai plaisir à inscrire mon nom près de celui de Jean Delannoy sur ce *petit* livre qui fut pour lui prétexte et occasion d'une si belle réussite et tout cordialement, André Gide ».

Cette froide lucidité d'un grand écrivain honnête avec lui-même était à citer.

Comme je suis heureux de citer l'exemple de Jean Cocteau qui fut heureux de suivre, au jour le jour, la réalisation de *L'Éternel Retour* et dont la présence était réconfortante. Mais Cocteau, merveilleux touche-à-tout, avait déjà fait des films d'avant-garde. Il connaissait la musique, si j'ose dire, et *L'Éternel Retour* était une transposition très libre du mythe de Tristan et Yseult que l'on avait, si j'ose dire, concoctée ensemble.

Le cas de Cocteau est unique et neuf fois sur dix les romanciers ne tiennent pas à se mêler d'adapter leur œuvre à l'écran. Simenon va plus loin. Il ne veut même pas voir le film terminé. Il a fait pour moi une exception en assistant à la première de *Maigret tend un piège* où il a particulièrement apprécié l'interprétation de Gabin, « le meilleur Maigret que l'on puisse trouver » — et vous savez s'il y en a eu, en français, en anglais, et même en japonais !

***

Nous voici cette fois au cœur du sujet : scénario original ou roman ?

Examinons ce qui se passe aujourd'hui : un jeune, qui veut faire un film, écrit un scénario en partant d'une idée originale. Si cette idée plaît à un producteur — ce qui peut arriver, mais qui n'est pas obligatoirement un critère de qualité —, ce jeune homme se lance bravement dans l'aventure.

Très vite il se rend compte que le plus gros travail reste à faire : adaptation, dialogues, conception scénique, dramatique, musicale et pour finir, le « découpage » qu'il assumera seul.

S'il n'a pas les moyens de s'adjoindre un scénariste, ou s'il a la prétention de faire tout par lui-même, il va se mettre au travail. C'est-à-dire qu'il va perdre toute possibilité d'auto-critique. Valéry écrit très justement : « Il n'y a que l'esprit critique qui

crée ». Mais notre jeune homme n'a sans doute pas lu Valéry et il pense venir à bout de tout. Qu'arrive-t-il ? La plupart du temps, il devient son propre bourreau.

Combien de fois l'on se dit, en voyant certains films : il y avait au départ un bon sujet, et puis, tout cela se perd en chemin, comme une source en terrain sablonneux. Le public fait des efforts pour comprendre l'histoire. Il ne sait plus qui est qui, si c'est une tragédie ou un polar, un drame ou une gaudriole... Et pourtant, il y avait au départ une bonne idée, mais elle a été mal développée.

Résultat : deux films sur trois, réalisés à partir de scénarii originaux, sont des fiascos. Et c'est grave pour ceux qui débutent. Non seulement, ils perdent la confiance des financiers, mais ils perdent aussi confiance en eux-mêmes.

Je pense, en particulier, à un cas exemplaire : il y a une dizaine d'années, un jeune réalisateur de talent, Jean Eustache, avait réussi à faire son premier film sur un scénario personnel. Cela s'appelait *La Maman et la Putain*.

L'œuvre était à ce point intéressante qu'elle avait été sélectionnée pour le Festival de Cannes. Je faisais, cette année-là, partie du jury en compagnie de François Nourissier. La Présidente était Ingrid Bergman. Elle n'était pas particulièrement sensible au film d'Eustache. Nourissier et moi, nous l'aimions pour une foule de qualités qui auraient méritées d'être plus rigoureusement écrites, mais qui dénotaient un tempérament et un talent indiscutables.

Le film durait trois heures quarante. Nous l'avions défendu contre vents et marées, si bien qu'il a finalement reçu le Prix spécial du Jury, une récompense aussi importante que la Palme d'or.

Joie d'Eustache qui ne s'y attendait pas.

Le film est sorti en public après bien des vicissitudes. Les exploitants ont horreur des films trop longs. Ils les empêchent de faire cinq séances dans la journée... Et puis, il n'y avait pas de vedettes. Si bien que, malgré sa récompense à Cannes, le film, mal sorti, mal présenté, n'a pas eu le succès qu'on pouvait espérer, sauf auprès d'un public restreint d'initiés, ce qui ne suffit pas à amortir son prix de revient, même quand le film n'a pas coûté bien cher.

Jean Eustache est resté longtemps sans tourner. Son second film n'a pas eu un meilleur sort.

Quatre ans après son succès à Cannes, désabusé, meurtri, Jean Eustache s'est suicidé...

Cas extrême, direz-vous.

Pas tellement, quand on sait quel engagement moral et matériel représente la réalisation d'un film.

Je me suis toujours dit que si Jean Eustache s'était adjoint un bon scénariste, il aurait peut-être gagné la partie. D'abord, il lui aurait fait sûrement comprendre que son sujet ne méritait pas 3 heures 40 d'attention.

Les jeunes gens qui passent par l'Institut des Hautes Études Cinématographiques — l'I.D.H.E.C. en abrégé — commencent à être conscients des difficultés auxquelles ils s'exposent en choisissant ce métier. Président, depuis douze ans, de cet Établissement, j'en parle en connaissance de cause.

En dehors de la technique qu'ils apprennent pendant leurs trois ans d'études, nous nous efforçons de préparer ces jeunes gens aux réalités du lendemain. Au cours de leur 3e année, chacun des 25 élèves de la promotion sortante fait *son* film sur un sujet choisi et écrit *par lui*. Film d'auteur, comme on dit, d'une durée de 25 à 30 minutes. On met tout à leur disposition : studios, interprètes, matériel, pellicule, caméras, salles de montage, auditorium d'enregistrement, laboratoire... Tout... Ils sont complètement libres, à condition de rester dans une enveloppe budgétaire, relativement importante, mais la même pour tous. A eux de se débrouiller. Cela coûte cher à l'État. Former un cinéaste à l'I.D.H.E.C. coûte plus cher que de former un commandant de bord pour avion supersonique.

Dix de ces vingt-cinq films annuels font preuve d'indiscutables qualités d'imagination, d'invention, de sens dramatique. Dix films sur vingt-cinq. C'est plutôt encourageant.

Que deviennent ces dix cinéastes privilégiés à leur sortie de l'I.D.H.E.C. ? Comme tous les autres jeunes, ils cherchent du travail. Munis d'un beau diplôme, certains réussissent à faire un stage d'assistant. La Télévision leur ouvre parfois ses portes ou bien, ils végètent dans des occupations subalternes en attendant des jours meilleurs. Quand l'un d'eux réussit à trouver un producteur, si son film remporte un certain succès, il a une chance de récidiver. S'il échoue, il attend une nouvelle occasion, beaucoup plus problématique cette fois. Le nombre des anciens élèves de l'I.D.H.E.C. qui changent de métier après un film, ou même avant d'en avoir réalisé un seul, est considérable.

Et pourtant, comment déconseiller à des jeunes qui aiment le cinéma et qui ont l'ambition de faire un métier qui les passionne et qui leur a valu d'être sélectionnés au départ parmi cinq cents postulants et de faire ensuite trois ans d'études,

comment leur déconseiller de tenter leur chance ? Surtout quand ils savent que de grands cinéastes sont sortis de l'I.D.H.E.C. qui s'appellent : Louis Malle, Alain Resnais, Claude Sautet, Michel Lang, Jean-Christophe Averty, Costa Gavras, Robert Enrico, Yves Boisset, François Billet-Doux, Jean-Jacques Annaud et... cinquante autres...

Ce qu'ils ne savent pas, ces amoureux du 7e Art, c'est que les réalisateurs qu'ils admirent ont tous mis dix ans à se faire connaître. Dix ans d'efforts, de travaux obscurs... Dix ans à se battre contre des moulins à vent. Certains, pendant ces dix ans, ont fait parfois deux, trois films, qui sont passés inaperçus, ou même n'ont pas trouvé de sortie... C'est le cas de Lelouch avant qu'*Un homme et une femme* ne l'ait rendu célèbre, du jour au lendemain.

C'est le cas de presque tous les cinéastes de ce que l'on a appelé, autrefois, « la nouvelle vague », à l'exception de ceux qui avaient les moyens personnels d'attendre ou même de financer leur premier film.

C'est le cas de Louis Malle, issu d'une famille riche, et aussi de François Truffaut.

Prenons le cas de Truffaut.

Critique aux *Cahiers du Cinéma* et dans le journal *Arts*, il est pendant huit ans un contempteur virulent et impitoyable des cinéastes en place, surtout ceux qui ont du succès. Je m'honore d'avoir été sa cible favorite. Truffaut séduit la fille d'un très important producteur-distributeur, M. Morgenstein, qui finance son premier film : *Les 400 coups*, d'après un scénario personnel. Grand succès. Tout à fait justifié. Prix à Cannes. Cocteau le prend sous son aile et se fait photographier avec lui sur les marches du Palais. C'est la consécration. Truffaut profite de son succès pour vilipender tous ces réalisateurs sans personnalité qui font leurs films d'après des romans. Il les accuse de ne pas avoir de « monde intérieur ».

Que choisit-il pour son second film ? Une « Série noire » : *Tirez sur le pianiste*. Puis, c'est *Jules et Jim* d'après le ravissant roman de Henri-Pierre Roché, puis *Farenheit 451* d'après le roman de science-fiction de Ray Bradbury, et encore deux autres « Séries noires » : *La Mariée était en noir* et *La Sirène du Mississipi*.

Je sais que Truffaut a fait aussi des films sur des sujets originaux, mais si je cite son exemple, c'est qu'il est typique de cette sorte de désarroi où se trouve plongé un jeune cinéaste qui a fait son premier film en s'inspirant de sa propre expérience

humaine. Truffaut avait été en maison de redressement. Cette circonstance lui avait inspiré *Les 400 coups*.

Mais à l'inverse de Jean Eustache, son film a connu un succès immédiat.

Alors se pose la question : pourquoi Truffaut n'a-t-il pas profité de cette heureuse situation pour écrire un autre scénario original, lui qui trouvait indigne d'adapter des œuvres littéraires ?

Pour deux raisons, me semble-t-il.

La première : parce que, après un premier film, on ne connaît pas encore son métier.

La seconde : c'est qu'un scénario personnel vous engage à tel point que l'on prend peur. Peur de ne pas être à la hauteur, peur de décevoir, et dans le cas de Truffaut, peur de perdre son crédit.

Car Truffaut, entre temps, était devenu son propre producteur, c'est-à-dire le responsable financier de ses films. Alors, après son grand succès, il a préféré adapter une « Série noire » assez banale qu'il a su transposer avec talent. Il limitait ainsi ses risques.

Exemple heureux d'un cinéaste comblé qui a pu, dès son premier film, assurer son indépendance et poursuivre une carrière selon son goût et selon son gré.

Mais le jeune débutant qui sort de l'I.D.H.E.C. sans avoir été confronté avec les réalités de la production cinématographique, comment aurait-il une idée nette des responsabilités qu'il encoure ?

Comment lui faire comprendre qu'il est acculé au succès, sous peine de végéter ou de disparaître ?

Le film le plus modeste coûte aujourd'hui 12 ou 15 millions — un milliard et demi de centimes — et encore, pour ce prix, on ne peut pas se payer de vedettes. Les films, le plus souvent, reviennent à deux ou trois milliards de centimes.

On comprend alors l'importance du caractère de l'homme dans la création cinématographique. Le talent, seul, ne suffit pas ; il faut que le réalisateur ait une résistance morale et physique à toute épreuve. Aucun art ne fait autant appel aux valeurs humaines du créateur.

Qu'importe au peintre d'être un faible si son pinceau est vigoureux ? Au musicien d'aimer la boisson s'il peut y magnifier son rêve ? Qu'importe à l'écrivain son avarice si son œuvre est généreuse ? D'être lâche s'il écrit courageusement, brouillon si son style est clair ? Baudelaire ne trouve-t-il pas sa sublimation

dans l'abject, et Jean-Jacques aurait-il mieux écrit l'*Émile* s'il n'avait pas mis ses enfants à l'Assistance publique ?

Scénario original ou adaptation d'une œuvre littéraire ? Truffaut posait la question. Mais il la posait sans savoir. Il a reconnu depuis, dans une interview pour *La Tribune de Genève* : « Lorsque j'étais critique cinématographique et que je n'aimais pas un film, j'étais d'une mauvaise foi absolue. Il ne me suffisait pas de démolir un film, il me fallait absolument empêcher le public d'aller le voir... ».

En fait, l'engagement est le même, qu'il s'agisse d'un scénario original ou d'une adaptation. Mais un scénario n'est qu'une ébauche.

J'en ai reçu beaucoup au cours de ma carrière et j'en reçois toujours beaucoup.

Je n'en ai jamais trouvé un seul qui méritât qu'on s'y intéresse. « J'ai vécu cette histoire » vous écrivent de braves gens, éblouis par l'authenticité de leur argument. Ils ne savent pas qu'au cinéma, le Vrai n'est jamais vraisemblable et que le Réalisme n'existe pas tant qu'il n'a pas été repensé par le talent. C'est toute l'histoire du néo-réalisme italien. Connaît-on plus belle histoire que celle du *Voleur de bicyclette* de de Sica ? Et plus près de nous, que *La Femme du boulanger* de Pagnol ? C'est ça, le Réalisme : une œuvre d'art ou bien c'est du reportage, ce qui a aussi ses vertus.

On vous envoie également des histoires pour ressembler à tel ou tel film qui a plu, ou pour fournir un rôle à telle ou telle vedette.

Après un film que j'avais fait avec Tino Rossi et qui eut un énorme succès, combien de scenarii n'ai-je pas reçus pour m'encourager à récidiver avec le célèbre chanteur !

Parfois, très rarement, on découvre dans ces envois une certaine originalité. On se croit tenu d'encourager l'auteur inconnu à reprendre son travail, en lui signalant les erreurs à ne pas commettre, les facilités à éviter... Bref, on manifeste son intérêt pour le néophyte, en se disant : Pourquoi pas ? Le résultat est toujours décevant. En général, on n'entend plus parler de lui, d'autant plus qu'il a dû envoyer son scénario à d'autres réalisateurs qui n'ont sans doute pas eu la courtoisie de le lire et de répondre. D'ailleurs, la peine que l'on se donne en répondant est peine perdue, parce que ces scénaristes improvisés ne savent pas qu'ils font un métier qu'ils ne connaissent pas et qui s'apprend, même quand on a des dispositions.

Jamais, disais-je, je n'ai reçu un scénario original qui valût la peine d'en faire un film. Sauf un ! Il était signé Jean-Paul Sartre. On était en 1943. J'en ai fait un film quatre ans plus tard, c'était *Les Jeux sont faits*.

Porter à l'écran son propre scénario implique un certain courage, quand on a quelque modestie. Mais c'est une qualité qui peut conduire à un certain dessèchement si l'on manque d'ambition. Le courage consiste au contraire à se revendiquer. Encore faut-il convaincre un financier de risquer deux milliards de centimes sur votre idée. Pour y parvenir, il faut faire l'article, vanter sa marchandise. Autant de qualités qui n'ont rien à voir avec le vrai talent du réalisateur.

J'ai écrit beaucoup de scenarii originaux, comme ça, pour le plaisir. Ils sont restés dans mes tiroirs parce que je savais à l'avance qu'aucun producteur ne voudrait les monter.

Et puis, j'en ai écrit d'autres, beaucoup plus accessibles, que j'ai réalisés. C'est le cas de *La Minute de Vérité*, avec Jean Gabin et Michèle Morgan. Je l'avais écrit pour leurs retrouvailles. Plus récemment, *L'Été indien*, pour la Télévision, avec Brigitte Fossey et Franck David.

J'ai aussi participé à l'écriture d'un film sur Martin Luther : *Frère Martin* qui me tenait à cœur depuis longtemps et que la Télévision m'a permis d'entreprendre.

Avec un roman, toutes ces affres inutiles s'effacent, remplacées par une autre angoisse.

L'œuvre existe. On la choisit ou on la refuse. Mais elle s'offre à vous dans toute sa plénitude. Si elle vous emballe, votre métier fait le reste, à condition de trouver la meilleure façon de l'adapter.

J'ai ressenti tout autant de joie et autant prodigué de moi-même en réalisant *La Symphonie pastorale* qu'en adaptant un scénario personnel.

Un Recteur de l'île de Sein qui est devenu à l'écran *Dieu a besoin des hommes*, m'a donné l'occasion d'exprimer beaucoup plus de mes préoccupations sur le plan spirituel que si j'avais écrit un scénario original sur le même sujet. Je peux en dire autant de *Chiens perdus sans collier* d'après le roman de Cesbron, des *Amitiés particulières* d'après Roger Peyrefitte, ou de *La Princesse de Clèves* de Mme de La Fayette.

Chacun de ces films, au moment où je les ai réalisés, correspondait à un moment de mon évolution personnelle.

Quand, avec Jean Cocteau, nous avons décidé de transposer de nos jours le mythe de Tristan et Yseult sous le titre de *L'Éternel Retour*, c'est parce que nous avions l'ambition, en 1943, de faire oublier au public, l'Occupation, la guerre, les restrictions. A ce moment de l'Histoire où la mort prenait un caractère atroce, nous avions envie de rappeler aux gens qu'on peut aussi mourir d'amour.

En 1942, j'ai voulu tirer un film d'un roman d'Albéric Cahuet : *Pontcarral, colonel d'Empire*. Cette année-là, j'avais besoin de donner au public le sentiment de l'honneur retrouvé et de l'intransigeance. Je voulais lui insuffler l'esprit de résistance sans que l'occupant eût une raison trop évidente de l'interdire.

Il a pourtant failli le faire à la vue de certaines images et en entendant certaines répliques par trop transparentes. J'ai dû concéder à la censure allemande la suppression d'un texte que j'ai rétabli dès la Libération : Lorsque Louis-Philippe rend son régiment au Colonel Pontcarral pour qui Napoléon est un Dieu, il lui dit, en lui tendant la main : « Il est temps de sortir la France de ses humiliations, de rendre à son drapeau un peu de gloire. Je compte sur vous, colonel Pontcarral. » Et Pontcarral, le demi-solde inconditionnel de l'Empereur, répond, les larmes aux yeux : « A vos ordres, Sire ! » La censure allemande ne s'y était pas trompée. C'était l'appel à l'union sacrée des Français de toutes tendances dans l'intérêt majeur du pays.

Le public, non plus, ne s'y est pas trompé, qui applaudissait, debout, le défilé militaire de la fin...

... Ne s'y est pas trompé non plus, ce colonel, célèbre résistant en Afrique du Nord, qui a pris le pseudonyme de Pontcarral dans la clandestinité.

Pourquoi vous raconter tout cela ? Pour mieux vous faire comprendre qu'il y a un véritable mimétisme entre la Littérature et le Cinéma.

A partir du moment où un livre vous donne l'envie d'en faire un film, c'est un peu comme si l'on rencontrait une femme à qui l'on a envie de faire un enfant.

C'est très émouvant et très délicat parce qu'il ne s'agit pas « d'épouser » servilement le livre mais, si j'ose dire : de faire l'amour avec lui.

C'est ce processus de re-création qui est le mode spécifique du réalisateur.

Délicat, parce qu'il s'agit de ne pas trahir l'écrivain, mais d'avoir autant de talent que lui, voire davantage, dans une forme d'expression différente. Rien n'est plus désobligeant qu'un film dont on se dit qu'il ne vaut pas le livre.

Aimer un roman, désirer en faire un film, ne veut pas dire qu'on y réussira. Certaines œuvres se montrent rétives à toute transposition. Dans ce cas, il vaut mieux renoncer. Aimer et savoir aimer sont deux choses différentes.

Par contre, on peut dire que le film *Autant en emporte le vent* vaut bien le roman qu'il a contribué à rendre universel.

Permettez-moi de citer encore quelques exemples personnels, puisque ce sont les auteurs littéraires eux-mêmes qui se sont prononcés au sujet des films que j'ai tirés de leurs œuvres.

Je vous ai cité l'opinion d'André Gide sur *La Symphonie pastorale*. Mais je peux en citer d'autres.

Henri Queffelec, sur la page de garde de son roman *Un Recteur de l'île de Sein* m'a écrit avec une modestie charmante : « J'avais levé un lièvre, mais c'est vous qui l'avez tué ».

Roger Peyrefitte a été ravi de la transposition à l'écran de son livre *Les Amitiés particulières*. Et pourtant, condenser 500 pages en une heure 30 n'est pas chose facile et, par ailleurs, je voulais qu'il se dégageât du film une impression de pureté qui n'était pas toujours dans les intentions de l'auteur. J'ai dû laisser de côté une grande partie de ces 500 pages, sans que Peyrefitte se soit senti le moins du monde frustré, parce que *l'esprit* du livre était respecté et que l'auteur avait la joie de voir vivre ses personnages tels qu'il les avait imaginés.

Seul, le cher Gilbert Cesbron n'a pas reconnu son roman *Chiens perdus sans collier*. Il m'a dit : « Vous avez fait un très beau film, mais je ne retrouve rien de mon livre ». C'était vrai. Je n'avais gardé que le titre et le nom du jeune héros.

Je lui expliquai que son livre, pour généreux qu'il fût, était trop rassurant à mes yeux ; que pendant un an j'avais mené la même enquête que lui, poursuivi les mêmes démarches ; que j'avais rencontré non seulement les mêmes responsables officiels, mais beaucoup d'autres et, surtout, beaucoup de jeunes délinquants, garçons et filles, et qu'enfin je n'étais pas parvenu aux mêmes conclusions que lui. Je voulais ébranler les consciences trop tranquilles, je voulais alerter, faire peur. Je voulais que les spectateurs, une fois sortis de projection, ne soient pas les mêmes qu'en entrant. Je lui dis que c'était une question d'honnêteté de ma part. Un livre est un livre : il concerne 200.000 lecteurs. Un film est capable d'influencer des millions de spectateurs à tra-

vers le monde. Il était pour moi primordial qu'ils se sentissent concernés par le drame de la délinquance juvénile, comme je l'avais été au cours de mon enquête personnelle. J'étais incapable de dire au public : il y a de pauvres gosses en perdition, mais soyez tranquilles, il y a de merveilleux juges de tribunaux pour enfants et de remarquables éducateurs dans les centres d'accueil...

Ce parallèle rassurant était flagrant dans le livre de Cesbron. En choisissant comme modèle le Président Chazal, un homme merveilleux que j'ai beaucoup fréquenté à l'époque, Cesbron faussait sa démonstration. J'ai fait autre chose. J'ai simplement montré ce que j'avais vu : l'embarras d'un brave homme de juge — joué par Gabin — pris entre les nécessités d'une sanction et sa tendresse pour l'enfance mal aimée et pervertie par l'entourage.

A part le cher Cesbron, qui était d'ailleurs le meilleur des hommes, aucun des auteurs littéraires dont j'ai transposé les œuvres à l'écran, ou qui ont collaboré à l'adaptation de mes films, aucun ne m'a jamais reproché d'avoir trahi ses intentions.

Je cite pour mémoire : Jean Anouilh, Roger Vitrac, André Gide, Cocteau, Sartre, Bernard Zimmer, Henri Jeanson, Simenon, Audiard, Roger Peyrefitte, Daniel Boulanger, Alphonse Boudard, Jean Laborde, Roger Boussinot... et bien d'autres.

Le cas de *Chiens perdus sans collier* est exceptionnel. Quand on aime un livre, on veut que le film lui ressemble, que ses héros soient authentiques.

On ne doit pas aborder l'adaptation d'un roman important sans disposer des interprètes, hommes ou femmes, dont le prestige personnel se rapprochera le plus de leurs modèles.

Je n'ai fait *Maigret tend un piège* que parce que j'avais Gabin, *La Symphonie pastorale* parce que Michèle Morgan. Que serait devenu *L'Éternel Retour* sans Jean Marais et Madeleine Sologne ? *Pontcarral* sans Pierre Blanchar ? *Dieu a besoin des hommes* sans Pierre Fresnay et Daniel Gélin, *La Princesse de Clèves* sans Marina Vlady et Jean Marais ?

Aucune règle ne guide ces choix. C'est une question de goût. Lorsqu'il s'agit d'un héros ou d'une héroïne connu du public, il importe que le transfert du rôle à l'interprète soit exaltant.

Un exemple entre cent : *Le Grand Meaulne*. Quel est le réalisateur qui n'a pas été tenté de porter à l'écran le roman d'Alain Fournier ? Moi le premier ; mais j'ai toujours reculé parce qu'il n'y a jamais eu, pour moi, d'interprète idéal. C'est le type même du sujet que l'on ne peut aborder sans le déflorer, parce que chacun se fait une idée personnelle du personnage.

Le Grand Meaulne a été tourné avec un soin extrême par un excellent réalisateur, Gabriel Albicoco. On ne pouvait faire mieux. Le film a été une déception. C'était prévisible.

Il y a des livres devant lesquels il faut crier : « Casse-cou ! N'approchez pas ! Chef d'œuvre dangereux ! ».

Mesdames et Messieurs, je pense que vous aurez compris que le mariage de la littérature romanesque et du cinéma est un mariage d'amour qui a toujours existé et qui existera toujours pour le meilleur et pour le pire.

Le livre apporte sa situation, ses personnages, le cinéma ses images et, ce qui est plus important, la visualisation des rêves de l'écrivain à travers les interprètes. Scarlett O'Hara aura pour toujours les traits de Vivian Leigh.

Quand le cinéma, art fugitif par excellence, devient le faire-valoir d'un livre et assure sa pérennité, on peut dire que le mariage est réussi. Malheureusement, l'adaptation des grandes œuvres littéraires est une tradition qui se perd.

Les romanciers d'aujourd'hui, à quelques exceptions près, ont tendance à rétrécir leur champ visuel aux limites de leur petit univers personnel. Alors, le cinéma s'abandonne à ses démons. Il se dévergonde en quelque sorte, fréquente les mauvais lieux et les mauvais sujets. D'où ces sempiternelles histoires de flics et de malfrats, de flingues et de sexe, de faux héros aux muscles hypertrophiés et d'avilissantes héroïnes.

Où sont les grandes histoires d'autrefois qui donnaient lieu à de grands films ? Où sont les enfants de nos monstres sacrés disparus : Harry Baur, Blanchar, Jouvet, Fresnay, Raimu, Michel Simon, Jules Berry, Gabin ?

L'âge d'or du Cinéma s'estompe à l'horizon des mers, emporté par les marées de l'Audio-visuel.

Nos films ne sont plus que des marchandises au même titre que les machines à laver ou les denrées alimentaires. C'est en tout cas le point de vue *juridique* soutenu par les responsables du Marché commun.

Le droit moral de l'auteur, fondé il y a plus de deux cents ans par Beaumarchais et contenu dans la charte des Droits de l'Homme, est bafoué, foulé aux pieds par les marchands. Nos films, qui font encore les beaux soirs de la Télévision, vont être tronçonnés, contre notre gré, et truffés de slogans publicitaires. Autrefois, on se contentait de se servir du succès d'un film pour donner son nom à une marque commerciale, toujours avec l'au-

torisation de l'auteur. C'était plutôt flatteur et ne desservait pas la carrière de l'œuvre. Une marque de beurre a payé cinquante millions pour que son nom soit cité dans le film *La Cuisine au beurre* avec Bourvil et Fernandel.

Pour ma part, j'ai connu la rose « Pontcarral », la robe « Éternel Retour » et même, à l'occasion du film *Dieu a besoin des hommes*, ce slogan paru dans le très sérieux *Figaro* : « Dieu a besoin des hommes, mais les hommes ont besoin du Bob slip Rasurel ». C'était plutôt amusant et ça ne faisait de tort à personne.

Je ne voudrais pas, Mesdames et Messieurs, terminer cet exposé sur une notre trop pessimiste. Mais il est vrai que nous allons vers une dégradation du phénomène cinématographique. Le livre, lui, a connu les « digest » pour lecteurs fatigués. Il connaîtra bientôt la « cassette ».

Aux États-Unis, on vend déjà des millions de cassettes où vous pouvez entendre la lecture des chefs d'œuvre de la littérature. On ne lisait déjà pas beaucoup. Maintenant, on ne lira plus du tout. Je suppose que l'audition de la cassette doit s'interrompre de temps en temps pour faire place aux slogans publicitaires comme sur la 5e chaîne de M. Berlusconi : « Rodrigue, as-tu du cœur ? — Non, papa, j'ai de la lessive OMO ! ».

La musique, elle, garde encore ses sortilèges parce qu'elle se subit ; elle n'exige aucun effort intellectuel de ceux qui l'écoutent.

Quant au cinéma, il se dilue peu à peu dans la marmite de l'audio-visuel. Pourra-t-il en sortir sans être réduit en bouillie ? C'est la question.

Vous comprendrez que je parle au nom des cinéastes de demain. Non pas au mien. Je suis ici le représentant d'une époque révolue. C'est à ce titre que vous m'avez reçu. Et j'en suis fier.

Que le public, enfin lassé de la médiocrité des histoires qu'on lui ressasse, réclame de plus nobles émotions et vous verrez refleurir de grands romans qui engendreront de nouveaux grands films.

Le remariage de la littérature et du cinéma est à ce prix.

Histoire et Roman

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION
de M. JEAN DELANNOY
par François BERGOT

Monsieur,

C'EST un grand jour que celui-ci, où l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen ouvre en votre honneur l'une de ses trois portes, symboliquement figurées sur le jeton qui vous sera remis au terme de cette séance, pour marquer avec solennité votre entrée parmi nous. Vous rencontrerez ici une société profondément attachée au pluralisme culturel que procurent la liberté de création, la liberté d'expression et résolument allergique à toute notion officielle ou unilatérale de la culture, que la sagesse enseigne de combattre comme un contresens pervers. En 242 ans d'existence, l'Académie de Rouen a fait signe aux illustrations les plus diverses : physiciens et chimistes, mathématiciens et naturalistes, des médecins éminents, des prélats et des chanoines, des écrivains, des historiens, des architectes, des musiciens et des peintres, des chartistes et des polytechniciens, la robe et l'épée, des diplomates, des gens d'esprit et des gens du monde, au demeurant tous gens de la meilleure compagnie. Vous ne risquez pas, Monsieur, d'être confondu parmi cette foule : unique, à ce jour, de votre qualité, vous êtes notre premier cinéaste. L'Académie a comme principe de se hâter lentement ; il lui aura fallu presque un siècle, à dix ans près, pour qu'elle réserve une place à l'art fascinant et profond du cinéma, mais personne ne nous blâmera d'avoir tant attendu, puisque c'était pour commencer par vous.

Plus de cinquante ans ont en effet passé depuis que votre nom tient l'affiche et l'on a pu lire « film de Jean Delannoy » à la suite de plus de cinquante titres. C'est l'adaptation d'un roman de Maurice Dekobra, *Macao, enfer du jeu*, qui attire l'attention sur vous en 1939. Je note que déjà sont en place les « monstres sacrés » dont la présence marquera nombre de vos ouvrages. Grâce à votre courtoisie, grâce au contrôle parfait de vos nerfs, vous les apprivoisez. Il n'y a, c'est vrai, que les mauvais acteurs qui soient difficiles à diriger, mais les monstres sacrés, eux, appartiennent à une variété de fauves qui dévorent volontiers leur dompteur. Permettez-moi, en prenant des libertés avec la chronologie comme la caméra d'ailleurs ne s'en prive pas, d'évoquer sans attendre leur défilé à travers vos films : Marguerite Moreno, Erich von Stroheim, Jules Berry, Françoise Rosay, Madeleine Sologne et Jean Marais, Michèle Morgan, Gina Lollobrigida, et Fresnay et Gabin... J'en oublie sûrement ! N'empêche, cette galerie (où l'on compte hélas ! tant d'ombres) m'impressionne : qui d'entre nous, mes chers confrères, a eu à maîtriser les folles dépenses d'un Stroheim, à calmer les extravagances d'un Jules Berry, à apaiser la sensibilité d'un Pierre Fresnay, à détourner les bourrasques d'un Gabin, à répondre aux exigences d'une impératrice comme Françoise Rosay, à se défendre de mourir pour les *beaux yeux* de Madame Michèle Morgan ?

A Cannes, pendant l'été de 1941, un important directeur de production, André Paulvé, vous interpelle à la manière de Marcel Achard : « *Voulez-vous jouer avec moâ ?* Vous avez fait un très beau film, *Macao* ; c'est moi qui le distribue. Vous ne voulez pas faire un film avec moi ?... Pourquoi pas deux films ?...» La suite ne dément pas le prologue ; un quart d'heure plus tard, Paulvé, qui venait de signer un chèque sérieux et un contrat pour deux films, entrait dans la boutique d'Hermès, y achetait une écharpe et vous laissait sur ces mots : « Vous l'offrirez à votre femme... » Cette scène d'excellente comédie fut à la fois le départ et le porte-bonheur de votre grande carrière qui vous a conduit jusqu'à la présidence de l'Académie Nationale du Cinéma.

Vous comprendrez que je ne la retrace pas d'un bout à l'autre. Je suis d'ailleurs tenté d'appliquer au cinéma la définition qu'on a donné de la culture et de dire : l'atmosphère, l'atmosphère, c'est ce qui reste quand on a tout oublié. En la dédiant, bien sûr, à Arletty ! Je ne citerai qu'un exemple, parce qu'il est dans toutes les mémoires, celui de *La Symphonie Pastorale* ; avec la distance que le temps installe, le scénario s'est estompé, mais demeurent intactes les images, qui sont votre

part personnelle : celles de vastes aplats de neige qui, dans la progression du récit et la définition des caractères, tiennent la place non négligeable de milieu poétique. Sur le fond impalpable du silence, la neige, tour à tour, protège par son isolement, enveloppe de tendresse ou étouffe sous le poids de sa chape sans tache vos personnages aux prises avec les tourments du corps et les passions de l'âme. Justice fut rendue immédiatement à si évidente réussite puisque, classé comme le meilleur film français de l'année 1946, *La Symphonie Pastorale* obtint le Grand Prix du Premier Festival de Cannes.

Peu d'années après, une autre de vos œuvres marquantes faillit être écartée du Festival de Venise, alors qu'au lendemain de sa projection elle emportait deux couronnes enviées : le Grand Prix International du Cinéma et le Prix de l'Office Catholique International du Cinéma. Je veux parler de *Dieu a besoin des hommes*, film de portée générale dont vous aviez trouvé l'argument dans un roman régionaliste au titre folklorique. Sur l'île de Sein, vers le milieu du siècle dernier, le sacristain supplée l'absence d'un recteur à la tête de la paroisse. Ce que vous abordez là, ce sont des problèmes graves, ceux de la lettre et de l'esprit, ceux des rites et des sacrements. Un homme, un fidèle certes mais non un clerc consacré, a-t-il le droit et le pouvoir de remplacer un prêtre défaillant ? Voilà tout le drame de votre film, dont l'Histoire retiendra que vous l'avez conçu avant qu'il ne devienne d'une actualité brûlante. Dieu, comme jamais, aujourd'hui a besoin des hommes. Il y a trente-cinq ans, vos détracteurs ne soupçonnaient pas à la veille de quelles révolutions ils étaient ni comment, sur la terre des hommes, allait se lever le souffle d'un Esprit auquel croit un fils de l'Église Réformée, auquel croit un fils de l'Église Catholique et que l'un comme l'autre nous nommons Saint.

Votre film, je l'avoue, touche en moi trop de fibres — celles de la naissance, celles de la sensibilité, celles de la croyance — pour qu'il me laisse indifférent. Pierre Fresnay (au physique près !) jouait le rôle d'un Breton coléreux et têtu, tout à fait plausible ; ce qu'il y a de plus profond dans la nature des Bretons, vous avez su le rendre sensible : leur besoin du sacré, leur abandon à un absolu (qui n'est pas toujours celui de la Divine Providence) et qu'ils sont téméraires alors qu'on les croit traditionnalistes. Race de mystiques plutôt que de docteurs en droit canon, race de mystiques aux franges de l'hérésie comme votre héros qui nie un sacrement pour en choisir un autre. Je ne peux m'empêcher d'ajouter, en pensée, un épisode au récit. Imaginons la rencontre et le dialogue entre le sacristain Thomas Gourvennec et cet homme que je vois s'avancer vers lui, précocement vieilli,

le masque inquiet et vêtu comme un pauvre, quoique de distinction toujours aristocratique, innocent breton lui aussi battu des tempêtes, celui qui avait été l'abbé de La Mennais (et alors toute une cour s'empressait à ses côtés) et n'était plus que le citoyen Lamennais, mais qui, par son amour des humiliés et des offensés, restait, tout hérétique et suspens et mis au ban de la société qu'il fût, l'honneur de sa province et un fou de Dieu. Quel symbole, cette scène sur l'ilôt le plus désolé qui, à la différence de ses sœurs Ouessant ou Belle-Ile bravant la fureur des vents à l'abri des châteaux arrière de leurs hautaines falaises, n'est, lui, qu'un radeau au péril de l'océan, l'enfer froid de la mythologie bretonne !

Mais vous savez aussi sourire et j'en relève la trace dans la liste de vos ouvrages, dont une bonne dizaine de titres font référence à l'Histoire : au Moyen-Age, avec *Notre-Dame de Paris* ; au XVI^e^ siècle, avec *La Princesse de Clèves* ; au XVIII^e^, avec *Le Bossu* ; à la Révolution, avec *Marie-Antoinette* ; au XIX^e^ siècle, avec *Le secret de Mayerling*... Ces films et quelques autres montrent votre aisance à choisir, dans la garde-robes des siècles, entre le pourpoint et la crinoline ; à faire revivre un climat, celui de la fête, comme celui du drame. Je l'ai appris très tôt à mes dépens, vous allez voir comment.

C'était au temps de l'Occupation, en 43 je crois ; plusieurs mois après sa sortie, l'un de vos films finit par atteindre la petite ville de province où ma famille habitait. Le nom de l'auteur ne me disait rien, mais le titre du film, mais les photographies affichées à la porte du cinéma excitèrent au plus haut point l'imagination de mes douze ans et provoquèrent un farouche désir de voir le spectacle dont, conjointement, titre et images aux superbes colorations historiques me promettaient un régal. Ce fut, dans mon enfance, l'équivalent de l'attente anxieuse de la Berma dans le rôle de Phèdre, vécue par le narrateur d'un roman fameux... Vous comprendrez que je tombai de haut quand un refus sans discussion m'interdit l'accès de la fête, terminée avant d'avoir commencée et qui s'achevait en drame. Mon désespoir survécut plus d'une semaine, jusqu'au jour où ma mère me fit la surprise de m'offrir un livre qui s'ornait — curieuse énigme ! — du même titre que votre film : *Pontcarral, colonel d'Empire*. Dans une édition joliment illustrée que je possède encore, je lus enfin le récit d'Albéric Cahuet. C'est, vous en souvient-il ? un honnête roman historique qui raconte, sur un ton badin, les amours échevelées et, pour finir, tragiques d'un demi-solde à l'époque de la Restauration, dans le Périgord noir. L'héroïne,

furieusement snob, follement séductrice, portait son prénom de Garlone comme la duchesse de Berry ses chapeaux empanachés. Il ne m'en fallut pas davantage pour développer dans « ma chambre noire » d'interminables séquences de rêve... Je n'ai toujours pas vu votre film.

Ce rendez-vous manqué avec le cinéma me ramène à la lecture, me renvoie de l'image au texte, de la planète Lumière à la galaxie Gutenberg. Pour qui, comme vous, a déchiffré la parabole de l'aveugle avec André Gide et ouvert le bal avec Madame de La Fayette, les liaisons entre Roman et Cinéma n'ont plus de mystères. Avant celui-ci, le roman a connu d'autres partenaires ; je me propose de passer en revue, à la vitesse des images aux premiers temps du 7e art, les tribulations de ce très vieux couple : Histoire et Roman.

*
* *

Ils se ressemblent et donc s'attirent, ils s'opposent et donc se déchirent : de ces parents terribles naît le roman hitsorique, beau comme l'enfant de l'amour.

L'histoire et le roman ont une substance commune qui est le phénomène humain, l'individu ou la société. Que l'homme soit considéré comme le moteur de l'Histoire ou comme son esclave, il n'y a que le point de vue qui change radicalement. Sans humanité, pas de civilisations et par conséquence pas d'histoire ; sans humanité, pas de passions, donc pas de romans. Histoire et roman sont tissés de réalités, non de l'étoffe des songes ; l'historien comme le romancier s'intéressent aux actions, aux mobiles, aux pensées des hommes, à la différence que celui-là les observe et que celui-ci les invente. L'utopie échappe au domaine de l'Histoire, le fantastique est une folie à l'écart du parc romanesque. On admet la féerie au théâtre et que Shakespeare fasse marcher les forêts ; le roman au contraire est le miroir de la vraisemblance. Les animaux et les plantes n'y parlent pas, non plus que dans l'Histoire, à l'exception des oies du Capitole.

A partir de là, les démarches s'écartent. On ne peut nier que l'un et l'autre fassent ensemble un bout de chemin, ne serait-ce que grâce aux situations que l'Histoire offre au romancier, grâce aux mots historiques que le romancier recueille avec jalousie. Mais si la recherche de la vérité oriente l'enquête de l'historien, le romancier garde pour privilège la liberté d'inventer. Le premier multiplie les contrôles, recoupe une source par une autre, vérifie tout ce qu'il avance, sous la protection d'ar-

guments efficaces et si possible inattaquables. Le romancier est un hussard qui procède par sorties en zigzags incontrôlables, ramène un butin hétéroclite, trésor ou pacotille. Comme le peintre, le romancier dispose de moyens d'expression presque sans limite : les mots sont ses couleurs. De leur choix, de leur nombre, de leur agencement dans la phrase, du système d'ondes qu'ils provoquent, il est maître absolu : l'audace lui appartient d'oser et de conclure par le langage. Si l'historien dispose de toutes les informations pour décrire, par exemple, les salons parisiens au temps de Louis-Philippe, c'est le romancier qui inventera Madame de Nucingen ou la duchesse de Cadignan. La vie d'un écrivain nourrit ses romans, il est superflu de rappeler ici ce cri du cœur célèbre : « Madame Bovary, c'est moi ! ». Pour être crédible, l'historien vise à l'objectivité ; plus subjectif sera le romancier et plus grand il sera. Le premier explique (ou cite) Napoléon, Louis XIV, Jules César ; le second n'hésite pas à les faire parler.

Insensiblement nous venons d'entrer dans le roman historique. Pour se faire accepter, sans cesser d'être personnel, il ne doit pas transgresser les lois non écrites de l'objectivité (du moins, de ce qui est généralement reçu comme tel), mais le recul dans le temps autorise bien des accomodements avec l'Histoire. Personne n'a jamais cherché querelle au cardinal Wiseman pour les invraisemblances et les naïvetés de son roman, *Fabiola ou l'Église des catacombes*, car tout le monde avait reconnu sous le masque de cette cousine chrétienne de *Cornélie* une nouvelle incarnation du *Latin sans larmes*. Bulwer-Lytton avec *Les derniers jours de Pompéi* n'a-t-il pas absous d'avance Cecil B. de Mille ? Mais la distance de deux siècles n'avait pas suffi à protéger Alfred de Vigny des remontrances de pédant grincheux que le comte Molé lui infligea en le recevant sous la Coupole, tellement l'image du cardinal de Richelieu dans *Cinq-Mars* paraissait intolérable. Sous nos yeux, ne vient-on pas de voir les partisans de l'Incorruptible se répandre en cris et en lamentations, comme un chœur de vestales outragées, contre un iconoclaste coupable d'avoir dérangé un cheveu de cette perruque trop soigneusement parfumée à l'encens ? Et pourtant, le cours de l'Histoire s'est accéléré au point que, pour la majorité de nos contemporains, l'image de Napoléon III est probablement aussi floue que celle de Dagobert.

Est-ce à dire que l'on pardonnerait tout au romancier et de voir l'empereur se rendre à Compiègne dans le char des rois fainéants ? Je prends à dessein un exemple extrême pour mar-

quer que la bouffonnerie ne sied pas au roman historique. Le genre farfelu n'est pas du tout le sien, il a soif de légitimité, il apprend le ton juste et à se tenir dans le monde chez ces cousins de sa mère que sont les mémorialistes, irremplaçables précepteurs. Comme vous le savez, l'enchaînement des *Mémoires* établit une sorte d'Histoire parallèle ; pour s'en tenir à la France et aux premiers rôles, du règne de Henri III au début du règne de Louis XV, la chaîne est ininterrompue qui va de Pierre de l'Étoile à Tallemant des Réaux, du cardinal de Retz au duc de Saint-Simon. S'ils se trompent dans leurs jugements, s'ils n'ont pu connaître tous les dessous des cartes, si chacun d'eux est incomparablement plus démuni d'informations que l'historien qui, à trois siècles de distance, détient tous les atouts en main pour réussir le grand schlem, ils ont sur lui l'avantage suprême : la vie. En les lisant, on voit les contemporains d'Henri IV ou de Mazarin, on entend surtout le son de leur voix à travers les mots dont ils se servent. Si par malheur délaissant mon devoir d'état je m'abandonnais aux délices du genre littéraire que je célèbre devant vous et décidais d'écrire *Les Lucarnes du Palais-Cardinal*, ou *Les Caves de Versailles*, vous pensez si je ferais de Tallemant et de Saint-Simon mes bréviaires quotidiens.

Ce n'est pas sans raison si la première catégorie de roman historique que j'aperçois se présente, imparfaitement dégagée de l'Histoire, sous l'aspect de mémoires apocryphes. Jeux extrêmement amusants dont notre temps a fourni quelques réussites exemplaires ; la forme de ces fausses confidences doit se garder de deux écueils : celui du pastiche qui frôle de trop près la caricature, celui du néologisme qui sape toute crédibilité. Il se trouve que la langue française et sa syntaxe classique se prêtent à merveille à de tels exercices : fort nobles, comme les *Mémoires d'Hadrien* ; d'un naturel plein de grâce, comme *L'Allée du Roi*, exercices qu'on peut qualifier de haute école, sans du tout prétendre transformer en écuyères les dames de qualité qui les pratiquent.

Mais que vivent à jamais le Gargantua du roman historique et les enfants immortels mis au monde par cet ogre jovial et insatiable ! Après avoir connu les *Mousquetaires*, ces grands éventreurs de pâtés qui ne laissent derrière eux que l'ombre d'au moins dix bouteilles..., on est tenté d'accuser d'ignorance les historiens qui les ont oubliés, car ils sont dans l'Histoire. Dumas, dont la documentation est extraordinaire, n'a peur de rien et surtout pas du ridicule. Son côté méticuleux, genre chevaux et cavaliers de Meissonier auxquels ne manquent ni une bricole ni un bouton de guêtre, est racheté, effacé, emporté par l'élan, l'invention, la vitesse des changements de situation, la

verve, la rapidité des dialogues, cet air de dispenser des leçons de royauté aux monarques, le don de faire cohabiter le tragique et le burlesque, le tintamarre et la galanterie : bref, ce qui constitue l'énorme trésor de guerre poétique du grand Alexandre, conquis à la pointe de l'épée, gaspillé aux quatre vents, répandu dans les auberges au pied des belles infidèles, volé, pillé et finalement, au jour dit, à la page voulue, retrouvé, intact, étincelant comme les ferrets de la Reine !

L'important, que la lecture de ces livres nous aide à préciser, c'est que le génie d'un romancier se définit par une certaine façon de regarder les êtres, de leur prêter une voix, d'entrer en eux et de les aimer. Dumas s'amuse comme un enfant à mener son lecteur à travers coups de rapières, coups de bâtons et autres aventures. Voici un autre regard, celui de Tolstoï, âme grave entre toutes. *Guerre et Paix* raconte d'abord l'une des plus belles histoires d'amour de tous les temps, dont les héros — Natacha Rostov, le prince André, Pierre Bezoukhov et d'autres — ne cesseront jamais de nous émouvoir, de nous attendrir. La beauté des caractères, la sincérité des sentiments, la grandeur des situations composent le cours abondant et généreux d'un fleuve, qui n'est autre que la vie. Autrement dit l'Histoire. Et précisément, grâce à la fusion intime que son génie opère entre les histoires individuelles et l'histoire d'une génération voire d'un peuple tout entier, Tolstoï a donné, une fois pour toutes, au roman historique son archétype, par définition insurpassable. En même temps qu'il anoblissait ce bâtard de la littérature, il apportait une autre perspective au roman proprement dit, égal dans la perfection de l'un et de l'autre intimement confondus. Quand Natacha, pour ébranler sa difficulté d'être, fût-ce d'une chiquenaude verbale, épelle à tue-tête parce qu'il ne signifie rien le mot « Ma-da-gas-car » et que sa mère, ses sœurs, ses cousines, ses suivantes la croient devenue folle ; quand Pierre Bezoukhov coiffé d'un chapeau blanc promène, inconscient du danger, sa lourde et maladroite personne au milieu de la bataille de Borodino ; quand le prince André surprend, dans la nuit d'Otradnoié, le gazouillis qui s'échappe de la volière des jeunes filles ; chaque fois, dans la scène intimiste comme dans la scène d'histoire, nous touchons au sublime. Et quand les personnages réels se mêlent aux personnages inventés, c'est pour renforcer encore l'impression de vérité, de sorte que nous ne sommes plus surpris d'entendre parler Napoléon ou l'empereur Alexandre, nous ne sommes plus surpris de voir en action le formidable et rusé Koutouzov poursuivre l'envahisseur, tel le capitaine Achab en lutte contre Moby Dick.

L'histoire que raconte Tolstoï, c'est un monde et c'est la

durée d'une génération. Dans la postérité de cet immense chef-d'œuvre au XX^e siècle, je crois pouvoir désigner deux héritiers directs. L'un se limite à la description d'une seule vie, celle du *Guépard*, que bouscule pour toujours l'effondrement de l'archaïque monarchie des Deux-Siciles vécu à l'intérieur de palais baroques et poussiéreux : et désormais la vie continuera sans moi, songe le prince nostalgique et hypnotisé en regardant son neveu Tancrède valser avec la pulpeuse Angélique... L'autre roman, lui, ne dépeint que sept jours, ceux de *La Semaine sainte* de l'année 1815 durant laquelle on assiste, de Paris à Lille, à la fuite de Louis XVIII, provoquée par « le vol de l'Aigle de clocher en clocher », ainsi que l'écrira de sa plume superbe mon cher Chateaubriand. Beaucoup de monde et du meilleur dans les fourgons du roi, et notamment on y découvre, chez les mousquetaires gris, un irrésistible garçon, riche bourgeois très à l'aise en compagnie des chevaux de race et des plus beaux noms de l'armorial, et artiste avec ça ! Mais c'est Théodore Géricault, bien sûr !... Dans un tourbillon de destins croisés, de pluie et de vent, d'amitiés et de trahisons, de nostalgies infinies et d'enthousiasme, « dans la colère et la justice du ciel », Théodore traverse les apparences, apprend la liberté, découvre le sens profond de son art qui le révèle à lui-même, romantique à la manière de Hugo, « Génie, ardent coursier »... Mais si le roman du prince de Lampedusa a fourni à votre confrère Visconti matière au plus aimable de ses ouvrages et, m'assure-t-on, au plus long bal de toute l'histoire du cinéma, Aragon en revanche attend toujours son cinéaste, à qui *La Semaine sainte* offre pourtant un scénario à faire rêver, des dialogues étincelants dans la plus haute tradition du roman historique, comme par exemple la scène de l'audience, inoubliable, du duc de Richelieu à la préfecture de Beauvais.

Tous les romans que nous venons de feuilleter reposent sur une trame chronologique simple et l'on y voit les anecdotes se dérouler comme sous nos yeux passent les années, 1985 précédant 1986. Pourtant je relève, dans le roman d'Aragon, des incartades en deux directions, puisque nous assistons à un épisode peu glorieux de la vie du comte d'Artois durant l'émigration et d'autre part au suicide du maréchal Berthier qui se jette par une fenêtre de la Résidence de Bamberg. L'un et l'autre de ces événements ne se passent évidemment pas entre le dimanche des Rameaux et le dimanche de Pâques 1815 et pourtant le romancier les incorpore au récit sans que nous trouvions à protester, bien au contraire ! C'est que notre époque a brisé le

Temps, en tout cas l'idée classique du temps ; l'art que vous pratiquez, Monsieur, y est pour quelque chose, ce n'est pas sans motif qu'on l'appelle l'Art du XX^e siècle. Le *flash-back* nous est devenu familier, il n'est pas de romancier qui s'en dispense : celui du *Désert de l'Amour* reste un modèle du genre. A plus forte raison, il était inévitable que cette lecture nouvelle du temps révolu, c'est-à-dire en réalité de l'Histoire, s'imposât aux auteurs de romans historiques qui appartiennent à la lignée royale que nous avons suivie.

La Route des Flandres, le moins inconnu en France des romans de notre dernier Prix Nobel de Littérature, a pour thème la débâcle de 1940. Au lieu de progresser au fil des jours, ce thème est revécu par le souvenir dans le tohu-bohu et les méandres de la mémoire. Au temps segmenté (passé-présent-avenir) dont le roman historique traditionnel donnait une représentation, s'est substituée une durée, faite d'un temps immédiat et infini, indifférencié. Le sens unique de l'histoire disparaît dans la fusion du réel et de l'imaginaire : au cinéma, la Nouvelle Vague a, je crois, tenté une révolution analogue... Dans le roman de Claude Simon, la plupart des scènes sont traversées de plusieurs courants ; le plus accordé au thème du livre, comme à la déchronologie du temps, est évidemment le courant de la désagrégation (dislocation de l'ordre social, militaire, spatial auxquels s'ajoutent encore celle des ordres généalogique et temporel). La destruction de la vie du capitaine de Reixach, trompé par sa femme Corinne avec Iglésia devenu son ordonnance après avoir été le jockey de son écurie de course, cette destruction telle que (selon un mouvement contraire) le narrateur la recompose s'accompagne de l'évocation, lancinante comme un leitmotiv, du sort prémonitoire d'un ancêtre du capitaine, envoyé de la Convention aux Armées et, lui aussi, mari bafoué d'une femme volage. Ainsi, probablement, la mort du capitaine dans une embuscade fut-elle un suicide, comme l'avait été, à l'issue d'une défaite, la mort de son ancêtre. Mais la chaîne narrative a été rompue pour que chaque maillon, chaque page devienne porteur d'émotions et d'interrogations multiples. Au lieu d'un fil narratif, le roman présente un réseau d'impressions et d'images, comme la musique en tisse ; libérés de l'ordre chronologique, les événements sont rapprochés et de toutes les manières mis en présence, au rythme d'un éternel retour.

⁂

Quels mots magiques n'ai-je pas prononcés là ? Quelle porte n'ai-je pas l'imprudence de forcer ? Abusant du pouvoir de remonter loin dans le temps, je voudrais, avant de vous quitter, contempler une fois encore votre film le plus envoûtant, *L'Éternel Retour*.

Il n'y a pas à dire, Monsieur, la Bretagne vous réussit. Elle vous offre le plus beau de ses mythes, celui de l'Amour Profane, qui n'est surpassé que par celui de l'Amour Sacré, le mythe du Graal. Le titre de votre film vient de Nietzsche, le scénario a Jean Cocteau pour auteur, Georges Auric a composé la musique, tout le reste est de vous. Chez Nietzsche, le concept de l'Éternel Retour, ou du temps circulaire, a une valeur antichrétienne qui s'oppose à la conception de la tragédie du monde selon le christianisme. Le chrétien, pour qui le Christ s'est incarné *une seule fois*, aspire à une vie meilleure dans le royaume des cieux, alors que Zarathoustra n'espère qu'en la *même* vie sur le rude royaume de la terre. Pour Cocteau, qui ne suivait pas Nietzsche si loin, l'Éternel Retour signifiait seulement que les vieux mythes peuvent renaître sans que leurs héros le sachent. Dans cette transposition moderne de Tristan et Yseult qui conserve les caractères épique et poétique du thème initial, seul l'oncle Marc a gardé son nom, alors qu'Yseult est devenue Natalie et que Tristan s'appelle Patrice, ce Tristan — *Tristano* — que Virgile désigne à Dante au 2e cercle de l'Enfer, dans le club très sélect des amants illustres. Les acteurs, prodigieux, avaient l'air de figures poétiques animées ou d'allégories douées de la parole : le mal représenté par le couple infernal d'Yvonne de Bray et Jean d'Yd, avec leur fils pervers le nain Achille (Piéral) ; la beauté divine et la fatalité de l'amour par Madeleine Sologne et Jean Marais.

Monsieur, vous avez du génie : personne avant vous ni après vous n'a su rendre au cinéma — art tout de distanciation, et d'illusion, je le concède — l'image sensible du couple prédestiné, du couple lié à jamais par la métaphore exquise du philtre. Les acteurs avaient beaucoup de talent, mais si on ne les a jamais revus aussi bons, c'est peut-être parce que vous n'étiez plus là pour les diriger : la sculpturale Natalie abritant sous l'aile de sa chevelure blonde et lissée, évocatrice de la voile claire de la barque d'Yseult, le visage de l'hypnose amoureuse et dont, à tous les instants de leurs rencontres, les images que vous avez inventées suggèrent à notre oreille qu'elle murmure en regardant Tristan, pardon le beau Patrice en pull-over Jacquard, « mon charme !... »

Et quand arrive le moment, fatal lui aussi, de la mort des amants, vous nous offrez une image qui est la plus poétique de

toute votre œuvre (avec celle du prêtre réfractaire caché sous l'échafaud de Marie-Antoinette et recueillant dans son calice le sang de la reine) : Patrice et Natalie allongés morts l'un à côté de l'autre, comme les gisants du Moyen-Age, sur la coque renversée d'une barque. Et puis, ils s'éloignent de notre regard, prennent de la distance sur ce vaisseau des morts, ce « pavois royal » disait Cocteau, qui croisera sûrement quelque part les saints bretons naviguant sur le dos d'une baleine à travers l'océan des légendes, pour recommencer leur éternel voyage dans le Temps.

A la différence de ces créatures des poètes, nous sommes plongés, nous, à une date précise dans l'Histoire. Selon notre calendrier, c'est aujourd'hui le samedi 22 mars 1986, troisième jour du printemps, il est 18 heures 45. Soyez le bienvenu, Monsieur, à l'instant de franchir notre seuil, mais ne vous trompez pas, prenez l'entrée des artistes !

CHRONOLOGIE DES ROMANS HISTORIQUES CITÉS

1826 : Alfred DE VIGNY, *Cinq-Mars ou une Conjuration sous Louis XIII.*
1834 : Edward BULWER-LYTTON, *Les derniers jours de Pompéi.*
1844 : Alexandre DUMAS, *Les Trois Mousquetaires.*
1854 : Cardinal WISEMAN, *Fabiola ou l'Église des catacombes.*
1864-69 : Léon TOLSTOÏ, *Guerre et Paix.*
1937 : Albéric CAHUET, *Pontcarral, colonel d'Empire.*
1951 : Marguerite YOURCENAR, *Mémoires d'Hadrien.*
1958 : Giuseppe TOMASI DI LAMPEDUSA, *Le Guépard.*
1958 : Louis ARAGON, *La Semaine sainte.*
1960 : Claude SIMON, *La Route des Flandres.*
1981 : Françoise CHANDERNAGOR, *L'Allée du Roi.*

La Communauté sénégalo-mauritanienne de Rouen (1950-1985)

- Richesse ou Pauvreté -

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. Pierre LANDEMAINE

(19 avril 1986)

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen vous a voté des " félicitations ". Ce vote signifie qu'elle souhaite vous agréger à elle comme membre titulaire. C'est en ces termes, Monsieur le Secrétaire Perpétuel, que vous m'écriviez le 24 février 1985...

Si ma surprise ne fut pas totale puisque, selon la procédure de cooptation de votre Compagnie, j'avais été approché par un de vos membres éminents, votre lettre confortait mes doutes quant à mes qualités à me trouver un jour parmi vous.

Rejetant toute fausse modestie, au demeurant, enfant naturel de l'orgueil, j'avais beau enfler mon imagination, je ne voyais pas se projeter en moi l'image que je m'étais faite de l'Académicien : rectitude du jugement élevé au niveau d'une sagesse, notoriété comme fruit d'un haut savoir.

L'examen de la liste des membres constituant votre Académie, que vous me remettiez, Monsieur le Secrétaire Perpétuel, me donna le vertige.

Rectitude du jugement, notoriété fruit d'un haut savoir, tel est bien votre dénominateur commun, vous situant les uns et les autres au plus haut sommet des disciplines que vous représentez.

Devant cette réalité mon interrogation se faisait pressante, aveugle sur les motivations de votre choix ; c'était l'heure du doute.

Le souvenir qu'au siècle des Lumières, un étonnant personnage — Louis-Armand-François du Plessis, maréchal, duc de Richelieu, petit-neveu du Cardinal — prit possession du 14e fauteuil de l'Académie française, alors que brouillé avec l'orthographe — puisqu'il écrivait l'Académie avec un « C » majuscule précédé de l'article, ce qui ne l'empêcha pas d'occuper le siège 68 ans, soit deux ans de plus que notre compatriote Fontenelle — n'était pas pour autant de nature à me rassurer ; entre l'ignorance et le savoir, se trouve l'abîme des connaissances.

N'avez-vous pas dit, Monsieur le Député-Maire, cher ami Jean Lecanuet, dans un français étincelant d'images, dont vous avez le secret, « que les Français étaient devenus un peuple de Rois mages qui ne savaient plus regarder les étoiles ». Fallait-il scruter le firmament, en attendre des signes ? J'avais beau regarder les étoiles, elles restaient muettes, elles étaient sans langage, du moins je le croyais...

C'est le 3 mars qu'elles devaient m'interpeler, en plein cœur de Rouen, en retour à ma contemplation.

Parce que si nous devons, dans un regard de contemplation, interroger les étoiles, j'oserais dire le ciel, c'est ici-bas, dans le monde qui nous entoure, que nous sont données les réponses si nous avons su faire l'effort de l'écoute, tel un veilleur attentif.

Ladji, toi qui es présent ce soir parmi nous, tu te rappelles, tu venais de t'engager à traverser la rue Jeanne-d'Arc, le feu te l'autorisant, quand survint un véhicule conduit par un homme qui, délibérément, avait décidé de te renverser. Tous les spectateurs de la scène en avaient la conviction profonde. Tu ne devais d'échapper à l'accident qu'à la promptitude de ton réflexe et à ton habileté à esquiver le choc.

La rue stupéfaite, saisie par la peur, était devenue froide, donnant l'impression d'avoir cessé de vivre, recouverte pour un instant fugitif du manteau de silence.

Ladji, ce n'est pas toi qui rompit le silence, mais ton agresseur. Devenu un aveugle sans mains, enfermé dans la logique du système qu'il s'était créé, livré aux pulsions de l'instinct, il se dirigea vers toi avec l'intention visible de te frapper. Un mouvement collectif de la foule lui interdit une telle outrance ; réduit au combat verbal, il n'en fût que plus violent.

Je ne rapporterai pas ici la teneur des propos, inspirés par les démons rampants de la xénophobie, contre lesquels nous

nous devons tous d'être vigilants, afin de ne pas rouvrir en ton âme, Ladji, des plaies que j'espère cicatrisées.

J'ai voulu moi-même les oublier pour ne conserver, au-delà de ton silence, que le souvenir de ton regard qui était devenu parole et qui, contrairement à ce qui eut été normal, face à un tel dérèglement, n'exprimait ni mépris, ni colère, mais de la pitié pour cet homme mutilé par ses propres effets. Et puis, venu du plus profond de toi, car inhérent à l'essence même de tout être humain, ton appel au respect, au droit sacré, à la dignité. Je cite : « Monsieur, je vous en prie, respectez-moi je suis un homme comme vous ! ».

Et la réponse, je cite encore : « Toi, un homme ? Fous le camp dans ta brousse... ».

La suite n'a plus d'importance, nous sommes partis ensemble et j'avais mal ; j'avais mal parce que, comme l'a écrit Charles Péguy, dans *Notre Jeunesse*, « une seule injure à la justice... un seul crime rompt et suffit à rompre tout le contrat social ; une seule forfaiture, un seul déshonneur, suffit à perdre l'honneur, suffit à déshonorer tout un peuple ». Que nous le voulions ou non, il existe des hontes collectives dont nous sommes solidaires ; que nous soit au moins épargné d'en être les complices, par nos silences.

Oui, les étoiles m'avaient interpelé et je pouvais vous écrire, Monsieur le Secrétaire perpétuel : « après avoir longuement réfléchi, je réponds à votre invitation à me trouver agrégé à votre honorable Compagnie, non pas pour ce que je suis, mais comme le porte-parole en votre sein de la communauté d'hommes que je représente à Rouen, apparemment pauvres, démunis et faibles, et dont j'essaierai de vous faire découvrir les richesses ».

Avant d'aborder le thème de cet entretien, vous me permettrez tout d'abord, Monseigneur, de vous remercier d'avoir permis, en nous offrant l'hospitalité dans cette admirable salle des États, un large accueil de la Communauté Sénégalo-Mauritanienne qui se devait d'être tout naturellement à l'honneur ce soir.

Votre présence, Cher Président Senghor, Cher Président Ould Daddah, donne un éclat exceptionnel à cette manifestation ; les Sénégalais et les Mauritaniens en sont fiers. Je crois que je ne répondrais pas à leur désir profond si, en leur nom, je ne vous exprimais leur gratitude.

Quant à moi, si j'en ressens l'honneur, je considère votre présence comme la preuve éloquente de l'amitié que vous n'avez

cessé de me témoigner sans ombre, depuis des décennies, et je vous en remercie.

C'est donc de la Communauté Sénégalo-Mauritanienne de Rouen, aujourd'hui composée de plus de 3000 personnes, dont je vais vous entretenir, à travers ses 35 années d'histoire en notre cité : 1950 - 1985.

Mais au préalable, j'interroge :

— qui sont ces hommes que vous croisez, chaque jour, dans les rues de la ville, avec intérêt ou indifférence ;

— quelles sont leurs racines profondes, leur culture, leur conception de l'homme, de la vie, de la mort ;

— quelles sont nos convergences autorisant l'espoir d'un dialogue fructueux, afin de construire la civilisation de l'Universel que vous proposez au monde futur, Monsieur le Président Senghor ;

— sommes-nous persuadés que, si nous n'avons pas eu le même passé, nous sommes confrontés et contraints au même avenir, comme le dit le Sénégalais Cheick Hamidou Kane dans son *Aventure ambiguë* : « L'ère des destinées singulières est révolue. Dans ce sens la fin du monde est bien arrivée, car nul ne peut plus vivre dans la seule préservation de soi. Mais de nos longs mûrissements multiples, il va naître un fils au monde — le premier fils de la terre — l'Unique ».

S'il est vrai que ces deux communautés s'inscrivent aujourd'hui dans le phénomène de société « dit phénomène de l'immigration », si largement en devant de la scène par les médias, considérant la nature de mes interrogations, il est d'évidence qu'ayant eu l'immense chance de vivre avec les hommes qui les composent dans « cette chaleur communielle », dont vous parlez, Président Senghor, comme richesse d'Aficanité, je ne limiterai pas mon propos à une simple relation sociologique ou politique de ce phénomène.

Délibérément, je refuse d'enfermer dans un ghetto ceux que j'appellerais plutôt « les messagers d'un autre monde », je récuse le terme « d'immigrés » dévoyé de son concept d'origine par les pesanteurs sociologiques, réservé aux seuls hommes du Tiers-Monde, identifié à la pauvreté, qui seraient apparus telle une plaie d'Égypte dans les champs de la croissance afin de dévorer notre Continent.

Oui, je récuse les petitesses qui, additionnées, ne sont jamais la grandeur et, dans l'ombre, j'essaie d'entendre la voix d'un prophète.

J'écoute et j'entends André Malraux qui parle de « Musée Imaginaire » et qui écrit : « Ce n'est plus l'Europe ni le passé qui envahit la France, c'est le monde qui envahit l'Europe, le monde avec tout son présent et tout son passé, ses offrandes amoncelées de formes vivantes ou mortes et de méditations ».

Ni sociologue, ni politologue, n'étant donc pas contraint aux règles de la méthodologie du scientifique, je vais sans rigueur, laissant place au lyrisme, vous conter une histoire d'Amour.

Oui, chers Amis Africains, dans la joie parfois, dans la souffrance souvent, en connivence, et sans le savoir, ensemble depuis 35 années nous avons écrit un long poème d'Amour.

Avec votre permission, sans vendre à l'encan nos secrets, je le dirai ce soir.

Mais, avant d'en être le chantre, il est justice d'appeler au rendez-vous du souvenir ceux de mes concitoyens qui vous avaient adoptés dès les premiers jours et dont l'action a contribué à faire de la Communauté africaine de Rouen la Communauté exemplaire en France. Ils furent vos amis, ils furent mes amis. Ils vous ont aimés, vous les avez aimés.

Sur les bancs de l'école n'apprenez-vous pas avec votre poète Birago Diop que :

Ceux qui sont morts ne sont jamais partis
Ils sont dans l'ombre qui s'éclaire
Et dans l'ombre qui s'épaissit
Les morts ne sont pas sous la Terre
Ils sont dans l'arbre qui frémit
Ils sont dans le bois qui gémit
Ils sont dans l'eau qui coule
Ils sont dans l'eau qui dort
Ils sont dans la case, ils sont dans la foule
Les morts ne sont pas morts

et j'évoque leur mémoire : le Conseiller Henri Brunhes, membre du Conseil supérieur de la Magistrature ; l'Abbé Daubeuf ; Jean-Paul Duval, directeur de l'Office d'H.L.M. de Rouen ; Jacques Lesouëf, le président de l'A.A.T.F.O.M. ; S.Em. le Cardinal Martin ; Bernard Tissot, maire de Rouen.

La lourde porte du hall des ouvriers dockers — 112, avenue du Mont-Riboudet — allait se refermer pour 48 heures, car nous étions le 24 décembre 1950, la fête allait commencer ! C'est à ce moment précis, Assane, que tu te présentas. Entré en août à l'hôpital Charles-Nicolle, tu en sortais avec, comme avoir, un pantalon et un léger tricot — ton avoir d'été — et un espoir, celui de percevoir quelques francs au titre des indemnités sociales.

Mais l'espoir, souvent, se fane sur la terre desséchée des réalités. N'ayant travaillé sur le port de Rouen que quelques heures, en qualité de docker occasionnel, l'insuffisance de ton activité n'avait pas permis l'ouverture des droits ; phrase sans appel du guichetier : « Vous n'avez droit à rien ! ». Telle était la réponse de la règlementation dont il n'était que l'expression. A pas lents, tu sortis, regroupant ton seul bien : quelques papiers devenus dérisoires et inutiles.

Par petits groupes, le bureau lentement se vidait... « Bon Noël ! Joyeux Noël ! » Sortant le dernier, j'allais monter dans ma voiture quand, dans l'ombre de la porte cochère, je t'aperçus. J'allais vers toi, tu étais assis, replié sur toi-même, la tête appuyée sur tes genoux, tu la relevais, je vis que tu pleurais.

Pasteur écrivit un jour : « Je ne te demande ni ta race, ni ta religion, ni ta langue, mais dis-moi quelle est ta souffrance ».

Assane, tu venais de me dire ta souffrance.

Cette souffrance n'était pas celle des quatre sous qui te feraient défaut, un homme ne pleure pas pour quatre sous, ses larmes, tel un navire qui craque sur les brisants, sont l'expression la plus ultime de ses angoisses, de ses peurs, de sa détresse.

Replié sur toi-même, tel l'enfant dans le sein maternel, n'était-ce pas, comme dit le poète Senghor dans *Hosties noires*, l'appel, sans réponse, à ta mère :

Je devais être Mère, le palmier florissant de ta vieillesse,
je te voudrais rendre l'ivresse de tes jeunes années.
Je ne suis plus que ton enfant endolori,
et il se tourne et retourne sur ses flancs douloureux.
Je ne suis plus qu'un enfant qui se souvient de ton sein maternel et qui pleure.
Reçois-moi dans la nuit qu'éclaire l'assurance de ton regard.
Redis-moi les vieux contes des veillées noires,
que je me perde par les routes sans mémoire...

Si j'avais feint, par pudeur, de ne pas voir tes larmes, je ne cherchais pas davantage à te consoler ; on ne console pas un

homme qui pleure. Dans un « silence » qui devient « chaleur », on charge tout simplement son fardeau.

Ignorant de ce qu'il adviendrait, comme pour créer inconsciemment un donner irréversible, je t'ai dit : « Viens chez moi ». L'invitation relevait de la plus grande témérité. En effet, je n'avais pas de chez moi. Très exactement, je résidais chez ma grand'mère et mes tantes paternelles ; elles étaient toutes trois chez elles, dans une vaste demeure de onze pièces réparties sur trois étages, 35, rue Stanislas-Girardin, permettant ton hébergement sans difficultés.

La distance qui séparait le bureau de la maison me parut interminable. Si j'aboutissais, chemin faisant, à la conclusion que nous devions t'accueillir, faire admettre cette idée n'était pas d'évidence.

Je les savais toutes trois d'intelligence éclairée, donc aptes à ne pas arrêter leur conduite sur des idées reçues, et capables de dominer des préjugés ; elles étaient par ailleurs d'une grande bonté sublimée par une vie de Foi ce qui, à mes yeux, constituait la meilleure chance pour le succès de ma mission.

N'était-ce pas, au demeurant, ces vieilles dames qui m'avaient appris, dans mon enfance, à parler avec les étoiles ?

N'était-ce pas elles qui m'avaient disposé à découvrir le message de Paix et d'Amour de l'Étoile, par excellence, qu'elles attendaient ce soir-là ?

Assane, ta venue ne pouvait plus être « hasard », mais « interpellation » et « signe ».

Un proverbe sénégalais dit : « Un vieillard allongé voit plus loin qu'un jeune debout ».

Ces trois femmes admirables avaient décelé l'Étoile avant moi, peut-être parce qu'elles la cherchaient depuis plus longtemps.

Te regardant avec les yeux du cœur, cette intelligence qui ne trompe pas, elles t'ouvraient leur demeure qui fut de longs mois la tienne : le temps nécessaire à un messager blessé de reprendre force pour un nouvel envol. Mais, en retour, tu allais nous emmener sur un chemin méconnu, au bout duquel nous allions rencontrer tes frères africains.

En 1950 ils n'étaient pas nombreux. La Communauté sénégalaise n'atteignait pas la centaine, constituée à l'unité près de Mandjaques, l'ethnie qui habite la Casamance sénégalaise et la Guinée-Bissau. De tradition, les Mandjaques, peuple de pêcheurs

et de paysans pourvoyaient les compagnies de navigation en soutiers et matelots divers.

Pour une dizaine de ces navigateurs, Rouen était devenu le port d'attache. Ils y résidaient durant leurs longs mois de congé ainsi que pendant les périodes d'attente entre deux embarquements : leur présence fut la cause qui entraîna le flux migratoire des Mandjaques dans notre cité.

C'est autour de la paroisse Saint-Vivien et celle d'Amfreville-la-Mivoie que s'établirent les nouveaux arrivés. Nous employons à dessein le mot paroisse et non quartier.

En effet, si dans un passé proche les Mandjaques puisaient leur force de vie dans le capital philosophique et religieux qu'est « l'animisme », au cours des dernières décennies ils répondirent au message de l'Évangile que leur apportèrent les missionnaires portugais et français.

De nos jours qu'ils soient baptisés ou non les Mandjaques se réclament de la religion catholique. Il faut dire que dans chaque famille mandjaque nombreux sont ceux qui donnent témoignage d'une vie de Foi éclairée et hautement vécue. Le patronyme dont les plus usuels sont *Gomis, Mendy, Da Sylva, Da Costa,* est donc souvent précédé d'un prénom chrétien.

Locataires de meublés sordides dans la partie de ce Rouen déjà oublié et dont de nos jours les vieilles demeures rénovées font l'admiration des touristes et des Rouennais eux-mêmes, un grand nombre de Mandjaques quittaient les rues Fleuriquet, de l'Amitié, du Docteur-Blanche, Martainville, Eau-de-Robec, Orbe, Abbé-de-l'Épée, pour se rendre à l'église Saint-Vivien à l'office dominical.

Sensibilisée par son clergé, la paroisse devint le premier carrefour de rencontres isolées mais privilégiées, d'échanges humains à portée non mesurable qui, s'ils n'aboutirent pas sur des réalisations concrètes, eurent le mérite d'apporter à leurs bénéficiaires la preuve qu'ils avaient droit à part entière au même festin catholique.

La paroisse d'Amfreville-la-Mivoie, sous l'action zélée de son curé l'abbé Bataille, fit un large accueil à la Communauté mandjaque qui résidait dans les baraquements de l'*Électro-Cable*, route de Paris. Une action cathéchistique, en vue de conduire au baptême les postulants, prit rapidement naissance pour aboutir aux premiers baptêmes d'adultes africains : 5 baptêmes en 1954, 3 en 1955 et 1 en 1957. En 1954, quatre Africains faisaient leur Première communion et étaient Confirmés par le Cardinal Martin, le 18 décembre 1954, dans la chapelle du grand séminaire de Rouen.

Mais bien au-delà des baptêmes, l'action de ce prêtre fut très importante. Retrouvant en lui le missionnaire laissé en Afrique, ils l'adoptèrent comme un véritable Père, le chargeant en retour du poids de tous leurs problèmes.

Il fallut attendre l'année 1952 pour que voie jour la première action pensée et structurée en faveur des Africains. L'honneur en revient à la Confédération des Travailleurs Chrétiens — C.F.T.C. — dont le siège se trouvait dans un baraquement situé, rue Eau-de-Robec, au centre même de l'implantation de la Communauté mandjaque. Cette centrale syndicale organisait trois fois par semaine, de 20 h à 21 h, des cours d'alphabétisation qui regroupaient 20 à 30 Sénégalais.

A l'issue de ces cours, dispensés par des syndicalistes bénévoles, s'ouvraient de longues palabres sur les thèmes du monde du travail dominé par la lutte des classes que découvraient, sans en mesurer l'ampleur, les Africains. Ces palabres furent un champ d'échanges incomparables où celui qui en principe enseignait recevait tout autant de l'enseigné.

Si nous faisions découvrir les facettes multiples de notre société mécanisée, travaillée par l'homme avec ses tensions sociales et morales, les amis mandjaques allaient nous ouvrir un monde inconnu et mystérieux qu'ils venaient de quitter.

Progressivement ce monde nous apparaissait nimbé des magies de la nature, conduit aux rythmes des saisons, de la pluie presque homonyme de Dieu en Casamance. Nous allions au devant d'un homme d'une seule étoffe sans couture où croyance, rite et morale sont intimement liés. Comme l'écrit le professeur Thomas : « Il n'y a pas d'un côté le travail et de l'autre la danse, tout est rite même le geste le plus banal du laboureur ou du forgeron puisque travailler c'est remuer des forces et que la force c'est le principe même de l'ontologie religieuse ».

Malheureusement cette expérience devait prendre fin en 1954 en raison de problèmes internes à cette centrale syndicale.

Il fallut attendre 1958, date à laquelle la Communauté mandjaque avait vu passer sa population de 100 à 400 personnes pour retrouver une action en sa faveur.

Le flux migratoire des populations originaires de pays du Tiers Monde vers les pays riches en croissance avec les problèmes humains et spirituels qu'il allait engendrer n'avait pas échappé à l'Église.

Dès cette époque le Pape Pie XII dans son encyclique *Fidei Donum* déclarait : « Privés des cadres sociaux de leur pays

d'origine, les Africains restent souvent et pour divers motifs sans contacts suffisants avec les milieux catholiques des nations qui les accueillent. Leur vie chrétienne, de ce fait, peut se trouver en péril, car les vraies valeurs de la civilisation nouvelle qu'ils découvrent leur demeurent encore cachées, alors que déjà les influences matérialisantes s'exercent fortement sur eux ». Le Saint Père poursuivait à l'intention des évêques des pays d'ancienne chrétienté : « Vous aurez à cœur de veiller à l'assistance spirituelle des jeunes Africains ».

Répondant à cet appel, S. Ém. le Cardinal Martin affectait un prêtre du Prado, le père Jacques Billier en 1958, à la Communauté d'Afrique Noire. Il exerça son ministère jusqu'en 1960, dans un baraquement place Saint-Vivien.

C'est à cette époque, en mars 1956, que répondant à l'invitation de Jean Lecanuet, vous veniez, Président Senghor, pour la première fois à Rouen.

Alors député du Sénégal — vous étiez tous deux ministres dans le gouvernement d'Edgar Faure — vous aviez choisi pour thème de votre message aux Rouennais : « Les aspirations des peuples noirs » :

Dresser la cité
Dans le jour bleu
Dans l'égalité des peuples fraternels

car

Vous savez que j'ai lié amitié
Avec les princes proscrits de la forme
Que j'ai mangé le pain qui donne faim
Que j'ai rêvé d'un monde de soleil
Dans la fraternité de mes frères aux yeux bleus

Il faut :

Seigneur, pardonner à l'Europe blanche.
Seigneur, pardonne à ceux qui ont fait
des Askia des maquisards,
de mes princes des adjudants,
de mes domestiques des boys,
et de mes paysans des salariés,
de mon peuple, un peuple de prolétaires.
.....
Oui Seigneur, pardonne à la France
qui dit bien la voie droite
et chemine par les sentiers obliques,

qui m'invite à sa table
et qui me dit d'apporter mon pain,
qui me donne de la main droite
et de la main gauche enlève la moitié.
Oui Seigneur, pardonne à la France
qui hait les occupants et m'impose l'occupation
si gravement,
Car j'ai une grande faiblesse pour la France.
Bénis ce peuple garrotté
qui par deux fois sut libérer ses mains
et osa proclamer l'avènement
des pauvres à la royauté,
Qui fit des esclaves du jour
des hommes libres égaux fraternels.

Si quelques esprits sceptiques avaient pu sourire au rêve du poète, l'histoire devait à son tour leur faire la nique.

Quatre années plus tard, vous conduisiez votre pays à l'Indépendance et votre « prière de paix » devenait l'engagement que vous alliez proposer à votre peuple en ces termes :

Enterrons le passé, regardons résolument l'avenir d'un regard prospectif. Faisons de nos conquérants d'hier des partenaires égaux, de nos adversaires des frères, des concitoyens de la Patrie humaine.

Et vous n'étiez pas seul à proposer d'enterrer le passé. Ayant eu l'immense chance de bénéficier de votre amitié à cette époque, Cher Président Ould Daddah, je puis dire, en votre présence, que vous aviez vous aussi « une grande faiblesse pour la France » et que vous attendiez d'elle qu'elle vous accepte avec vos différences en partenaire égal.

En 1958, Rouen allait connaître, comme les grandes villes de France (Paris, Marseille, Lille, Le Havre), l'arrivée des premiers Sarakolés et Toucouleurs, peuples du Haut-Fleuve Sénégal.

Alors que les communautés mandjaques resteront stables — à Rouen entre 400 et 500 personnes — sous la poussée de la deuxième vague d'immigration, la Communauté sénégalo-mauritanienne, à raison de 20 à 30 arrivées par mois, va passer, entre 1957 et 1960, de 400 à 1000 personnes pour atteindre, en 1975, le chiffre de 3200 personnes, soit 10 % des ressortissants sénégalais et mauritaniens recensés sur le territoire national (28.000 Sénégalais, 4.000 Mauritaniens).

Bien différents des Mandjaques, conditionnés par un comportement de référence au milieu européen qu'ils découvraient, les Sarakolés et les Toucouleurs vont se caractériser par un attachement sans faille à leur milieu d'origine, magnifiant leur propre culture, renforçant leur cohésion et leur identité face aux agressions du monde ambiant. En émigrant, Sarakolés et Toucouleurs n'échappèrent pas aux règles strictes de leur société stratifiée laissée en Afrique, qui assignent une place précise aux familles et aux individus en dictant leur conduite sociale.

L'émigration ne sera pas une escapade, hors de la communauté de base, mais se développera dans son cadre, voire sous son contrôle. Elle sera, à proprement dit, une institution villageoise. C'est autour de son aristocratie que se regrouperont les communautés.

Descendants de guerriers qui eurent un rôle prestigieux dans l'histoire du Fleuve, ces familles nobles détiennent encore, pour un certain nombre d'entre elles, la chefferie des villages... Ils ont nom : Soumaré, Diabira, Bathily, Camara pour les Sarakolés ; Ba (Deniencobés), Kane pour les Toucouleurs.

Bien que dépossédées, avec l'arrivée du colonisateur, de leur mission guerrière, bien qu'entrées de nos jours dans la marche vers la « Modernité », ces familles, compte tenu de leur prestigieux passé dont elles ont su rester dignes, conservent intact un capital moral qui leur assure la permanence d'une hiérarchie sociale non encore contestée.

C'est en raison de cette prééminence reconnue et acceptée que ces fils de familles nobles, détentrices de chefferies de villages, vont être appelés à exercer des responsabilités au sein de la Communauté sénégalaise rouennaise.

Ils seront rejoint dans l'exercice de leur mission par les autres nobles aux origines guerrières aussi prestigieuses mais qui, pour différentes raisons, ne peuvent prétendre à la chefferie ou ceux d'origines maraboutiques confortées à la faveur de la croisade d'El Hadji Omar, appelés chez les Toucouleurs, les Torodos ; ils ont nom : Baro, Dème, Tall-Touré, Wane.

Cette noblesse constitue une part très importante des effectifs des communautés sénégalo-mauritanienne de Rouen.

Fort marquée par l'Islam, l'emprise de cette religion sur la vie sociale ne sera que très peu ébranlée par l'émigration et ce grâce à la présence du clan des Marabouts, caste héréditaire qui fournira un important contingent d'hommes détenant à des degrés divers un savoir en matière religieuse, pour avoir fréquenté, dès l'âge de six ans, les écoles coraniques de village.

Grâce à ce savoir, les marabouts feront preuve d'une ouverture d'esprit et d'une aptitude à maîtriser le choc provoqué par la découverte de la société européenne. Aussi, Toucouleurs et Sarakolés vont-ils solliciter leurs conseils pour régler un grand nombre de leurs problèmes pratiques. Mais l'essentiel de leur mission restera d'ordre religieux.

Dans une société peu favorable, voire hostile, les Marabouts vont devenir les gardiens vigilants des valeurs du Coran, s'efforçant d'en faire respecter les règles de vie. Mais surtout, ils seront, aux heures des doutes et des interrogations, la voix inspirée du livre saint.

Leur rôle fût d'une très grande portée dans la santé morale des communautés et dans le maintien de leur vie de foi en Islam.

Comme les Marabouts furent les gardiens d'une foi, les « griots » seront les gardiens d'une culture, d'une tradition, en un mot de l'authenticité africaine.

Caste héréditaire, les griots pour certains d'entre eux font remonter leurs origines à celle des familles nobles auxquelles ils étaient attachés et avec lesquelles ils ont partagé les heures de gloire. Mémoire vivante de ces familles, ils en sont devenus les fidèles généalogistes comme les chroniqueurs avec un don inégalable de conteur. Les autres, d'origine plus récente, sont comme nos troubadours et trouvères des amuseurs et souvent des flatteurs. Ils sont de toutes les fêtes qu'ils animent de leurs chants lyriques et improvisés en s'accompagnant de guitare.

Véritables magiciens, créateurs exceptionnels d'ambiance, non seulement ils distraient mais à travers un climat émotionnel d'une intense chaleur ils transportent hors du temps leur auditoire dans une nuit étoilée de rêves féconds.

Grâce à eux, Toucouleurs et Sarakolés reprendront conscience de leur identité, de leur lien avec leur culture. Les griots redonneront courage à ceux qui sont las, démoralisés ou séduits par les facilités de la ville, chantant un bonheur qui ne peut être trouvé que par la fidélité aux traditions.

La rénovation du secteur Martainville, qui arrivait à son terme entre les années 57-58, allait poser un double problème, à savoir le relogement de la communauté mandaque implantée depuis 1950 dans cette partie de la ville, et celui de l'hébergement et l'accueil de ces nouvelles communautés.

Une première solution fut apportée par les employeurs — *Fonderies Lorraine* et *Hauts-Fourneaux* — qui, ayant fait un appel important à cette main-d'œuvre, en assurèrent l'hébergement dans les cantonnements à Saint-Étienne-du-Rouvray et Grand-Quevilly.

Les Africains, au service des fonderies rouennaises — *Matan et Sénard, Ets Van Leer* — trouvèrent asile dans les meublés collectifs du dernier bastion insalubre qui subsistera jusqu'en 1960, rues Marin-le-Pigny et Mollien.

Je n'évoquerai pas, chers amis Sénégalais, anciens de ces temps, vos souffrances d'alors, ni vos conditions de vie au seuil de l'intolérable. Nous l'avons vécu ensemble, c'est notre secret.

Vous me permettrez, toutefois, d'évoquer le souvenir de vos frères qui ont payé de leur vie le prix de cette sordide misère.

Si, en juin 1940, huit de vos frères qui reposent au cimetière de Belbeuf avaient trouvé la mort en défendant les ponts de notre Cité, face aux chars allemands, tout simplement parce qu'ils avaient fait leur le cri des guerriers maliens « plutôt mort que honte », l'honneur fut leur linceul. Mais, entre 1958-1959, treize de vos frères devaient succomber sans l'apparat des grandes batailles, vaincus par la maladie des pauvres, car on tousse dans un taudis — treize de vos frères, c'est-à-dire 6 % de la population sénégalaise de cette époque.

Amis disparus, vous aviez un visage et vous aviez une âme.

Sans oublier Jean, ni Laurent pour lequel on était venu me chercher, par un froid matin, parce qu'il venait d'être découvert mort dans l'escalier de son taudis, rue Blanche — ni toi, cher Eddie, héros oublié de Monte Cassino, ni tous les autres.

Moussa, tu te rappelles notre dernière rencontre. Tu m'avais fait demander : le mal livrait son dernier assaut et tu souffrais. L'heure du départ était proche. Tu entrais dans la longue nuit qui t'apporterait l'aurore.

Nous ne parlions pas — je tenais ta main —, nous allions nous séparer quand tu me posas cette étonnante question : « Moi qui suis Musulman, si je meurs à Rouen, feras-tu un discours comme pour les Mandjaques ? ». Le samedi qui suivit, je répondais à ta demande, et t'adressais le dernier adieu en ces termes :

Moussa,

Un jour, te croyant assez fort, comme beaucoup de tes frères, tu décidas de quitter la vallée de ton enfance pour une autre vallée, que tu croyais bleue. Pour bagage, des rêves et des espoirs, aujourd'hui, apparemment, éventrés...

Tu n'étais pas les mains nues dans le combat qu'il te faudrait livrer. Tu avais en héritage la longue tradition de tes pères. Ton nouvel envol prenait appui sur les certitudes d'un passé.

Comme tes frères qui entourent aujourd'hui ton tombeau, tu étais ce garçon, assuré et fier, sortant à peine de l'enfance, les turpitudes n'avaient pas encore terni la fraîcheur de ton visage...

Tu étais au rendez-vous de la vie.

Amis Musulmans, comme moi qui suis Chrétien, nous savons que la mort n'est pas une fatalité stupide. Nous savons que la mort et la vie se mêlent et qu'un pont mystérieux d'amour les réunit.

Moussa, je sais que tu n'aurais pas choisi ce coin de terre normande pour ton grand repos. Dieu te l'a imposé. Quelle terrible leçon pour mes frères ; ta tombe, Moussa, celles de ceux qui t'ont précédé, quelle méditation offerte à nos esprits : ne sont-elles pas une pierre à l'édification de la Communauté des hommes faite de races mêlées et d'âges confondus, sur laquelle plane l'Esprit fécondant et créateur du Dieu unique.

Moussa et tous les autres, vous n'aviez connu que les temps d'hivernage, vos frères allaient vivre ceux des moissons.

C'est en juin 1957 qu'une association — l'A.A.T.F.O.M. — se rendait acquéreur de l'ancien orphelinat des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, rue Stanislas-Girardin. Le premier foyer africain de France allait naître, permettant l'hébergement de 150 Sénégalais et Mauritaniens.

Mais bien au-delà de l'hébergement, l'originalité de ce Foyer, de par la volonté généreuse des hommes qui l'avaient pensé et voulu, — nous rappelons, une fois encore, le souvenir du cher Abbé Daubeuf, de J. Lesouëf, du Conseiller Brunhes, de Mlle Devernay — devait devenir un havre de paix ouvert à tout Africain, locataire ou non. Dans le respect de l'admirable hospitalité africaine, le travailleur sénégalais et mauritanien qui va débarquer à cette époque, comme aujourd'hui encore, contrairement à la situation connue dans les autres villes, va découvrir un chez-lui. Après des péripéties diverses, la porte à laquelle il va frapper lui sera ouverte par un visage connu, son frère, voire son parent, puisqu'il fut décidé de confier la direction du Foyer, dès 1957, à un Sénégalais et Mauritanien.

A l'époque, la décision était novatrice et audacieuse. Elle

devait se révéler comme le facteur essentiel de la réussite rouennaise. Formés à appréhender les problèmes sociaux, ces directeurs vont devenir de véritables assistants au service de l'ensemble de la Communauté sénégalo-mauritanienne de l'agglomération, mieux préparés que quiconque à résoudre les problèmes de leurs propres frères, comme à répondre aux aspirations profondes de leur âme, demeure merveilleuse et fragile de la personnalité.

Ces structures vont permettre aux mécanismes de la société africaine de se développer harmonieusement, préservant chacun de ses membres des rigueurs du déracinement et de la transplantation, les mettant à l'abri des aventures. Cette action est, de nos jours encore, contestée... Mais je pose la question : « Pourquoi Rouen est-elle la seule ville de France qui ne connaisse pas de grandes détresses, ni d'asociaux africains ? ».

Oui, nous avions cru aux structures qui favorisent un dialogue sans lequel l'homme se serait appauvri, parce que ne l'ayant pas échangé à l'instant où il en avait besoin, qui ont permis des échanges sans lesquels l'homme n'aurait pu se valoriser, qui ont conduit Sénégalais et Mauritaniens à conserver vivant le sens de leur communauté nationale, en évoquant les problèmes de leur temps, au niveau de leur pays respectif, conservant, à la faveur d'expériences acquises au contact de notre civilisation, une dynamique d'espoir d'un retour certain, enrichis et non mutilés.

« Père de la Patrie Mauritanienne », ce que ne conteste personne encore de nos jours, vous veniez, Président Ould Daddah, de conduire votre pays à l'Indépendance quand, en octobre 1962, vous faisiez l'honneur de votre visite à la ville de Rouen et à vos compatriotes et pouviez vous exprimer en ces termes : « Si je suis venu ici, c'est qu'il s'est fait à Rouen ce qui ne s'est fait dans aucune autre ville de France ».

Ce qui s'était fait ne relevait pas de la magie, mais fruit de la volonté éclairée et courageuse de deux hommes, Bernard Tissot, maire de Rouen, et Jean-Paul Duval, directeur de l'Office d'H.L.M. de Rouen.

Alors que toutes les conditions légales permettaient au Maire de Rouen, comme au Directeur de l'Office, d'ignorer les 150 Sénégalais accrochés désespérément aux derniers taudis encore debout, voire faire procéder à leur évacuation, le Maire de Rouen et l'Office d'H.L.M. prenaient la décision de faire participer ces hommes au mieux-être du quartier rénové, tout simplement parce qu'ils étaient des hommes.

Pour ce faire, l'Office d'H.L.M. allait attribuer 18 apparte-

ments au 12, rue Marin-le-Pigny, par bail à une association gestionnaire de l'ensemble : « L'Abri des Travailleurs Sénégalais et Mauritaniens ».

Volontairement, le Maire de Rouen limitait à 5 ans la durée du bail, temps qu'il estimait nécessaire à l'élaboration des plans et à la construction d'un foyer adapté à la vie communautaire africaine. C'est à cette volonté prospective et courageuse que la communauté sénégalaise et mauritanienne de Rouen doit de trouver, encore aujourd'hui, une structure de vie incomparable, au foyer « Moïse » inauguré le 29 septembre 1968.

Le 26 mai 1961, le Maire de Rouen, au mépris des préjugés, concrétisait sa volonté d'accueil des Africains dans sa ville, en remettant, en présence des représentants des ambassades du Sénégal et de Mauritanie, à l'association « Abri des Travailleurs Sénégalais et Mauritaniens », la clef qui ouvrait à leurs ressortissants la route du bonheur, et s'exprimait en ces termes : « Je veux surtout que vous vous sentiez chez vous et que vous sachiez que vous avez votre place dans notre ville ».

Dès 1962, la grande presse commençait à se faire l'écho des conditions dramatiques de vie des communautés d'Afrique Noire (*Le Figaro, Le Monde, La Croix*), sous des titres divers : « Trois noirs meurent chaque jour dans Paris » — « Hier tirailleurs, aujourd'hui travailleurs » — « Un sous-prolétariat africain aux portes de nos villes ».

Seule l'expérience rouennaise autorisait des titres d'espoir. En août 1964, *Témoignage chrétien* titrait *" Une heureuse expérience franco-africaine "* :

> C'est donc possible ! Quand on vient d'Afrique Noire pour gagner sa vie en France, il n'est pas inévitable de vivre dans un isolement dramatique, à Rouen la preuve en est faite...
>
> Seulement, il ne faut pas s'y tromper. Justement, il n'est pas du tout question d'une histoire édifiante de la veine de *La Case de l'oncle Tom*. Les Africains s'organisent eux-mêmes et cherchent à résoudre leurs problèmes spécifiques. Ce sont les Sénégalais et les Mauritaniens qui gèrent leurs foyers. C'est ce qui confère sa valeur exemplaire à l'expérience rouennaise.

Dans son numéro du 3 septembre 1964, *L'Unité Africaine*, sous le titre *" L'Afrique est présente à Rouen "*, s'exprimait ainsi :

> Des hommes qui ont bien travaillé offrent un contraste physique qui résume assez bien l'exceptionnelle réussite de ce

qui a été réalisé dans l'ancienne capitale de Normandie. Les uns vous regardent avec des yeux aussi bleus que possible, les autres parlent avec bouches et mains et sont nés sur les bords des fleuves Sénégal ou Casamance. Ces hommes si différents sont attelés à une même tâche, se sont mis dans la tête de permettre aux Sénégalais et Mauritaniens, venus travailler dans la région, de mener une existence décente et surtout conforme à leurs besoins psychologiques... Au foyer rien ne respire guère cet air charitable et paternaliste habituel aux asiles de tout genre, des hommes partis de chez eux pour pouvoir nourrir leurs familles trouvent un vrai chez-eux, parmi des copains dont ils parlent la langue, avec lesquels ils ont grandi et frappé du tam-tam.

En dépit des premiers frémissements de xénophobie qui commençaient à secouer notre pays, devenu Maire de Rouen, ami Jean Lecanuet, vous alliez poursuivre avec la même conviction la politique d'accueil privilégiée engagée par votre prédécesseur en faveur des Sénégalais et Mauritaniens.

En mars 1972, à votre demande, la Ville de Rouen proposait à l'Office d'H.L.M. un terrain, dont elle était propriétaire, rue du Renard, à charge d'édifier un nouveau foyer.

Trois ans plus tard, le 14 septembre 1975, Président Senghor, pour la septième fois depuis le 3 août 1962, — date à laquelle vous aviez ouvert la tradition si appréciée de vos compatriotes, de les rencontrer à l'occasion de vos vacances d'été — vous étiez l'hôte de la Ville de Rouen, où Jean Lecanuet vous avait convié à inaugurer la dernière des réalisations, le foyer « El Hadji Omar Tall ».

C'est autour et grâce à cet ensemble favorable d'accueil que va pouvoir se développer une action de promotion humaine de portée exceptionnelle, dans les domaines les plus divers : santé, formation professionnelle, culturelle, religieuse. A titre d'exemple, nous retiendrons qu'en 1966, 225 Africains, soit 18 % de la communauté, étaient atteints par les efforts de scolarisation.

L'action religieuse auprès de la Communauté mandjaque allait connaître un développement d'une ampleur et d'une qualité rares, entre 1962 et 1977, sous l'action d'un prêtre zélé — l'abbé Leplay, vicaire à Saint-Maclou — affecté à temps partiel au service des Africains.

Au cours de ces quinze années, 145 Mandjaques seront conduits au baptême, après un enseignement catéchistique de trois années ; 120 Mandjaques feront leur Première Communion ; 60 seront confirmés.

Le premier dimanche de chaque mois sera le rendez-vous fidèle de la Communauté mandjaque pour la célébration eucharistique, en la Chapelle des Bénédictines, rue Orbe, réunissant dans la fête plus d'une centaine d'entre eux.

Le 29 septembre 1968, Président Ould Daddah, vous étiez, une nouvelle fois, l'hôte de la Ville de Rouen. L'honneur allait vous revenir d'inaugurer « La Maison du Sénégal-Mauritanie », rue Moïse.

Président Senghor, avec délicatesse, vous vous étiez effacé et aviez volontairement rompu avec la tradition de vos visites d'été, déléguant, pour représenter le Sénégal, votre ministre des Affaires étrangères, Karim Gaye.

En effet, il allait appartenir au fils de l'Islam que vous êtes, Président Ould Daddah, en conduisant la première prière, de donner le souffle de vie à la Mosquée, la deuxième de France, offerte à la Foi musulmane. « Tout à l'heure, disiez-vous, nous prierons à la Mosquée et nous demanderons à notre Dieu de donner aux hommes ce dont ils ont le plus besoin : la Paix ! ».

Votre prière de Paix, Président, dans un monde dont l'état ressemble à l'incendie que Narses regardait du haut du palais d'Agamemnon, en s'inquiètant de voir autour d'elle tant de carnages et tant d'incendies, me fait penser à la réponse du mendiant : « Femme, cela s'appelle d'un beau nom, cela s'appelle l'Aurore ».

Mais, amis Sarakolès et Toucouleurs, comme moi-même, nous savons que notre aurore n'est pas celle du mendiant, pour avoir entendu une autre voix, celle du prophète et elle nous dit : *Serais-tu sur les ailes de l'aurore je suis.*

Votre aurore — et la mienne — ouvre et embrase les chemins du monde fini et de l'infini, du réel et de l'irréel, du créé et de l'incréé, de l'Un et du multiple, devenus indissociables.

Vous comme moi, Fils de la Révélation d'Abraham et de Moïse nous rejetons les faux prophètes qui veulent réduire la vie à la nécessité et au hasard, la ramener à une passion inutile, pour conclure à l'absurde et qui invitent l'Humanité au culte morbide du néant, comme nous condamnons ensemble les Ayatollahs et les Hezbollahs, parce qu'ils ne sont pas la Paix, ils ne sont pas l'Aurore.

Nous croyons, bien qu'à ses balbutiements, au dialogue Nord-Sud qui s'amorce en cette aube du troisième millénaire et qui interpelle deux milliards d'âmes comme un rendez-vous possible pour nos deux cultures.

Cette grande travée de réflexion et d'espoir ne deviendra le creuset d'un futur humain que si l'Occident redécouvre les voies de l'Impalpable n'arrêtant pas sa vision au seul monde de l'Évidence.

Comme le dit Cheick Hamidou Kane dans *L'Aventure ambiguë* : « L'évidence est une qualité de surface et votre science est le triomphe de l'évidence... Elle vous fait maître de l'extérieur, mais en même temps elle vous exile de l'intérieur. »

« Je souhaite à l'Occident de retrouver le sens de l'angoisse devant le soleil qui meurt... car aucune certitude scientifique ne doit empêcher qu'on le pleure ».

Président Senghor, dans un dialogue avec François Mauriac à la Société Européenne de Culture, en février 1960, ne disiez-vous pas : « Il n'est pas question de détruire les civilisations l'une par l'autre. Il ne s'agit pas de corrompre, ni la civilisation européenne, ni les civilisations exotiques, de les faire dévier de leur ligne de force, mais de faire une greffe pour aboutir, selon l'expression de Frobenius, à un « accord conciliant » entre l'homme et la nature et entre tous les hommes, entre le sujet et l'objet, le mythe et le réel, l'acte et la pensée, la vie et la morale.

« Il s'agit pour le blanc de découvrir et de faire épanouir le nègre qui est en lui et, pour le nègre, réaliser l'œuvre inverse ».

Le nègre qui est en nous, j'écoute et il me dit :

Que nous répondions présents à la renaissance du Monde,
Ainsi le levain qui est nécessaire à la farine blanche,
Car qui apprendrait le rythme
au monde défunt des machines et des canons ?
Qui pousserait le cri de joie
pour réveiller morts et orphelins à l'aurore ?
Dites, qui rendrait le mémoire de vie
à l'homme aux espoirs éventrés ?
Ils nous disent
les hommes du coton, du café, de l'huile ;
Ils nous disent les hommes de la mort.
Nous sommes les hommes de la danse,
dont les pieds reprennent vigueur
en frappant le sol dur.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Comme je l'écrivais le 4 mars 1985 : « Je réponds à votre invitation à me trouver agrégé à votre honorable Compagnie », j'ajouterai au terme de cet entretien : « Si vous m'en jugez digne ». Conscient de l'honneur qui m'est fait, comme à mes amis Sénégalais et Mauritaniens, je vous remercie de m'avoir convié à siéger parmi vous, non pas pour ce que je suis, mais comme porte-parole en votre sein de la communauté d'hommes que je représente à Rouen, afin de vous faire découvrir leurs richesses.

Puisse, à travers la faiblesse de mon propos, cet objectif avoir été atteint et que les Sénégalais et Mauritaniens de Rouen vous soient moins lointains, je dirais puissiez-vous les regarder avec des yeux aimants.

Puissiez-vous aider ces fils d'Afrique à demeurer solidement pénétrés d'être une source non tarie de valeurs incomparables pour qu'ils ne se prennent pas à leur tour à douter d'eux-mêmes.

Oui, ces hommes que vous côtoyez chaque jour, regardez-les avec des yeux aimants. Ils sont, et je le crie pour eux, disposés à donner et à recevoir, disposés au partage de la « chaleur communielle » comme les y invite l'hymne sénégalais que je livre à votre ultime réflexion et méditation :

Sénégal, nous faisons nôtre ton grand dessein
Rassembler les poussins à l'abri des milans
Pour en faire, de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud,
Dressé un même peuple, un peuple sans couture
Mais un peuple tourné vers tous les vents du monde
Le Bantou est un frère, et l'Arabe et le Blanc

Immigration et identité nationale

- *Sagesse et Vérité de l'Histoire* -

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION
de M. PIERRE LANDEMAINE

par Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY

CETTE belle histoire d'amour, narrée avec tant d'art et d'éloquence, nous a profondément édifiés.

« Une belle histoire d'amour », aucun titre ne convenait mieux à votre discours,

Monsieur,

pour désigner à la fois, l'homme et son œuvre.

L'homme, doué d'une sensibilité aiguë, accessible au lyrisme, s'enflamme pour ce qu'il aime dans la nature, l'art, la littérature. Il s'enthousiasme pour Péguy, mais beaucoup moins pour Claudel, bien qu'il raconte savoureusement sa rencontre et ses échanges avec le « Maître ».

Mais surtout c'est l'homme de l'amitié vraie et fidèle. Je pourrais, à mon tour, interpellant l'assistance, comme il vient de le faire dans un effet de rhétorique où son talent excelle, l'inviter à témoigner que, pour lui, la fidélité inconditionnelle méprise les soucis de carrière et les avantages personnels.

Aussi, lorsqu'il vous fallut, Monsieur, trouver un nom à un compagnon domestique, votre subconscient vous suggéra tout naturellement « Philos », un nom qui vous aurait si bien convenu à vous-même.

Quant à l'Œuvre dont notre cité peut s'enorgueillir — puisqu'elle serait unique en France —, il lui fallut sans doute les constructions, les subsides matériels, les appuis politiques, mais plus encore un animateur enthousiaste qui lui imprimât la marque de l'amour.

Le cardinal Petit de Julleville, permettez-moi de le citer, exhortait les jeunes élèves du collège Sainte-Croix de Neuilly en leur disant : « Il nous faut des apôtres et pas seulement des bons garçons ! ».

Vous avez été, Monsieur le Consul Général du Sénégal et de Mauritanie, l'apôtre de cette communauté africaine dans la cité.

Il est parfois arrivé que l'un de ses membres, atteint par la maladie, se présente à l'hôpital, inquiet sur son sort, angoissé par la découverte d'un monde inconnu. Mais dès que, près de lui, le nom de « Monsieur Landemaine » est prononcé, son visage s'illumine d'un large et bon sourire. L'évocation du consul tutélaire a dissipé toute inquiétude...

Le succès de l'implantation sénégalaise et mauritanienne à Rouen mérite d'être rapproché de maints exemples historiques.

Les Rois Mages, vous y fîtes allusion, Monsieur, sont venus d'Orient guidés par la Comète et vous ont appris, avez-vous dit, « à regarder les étoiles », à comprendre leur leçon. Mais souvenez-vous, les Mages sont retournés par d'autres chemins vers d'autres pays. De ces autres pays nous tirerons notre réponse :

Immigration et Identité nationale
— Sagesse et Vérité de l'Histoire —

La xénophobie est aussi vieille que le monde et, contrairement à ce qu'imaginait Jean-Jacques Rousseau, l'homme n'est pas naturellement bon.

...« Depuis l'avènement de l'Homo Sapiens, dit le Président Senghor, les peuples quand ils se rencontrent, se combattent...

« Mais aujourd'hui, les querelles de race et de religion constituent pour l'humanité les menaces les plus mortelles »...

L'Histoire n'est pas sentimentale. Elle suit des lois cruelles, rationnelles, impitoyables. Et citant Héraclite d'Éphèse, « Le monde naît du conflit, et la guerre et la haine sont les deux mobiles de l'histoire », je donnerai deux exemples :

1. — L'Obélisque de Louxor, celle que vous côtoyez place de la Concorde en la contemplant sans doute, présente le « vil Hatti » comme le plus monstrueux des monstres. Les Égyptiens menés par Ramsès II se heurtent pour la première fois à un empire rival. Dans ce conflit de Khadès sur le fleuve Oronte, treize siècles avant notre ère, l'Empire Hittite dirigé par Hatti est vraiment le voisin haï.

2. — L'épopée de Guilgamesh qui relate la lutte des Sumériens de la ville d'Uruqh en Chaldée contre les Élamites présente ceux-ci, cependant leurs proches voisins, comme des « Affreux ».

C'est ainsi que, depuis que le monde est monde, on hait et on méprise l'autre. Les hommes se divisent en deux camps : « Nous », et « Eux » et le concept du voisin, de l'étranger, du barbare a été souvent appliqué mal à propos :

— Les Égyptiens l'appliquaient aux Hittites qui avaient pourtant créé cette civilisation que nous pouvons encore admirer de nos jours à Ankara et dans différents sites d'Anatolie.

— Les Grecs l'appliquaient aux Perses, leurs cousins qui, avec le zoroastrianisme avaient atteint un degré de civilisation aux plus hauts sommets. Et pourtant aux yeux des Grecs, ces Perses, bâtisseurs de Persépolis étaient des étrangers, des barbares.

Qui connaît le « Taht-e Djemshid » ne peut admettre un pareil non-sens.

Il est vain de déplorer la méchanceté de la nature humaine. Elle est là, et, au seuil du XXI^e^ siècle, nous ne sommes pas meilleurs que nos ancêtres d'il y a deux ou trois mille ans.

Alors faut-il désespérer ?

Toutes les confrontations entre les communautés humaines n'ont pas été placées sous le signe du conflit et de la haine. Me souvenant d'une parole de Marx, « Nous ne connaissons qu'une science, l'Histoire », je vais essayer de retrouver, dans le passé, des exemples de « cohabitations » heureuses, d'« assimilations » réussies et par là-même de vous montrer qu'il y a bien des raisons d'espérer dans les hommes d'aujourd'hui et de demain.

L'historien Georges Dumézil, grand maître des civilisations indo-européennes a établi, à partir d'études comparées très poussées, une « tripartition fonctionnelle de la société ». A savoir :

— Les prêtres, détenteurs de la sagesse,
— Les guerriers, détenteurs de la force,
— Les producteurs de richesse.

On accepte et on respecte l'étranger quand il apporte :
— la sagesse
— la force
— la richesse.

L'ÉTRANGER APPORTE LA SAGESSE.

C'est le Prophète.

Selon le proverbe, « nul n'est prophète en son pays ».

En effet, Moïse bien qu'Égyptien, fut chassé d'Égypte.

Le Christ lui-même n'a pas été « reconnu des siens ».

Et le Coran donne ce précepte : « Allez chercher la sagesse jusqu'en Chine ! ».

Les Grecs de l'époque classique ne sont pas allés jusque là pour la trouver, eux qui restreignaient le « droit de cité » aux habitants de la ville d'Athènes, nés de parents athéniens, traitant les autres de « Métèques ». Mais rendons-leur hommage d'avoir su reconnaître en Anacharsis, un Scythe, c'est-à-dire à leurs yeux un étranger, un barbare de la pire espèce, l'un de leurs « Sept Sages ».

Les légions romaines se laissèrent aussi gagner par la sagesse orientale et adoptèrent presque officiellement le culte de Mithra, bien qu'il fût la religion des ennemis héréditaires de Rome, les Sassanides (toujours des Perses !).

L'Église chrétienne des premiers siècles affirme déjà sa catholicité, son universalité. A Rome, Pierre, le sémite, et Paul le « Gentil » faisaient bien figure d'« immigrés », gens peu appréciés dans la capitale de l'Empire. Et cependant, ils ont pleinement réussi leur mission apostolique.

Le jeune africain berbère, originaire de Thagaste en Numidie Tangitane, Augustin, deviendra bien à Rome et à Milan l'un des plus ardents défenseurs et propagateurs de la pensée chrétienne, et l'un des maîtres du monachisme occidental.

Le Christianisme en France, il serait plus juste de dire en Gaule, a été aussi apporté par des « immigrés ». Ce sont saint Pothin et saint Irénée qui sont venus d'Orient, de Smyrne pour fonder l'Église de Lyon et animer la mission des Gaules.

Comme viendra de Rome saint Mellon pour fonder l'Église de Rouen.

Comme arriveront encore d'Italie Lanfranc et Anselme, pour faire de l'Abbaye du Bec, au XI[e] siècle, le très brillant foyer de rayonnement chrétien, tradition ressuscitée aujourd'hui.

Nul n'a songé à contester l'autorité de ces étrangers. Et si l'on accepte les prophètes parce qu'ils sont considérés comme les plus sages, « gardez-vous bien des faux prophètes déguisés en agneaux, dit l'Écriture, car ce sont des loups ravisseurs ».

L'ÉTRANGER APPORTE LA FORCE.

C'est le conquérant heureux.

Le modèle le plus parfait en est Alexandre et l'on peut même parler de nos jours du « syndrome d'Iskender ».

Alexandre a détruit l'Empire perse et cependant les Iraniens qui sont parmi les peuples les plus xénophobes du monde, parce que toujours envahis, l'ont « naturalisé » dans l'épopée iranienne par excellence, le « Shah Nameh » de Firdussi. Alexandre, « Iskender » pour les Persans, y est le frère aîné illégitime de Darius. Lorsqu'il vient réclamer son patrimoine, ce n'est pas en conquérant mais en héritier naturel.

Les Mulsumans l'ont tout à fait adopté lui conférant une origine iranienne, et, dans les légendes islamiques, il est « Iskender Zulkarna'in », ce qui veut dire Alexandre aux deux cœurs. Et il a presque le statut d'un « peygamber », d'un « nabih », en un mot d'un prophète.

Les innombrables romans d'Alexandre si populaires au Moyen Age nous sont d'ailleurs parvenus par le truchement des versions arabes et persanes, de l'« Iskender Nameh ».

Un autre exemple, plus proche de nous, de conquérants heureux est celui de nos ancêtres scandinaves. Ils étaient, certes, à l'origine, d'épouvantables barbares, mais ils ont réussi et sont devenus :

— Russes à Kiev,
— Normands en Gaule,
— Anglais à Hastings,
— Siciliens à Palerme...

Leurs atrocités sont oubliées. Seuls les bienfaits restent et sont même magnifiés.

La mémoire collective d'un peuple est sans pitié. Elle pardonne au vainqueur et le vaincu a toujours tort.

Considérons deux cas :

— La France face à Clovis et Rollon.
— La France face à Attila.

La France face à Clovis et à Rollon.

Clovis met à sac Paris épargné par Attila, mais il gagne et devient roi des Francs.

Les méfaits de Rollon et de ses « hommes du Nord » sur les rivages de la Seine ne sont plus à décrire, mais ces envahisseurs sont restés parce qu'ils étaient les plus forts. Ils ont fait souche, se sont assimilés. Ce sont des Français, nos glorieux ancêtres.

La France face à Attila.

Attila et ses hordes de Huns ont été considérés et sont restés jusqu'à nos jours le symbole des « Affreux ». La différence ne tient pas au fait qu'Attila est un « Asiatique » et Rollon un « Européen ». Ces mots dans leur contexte historique n'ont pas de sens. Tous deux sont des païens.

Dans le *Chant des Nibelungen*, le roi Etzel-Attila tient une cour raffinée, rend une bonne justice, se montre un souverain somptueux, bienveillant, sage et modéré... C'est bien lui, et non Théodoric, qui fait figure de civilisé.

Mais voilà, Attila a été vaincu aux Champs Catalauniques et il demeure aux yeux du monde, dans l'Histoire, un épouvantable barbare.

L'étranger qui arrive dans votre pays en conquérant, s'il réussit, devient le héros ; s'il échoue, est considéré comme un abominable tyran.

L'ÉTRANGER APPORTE LA RICHESSE.

L'ancienne mythologie scandinave est illustrée par le conflit des dieux Ases, Odin et Tor, dieux de la sagesse et de la puissance, contre les dieux Vans, dieux de la richesse d'origine étrangère. Symboliquement cette guerre s'achève par un compromis et une alliance, et les deux dynasties s'associent.

On retrouve ce même mythe dans la guerre des Romains conduite par Romulus contre les Sabins de Thatius, plus pros-

pères que les Romains. La fin du conflit n'est pas l'anéantissement de l'un ou l'autre des partis en présence, mais là encore un compromis.

Comme le dit le Président Senghor, c'est un « métissage ». ... « Certes ils ne s'anéantissent plus, je le cite, ils se métissent et surtout ils métissent leurs civilisations, ce qui est le plus important car il n'est de véritable culture que de l'âme »...

L'Histoire justifie ce compromis car elle fourmille d'exemples d'étrangers qui apportent la richesse et ont été assimilés.

Ainsi la Russie a toujours été un pays d'immigrants et les premières dynasties des principautés de Kiev, Vladimir et Moscou étaient étrangères, d'origine scandinave, non slave.

Aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, les nobles féodaux turco-mongols de la Horde d'Or se sont russifiés. Ils sont devenus les ancêtres des grandes familles russes dont on retrouve encore les noms, Kutuzov, Yusupov, Suvorov, Turgueniev... Ils ont même donné un saint à l'Église russe, Piotr Ordienski — Saint Pierre de la Horde d'Or, neveu du Khan Berke, lui-même petit-fils de Gengis Khan. D'ailleurs Napoléon ne disait-il pas : « Grattez le Russe et vous trouverez le Tatar ! ».

Aux Mongols succédèrent des Lithuaniens au XV^e^ siècle, des Italiens au XVI^e^. Puis avec Pierre le Grand, la Russie ouvre largement ses portes aux étrangers qui arrivent en masse de tous les pays d'Europe, surtout des Allemands, des Scandinaves et des Français. Aussi ce fut vraiment une réussite que cette élite russe du XIX^e^ siècle ! Professeurs, ingénieurs, militaires de haut talent venaient offrir leur concours et contribuer à la prospérité de l'Empire.

— L'Impératrice Catherine la Grande, Catherine II était bien une Allemande.

— Tous les grands maréchaux du Tsar étaient des « assimilés ».

— Et le luthérien Cancrine devint même le ministre des Finances du Tsar Nicolas I^er^.

Comme la Russie, et aussi la Hollande et l'Angleterre, la Prusse fut un pays d'accueil pour les Huguenots français. Ceux-ci se retrouvant chez des Protestants luthériens se sont parfaitement assimilés, sans rien abandonner de leur identité religieuse. Mais ils gardaient rancune et haine envers le Roi et les Français

catholiques. Aussi sont-ils devenus Prussiens à 100 % et ont-ils assuré là encore l'essor et la grandeur de leur pays d'adoption, devenant notamment, pour certains d'entre eux, de grands chefs de guerre. Il n'est que de voir les noms des commandants des armées allemandes que durent affronter les armées impériales durant la Guerre de 70. L'on y trouve : le général Von François, le général Boué de Lapereyre...

En Prusse, comme en Russie, les immigrants étaient invités à venir s'installer, ils étaient fort bien reçus, et incontestablement dans ces pays en plein développement, leur présence était garante de progrès, et source de richesse.

La France et la Rhénanie avaient été les pays refuges des Juifs d'Orient. Les colonies juives se développèrent et prospérèrent jusqu'à la fin du XI[e] siècle et les événements, dramatiques pour elles, qui découlèrent des premières croisades.

Les Juifs de Rhénanie et de la Vallée du Danube s'enfuirent alors, et par une lente émigration vers l'Est arrivèrent dans le royaume de Lithuanie-Pologne où ils se fixèrent.

Là, les circonstances leur étaient favorables : la structure sociale de ce pays était unique et se composait d'une caste féodale d'origine tribale qui fournissait les militaires, des Lithuaniens, et le peuple, des paysans, Slaves, Biélorusses, Ukrainiens. Entre deux, pas d'intermédiaires. Les Juifs se sont donc insérés et ont formé la bourgeoisie de marchands et d'artisans. Sans concurrents, ils se sont même rendus indispensables et les rois de Lithuanie-Pologne les ont très bien accueillis et très bien traités. N'appelait-on pas la Pologne, à la fin du Moyen Age, « Le Paradis des Juifs » ?

Les Juifs ont vécu dans ce royaume, heureux et prospères, contribuant au développement du pays qui, au XVI[e] siècle, était une des puissances les plus importantes de l'Europe orientale, s'étendant des Pays Baltes à la Mer Noire.

Cette belle histoire a duré jusqu'au XVIII[e] siècle, époque où la Pologne ayant perdu son influence fut dépecée par ses voisins. Son aristocratie ruinée devint une classe concurrente des Juifs qui se sont alors implantés dans les villages où ils sont devenus les rivaux des paysans. Des vagues d'antisémitisme déferlèrent et sapèrent l'harmonieux équilibre social qui avait duré plusieurs siècles.

Les Turcs Ottomans ont toujours accepté que leur pays devienne une terre d'hospitalité pour tous les persécutés politiques et religieux. Ils ont mené une politique d'immigration très large.

Ainsi ont-ils accepté et recueilli :

— les Juifs séfarades d'Espagne ;
— les fidèles de Tsabatay Tsvey, des Juifs de Tchécoslovaquie ;
— les Vieux-Croyants Cosaques venus d'Ukraine ;
— les émigrés polonais catholiques chassés par les Russes ;
— les réfugiés hongrois chassés par les Habsbourg ;
— les Molokans et les Dukhobors venus de Russie au XIX[e] siècle.

On laissait une paix « impériale » à ces communautés qui pouvaient respecter leurs traditions, leur religion. Et cela a très bien marché.

Mais les émigrations étaient numériquement restreintes, possédaient des élites intellectuellement très élevées, s'insérant parfaitement dans la structure même de l'Empire Ottoman. Le « Sultan Calife » régnait en souverain universel sur un immense territoire, des portes de Vienne au Yemen et en Iran, encerclant les deux tiers du bassin méditerranéen.

Sous le sceptre ottoman, toutes les « nations », toutes les religions trouvaient leur compte, les Turcs proprement dits n'ayant même pas toujours numériquement la majorité. Mais au prix d'une condition primordiale, la loyauté envers la Maison d'Othman rendue par tous ces groupes, l'Empire a tenu jusqu'au XIX[e] siècle, c'est-à-dire quatre siècles.

La « morale » de ces histoires, c'est que l'on peut assimiler tout le monde dans les moments d'essor et de prospérité, et immigrants comme autochtones profitent ensemble de la richesse du pays et contribuent à l'augmenter.

Mais qu'en est-il dans les temps de déclin ?

Prenons l'exemple de l'Empire Romain.

Sous le règne de Caracalla, Rome était à son apogée, riche, puissante, prospère. On a accordé la citoyenneté à tout le monde :

— quelle que soit l'origine ;
— quelle que soit la religion ;
— quelle que soit la langue.

Tous, citoyens libres, Égyptiens, Juifs, Germaniques... sont devenus ipso facto Romains.

C'était possible car l'on croyait l'Empire Romain éternel. Tous les mondes qui le composaient obéissaient aux lois, impitoyables d'ailleurs, d'une rigueur qui faisait frémir :

" Dura Lex, sed Lex " !

Mais dès que les frontières ont cédé, que la puissance et la prospérité ont commencé à décroître, alors les questions de loyauté se sont posées dans la Rome décadente :

— les Héllénophones se sont sentis loin des Latins ;
— les Germanophones se sont sentis plus près des Barbares.

La Rome de Dioclétien n'était plus celle de Caracalla !

Ainsi l'histoire nous enseigne que ces immigrations, ces assimilations apportent aux uns et aux autres la sagesse, la force, la richesse. Mais ces alliances, ces unions ne vont pas toujours sans connaître de heurts, loin s'en faut...

Vous attendez peut-être une allusion à une actualité brûlante. Permettez plutôt à l'orientaliste de vous conter en guise de conclusion, une histoire du pays des Mages, là où le soleil se lève et fait naître chaque jour toutes les espérances, l'histoire du Roi Bahram Gur.

... On apporta, un jour, au harem du Shirvanshah de Gandja, une belle esclave ramenée pour lui des pays du Nord. Était-elle slave ? Était-elle scandinave ? On la disait Kipçake.

Le soir même, le prince se la fait présenter. Il est ébloui par sa beauté. Elle sort un couteau, si jamais son maître l'approche, elle se donne la mort.

Désespéré de ne pouvoir garder pour lui cette perle des perles, aux joues qui n'avaient d'égales que la fraîcheur des roses, aux cheveux blonds comme la soie, aux yeux aussi clairs que la lune en sa plénitude, le prince l'offrit à son poète de cour Nezami. Celui-ci, plus sensible, plus apte peut-être à comprendre l'étrangère, aima cette esclave, et l'aima à tel point qu'il l'épousa et qu'elle resta son unique épouse. Mais un jour, elle mourut et Nezami, devenu inconsolable, dédia à sa mémoire son plus beau poème, « Haft paykar », « les sept beautés ».

Le héros, le roi Sassanide Bahram Gur a sept femmes, l'une est de sa race, iranienne, et les six autres sont des étrangères, une russe, une chinoise, une indienne, une byzantine, une maghrebine, une égyptienne.

Chaque jour de la semaine, le roi se rend dans l'un des sept palais où demeurent les princesses et chacune, à sa façon, lui raconte une histoire d'amour. L'iranienne le comble avec un récit gai, grivois même, facile. Et peu à peu, avec les princesses étrangères, le ton devient plus sérieux, plus sincère, plus pathétique, plus tragique enfin.

Ainsi le cœur du roi Bahram s'ouvre à des passions, des inquiétudes, des souffrances, des aspirations, des bonheurs qu'il n'avait jamais éprouvés jusque là. Et il a la révélation que chaque visage lui apporte l'un des reflets de l'amour parfait, l'amour œcuménique qui transcende l'amour humain.

*
* *

L'Histoire l'a souvent montré,
le Poète l'a suggéré,
le Philosophe l'a pensé :
Exister, c'est co-exister.

Oui, il faut y croire avec les Sages,
et avec vous, Monsieur,
L'Amour est plus fort que la haine !

***

Quelle est la cause des différences sexuelles ?

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. le Professeur Étienne WOLFF

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

COMME MEMBRE ASSOCIÉ

(26 avril 1986)

Je n'ai pas besoin de vous dire tout le plaisir que j'ai de me retrouver à Rouen, et la joie d'être reçu dans votre Académie. Je fais partie de plus de quinze académies, dont cinq étrangères, quatre parisiennes et cinq provinciales. Ceci n'est pas pour me vanter, car c'est un enchaînement presque fatal, lorsqu'on prend de l'âge, et je ne sais pourquoi j'ai été tant honoré — mais ce que je veux vous dire, c'est qu'aucun titre ne m'est allé plus au cœur que celui que vous me conférez.

Avant de commencer mon exposé, je voudrais évoquer la mémoire d'un ami très cher de l'Académie française, qui vient de nous quitter — Jean-Jacques Gautier. Il était très attaché à Rouen, à Dieppe, à Elbeuf, où il avait, comme moi, des amitiés solides et de longue date. Il nous quitte après une longue et dure maladie, pendant laquelle il a montré une grande endurance et le mépris de la souffrance. Il nous quitte en pleine possession de ses moyens et nous laisse désemparés. Vous vous rappelez l'admirable discours qu'il a fait à Rouen lors de la célébration du centenaire de la naissance d'André Maurois. Il nous avait profondément émus.

J'en viens maintenant au titre de mon exposé : « Quelle est la cause des différences sexuelles ? »

La première fois que je fis une conférence sur ce sujet, c'était en captivité. J'étais dans un camp d'officiers prisonniers en Allemagne. Notre captivité dura cinq ans, de 1940 à 1945. C'était au début de cette épreuve. Nous étions encore sous le coup de la stupeur que nous avait causée la défaite de 1940. Nous étions sans vivres, sans nouvelles de nos familles, dans un état physique et moral délabré, presque désespérés, et complètement désœuvrés. Dans cet état de dénuement, un groupe d'officiers, universitaires pour la plupart, eut l'idée de demander des conférences à des camarades compétents en différentes matières, depuis les mathématiques les moins abstraites jusqu'aux conquêtes du Grand Mogol.

A l'annonce de ma conférence sur la sexualité, j'eus un auditoire considérable. On se pressait aux portes de la baraque et même au dehors. Un tel succès était dû à la faim, au désœuvrement et aussi à l'intérêt toujours ardent d'auditeurs curieux d'un tel sujet. Certains camarades, un peu malveillants, disaient que ce succès tenait à ce que ces conférences étaient gratuites.

C'était le temps où les questions sexuelles n'avaient pas encore envahi tous les sujets de conversation. En parler, devant un auditoire, privé de rencontres amoureuses depuis longtemps et pour longtemps, attirait forcément beaucoup de monde. Je me rappelle la réflexion d'un ami polonais, engagé dans l'armée française, héros de la résistance et de la guerre. Il me disait en parfait français, mais avec un accent caractéristique : « Vous avez dit qué 95 % des hommes étaient des obsédés sexuels. Eh bien moi, zé lé souis 100 % ». Il n'avait pas très bien compris ce que je voulais dire, ou faisait semblant.

Mais j'en viens maintenant à mon sujet.

Il est très remarquable de constater que, même dans les cas de parthénogenèse, c'est-à-dire de reproduction sans mâle, il y a un simulacre de sexualité, comme si l'espèce actuelle évoquait une étape antérieure de son évolution. Ceci est une loi très générale des phénomènes vitaux. On trouve dans beaucoup de processus du développement une sorte de rappel ancestral. On peut citer de multiples exemples où des souvenirs d'un passé lointain sont inscrits dans le capital génétique du présent. L'embryologie de l'Homme en fournit bien des exemples.

La sexualité est un mode de reproduction très répandu, très général. Elle existe chez presque toutes les espèces animales et végétales. On la trouve déjà chez les formes les moins évoluées des êtres vivants. Chez les Bactéries même, elle a été mise en évidence par des auteurs comme François Jacob, encore qu'on puisse discuter s'il s'agit d'une forme de sexualité homologue de celle des animaux plus élevés en organisation.

On peut concevoir et il existe des espèces qui présentent une sexualité sans sexe défini. Les deux gamètes, c'est-à-dire les deux cellules sexuelles, sont alors équivalents : la reproduction est dite isogame. On la trouve chez certaines espèces d'algues vertes unicellulaires, telles que l'*Ulothrix*. Chez d'autres espèces d'algues, on trouve une tendance à la séparation des sexes. Les gamètes peuvent être équivalents. Mais l'un s'immobilise : c'est le gamète femelle ; l'autre conserve sa mobilité : c'est le gamète mâle. (Exemple : l'algue brune *Ectocarpus*). Dans d'autres cas, le gamète femelle a un plus grand volume que le gamète mâle (par exemple chez l'algue brune *Nemoderma*). En général, lorsque les deux sexes sont nettement séparés, deux caractères différencient le gamète mâle du gamète femelle :

1) Le gamète femelle ou ovule est beaucoup plus gros que le gamète mâle ;

2) Le gamète mâle est mobile, le gamète femelle, immobile. La mobilité est due à la présence d'un ou deux flagelles. Le cas extrême et général est représenté chez les organismes supérieurs par la différenciation d'un spermatozoïde chez le mâle, et d'un ovule, le futur œuf, chez la femelle. Ces deux cellules, si différentes dans leur état définitif, dérivent d'un ancêtre commun et, à chaque génération, de deux cellules identiques au début du développement.

Il est remarquable que, dans presque toutes les espèces animales et végétales, le spermatozoïde est le dernier survivant de la forme ancestrale flagellée.

Nous pouvons nous poser deux questions primordiales :

1) Quelles sont les causes et les facteurs de la différenciation sexuelle ?

2) A quoi sert la séparation des sexes ?

Cette dernière question concerne la finalité d'un phénomène et ne devrait jamais se poser au biologiste, mais enfin le processus est tellement général, il joue un tel rôle dans tous les groupes animaux et particulièrement dans notre société, qu'on ne peut pas ne pas poser cette question. Rappelons-nous seulement le rôle que joue ce phénomène dans la vie courante, dans

la littérature, dans l'art, dans toutes les manifestations d'une société. Imaginons un instant une société sans sexes. La vie en serait complètement transformée, elle manquerait de charme, pour bien des raisons.

Penchons-nous donc sur les causes et les facteurs de la différenciation sexuelle.

I. - LE SEXE GÉNÉTIQUE.

Le *primum movens* est la constitution génétique des sexes. C'est un lieu commun de rappeler qu'il y a une différence chromosomique (ou génétique) entre les deux sexes.

Dans l'espèce humaine il y a :

— deux chromosomes X chez la femelle ;

— un chromosome X et un chromosome Y chez le mâle, au total 46 chromosomes dont deux hétérochromosomes.

Tout dérive de cette première différence, mais toute l'évolution sexuelle n'est pas pour cela définitivement décidée. Car dans presque toutes les espèces animales et particulièrement chez les Vertébrés, il s'écoule un assez long temps de latence entre la détermination chromosomique du sexe et la différenciation définitive des deux sexes. Je rappelle seulement que, dans l'espèce humaine, c'est à la puberté que tous les caractères sexuels sont définitivement formés. Jusque là il y a encore des possibilités de modifier le sexe apparent d'un individu.

On distingue d'une manière générale :

— les caractères sexuels primaires et

— les caractères sexuels secondaires. Les premiers se manifestent au début de la vie embryonnaire, les seconds au moment de la puberté, sans qu'on puisse tracer des limites très nettes entre les uns et les autres.

II. - LES CARACTÈRES SEXUELS PRIMAIRES.

Ce sont ceux qui se différencient les premiers. Mais, alors que la détermination chromosomique du sexe a lieu au moment de la fécondation, la différenciation des caractères sexuels primaires se fait après un délai relativement long, deux à trois mois

de gestation chez la femme, neuf à dix jours d'incubation chez le poulet. Je vous parlerai beaucoup de la différenciation sexuelle des Oiseaux pour trois raisons :

— la première est que j'ai beaucoup expérimenté sur ce sujet.

— la seconde est que l'Oiseau se prête beaucoup mieux à l'expérimentation que l'embryon de Mammifère. Les grandes lignes du développement sont exactement les mêmes dans les deux classes. Mais les Oiseaux sont ovipares. La plus grande partie du développement a lieu en-dehors de la mère. Il est plus accessible à l'expérimentation.

— troisièmement, c'est que l'embryon de poulet présente des organes internes si différents dans les deux sexes que la moindre anomalie ne peut échapper à l'observation même superficielle. Les tractus mâle et femelle d'embryons d'Oiseaux dérivent d'un même dispositif, car il y a un stade qu'on peut considérer comme un stade hermaphrodite (fig. 1). Tout embryon est un hermaphrodite potentiel, car il possède toutes les ébauches qui peuvent en faire un mâle aussi bien qu'une femelle. Il en est ainsi des glandes génitales comme des conduits génitaux (fig. 1) (oviductes et spermiductes). Au moment de la différenciation primaire des sexes, les ébauches mâles régressent chez la femelle, les ébauches femelles régressent chez le mâle (fig. 2). Mais, de ces organes primitifs voués à la régression, il subsiste des vestiges plus ou moins importants, même chez les individus normaux et adultes.

Les facteurs de la différenciation sexuelle.

Bien entendu c'est la formule chromosomique (la détermination génétique) qui normalement impose sa loi à la différenciation sexuelle. Mais il faut au minimum deux mois chez l'homme, dix jours chez le poulet et chez la souris pour que cette détermination devienne différenciation : cela laisse du temps à des facteurs accidentels ou expérimentaux pour intervenir à contre-courant. C'est ce que nous avons tenté et réussi dans notre laboratoire, au moyen d'hormones sexuelles.

Il était un temps où, à la suite de savants chevronnés, il était interdit de penser que les hormones peuvent jouer un rôle dans la différenciation sexuelle initiale. C'était un de ces interdits qui ne pouvait être remis en question. Je voudrais, à cette occasion, rappeler le rôle, généralement bienfaisant, mais souvent inhibiteur que jouent les pontifes. Il ne faut jamais qu'un chercheur jeune ou moins jeune se laisse impressionner par l'autorité d'un savant « arrivé ». J'étais jeune à l'époque. Cela remonte à

Fig. 1 :
Schéma montrant le double assortiment mâle et femelle des gonades et des conduits génitaux chez un embryon d'Oiseau avant la différenciation.

En blanc :
les ébauches femelles.

En noir :
les ébauches mâles.

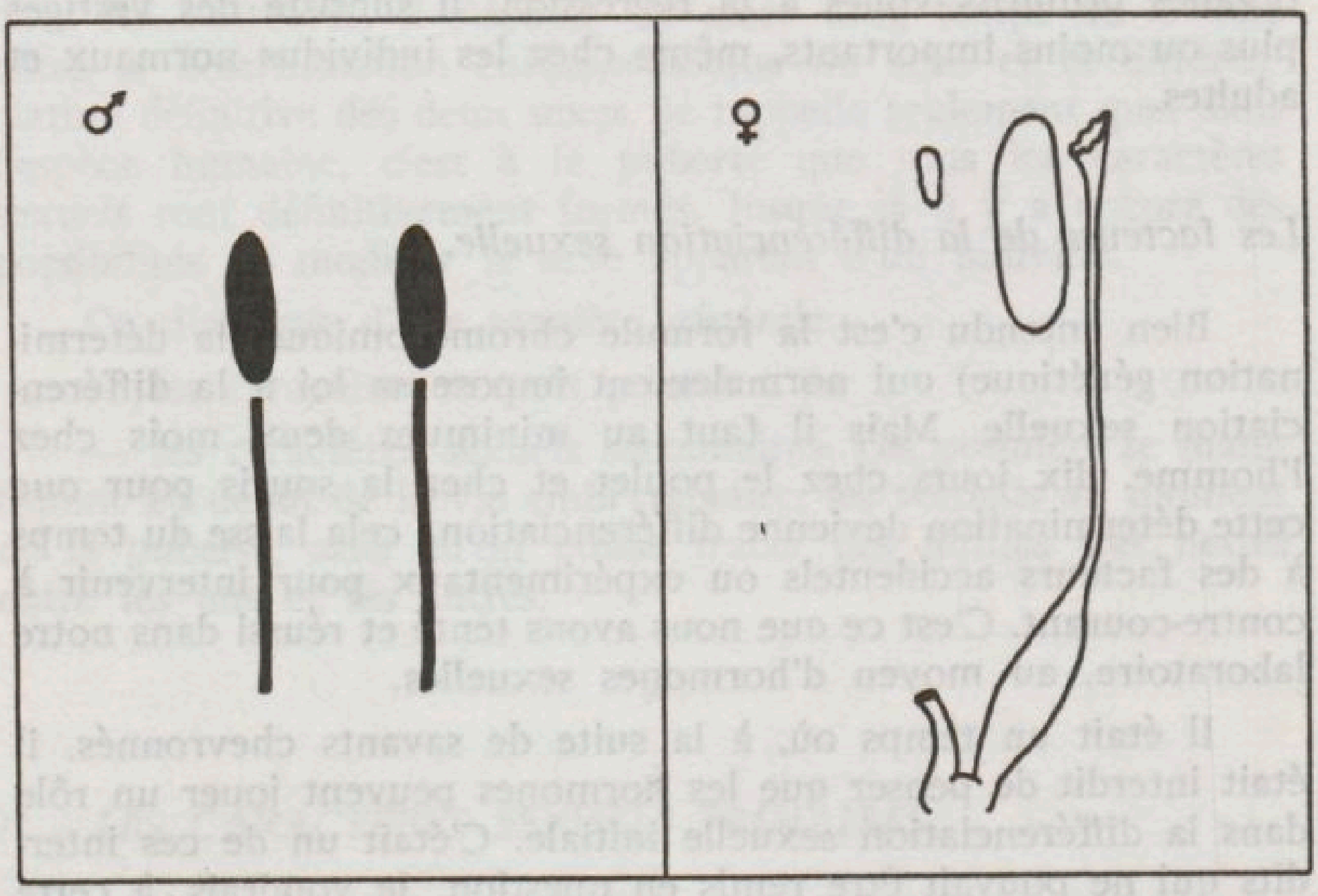

Fig. 2 :
Schéma de la différenciation mâle (à gauche) et femelle (à droite) des organes génitaux chez un embryon de Poulet.

1935. Des hormones sexuelles venaient d'être préparées dans différents laboratoires, isolées à l'état pur cristallisé.

Les hormones sexuelles appartiennent au groupe des stéroïdes, dérivés plus ou moins complexes de carbures d'hydrogène, en particulier d'un phénantrène : je vous rappelle la constitution d'une molécule d'une hormone femelle, l'œstradiol, et d'une hormone mâle, la testostérone (fig. 3). Ce sont les hormones les plus courantes et les plus efficaces. On notera combien la structure chimique des hormones femelles est proche de celle des hormones mâles. On comprend aisément qu'à la suite d'interventions diverses une hormone mâle puisse se transformer en hormone femelle. L'hormone mâle — la testostérone — est du reste un « métabolite intermédiaire », c'est-à-dire un terme de passage dans la formation de l'hormone femelle, l'œstradiol. On conçoit qu'il puisse y avoir des substances chimiques de ce groupe, dont la formule et l'effet sont intermédiaires entre les deux catégories : ainsi en est-il de la déhydro-androstérone, de l'androstènediol, etc.

Vers 1935, je pus disposer de quelques milligrammes de l'une de ces hormones, l'œstrone, qui venait d'être préparée dans un laboratoire du Collège de France. Je savais combien il paraissait invraisemblable, presque insensé, de penser qu'elle pouvait avoir

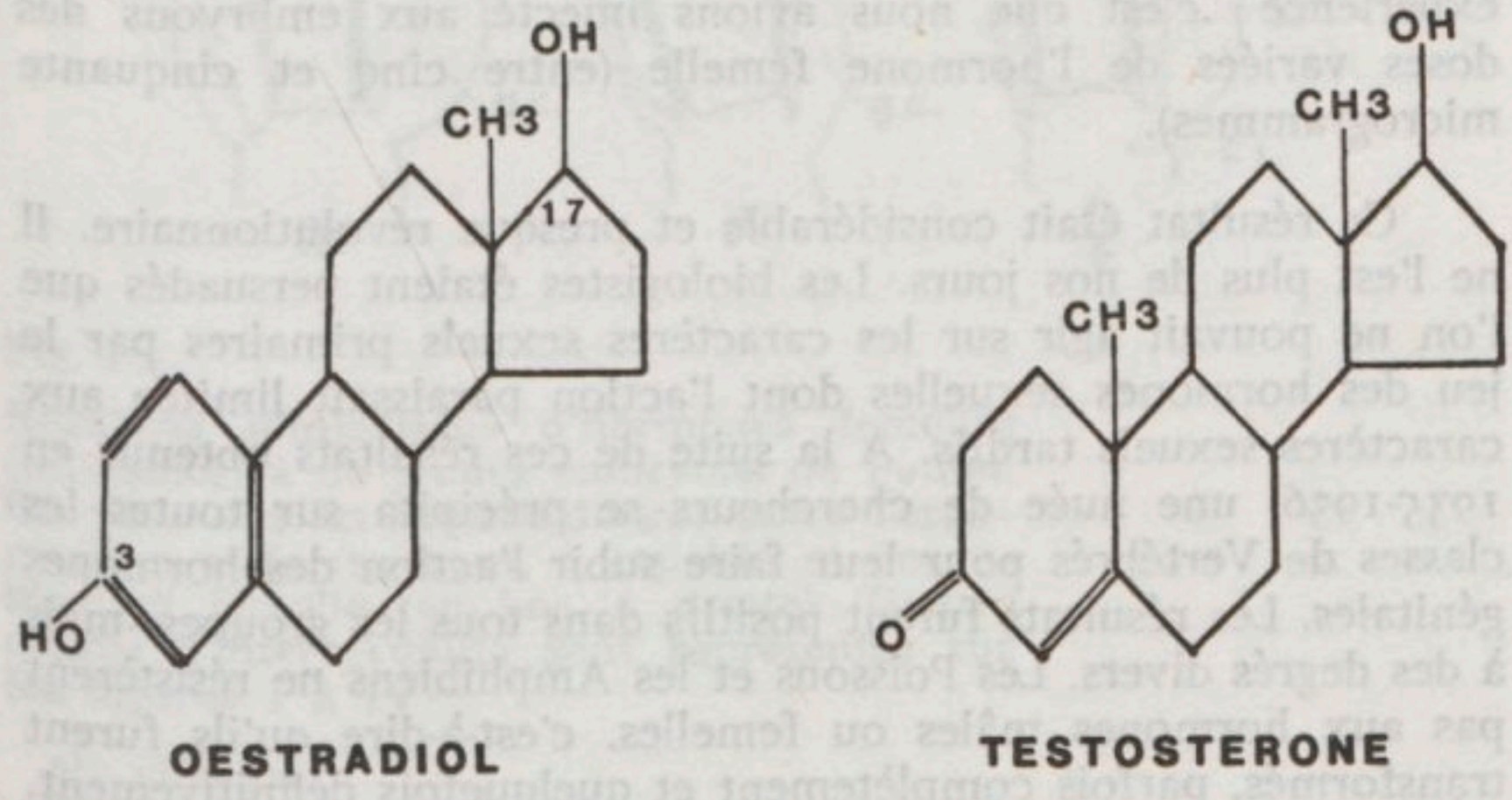

OESTRADIOL TESTOSTERONE

Fig. 3 :

La structure chimique des deux hormones femelle et mâle des Oiseaux. On voit la très grande similitude des deux hormones.

une influence sur la différenciation primaire des gonades et des conduits génitaux. Je me dis : « Après tout, pourquoi ne pas essayer ? ». Un jour, avec mon collaborateur Ginglinger, nous injectons à des embryons de poulet de cinq jours, c'est-à-dire avant la différenciation sexuelle, une hormone femelle, l'œstrone, dissoute dans l'eau, sans grand espoir d'obtenir un résultat... Je prends quelques jours de vacances. A mon retour, cinq ou six jours après, mon collaborateur vient à ma rencontre et s'écrie : « Quelques embryons sont morts, mais je n'arrive plus à distinguer les mâles des femelles ». Or, rien n'est plus facile, à ce stade, de distinguer les deux sexes. Nous décidons d'autopsier tous les survivants. Ils étaient tous soit femelles soit intermédiaires entre mâles et femelles (fig. 4). Cela ne s'était jamais vu. Les uns avaient les glandes génitales dissymétriques : d'un côté un ovotestis, c'est-à-dire une glande génitale constituée d'une partie testiculaire et d'une partie ovarienne, de l'autre un testicule (fig. 4, I) ; les autres avaient du côté gauche un ovaire, du côté droit la minuscule glande génitale que présente tout embryon femelle (fig.4, III et IV). Les uns avaient d'un côté un oviducte avec une volumineuse glande coquillière (fig. 4, IV), les autres avaient quelques morceaux d'oviducte ou un unique résidu dans la région des trompes (fig. 4, II et III). Il y avait tous les intermédiaires possibles entre la morphologie des glandes génitales et des canaux mâles d'une part, et la morphologie des glandes génitales et des canaux femelles d'autre part. Ce résultat significatif avait été renforcé encore par un hasard de notre expérience : c'est que nous avions injecté aux embryons des doses variées de l'hormone femelle (entre cinq et cinquante microgrammes).

Ce résultat était considérable et presque révolutionnaire. Il ne l'est plus de nos jours. Les biologistes étaient persuadés que l'on ne pouvait agir sur les caractères sexuels primaires par le jeu des hormones sexuelles dont l'action paraissait limitée aux caractères sexuels tardifs. A la suite de ces résultats obtenus en 1935-1936, une nuée de chercheurs se précipita sur toutes les classes de Vertébrés pour leur faire subir l'action des hormones génitales. Les résultats furent positifs dans tous les groupes, mais à des degrés divers. Les Poissons et les Amphibiens ne résistèrent pas aux hormones mâles ou femelles, c'est-à-dire qu'ils furent transformés, parfois complètement et quelquefois définitivement. Ainsi l'on put par la suite obtenir, chez les Grenouilles et les Salamandres, des mâles pondeurs d'œufs qui purent être fécondés par des mâles. On réalisait ainsi le croisement mâle par mâle et l'on obtint de nouveaux résultats avec la descendance de ces mâles fécondés par des mâles. Les Oiseaux qui avaient été les

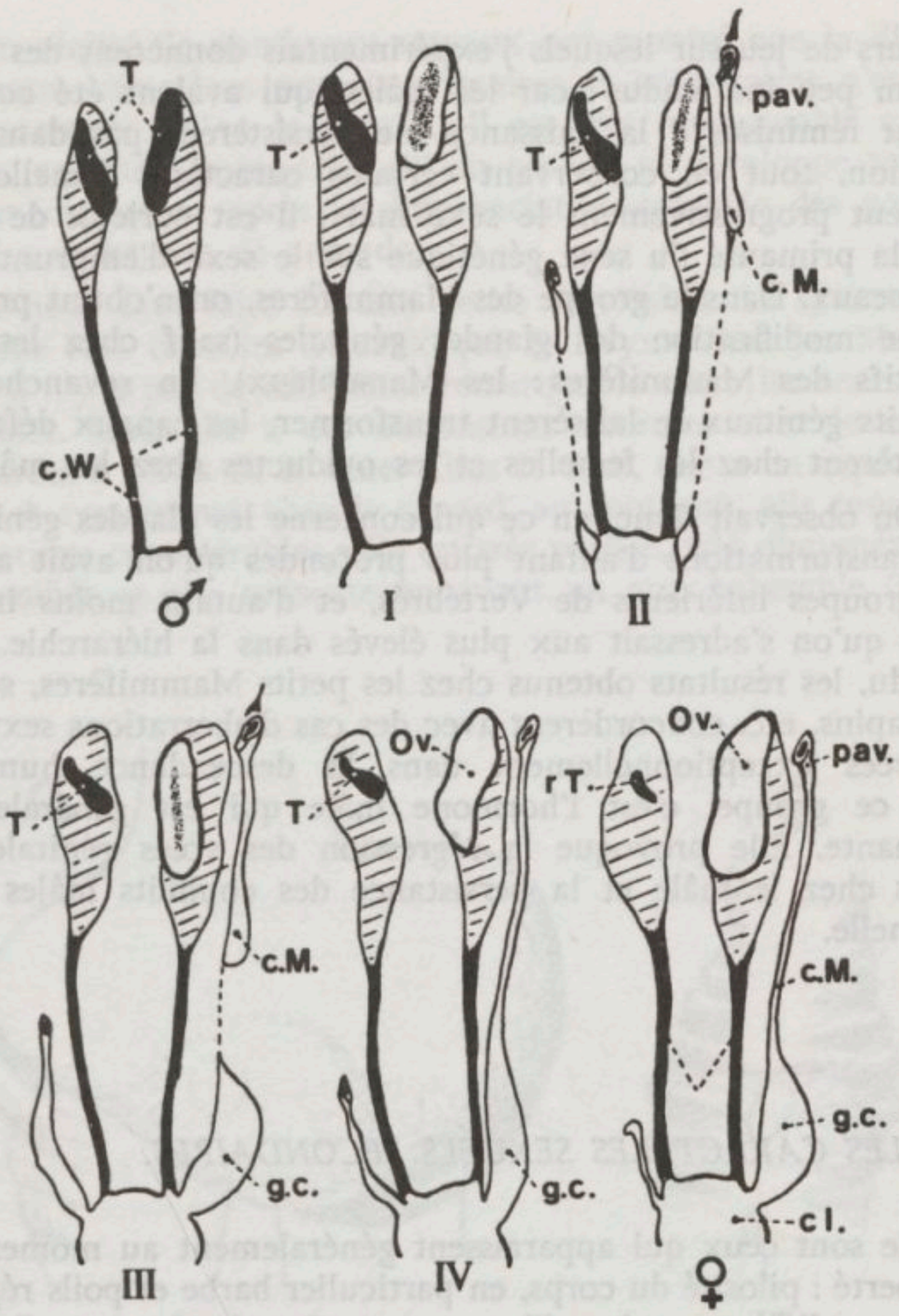

Fig. 4 :

Résultats d'injections d'hormones femelles (œstradiol) à de jeunes embryons de Poulet. On voit tous les intermédiaires entre l'organisation mâle (en haut, à gauche) et l'organisation femelle (en bas, à droite). Quatre degrés d'intersexualité sont représentés sur les figures I à IV.

cl : cloaque
cM : canaux de Müller (oviducte)
cW : canaux de Wolff (spermiducte)
gc : glande coquillière
Ov : ovaire
pav : pavillon de l'oviducte
rT : rudiment testiculaire
T : testicule

meneurs de jeu sur lesquels j'expérimentais donnèrent des résultats un peu inattendus : car les mâles, qui avaient été complètement féminisés à la naissance, ne persistèrent pas dans leur intention, tout en conservant certains caractères femelles. Ils reprirent progressivement le sexe mâle. Il est curieux de constater la primauté du sexe génétique sur le sexe d'emprunt chez les Oiseaux. Dans le groupe des Mammifères, on n'obtint presque aucune modification des glandes génitales (sauf chez les plus primitifs des Mammifères : les Marsupiaux). En revanche, les conduits génitaux se laissèrent transformer, les canaux déférents persistèrent chez les femelles et les oviductes chez les mâles.

On observait donc, en ce qui concerne les glandes génitales, des transformations d'autant plus profondes qu'on avait affaire aux groupes inférieurs de Vertébrés, et d'autant moins importantes qu'on s'adressait aux plus élevés dans la hiérarchie. Bien entendu, les résultats obtenus chez les petits Mammifères, souris, rats, lapins, etc. concordèrent avec des cas d'aberrations sexuelles observées exceptionnellement dans la descendance humaine. Dans ce groupe, c'est l'hormone mâle qui est généralement dominante. Elle provoque la régression des voies génitales femelles chez le mâle et la persistance des conduits mâles chez la femelle.

III. - LES CARACTÈRES SEXUELS SECONDAIRES.

Ce sont ceux qui apparaissent généralement au moment de la puberté : pilosité du corps, en particulier barbe et poils répartis de façon différente chez l'homme et chez la femme ; Pomme d'Adam ; conformation du pubis différente chez l'homme et chez la femme, etc ; crête et barbillon très développés chez le coq, moins important chez la poule ; plumages très différents dans l'un et l'autre sexe, coloration brillante et polychrome chez le coq, plus terne chez la poule avec une répartition particulièrement diversifiée dans la région du cou (camail) et des plumes de la queue et des flancs (grandes faucilles et lancettes). L'influence des hormones sur ces caractères était connue depuis longtemps et paraissait l'apanage unique des hormones sexuelles. Il convient de rappeler que la dépendance des caractères sexuels secondaires vis-à-vis des hormones sexuelles était démontrée, depuis 1903, par les expériences d'Ancel et Bouin, qui ne disposaient pas à cette époque d'hormones pures cristallisées, mais de simples extraits d'organes plus ou moins purifiés.

En réalité de nombreux travaux ont montré que la distinction entre caractères sexuels primaires et secondaires n'est pas aussi marquée qu'on le pensait. Il est très remarquable que la syrinx, caractère secondaire s'il en est un, se développe très tôt et immédiatement après la différenciation sexuelle des gonades chez les embryons de canards.

Il nous faut faire ici une petite digression. La syrinx joue le même rôle chez les Oiseaux que le larynx chez les Mammifères. Il n'y a pas de différence remarquable entre les sexes chez le poulet. Mais elle a des dimensions énormes chez le canard comparées à celles de la cane. Chez la cane, elle a un aspect peu renflé et symétrique, chez le canard, au contraire, elle prend des proportions considérables, elle est très renflée, très dissymétrique, très ossifiée et elle présente en avant un gros tubercule (fig. 5).

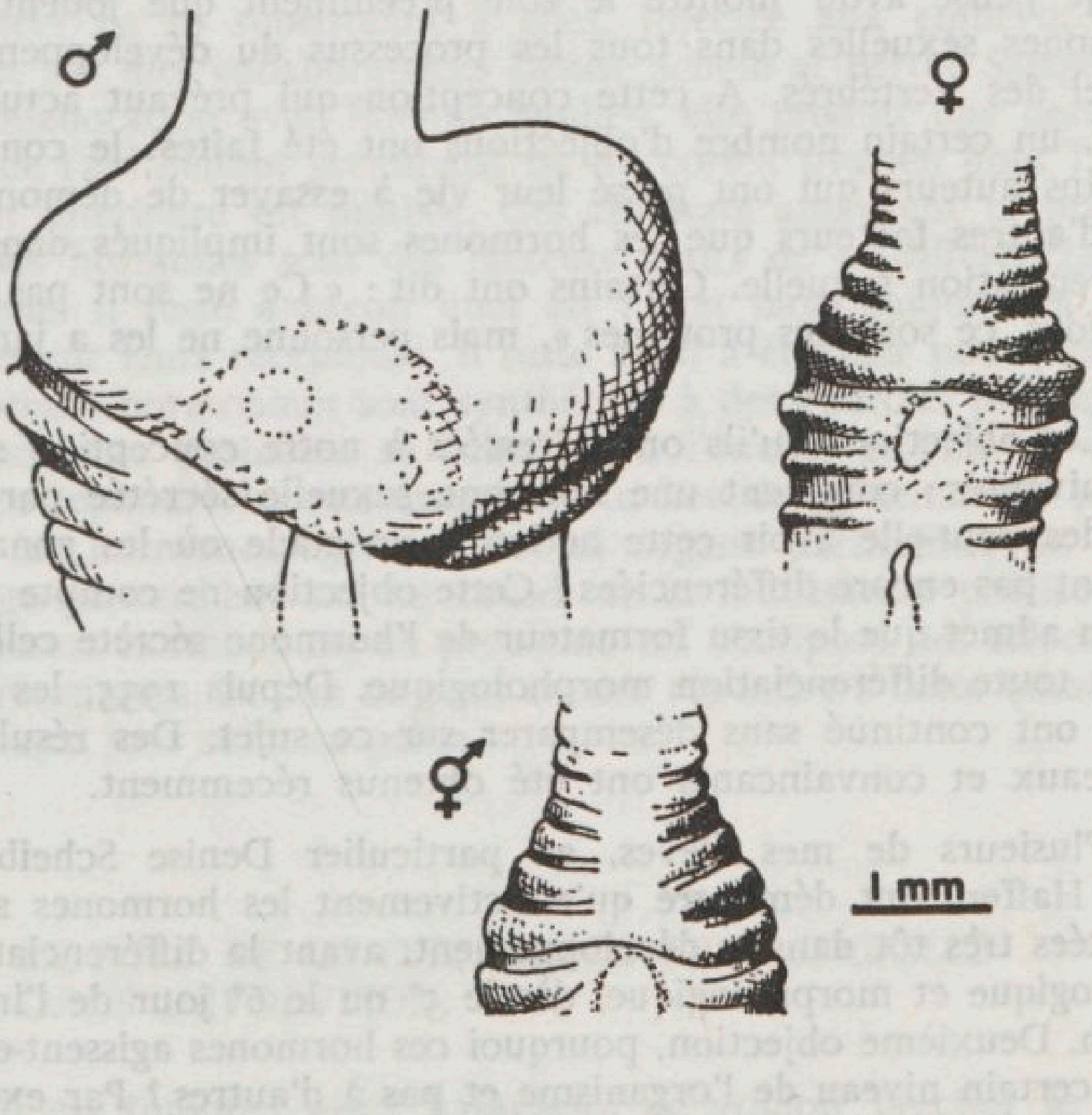

Fig. 5 :

1re ligne : représentation de syrinx mâle et femelle normales d'un embryon de Canard peu avant l'éclosion.

2e ligne : représentation d'une syrinx mâle traitée par une hormone femelle : différenciation d'une syrinx de type femelle.

On reste étonné qu'un tel dimorphisme sexuel s'affirme si tôt, si l'on songe à la faible différence entre le cri du canard et celui de la cane. Cette différence est très tôt sous la dépendance des hormones sexuelles (dès le 10e jour d'incubation). On peut, à l'aide de l'hormone femelle, inhiber la différenciation mâle de la syrinx (fig. 5, en bas). C'est ce qu'ont montré les travaux d'Émilienne Wolff. Chose encore plus remarquable, qui a été prouvée par le même auteur : la différenciation mâle de la syrinx a lieu sans le secours de l'hormone mâle ; la forme mâle est en quelque sorte asexuée, la forme femelle est seule sous l'influence d'une hormone, en l'espèce de l'hormone femelle. Le sexe femelle est le sexe marqué, le sexe mâle est le sexe neutre.

On peut ainsi, dans différents groupes animaux, caractériser un type neutre. *Ainsi c'est la forme femelle* qui correspond au type neutre des Mammifères. Dans ce cas, c'est l'hormone mâle qui provoque la différence sexuelle.

Je pense avoir montré le rôle prééminent que jouent les hormones sexuelles dans tous les processus du développement sexuel des Vertébrés. A cette conception qui prévaut actuellement, un certain nombre d'objections ont été faites. Je connais certains auteurs qui ont passé leur vie à essayer de démontrer que d'autres facteurs que les hormones sont impliqués dans la différenciation sexuelle. Certains ont dit : « Ce ne sont pas des stéroïdes, ce sont des protéines », mais personne ne les a jamais vues.

Les objections qu'ils ont adressées à notre conception sont les suivantes : comment une hormone sexuelle sécrétée par les gonades peut-elle avoir cette action à un stade où les gonades ne sont pas encore différenciées ? Cette objection ne compte pas, si l'on admet que le tissu formateur de l'hormone sécrète celle-ci avant toute différenciation morphologique. Depuis 1935, les travaux ont continué sans désemparer sur ce sujet. Des résultats nouveaux et convaincants ont été obtenus récemment.

Plusieurs de mes élèves, en particulier Denise Scheib et Katy Haffen, ont démontré qu'effectivement les hormones sont sécrétées très tôt dans le développement, avant la différenciation histologique et morphologique, dès le 5e ou le 6e jour de l'incubation. Deuxième objection, pourquoi ces hormones agissent-elles à un certain niveau de l'organisme et pas à d'autres ? Par exemple, pourquoi agissent-elles sur les cartilages de la syrinx chez l'Oiseau, du larynx chez l'Homme, et non sur les cartilages des os longs (tibia, fémur, etc.).

Ici le problème rebondit. C'était en effet une grande énigme que de constater cette action préférentielle et localisée des hor-

mones sur certains tissus ou organes. Pourquoi l'un réagit-il et pas l'autre ? Nous avons actuellement la clé ou une clé du problème. C'est que les organes réacteurs ont des récepteurs spécifiques qui retiennent et fixent les hormones. Ce sont des récepteurs nucléaires, que Baulieu a mis en évidence. Ils sont concentrés, d'après mon collaborateur J.-M. Gasc, dans les régions qui sont précisément les ébauches mâles et femelles des gonades des Oiseaux (on les trouve aussi dans des organes qui se différencient précocement chez l'embryon, comme le tubercule génital et la paroi cloacale des Oiseaux.)

Expérience avec les antihormones.

Un nouveau pas a été franchi grâce à l'emploi de substances récemment découvertes : il s'agit des antihormones, dont le tamoxifène est un représentant modèle. Cette substance est caractérisée par sa propriété d'empêcher l'action des hormones injectées en se substituant à elles. Injectée aux embryons de poulet par mes collaboratrices Denise Scheib et Berthe Salzgeber, en collaboration avec Étienne Baulieu, elle produit une destruction de l'épithélium germinatif ou du cortex ovarien dont l'évolution ultérieure est inhibée. Ces résultats apportent la preuve que les hormones sont des facteurs actifs de la différenciation sexuelle. Il reste à savoir quel est l'effet biochimique des hormones sur leurs récepteurs. Il reste aussi à élucider pourquoi les récepteurs hormonaux sont synthétisés à des endroits privilégiés. Un nouveau problème se substitue à l'ancien et l'on ne peut encore répondre à cette question. Au lieu de se demander pourquoi les hormones agissent sur tel organe particulier, on s'interroge aujourd'hui sur les causes de la localisation précise des récepteurs hormonaux. Le problème est transposé des effecteurs aux récepteurs. Et l'on ne peut encore répondre à cette question. A chaque jour suffit sa peine.

IV. - LE ROLE DE LA DIFFÉRENCIATION SEXUELLE DANS L'ÉVOLUTION.

Il est toujours assez hasardeux de vouloir préciser le rôle que joue un organe ou un facteur dans un mécanisme biologique. On peut tout de même se poser la question : pourquoi tant d'organismes se reproduisent-ils par le moyen de la sexualité ? Il convient de rappeler que, d'un bout à l'autre des règnes animal et végétal, la sexualité procède par les mêmes mécanismes

(méiose et mixie). Pourquoi la multiplication asexuée est-elle un processus si rare et souvent un mode de reproduction transitoire ? On peut répondre en envisageant la destinée des générations d'animaux de races pures. Ils périclitent après un certain nombre de croisements entre proches parents (vingt générations chez la souris). Des croisements entre individus similaires favorisent la rencontre de facteurs léthaux : ceux-ci sont funestes à l'état homozygote, c'est-à-dire quand chaque parent apporte le même facteur défavorable. Les croisements entre individus de patrimoine génétique différent permettent d'éviter de telles rencontres. Ils permettent l'élimination ou la dissimulation de ces facteurs léthaux. Ils provoquent parfois l'apparition de caractères nouveaux favorables. C'est ainsi qu'on peut envisager l'avantage des croisements hétérozygotes par rapport à la fécondation entre individus homozygotes. Il en est de même de la reproduction sexuée par rapport à la multiplication asexuée, qui tend à conserver et propager des caractères défavorables à l'espèce. Les croisements entre hétérozygotes permettent le renouvellement des patrimoines génétiques, l'élimination de certaines tares héréditaires. Cette explication n'est pas seulement hypothétique, elle est vérifiée par de nombreuses expériences et observations.

Regards sur la sexualité des végétaux

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION
de M. le Professeur ÉTIENNE WOLFF

par Bernard BOULLARD

Monsieur,

Il est d'usage au sein de notre Compagnie de s'adresser de la sorte au nouveau confrère avant de prononcer le traditionnel *Discours en réponse*.

Nous ne nous y soustrairons donc pas, Monsieur, nous réservant cependant, avant toute chose, d'enfreindre le règlement, afin de vous rendre (à voix basse pour ne pas être entendu de notre Président qui nous tancerait peut-être) le respectueux hommage que nous commande notre profonde admiration pour l'homme d'exception que vous êtes.

En aparté donc, souffrez que nous vous appelions, comme il sied de le faire en présence d'une sommité appelée à siéger sous la Coupole : Monsieur l'Académicien.

***

« ... je croirais commettre un crime si je passais une journée sans travailler... » Cette confession de Louis Pasteur pourrait être pareillement vôtre.

Et si l'humble secrétaire à la classe des sciences de notre Compagnie qui a l'insigne honneur de vous accueillir, Monsieur, devait, en vingt mots, brosser votre portrait intellectuel, il emprunterait au Professeur Pasteur Vallery-Radot (au fauteuil duquel vous avez été élu à l'Académie française le 28 octobre 1971) ces lignes saisissantes rédigées en songeant encore à Louis Pasteur : « Les mécanismes de sa pensée, les aventures de son imagination, les hardiesses de son mode expérimental, tout... nous étonne, nous stupéfie ».

Que dit de vous le Dictionnaire ? « Biologiste français, né à Auxerre en 1904. On lui doit d'importants travaux de tératologie et de culture des tissus animaux in vitro. Académie des Sciences en 1963, Académie de Médecine en 1966 ».

Vous conviendrez, Monsieur, que la révision du Dictionnaire s'impose ; que vos titres, vos mérites, ne sauraient être si brillamment déjà, mais si misérablement encore, résumés de la sorte. Souffrez donc qu'en quelques minutes, nous donnions à nos confrères une image plus fidèle du savant que nous recevons aujourd'hui, puisqu'il a, très simplement, accepté de nous faire l'honneur de prendre séance parmi nous.

***

Après avoir excellemment assimilé les « Nourritures normandes » de votre prime jeunesse (au Petit Lycée d'Elbeuf puis au Lycée Corneille de Rouen) votre esprit pétillant vous a permis de vous hisser jusques aux côtés des hommes les plus prestigieux de notre temps.

Par souci de brièveté nous n'énumèrerons pas les postes que vous avez occupés, à Paris, à Colmar, à Strasbourg, avant d'accéder à la direction du Centre d'embryologie et de tératologie expérimentale du Centre national de la recherche scientifique en 1947, puis, en 1955, au Professorat, dans le cadre du prestigieux Collège de France où vous avez assuré les charges d'Administrateur général.

Cependant, nous nous devons de dégager de vos fonctions successives celle, ô combien symbolique et, à nos yeux, grandiose, de Doyen d'une Faculté des sciences française en Europe centrale pendant votre captivité.

Cette vie, votre vie Monsieur, si riche, si pleine, dominée par la quête de Vérité (la Recherche) et l'apostolat de la trans-

mission des Connaissances (l'Enseignement) a été marquée par des travaux essentiels sur quelques thèmes privilégiés, au nombre desquels : la différenciation sexuelle, l'intersexualité, la régénération, l'embryologie et la genèse des monstruosités (d'ailleurs votre thèse de doctorat ès sciences, dès 1936, fut consacrée aux « Bases de la tératogenèse expérimentale des vertébrés amniotes »). Vous entendiez déjà expliquer la genèse des monstres ! Surviendra, plus tard, la thalidomide !

Vous avez, en outre, produit de brillants travaux, riches d'espoir, parce que riches de possibilités de recherches nouvelles, en matière de cultures d'organes ou de fragments cancéreux humains.

La qualité exceptionnelle de vos productions ne tarda point à attirer vers vous maintes récompenses. Après avoir été lauréat de grandes institutions françaises ou étrangères, vous fûtes invité à prendre place au sein des Académies belge, italienne et suédoise, et fait docteur *honoris causa* des Universités de Gand, Louvain et Genève.

Votre modestie dut-elle en souffrir, il vous fallut bien accepter les insignes de commandeur de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite, des Palmes académiques, de l'ordre national des Arts et des Lettres, qui revenaient de droit à un savant d'une telle envergure, auteur de plus de 300 publications.

Tels sont, mes chers confrères, les mérites publiquement reconnus de Monsieur le Professeur Étienne Wolff.

Mais, pour qui a pris plaisir à lire vos *Dialogues avec mes animaux familiers*, il ne fait aucun doute que vous cultivez encore maints jardins secrets. Au-delà de votre amitié pour les chats (Grouillot, Poussy, Dji-Dji ou Roussette), pour les chiens (Toby, Lotte, Zorro ou Lara), pour les rats, les souris, ou pour les écureuils new-yorkais de Central Park, vous alimentez aussi votre immense sensibilité de musique, de littérature et de philosophie. L'Académie française, la Grande Académie, n'a d'ailleurs point hésité pour vous offrir l'un de ses prestigieux fauteuils, ainsi que nous avons déjà pris un extrême plaisir à le souligner.

Vous êtes donc, Monsieur, vu d'en bas, position intellectuelle où nous nous situons fort logiquement, même si les hasards du moment font que nos positions respectives en cette salle ont curieusement inversé toutes les données usuelles de la « topographie du respect », vous êtes réellement un savant de première grandeur, un homme d'une immense culture. C'est dire la joie profonde, la noble fierté, qui s'emparent de nous et de toute l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, à la pensée que vous êtes désormais des nôtres.

Rares sont les esprits éminents, déjà couverts d'une gloire aussi amplement méritée, qui acceptent pareil retour aux sources ayant abreuvé leur adolescence, en l'instant sources hauts-normandes dont nous sommes fiers. Vous l'avez bien voulu, Monsieur, et c'est pourquoi la ville de Pierre Corneille vous accueille une nouvelle fois. Ce n'est, au fond, que justice et logique. Vous ne pouviez vous soustraire à l'appel de la capitale haut-normande puisqu'à votre stature scientifique vous associez si harmonieusement la grandeur d'âme et la noble sentimentalité d'un héros classique, d'un héros cornélien.

⁂

Les processus de la sexualité ont souvent été au cœur de vos magnifiques travaux. Vous en avez démonté les mécanismes normaux ou pathologiques en utilisant du matériel animal. Il n'est aucunement dans nos intentions de nier l'unité du monde vivant, cependant, certaines particularités de la sexualité chez les végétaux nous incitent à jeter sur elles, avec vous, quelques regards indiscrets, ou étonnés.

Oui, les faits sont beaucoup plus variés chez les Plantes que chez les Bêtes, mais, en contre-partie, la connaissance intime des processus y est, souvent encore, incertaine.

Dans le règne végétal, la fécondation reste, indiscutablement, le phénomène essentiel, mais révèle une extraordinaire diversité de modalités.

Ne fut-ce qu'au sein des Algues (lesquelles savent aussi, dans l'intimité des eaux douces ou marines, écrire de fort belles pages d'amour) peuvent se rencontrer :

— l'isogamie, ou union de deux gamètes mobiles, d'apparence identique, comme chez les *Chlamydomonas* ;

— l'anisogamie, les deux gamètes étant pareillement mobiles mais morphologiquement bien distincts, comme chez les *Cutleria* ;

— sinon l'oogamie, qui fait copuler, ici chez les *Laminaria*, un petit gamète mobile ou anthérozoïde, avec un gros gamète immobile, alors tenu pour femelle, et appelé oosphère.

Dès que l'on pénètre chez les plantes à tiges, fussent-elles aussi discrètes que les tendres Mousses, l'oosphère est protégée, logée dans le ventre d'une microscopique pseudo-bouteille à long

col, ou archégone. En progressant dans le mucus chimiquement attractif du col de cet archégone, l'anthérozoïde réussit à rejoindre l'oosphère et à s'unir à elle. Il y a zoïdogamie (les Mousses sont des « Natrices ») le gamète mâle a dû nager librement pour remplir sa fonction.

Chez les plantes les plus évoluées (à fleurs, à graines et à fruits) les cellules fertiles sont incluses au cœur de l'ovule, sans communication directe avec l'extérieur. Infime particule de la « poudre d'or », de la « poussière fécondante » des poètes, chaque grain de pollen, né des pièces mâles de la fleur puis déposé à la surface des parties femelles, s'étire alors considérablement, enfonce son siphon néoformé à travers les tissus femelles qu'il lyse, et véhicule, à domicile, les gamètes mâles pour qu'ait enfin lieu, dans la profonde intimité de l'ovaire protecteur, la fécondation. On parle de siphonogamie, ces plantes sont des « Vectrices »... les gamètes mâles sont portés jusqu'au contact des cellules promises.

Permettez-nous d'insister quelque peu sur le cas de ces végétaux différenciant des fleurs, engendrant des fruits (tels la tulipe, le pommier, la marguerite, et des centaines de milliers d'autres). Leur sexualité révèle une très intrigante particularité, à savoir qu'elle engendre toujours des jumeaux. En effet, le grain de pollen, dont nous venons de suivre le fabuleux cheminement du tube germinatif, conduit jusqu'au cœur de l'ovule deux gamètes mâles, lesquels s'associent à deux cellules femelles voisines. Il en résulte deux unions simultanées, une fécondation double, deux œufs qui évoluent, hélas, en frères ennemis à l'intérieur de la jeune graine. L'un d'eux, l'embryon, étant tôt ou tard conduit à dévorer l'autre, l'albumen. Au diable le mythe de la petite fleur, fut-elle bleue d'azur et chargée de poésie, elle n'enfante que le plus noir des cannibalisme entre jumeaux. Ce phénomène, limité aux seules plantes les plus évoluées dans tout le Monde vivant, a été découvert simultanément, vers 1890, par le Français Guignard et le Russe Nawaschine.

Mais des faits plus curieux encore nous attendent, et ce sont des Algues et des Champignons qui les proposent aux yeux émerveillés des biologistes, allant de surprise en surprise.

Les particularités de la sexualité, chez une espèce microscopique unicellulaire et flagellée d'algue verte, le *Chlamydomonas eugametos*, valent d'être brièvement mentionnées. En dépit de leur parfaite similitude morphologique, on sait distinguer, au sein d'une foule de petits *Chlamydomonas* battant des flagelles dans l'océan d'une goutte d'eau, huit catégories d'individus voués à s'unir, à s'apparier, huit sortes de gamètes donc. Le biochimiste

définit chacune de ces huit catégories de cellules sexuelles en se fondant sur les proportions relatives d'isomère *cis* et d'isomère *trans* d'une même hormone (la crocétine) qu'elles élaborent.

Plus un organisme (un gamète) est riche en *trans*-crocétine (au détriment de l'isomère *cis*-), plus il est masculinisé ; cependant que les *Chlamydomonas* les plus riches en isomère *cis* (au détriment cette fois de l'isomère *trans*-) sont les plus féminisés.

Ceci étant, nous comprenons alors aisément qu'un gamète donné puisse se comporter :

— soit en partenaire *mâle* (à l'égard d'une cellule plus féminisée que lui) ;

— soit en partenaire *femelle* (si le hasard le met en présence d'une cellule plus masculinisée que lui).

Mâle ? Femelle ? Cela dépend du partenaire rencontré ! Les biologistes parlent en ce cas de « sexualité relative »... Des esprits moins scientifiques feraient appel à la notion d'opportunisme, ou, plus moralisateurs encore, se montreraient alors plus sévères envers ces algues pourtant bien ténues.

***

Toutes les subtilités de l'isogamie, de l'anisogamie, de l'oogamie, sont pareillement offertes par les Champignons, monde tellement original pour diverses raisons fort judicieusement juxtaposées, que de brillants esprits se demandent même s'il ne conviendrait pas d'en faire un Règne à part, à côté du Règne animal et du Règne végétal *stricto sensu*. Mais, au-delà de cette diversité de processus, le mycologue sait rendre compte d'autres phénomènes sexuels qui vous paraîtront probablement extravagants.

Chez les Basidiomycètes (Amanites envoûtantes, Bolets succulents, Giroles recherchées) pour ne citer qu'eux, le biologiste assiste à une folle dégradation des processus sexuels. Il ne rencontre plus ni gamètes libérés, ni cellules sexuées repérables annonçant l'imminence d'une fécondation. C'est entre deux compartiments absolument anonymes (chacun riche d'un unique noyau), appartenant à des filaments ténus cheminant dans la litière, les bois altérés, les détritus organiques, que s'amorce la fusion de cellules. Alors, faisant fi des lois du classicisme (« En un jour, en un lieu, un seul acte accompli... ») ces deux cellules

quelconques, subitement soudées, ne confondent que leurs cytoplasmes (il y a plasmogamie) alors que leurs noyaux gardent leurs distances, se bornant à cohabiter dans le nouveau compartiment mixte. Les spécialistes parlent de « caryonymphie » ou « fiançailles de noyaux ». A ce demi-mariage, fait alors suite, pendant des semaines, des mois, dans la litière, sous les écorces, dans l'humus, comme au cœur des couches des champignonnières, la progression de filaments d'un type nouveau puisque tous leurs articles sont binucléés.

Un jour, répondant à un signal encore passablement mystérieux pour nous (et dans le déclenchement duquel la lune est peut-être impliquée) s'élaborent des fructifications. Des chapeaux soulèvent les feuilles mortes du sous-bois, supportés par des pieds robustes, agrémentés, ou non, d'anneau ou de volve. Ce sont les « Champignons du grand public », en totalité constitués par l'enchevêtrement d'une myriade de filaments dont chaque article héberge toujours deux noyaux complémentaires, deux « promis » qui n'éprouvent nulle hâte de s'unir. Cette seconde phase attendue de la fécondation, cette fusion de noyaux, avec formation d'un œuf, ne concernera que les compartiments privilégiés de la surface des lamelles, des pores ou des tubes (tels ces tubes hyméniaux d'un Bolet) qui égaient la face inférieure des « gros champignons ».

Nous tenons là, manifestement, un exemple net de dégradation de la sexualité, avec disjonction chronologique évidente de l'union des cytoplasmes et de l'union des noyaux. Initiée le jour de la plasmogamie, la fécondation n'est parachevée que bien longtemps après, permettant alors à chaque fructification de champignon (recherchée ou... redoutée) de libérer des semences par centaines de milliers, quatre spores (retenons ce chiffre, 4) dérivant de chaque œuf.

Archi-ténues, blanches, roses, ocres, noires, ces spores nous réservent encore, au plan de la sexualité, quelques fascinantes potentialités. Voulez-vous que nous nous penchions succinctement sur le cas de celles des Coprins ? Qui ne connaît, au moins de réputation, le succulent *Coprinus comatus*, le Coprin chevelu ! Nous reparlerons de lui dans un court instant.

Chez le *Coprinus sterquilinus*, n'importe laquelle des quatre spores dérivées du même œuf peut germer, engendrant alors un feutrage de filaments qui connaîtront l'histoire que nous venons de vous conter et seront, un jour, à l'origine d'une nouvelle fructification massive. La spore, et donc la souche qui en dérive, convenez-en, étaient potentiellement bisexuées.

Chez le *Coprinus comatus*, le Prince des Coprins aux yeux

des gourmets, il s'avère absolument nécessaire que deux cultures complémentaires soient confrontées pour que le champignon « boucle son cycle » :

— une souche (une spore) est tenue pour (+), certains diraient « mâle » ;

— une autre souche (ou spore) est tenue pour (—) ou « femelle ».

Rien ne nous étonne encore.

Mais, que penserez-vous du comportement du *Coprinus lagopus* ? Appelons A, B, C et D, les quatre spores qui dérivent de chacun des multiples œufs qui ponctuent la surface de ses lamelles.

Mise à germer, toute seule, sur un milieu convenable, chacune de ces quatre spores engendre un feutrage qui prolifère, mais reste immanquablement stérile.

Confrontées deux à deux, les cultures dérivées des quatre spores nous révèlent que chacune d'elles (A, ou B, ou C, ou D) ne trouve son complément, ne permet d'obtenir des fructifications, que si on la met en présence de l'une des trois autres cultures, de l'une et non de n'importe laquelle des trois autres cultures.

De la sorte :

— la colonie issue de la spore A confrontée à celle issue de la spore B permet d'obtenir des fructifications ;

— alors que cette même souche A, confrontée avec C ou avec D, ne conduit aucunement à l'accomplissement de la fécondation.

Si nous détaillons, sur un tableau à double entrée, toutes les possibilités (et les issues) de confrontations entre les cultures dérivées respectivement des spores A, B, C et D, force est de constater que :

— d'une part, les souches A et B sont complémentaires, interfertiles, un peu comme un mâle et une femelle ;

— cependant que, d'autre part, les souches C et D sont aussi complémentaires, interfertiles, un peu comme un autre mâle et une autre femelle.

Au contraire :

— ni la souche A placée en face des cultures C ou D ;

— ni la souche B placée en face de ces mêmes cultures, ne permettent la moindre fécondation.

Il est donc net que, chez ce Coprin, coexistent quatre sortes de souches complémentaires deux à deux, comme si la même

espèce de champignon différenciait quatre sexes susceptibles de ne conduire qu'à deux mariages possibles : A s'unissant à B ; C s'unissant à D.

Telle se présente la curieuse tétrapolarité de certains champignons.

Nul mieux que vous, Monsieur, connaît les problèmes multiples que pose déjà, dans le Règne animal, la dualité des sexes ; vos recherches ont éclairé le monde scientifique sur ce point, et vous venez de nous en entretenir magistralement.

Quels tourments eussions-nous connus si l'Évolution nous avait fait descendre des *Coprinus lagopus*, tétrapolaires, plutôt que de petits mammifères arboricoles, ancêtres communs, dit-on, de l'Homme et des Singes, simplement cousins proches par conséquent.

***

Chez les Végétaux, il ne suffit pas d'être majeur pour s'adonner aux phénomènes sexués. C'est bien à tort qu'on l'a longtemps cru pour les Plantes supérieures parvenues à l'état adulte. La réalité est tout autre puisque, pour elles, il ne saurait être question de sexualité sans floraison préalable. Or, le déterminisme de cette floraison reste prodigieusement complexe.

Pour hisser vers le ciel sa hampe florale, la Joubarbe, cette plante familière aux amateurs de jardins de rocailles, exige, tout à la fois, des conditions thermiques et lumineuses particulières en même temps qu'une relative dessiccation du sol. La température et l'éclairement conditionnent, favorisent la photosynthèse productrice de molécules carbonées, cependant que la siccité tellurique gêne l'absorption de nitrates par les racines et entraîne de la sorte une relative pauvreté en azote. Richesse en carbone, carence en azote, il n'en faut pas plus pour que fleurissent les Joubarbes, mais il faut cela !

C'est encore en assurant, par diverses techniques, une richesse renforcée des rameaux en glucides, que l'arboriculteur fruitier stimule la mise à fleurs des pommiers ou poiriers.

Une semblable richesse relative en carbone est, dans un premier temps, exigée par la Tulipe, au niveau de son bulbe. On comprend donc qu'un petit bulbe, peu pourvu en réserves carbonées, ne permette point la floraison ultérieure, tandis qu'un bulbe trapu, bien gorgé de glucides, autorisera tous les espoirs.

Encore faudra-t-il, second facteur décisif, que la température extérieure atteigne sensiblement 20°C pour que la floraison s'exprime, le printemps que nous vivons cette année nous le rappelle.

Une phase chaude est pareillement requise pour que les Maïs soient aptes à fleurir... et à se reproduire ensuite. Bien heureusement pour eux, cette exigence thermique est naturellement respectée dès la maturation des semences dans l'épi. Le « grain » de maïs peut ainsi, d'emblée, engendrer un plant capable de supporter plus tard des épis femelles, et de dresser en tête sa panicule mâle.

Certaines plantes ne peuvent assurer leur descendance qu'à la condition d'avoir subi, au cours de leur développement, un rythme convenable d'alternance de phases lumineuses (disons de « jours ») et de phases obscures (parlons de « nuits »).

Chacun de nous sait que la mise à fleurs chez l'Épinard exige des jours longs, alors que les Chrysanthèmes ne fleurissent qu'en jours naturellement courts, ou artificiellement raccourcis.

Les *Poinsettia* semblent avoir les mêmes exigences que les Chrysanthèmes (bénéficier de jours courts), alors qu'en réalité ce qui importe pour eux ce n'est pas la brièveté du jour, mais la longueur des nuits ! Dans une serre américaine où l'on en entretenait des cultures en jours courts, régnait l'étonnement en constatant que ces plantes, réputées de nuits longues, ne fleurissaient pas ! Une enquête fut menée. Le responsable de ces contre-performances des *Poinsettia* fut identifié. C'était... le veilleur de nuit, lequel effectuait ses rondes nocturnes en s'aidant d'une lampe électrique. Et ce très court instant d'éclairement, interrompant la longue phase obscure requise, suffisait pour s'opposer à la mise à fleur, et donc à la sexualité des *Poinsettia*. Nous ne savons pas si l'on a placardé à l'entrée de la serre l'affichette bien connue : Please, do not disturb !

Ne multiplions pas les exemples, et reconnaissons que, dans le cours du développement d'un végétal supérieur, la période de croissance et celle de l'apparition des formations sexuées (au niveau des fleurs) ne sont pas deux étapes banales, en parfaite continuité. Elles représentent en fait des stades successifs, comparables à la jeunesse et à la maturité chez les animaux. Le passage de l'un à l'autre de ces stades est conditionné par de profonds remaniements biologiques. Si nous osions, nous dirions que les plantes aussi connaissent la puberté, et nous ajouterions (non sans quelques arguments scientifiques tenus en réserve) que, chez elles aussi, des processus hormonaux se trouvent alors impliqués.

Au-delà de cette évocation de l'acquisition d'une « aptitude à fleurir », à « se reproduire », qu'il nous soit permis d'apporter encore (sans quitter le Règne végétal donc) quelques curieuses réponses à une question paraissant bien banale, et rejoignant votre propos, Monsieur : « de quoi dépend-t-il qu'une plante différencie, au niveau de ses pièces reproductrices, des organes mâles plutôt que des organes femelles, ou réciproquement ? ».

Il est indiscutable que la génétique apporte sur ce point beaucoup d'éléments de réponse, mais elle n'a pas toujours le monopole de la décision. Jugeons-en à la faveur de l'évocation de quatre exemples.

En faisant varier la composition du milieu de culture, les conditions d'éclairement, ou la densité des semis de spores, on sait obtenir, sur commande, à partir des spores d'une Fougère donnée, des formations tantôt porteuses des deux sexes à la fois, tantôt uniquement mâles, tantôt uniquement femelles.

Inattendu, n'est-ce pas !

Un même pied de Sélaginelle, plante délicate apparentée aux Fougères, cultivée en serre, peut porter, une certaine année, des pseudo-épis de sporanges capables d'élaborer : les uns des spores à vocation mâle, les autres des spores à vocation femelle... alors que, l'an suivant, toutes les spores de tous les sporanges seront, sur ce même pied, à vocation femelle.

Troublant, assurément !

Si l'on fend, dans le sens vertical, le tronc d'une vénérable Cycadale, haute d'un à deux mètres et alors âgée de plus d'un siècle, strictement unisexuée jusqu'alors (mâle par exemple), chaque demi-Cycadale pourra, par la suite, évoluer dans un sens différent, l'une restant mâle, mais l'autre devenant femelle !

Curieuse réaction !

Enfin, au niveau d'une inflorescence de *Carex*, les Laiches des milieux humides, s'étagent en général : des épis bruns et sveltes de fleurs mâles, et des épis trapus et verdâtres de fleurs femelles, épis unisexués donc, dont la position relative est absolument fixe pour une espèce donnée. Cette ventilation des sexes dépend très probablement de facteurs chimiques inégalement répartis tout le long de notre *Carex*.

Nous pensons, Monsieur, que devant une telle accumulation de données apparemment fluctuantes, vous vous remémorez, comme nous, cette pensée de Gœthe qui doit vous habiter depuis bien longtemps : dans la nature « de quelque côté que l'on se tourne, tout est à la fois plus simple qu'on ne le pense et plus complexe qu'on ne le conçoit ».

Assurément le Monde végétal dispose, parallèlement à ces processus sexués capricieux, en apparence au moins, d'un puissant arsenal de moyens de propagation purement végétative, dont le seul énoncé des mots « marcottage », « bouturage », « greffage » ne donne qu'un pâle reflet. C'est pourtant la sexualité qui demeure la plus noble des voies, puisqu'elle seule autorise d'innombrables combinaisons entre les patrimoines génétiques des parents.

Apparue pour la première fois voilà plus d'un milliard d'années, chez des Végétaux, chez des Algues ténues pour préciser, elle a depuis permis, à travers les temps géologiques, à la faveur des hybridations, une phénoménale accélération de l'Évolution.

Et c'est grâce à des savants de la qualité, de la classe du Professeur Étienne Wolff, mes chers confrères, que la Science a su, au fil des décennies, projeter sur ce domaine étrange de la Sexualité, comme sur celui de la Division cellulaire, de prodigieuses lueurs. Sans tous ces lumineux apports, en ce jour ce n'est point vous, Monsieur, Rouennais de cœur, que nous glorifierions ici, mais peut-être en serions-nous encore à louer un autre de nos concitoyens, professeur de Botanique, membre de notre Compagnie de 1829 à 1872, et défenseur malheureux de la prétendue « Génération spontanée » : Félix-Archimède Pouchet.

Nous sommes persuadé qu'il se réjouirait aujourd'hui de votre immense savoir. N'avait-il pas choisi pour sujet de son *Discours de réception* à l'Académie de Rouen, en 1830 : « De la marche de l'Histoire naturelle depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours » ?

Tout se déroule bien ainsi. En effet, avec vous la Science a poursuivi sa magnifique épopée.

Monsieur — Monsieur le Professeur, cher Maître — notre Compagnie tout entière est fière et heureuse de vous savoir, désormais, l'un des nôtres.

CONFÉRENCES PUBLIQUES
&
COMMUNICATIONS

Mollahs iraniens, Mudjahidins afghans et Musulmans soviétiques

par Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY

(séance du 19 janvier 1985)

Vue de l'Occident, l'U.R.S.S. apparaît comme une puissance démoniaque aux yeux de certains, irrésistible aux yeux d'autres. Depuis soixante-dix ans, cette puissance ne fait que s'étendre et apparemment on ne voit pas quel obstacle peut arrêter sa progression.

Le mythe de l'invincibilité de l'Union soviétique, celui de la supériorité de son armée sont entretenus par la propagande soviétique elle-même. Terroriser et hypnotiser l'adversaire, comme le python hypnotise le lapin ont toujours été l'une des armes psychologiques les plus efficaces de la politique de Moscou. La peur est, en effet, une arme dont les Soviétiques se servent, mais bien rares sont ceux qui, en Occident, se rendent compte que l'expansion même de l'Union soviétique porte en elle des germes de déstabilisation... et peut-être même de destruction.

Les répercussions sur les Musulmans soviétiques de la guerre en Afghanistan avec la résistance des Mudjahidins et de la Révolution islamique des Mollahs en Iran font l'objet d'un important débat.

Les sources soviétiques, comme toujours à bien des égards, ne donnent que des informations très incomplètes mais tout de même révélatrices. Aussi certains observateurs occidentaux soutiennent qu'un monde musulman déstabilisé aux frontières immédiates de l'U.R.S.S. n'a virtuellement pas d'influence sur les

Musulmans soviétiques tant est avancé le stade de « modernisation, sécularisation, et mobilisation sociale » dans les Républiques de l'Asie centrale. Si l'on s'arrête à ce jugement, les efforts soviétiques pour purger la population musulmane d'Asie centrale de sa conscience islamique ont été couronnés de succès et, en conséquence, l'Islam n'est plus un élément important dans le caractère de l'identité des élites musulmanes soviétiques.

Venant renforcer ce jugement, une opinion fort répandue en Occident, surtout aux États-Unis, pourrait laisser croire que les Soviétiques font en Afghanistan une « guerre à bon marché ». Les pertes humaines, de leur côté du moins, sont relativement faibles, s'élevant à environ 20.000 hommes en quatre ans. Le poids économique est supportable, l'influence sur l'opinion publique négligeable. C'est toujours une guerre utile, pense-t-on dans certains milieux, puisque l'Afghanistan est un excellent terrain d'entraînement pour les troupes et d'expérience pour les armes nouvelles. Il est donc possible d'en tirer la conclusion que la guerre peut durer indéfiniment sans jamais devenir dangereuse pour la stabilité de l'Empire soviétique.

Et des experts en soviétologie qui avaient bien naïvement cru que l'Empire soviétique avait déjà éclaté, battent maintenant leur coulpe en proclamant devant qui veut bien les entendre que l'U.R.S.S. a traversé victorieusement l'épreuve afghane, que l'Empire est plus solide que jamais et que le fameux « *homo sovieticus* » cher à leur imagination et à leur cœur est en train de naître.

Tous ces jugements sont simplistes et faux, fondés d'ailleurs davantage sur l'ignorance que sur un esprit partisan, surtout parce qu'ils font abstraction de la « dimension centre-asiatique » de la guerre en Afghanistan.

D'autres observateurs soutiennent, au contraire, que l'Islam reste un commun dénominateur parmi les peuples turcs et iraniens de l'Asie centrale et du Caucase soviétiques, et qu'il est inconcevable que les Musulmans de l'U.R.S.S. puissent rester insensibles à l'agitation qui s'est élevée de l'autre côté des frontières.

Les événements de la Révolution islamique d'Iran et de la guerre d'Afghanistan n'ont pas réellement créé une situation nouvelle, mais ont servi chez les Musulmans soviétiques de *catalyseur* en accélérant une évolution déjà amorcée après la chute de Khrushtchev en la rendant plus dangereuse, et également en provoquant quelques développements nouveaux.

Le changement le plus spectaculaire est la fin du rideau de fer : depuis 1980, ou même depuis 1978 déjà, l'Asie centrale n'est plus isolée. Pour la première fois, depuis un demi-siècle, les

autochtones musulmans reçoivent des informations précises et détaillées sur l'évolution du monde musulman extérieur et ceci au moment même où le marxisme-léninisme, idéologie vieillie et sclérosée, ne peut plus satisfaire les élites locales.

L'édification du marxisme-léninisme de modèle russe, en Asie centrale n'est plus une expérience en vase clos. Des théories, des programmes politiques et philosophiques les plus divers, des plus raisonnables aux plus extravagants, peuvent y pénétrer, et sont analysés et étudiés, sinon acceptés, avec intérêt et passion par la jeune génération d'intellectuels.

Ainsi en est-il du « Socialisme musulman » nassérien ou kadhafiste, du fondamentalisme des « Frères musulmans » et de Khomeiny, du « Sécularisme musulman » du Kemalisme ou encore des vieilles théories panislamiques ou panturques. Tous ces programmes sont également dangereux, parce que très attrayants, mais incompatibles avec la doctrine marxiste à la Russe.

Ces idées nouvelles en Asie centrale sont introduites par *plusieurs canaux* :

— *par les Musulmans soviétiques en Afghanistan*

En janvier 1980, on comptait dans les unités combattantes soviétiques engagées en Afghanistan près d'un tiers de soldats musulmans qui ont été, d'ailleurs, retirés dès le mois de mars suivant, mais il en reste encore des milliers à des postes subalternes très divers : chauffeurs, interprètes, ouvriers des bataillons de travail, etc. Leurs attitudes politiques nous sont bien connues. Ils se solidarisent avec les résistants afghans et les aident dans la mesure de leurs moyens en passant des armes et des renseignements.

— *par les Afghans en U.R.S.S.*

On estimait, en 1984, à 25.000 leur nombre total, dont 5.000 à 7.000 à Tashkent, 800 à Dushanbé, plus de 1.000 à Ashkhabad, etc., étudiants, officiers, komsomols, ingénieurs. Leur séjour, surtout dans les territoires purement russes, est une dure épreuve, et pour éviter les sarcasmes et les insultes tels que « Que faites-vous chez nous, espèces de lâches, pendant que nos jeunes se font tuer chez vous ? », ils préfèrent se faire passer pour des Syriens ou même des Indiens. Tous, parmi eux, ne sont pas des communistes, ni des admirateurs des Russes et ceux qui l'étaient, avant leur séjour en U.R.S.S., s'en trouvent généralement guéris à jamais et ne cherchent qu'à fuir cet univers.

Il faut ajouter aussi la propagande écrite afghane, sous forme de brochures de caractère religieux, imprimées à Peshawar

au Pakistan en langue russe et passées en contrebande en Asie centrale et, depuis 1983, la propagande orale des prédicateurs afghans qui passent la frontière en fraude, fait confirmé par les sources soviétiques elles-mêmes, notamment la presse turkmène d'Ashkhabad.

— *par les Musulmans étrangers résidant en U.R.S.S.*

Étudiants, ingénieurs, chercheurs, officiers de tous les pays musulmans et dont le chiffre est très élevé. Parmi ceux-ci encore, tous ne sont pas forcément des sympathisants du communisme. Certains se révèlent, nous le savons, des fondamentalistes actifs qui relayent la propagande afghane.

— *enfin et surtout par les émissions des radios étrangères*

Celles-ci sont souvent aussitôt enregistrées sur cassettes, surtout lorsqu'elles sont de caractère religieux, par les adeptes des confréries soufies. Ainsi les cassettes commencent-elles, toutes proportions gardées, à jouer en Asie centrale soviétique le même rôle déstabilisateur qu'on leur a connu en Iran. Aujourd'hui les émissions viennent de partout et des informations sur leur audience nous sont données par des visiteurs étrangers qui se rendent en Asie centrale ou au Caucase.

Plus efficaces et plus dangereuses aussi, selon les sources soviétiques, sont les émissions en provenance d'Iran : Radio-Gorgan et Radio-Tabriz sont les plus souvent mentionnées et dénoncées :

La première, *Radio-Gorgan*, localisée à Gorgan, importante cité ancienne du nord-est de l'Iran (célèbre pour les amateurs d'art par ses très belles poteries vernissées du IX^e^ au XIII^e^ siècle) mais surtout intéressante parce que située à proximité de la frontière turkmène soviétique au sud-est de la Caspienne, qui émet en Persan et en Turkmène.

La seconde, *Radio-Tabriz*, qui émet de Tabriz, capitale de l'Azerbaïdjan iranien, au nord-ouest du pays, en Persan et en Azeri.

Sont aussi citées les émissions en provenance des États du Golfe et de l'Arabie Saoudite que les spécialistes de l'Agit-prop soviétique dénoncent comme faisant de la propagande panislamique pour le compte des impérialistes.

Les émissions étrangères sont condamnées principalement pour leur contenu religieux plus encore que politique, alors que les commentateurs soviétiques ont vite fait de remarquer qu'il est impossible de distinguer le spirituel du politique et qu'il existe un lien entre l'impérialisme et le cléricalisme.

Outre leurs émissions de caractère purement religieux, les stations de radio iraniennes suivent une ligne politique résolument anti-communiste depuis la chute du Shah. La liquidation du Parti Tudeh, le Parti communiste iranien, est décrite dans les émissions iraniennes comme une victoire de l'Islam sur le marxisme. Du reste les chefs religieux iraniens ont condamné la politique soviétique envers l'Islam du Caucase et de l'Asie centrale et proclamé que le support soviétique apporté aux Musulmans de l'étranger — exclusivement verbal d'ailleurs — relève de la pure hypocrisie. Ils ont témoigné d'une très réelle sympathie pour les Mudjahidins combattants de la liberté en Afghanistan et condamné l'invasion soviétique dans ce pays comme un acte d'agression impérialiste.

Il est naturellement difficile d'évaluer comment les Musulmans soviétiques réagissent à de telles émissions. Qu'elles émanent d'Iran, du Moyen Orient ou d'Europe occidentale, elles permettent de faire apprécier la mesure de la dynamique de la Révolution iranienne, — quelle que soit d'ailleurs son orientation —, en contraste avec la situation très statique vécue par la société soviétique. Il est hautement probable que beaucoup de Musulmans soviétiques interprètent les événements d'Iran, parmi d'autres, comme un renforcement des autorités locales sur les influences extérieures, et il n'y a qu'un pas pour transposer la leçon donnée dans le contexte de l'Empire multinational qu'est l'Union soviétique. Quelques Musulmans soviétiques, en fait, ont vu dans la répression du Parti communiste iranien Tudeh, l'un des plus vieux Partis communistes du monde musulman, l'évidence que le communisme pouvait être vaincu par un Islam militant. Plusieurs musulmans étrangers à l'U.R.S.S. qui se sont rendus en Azerbaïdjan et en Asie centrale ont témoigné que la dimension populaire de la Révolution iranienne avait particulièrement frappé les jeunes musulmans intellectuels de l'U.R.S.S., qui sont las de la corruption et de la bureaucratie oppressantes du Parti communiste russe qui les domine.

Les radios étrangères sont aussi condamnées par les Soviétiques pour tenir informés les habitants d'Asie centrale de la Résistance afghane à l'occupation soviétique de l'Afghanistan. Une seule station, *Radio Libre Afghanistan*, émet actuellement depuis 1983, d'Afghanistan même — dans la région du Nuristan — en tadjik et en uzbek, mais les informations sont relayées par une multitude de radios occidentales :

— *Radio Liberty* (américaine) qui émet dans toutes les langues turques de l'U.R.S.S. et en tadjik (persan) ;

— La *B.B.C.* et *Voice of America* qui émet en russe, uzbek, azeri, kazakh, kirghiz, tadjik, uyghur ;

— La *Deutsche Welle* ;

— La radio d'Arabie Saoudite et celle des Émirats du Golfe ;

— *Radio Urumci* qui émet du Turkestan chinois et même depuis peu, *Radio-Séoul*.

Il est hors de doute que toutes ces émissions sont écoutées avec un très grand intérêt. Nous avons le témoignage d'un visiteur occidental qui se trouvant à Samarkand en août 1983, s'enquérait auprès de ses hôtes Uzbeks et Tadjiks de ce qu'ils savaient de la guerre en Afghanistan. Aussitôt, il fut emmené dans un Tchaykhaneh, maison de thé, et invité à écouter une émission régulière de *Radio-Liberty* en uzbek, qui donnait la situation des événements en Afghanistan.

Le deuxième développement, conséquence directe des événements d'Iran et d'Afghanistan, est le renforcement du sentiment religieux parmi les populations d'Asie centrale et du Caucase. L'Islam apparaît de plus en plus, en U.R.S.S., comme une force politique et non plus seulement comme une « idéologie ».

Plusieurs phénomènes récents confirment que les dirigeants soviétiques ne sous-estiment pas l'aspect politique du renouveau islamique. Ainsi l'on observe :

— Un arrêt dans la coopération entre le gouvernement soviétique et les dirigeants musulmans soviétiques. Pratiquement cette coopération a pris fin en septembre 1980, après l'échec de la Conférence de Tashkent organisée pour fêter le XV^{e} siècle de l'Hégire mais qui fut boudée et sabotée par la plupart des pays musulmans — en raison des événements d'Afghanistan et, précisons-le, de l'invasion par l'U.R.S.S. d'un pays musulman, ami de plusieurs états musulmans invités à cette conférence.

Depuis lors, contrastant avec l'époque de Brejnev — on était en effet passé à l'ère Andropov, il ne s'est plus tenu de conférences islamiques sur le territoire de l'U.R.S.S., peu de délégations musulmanes se sont rendues dans les pays musulmans étrangers à l'exception de celles qui visitent régulièrement les pays « amis », c'est-à-dire la Syrie, le Yemen du Sud, l'Afghanistan (avec son gouvernement officiel communiste), la Libye... Enfin, sauf à de rares exceptions, les muftis soviétiques n'ont plus invité que des délégations musulmanes des pays du bloc communiste : Bulgarie, Yemen du Sud, Afghanistan.

— La reprise brutale et inattendue de la propagande anti-

islamique. Après Krushtchev, c'est-à-dire de 1968 jusqu'en 1980, la religion islamique comparée au christianisme et au judaïsme avait joui d'une situation privilégiée. Or les Soviétiques se doivent de synchroniser leur stratégie extérieure et leur politique intérieure, car il n'est plus possible de chercher à détruire chez soi une religion que l'on compte utiliser comme l'un des atouts majeurs à l'étranger. La position privilégiée de l'Islam s'écroule brusquement en 1980. Cette année-là, ont paru en effet, en U.R.S.S., 24 ouvrages (livres et brochures) de propagande anti-islamique. Ce chiffre fut porté à 37 en 1982 et à 72 en 1983 dont 53 en Asie centrale, 13 au Caucase, 6 à Kazan et Moscou. Si les statistiques sont déjà très révélatrices, le ton de cette littérature allait également changer. Il n'est plus question d'explications « scientifiques » et encore moins de la main tendue aux croyants. Aujourd'hui le ton s'est encore aggravé et est redevenu aussi violent que lors des grandes campagnes anti-religieuses des années 30. On reparle de l'incompatibilité absolue entre le Marxisme et l'Islam et de la nécessité de détruire ce dernier aussi rapidement que possible.

Quelles sont les raisons de ce revirement ?

On peut se demander si les dirigeants soviétiques sous Andropov, ou même déjà à la fin de l'ère de Brejnev, ceci n'apparaît pas très clairement, ne se sont pas rendu compte que la coopération entre le communisme et l'Islam qui paraissait si fructueuse au début des années 60 s'était avérée finalement peu payante et même contre-productive à cause du « retour de manivelle » de la guerre afghane. Le changement survenu en matière de politique islamique peut s'expliquer par le fait que les dirigeants de Moscou ont découvert qu'une coopération avec un Islam décadent et même moribond, pouvait être possible alors qu'elle devenait dangereuse avec un partenaire dynamique et agressif, plus mobilisateur que le Marxisme-Léninisme. Ou bien simplement, les muftis soviétiques, « ambassadeurs et propagandistes itinérants » avaient-ils « fait le plein », et leur prestige étant en baisse dans tout le monde musulman ne pouvaient-ils guère servir la cause du communisme ?

— Un autre développement récent sur le plan religieux, dû vraisemblablement à l'influence des événements d'Iran et d'Afghanistan, est l'apparition presqu'au grand jour, en Asie centrale et au Caucase, de courants fondamentaux, représentés par les confréries soufies, sociétés initiatiques, hiérarchisées, bien structurées et fortement disciplinées, « plus disciplinées même que le Parti communiste » se plaignent souvent les observateurs soviétiques. Celles-ci possèdent un réel pouvoir mobilisateur et se

livrent à une intense propagande anticommuniste, antisoviétique et antirusse. Elles se substituent partout à l'Islam officiel dont la hiérarchie, réduite à un squelette, ne peut plus satisfaire les besoins spirituels les plus élémentaires de la population musulmane.

Les confréries soufies sont actives au Caucase et en Asie centrale depuis le Haut Moyen Age, la Yasawiya depuis le XI[e] siècle, la Qadiriya dès le XII[e] siècle, et la Naqshbandiya, la plus récente depuis le XIV[e] siècle. Mais là encore la guerre afghane et la révolution islamique iranienne ont servi de catalyseur à leur ré-activisation. Il suffit de se rappeler que les Qadiris et les Naqshbandis jouent un rôle important dans la résistance afghane. Les experts anti-religieux soviétiques — qui jusqu'en 1978 prétendaient que « les vestiges archaïques de l'obscurantisme soufi » avaient complètement disparu en U.R.S.S. ou étaient en voie de disparition inéluctable — reconnaissent aujourd'hui leur existence et insistent sur le danger politique qu'ils représentent.

Les auteurs soviétiques qui n'ont nul intérêt à exagérer l'importance ni l'influence du soufisme en U.R.S.S., évaluaient en 1968 le nombre d'adeptes des tariqa à 300.000 au Caucase du Nord seul, c'est-à-dire autant qu'en 1914. et beaucoup plus qu'en 1941. Ce chiffre est très supérieur à celui des membres autochtones du Parti communiste. Les autorités soviétiques accusent les confréries soufies d'activités illégales, plus efficaces que celles de l'*agitprop* rébarbatif. Elles sont aussi rendues responsables d'entretenir un réseau d'écoles et de mosquées clandestines et de l'apparition pour la première fois depuis la guerre de 1941-1945, d'un *Samizdat* (publications clandestines) musulman écrit et surtout enregistré sur cassettes, qui pour le moment reste de caractère purement religieux ; mais en pays d'Islam, le religieux et le politique sont souvent confondus. Les Soviétiques ne s'y trompent pas ; les appels à l'unité contre les Kafirs (les « infidèles russes ») sont certainement plus dangereux à long terme pour la stabilité de l'Empire soviétique que les demandes de démocratisation du régime présentées par les dissidents russes.

— Il existe enfin un dernier domaine où les événements extérieurs ont joué et jouent encore un rôle non négligeable. C'est celui des rapports entre Russes et Musulmans.

Trois points peuvent l'illustrer :

1[er] point.

— La nouvelle campagne de russification linguistique et culturelle qui débute en 1983 et qui est, comme d'autres points, en contradiction avec la politique « libérale » de l'ère de Brejnev.

Il s'agit maintenant de faire du russe non seulement la *lingua franca* de l'Union, mais aussi la langue officielle des élites. Une énorme propagande est menée aujourd'hui au Caucase et en Asie centrale où on reparle de *sblijenie - sliyanie* (fusion - rapprochement) oubliés depuis quinze ans et déjà on observe chez les intellectuels musulmans les premières réactions de type nationaliste visant à défendre la langue et le patrimoine nationaux contre l'envahissement du russe. On en revient à la situation des années 50, époque d'intense russification culturelle et linguistique que les successeurs de Staline avaient abandonnée comme contre-productive, et qui a fortement marqué la jeune génération d'intellectuels musulmans.

2e *point.*

— Le changement, un de plus, dans l'interprétation de l'histoire récente des pays musulmans de l'U.R.S.S., qui est révélateur dans deux domaines :

— L'interprétation de la conquête russe et de la résistance musulmane dont le symbole est Shamil, et le Mûridisme caucasien. Accusé sous Staline d'être un agent des Britanniques et des Turcs, Shamil fut réhabilité sous Krushtchev et Brejnev comme « héros de la défense nationale des montagnards opprimés contre le tsarisme ». Or il redevient un « semi-traître ». Là encore on en revient aux thèses en cours à l'époque de Staline.

Cette évolution est facile à comprendre : la comparaison entre la résistance des montagnards du Caucase aux troupes de Nicolas Ier et celle des Mudjahidins afghans aux armées soviétiques est par trop évidente et personne en U.R.S.S. ne doute que l'exaltation du souvenir de Shamil par les savants et historiens daghestanais équivaut à justifier l'activité des « rebelles afghans ».

— Un autre changement dans l'interprétation de l'histoire concerne le mouvement des Basmatchis en Asie centrale, au Turkestan (1918-1923) et qui peut, lui aussi, être mis en parallèle avec le mouvement de résistance des Mudjahidins afghans. C'est un sujet oublié depuis la mort de Staline qui refait subitement surface avec une énorme littérature à l'appui sous forme de romans, récits historiques, films, poèmes épiques et même pièces de théâtre, tragédies et comédies. Le message qui passe est clair : « En 1920, quand le pouvoir des Soviets était encore faible et fragile, nous avons vaincu un puissant mouvement de rébellion suscité par vos grands-parents, soutenu par l'étranger... Aujourd'hui, alors que notre armée est la première du monde, nous vaincrons tôt ou tard

> les rebelles afghans. Et si besoin est, au cas où l'envie vous prendrait d'imiter les Afghans, nous allons recommencer »... C'est ainsi, tout au moins que les intellectuels afghans comprennent la situation.

Il est significatif que, dans la littérature sur les Basmatchis, l'accent est toujours mis sur la politique de pacification très sophistiquée et relativement libérale pratiquée en Asie centrale, alors qu'elle avait été reconquise par le Maréchal Frunze ; probablement parce que cette politique de Frunze n'est pas comparable et même en opposition flagrante avec la brutalité et l'abscence de sophistication de l'armée soviétique en Afghanistan.

3e point.

— Enfin, l'évolution la plus spectaculaire et la plus redoutable pour l'avenir des rapports entre Russes et Musulmans en Asie centrale est reflétée dans le ton général de la presse périodique locale.

Avant 1980, l'accent était mis sur l'amitié et la fraternité entre les Russes et leurs jeunes frères. On parlait du « raztsvet », du fleurissement et de l'enrichissement culturel mutuel. Aujourd'hui, l'accent est porté sur la puissance inébranlable de l'armée soviétique, sur la vigilance sans faille du K.G.B. et des Gardes-frontières, sur la grandeur du Frère Aîné et le monolithisme du Parti. Là encore, le message est parfaitement clair : « Attention ! Tenez-vous tranquilles ! », et c'est le même refrain sous-entendu.

***

Que pouvons-nous donc tirer comme conclusion ?

D'après le propre témoignage des Soviétiques et les enquêtes sur le terrain de ceux qui ont eu l'occasion d'accéder récemment aux régions musulmanes de l'U.R.S.S., il apparaît que les autorités soviétiques croient que les événements d'Iran et d'Afghanistan sont directement ou indirectement responsables de l'intérêt accru envers l'Islam dans toutes les strates de la population musulmane soviétique. Si les événements d'Iran et d'Afghanistan (ou d'autres événements majeurs dans le monde musulman extérieur) n'ont pas créé ou fait naître la renaissance islamique, ils ont contribué à la renforcer et continueront à le faire dans un futur prévisible. Leur influence peut même s'intensifier.

Les sources officielles soviétiques révèlent une anxiété à propos d'un certain nombre de problèmes sociaux et politiques dans les territoires musulmans ; mais l'Islam et les problèmes qui lui sont liés deviennent maintenant ceux qui sont les plus souvent abordés et discutés. Il n'y a pas de doute que les Soviétiques reconnaissent le besoin de contrer fortement l'intérêt renaissant pour la religion, la culture religieuse et les traditions religieuses parmi leurs populations musulmanes. L'Islam est considéré comme perturbateur dans le mécanisme social soviétique intérieur et comme dangereux, favorable aux ingérences étrangères dans les affaires soviétiques. A en juger par l'importance accordée dans les *media*, dans les programmes d'éducation aux activités anti-islamiques, on peut estimer que les dirigeants soviétiques prennent l'affaire très au sérieux.

La guerre afghane se poursuit, de même que le militantisme islamique en Iran. Il serait naïf de croire que, si ou quand ces deux situations commenceront à perdre de leur acuité, la menace que les autorités soviétiques perçoivent dans l'Islam s'estompera.

En effet, les formes idéologiques une fois mises en mouvement peuvent être facilement retenues et contenues, même dans l'éventualité — improbable — d'une victoire militaire soviétique en Afghanistan ou d'un effondrement de la Révolution de Khomeiny en Iran. La Guerre en Afghanistan et la Révolution en Iran sont avant tout des conflits idéologiques et c'est tout particulièrement dans le domaine de l'idéologie que les effets à long terme se feront sentir en Asie centrale. Les Musulmans soviétiques ne peuvent plus être isolés de la « contamination » extérieure, et les sources soviétiques elles-mêmes reconnaissent ce fait.

« Il n'y a pas de croyances religieuses inoffensives, anodines », faisait remarquer un uzbek spécialiste de la lutte anti-islamique. Il parlait certainement pour tous les officiels soviétiques qui ont les yeux fixés sur le présent, mais les pensées orientées vers l'avenir.

Ainsi à travers le changement de ton général de la littérature politique, à travers aussi les mises en garde des dirigeants soviétiques contre les dangers de la subversion extérieure et enfin grâce à l'analyse du comportement des élites d'Asie centrale par les nombreux visiteurs étrangers, surtout musulmans, qui s'y rendent, il est possible de se faire une idée assez précise des dangers potentiels que les événements d'Afghanistan et d'Iran font courir à la stabilité des Républiques musulmanes de l'U.R.S.S. En résumant une situation beaucoup plus complexe, on peut dire qu'en s'ouvrant au monde musulman extérieur en

pleine ébullition, les Musulmans soviétiques découvrent trois faits nouveaux :

1. - L'existence du *Dar ul Islam*, de la *Umma*, c'est-à-dire de la communauté de 800 millions de Croyants, dont ils font partie, face au monde des « Infidèles » dans lesquels sont compris les Russes.

Après plus de 60 ans, c'est une découverte dramatique : « En Afghanistan, les Russes tuent nos frères de race et de religion ».

2. - La résistance au « Grand Frère » est possible. Les Afghans, mais aussi les Iraniens ont pu tenir en échec et humilier le « grand Satan américain », alors pourquoi nous, un jour, ne pourrions-nous pas, aussi, nous débarrasser du « petit Satan russe » ? Quant à la résistance afghane, menée sous le drapeau de l'Islam contre le communisme, elle a débuté, on l'oublie trop souvent, en 1978. Elle a donc déjà duré plus que la révolte des Basmatchis (qui débuta en 1918 et fut brisée en 1923). Pour les Musulmans de l'U.R.S.S., la lutte des Afghans est à la fois un exemple et une promesse.

3. - Enfin, dernier point peut-être le plus important. L'Islam fondamentaliste et traditionaliste apparaît plus dynamique et plus jeune que le Marxisme-Léninisme. Il a une plus grande force mobilisatrice, une meilleure organisation, il impose à ses fidèles un sens plus fort de solidarité et une discipline plus rigoureuse que le Parti communiste bureaucratisé. En Afghanistan les Mudjahidins sont plus forts que les deux Partis communistes de Babrak Karmal ; en Iran, les Ayatollahs ont réussi à liquider le parti Tudeh, le plus ancien Parti communiste du monde musulman.

Certes ces constatations ne sont pas suffisantes pour « déstabiliser » dans un avenir prochain l'Asie centrale soviétique, mais elles comportent un danger réel et grave à long et même à moyen terme. Pour la jeune génération d'intellectuels caucasiens et turkestanais, les événements dramatiques qui se déroulent au-delà des frontières sont porteurs d'espoir et prouvent que ce sont bien eux, les héritiers de quatorze siècles de la glorieuse civilisation irano-turque musulmane, qui sont « dans le sens de l'Histoire » et non leurs frères aînés Russes, qui les ont conquis il y a un siècle à peine et qui depuis soixante-sept ans, cherchent en vain à leur imposer une idéologie et un mode de vie qui leur sont étrangers.

Anatole France

- *Actualité d'un humanisme* -

par Mme Marie-Claire BANCQUART

(séance publique du 9 mars 1985)

Conférence prononcée, à l'occasion de sa prise de séance, par Mme Marie-Claire Bancquart élue membre correspondant le 23 octobre 1982.

PERMETTEZ-MOI de vous dire tout d'abord la surprise et la confusion que je puis, que je dois éprouver à me voir appelée par vous à siéger dans votre Compagnie, fût-ce à titre de membre correspondant. Rien en effet ne semble destiner à cet honneur d'être en quelque sorte adoptée par la ville de Rouen une personne née dans le Midi de la France, d'une mère méridionale et d'un père boulonnais, et qui a — par voie de conséquence — choisi d'être parisienne : car je ne vis pas à Paris seulement par obligation, mais par amour pour cette ville. Cependant, cet amour même implique, me semble-t-il, un goût pour les racines, pour la spécificité de tous ceux qui ont apporté à la capitale un élément original qu'ils tenaient de leur naissance. Et c'est ici que, je puis le constater, j'entretiens avec Rouen et la Normandie des rapports trop nombreux pour être de pure coïncidence. Ils sont personnels et bien profonds, puisque mon mari est né à Dieppe, d'une mère appartenant à une ancienne famille rouennaise : mon « grand-père par alliance » imprimait à Rouen des livres que je ne manie pas sans me reconnaître un peu de votre ville. Ces rapports sont encore de métier, et d'amitié. J'ai été professeur au lycée Jeanne-d'Arc, puis à l'Univer-

sité. J'aurais cru manquer aux devoirs de ma profession, si je n'avais tenté de nouer des liens avec ceux qui, dans une province si riche en grands écrivains et en monuments illustres, continuaient à faire vivre à leur tour la culture. Ces liens, j'ai vite cessé de les considérer comme une obligation, car ils me sont devenus chers. Les Normands ont une réputation de grande réserve dont je m'ébahis, quand je songe à l'accueil excellent qui me fut réservé par les autorités de la ville quand j'organisai un *Colloque Flaubert*, par les conservateurs de la bibliothèque, par Mlle Chirol, par les descendants d'Hector Malot ; et je ne saurais nommer tous les autres, M. Deschamps, M. Renaudin, qui devinrent des collaborateurs et des amis, après s'être assurés du sérieux de mes intentions. S'il s'agit là de méfiance, que n'est-elle répandue dans l'univers entier ! Je me laisse aller à évoquer devant vous avec le plus grand des plaisirs ces lieux rouennais où j'ai travaillé avec joie : la bibliothèque, riche alors en fonds non encore exploités, car il avait fallu la reclasser après la guerre ainsi que les Archives (je suis ici en terrain familier à Mme et M. Chaline) ; une salle du Centre hospitalier universitaire où j'ai donné des conférences, et cette salle même, où j'ai parlé plusieurs fois. L'armoire d'où la générale Lalande tira pour moi la correspondance entre Vallès et Hector Malot, et la malle pleine des manuscrits de Louis Bouilhet, que M. le Supérieur de l'Institution Join-Lambert m'ouvrit avec libéralité, comptent parmi des objets pour moi familiers, et plus totalement bénéfiques, certes, que ceux qui figurent dans les œuvres de Flaubert et de Maupassant avec une présence ambiguë et maligne !

A ces deux écrivains, à Maupassant surtout, j'ai consacré, avec l'aide de Rouen, une activité à laquelle l'Académie a eu la bonté de s'intéresser, en m'invitant à parler d'eux. C'est ce que je ne ferai pas aujourd'hui. Je compte vous entretenir d'un écrivain qui n'eut pas de liens de naissance avec la Normandie, mais, il est vrai, des liens seconds, de séjours et de culture, que nous aurons sûrement plaisir à retrouver. L'essentiel de mon propos n'est pourtant pas là. Votre Académie n'œuvre-t-elle pas depuis plus de deux siècles à répandre et à faire progresser la culture, dans son acception la plus large, aussi bien que dans ses manifestations plus locales ? Et comment d'ailleurs établir la distinction, quand on songe à la valeur universelle des Normands que furent Corneille, Barbey d'Aurevilly, Flaubert ou Maupassant ? Ils nous apprennent assez que l'humanisme ne saurait se cloisonner, et vous avez entendu leur leçon. En parlant avec votre

approbation d'« Anatole France, actualité d'un humanisme », j'ai conscience d'aborder un sujet qui nous concerne tous, et même revêt quelque urgence. L'a-t-on assez mise en doute, la valeur de cette culture attachée à la connaissance des forces spirituelles et des événements du passé ! Elle nous interroge sur notre destin à l'aide des « Litterae humaniores », synthèse de l'érudition et d'un art de vivre. On (et ce n'était pas les tout jeunes gens) nous disait que le monde avait subi une telle mutation qu'il s'agissait désormais de le connaître autrement, par l'audio-visuel, par l'informatique, par la pure analyse des signifiants, par la psychanalyse. La question n'est pas du tout de rejeter ces nouveaux moyens d'approche, mais de se consulter sur l'opportunité de leur donner une importance telle, qu'elle exclut les anciens rapports à la culture. On nous dit que celle-ci éloigne stérilement l'homme de son temps et de lui-même. Il me semble que l'examen de certaines pratiques humanistes récentes permet d'apporter une réponse à une telle assertion, et qu'Anatole France constitue à ce propos un exemple de choix. Avec cet écrivain né sous Louis-Philippe, mort en 1924, au moment où se posaient déjà les questions cruciales de notre temps, on a affaire à toute une époque qui va de l'ancien libéralisme aux rivages modernes. Je voudrais montrer comment France, qui possédait une immense culture, l'a actualisée en l'incorporant et à sa vie, et à celle de son temps.

Remarquons d'abord que l'humanisme a été pour lui ce qu'il devrait être pour nous tous : une conquête, et non une sorte d'héritage à recevoir et à exploiter, non sans quelque ennui. France a été poussé à cette attitude d'esprit par des conditions de naissance bien particulières. Étranges parents, à comparer avec les familles dont sont d'ordinaire issus nos grands écrivains ! Une mère enfant naturelle, à une époque où cette origine est presque une marque d'infamie, et de famille très modeste. Un père né paysan, illettré jusqu'à son service militaire à vingt ans, et rattrapant alors toute une culture, au point, sorti de l'armée, de devenir un des libraires spécialisés dans la Révolution française les plus connus de Paris. Anatole est né dans cette « librairie France », et il a eu à sa disposition, d'emblée, des livres rares, des manuscrits, des documents (sur la fin du XVIII[e] siècle et les occultistes, sur la religion, sur la Révolution) qui lui ont formé une érudition toute particulière, complétant l'excellente culture traditionnelle qui lui était dispensée par les Maristes du collège Stanislas. « J'étais à ma manière un bon petit humaniste », a-t-il déclaré à propos de son adolescence. « A sa manière », oui... il savait que la culture n'était pas quelque chose d'acquis pour sa famille. Son père avait gardé de sa difficile formation des mala-

dresses et une difficulté à écrire des textes. Anatole en était conscient. Et il était conscient d'un certain dédain des autres, qui le faisait souffrir dans ses contacts avec le monde extérieur. Les choses domestiques étaient très modestes ; on avait peu d'argent ; le métier de libraire n'était pas considéré comme aujourd'hui. Il faut lire le *Journal des Goncourt* pour mesurer comme ils méprisent le petit France, étant clients de son père. Des témoignages postérieurs nous apprennent que dans l'aristocratique collège Stanislas, l'enfant eut à souffrir de ses camarades et de certains maîtres. Voilà donc ce garçon solitaire, replié sur les livres, et tirant d'eux ce que Proust tire des paysages d'enfance, ou Colette du jardin de Sido : ils lui sont un refuge, une compensation, un rêve. Saisie passionnée et précoce de la culture, et telle que souvent les adultes la pratiquent, bien plutôt que les enfants.

Cette incorporation du livre comme réconfort et comme manière d'être a eu pour conséquence que la vie personnelle d'Anatole France a été tout entière un dialogue entre lui et les exemples historiques et littéraires qui pouvaient être mis en relation avec sa vie. Voilà, certes, une forme d'actualité de l'humanisme, comparable à celle d'un Montaigne s'interrogeant à travers les Anciens, d'un Victor Hugo évoquant Virgile, d'un Barrès se cherchant des Intercesseurs. De tels allers et retours du présent intime au passé sont si nombreux chez France, que je n'en retiendrai que trois exemples frappants. La culture est utilisée comme substitution, et comme remède à de grandes amertumes intérieures, là où vous ne l'attendriez pas : dans ces souvenirs d'enfance qui semblent si spontanée et si frais. Vous lisez dans *Le Livre de mon Ami* l'histoire de la jolie grand-mère du petit Pierre, qui, pendant la Révolution, eut bien peur en cachant un ami dans la ruelle de son lit ? Cette charmante anecdote est tirée des *Mémoires de Madame Elliott*, et non pas du tout des souvenirs de famille de France, qui le font souffrir. Vous vous plaisez à l'histoire du petit garçon qui rêve de se faire ermite dans le labyrinthe du Jardin des Plantes ? Ces lignes sont tirées de Bernardin de Saint-Pierre racontant son enfance... En somme, au début de sa vie d'écrivain, Anatole France a écrit une fausse autobiographie très curieuse grâce à ses souvenirs d'érudit, parce qu'il avait besoin de cette espèce de cure intérieure, avant de s'avouer à lui-même : les textes des autres lui sont un indispensable relais avant ces autobiographies bien plus authentiques, *Le Petit Pierre* et *La Vie en Fleur*.

Ailleurs, c'est la trace, c'est le retour obsédant d'un désespoir d'amour qui nous sont livrés à travers le savoir. Anatole France tombe amoureux fou, dans sa jeunesse, de l'actrice Élise Devoyod

qui dédaigne le garçon gauche et pauvre qu'il était. Quatre ans d'adoration silencieuse ; des vers écrits pour la bien-aimée. Puis l'audace d'envoyer une lettre, d'aborder l'actrice à la sortie du théâtre, et de déposer un baiser sur son gant. Et l'échec. Cette histoire, Anatole France ne cesse de la projeter et d'essayer de s'en délivrer dans ses romans. Car, dans ses romans, il fait ce qu'il n'a heureusement pas fait dans la vie ; il se venge de l'ingrate Élise. Une première fois à travers Sophocle, et, si l'on peut dire, avec son aide : il a 35 ans lorsque, dans son roman *Jocaste*, il fait se suicider l'héroïne qui a entendu lire par son neveu une traduction de l'*Œdipe-Roi*. Par mimétisme, comme la reine mythique, Hélène se pend. Elle n'a pas su répondre à un amour qui se manifestait discrètement auprès d'elle... et, quand on sait que le rôle de Jocaste était un de ceux que jouait Élise Devoyod, on saisit très bien le travail d'adaptation et de fusion entre vie réelle et culture que nous présente le romancier. Cette blessure d'amour était si forte chez France, qu'il avait soixante ans losqu'il se « vengea » de nouveau dans *Histoire Comique*, en 1904. Il adapte là en apparence un passage des mémoires de l'actrice du XVIII[e] siècle, Adrienne Lecouvreur. Mais il le modifie dans un sens qui lui est personnel. L'actrice Félicie dédaigne l'amour de l'un de ses humbles camarades de théâtre, qui se suicide de désespoir devant la maison qu'elle partage avec son riche amant Robert de Ligny. Désormais, l'actrice reverra sans cesse le suicidé, en hallucination, et elle sera frappée de frigidité. Peut-on rêver interpénétration plus étroite et plus constante entre culture et sentiment obsessionnel, et ne voit-on pas qu'ici la culture délivre, met à distance, fait partager un désespoir par les héros du passé ?

Mais voici, cette fois, l'interpénétration de la passion charnelle et de l'érudition. Bien plus que *Le Lys Rouge* (roman qui par parenthèses est un peu normand, car il a été écrit en partie à Lion-sur-Mer, chez Gyp), histoire d'un amour qui était déjà mort dans la réalité, c'est *Thaïs* qui nous transmet à travers l'aventure du moine Paphnuce, amoureux de la courtisane, les échos de la liaison alors éperdue entre France et Madame de Caillavet. Ces amants de quarante-quatre ans échangent des lettres que Jacques Suffel vient de publier. Cris de désir : « Je t'attends, ma bien-aimée, avec l'obstination stupide des bêtes, comme un chien attend son maître (...). Je te vois et je ne t'ai pas. Mes mains brûlantes se tordent, et je mords mes lèvres jusqu'au sang ». Mais aussi terrible jalousie rétrospective, car Madame de Caillavet a beaucoup vécu : « Ma chérie, je suis désespéré (...). Je ne me sens plus le droit de te désirer. Que suis-je pour cela ? Une heure de ta vie. Et les autres heures ? Tiens ! ton amour me fait horreur. Pardonne-moi, je suis jaloux

comme je ne croyais pas qu'on pût l'être ». Souvenez-vous de Paphnuce se torturant des amours de Thaïs avec son ancien ami Nicias, qui lui est désormais « en exécration » : « se rappelant que Thaïs avait reçu Nicias dans son lit, il en forma une idée si abominable que tout son sang reflua vers son cœur et que sa poitrine fut près de se rompre (...). Il bondit, se dressa devant elle, pâle, terrible, plein de Dieu, la regarda jusqu'à l'âme, et lui cracha au visage ».*Thaïs*, un roman de reconstitution, un roman malignement anticlérical ? C'est bien plutôt une apologie du désir amoureux, transféré au quatrième siècle, avec toute la connaissance que France pouvait avoir de cette époque qu'il chérissait. Thaïs est sauvée parce qu'elle n'a jamais méprisé les signes de ce désir, qui se répand sur les arts et la musique : elle veut sauver du sacrifice de sa maison une petite statue de l'Amour ; recluse et convertie, elle joue encore admirablement de la flûte. Paphnuce n'est perdu au contraire que parce qu'il a constamment méprisé Vénus, et qu'il a voulu l'effacer de la terre. Il a méconnu l'amour qu'il porte à Thaïs, il a établi son ermitage sur un ancien temple de la déesse Hâtor-Aphrodite. C'est pour cette raison qu'il est perdu à la fin du roman. Celui-ci apparaissait, aux contemporains, si brûlant que le Père Bruchner le traita de « pornographique ». Nous n'en dirons plus autant ; mais nous discernerons en lui un usage très personnel de l'érudition : à travers elle, Anatole France proclame sa passion triomphante, et tente de se délivrer de sa jalousie.

Car la possession des textes et des événements du passé nous permet de nous analyser, parfois de compenser des manques, toujours de transposer au cas général notre cas particulier. Elle est une forme de connaissance et de maîtrise. Elle donne à notre si bref passage sur la terre une plénitude. Voici ce qu'en dit Anatole France, dans une conférence de 1894 : « Le passé, Messieurs ! La vie serait bien courte si nous ne la prolongions point dans le passé et dans l'avenir. Ce sont là deux allonges nécessaires pour donner quelque majesté à la table de la vie. L'avenir est commode, sans doute. On y met l'espérance. Mais je ne contristerai la foi de personne en disant que les choses futures gardent pour le croyant des teintes incertaines et des formes indécises, et qu'enfin on ne peut pas feuilleter l'avenir comme un recueil d'images. C'est le passé, Messieurs, qui est l'atlas divers et divertissant dont les cartes nous instruisent en nous charmant ». Au tour d'Anatole France d'être maintenant pour nous un de ces auteurs canoniques, dont les textes nous font rêver et allongent notre vie. Beaucoup d'entre nous s'émeuvent par exemple à l'harmonie verlainienne du début du chapitre « Les Humanités » dans *Le Livre de mon Ami* : « Je vais vous dire ce que me rappellent, tous les ans, le ciel agité de l'automne,

les premiers dîners à la lampe et les feuilles qui jaunissent dans les arbres qui frissonnent »...

Aide, soutien, conseil, l'humanisme l'est non seulement pour la vie personnelle, mais pour la vie publique. Je pourrais vous montrer que celui d'Anatole France a transposé ce qu'il dit du passé, « allonge à la table de la vie », à l'histoire tout entière des hommes. Les théories scientifiques les plus récentes tendaient à prouver que l'évolution géologique, animale, et la nôtre, allaient dans le sens d'une lente continuité sans cassure. Darwin et Lyell ont été lus par France, et comparés à des récits antiques de la formation du monde, comme celui de la *Sixième Églogue* de Virgile. Il a tiré des théories les plus contemporaines l'idée qu'elles avaient été pressenties par les grands esprits de l'Antiquité, et pouvaient offrir une méthode d'analyse pour la société, comme pour la géologie ou la zoologie. Quel rapport avec l'actualité ? Mais un rapport fondamental. Tout ce qui est cassure violente est rejeté par Anatole France comme une illusion funeste, une abstraction. Les débuts de notre III^e^ République étaient marqués politiquement par une relation avec la Révolution française, considérée comme un recommencement absolu. A la lumière de ses références humanistes, France a toujours rejeté cette cassure entre l'ancienne France et la nouvelle. Ils « demandent des fruits à des arbres sans racines », dit-il des politiciens qui veulent faire remonter à 1789 le début de notre histoire. C'est à la lumière de cette analyse qu'il faut lire la description de la ville de Vernon, dans laquelle notre écrivain a passé des vacances en 1887 avec son ami poète et professeur Frédéric Plessis : « Chaque ville de France, même la plus humble, est un joyau sur la robe verte de la patrie. Il me semble qu'on ne peut voir un de ces clochers, dont le temps a noirci et déchiré la dentelle de pierre, sans songer à des milliers de parents inconnus, et sans en aimer la France d'un amour plus filial ». Des souvenirs sur le bienheureux Longis, ou le saint Adjutor des premiers siècles de notre ère, au monument des Mobiles de l'Ardèche qui défendirent Vernon en 1870, l'histoire de la ville se déroule avec continuité : « Les villes, ne sont-ce point des livres, de beaux livres d'images où l'on voit les aïeux ? », demande Anatole France. Un cas privilégié parmi tant d'autres, que ce microcosme normand. Le macrocosme français est à son image. Ayant grandi dans cette librairie qui conservait les témoignages journaliers de la Révolution française, Anatole France est persuadé que la vie réelle des hommes est ailleurs que dans les grandes théories, et que l'on ne fait pas le bonheur des gens malgré eux, en tuant tous ceux qui refusent de croire en quelque meilleur des mondes. Cette conviction, il va la garder toute

sa vie. Quand, en 1912, il publie *Les Dieux ont soif*, ce roman sur la Révolution choque et contriste Jean Jaurès. Il montre en effet que, loin des convulsions idéologiques, se continue la vie quotidienne, assujettie aux solennelles et plus lentes lois de la faim, de la mort et de l'amour — et rendue difficile par la dictature d'opinion. Une sagesse, une méthode d'analyse des sociétés ont donc été demandées par France à notre culture millénaire. En 1912, on célèbre un centenaire de Jean-Jacques Rousseau. On redit volontiers que le paradis sur la terre pourrait être fondé par des hommes de bonne volonté, qui raseraient les murs de l'ancienne cité. Anatole France ne le croit pas. On accuserait alors bien volontiers son humanisme de le tirer en arrière. Voyez comme au contraire il le rapproche de certaines vues de notre actuelle histoire qui, à la suite de François Furet et d'une certaine école anglaise, analyse la Révolution comme ayant été beaucoup plus politique que sociale et n'ayant servi qu'à quelques-uns ! Ainsi peut-être, une culture bien comprise fournit-elle une méthode pour se prémunir contre les entraînements théoriques qui aveuglent, et font oublier que l'homme est le véritable lieu de l'histoire.

Mais cette conviction, c'est aussi le prétexte à soutenir bien des luttes. Vous estimez que les transformations sociales se font avec « la majestueuse lenteur des forces naturelles », et vous apparaissez comme un conservateur. Mais vous réfléchissez sur les circonstances concrètes de la justice, à la lumière des événements passés, et vous voilà tout à coup à la pointe de l'anticonformisme. C'est bien ce qui est arrivé à Anatole France lors de l'affaire Dreyfus. Ceux qui se sont engagés du côté de Dreyfus, Zola, Péguy, France lui-même, soutenaient assurément la même cause avec le même fonds de générosité ; mais ce n'était pas pour les mêmes raisons. France y a été amené par une très longue réflexion sur les faux de notre culture, que je voudrais maintenant évoquer dans mes considérations sur l'actualité de son humanisme. Les faux, les faussaires ? Ils ont remporté des succès inespérés. France est bien placé pour le savoir. Car sa première œuvre de vers publiée n'est autre qu'un faux ! A vingt ans, il s'avise d'insérer dans la très sérieuse revue *L'Amateur d'Autographes* des vers de lui, qu'il prétend être d'André Chénier. Ce serait une adaptation par Chénier de l'histoire d'Eurydice... Dix vers, qui sont tellement bien fabriqués, que le propre éditeur d'André Chénier les croit véritables : il les insère dans son édition des *Œuvres complètes* du poète ! Mystification réussie. Justement, le meilleur ami d'Anatole France, l'archiviste expert en autographes Étienne Charavay, étudie à cette époque une autre plus énorme mystification. Un escroc en autographes, nommé Vrain-Lucas, a réussi voici quelques années à faire ache-

ter par un très respectable savant, le physicien Michel Chasles, des lettres tout à fait fantaisistes. D'abord, il les a datées du seizième et du dix-septième siècle. Puis, s'enhardissant, Vrain-Lucas a franchement fabriqué des lettres de Vercingétorix, d'autres de Marie-Madeleine : et le crédule savant s'est laissé prendre au piège... Quels témoignages alors ne seraient pas sujets à caution ? Ne faut-il pas se méfier des réputations en apparence les mieux établies par l'histoire ?

Il est remarquable que la réflexion sur les faux devienne, à partir de 1875, une véritable hantise d'Anatole France. C'est à ce moment qu'il commence à propos de Jeanne d'Arc une recherche qui aboutira aux gros volumes publiés en 1908, après plusieurs voyages de repérage à Rouen. Il s'attache entre autres à l'histoire des fausses Pucelles, apparues après que Jeanne fut brûlée à Rouen, et disant qu'à sa place on avait brûlé une autre femme. En particulier, il publie de nombreux articles sur la dame des Armoises, qui réussit à se faire reconnaître par le propre frère de Jeanne d'Arc et par son entourage, en 1436. Son imposture dura très longtemps avec succès : jusqu'en 1440, date à laquelle l'Université de Paris lui fit reconnaître qu'elle avait menti. Et il y eut d'autres fausses Pucelles après elle. Notre écrivain parle aussi d'autres impostures. Il paraît que le roi Macbeth fut un excellent roi, innocent de tout crime. La mémoire collective se révèle à son propos encore tout à fait peu digne de foi. C'est en y pensant qu'Anatole France écrit en 1892 un conte sur Ponce-Pilate cette fois, *Le Procurateur de Judée*, qui refait l'histoire avec quelque vraisemblance. Ponce-Pilate est accablé par nous, pour avoir laissé condamner Jésus. Mais lui, c'était un bon fonctionnaire romain, excédé par l'agitation et le fanatisme de ses administrés, et qui aurait bien voulu faire appliquer les lois générales de l'Empire dans la rebelle Judée. Il est tombé en disgrâce parce qu'il n'a pas été suffisamment souple envers eux. L'histoire nous l'atteste. Aussi France nous le montre-t-il très amer, mais parce qu'il estime n'avoir pas été bien soutenu par l'administration centrale romaine. Quant à Jésus... quand un de ses amis lui en parle par hasard, vingt ans après, il murmure : « Jésus ? Jésus le Nazaréen ? Je ne me rappelle pas »...

Opacité de l'histoire. Injustice du jugement collectif. Ce conte, et des articles sur la dame des Armoises, ont été écrits un an avant que commence le scandale de Panama, qui marque le véritable début de l'engagement politique de France. On sait qu'il s'agit d'une affaire de corruption de parlementaires au profit de l'entreprise industrielle de Lesseps. Le scandale éclate, le procès s'engage. France, qui est journaliste et publie chaque semaine des chroniques, ne réagit pas sensiblement. Tout à coup,

on apprend que le directeur de la police judiciaire a tenté de faire faire une fausse déposition par la femme d'un inculpé, en lui promettant la grâce de son mari. Alors, France prend feu, parce que c'est un sujet de réflexion très ancien chez lui que ces iniquités provoquées. Alors, paraît dans *L'Écho de Paris* la première des chroniques intitulées : *Opinions de M. l'abbé Jérôme Coignard sur les affaires du temps*. L'actualité émerge dans l'œuvre romanesque de l'écrivain, à cause de cette coïncidence entre la réalité, et un chemin, cent fois emprunté, de l'érudition. Suit une mise en cause générale des méthodes du gouvernement, car *Les Opinions de Jérôme Coignard* contiennent un réquisitoire très dur contre les institutions contemporaines. A la même époque le capitaine Alfred Dreyfus est condamné pour espionnage, sans que nul, sauf ses proches, songe à mettre en doute la sentence. En 1897, le doute effleure quelques intellectuels. On a jugé sur l'examen de pièces autographes, mais toutes ces pièces n'ont pas été communiquées à l'accusé ni à son défenseur, sans parler du public, puisqu'il s'agit paraît-il d'un secret de défense nationale. Mais alors, si ces pièces étaient fausses ? Et l'on voit très bien pourquoi France se porte en première ligne pour défendre Dreyfus, scandalisant une bonne partie de l'opinion. Son engagement, au fond, n'est pas neuf, et il n'est pas étonnant. Il vient d'une réflexion de vingt ans sur la nature historique du faux. Il s'alimente au passé. A la manière d'un Montesquieu, d'un Voltaire, France transpose dans l'Antiquité les histoires politiques de son temps, pensant ainsi mieux et plus doucement instruire le lecteur. C'est ainsi qu'il en vient à créer un mot que nous employons couramment, sans toujours savoir qu'il vient de lui : « Trublion ». Il le fait à l'occasion des campagnes royalistes soutenant le prétendant au trône, « Gamelle », qui doit ce surnom au fait qu'il a voulu servir dans l'armée française comme simple soldat. France l'attaque. Il écrit dans *Le Figaro* un texte où il transpose en Grèce la situation présente. Et il faut lire *Le Figaro* pour savoir que M. Bergeret y explique que « trublion », en grec, c'est l'écuelle du soldat, la *gamelle*... A cause de son analogie avec « trouble », le mot est si bien trouvé qu'il fait fortune.

Voilà un singulier exemple de l'affleurement dans le présent d'une réflexion nourrie par la culture. Dans la suite de l'affaire Dreyfus, France croit que le reste des injustices qu'il discerne dans la société va pouvoir être aboli. La personnalité de Jaurès, si riche, exerce son influence, et il s'engage dans l'action sociale — (socialiste mais qu'on veuille bien relativiser à son temps ce socialisme, qui était à peu près étranger au marxisme et qui était utopique au sens propre du terme, aucun pays ne se récla-

mant de lui). Même, après la guerre de 1914, sur le rapport de Français qui se sont rendus en U.R.S.S. — rapport dont les implications ont récemment été étudiées — il commence, sans adhérer d'ailleurs à aucun parti, par saluer « cette grande lueur à l'Est » dont Jules Romains a dit également l'attraction. Mais il faut tout examiner dans les écrits et les actions d'un homme, sauf à tenter sur lui une entreprise d'annexion. Examinons, et constatons que l'humanisme d'Anatole France lui a toujours fait prendre une distance, juger d'après une pensée qui n'était pas seulement immédiate, mais formée par des connaissances longuement filtrées.

Une réaction du vieil homme, d'abord. En 1922, il apprend que le régime des Soviets, qu'il a naguère salué, entreprend le premier procès de « purge » de son histoire : celui des social-révolutionnaires. Ce procès n'est pas conduit de manière à donner des garanties aux accusés. Alors France, prix Nobel, considéré comme un des premiers écrivains français, n'hésite pas à envoyer un télégramme aux Soviets, demandant qu'un procès qu'il dit déshonorant pour la Révolution russe ne soit pas continué. Peu de temps après, il est mis à l'index par les journaux français d'obédience extrémiste ; et, à sa mort, ces journaux déplorent qu'il ne soit pas allé « jusqu'au bout du chemin ». Nous voyons bien pourquoi.

Parlons ensuite d'une œuvre publiée lorsque France a soixante-quatre ans, en 1908, et souhaitons qu'elle ne soit pas prophétique jusqu'à son terme. Dans *L'Ile des Pingouins*, le dernier chapitre, « L'Histoire sans fin », cite en épigraphe une phrase du savant atomiste William Ramsay, qui étudia l'argon et l'hélium. Ce chapitre prévoit la fin de notre civilisation par utilisation d'une bombe désintégrant la matière. L'écrivain anglais Wells devait, six ans seulement après, dans l'une de ses nouvelles, décrire lui aussi une bombe atomique de type A qui détruirait la terre...

Il est juste et utile pour nous de dire que cet anéantissement de notre civilisation ne venait, dans *L'Ile des Pingouins* d'Anatole France, qu'après l'oubli de ce qui avait, selon lui, fait sa force, c'est-à-dire précisément son humanisme. Chacun, dans la cité future qu'il dépeint, est devenu passivement adonné à ses tâches comme à ses distractions, sauf quelques rebelles, fabricateurs de bombe par désespoir. Nous n'en sommes pas là, et le catastrophisme n'est pas de mise ; il n'était d'ailleurs qu'une des hypothèses du monde futur, pour France. Mais il me semble en revanche que nous avons beaucoup à tirer, quelles que soient d'ailleurs nos sensibilités propres, de cet avertissement. En général, peut nous servir l'exemple d'une vie dans et d'après l'humanisme, qui

nous est donné par Anatole France. Il lui a intégré la science de son temps. Il a été l'un des premiers à monter en avion, à faire de longs voyages en auto. Il n'a certes pas boudé son époque. Mais il n'a pas pensé qu'elle pût échapper à l'examen par des méthodes de pensée séculairement formées et difficilement acquises, quelque joie que l'on y prenne d'autre part : la vraie culture ne va pas sans effort. France ne cesse d'écrire qu'il n'y a pas d'art, de science qu'on apprenne en s'amusant. C'est affaire d'adultes. Il a rejoint en cela d'illustres Anciens. Cicéron n'écrit-il pas : « L'homme qui ignore ce qui s'est passé avant sa naissance reste toujours un enfant » ?

Examiner toutes les faces d'un problème personnel ou public, et ne prendre un parti qu'ensuite, c'est là le véritable sens du mot « scepticisme ». Certes, le parti que l'on prend alors peut être très net. C'est la raison pour laquelle j'ai donné pour titre à mon livre sur Anatole France : *Un sceptique passionné*. Du moins garde-t-on toujours cette liberté de l'esprit, ce pouvoir de sans cesse se remettre en cause, qui sont donnés par une culture, quand on ne la considère pas comme un conservatoire de valeurs mortes, mais comme une méthode d'analyse applicable à toute situation. Nous nous apercevons de plus en plus que c'est une attitude d'esprit bien souhaitable, en face de tout ce qui fige, qui aliène, qui abaisse ou qui veut subjuguer notre liberté intérieure. J'espère ne m'être pas trompée en l'évoquant devant votre Académie que je me permets désormais, grâce à vous, d'appeler *notre*.

Réflexions sur un voyage au Japon

par Maurice REMY

(séance du 16 mars 1985)

Le voyage que nous venons de refaire ensemble [1] ne nous a certes montré que quelques aspects de ce qu'on a appelé « l'endroit du Japon », c'est-à-dire la partie tournée vers le Pacifique, de beaucoup la plus peuplée et la plus active. Nous n'avons pas vu « l'envers », orienté vers la mer du Japon et le continent asiatique. Nous n'avons pas non plus pénétré les mystères du Japon nocturne. Sans vouloir généraliser trop vite — danger à quoi s'exposent tous les voyageurs — nous pouvons cependant tirer de trois semaines au pays du Soleil levant quelques constatations qui ont toutes chances d'être largement valables et dont certaines donnent amplement matière à réflexion...

L'impression dominante que nous avons ressentie est sans doute que le Japon est encore plus divers, plus pittoresque, plus contrasté, sinon contradictoire, et souvent plus déroutant pour nous, tout en étant aussi plus intéressant et plus agréable que nous ne l'imaginions. Comme me le disait le professeur Prévot [2] : « J'ai enseigné le Japon aux classes terminales pendant plus de vingt ans, et je découvre tout de même sa réalité avec parfois quelque étonnement. On n'arrive pas à se représenter exactement ce qu'on n'a pas vu ».

Pays pittoresque et très varié, le Japon l'est à coup sûr avec ses montagnes le plus souvent couvertes de hautes forêts, avec les nombreux lacs où elles se reflètent, avec ses mers parsemées d'îles et d'îlots, avec ses volcans, ses solfatares et ses sources chaudes bouillonnantes. Quant au climat, nous l'avons entrevu,

les différences considérables de latitude et d'altitude lui donnent toute raison d'être également fort divers, ce qui nous a valu d'avoir beaucoup de neige à Nikko, très froid dans les monts Koya et de pouvoir admirer ensuite, plus bas et plus au sud, les cerisiers en fleur.

Comment n'aurions-nous pas été frappés aussi par l'abondance, je dirais volontiers par la présence quasi constante, de temples bouddhiques ou shinto, de torii, de curieux et souvent bien laids petits « jizo [3] » qui témoignent, tantôt avec éclat tantôt très modestement, d'une fidélité au passé et aux traditions d'autant plus surprenante qu'elle n'est pas soutenue par des dogmes précis et qu'elle n'exclut nullement le goût du modernisme le plus avancé. Alliance assez déroutante pour nous mais très caractéristique, dont les mariages d'Hiroshima nous ont donné un exemple particulièrement net.

La propreté, enseignée depuis longtemps par le shinto (ou shintoïsme), cette « voix des dieux » beaucoup plus soucieuse de pureté que de métaphysique, la propreté, dis-je, est un autre trait à quoi nous avons tous été très sensibles, que ce soit, par exemple, au grand marché aux poissons de Tokyo ou quand il nous arrivait de voir une jeune dame en promenade ramasser prestement la crotte de son chien, la glisser dans un petit sac en plastique et torcher rapidement le derrière du toutou avec un petit tampon qui rejoignait ensuite le reste dans le dit sac. Nous ne pouvions pas manquer non plus de remarquer l'extrême politesse des Japonais entre eux et à notre égard. Bien sûr l'obstacle de la langue et nos ignorances de barbares occidentaux nous ont fait perdre beaucoup de choses, mais nous avons tout de même deviné une courtoisie très raffinée dans bien des comportements, tout spécialement lors des mariages d'Hiroshima ; sans parler des gracieuses hôtesses qui semblaient avoir pour seule fonction de saluer chacun de nous quand il montait dans l'autocar ou qu'il en descendait, ni des chauffeurs de taxi en gants blancs qui n'avaient besoin, quand nous leur réglions la course, d'aucun pourboire pour nous remercier en souriant de les avoir honorés de notre clientèle.

Quant à l'impression de sécurité que nous avons eue, sans doute n'était-ce pas une illusion puisque, selon des statistiques récentes mais hélas non datées, la criminalité serait au Japon de 1,4 pour 100.000 habitants contre 10,2 aux États-Unis, tandis que, toujours pour 100.000 habitants, on n'aurait recensé que 1,9 vols au Japon contre 234,5 aux U.S.A.

Et comment ne pas mentionner l'abondance des magasins et souvent leur luxe, les grandes librairies, par exemple où non

seulement on trouve à peu près tout mais où l'on peut s'asseoir pour feuilleter des ouvrages et même prendre le thé ? Comment ne pas dire que nous n'avons rencontré aucun clochard, été sollicités par aucun mendiant ? Il était hors de doute que nous nous trouvions dans un pays au niveau de vie élevé, où notre franc faisait malheureusement piètre figure, au point que notre guide nous signalait les hôtels qui acceptaient de le changer.

Séduisant et déroutant pays donc pour des Français que ce Japon qui réussit cette gageure de rester l'Extrême-Orient tout en étant déjà devenu un Extrême-Occident ! Aussi bien n'a-t-on pas manqué de crier au miracle.

Il y a de quoi, en effet. Avec 373.000 km², dont 369.000 pour les quatre îles principales, le Japon, rappelons-le, ne correspond qu'aux deux tiers de la France ; et encore ne dispose-t-il que de 16 % de sa superficie en plaines et bassins où vivent et travaillent les trois quarts de ses 119 millions d'habitants. Les montagnes y ont en général des pentes supérieures à 15 % que les Japonais, à la différence d'autres peuples, ne cherchent à utiliser ni pour des constructions ni pour des cultures en terrasse. L'espace manque donc cruellement.

Les ressources naturelles ne manquent pas moins. Abstaction faite du riz, de quelques produits agricoles et de la pêche, il faut tout importer : la totalité du pétrole, du nickel, de la bauxite, de la laine, du coton ; la quasi totalité du minerai de fer, de l'étain, du cuivre, les trois quarts du charbon ; et même beaucoup de sel, ce qui est bien inattendu de la part d'un archipel comptant quelque 3000 îles et environ 30.000 km de côtes. (Mais il y a les typhons de la fin de l'été).

Ce pays qui n'est pas spécialement privilégié, tant s'en faut, a de plus été dévasté par la deuxième guerre mondiale. Tokyo, que le célèbre séisme de 1923 avait déjà ravagé en y faisant 150.000 morts, a été de nouveau presque totalement détruit lors du dernier conflit. Le seul raid du 9 mars 1945, qui a déversé des bombes incendiaires sur une zone de 40 km², y a fait officiellement 83.793 tués, 40.918 blessés et anéanti 267.171 immeubles. Il n'est guère que Kyoto, ancienne et prestigieuse capitale, qui ait été épargné grâce aux interventions pressantes de hautes personnalités cultivées.

Et voilà que ce pays matériellement écrasé et moralement effondré après s'être cru, quelques années auparavant, maître d'une grande partie de l'Extrême-Orient en attendant mieux encore, ce pays dont tant d'hommes avaient été sacrifiés en

vain, dont 2.198 jeunes pilotes, les kamikazes, s'étaient volontairement et sciemment précipités avec leur avion chargé de bombes sur des vaisseaux américains, ce pays dont la plupart des chefs qui l'avaient entraîné dans cette aventure catastrophique avaient, à l'exception de l'empereur, été condamnés, voire exécutés quand ils n'avaient pas fait le *seppuku* rituel, voilà que ce pays s'est rapidement relevé de ses ruines et de son accablement au point d'être, depuis quelque temps déjà, dans le peloton de tête des grandes nations industrialisées et même de dépasser les États-Unis dans quelques secteurs.

Si, ce n'est un miracle, il y a là tout de même quelque chose qui nous interpelle, comme on dit aujourd'hui. Voyons donc rapidement quelles explications on peut trouver à cet étonnant redressement, ou plutôt quels facteurs principaux semblent y avoir concouru.

L'absence de dépenses militaires très importantes résultant de l'article 9 de la Constitution de 1947 par lequel le Japon a renoncé à tout emploi de la force armée dans les relations internationales n'est certes pas à sous-estimer.

On ne saurait non plus négliger le fait que, durant la guerre de Corée (1950-1953), les États-Unis, qui soutenaient la Corée du Sud, industrialisèrent largement le Japon en vue de satisfaire au plus près leurs propres besoins militaires.

Sans la discipline, le travail et l'ingéniosité des Japonais les deux facteurs précédents n'auraient certainement pas conduit au résultat que nous connaissons. Mais il faut tenter de mieux cerner les qualités dont je viens de parler, il convient d'en rechercher les racines.

L'ingéniosité et l'intelligence en question sont-elles le fruit d'un lointain métissage originel comme nous l'a exposé le président Senghor [4] ? C'est possible. En tout cas, selon une étude du professeur irlandais Richard Lynn portant sur 1.100 enfants japonais de 6 à 13 ans, leur quotient intellectuel moyen était de 111 contre 100 pour une population de jeunes américains du même âge ; d'autre part 10 % de l'échantillon japonais dépassait un quotient de 130 contre 2 % seulement du côté américain.

Quant à la discipline et au travail, ils s'enracinent dans une tradition séculaire où le shinto, le confucianisme et le bouddhisme, entre autres, ont mêlé leurs influences pour intégrer très fortement l'individu dans le groupe familial et dans le clan, freinant ainsi le développement de l'individualisme et du senti-

ment de classe. Et, dominant toutes ces solidarités et emboîtements, verticaux plus qu'horizontaux, il y a toujours — et ce fut pour nous, je l'avoue une surprise — le symbole et en quelque sorte la personnification millénaire de la nation, le très lointain descendant de la très mythique Amaterasu, déesse du soleil, l'empereur.

Non sans hésitation, mais sagement je crois, les Américains ont renoncé à proclamer qu'il serait destitué ; et c'est lui qui, le 15 août 1945, quittant enfin sa réserve habituelle, a tranché le mémorable débat dont son gouvernement ne sortait pas et, par une déclaration solennelle, a donné l'ordre aux forces armées japonaises de déposer les armes partout.

Même après avoir, le 1er janvier 1946, par une autre allocution radiodiffusée, renié sa prétendue divinité ; même sans pouvoir politique réel, il demeure, pour la plupart des Japonais, l'incarnation du Japon, comme aux temps des shoguns.

Donc on travaille, on renonce couramment à des jours de congé, on fait des grèves symboliques, on s'efforce de jouer son rôle de son mieux pour le plus grand bien de l'entreprise et du Japon. Les avantages personnels ne semblent pas recherchés directement. Ils seront une résultante de la prospérité du groupe sous la forme, par exemple de quelques mois de salaire supplémentaires si les bénéfices réalisés le permettent. Comme on le voit, on n'est vraiment pas en France.

Est-ce à dire, comme on l'a fait parfois, que le Japon atteindra ou même dépassera les États-Unis vers la fin du siècle ou peu après ?

Il est certain que le dynamisme économique du Japon est saisissant ; certain qu'en 1983, par exemple, les investissements productifs y ont été de 33 % supérieurs à ceux de 1973 tandis qu'aux États-Unis ils ne les dépassaient que de 24 % (1,13 % en France !) ; certain aussi que la zone Asie-Pacifique est en plein développement, que, pour la première fois en 1983, les échanges commerciaux des États-Unis avec elle l'ont emporté en volume sur leurs échanges avec l'Europe occidentale.

L'Australie, dont les échanges avec la Grande-Bretagne sont tombés de 40 % en 1955 à 4 % en 1983, s'ouvre à la coopération avec la Chine et le Japon et augmente ses quotas d'immigration asiatique.

Pour être bref et ne pas jouer davantage à l'expert, que je ne suis pas, il est évident que le Japon est une puissance économique — j'allais dire une locomotive — très importante dans une zone qui possède déjà quelques centres hautement performants dans divers secteurs de production avec la Corée du Sud,

Taïwan, Hongkong et Singapour (on s'en rend compte dans nos propres magasins) et d'immenses ressources tant en matières premières qu'en hommes industrieux. Et bien plus encore si on y ajoute les Philippines, l'Indonésie et surtout la Chine.

Tout cela mérite l'attention, mais il serait pourtant bien hasardeux de prolonger trop loin les courbes dont nous disposons. Kondratiev a montré il y a près d'un siècle l'existence de cycles économiques longs, de 25 à 35 ans environ, et c'est déjà une raison d'être prudent. Sans nous lancer dans des spéculations théoriques que nous ne maîtrisons pas — et les autres non plus — bornons-nous donc à quelques constatations.

Tout d'abord, je l'ai déjà dit, la place utile manque terriblement au Japon et il en résulte de nombreuses conséquences.

Au point de vue des transports de surface d'abord. Malgré ses entrelacs d'autoroutes urbaines la circulation automobile est très pénible à Tokyo. Il faut compter facilement une heure ou une heure et demie pour sortir de la ville, à supposer que ce ne soit pas pour s'engluer dans les embouteillages d'une autre : on sait qu'une sorte d'immense mégapole de plus de 50 millions d'habitants s'est formée approximativement de Tokyo à Osaka et Kobe. Le point de saturation totale dans cette région n'est pas loin. Heureusement il y a le shinkansen mais il ne peut pas répondre à tous les besoins.

Le manque de place pose aussi des problèmes au développement des usines. Toyota, dont nous avons visité les installations près de Nagoya, s'en tire pour l'instant grâce à une organisation qui réduit au strict minimum les aires de parking et de stockage. On a toutefois l'impression que l'équilibre ainsi atteint est fragile.

Mais c'est pour l'habitat urbain que les problèmes nous ont paru les plus évidents. Les maisons traditionnelles avec un petit bout de jardin et un seul étage ont cédé bien souvent la place à de grands immeubles collectifs qui font penser tantôt à nos H.L.M. tantôt à nos grands ensembles. Dans le centre de Tokyo on a même pris des risques en construisant à grands frais de hauts gratte-ciel « à structure souple » qui devraient résister aux tremblements de terre. Reste à savoir jusqu'à quelle intensité.

De toute façon, l'espace étant très rare est très cher et il faut l'économiser. D'où parfois, par exemple, dans de très bons hôtels — nous en avons fait l'expérience — des salles de bain minuscules qui exigent une stratégie assez savante pour y entrer et en sortir. D'où surtout, pour les Japonais, l'impossibilité de

continuer à vivre comme autrefois sous le même toit avec parents et grands-parents.

L'intimité manque à tel point que les couples d'occasion ne sont pas les seuls à fréquenter les 23.000 « love hôtels » plus ou moins sophistiqués qui fonctionnaient, paraît-il, 24 heures sur 24 en 1982 avec un cœfficient de remplissage de 200 %.

D'autre part le souci de compétitivité n'est pas sans inconvénient. Il conduit les familles qui en ont les moyens à surcharger leurs enfants de leçons supplémentaires pour qu'ils soient admis dans une bonne école puis dans un collège réputé, ensuite dans un excellent lycée et enfin dans une des meilleures universités. Tout échec est évidemment une cruelle déception.

De son côté, l'importance accordée au travail et aux relations d'entreprise fait que le père rentre souvent très tard au foyer, où s'établissent entre la mère, qui a presque toujours renoncé à tout travail extérieur, et les enfants, quand il y en a, des liens d'affectivité que certains jugent excessifs. L'inévitable envol des enfants crée un vide particulièrement grand pour la mère, et l'homme accueille souvent d'autant plus mal l'heure de la retraite qu'il s'est beaucoup donné à son travail.

Sans vouloir l'exagérer, il y a donc un malaise parmi les jeunes et un autre plus marqué encore, au niveau du 3e âge, les statistiques le confirment. Passant de 46 en 1965 à 95 en 1975 les suicides d'enfants de moins de 14 ans ont donc doublé durant cette période. Ceux des moins de 20 ans, qui étaient de 784 en 1977 sont montés à 866 en 1978 et à 919 en 1979. Nous avons heureusement rencontré des foules d'élèves qui paraissaient plutôt heureux de vivre.

Quant aux personnes âgées de plus de 65 ans, les suicides y ont atteint 50 pour 100.000 en 1979 alors que la mortalité suicidaire moyenne était seulement de 18,5 pour 100.000 à la même date. Comme la durée de la vie s'allonge tandis que la période d'activité se raccourcit, la question de la solitude du 3e âge, voire du 4e, ne semble pas près d'être résolue.

Le rayonnement économique du Japon, pose lui-même des problèmes à bien des « cadres ». Ou bien les responsables en poste pour quelques années à l'étranger laissent leur famille au Japon et la coupure est pénible, sinon dangereuse ; ou bien ils font venir femme et enfants, et la scolarité de ceux-ci — je devrais plutôt dire de celui-ci, car souvent il n'y en a qu'un — risque de se trouver gravement compromise.

Ai-je besoin enfin d'insister sur les sérieux dangers que l'invasion des modes de vie de nos sociétés de consommation présente pour les valeurs traditionnelles qui ont fait jusqu'à

maintenant l'unité et la force du Japon ? N'ai-je pas lu que beaucoup de petits japonais ne savent plus se servir de baguettes, que nombre d'adultes préfèrent déjà s'asseoir sur des chaises plutôt que sur leurs talons ? Le Japon a toujours su jusqu'ici assimiler, adapter ce qu'il empruntait à l'étranger, le bouddhisme notamment. En sera-t-il encore de même cette fois ?

Après avoir dit tout l'intérêt et le plaisir que j'ai pris à découvrir avec d'autres le Japon en avril 1984, j'aurais mauvaise grâce à trop souligner les éléments un peu inquiétants qu'on peut y déceler ; mais je me garderai pourtant de faire pour lui des pronostics à long terme. Sa croissance économique peut encore continuer, mais elle peut aussi s'essouffler et s'arrêter un jour.

Je ne saurais manquer, en tout cas, de signaler pour terminer l'importance que le Japon donne à la grande exposition technologique internationale qui s'ouvrira demain — le hasard fait parfois bien les choses — à Tsukuba, à 53 km au nord-est de Tokyo et qui a pour thème : « La maison et son environnement. Sciences et technologie au service de l'homme chez lui ». On y attend, durant les six mois qu'elle doit durer, de 20 à 40 millions de visiteurs. Ce sera, nous dit-on, « une sorte de Lunapark technologique à mi-chemin entre le Sicob et Disneyland. Des salles de cinéma du futur y présenteront des images tridimensionnelles fabriquées par ordinateur ; on y verra des machines pour traductions automatiques, etc., etc. On pourra même y admirer — merveille des merveilles — un plant de tomate de 10 m de haut porteur d'environ 10.000 tomates qui grandira en culture hydroponique, dans un bâtiment fermé, grâce à la lumière du soleil transmise par fibres optiques depuis le toit où des capteurs sépareront les rayons utiles des nuisibles » !

Décidément le Japon n'a pas fini de nous étonner ni de nous donner à réfléchir !

NOTES

1. Ces « Réflexions » avaient été précédées de la projection commentée de diapositives concernant notamment :
   — Le Parc national de Nikko avec le lac Chuzenji, la cascade Kegon, le Toshogu, vaste sanctuaire dédié à Tokugawa leyasu, fondateur, en 1603, d'une dynastie de shoguns qui devait durer jusqu'à la restauration impériale de 1868.
   — Tokyo, dont le célèbre marché aux poissons de Tsukiji.
   — Toba et la culture des perles — Ise, sanctuaire shinto.
   — Kyoto (visite d'un intérieur japonais — Kiyomizudera etc.).
   — Nara.
   — Koyasan : étape à 900 m d'altitude, au monastère bouddhique d'Haryoin (de la secte ésotérique shingon), office matinal ; visite de l'immense nécropole d'Okuno in, au milieu d'une forêt de cryptomères géants.
   — Takamatsu : Yashimadera, sanctuaire shinto ; Ritsurin, très joli parc avec cerisiers en fleurs.
   — Miyajima, avec son célèbre sanctuaire shinto qui paraît flotter sur l'eau à marée haute.
   — Hiroshima : pique-nique et danse sous les cerisiers en fleurs qui ont poussé sur l'emplacement dévasté par la première bombe atomique ; mariages dans un grand hôtel.
   — Nagasaki (Parc de la Paix, en souvenir de la deuxième bombe atomique).
   — Unzen et ses solfatares (où furent jadis jetés des chrétiens).
   — Kumamoto : château de Kato Kiyomasa — Parc de Suizenji.
   — Parc national du Mont Aso et son volcan encore en activité.
   — Beppu et ses « enfers » (sources bouillonnantes colorées).
   — Hakone.
2. Auteur de manuels de géographie bien connus des classes terminales de nos lycées.
3. Grossières petites statues d'un dieu protecteur des enfants morts.
4. Cf. *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen 1981*, pp. 90 et 91.

L'Afrique du Sud, pays d'avenir

par M. Michel DE SAINT-PIERRE
MEMBRE ASSOCIÉ

(séance du 13 avril 1985)

L'AFRIQUE DU SUD est un pays fascinant, splendide et varié...

Cette république est aujourd'hui deux fois plus étendue que la France. Sans suivre les géographes ni les géologues dans leurs descriptions, on peut y distinguer trois types de régions : une bande côtière bordée par de hautes montagnes ; une suite de plateaux s'élevant du sud au nord par des pentes douces — ou bien, à travers des barrières abruptes — pour redescendre ensuite jusqu'à la Rhodésie qu'on appelle aujourd'hui le Zimbabwe. Enfin, à l'ouest, un désert qui isole de l'Atlantique les territoires plus favorisés.

La pointe du continent, région du Cap, c'est un monde à part. Un monde incomparable, où il fait bon vivre. Les pluies tombent régulièrement en hiver, amenées par la mousson, du mois de mai au mois d'août, puisque l'hiver s'y trouve en cette période de l'année. Horizons immenses, paysages royaux, surplombés par la célèbre montagne de la Table qui domine la baie du Cap.

La côte ouest est rude et rocheuse — mais la côte est évoque la Méditerranée : longues plages sablonneuses et dorées, océan bleu (mais parfois troublé par de terribles tempêtes). Quant à la végétation, elle y est faite d'eucalyptus, de pins parasols, de mimosas et de magnolias. C'est presque la Côte d'Azur.

Quelques-unes des baies du sud africain sont parmi les plus belles du monde. Les ports y restent peu nombreux, cependant : Port Elizabeth, East London, Durban. (Au nord de Durban, toujours en suivant la côte, on trouve le Lorenço Marquez du Mozambique, qui fut un pays prospère au temps de Salazar, et que je connais bien). Une partie de la route qui longe la côte telle que je viens de la décrire, s'appelle la « Route du jardin » : elle traverse des parterres de fleurs sauvages, et c'est alors le Natal, véritable oasis.

La chaîne fameuse du Drakensberg, dont les sommets dépassent 3.500 mètres, sépare le Natal de l'intérieur. La beauté de cette chaîne est indescriptible ; elle descend vers le littoral en terrasses étagées, et dans la limpidité de l'air sud-africain, ses pointes sont comme les sentinelles d'un espace bleu et doré. Je connaissais déjà, par l'Angola et le Mozambique, les vastes horizons de l'Afrique Noire. Ici, nous avons la terre africaine, plus les montagnes, et je n'hésite pas à dire qu'un tel ensemble fait de toute cette région le plus beau pays du monde.

Mais c'est sur le *Veld* qu'il faut historiquement chercher l'Afrique du Sud légendaire, celle des Trekkers, des diamants, de l'or, des Zoulous et du Prince impérial massacré — *et celle de la guerre des Boers.*

Qu'est-ce que le Veld ? C'est en quelque sorte la prairie sud-africaine. Les techniciens la définissent : un sol dont la végétation naturelle est plus ou moins propice aux pâturages. De toute évidence, il ne s'agit ici ni de forêts, ni de terres cultivées. Il n'en est pas moins vrai que le nom de Veld s'applique à des paysages extrêmement variés. Au nord du Cap, nous avons vu des steppes rougeâtres d'une région que l'on nomme Karoo, avec cactus et acacias autour des points d'eau. Et le Veld s'étend à travers l'Orange et le Transvaal, sur près de 1.000 kilomètres.

L'altitude de ses plateaux varie, depuis le bas-Veld aux terrains buissonneux, qui se trouve environ à 1.000 mètres au-dessus du niveau de la mer, jusqu'au haut-Veld qui, du sud-ouest vers le nord-est, s'élève jusqu'à 2.000 mètres. Dans ce haut-Veld, on découvre une savane à l'herbe drue, avec des arbres poussant autour des rivières — et j'en reviens à cet air pur, aussi pur que le ciel de la Grèce, qui magnifie des étendues blondes, roses et bleues, jusqu'à l'horizon violet des montagnes.

A l'ouest, c'est Kalahari, comprenant 800.000 kilomètres carrés de sable roux où le vent compose de grandes dunes. Il s'agit là de l'un des plus redoutables déserts de notre planète.

N'oublions pas, d'ailleurs, que la sécheresse est la plaie de l'Afrique du Sud. Si les pluies sont abondantes au Natal et dans

toute la presqu'île du Cap, que dire des plateaux de l'intérieur ? Lacour-Gayet a pu définir ainsi la République sud-africaine : « Terre pour les deux tiers arides, que n'irriguent guère les fleuves, dont deux seulement sont navigables ».

Cette terre-là, cependant, mes chers amis, est aussi riche — je veux le répéter — de magnifiques paysages que de ressources naturelles dont nous reparlerons, mais dont les deux plus grands pôles sont la ville des diamants Kimberley — et Johannesburg, la ville de l'or.

⁂

Il faut, si vous le voulez bien, faire ici un peu d'histoire.

Vous savez que c'est Vasco de Gama, en route pour les Indes, qui double pour la première fois le Cap de Bonne Espérance à la fin du XV^e^ siècle. Mais le Cap n'est alors qu'une simple étape vers d'autres pays et d'autres cieux.

Et ce seront les Hollandais qui fondront la colonie du Cap, point de départ de l'épopée des Afrikaners...

En 1581, la Hollande a proclamé son indépendance — et en 1602, date essentielle, la *Compagnie néerlandaise des Indes Orientales* est créée. Par la suite, les Hollandais s'expatrient et colonisent. Leurs vaisseaux font merveille : en vingt ans, l'Inde Occidentale, Ceylan, Malacca, Java, Sumatra deviennent possession des Pays-Bas...

En 1648, un commandant de bord hollandais, à la suite d'un naufrage, dut séjourner avec son équipage dans la Baie de la Table — et son rapport devait plus tard entraîner la décision hollandaise. A telle enseigne que les Dix-Sept décidèrent de s'établir au Cap, de saisir cette clé de la route des Indes. Les Dix-Sept, qu'est-ce à dire ? Eh bien, c'est ainsi que l'on appelait l'organisme directeur de la Compagnie des Indes Orientales, cette étrange société à but résolument commercial, et qui agit pourtant, dans les Pays-Bas de cette époque, comme une puissance souveraine.

Jan Van Riebeeck, ce « sage aventurier » âgé d'une trentaine d'années, et qui a déjà beaucoup voyagé, décide de s'embarquer sur un navire de 200 tonneaux, emmenant avec lui « sa fortune, sa femme, son fils et deux nièces ». Il emmène aussi deux plus petits navires dans son sillage : au total 200 hommes d'équipage, dont une centaine était destinée à rester en Afrique. Il devait jeter l'ancre le 6 avril 1652, dans la Baie de la Table, dont je vous ai déjà parlé. Il était l'agent de la Compagnie, dont le but

était encore relativement modeste, puisqu'il s'agissait uniquement de s'emparer d'une escale importante, en prospectant un peu l'arrière-pays. On s'installe, on édifie un fort, on bâtit des maisons — puis on cherche du bétail. Or, en cette deuxième moitié du XVII[e] siècle, il n'y avait guère, dans toute cette région du Cap, que des Boschimans et des Hottentots, d'ailleurs très clairsemés : les Hottentots ayant tendance à éliminer les Boschimans, plus frustres, beaucoup moins évolués. Il n'y avait alors aucun Noir dans cette partie de l'Afrique du Sud.

Les choses commencèrent le plus régulièrement du monde : premier contact avec les Hottentots, opérations d'échanges, du bétail et encore du bétail, contre du tabac, des fils de laiton, du cuivre, de l'alcool — sans oublier l'inévitable verroterie toujours chère aux peuplades primitives.

Mais les choses se gâtèrent vite, les Hottentots devinrent agressifs, et d'autre part les Hollandais cédèrent plus d'une fois à la tentation d'user de leur force, puisqu'ils avaient des fusils. Peu à peu, les Hottentots furent ainsi dispersés ou réduits à l'état de dépendance. On ne peut pas dire cependant que les terres leur ont été volées, puisqu'il s'agissait de peuplades nomades qui se contentaient de tondre les régions où elles campaient, puis de quitter une terre épuisée pour une autre terre. A noter que ni les Hottentots, ni les Boschimans ne cultivaient le sol.

Bientôt, un problème de main-d'œuvre se posa. Van Riebeeck se désespérait, affirmant qu'il était « impossible, quoi qu'on leur donnât, de persuader les indigènes de travailler ». Aussi bien, l'habitude se prit d'importer des Noirs de l'Afrique Orientale et de Madagascar, sans parler des Malais de Java et de Sumatra : d'où l'inévitable mélange de races, qui fut le point de départ de cette catégorie mal définie de métis que les Afrikaners appellent de nos jours les *Coloured*, c'est-à-dire les gens de couleur.

Entre temps, la révocation de l'Édit de Nantes avait amené des centaines de milliers de protestants à s'expatrier. D'assez nombreux Français, parmi eux, émigrèrent ainsi vers les Pays-Bas réformés. Or, inquiète du nombre croissant de Français qui arrivaient en Hollande, la Compagnie des Indes encouragea ces derniers à venir au Cap. On offrait aux réfugiés de les transporter gratuitement et de mettre à leur disposition des exploitations agricoles libres de tous frais, les instruments de travail étant fournis. En contrepartie, un engagement de cinq ans. Environ 200 Français tentèrent ainsi l'aventure. Et c'étaient là des gens de fer, qui allaient prouver leur entêtement, leur courage, leur valeur.

Arrivés au Cap, ils ne furent pas très bien accueillis, mais on les conduisit là où ils devaient vivre : dans un site magnifique, entouré de hautes montagnes, au sein de la vallée du Berg — à 80 kilomètres du Cap — dans cet endroit que j'ai appris à connaître et à aimer, entre Drakenstein et Stellenbosh. Les protestants français y fondèrent une ville qu'on appelle aujourd'hui encore Franschhoek, où d'ailleurs un harmonieux monument commémore leur venue, dans une débauche de fleurs.

Ces Français envahissants furent, par ordre de la Compagnie des Indes, dans l'impossibilité de parler leur langue, car on les éparpilla volontairement parmi les Hollandais — et d'autre part, leurs enfants ne pouvaient parler que le hollandais à l'école : si bien qu'au bout de deux générations, le français était pratiquement perdu — mais les noms leur restaient, qui n'ont d'ailleurs jamais disparu et que j'ai retrouvés avec joie dans cette attachante région : Du Plessis, Villiers, Marais, Fouchet, Dutoit, Joubert, Malan, combien d'autres ?

L'influence de ces huguenots fut profonde, et l'on peut dire qu'elle s'exerce encore. Ils enseignèrent un certain nombre de techniques à la colonie. Mais surtout, ces réfugiés arrivèrent « un cep de vigne dans une main, la Bible dans l'autre ». S'ils avaient eu une troisième main, on aurait pu y placer un fusil. En tout état de cause, et pour en revenir à la vigne, nos huguenots apportèrent au Cap ces fameux vins que j'ai goûtés en abondance et dont la qualité permet de les comparer à ceux de France.

A Franschhoek, ce qui veut dire « le coin français », les noms des fermes sont aussi émouvants que ceux des huguenots : elles s'intitulent Dauphiné, Rhône, Champagne, Languedoc, Bourgogne, La Motte, Cabrière — et sur le monument dont je parlais, une inscription est fortement gravée : « Élevé sur cette terre sacrée en 1943 par le peuple sud-africain en l'honneur des Huguenots du Cap (1688) en reconnaissance de leur apport inestimable à la formation de notre nation. »

***

Cependant, d'Amsterdam où régnaient les Dix-Sept de la Compagnie des Indes, on décida d'arrêter toute immigration. Or la population blanche au Cap avait triplé, atteignant presque 2.000 personnes. Mais les tracasseries administratives, même venues de très loin, continuaient. Peu importait d'ailleurs aux

huguenots français ni aux protestants hollandais. Ils étaient décidés à poursuivre, envers et contre tout. Déjà...

Et ce fut la première marche des Trekboers : ces vigoureuses familles se mirent en route dans des chariots du type *western*, traînés par six paires de bœufs, sous la direction de deux ou trois conducteurs. Les véhicules étaient extrêmement robustes, capables de porter des poids considérables, et de progresser en terrain difficile. D'ailleurs, rien ne devait arrêter cette première marche : ni les pièges des indigènes nomades, habiles à se dissimuler dans le paysage et fort agressifs, ni les bêtes sauvages telles que éléphants, lions, panthères, rhinocéros et hyènes, qui occasionnèrent maints accidents, mais dont les armes à feu venaient tout de même à bout. Suivant d'abord la zone côtière, les Trekboers durent franchir les montagnes qui séparent la région du Cap du Veld inférieur. Pas d'objectifs précis. Ce que cherchaient ces aventuriers, c'était l'endroit où ils pourraient faire vivre leurs familles, aussi loin que possible des tracasseries administratives de la Compagnie des Indes.

Nos Trekboers avaient une conception assez vague du droit de propriété. Chaque famille s'installa dans des propriétés de 2.000 à 4.000 hectares, et les Trekboers, au fond de leurs solitudes immenses, perdaient contact avec le reste du monde. Leur langue elle-même se modifiait : à la fin du XVIII[e] siècle, ce qu'on appelle encore aujourd'hui l'afrikaans, c'est-à-dire la langue de l'Afrique du Sud, formait déjà un dialecte qui, d'ailleurs grâce aux huguenots français, allait être codifié et mis en forme, par des grammaires.

Mais il était fatal que, tôt ou tard, l'aventure de ces Blancs courageux se heurtât aux Noirs nomades de l'intérieur et de la côte, uniquement éleveurs, et toujours à la recherche de nouveaux pâturages. Très vite, les Trekboers apprirent à ne pas sous-estimer ces Noirs, que l'on désigne du nom de « Bantou », mais qui étaient composés de nombreuses tribus. Ces Noirs étaient beaux, vigoureux, et d'un courage terrible. Ils avaient leurs sorciers et leur roi. Et en ces temps où la richesse de l'Afrique du Sud, c'était le sol, non encore le sous-sol, les deux groupes humains s'affrontèrent. L'une des tribus Bantou, les Xhosas, attaquèrent les Boers qui répliquèrent avec vigueur, et il devait y avoir encore de nombreuses batailles...

Avançons dans le temps. Voici la Révolution, puis l'Empire.

Après une première incursion au Cap, les Anglais, que cette escale commençait à intéresser beaucoup, établirent en 1814, après l'abdication de Napoléon, la souveraineté britannique sur

cette région de l'Afrique du Sud. Pour fixer les idées, vers cette époque, il y avait environ 26.000 Blancs, 30.000 esclaves et 20.000 Hottentots sur ce territoire.

Donc, trois siècles après Vasco de Gama, 26.000 Blancs seulement. Et voici deux comparaisons édifiantes : à cette époque, 250.000 Blancs au Canada, et plus de 6.000.000 aux États-Unis.

Donc, le Cap est britannique. Avec un mélange de morgue et de condescendance dont ils se départissent rarement à l'étranger, les Anglais considèrent les Boers avec mépris, tout en reconnaissant certaines de leurs qualités. Il est évident que les Boers étaient alors une race de paysans, parfois assez primitifs, qui lisaient peu, mais chaque soir récitaient un chapitre de la Bible et chantaient des psaumes, et qui n'avaient aucune des bonnes manières britanniques.

Quoi qu'il en soit, au début du XIX^e^ siècle, on peut, dit encore Lacour-Gayet, se représenter l'Afrique du Sud sous l'aspect d'un triptyque : au centre les Boers, premiers arrivés — d'un côté les Britanniques plus récents, mais convaincus de leur supériorité — et de l'autre les Bantous, dont l'ambition se résume à s'assurer des pâturages pour leurs bestiaux.

*
* *

Il faut ici s'arrêter un peu sur les Noirs de l'Afrique du Sud à cette époque.

Ils eurent leurs grands hommes, sans aucun doute. Je ne puis mieux faire, à cet égard, que de citer Lacour-Gayet : « Le héros noir fut assurément Chaka, roi des Zoulous. Au début du XIX^e^ siècle, ceux-ci ne disposaient que de peu d'influence. Le fondateur de leur future puissance était de bonne lignée. Enfant naturel d'un chef, l'ambition le possédait. Une brouille avec son père l'amena à chercher refuge auprès d'une autre tribu, dirigée par un certain Dingiswayo, dont il acquit la confiance. Son protecteur — lequel les aurait appris d'un mystérieux Européen — lui inculqua les rudiments de l'art militaire qui allait révolutionner les guerres indigènes. La volonté et l'intelligence — ne faut-il pas dire le génie ? — de son élève firent le reste. En 1818, Dingiswayo meurt : l'armée proclame Chaka son successeur. Le nouveau chef, deux ans plus tôt, s'était assuré le contrôle des Zoulous. Autour de ces deux tribus, il va, pendant les dix années suivantes, amalgamer trois cents clans dont il sera le maître absolu. Au début de son ascension, cinq cents guerriers lui obéissent, et son autorité ne couvre pas plus que le territoire d'une

tribu moyenne : à sa mort, les effctifs de ses régiments s'élèvent à cinquante mille hommes, et son empire s'étend sur la totalité du Natal et du Zoulouland actuel, de la rivière Kei au Zambèze, de l'océan Indien au Botswana.

« De cette prodigieuse réussite, " le fer et le sang " furent le secret. On a comparé l'entraînement des jeunes Zoulous à celui des Spartiates, les *impis* de Chaka aux légions romaines. Sans remonter si loin, et si l'on veut bien oublier un moment les sauvageries dont nous parlerons plus loin, il y a quelque chose de napoléonien dans ce potentat noir : même souci des détails, même coup d'œil fulgurant, même connaissance du combattant.

« Les futurs soldats étaient soumis à une période de formation de deux ou trois ans, avant d'être admis à l'honneur de servir dans l'armée. En temps de paix, celle-ci était répartie dans des emplacements choisis pour leur importance stratégique. Les hommes y vivaient dans des huttes de type classique qui, placées les unes à côté des autres en cercle, formaient une forteresse, protégée par une haie épaisse de branches desséchées d'épineux. Les épines, judicieusement utilisées, jouèrent d'ailleurs un rôle dans la réussite de Chaka. Comme tous les grands capitaines, il avait remarqué que la mobilité des armées est un élément de leur succès. Ses guerriers portaient des sandales. Sa propre expérience lui avait prouvé que l'on courait plus vite pieds nus. Il les obligea à se déchausser, puis à évoluer pendant des heures sur un sol couvert de ronces. Une fois suffisamment endurcis, il les soumettait à des marches forcées : " une moyenne de cinquante milles pendant six jours ". De désobéir il n'était pas question, car la moindre infraction était punie des pires châtiments. Le grand chef — l'« Auguste », comme on l'appelait — utilisait des moyens de pression dont il savait l'efficacité. Aucun de ses soldats n'avait droit de prendre femme avant d'avoir " lavé sa lance " dans le sang d'un ennemi. »

Chaka ne concevait d'autre stratégie que l'offensive, quelles que fussent l'importance et la situation de l'ennemi. Mais il n'attaquait pas à la légère. D'abord il disposait *d'un excellent service d'information*. Puis, accompagnant l'armée, des services d'intendance étaient assurés par de jeunes garçons qui mettaient tout le nécessaire à la disposition des « héros »...

« Une grande variété de supplices était pratiquée [par Chaka et ses bourreaux]. On risquait d'être poignardé, lapidé, empalé, brûlé vif, noyé, donné en pâture aux crocodiles... Les vengeances ne manquaient pas de subtilité ; exemple, une sorcière qui, munie d'une lance ébréchée, fut enfermée dans une hutte avec

une hyène affamée, et dévorée à petits morceaux. A la mort de sa mère, le désespoir conduisit le roi aux pires cruautés. Fynn en fut témoin. Une demi-douzaine de femmes, déclarées coupables, furent brûlées vives. Pendant des heures et des heures, des milliers de Zoulous poussèrent d'horribles, de sinistres lamentations. Sept mille, qui ne criaient pas assez fort, furent massacrés.

« La fin est facile à prévoir. En 1828 — il devait avoir une quarantaine d'années — Chaka fut assassiné par deux de ses demi-frères, Dingaan et Mklangana. Il eut son *Tu quoque, Brutus :* " C'est vous, les enfants de mon père, s'écria-t-il, qui me tuez. " Puis, une prophétie qui ne mit pas plus de dix ans à se réaliser : " Vous ne régnerez pas. Les Blancs sont déjà arrivés. " Pampata [sa favorite] passa la nuit, seule à côté de son corps. Les hyènes hurlaient aux alentours mais n'osaient s'approcher, car peureuses d'instinct, l'amante du Grand Roi les repoussait avec un bâton. Plus tard, elle se suicida. »

Il y eut d'autres chefs noirs, qui pourraient alimenter à eux seuls une longue chronique. Le temps me manque ici pour insister sur les neuf guerres qui, pendant 80 ans, opposèrent les Blancs aux Noirs.

Il faut d'ailleurs faire la part des choses : assurément, au moins dans certaines régions, les Blancs faisaient figure d'envahisseurs. Mais il faut dire aussi que les Noirs dénonçaient très facilement les traités et qu'ils ne connaissaient que la loi du plus fort, faisant preuve en outre d'une cruauté vraiment affreuse dans ses trouvailles et dans son ingéniosité.

Mais surtout, les régions dont je parle étaient alors dévastées par *les guerres d'extermination entre Noirs*. C'est ainsi que dans des territoires immenses, au nord de l'Orange, régnait une atmosphère de désolation. Il semblait, dit un témoin, que la vie en eut disparu... Aussi bien, les Boers, perpétuels amateurs d'aventure, y virent une occasion de s'approprier les pays en question : et la tentation fut d'autant plus forte que les relations des Boers avec les autorités britanniques devenaient franchement odieuses.

⁂

Dans cette histoire si compliquée mais si belle de l'Afrique du Sud, je choisirai maintenant pour vous deux points forts :

1°) Le Grand Trek ;

2°) La guerre des Boers, qui fut le grand tournant au-delà duquel tout se décida.

Tout d'abord, le Grand Trek. Les Boers étaient gens simples et conscients de leurs droits. Or depuis une quinzaine d'années, vers 1820, ils avaient l'impression d'être de moins en moins compris par les envahisseurs anglais. Ceux-ci, en effet, prétendaient régner de Londres sur une population dont ils ignoraient la langue, et gérer les affaires d'Afrique du Sud sans en consulter le moins du monde la population franco-hollandaise.

D'une manière générale, les Anglais voulaient implanter sur le continent africain, selon leurs usages, les méthodes qui réussissaient sur les bords de la Tamise. Ils ignoraient tout du problème sud-africain. Leurs idées de centralisation et d'unification (à commencer par l'usage imposé de la langue anglaise) ne pouvaient plaire aux Boers.

Bref, vers 1835, beaucoup de Boers eurent l'impression que leur expansion était bloquée. Ils n'avaient pas la compréhension du gouvernement britannique. Mais il leur restait l'espace, leur bon sens et leur courage. Ils décidèrent donc de partir, à la recherche d'une terre promise d'où les Anglais seraient absents. Ils durent prendre d'abord la direction du nord-est et franchir les montagnes qui s'interposaient entre eux et le but entrevu. Quel but ? Eh bien le Natal que l'on disait enchanteur.

C'est alors que l'aventure inouïe se passa : sans se laisser arrêter par les obstacles — et le principal était la chaîne du Drakensberg, longue de 1.500 kilomètres et haute de près de 4.000 mètres — ils voulaient forcer cette barrière réputée infranchissable. Et la volonté des Boers triompha une fois de plus. Le terrain qu'ils avaient à franchir était aussi difficile que varié, et leur moyen de locomotion fut le Trek Wagon à jamais fameux. J'ai vu ce terrain et ces montagnes. J'ai suivi les trajets du Grand Trek, et je dis que je ne comprends pas comment cette aventure a été possible. Imaginez ces chariots longs de plus de 5 mètres, aux quatres roues protégées par un cercle de fer d'une épaisseur d'au moins un demi-pouce — chargés de tous les trésors familiaux et de la famille elle-même — et dont les différentes parties étaient maintenues entre elles par des courroies, de façon à pouvoir être démontées. Attelés souvent de huit paires de bœufs, ces « Wagons » couvraient en terrain plat 5 kilomètres

à l'heure environ, pendant 7 ou 8 heures. Mais il y avait, le long de cet itinéraire que j'ai appris à connaître, des pentes abruptes longeant des précipices, des trous et des levées de terrain, une végétation d'épineux souvent difficile à percer. Fort heureusement, les Boers étaient exceptionnellement vigoureux, et leurs femmes leur ressemblaient. Ces femmes-là faisaient d'ailleurs plus que les aider : elles stimulaient leurs hommes, se montrant particulièrement intolérantes à l'égard de l'injuste domination anglaise.

Or à cette occasion du Grand Trek, les Boers — qui étaient déjà connus comme « les meilleurs tireurs du monde » — durent se heurter aux terribles Matabelés et aux implacables Zoulous, ces Noirs puissants dont nous avons déjà parlé. Lorsqu'ils étaient attaqués, les chariots liés entre eux et formant un immense cercle, le *laager*, servaient de forteresse. A l'approche du combat, la prière était de rigueur et l'image : « un fusil d'une main et la Bible dans l'autre » devenait l'exacte vérité. Les Afrikaners avaient déjà en tête et dans l'âme cette notion qu'ils étaient les privilégiés de Dieu, inspirés par Dieu, investis de la mission divine. Les Boers étaient appelés par la Providence comme pionniers de la civilisation, et ils devaient conquérir l'Afrique « pour le roi Jésus ».

Tel était le célèbre Piet Retif, qui avait du sang des Huguenots français et qui publia un manifeste, la déclaration de l'indépendance des Boers : *" Nous tenons à déclarer que partout où nous nous trouverons, nous resterons fidèles au principe de liberté. "*

Un autre fameux Trekker était Gerrit Maritz, beaucoup plus jeune que Retif (39 ans au lieu de 54, au moment de leur exil), mais qui prit la tête d'une centaine de chariots. Fougueux, impérieux, Maritz était un chef né, comme d'ailleurs Retif, mais avec des méthodes plus violentes.

Il faut dire, en effet, que ces solides Afrikaners étaient des violents, dans leur passion pour l'espace et pour la liberté, dans leur exécration à l'égard de la domination britannique, dans leur amour pour Dieu, dans la conscience de leur mission. Rien ne les arrêtait, et l'on comprend qu'ils aient pu créer de nos jours l'un des pays les plus riches et les plus orientés vers l'avenir qui soient au monde.

Je vous citerai encore André Prétorius qui devait avoir l'honneur de signer, quinze années plus tard, le premier traité d'indépendance du Transvaal. C'était un fermier aisé, de haute taille, et que les dames trouvaient irrésistible. De toute façon, il fut ce que nous sommes convenus d'appeler « un dur ».

Piet Retif, héros des héros, allait être assassiné après un Trek réussi, par un célèbre roi Zoulou, Dingaan — massacré serait un mot plus juste — avec ses amis et les Noirs qui l'accompagnaient, et ceci à la suite d'une trahison de la parole donnée par ce Dingaan.

Évidemment, ce fut la guerre. Il fallut souvent former le *laager* et l'on vit, à la bataille dite de la Rivière Rouge, 10.000 à 15.000 guerriers Zoulous tenus en échec par moins de 500 Boers : véritable épopée. Quoi qu'il en fût, les gens du Grand Trek réussirent à s'installer en divers endroits du Transvaal, de l'Orange et du Natal.

⁂

Inutile de le dire : les Britanniques devaient poursuivre leur politique de brimades administratives, annexer le district de Port Natal, etc. Cette Afrique du Sud, ils la voulaient tout entière pour eux, en y comprenant les mines de diamants découvertes à Kimberley, et les mines d'or de Johannesburg. De fil en aiguille, le Transvaal est annexé à son tour. Un homme de génie, un Anglais, Cecil Rhodes, entraîné par son amour de la patrie britannique, mit dans sa tête que la *Pax Britannica* devait régner sur le monde comme jadis la *Pax Romana*. En particulier, pour le continent africain, il souhaitait un unique drapeau, l'Union Jack, « du Cap au Caire ».

Je vous épargne les complications politiques et administratives qui préludèrent à la fameuse guerre dite des Boers. Ce que je puis vous dire, c'est que la guerre en question fut terrible, marquée par une férocité britannique qui s'incarna particulièrement dans les généraux Roberts et Kitchener.

Du côté des Afrikaners, des Boers, un grand chef : Stephanus, Johannes, Paulus Kruger. Homme de 58 ans, d'une jeunesse extraordinaire, avec un visage étrange de batracien, des yeux calmes, une barbe en éventail — un géant de plus de 100 kilos, que l'on appela vite « Oom Paul », ce qui veut dire : Oncle Paul. Capable de calme et de violence, d'étonnante douceur et de rugissements léonins, Kruger n'admettait pas les faiblesses humaines et ne connaissait pas de distraction. C'était un protestant du Transvaal, dont on a dit qu'il était impossible d'être plus « Boer » que lui. Il avait 16 enfants et 120 petits-enfants. Ayant participé au Grand Trek, il s'était, très jeune, distingué dans toutes les épreuves d'athlétisme. Un champion, un chevalier, un homme fort — et un grand chef.

Je ne retracerai pour vous que l'essentiel de la guerre des Boers, qui fut infiniment complexe, et dont j'ai pu visiter sur place la plupart des champs de bataille.

C'est le 11 octobre 1899 que la guerre commença. L'oppression britannique était devenue insupportable. Un sursaut national contre cet étau anglais amenait ainsi une poignée de paysans à affronter un pays qui était alors la première puissance mondiale et la première puissance maritime. Et vous le savez, les Boers allaient donner plus que du fil à retordre aux Anglais : ces Boers, dont la population totale, dans les trois états en guerre du Transvaal, de l'Orange et du Natal, n'atteignait pas celle de la banlieue de Londres.

Dès la fin de 1899, après avoir fait prisonnier le jeune Winston Churchill, les Boers remportent une série de victoires contre l'armée anglaise dûment équipée et accompagnée de l'artillerie la plus moderne.

J'ai l'intention de raconter, dans le roman que j'ai entrepris sur l'Afrique du Sud, les plus beaux épisodes de cette guerre : sous le commandement de Joubert et de Cronje, des chefs de génie comme De La Rey et De Wet réalisèrent des exploits que les nations saluèrent vite comme tout à fait extraordinaires. Au nombre de 30.000, les combattants Boers prirent l'offensive, enfermant d'importantes villes comme Mafeking, Lady Smith et Kimberley dans un cercle de troupes d'élite. A Stormberg, à Kimberley, à Magersfontein, à Colanso — enfin et surtout à Spion Kop — victoires successives des Boers qui ridiculisent (il n'y a pas d'autre mot) la rigoureuse et super-équipée armée britannique. Comment cela est-il possible ? Sans entrer dans des considérations stratégiques, disons que la mobilité des Boers, la souplesse de leurs formations, leur connaissance du terrain, leur résistance physique exceptionnelle et leur qualité de premiers tireurs du monde furent à l'origine de leur succès. Mais aussi, que de sottises, du côté anglais, dans cette première partie de la campagne ! Même sans connaissances tactiques, on les mesure quand on visite le terrain comme je l'ai fait, car ces erreurs britanniques sont évidentes, aveuglantes.

A ce moment, les Boers auraient pu rejeter les Anglais à la mer, et empêcher leur débarquement dans les seuls ports possibles, comme Port-Elizabeth ou Durban. Ils se contentèrent de les vaincre, en adoptant une attitude défensive que le célèbre colonel français Villebois-Mareuil, devenu général Boer, combattit de toute sa vigueur. Incontestablement, les Boers furent pour telle ou telle bataille des stratèges d'instinct et de génie. Mais sur le plan de la politique générale, ils se trompèrent : sûrs comme ils l'étaient que les Anglais n'enverraient pas plus

de 100.000 à 150.000 hommes, ils se sentaient de taille, avec les 60.000 soldats qu'ils avaient fini par mobiliser, à les vaincre. En quoi ils avaient raison. Mais ils avaient tort de croire que l'empire britannique tout-puissant n'enverrait que ce nombre de soldats. En réalité, pour gagner cette guerre où les Britanniques finirent par l'emporter à dix contre un, et parfois à vingt contre un, près de 500.000 officiers, soldats et agents britanniques avaient été engagés.

Après la guerre stratégique, la guerre de commandos s'imposa et, vraiment, les Britanniques n'en sortaient pas. Ce fut alors que les généraux anglais Roberts et Kitchener trouvèrent une horrible réplique : avec une véritable armée, ils incendièrent systématiquement plus de la moitié des fermes boers, et ils enfermèrent les femmes et les enfants chassés de leurs foyers dans des camps d'extermination, notamment à Bloemfontain. J'ai vu ce qui reste de ces camps, et l'interminable martyrologe que l'on a inscrit là-bas sur le marbre, pour l'édification de ceux qui viendront. Il y eut près de 30.000 vieillards, femmes et enfants à mourir dans ces camps — dont les Britanniques sont donc, chronologiquement, les inventeurs avant les Nazis.

Et de cette façon seulement, le féroce Kitchener obtint la reddition des Boers qui ne pouvaient se résigner à voir les femmes et les enfants afrikaners ainsi décimés. Au total, 65.000 êtres humains sont ainsi parqués, malades ou mourant de faim, de froid, de manque de soins — et Kitchener en laisse donc froidement périr la moitié sous les épidémies, la dysenterie entre autres ! Ainsi que le note un témoin, les femmes des Boers sont alors en voie de disparition. La race elle-même se trouve menacée.

Mais la liste des succès boers n'est pas close : le 7 mars 1902, dans l'ouest du Transvaal, le légendaire général De La Rey fait prisonnier l'un des grands chefs britanniques, lord Methuen lui-même, ami personnel d'Edouard VII.

Certains Boers disaient : « Cette guerre de commandos, nous pourrions la continuer indéfiniment. — Oui, mais nos femmes et nos enfants meurent ! »

Indomptés, des chefs comme le célèbre De Wet voulaient néanmoins poursuivre la guerre. Certes il le pouvait, lui, De Wet l'insaisissable — l'émule et l'égal, cent ans plus tard, du non moins insaisissable Charette, héros de nos guerres de Vendée ! Hélas, l'Assemblée des Boers, finalement, vota l'acceptation des conditions anglaises imposées par l'implacable gouverneur Milner, et par cette autre bête féroce qui portait le titre de lord Kitchener.

Moyennant une forte indemnité pour les destructions de

guerre, la sauvegarde de la langue hollandaise et la promesse d'une administration civile remplaçant l'occupation militaire britannique dans les plus courts délais, les Boers, enfin, reconnaissaient la domination anglaise, cessaient toute résistance, livraient leurs armes, et prêtaient serment de fidélité au roi d'Angleterre Edouard VII. C'était fini.

Le traité de Vereeniging, date funèbre pour les vaillants Afrikaners, mettait donc fin à la guerre le 31 mai 1902, après trois années de batailles à un contre dix !

***

Or huit ans plus tard — huit années seulement ! — le Transvaal, l'État libre d'Orange, la province du Cap, le Natal forment l'Union Sud-Africaine, le 31 mai 1910, les élections anglaises ayant donné en 1906 une majorité écrasante aux libéraux, « ennemis de toute usurpation ».

Les Boers revenaient au pouvoir, chez eux.

L'Afrique du Sud prenait ainsi place, en qualité de dominion à gouvernement autonome, dans le cadre de l'Empire britannique, sur le même plan que le Canada et l'Australie. Et tout cela, grâce à une politique tenace, réfléchie, qui démontra au monde entier que l'alerte infligée par les Afrikaners à la première puissance impériale du monde n'avait pas été vaine.

Participant à la guerre de 1914-1918 aux côtés des alliés, signant en tant que nation libre le traité de Versailles de 1919, puis s'engageant aussi dans la guerre de 1939-1945 (campagnes de Libye et d'Italie), l'Afrique du Sud, non sans de graves accrocs politiques, se proclama *République*, indépendante du Commonwealth, le 31 mai 1961. Le président de la République, désormais, sans disposer du pouvoir exécutif, assumait les attributions officielles de l'ancien gouverneur britannique...

Piet Retif, Maritz, De La Rey, De Wet — et notre glorieux Villebois-Mareuil (mort à Boshof le 5 avril 1900) — durent se retourner de joie dans leurs tombes !

***

Or quelle est la situation de l'Afrique du Sud, aujourd'hui ?

En dépit d'une inflation imputable en grande partie aux combats que le pays a dû soutenir contre la Swapo rebelle et

contre les raids terroristes jaillis du Mozambique, sans oublier les troupes stationnées en Namibie, l'Afrique du Sud est en plein essor économique.

Ses ressources agricoles restent honorables.

Mais ses ressources minérales nous semblent fabuleuses, et encore sont-elles loin d'être entièrement prospectées et exploitées. Les diamants d'Afrique du Sud ont une qualité, un poids et une valeur qui n'est égalée nulle part au monde.

La République d'Afrique du Sud, en outre, est en tête de tous les pays pour le platine. Elle produit 75 % de l'or extrait dans le monde libre, et 90 % du charbon africain. D'autre part, ce pays est en bonne place pour des minéraux très recherchés tels que manganèse, chrome, lithium, uranium, titane, nickel, cadmium... Et j'en passe !

Le produit national brut est en accroissement constant.

Dès lors, on comprend qu'une telle richesse, et qu'un tel pays à très forte position stratégique, soient convoités.

Convoités par qui ?

Par le pouvoir soviétique d'abord. Il agit sur le continent africain par toutes sortes de forces interposées. Mais sur place, actuellement, l'Afrique du Sud a la situation bien en mains. Son premier ministre, M. Botha, est un « homme fort » de 62 ans. On l'appelle familièrement P.W., qui sont les initiales de ses prénoms. Or voici un bref tableau de sa politique extérieure actuelle :

— A l'égard de l'Angola ex-portugais, l'Afrique du Sud trouve le moyen d'être en rapport à la fois avec l'Unita (dirigée par Sawinbi, et qui a tendance à se rapprocher de l'Europe occidentale) et la Swapo qui est au contraire de tendance rouge et qui agit de concert avec les Cubains.

— Avec le Mozambique, dirigé par l'ex-terroriste Zamora Machel, l'Afrique du Sud vient de signer un traité, et elle s'intéresse à la reprise des gigantesques travaux de Cabora Bassa où plusieurs pays d'Europe sont associés...

— Quant à l'ancienne Rhodésie, que l'on nomme actuellement le Zimbabwé, ce pays est désormais dirigé par un tyran noir nommé Mugabe, et le plus grand désordre y règne désormais, avec la pire des guerres tribales : une tribu noire, les Shonas, profite du fait que ses chefs sont au pouvoir et que ses membres sont les plus nombreux, pour régler un vieux compte tribal avec les Matabele, dont on jette les enfants vivants dans des cuves d'huile ou d'eau bouillantes. Malgré tout, l'Afrique

du Sud aide économiquement le Zimbabwé qui ne peut absolument pas se passer de cet appui.

— Enfin, touchant la Namibie, l'affaire est très compliquée, car la Swapo terroriste y est active, et il est trop clair que l'Afrique du Sud ne peut tolérer une menace permanente à ses frontières.

***

Vous le savez, quatre provinces forment l'Afrique du Sud : le Cap, l'Orange, le Transvaal et le Natal.

Or l'Afrique du Sud a donné leur indépendance à des états noirs, pris sur son propre territoire. Nous y reviendrons...

En outre, d'autres états noirs englobés tiennent leur indépendance de la couronne britannique : Lesotho, Swaziland. Au nord, le Bothswana a le même statut.

Or les Nations Unies (c'est une arme de l'U.R.S.S. contre la République sud-africaine) ne cessent de condamner l'Afrique du Sud à propos de tout et de rien, poussant la mauvaise foi jusqu'à refuser de reconnaître, comme états-membres, les nations noires indépendantes issues de la politique libérale sud-africaine. Attitude qui est d'autant plus inique et scandaleuse que cette même O.N.U. reconnaît le Lesotho, le Swaziland et le Zimbabwé. Avouons que tout cela ne facilite pas, pour les non-initiés, l'intelligence du problème sud-africain.

***

Vous avez pu lire dans les journaux, ces temps-ci, des titres flambants tels que : « Les ghettos noirs à feu et à sang en Afrique du Sud ! » — « Les Noirs se révoltent contre le Pouvoir blanc ! » — « Les cités-dortoirs des Noirs, notamment à Sebokeng et Sharpeville, sont en ébullition. Même chose à Soweto, l'immense banlieue noire de Johannesburg. Las des abus du Pouvoir blanc, les Noirs s'élèvent contre les récentes augmentations de loyer, et contre les conditions de vie scolaire qui leur sont faites ! » — « La révolte s'étend : nombreux morts et blessés. En Afrique du Sud, les Noirs refusent l'oppression blanche... »

Oui, tels étaient, depuis un mois, les titres et les commentaires d'une bonne part des media français et étrangers. Était-ce donc la révolution dans cette magnifique République d'Afrique

du Sud — où je venais pendant deux mois, avec mon épouse, de parcourir plus de 5.000 kilomètres ?

Je me précipite aux informations, et j'ai la chance d'interroger des gens qui reviennent de là-bas. Eh bien, il s'agit une fois de plus d'un véritable « montage », pour parachever la « désinformation » européenne à l'égard de l'Afrique du Sud. Tout d'abord, les événements (qui sont réels) ont été grossis à plaisir. Ensuite, ce n'était pas « contre les Blancs » que les Noirs entendaient d'abord protester, mais contre leurs propres municipalités noires. Où est donc, en tout cela, « l'oppression blanche » ? Mais nous le savons : il reste toujours quelque chose de la calomnie. Et qui donc trouve son avantage dans ces mensonges internationaux devenus systématiques dès qu'il s'agit de la République sud-africaine ? Je le répète, c'est l'U.R.S.S., la propagande soviétique, et ses nombreux alliés en Occident. Parmi ces alliés, d'ailleurs, nous figurons en bonne et honnête place : ainsi s'explique le fait singulier que la France, l'une des sept nations européennes récemment visitées par le premier ministre sud-africain M. Pieter Willem Botha (aujourd'hui président de la République), ait seule refusé de le recevoir officiellement — alors qu'il allait s'incliner devant les tombes des volontaires sud-africains venus se battre à *nos* côtés pour la défense de *notre* sol et de *nos* libertés. Et pourtant ce gouvernement français socialo-communiste, épris, paraît-il, des droits de l'homme, n'a pas hésité (non plus que le président Mitterrand) à se rendre dévotieusement à Moscou pour y faire allégeance — malgré les goulags, la persécution des Sakharov, les hôpitaux psychiatriques, l'oppression en Pologne, les Afghans brûlés au napalm, et les tueurs armés par les Soviets en Afrique. M. Giscard d'Estaing, d'ailleurs, n'agissait guère autrement que M. Mitterrand, puisqu'il faisait interdire en 1980 aux fonctionnaires de l'ambassade de France d'assister au match opposant, à Pretoria, l'équipe française de rugby aux célèbres Springboks sud-africains : cependant qu'il envoyait sans sourciller nos athlètes aux Jeux de Moscou !

Avant de partir pour mon long voyage en Afrique du Sud, que n'ai-je pas entendu ?

« Alors, vous allez vraiment chez ces gens de l'Apartheid ? Savez-vous que là-bas, les pauvres Noirs sont chassés de partout ? Qu'ils n'ont pas le droit de fréquenter les mêmes hôtels que les Blancs, ni d'utiliser les mêmes magasins, les mêmes garages, les mêmes transports en commun, les mêmes taxis, les mêmes avions ? Savez-vous que ces malheureux Noirs sont odieusement exploités, avec les plus bas salaires, aussi bien dans les entreprises agricoles que dans les industries et les mines ?

— Qu'est-ce que l'Apartheid selon vous ? demandais-je.

— Eh bien, c'est le racisme !

— Et qui vous a renseignés sur toutes ces mesures de ségrégation ?

— Mais... tout le monde le sait... »

« Tout le monde le sait. » Parce qu'on lit les journaux, parce qu'on regarde la télévision, parce qu'on écoute la radio, parce que nous sommes saturés de mensonges. Et les intellectuels eux-mêmes donnent dans cette énorme bêtise qui devient reine, par le temps qui court. On a créé à l'usage du Français moyen (et de tant d'autres !) ces curieux réflexes pavloviens, devant des mots tels que « colonialisme », « racisme ». Si par hasard vous les prononcez au restaurant, neuf fois sur dix votre interlocuteur jettera alentour un regard prudent et semi-circulaire, pour s'assurer que personne ne suit la conversation. Nous procédons ainsi, à pas feutrés, dans une société hérissée de petites peurs et de grands tabous.

Or qu'est-ce exactement que ce fameux Apartheid ? Je ne peux mieux faire que de citer à ce sujet le professeur F.-O. Albrecht, président de l'association A.C.F.A. qui joue un grand rôle, aujourd'hui, dans les relations France-République sud-africaine. Le professeur Albrecht expliquait récemment, sur les bonnes ondes de Radio-Solidarité, que le manque total d'information — et même la « désinformation » déjà évoquée — empêche le peuple français d'établir la juste distinction entre l'apartheid mesquin et le grand apartheid. « L'apartheid mesquin, héritage du colonialisme anglais, consistant à empêcher les Noirs de s'asseoir sur les mêmes bancs, de loger dans les mêmes hôtels, etc., que les Blancs, est totalement agonisant. Rien ne pourra le faire revivre. Il en va tout autrement pour le grand apartheid, appelé « *développement séparé* » qui, lui, est basé sur le droit des hommes à conserver leur identité culturelle, à affirmer *leur droit à la différence* dans le cadre de leurs ethnies. »

Ne nous y trompons pas : l'essentiel, dans ces quelques lignes, est dit. Le reste, les commentaires libéraux ou gauchisants d'une bonne partie de la grande presse, n'est que soupe à grimaces et purée de mensonge. Sans parler des autres « media ». Avez-vous, par exemple, entendu l'émission « Adrénaline » du 5 juin dernier sur France-Inter ? C'était une émission spéciale — et de deux heures, s'il vous plaît — consacrée à l'Afrique du Sud. Émission très spéciale, en effet, destinée sans doute à justifier le refus du gouvernement français (évoqué plus haut) à recevoir M. Botha. Deux heures d'âneries bâtées, d'impostures grossières et d'insultes de bas étage ! Mais tout cela risque de

n'être pas sans portée — s'ajoutant, hélas, au martelage d'une propagande qui vise et qui atteint, sans relâche, tant de cervelles embrumées.

Quoi qu'il en soit, on ne peut séjourner et voyager en Afrique du Sud sans percevoir l'énormité des calomnies en question. Contrairement à ce que nous avions vu au Canada et aux États-Unis, nous avons rencontré, du Cap à Durban, de Graff-Reinet à Bloemfontain, de Kimberley à Johannesburg et Pretoria, des Noirs gais, robustes, amicaux, exhubérants, qui partageaient avec les Blancs les lieux publics, les restaurants, les magasins, les hôtels (de la modeste auberge aux « quatre-étoiles »), les travaux de la terre ou de l'usine. Ce mélange, nous l'avons retrouvé dans les établissements commerciaux et les petites entreprises (à qualification égale, le salaire des Noirs et celui des Blancs sont égaux). Nous l'avons retrouvé dans le personnel sanitaire — au sein des universités — et dans les grandes affaires. Bien sûr, il y a les cités-dortoirs noires auprès des villes industrielles. Il y en a dans la banlieue de Pretoria. Et surtout, il y a l'immense agglomération noire de Soweto, touchant Johannesburg. Mais les Noirs, eux aussi, tiennent à ce « grand apartheid » ; eux aussi revendiquent ce « droit à la différence » qui les consacre et les réhabilite à leurs propres yeux. Aussi bien, ils ont réclamé, ils ont voulu et obtenu l'auto-gestion chez eux. Et nous retrouvons ici ce que nous observions plus haut : dans les cités-dortoirs et à Soweto, les Noirs élisent leurs édiles, leurs policiers sont noirs, etc.

Il faut creuser un peu ce problème des races, dans l'une des régions les plus complexes du monde sur le plan ethnique. L'Afrique du Sud, comptant, en chiffres ronds 28,5 millions d'habitants, se compose d'au moins douze ethnies différentes : 5,1 millions de Blancs, 2,6 millions de Métis, 800.000 Indiens et 20,6 millions de Noirs, eux-mêmes subdivisés en plusieurs races distinctes. Mais voici le vrai problème touchant les Noirs : les différences entre leurs divers peuples sont au moins aussi importantes, en Afrique du Sud, que celles qui ont provoqué de dramatiques effusions de sang dans les pays d'Afrique devenus indépendants : Zaïre, Nigéria, Soudan, Éthiopie, Somalie, Ouganda, Angola, Tchad, j'en passe ! Comment oublier ce qu'est devenu, après le départ égoïste des Anglais, le malheureux Nigéria « libéré », où s'est accompli entre 1960 et 1970 l'un des drames les plus atroces de l'Histoire humaine : aboutissant à la destruction implacable d'au moins trois millions d'Ibos, hommes, femmes et enfants, par les Haoussas vainqueurs ? Comment ne pas évoquer ici le dernier en date des pays africains accédant à l'indépendance, le Zimbabwe, ex-Rhodésie, où la chute du Pouvoir

blanc a tout simplement réveillé les horreurs de cette vieille querelle tribale dont j'ai parlé plus haut ?

Alors ? Que se passerait-il si les Blancs abdiquaient leur pouvoir dans cette belle et paisible République d'Afrique du Sud ? Chacun sait aujourd'hui que le chef des Zoulous (qui sont au nombre de cinq millions et demi, à égalité avec les Xhosas), M. Butalezi, a l'ambition de régner un jour sur tous les peuples de l'Afrique du Sud, Blancs, Métis, Indiens et Noirs. Or j'ai pu toucher du doigt, là-bas, à quel point les Indiens de Durban ont peur des Zoulous, et combien ces mêmes Zoulous sont haïs des autres Noirs, notamment des Tswanas et des Swazis. La déchéance des Blancs serait, sans aucun doute, le signal de guerres implacables et de nouveaux massacres en Afrique.

De ce départ, d'ailleurs, il n'est nullement question, du moins dans l'esprit des Blancs d'Afrique du Sud, de ces Afrikaners, race forte calviniste, issue d'un savoureux mélange hollando-franco-germain. Puisqu'il n'existe pas dans leur pays sud-africain de *Black-Power* (pouvoir noir) unifié, les Afrikaners ont imaginé une solution réaliste, simple dans sa conception, que nous évoquions plus haut, et qui se résume à concéder l'indépendance, au sein même de leur territoire, à une dizaine d'États noirs correspondant à autant de peuples différents, qui se géreront eux-mêmes en toute souveraineté. Quatre d'entre eux existent déjà, au Transkei, au Venda, au Ciskei et au Bophuthatswana où se trouvent de très riches mines de platine. « *Cette décision de renoncer volontairement à d'importantes parties du territoire national est, à notre connaissance, sans égale.* » Alexandre Stewart, à qui cette citation est empruntée, ajoute ce commentaire essentiel : « Bien sûr, disaient les sceptiques, ce ne pouvait être pour de bon : il y avait là-dessous une manœuvre politique, une décision que l'on esquiverait le moment venu. Les événements montrèrent que les sceptiques avaient tort. »

Les marchands de mensonge, dès lors, auront beau faire : la solution sud-africaine des États noirs indépendants est en marche. Rien ne pourra plus l'arrêter. Lorsqu'elle sera entièrement accomplie, alors, une confédération (sans doute du type suisse) unira les divers éléments de l'Afrique australe, blancs, métis, indiens et noirs qui, avec le respect constant de leur caractère propre et de leur ethnie indépendante, pourront élaborer ensemble leurs décisions dans les domaines qui leur sont communs. Vous n'êtes pas satisfaits de ces perspectives, ô O.N.U. polluée, ô singe des nations dressé sur votre piédestal de verre ? Vous n'en êtes pas

davantage contentes, ô U.R.S.S., ô Cuba, ô Lybie, nations qui vous consacrez à semer partout le désordre et le crime ? Il n'en est pas moins vrai que ces perspectives existent. Quelque part entre Johannesburg et Pretoria, le siège immense de la confédération de l'Afrique du Sud se prépare et se bâtit. L'Afrique australe ne deviendra donc pas la proie des guerres tribales, par Kalachnikovs et Cubains interposés. [1]

On peut se demander, avec le professeur Albrecht, comment ces Afrikaners parviennent à s'imposer à des partenaires qui ne sont pas toujours commodes, loin de là ! « C'est d'abord leur grande rigueur morale, leur courage et leur bon sens, qui leur vient sans doute de leur origine terrienne : les problèmes, ils les attaquent à bras-le-corps, avec un bon sens paysan. » J'ai pu mesurer ce bon sens et ce courage sur place. J'ai pu voir à maintes reprises avec quel singulier mélange de calme et d'entrain ces Blancs, ces Afrikaners viennent à bout des obstacles. Ils n'oublient pas que leur race est là, en Afrique australe, depuis plus de trois cents ans. Nul ne peut prétendre qu'en s'installant sur cette terre africaine, ils en aient chassé les premiers occupants : car au dix-septième siècle, débarquant au Cap, ils n'eurent affaire — nous l'avons vu — qu'à des nomades, Boschimans et Hottentots, qui se contentaient de chasser, et de pousser leurs troupeaux d'une région à l'autre, sans jamais prendre la peine de cultiver le terrain. Le mythe du Blanc spoliateur est ici sans rime ni raison ! Plus tard, ces Afrikaners durent se défendre contre le joug britannique, mais leur propos n'avait pas changé : forgés par une vie dure, ils refusaient de se dissoudre dans la population anglaise (alors dirigeante). Oh, Messieurs les Anglais auraient bien voulu absorber purement et simplement ces Blancs de souche hollandaise, allemande, française qui parlaient une langue originale et lentement élaborée en trois cents années de luttes et d'efforts. Mais le morceau était trop dur à avaler, même pour le gosier d'Albion. Aujourd'hui, isolés dans le concert discordant des nations indifférentes

---

1. Quant à l'évêque anglican noir Desmond Tutu, qui vient de recevoir le Prix Nobel de la Paix à la grande joie des Soviétiques, il est l'un des pires agents de la « déstabilisation » en Afrique du Sud. N'est-il pas, en effet, secrétaire général du S.A.C.C., le Conseil Sud-Africain des Églises, organisme de subversion en liaison étroite avec l'A.N.C., mouvement terroriste dont l'un des principaux chefs, Jœ Slovo, membre du parti communiste, est également membre du K.G.B. ? Comment s'étonner, dès lors, si l'évêque Tutu entretient à l'égard de l'Afrique du Sud cette hostilité haineuse ?

ou hostiles, ces Afrikaners qu'on appelait autrefois les Boers poursuivent leur chemin. Si vous leur demandez comment ils ont pu conserver leur identité, ils vous répondront comme ils m'ont répondu : « Nous l'avons conservée par notre ténacité dans le travail, par le respect de notre langage national, l'Afrikaans, *surtout par notre foi religieuse*, et aussi, bien sûr, en exigeant des Anglais, pour nous, le droit à la différence, c'est-à-dire *l'Apartheid.* »

Et ces gens-là, en l'espace de 36 ans — depuis la prise de pouvoir du Parti National qui est toujours en charge à l'heure où je parle — ont assumé définitivement la République de l'Afrique du Sud. Or déjà, en créant les États noirs, ils décident de transmettre une partie de ce pouvoir qu'ils viennent à peine de conquérir ! Mais les Nations persistent à ignorer ce geste unique en son genre.

Le Parti National ci-dessus nommé est l'élément moteur de la R.A.S. Il dispose d'une majorité très confortable au Parlement. En 1978, accédait au pouvoir un homme lucide, à la fois habile et ferme, que nous avons nommé plus haut : M. Pieter Wilhem Botha.

Il était premier ministre. En vertu de la nouvelle constitution qui vient d'être proclamée en R.A.S., il a été élu pour cinq ans président de cette République si puissante et si riche d'avenir. Or l'une des mesures qu'il a fait adopter se résume à créer au Parlement d'Afrique du Sud deux nouvelles chambres : celle des Métis et celle des Indiens. Comme il fallait s'y attendre, les forces subversives à l'œuvre contre toute initiative (quelle qu'elle soit) de la R.A.S. ont cherché à discréditer la création de ces deux chambres. Elles ont partiellement réussi à en boycotter les élections. Mais qu'importe ! M. Botha ne s'arrêtera pas en chemin. De même, il poursuivra son immense effort en faveur des Noirs : d'une part, en mettant sur pied le fameux projet de confédération évoqué plus haut, d'autre part en élevant le niveau de vie des Noirs et de leur famille.

Immense effort ? Quoi qu'en disent les « zozos » de l'O.N.U., cet effort existe et il est même fabuleux. Quelques exemples : en trois ans, d'avril 1979 à mars 1982, le ministère de l'Éducation a fait ériger *pour les Noirs* 7.600 salles de classe nouvelles ; et d'avril 1982 à ce jour, 5.000 salles. *Le rythme actuel est de douze salles de classe par jour.* Mais pourquoi ces écoles *pour les Noirs ?* N'y a-t-il pas là ségrégation ? Sans aucun doute, en ce qui concerne les écoles primaires et secondaires. La raison en

est simple : la mère noire, qui est une très bonne mère (en ce sens qu'elle a bien nourri ses enfants et même les a choyés) ne leur a strictement rien appris lorsqu'ils arrivent à l'école vers 6 ou 7 ans. Ces enfants noirs sont mentalement comme s'ils venaient de naître — alors que les enfants blancs, métis et indiens ont appris à regarder des images, à découper des papiers, à manier des crayons de couleur, des cubes, des puzzles. D'où, pour le jeune Noir, une confrontation avec les autres qui risque d'être dramatique, de créer un véritable traumatisme mental et des complexes durables. Il s'agit donc de réserver aux enfants noirs *leurs écoles*, au sein desquelles les enseignants (noirs ou blancs) s'efforcent de rattraper les années perdues. Ainsi, plus tard, parvenus à l'âge universitaire, les étudiants noirs seront pratiquement au même niveau que les blancs. Et lors de mes visites aux bibliothèques des universités, j'ai revu ce mélange, ce superbe damier noir et blanc, et je vous assure bien qu'il n'y existe pas de ségrégation ! « Tout Noir possédant les qualités nécessaires peut accéder à une université blanche ». Voici d'ailleurs la simple rigueur des chiffres : l'an dernier, le nombre d'universitaires noirs était d'environ trente mille ; la moitié d'entre eux enregistrés dans les cinq universités noires ; l'autre moitié dans les diverses universités blanches.

Autre exemple : l'explosion démographique des Noirs en Afrique australe entraîne dans tous les domaines des créations nouvelles, si l'on veut améliorer partout leur niveau de vie. Ainsi fut créé le prodigieux complexe hospitalier de Baragwanath, l'un des plus vastes et des mieux équipés du monde, où j'ai pu observer d'étonnants appareils servis par un personnel hautement qualifié. (Ainsi, l'on y pratique neuf opérations du cœur en moyenne par semaine !) Rien que le collège ultra-moderne de formation des infirmières noires y a coûté la bagatelle (en équivalence) de 20 millions de N.F. ! En 1982, 120.000 patients ont séjourné à Baragwanath et 26.000 femmes noires y ont accouché ! Les médecins y sont en majorité blancs — mais tout est mis en œuvre pour former des médecins noirs. Et cet hôpital correspond aux nécessités de Soweto, la vaste cité noire touchant Johannesburg, *où les bidonvilles ont été supprimés*, et qui, malgré sa monotonie, est en soi une ville moderne où les Noirs se sentent chez eux, exigeant, nous l'avons vu, d'y avoir leur propre administration, leur propre municipalité, leur propre police : illustration du « développement séparé », ainsi que du « droit à la différence ». Je parlais de dépenses « fabuleuses » en faveur des Noirs. C'est si vrai que la communauté blanche vient de voir ses impôts augmenter d'une manière insolite. Si vrai encore que des quatre coins de l'Afrique, les Noirs

viennent chercher du travail au « pays de l'apartheid » ! Lorsque l'on a observé, vérifié, touché du doigt tout cela, on se trouve comme étranglé par l'évidence. Comment peut-on inventer et réinventer tant de mensonges, pour mettre et remettre la jeune et sage République de l'Afrique du Sud en perpétuelle posture d'accusée — alors qu'elle est, de tous les pays africain, celui où les Noirs ont en moyenne le plus haut standard de vie ?

C'est ce que des chefs d'État noirs réalistes comme Houphouët-Boigny, président ivoirien, et Kenneth Kaunda, président zambien, reconnaissent volontiers. « Il faut appuyer M. Botha dans ses efforts ! » disent-ils. Le Nigérien Oktereke, analyste politique, estime que Pretoria mérite « une place dans l'organisation africaine ». L'excellent journaliste noir Gaoussou Kamissoko, qui ne peut vraiment pas être soupçonné de complaisance à l'égard de la R.A.S., écrivait récemment : « J'ai déambulé dans Johannesburg des heures durant, entrant dans les magasins, *sans trouver les nombreux signes racistes dont j'avais tant entendu parler !* » Arrivant ensuite de Soweto, il disait encore « avoir découvert, stupéfait, *une immense salle où de jeunes Noirs, mêlés à de jeunes Blancs,* se livraient à l'ivresse du « Funkie » et du « Reggae ».

Oui, lorsque l'on sait, lorsque l'on a vu tout cela, il ne reste rien — absolument rien — de ce que Jean Bourdier appelle si bien « *l'indignation préfabriquée des grandes consciences du monde.* »

Bien sûr, d'autres dangers menacent la République d'Afrique du Sud. Car, parallèlement aux infiltrations marxistes en Afrique, voici paraître les grands capitalistes anglais, les vieux et les jeunes renards de l'administration américaine, certains tenants de la fameuse politique « d'engagement constructif » qui ont des arrières-pensées — et plus ou moins mêlés à ces éléments de puissance, les chefs de ce pouvoir inquiétant qu'on désigne sous le nom de la Commission Trilatérale (États-Unis et Canada, Europe, Japon) : autant de forces que nul ne peut prétendre contrôler.

La rayonnante et vigoureuse Afrique du Sud, patrie des fleurs dont Monique Difrane a si bien chanté la beauté, et dont j'ai personnellement savouré pendant huit semaines les splendeurs, ce pays des Boers, des Afrikaners, est *un pays chrétien.*

Il fallait qu'il survive. Il faut à présent qu'il garde son âme. Ses prodigieuses richesses minières, ses efforts financiers, sa sagesse politique et raciale ne suffisent pas. Lors d'une séance du Parlement où j'étais invité à Capetown. j'ai entendu le président de l'Assemblée debout comme nous tous, dédier les travaux de la Chambre « to almighty God », au Dieu Tout-Puissant. A la grande fureur des deux matérialismes, marxiste et occidental, l'Afrique du Sud, c'est cela. Je pense de nouveau à ces protestants hollandais et allemands, à ces huguenots français débarqués là-bas voici trois siècles. Et je dis à mes amis sud-africains :

L'avenir de votre pays magnifique et menacé dépend, d'abord et avant tout, *de la fidélité que vous saurez garder à l'idéal chrétien de vos pères.*

Il faut le dire et le redire : les Boers, les Afrikaners, nos amis, ont tout fait en Afrique du Sud. Ils représentent au sein du continent africain la seule grande nation chrétienne qui subsiste. Avec Israël, la République d'Afrique du Sud est l'un des derniers bastions de l'Occident. Et puisque cette race des Boers, puissante et gaie, qui sait être aussi patiente et grave, s'est confiée à Dieu depuis 300 ans, conquérant sa liberté au prix de tant de larmes et de sang, eh bien, que Dieu la garde !

Retour à Jacques Émile Blanche

de la palette à l'écritoire, un témoin de son temps

par François BERGOT

(Séance du 27 avril 1985)

Ce qu'on peut dire de plus juste au sujet de Jacques Émile Blanche reste inséparable d'une réflexion sur le temps et la mémoire.

Comme l'Albertine de *La Recherche du Temps perdu*, Jacques Émile a longtemps passé pour « disparu », alors que, comme le modèle de Proust, il n'était seulement que « fugitif ». Le nom du peintre Blanche était devenu introuvable dans les index des histoires de l'art ; à Rouen, la rue du Docteur-Blanche honore le souvenir d'un de ses grands-oncles, médecin des pauvres ; à Paris, la rue du Docteur-Blanche celui de son père, médecin des riches. Pour un héritier, il n'est jamais facile de se faire un prénom : celui que Degas appelait « le fils Blanche » aura souffert des intermittences de la mémoire, descendant l'escalier qui conduit du renom à l'oubli. Permettez-moi de reprendre, cette fois sous la forme interrogative, les deux qualificatifs : disparu, ou fugitif ? Le premier a quelque chose d'inexorable ; celui-ci, dans la sonorité insinuante de son onomatopée, laisserait quelque espoir...

Ce sera à vous, Mesdames et Messieurs, de conclure au terme de ce que je vous aurai proposé ; à la fin des deux mouvements sur lesquels j'ai construit cette enquête. Ces deux mouvements en sens inverse seront la descente de l'*homme*, toujours plus alourdi de bagages, plus rassasié d'ans et d'honneurs, vers le royaume des ombres ; de ces sombres rives, comme la poésie classique avait raison d'appeler ainsi ces zones crépuscu-

laires mais non dépourvues de vie, nous verrons remonter l'*artiste*, allégé, débarrassé, épuré et, dans le cas de Blanche, sortant de cet enfer, non de ce purgatoire, dans un formidable jeu de miroirs à facettes.

***

M. Degas savait sa langue ; « le fils Blanche » est une expression qui ne désigne pas le fils de personne ou de n'importe qui. Jacques Émile appartient à une dynastie de bourgeois rouennais que l'on n'est pas surpris de rencontrer dans l'étude [1], devenue un classique, de notre confrère Jean-Pierre Chaline qui les compare à l'autre dynastie bourgeoise et médicale, celle des Flaubert ; et qui les situe, en les opposant aux « bourgeois de la rente et du profit », comme étant « ceux du savoir et du talent ». Les Blanche de Rouen habitent boulevard Cauchoise (aujourd'hui des Belges) où l'on trouve des dynasties voisines, les Cordier, Dieusy, Depeaux, Rondeaux, Lerebours, Le Verdier... Comme il arrive dans les familles étrangères aux affaires et dont l'ascension suit la voie des activités libérales, une branche glisse vers Paris, consécration suprême ! Fils d'un chirurgien établi à Rouen vers 1780 et qui y meurt en 1816, Esprit-Sylvestre Blanche, médecin aliéniste, exerce son art à Montmartre : ce premier parisien de la famille est le grand-père de Jacques Émile.

Comment qualifier sa maison de santé ? Bonne clinique, ou plutôt bonne auberge ? Le maître de maison en tout cas fait recette, si bien qu'en 1846 il quitte les hauteurs de Montmartre pour s'installer à Auteuil, dans une propriété entourée d'un vaste parc, qui fut à la fin de l'Ancien Régime un domaine de la princesse de Lamballe. Médecin aliéniste, je ne sais... ; plutôt un ami des intellectuels fatigués, ainsi faut-il voir le Docteur Esprit Blanche chez qui Gounod, Musset, Nerval sont venus faire des cures (ou simplement retraite). *El Desdichado* a été écrit là...

Le Docteur Blanche avait un fils qui, après sa mort en 1852, dirigera à son tour la fameuse clinique. Voici le portrait que Jacques Émile peignit de son père en 1890. Son renom solide lui venait de l'originalité de ses méthodes thérapeutiques : douceur, compréhension, ou peut-être plus simplement entretien des illusions... Le Docteur Antoine Blanche (1828-1893) était un homme de grande culture, se plaisant aux amitiés intellectuelles et artistiques, mais totalement dénué de snobisme ou d'ambition ; pro-

1. J.-P. CHALINE : *Les bourgeois de Rouen, Une élite urbaine au XIX^e siècle*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1982.

fondément bon avec ses malades, quoique majestueux et distant avec son fils ; conservateur et tolérant comme le suggère le journal qu'il tient sur ses genoux, *Le Journal des Débats*. « Un médecin de style antique, toujours en redingote », écrira Daniel Halévy qui fut élevé avec Jacques Émile. Les moins atteints des patients déjeunent en famille, vont et viennent librement dans le parc discrètement surveillé, prolongent des années leur convalescence dans cet univers clos et protégé : vieilles demoiselles en proie à diverses monomanies, prélat écossais qui se prend pour un astronome illustre... Marcel Proust dans sa jeunesse déjeunait souvent à la table du Docteur Blanche qui, par habitude professionnelle et en raison de sa familiarité avec les fous, s'écriait à l'adresse de son fils en regardant le camarade que celui-ci avait invité : « Voyons, Jacques, ne le tourmente pas, ne l'agite pas. Remettez-vous, mon enfant, tâchez de rester calme, il ne pense pas un mot de ce qu'il a dit ; buvez un peu d'eau fraîche à petites gorgées, en comptant jusqu'à cent !... »

Les traits du visage du Docteur Antoine Blanche ne sont pas sans annoncer ceux de son fils, mais c'est à sa mère que Jacques Émile était redevable des traits de son caractère : vivacité, pétulance, malice, don des réparties. Ce portrait magnifique a été peint comme pendant du précédent et tous les deux figurèrent à la 1re Exposition de la Société Nationale du Champ de Mars en 1890. Cet hommage du jeune peintre à ses parents rappelle le *Portrait de M. et Mme Auguste Manet* [2], peints par leur fils trente ans plus tôt, mais il est aussi, picturalement parlant, un hommage au maître qui avait encouragé ses débuts : la mise en page, avec cette forme pyramidale qui a l'air de sortir du cadre ; les accords de couleurs, vert acide, noir profond, l'aspect crémeux des pivoines du jardin d'Auteuil, tout proclame la dette envers Manet. Mme Blanche, mère très aimée de l'artiste, était réputée pour son intelligence et ses cocasseries ; comme on lui demandait si elle était heureuse de vivre, elle répondit qu'en effet l'existence était acceptable avec « 100.000 francs de rente et nos bons fous ».

Tels sont les parents qui firent à Jacques Émile une enfance feutrée. Y eut-il, sur le plan de l'esprit, milieu plus favorisé, plus excitant que celui-là ? Les amis de la famille que chaque dimanche réunit s'appellent Manet, Degas, Renoir, Bizet, d'Indy, toute la tribu des Halévy qui, à chaque génération, avait compté, comptait (ou compterait) des académiciens : Fromental, Ludovic,

---

2. Exposé au Salon de 1861 (N° 2099) ; aujourd'hui conservé au Musée d'Orsay.

en attendant deux futurs membres de l'Institut alors en culottes courtes, Élie et Daniel. Né en 1861, Jacques Émile a fait des études classiques extrêmement brillantes au lycée Condorcet, accomplissant avec dix ans d'avance le parcours scolaire de Proust. L'été, tous les amis se retrouvent à Dieppe où les Blanche possèdent une villa au Bas Fort-Blanc. On parvient même, entreprise plus difficile que l'enlèvement de la belle Hélène, à arracher M. Degas de Paris : c'est sur le perron de la villa des Blanche à Dieppe qu'a été prise la photographie, devenue célèbre, qui parodie l'*Apothéose d'Homère* de M. Ingres. Degas assis et recueilli reçoit les hommages de deux jeunes garçons agenouillés (Élie et Daniel Halévy, fils du librettiste d'Offenbach), cependant que trois jeunes femmes comme on en voit *inter naturam et artes*, peintes par Puvis de Chavannes [3] pour l'escalier d'honneur du musée de Rouen, le couronnent : les trois demoiselles John-Lemoinne, que nous retrouverons. Renoir venait en visite, de Wargemont, où il peignait des roses, des roses. Mme Blanche le trouvait un peu négligé, un peu « peuple » pour tout dire... « Il avait composé chez nous pour le Bas Fort-Blanc des panneaux décoratifs (*Tannhaüser* et *Vénus*), dans le genre de Fragonard ou de Boucher que l'on appelait nos « fondants » et que l'on trouvait communs. (...) Degas observait, d'un air furieux, passait, selon sa coutume, sa main sur la toile et murmurait entre ses dents : « Le misérable ! quel artiste ! » [4].

C'est que Degas et Renoir étaient entrés l'un après l'autre « dans ces espèces de conseils de famille qu'avait tenus ma mère, écrit Jacques Émile Blanche. Elle entendait diriger mes pas et se passionnait pour mes études, mais elle leur avait adjoint Gervex » [5]. Jacques Émile avait été fortement encouragé par Manet, toutefois c'est dans l'atelier de Gervex qu'il ira travailler, car les mondains qui voyaient en ce jeune et brillant maître un successeur de Manet le jugeaient préférable à Manet lui-même, parce qu'il passait pour un « Manet distingué »... Déplorable erreur de parcours, qui isola tout de suite le jeune Blanche car, à l'Académie Gervex-Humbert, la plupart des élèves étaient des amateurs, ou le « trop-plein » des ateliers Julian. Il n'en est pas sorti de peintre connu ; ses relations d'artistes, Jacques Émile Blanche se les fit surtout parmi ses aînés, les camarades de

---

3. La grande composition commandée par la Ville de Rouen à Puvis de Chavannes figura à la première Exposition de la Société Nationale des Beaux-Arts, en 1890 (N° 718).
4. Extrait d'un manuscrit inédit de J.-E. Blanche, *Mes Modèles*, 1924 (Archives du Musée des Beaux-Arts de Rouen).
5. Id., *ibid.*

Gervex : Helleu, Ary Renan, Duez, Forain... qui a peint de lui, en 1884, cette pochade dans laquelle le modèle prétendait retrouver « un peu de la férocité caricaturale et de l'exagération satirique » de son ami, dans cette « silhouette de moi-même, ou de quelqu'un qui, m'assure-t-on, fut moi, vêtu comme un entraîneur, les jambes écartées, énormément gras et antipathique, dans un court covert-coat mastic, cravaté de rose, sur un fond vert de laitue » [6]. Le pire est qu'un crayon de Boldini, daté de Londres, 9 octobre 1884, confirme trait pour trait la même haute et lourde silhouette, au visage sans couleur.

Dans les années de formation, Dieppe a compté pour deux autres raisons au moins. Nous avons vu Dieppe tenir lieu en quelque sorte de quartiers d'été d'Auteuil où nous retrouvons tout ce « côté d'Auteuil » composé de bourgeois talentueux et cultivés, suivis de leurs artistes. « Les terrasses des villas du Bas Fort-Blanc n'en faisaient qu'une ; leurs hôtes communiquaient, au travers des grilles qui les séparaient, [entre] ces quelques maisons semblables à des bateaux, d'où l'on se serait cru en pleine mer » [7]. Mais non point isolés, car ce côté va s'ouvrir sur deux complémentaires et répondre aux séductions du « côté de Guermantes » et à l'attrait du « côté de Whistler ».

C'est ici que la société Blanche finit par fréquenter une société parisienne plus lancée, plus chic, plus frivole, sa voisine, genre « Mariage de Chiffon » : Arthur Meyer, l'archi-snob comme il y avait des archiducs, changeant quatre fois le jour de toilette et occupé à faire des visites ; la princesse Mathilde, installée rue Aguado avec son neveu le comte Primoli ; le comte Greffulhe, Robert de Montesquiou ; le prince Edmond de Polignac, aussi libéral que son père, le dernier ministre de Charles X, avait été ultra, poète et compositeur. Son mariage avec Winnaretta Singer (future protectrice du « Groupe des Six ») offrit à la vieille Mme Blanche l'occasion d'un de ses mots les plus imagés : c'est le mariage de la lyre et de la machine à coudre ! Comment résister à ces effluves mondains, surtout quand débarque en grand équipage, splendide et rieuse, la beauté-reine, la comtesse Greffulhe elle-même, au profil d'oiseau de paradis, avec son nez busqué et ses yeux à fleur de tête. Ce parfum de Guermantes estival attirera même un jour « l'abeille des fleurs héraldiques » [8], Marcel Proust, que l'on verra à Dieppe en compagnie de Reynaldo Hahn, enveloppé de couvertures espagnoles à bandes multicolores telles qu'en portent les contrebandiers dans *Carmen*.

---

6. J.-E. Blanche, *La Pêche aux souvenirs*, Paris, Flammarion, 1949.
7. Cf. note 4.
8. L'expression est de l'abbé Mugnier.

Ces deux « côtés » sont rejoints par un troisième, celui des artistes, qui n'ont eu qu'une avenue à traverser, puisqu'ils viennent de l'autre rive de la Manche. D'Angleterre, d'Irlande, voire d'Amérique, les peintres règnent sur Dieppe : Walter Sickert, Aubrey Beardsley, John Sargent, James Whistler ; n'oublions pas les écrivains, Oscar Wilde, George Moore, deux irlandais. Tous deviendront les amis, certains les familiers de Jacques Émile Blanche qui, à leur contact, contractera l'anglomanie (bien avant cette mode répandue par l'Entente Cordiale), traversera lui aussi facilement la Manche, entretiendra presque jusqu'à la fin de sa vie cette manière d'envisager l'existence qui mélange l'humour à la distinction avec autant d'imagination que les tabacs le sont chez Robert Lewis, St James Street.

Voilà les composantes de la personnalité de Blanche dans ses années de jeunesse, les différents milieux parmi les détours desquels il ne cessera pas d'évoluer durant ses années de maturité. Le danger, pour Blanche artiste, après son départ un peu manqué, c'était que, élégant, spirituel et sans avoir vraiment besoin de gagner sa vie, il la dissipât au contraire dans la mondanité. Pour que Proust écrive *La Recherche*, il devra au sens strict du terme sacrifier sa vie à son œuvre. Et précisément, c'est Proust qui, grâce à sa perspicacité incomparable, a décrit avec le plus de vérité son ami de ces années-là, dans une page très peu connue, tirée de la préface au tome I de *Propos de Peintre* : « Souvent, pendant que Jacques Blanche peignait, une belle dame couronnée de fleurs faisait arrêter sa victoria devant l'atelier. Elle descendait, contemplait, croyait juger. Comment eût-elle pu supposer qu'un chef-d'œuvre naissait sous les doigts d'un homme si bien habillé, avec lequel elle avait dîné la veille (les amateurs de Proust reconnaîtront ici le thème fondamental du *Contre Sainte-Beuve*), qui s'était montré un causeur si fin et passait pour si méchant. Mais, continue Proust, la nature qui invente au besoin des névroses protectrices, de tutélaires infortunes, pour que le don nécessaire ne soit pas laissé en friche, voulut que ce renom de médisance le brouillât assez vite avec les gens qui l'eussent empêché de peindre et, les jours où il eût peut-être mieux aimé aller à une garden-party, le rejeta de force dans son atelier avec la rudesse de l'Ange baudelairien : Car je suis ton bon ange, entends-tu, je le veux » [9].

---

9. J.-E. BLANCHE : *Propos de peintre, I, De David à Degas*, préface par M. Proust, Paris, Émile-Paul, 1919.

Antérieurement aux portraits de ses parents, Jacques Émile avait exposé régulièrement au Salon, de 1882 à 1889. Il était devenu, depuis 1887, membre du New English Art Club. A partir de sa création en 1890, il avait adhéré à la Société Nationale des Beaux-Arts : c'est là qu'en 1892, il présente (en même temps que son célébrissime portrait de Proust, « aux yeux allongés et blancs comme une amande fraîche ») [10] ce grand tableau, *L'Hôte* (fig. 1), œuvre marquante (non montrée au public depuis plus de quarante ans !) dont il écrira dans ses souvenirs à la fin de sa vie qu'elle est « l'aboutissement de quinze années de recherches picturales ». Composition sur le thème des « Pèlerins d'Emmaüs », en costumes modernes « comme les Munichois traitaient alors les sujets bibliques ». Le Christ est Anquetin, vêtu d'une des robes japonaises de Robert de Montesquiou ; les assistants : sa mère, Édouard Dujardin, de *La Revue Wagnérienne* et de *La Revue Indépendante* ; les pèlerins : des artisans de son quartier. Et encore, Marie Renard (modèle de Berthe Morisot et de Helleu), Lucie Stevens, la petite Esnault. Il y eut du bruit autour du tableau, qui représenta l'une des grandes ambitions de la carrière du peintre ; l'œuvre a conservé quelque chose de la France de 1892 : évangélisme, socialisme, tolstoïsme, préraphaélisme, japonisme... C'est un inventaire complet des pensées d'un jeune homme, un abrégé qui, pour l'histoire d'une génération, a la valeur d'une autre sorte d'Éducation, intellectuelle et sensible.

Ce tableau indiquait une voie et son auteur semble s'engager sur un des chemins du symbolisme alors à la mode. Tentative sans lendemain, puisque l'art de Blanche au contraire sera voué à l'instant, aux éblouissements spontanés qu'un spectacle (régates, courses, défilé, la rue tout bonnement) ou un visage peuvent procurer. Cette attention portée au contact immédiat, à la sensation qu'on reçoit sans intermédiaire, voire brutalement, en face d'un individu à cause de son visage ou de son attitude se situe à l'inverse exactement de la perception méditative des symboles.

Blanche perd ses parents en 1893 et en 1895 ; avec leur départ se ferme la villa du Bas Fort-Blanc. Il se marie. Rappelez-vous *Le Journal des Débats*, la photographie de Degas couronné par trois jeunes femmes : son mariage nous reporte à ces souvenirs. Il épouse l'une d'elles, Rose, qui continua de former, envers et contre tout, avec ses sœurs, Catherine et Yoyo, un insépa-

---

10. M. PROUST, dans *Jean Santeuil*, décrivant le portrait de son héros par La Gandara.

rable trio ; leur père, John Lemoinne, avait été un personnage important des *Débats*, membre de l'Académie française, que son futur gendre avait eu l'occasion de peindre. Désormais dans le jardin d'Offranville, il y aura une Rose Blanche [11]. L'abbé Mugnier, un soir qu'il dîne en ville à côté d'elle, la juge très aimable ; Mauriac, Gide multiplient les termes de respect et d'hommages à son endroit. Il serait nettement exagéré de parler d'un bonheur fou, mais cela n'empêchera pas que les façades fussent impeccablement tenues.

Entre Auteuil où désormais la rue qu'il habite porte le nom de son père et le manoir du Tôt à Offranville, les années passent, çà et là agrémentées d'un séjour à Londres, d'une exposition à Venise, d'une voyage en Autriche. L'on est entré dans le XX^e^ siècle et le monde s'est mis à tourner plus vite, l'Histoire s'accélère : c'est dans ces années-là que l'art abstrait sort des laboratoires de l'avant-garde. En 1911, nabis, fauves, cubistes sont déjà inscrits dans l'Histoire. Jacques Émile, situé comme il est au carrefour de tant de sociétés, ne les ignore pas du tout (je pense même que, plus tard, il enviera la gloire d'un Matisse, d'un Picasso), mais il ne renie pas les élans de sa jeunesse qui l'avaient porté vers une description attentive de l'univers sensible ; il reste fidèle au métier très sage et très ferme qu'il avait appris dans les ateliers et qu'il possédait pleinement à vingt ans déjà : « le ton local étalé en une mince couche régulière, dans laquelle s'ajoute le modelé des lumières et des ombres » [12]. Comme du temps de son père, artistes et écrivains ont continué de fréquenter la maison d'Auteuil. Les générations se renouvellent, les amitiés aussi, l'horizon très élargi va de Barrès à Gide ! Des jeunes gens qui ne sont encore que des promesses ou des paris : Cocteau, Mauriac passent à Offranville des journées qu'ils n'oublieront jamais. Quand paraît en 1913 *Du côté de chez Swann*, l'un des premiers et meilleurs articles est celui de Jacques Émile (dans *L'Écho de Paris* du 15 avril 1914) saluant dans le roman hors du commun écrit par son ami « le livre de l'insomnie, de la pensée qui veille dans le silence et les ténèbres ».

Pendant la guerre, Blanche dont les essais ont révélé le réel talent de plume commence à donner à la jeune N.R.F. de Gide des chroniques : *Cahiers d'un artiste*, ouvrage un peu touffu,

---

11. Blanche a peint de sa jeune femme un somptueux portrait (coll. part.) qui a figuré à l'exposition *Du côté de Fresnay, André et Berthe Noufflard et le cercle de leurs amis*, Rouen, Musée des Beaux-Arts, 1982-1983, cat. N° 234, repr.

12. F. Cacan : *" Jacques Émile Blanche et la technique "*, dans le catalogue de l'*Exposition Jacques-Émile Blanche*, Paris, Musée de l'Orangerie, 1943.

rempli d'aperçus originaux, encombré d'imprudents papotages [13]. La paix revenue, il rassemble quelques « Propos de peintre » dans trois volumes dont le premier, *De David à Degas*, paraît chez Émile-Paul en 1919, précédé d'une superbe préface de 35 pages par Marcel Proust [14]. Au renouveau littéraire, musical qui suit immédiatement, Jacques Émile Blanche porte une attention intuitive exceptionnelle. Cet homme de soixante ans (c'est son âge quand Paulin fait son buste en 1921 (fig. 2) que l'on imaginerait, d'après tout ce qui précède, plutôt sous les traits d'un émigré de l'intérieur, se découvre l'homme le plus ouvert aux extraordinaires expériences de la création contemporaine : il a dès longtemps rencontré (et peint) Claudel et Valéry, Anna de Noailles et Francis Jammes ; mais aussi, avant 1925, il a peint Cocteau, Giraudoux, Morand, Drieu La Rochelle, Montherlant, Mauriac, Maurois, Radiguet, Max Jacob ! Il est le peintre de Debussy, de Stravinsky, des étoiles des Ballets Russes et du Groupe des Six. Il a choisi ses modèles avant que le rayon de la gloire les eût touchés ; la gloire a suivi. Il n'est pas le peintre des lauréats ; son plaisir fut de deviner. S'il me fait penser à « l'homme pressé » de son ami Morand, ce n'est pas un reproche car je crois que la rapidité donne l'une des clés de son talent dont tant d'études témoignent au Musée de Rouen, documents psychologiques plus éblouissants que les portraits finis. « Ses qualités sont toutes d'*impatience* » [15] notait fort justement Gide dès 1914, tout en déplorant sa facilité. « Il lui arrive de trop se presser et de perdre sa mise, écrit cependant Louis Gillet en 1923. Qui se souvient qu'il y a six mois le petit Radiguet pendant quinze jours eut du génie ? » Cruauté posthume, à deux étages en quelque sorte... Alors que nous avons tous lu Radiguet et que le portrait que fit Blanche de l'enfant boudeur avec une canne est resté incomparable, qui se souvient encore du nom de Louis

---

13. J.-E. Blanche : *Cahiers d'un artiste*, six séries, juin 1914-juin 1917, publiées de 1915 à 1919, la première aux Éditions de la N.R.F., les autres chez Émile-Paul.

14. Le premier volume sera suivi par *Propos de peintre, II, Dates*, Paris, Émile-Paul, 1921 et par *Propos de peintre, III, De Gauguin à la Revue Nègre*, Paris, Émile-Paul, 1928.

15. A. Gide : *Journal* (27 juillet 1914), Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1939. — C'est l'époque de la grande amitié entre Gide et Blanche, qui se distendra par la suite ; de Cuverville, Gide se rend à plusieurs reprises à Offranville. Sur l'importance que Cuverville a tenu dans la vie de Gide, on relira le beau chapitre que lui a consacré notre confrère R.-G. Nobécourt dans *Les Nourritures normandes d'André Gide*, Paris, Éditions Médicis, 1949 ; ainsi que sa conférence prononcée au château de Cuverville (pour la célébration du centième anniversaire de la naissance de l'écrivain), *" Madeleine et André Gide à Cuverville-en-Caux "* (*Précis* [...] *de l'Académie*, 1970, pp. 39-55).

Gillet ? Blanche, pour son propre compte d'ailleurs, ne sort pas indemne de ce genre d'exercice périlleux : quand il « exécute » Van Gogh en 1927, il se montre aussi aveugle que Gillet juge de Radiguet !...

Je ne citerai pas ici tous les livres que Jacques Émile a publiés : portraits de villes (*Dieppe* en 1927 ; *Passy* en 1928) ; une *Histoire des Arts sous la 3e République* en 1931 ; romans ou nouvelles aux titres insolites : *Les cloches de Saint-Amarain ; Le bracelet tensimétrique ; Aymeris...* [16] Les *Cahiers d'un artiste* (dont la publication s'était arrêtée dès 1917) contenaient, entre autres, des esquisses de mémoires. L'idée vint à Daniel Halévy, ami cher entre tous de Blanche, de demander à ce dernier, vers 1924, un volume qui s'intitulerait *Mes Modèles* et qui prendrait place dans la collection appelée à devenir fameuse des « Cahiers Verts » qu'il dirigeait chez Grasset. Blanche enchanté se mit aussitôt au travail. « Pendant mes longs mois de campagne, cette année-là, je couvris de notes des pages qui formèrent bientôt un dossier imposant. Assis dans le salon jaune d'Offranville, je regardais autour de moi meubles, gravures, tableaux ; je rouvrais des albums aux fermoirs de cuivre oxydé d'où surgissaient les images pâlies de nos parents, des amis de nos deux familles. Toute notre jeunesse, Daniel ! tout un monde » [17]. Hélas ! devant l'énormité du texte et le nombre de portraits à reproduire, Halévy renonça à son projet. « Deux, trois Cahiers Verts n'eussent point suffi — et la règle était que chaque manuscrit n'en comportât qu'un, dans la collection ». Du moins, fut-ce l'argument avancé. Blanche rangea son manuscrit dans un tiroir, l'offrit plus tard à des amis, dont les enfants l'ont remis en 1981 au Musée de Rouen. En tête de la page de garde, il porte cette annotation : « Pour les Cahiers Verts / de Daniel Halévy / 14 juillet 1924 / Offranville ». Jusqu'à maintenant inédit, sauf quelques passages que j'utilise aujourd'hui, j'espère pouvoir publier un jour une édition critique de ce document passionnant [18].

---

16. *Aymeris*, roman, illustré de composition de l'auteur, Paris, Éditions de la Sirène, 1922 (édition définitive, préface par A. Maurois, Paris, Plon, 1930). — *Les cloches de Saint-Amarain*, roman (sous le pseudonyme de Jaime de Beslou), Paris, Émile-Paul 1922 (édition définitive, Paris, Émile-Paul, 1927). — *Le Bracelet tensimétrique*, nouvelle, Paris, Éditions Kra, 1926. — *Dieppe*, collection « Portrait de la France », Paris, Émile-Paul, 1927. — *Passy*, collection « Visages de Paris », Paris, Pierre Lafitte, 1928. — *Les Arts plastiques*, collection « La Troisième République », de 1870 à nos jours, Paris, Les Éditions de France, 1931.
17. J.-E. Blanche : *" Dédicaces "*, dans *Mes Modèles*, Paris, Stock, 1928.
18. Cahier relié (22 x 18) de 95 pages manuscrites entièrement autographes. Offert par l'auteur à ses amis et « élèves ». André et Berthe Noufflard;

Toutefois, quelques années plus tard, un autre ami revenait à la charge ; c'était Jacques Chardonne, qui obtint de Blanche le droit de publier (en 1928) sous ce même titre, *Mes Modèles, souvenirs littéraires* un ouvrage à sa maison d'édition, Stock [19]. Il est d'une conception tout à fait différente du premier essai puisqu'au lieu d'être un récit continu, il se compose de six monographies, consacrées pour moitié à des Anglais (Thomas Hardy, Henry James, George Moore), pour moitié à des Français (Maurice Barrès, Marcel Proust, André Gide). Ces six personnages, dont Blanche avait déjà peint les portraits (pour certains, plusieurs fois), ne restèrent donc pas en quête d'auteur puisque le même Blanche les peignit une autre fois, la plume à la main.

A cette date de 1928, Jacques Émile Blanche avait déjà fait au musée de Rouen l'essentiel du royal cadeau qui s'échelonna de 1922 à 1932 : les portraits et études de portraits qui assurent à notre musée un rôle de premier ordre dans la connaissance iconographique des milieux de la pensée et des arts entre 1890 et 1930 environ. Cette donation se produisit alors que Fernand Guey — que plusieurs d'entre vous se rappellent sûrement encore et qui honora notre Compagnie durant de nombreuses années — était conservateur du musée de Rouen [20] ; l'occurence fut heureuse, car les relations avec Blanche n'étaient jamais simples, ni acquises définitivement. C'est d'ailleurs le propre des relations entre donateur et conservateur que d'osciller de l'*orage* au *temps calme*, sur une mer semée d'écueils...

Désormais, le peintre prolonge ses séjours à Offranville. La chronique du village, avec ses intrigues tribales et ses romans secrets, l'amusait beaucoup et excitait sa causticité. *L'Ex-Voto* de l'église d'Offranville, mémorial aux morts de la guerre de 1914-1918 (inauguré le dimanche 3 août 1919, « à 2 h de relevée » comme écrit le journaliste des *Débats* dans son compte rendu), est un des bons ouvrages que la guerre ait inspirés, l'un de ceux

---

leurs enfants en ont fait don au Musée des Beaux-Arts de Rouen en 1980 (Inv. 980.2.1.).

19. Dans l'édition originale, est reproduit le portrait d'André Gide, 1891, que notre confrère A. Renaudin a rappelé en évoquant à Cuverville même *" Jacques-Émile Blanche et André Gide " (Précis* [...] *de l'Académie*, 1970, pp. 57-59). Ce portrait, conservé à Cuverville jusqu'à la mort de l'écrivain, fut vendu avec le mobilier et les souvenirs de Gide, le 12 octobre 1963 (pour 13.200 F). Les deux autres portraits (1900 et 1912) font partie de la donation J.-E. Blanche au Musée de Rouen.

20. Fernand Guey (1877-1964), conservateur du Musée de Rouen de 1923 à 1950 ; reçu à l'Académie, le 23 avril 1926 ; mort doyen d'élection, le 25 janvier 1964.

qui expriment le mieux la nuance de deuil, le crêpe qui voile la victoire et, au lieu des appels au sang, la paix mélancolique et religieuse d'un *Requiem*. C'est aussi un tableau à portraits, moins cruels toutefois que cette esquisse féroce d'une famille offranvillaise, qu'il s'est plu par facétie à grouper comme le contrepoint goguenard, avec un clin d'œil en direction des initiés, du célèbre tableau attribué autrefois à David, au Louvre, *Les 3 Dames de Gand !*

Faute d'avoir réussi, malgré plusieurs tentatives, à se faire élire au conseil municipal d'Offranville, les électeurs lui tenant sans doute rigueur de trop inoubliables médisances, Jacques Émile Blanche entra en 1935 à l'Académie des Beaux-Arts. Faute d'avoir sa chaise à la mairie de son village parmi les anciens et les sages qui le dirigeaient, il avait désormais un fauteuil à l'Institut. Aux yeux de l'avant-garde, cette situation de notable confirmait qu'il était décidément passé de mode. Comme il y a autant de mannequins d'osier dans les rangs de l'avant-garde qu'au sein de l'Académie des Beaux-Arts, les uns et les autres s'entendirent pour prouver, chacun à sa façon, que Blanche avait cessé d'exister. Aux yeux des peintres, il passait pour un littérateur ; au jugement des écrivains, ce n'était qu'un amateur mondain... Il arriva à Blanche la même mésaventure qui était advenue à Proust à ses débuts, lorsque Schlumberger, Rivière, Gide et leurs amis, après une lecture superficielle du manuscrit de *Swann*, décidèrent que ce livre débordant de duchesses et écrit par un « salonnard » était indigne du Temple de la Beauté Pure : la N.R.F. « Mais moi qui suis du monde... » aurait pu dire Jacques Émile, en prenant le contrepied du vers de Musset... [21] Du monde ? Et pourquoi pas ? Au vrai, Blanche appartenait à cette race de tout temps détestée par les grincheux et à laquelle les envieux vouent une haine implacable, cette race pour qui tous les jours sont des jours de vacances mais qui, chacun de ces jours, travaillent du matin au soir.

Des gens qui l'ont connu me l'ont décrit : de haute taille encore, mais tous les traits tombants. Une large houppelande faite d'une vieille doublure de manteau recouvrait son éternel costume de tweed irlandais. Il avançait les pieds à l'équerre ; « ses longues chaussures acajou un peu relevées du bout miroitaient » [22]. Beaucoup de morts autour de lui, sa femme, ses

---

21. Dans *Namouna*, « ... Mais moi qui ne suis pas du monde... »

22. J.-J. GAUTIER : préface au catalogue de l'exposition *Portraits, un demi-siècle de vie parisienne et de pensée française*, par H. Guillet, Rouen, Musée des Beaux-Arts, 1951.

belles-sœurs ; la guerre enferma chacun davantage dans sa solitude. Ses deux dernières années furent tristes ; par un réflexe de peur un peu sénile (déjà en 1914, Gide l'avait traité de « froussard ») [23], il se mit à oublier avec une espèce de rage les amitiés anglaises de toute une vie. Dans une des dernières lettres qu'il écrivit, après l'affaire de Dieppe, à ses amis Mauriac, las et désabusé, ironique et amer, il lance cette phrase en post-scriptum : « Pour moi, ce serait une belle fin que d'être tué par des balles anglaises ! » [24].

La mort l'enleva, à l'automne de 1942, d'un monde sens dessus dessous, dans lequel il ne se reconnaissait plus. Le journal local ne trouva à citer, lors de ses obsèques, que l'adjoint au maire et le chef de la fanfare municipale. On songe irrésistiblement au mot sur la mort de son camarade, lui aussi très mondain, le peintre Helleu (l'*Elstir* du roman de Proust), mot qui l'avait tant fait rire et dont l'effet revient sur lui à la manière d'un boomerang. S'enquérant au téléphone de la date des obsèques, un valet de chambre lugubre lui répondit que son maître avait été enterré la veille, « car, ajouta-t-il, Monsieur a voulu que ses obsèques aient lieu dans la plus triste intimité ».

⁂

Alors retombe le voile épais de l'oubli. L'exposition [25] organisée l'année qui suit la mort du peintre à l'Orangerie « par l'entr'aide des artistes » au profit de son œuvre ressemble à ces services solennels célébrés devant un catafalque vide. L'actualité en 1943 a d'autres exigences. Les musées eux-mêmes, ces enregistreurs à retardement calculé (certains disent involontaire), ne tarderont pas à évacuer de leurs murs presque tout l'œuvre de Blanche : seconde disparition qui aide à comprendre l'expression « souffrir mille morts ». Est-ce à ce sort que Jacques Émile Blanche a été définitivement condamné ?

Depuis plusieurs années, les observateurs ont pu relever plus

---

23. A. Gide : *Journal* (29 juillet 1914). Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1939.
24. Dernière lettre de J.-E. Blanche à François et Jeanne Mauriac, datée d'Offranville, le 25 août 1942 ; Blanche mourra le 30 septembre suivant.
25. *Exposition Jacques-Émile Blanche, 1861-1942*, Paris, Musée de l'Orangerie, 1943. — *" J.-E. Blanche "*, par D. Halévy ; *" L'atelier d'Auteuil "*, par L. Corpechot ; *" J.-E. Blanche et la technique "*, par F. Cacan ; catalogue (138 N^os^), par Mlle G. Maurice.

qu'un frémissement ; la terre tremble, s'entr'ouvre. Passons en revue les plus visibles de ces signes annonciateurs du retour.

Le premier d'entre eux a une cause d'ordre général. Ce qui paraissait démodé a cessé de le paraître quand hier est devenu avant-hier, car c'est toujours hier qui est démodé. La peinture des années 50 nous est devenue insupportable, celle des années 25 est avidement recherchée, quant à l'art 1900 il atteint les sommets des hautes époques ! De ce mouvement, les écrivains bénéficient autant que les artistes. Les surréalistes qui vers 1923 avaient dansé de joie en les piétinant sur les cadavres « de l'idiot, du traître et du policier » [26] seraient bien étonnés de constater qu'aujourd'hui, de nouveau, les lecteurs ne manquent pas à leurs victimes : Pierre Loti, Maurice Barrès, Anatole France. Si James Tissot remporte actuellement au musée du Petit Palais un légitime succès, cette vogue ne peut laisser à l'écart notre Jacques Émile.

A plus forte raison lorsqu'il s'agit d'une personnalité qui a tellement compté en son temps que l'on rencontre son nom dans chacun des ouvrages de souvenirs, mémoires, journaux intimes dont la publication s'est multipliée durant les vingt dernières années. Blanche habite, hante ou simplement traverse tous ces palais de la mémoire ; il est dans le *Journal* de Gide, dans celui de Du Bos ; il est dans *Les Mémorables* de Martin du Gard, dans le *Bloc-Notes* de Mauriac ; on le croise dans les *Souvenirs*, plus anciens, de Léon Daudet [27], comme dans le *Journal* qui vient de paraître de l'abbé Mugnier ; Vollard parle de lui [28], Morand parle de lui, Chardonne (qui lui ressemble à beaucoup d'égards) parle de lui [29]. Et la liste pourrait continuer...

Quand toutes les correspondances, dont l'ensemble constituera un fragment notable de l'envers de l'histoire contemporaine, auront été publiées, on appréciera encore mieux la place qu'a tenue Jacques Émile Blanche. Déjà ont paru sa correspondance avec Mauriac [30] ; celle avec Gide [31] (sans que son talent

---

26. Selon la définition d'André Breton.

27. Dans *Salons et Journaux*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1917, Léon Daudet classe J.-E. Blanche dans la catégorie des « commères tragiques » et dépeint son « visage pâle, rond et plissé de couturière anxieuse ».

28. Dans *Souvenirs d'un marchand de tableaux*, Paris, Albin Michel, 1937.

29. Dans *Le ciel dans la fenêtre*, Paris, Albin Michel, 1959, Chardonne écrit de Blanche : « Il fut jeune toute sa vie ».

30. *Correspondance 1916-1942*, avec François Mauriac, établie, présentée et annotée par G.-P. Collet, Paris, Grasset, 1976.

31. *Correspondance 1892-1939*, avec André Gide, établie, présentée et annotée par G.-P. Collet, *"Cahiers André Gide"*, Paris, Gallimard, 1979. —

d'épistolier ait à souffrir de la comparaison avec deux Prix Nobel de Littérature !) ; celle avec Maurice Denis est attendue. A côté de ces inédits, voici (plus révélateur peut-être encore) la réédition l'année dernière chez Stock de *Mes Modèles*, le livre de 1928 devenu introuvable, comme l'est aussi le livre posthume *La Pêche aux souvenirs*, paru chez Flammarion en 1949 ; la réédition, très souhaitable, de ce dernier devant, à mon avis, s'accompagner d'une exégèse extrêmement critique. Il arrive même que le talent d'écrivain de Blanche est si bien reconnu que, dans un grand hebdomadaire, l'auteur du compte rendu de la réédition de *Mes Modèles* (qu'il découvrait manifestement pour la première fois) portait le livre aux nues, affirmant péremptoirement que la réussite des portraits écrits dispensait d'aller à Rouen voir les médiocres portraits peints !

Retenons le compliment pour les premiers, oublions l'anathème sur les seconds puisque ce critique avoue ne les avoir jamais vus... La dernière série de signes que je retiendrai concerne le peintre. Une seule exposition personnelle [32] lui a été consacrée en France, au musée de Dieppe en 1954, par mon collègue Jean Lapeyre, alors conservateur de ce musée, hommage d'une très fine qualité, avec des textes sensibles de François Mauriac et de Daniel Halévy ; plus ambitieuse dans le choix des œuvres fut l'exposition de *Leicester Galleries* à Londres en 1969, qui montrait trente et une peintures de 1882 à 1938. Si le nombre des expositions personnelles reste limité, en revanche pas une seule exposition sur l'histoire littéraire du XX^e^ siècle qui ne fasse appel à notre fonds ; récemment, l'Académie française empruntait l'effigie d'Edmond Jaloux et celle d'Henry de Montherlant, comme les Immortels de 1935 avaient demandé pour l'exposition qui commémorait le tricentenaire de leur compagnie le portrait de René Boylesve [33]. Dès mon arrivée en 1979, j'ai réservé une salle proche du vestibule d'entrée du musée des Beaux-Arts aux plus représentatifs des portraits (et études de portraits) donnés par Jacques Émile Blanche à Rouen ; le succès de cette galerie iconographique a été immédiat et ne se dément pas. Profitant d'un réaménagement interne, nous présenterons dans quelques semaines une extension de cette collection. Voilà

Nouvelles lettres à André Gide (1891-1925), textes recueillis, établis et présentés par G.-P. Collet, Genève, Droz, 1982.

32. *Walter Sickert et J.-E. Blanche*, catalogue par J. Lapeyre, Dieppe, Musée-Château, 1954.

33. *Troisième centenaire de l'Académie française*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1935, cat. N° 276. — A cette exposition, figuraient deux autres portraits peints par Blanche, mais restés dans la famille des modèles, celui de Barrès (N° 171) et celui de Lemoinne (N° 711), son beau-père.

beaucoup de signes, et qui ne sont pas contradictoires. Il convient de les interpréter ; sans forcer la conclusion, je dirai que tout cela incite à prendre l'initiative (elle revient normalement au musée de Rouen, qui possède le plus important fonds d'œuvres) d'une exposition exigeante et d'une qualité scientifique irréprochable qui fasse enfin le point sur cette passionnante figure.

Nous l'avons suivi dans sa descente vers l'oubli, je viens de recenser les signes de réveil. Mais, qui désormais verrons-nous remonter, capable à nouveau d'affronter les feux de la rampe ? Un artiste débarrassé des pièces de circonstances, des œuvres parasitaires... Oui, la cause est entendue, le peintre de fleurs et de natures mortes ne pourra jamais rivaliser avec les vrais maîtres du genre : aux bouquets de Jacques Émile Blanche, manque la sensualité de ceux peints par Manet, la poésie d'irréalisme des fleurs d'Odilon Redon. Oui, c'est vrai, il a trop peint de portraits d'enfants : péronnelles qui minaudent — petites filles au chien, au chat, à la poupée, liseuses, poseuses —, garçonnets déguisés en jeunes lords Fountleroy, insupportable collection de poupées de son, intéressez-vous encore vos petits-enfants ou plutôt ne leur avez-vous pas servi de cible au jeu de fléchettes et des petits Indiens ?

Reste le peintre inspiré du *Crystal Palace*, ce joyau de l'Empire victorien triomphant, tellement scintillant, tellement provoquant qu'on fut contraint de le détruire pendant la dernière guerre pour qu'il ne serve pas de repère aux avions de la Luftwaffe : quel symbole ! Reste le peintre de la *Réception à bord du yacht Vanderbilt*, le peintre de la plage de Dieppe quand elle ressemblait encore à un salon et de la rue à Londres avec ses bus rouges et ses Rolls de laque noire, aussi magiquement évoquée qu'elle surgit dans la page célèbre de *Mrs Dalloway*. Encore plus que le chroniqueur des plaisirs et des jours d'une société, reste le confident de cette société. Dans cette partie de son œuvre où il est le plus à l'aise, où tous les dons d'un talent exceptionnel se font valoir ; où l'érudit, le questionneur, le plus curieux des hommes ne s'en laisse pas conter, sa plus forte chance de fortune posthume vient de la sûreté de ses choix. « Mes Modèles », ce titre qu'il retient pour un livre de souvenirs est éloquent par son caractère possessif. Et, jugés d'un point de vue objectif, les choix que le peintre a fait de ses modèles sont les plus significatifs possibles. Il en avait une parfaite conscience, lui qui écrivait : « Mes études, mes portraits ne sont que les paragraphes ou les pages d'une petite histoire de mon temps ».

Notre chance est que ses modèles s'appellent Proust ou Gide : « le seul portraitiste de l'époque qui ait choisi de bons modèles » comme le note Maurice Sachs dans *Au temps du Bœuf sur le toit* où il évoque, à la fin d'une revue éblouissante des habitués du célèbre dancing, « la voix tiède de Jacques Émile Blanche ».

Nombreux — j'en ai rappelé quelques uns — sont les témoignages écrits qui couvrent la première moitié de notre siècle. Quand on en a beaucoup lu, on est amené à se poser une une question sur ce qui méritait, incontestablement, d'être mémorisé. Combien de mémoires cancaniers, encombrés de petits faits, de curiosités névrotiques ! Ce piège dans lequel les mémorialistes tombent trop souvent, l'auteur de mémoires peints ne le rencontre évidemment pas. Il n'en est pas quitte pour autant : d'autres, que l'on peut dire spécifiques à sa démarche, se présentent à lui ; en les contournant, comme Blanche les a d'ailleurs déjoués, nous progresserons vers une définition du style du portraitiste. Il aurait pu, par exemple, construire des portraits à la manière de La Bruyère, partant de caractères individuels rassemblés pour composer le portrait type d'une catégorie mentale ; sous les traits de tels ou tels individus, nous serait ainsi proposé l'archétype du Compositeur, ou du Romancier, ou du Poète élégiaque, que sais-je encore ? Trop d'attention au particulier, à ce que chacun a d'unique et d'irremplaçable (ce qui est une des leçons des *Nourritures Terrestres*) l'ont détourné de ces constructions trop cérébrales. Il aurait pu, d'autres ne s'en sont pas privés, faire voler en mille éclats la figure humaine : pensez à l'*Ambroise Vollard* de Picasso, aux portraits des cubistes ; peindre une pomme, une poire, une sphère ou un triangle en guise de visage et il eût été possible que l'on reconnaisse dans cette sorte de grappe de raisins noirs les traits de Francis Jammes, et dans cette pomme la tête de Bergson, et dans ce magot chinois Paul Morand. Justement, du vivant de Blanche, la peinture d'avant-garde a joué de ces métaphores visuelles qui s'apparentent au jeu du « portrait chinois » et dont la caricature n'est qu'une variante dévoyée.

Jacques Émile Blanche (qui savait déchirer à belles dents), le pinceau à la main est le contraire d'un fauve (les fauves d'ailleurs le lui ont fait payer cher), il est trop curieux de l'humain. Plus l'œuvre aura de spontanéité, mieux sera définie la place du peintre dans la lignée des portraitistes. Chaque modèle est représenté par Blanche à la fois dans *ce qu'il avoue* et dans *ce qu'il croit cacher*. Le peintre a l'air d'être docile au modèle, comme le serait un appareil enregistreur. Mais, naturellement il n'en fait qu'à sa tête ; en attendant, la tête de l'autre s'inscrit sur la toile, criante de vérité. Voilà les traits personnels et qui ne s'inventent

pas, qui feront partout reconnaître Maurois et Giraudoux, Drieu et Morand. Blanche ne semble jamais composer, ou transposer. Il n'isole pas l'individu, mais engage avec lui une conversation. Et cependant, voici la plus forte trouvaille du peintre (qui le fait l'emporter sur tant de concurrents !) : le choix de l'attitude qu'il impose grâce à une intuition sans défaut. Ce don du portraitiste correspond très précisément à la faille chez le modèle ; ce que ce dernier présumait invisible (donc invulnérable) éclate comme une énorme révélation. Tandis que plus d'un modèle le trouvait exigeant, peu commode, comme il a dû s'amuser le cher Jacques Émile, au cours de ces séances d'hypnose et de séduction, menées tambour battant, d'où naissait une œuvre d'une vérité absolue. Ce que j'appelle « les faux pendants » en est la meilleure démonstration, c'est-à-dire des portraits construits sur un schéma identique, une mise en page comparable, tels que ceux de Valéry et de Jammes, ceux de Claudel et de Gide ; regardez ces deux derniers : ils ont en commun de nous faire voir un homme assis de profil au premier plan, mais à partir de cette donnée première, tout les différencie, tout les individualise ; à la volonté de tension de Claudel, s'oppose trait pour trait l'abandon voluptueux d'André Gide. Nous avons touché là le point de jonction du physique et du psychologique : c'est le premier degré de la vérité des portraits de Blanche. On peut réunir dans une salle cinquante de ces portraits sans découvrir d'attitudes répétitives ; à la limite, les attitudes sont si peu interchangeables que, fussent-ils décapités, on ne s'y tromperait pas : la tête de Gide ne convient pas au buste de Paul Claudel. Rêverie monstrueuse d'ailleurs, au sens précis du terme...

Mais il y a un second degré dans la vérité de ces portraits. Ils montrent un être à la fois tel que cet être nous apparaît lorsque nous le voyons pour la première fois à l'improviste et aussi tel que nous le découvririons si, pour l'examiner et l'étudier à loisir, nous possédions l'alerte perspicacité du peintre, la puissance d'introspection du romancier, le génie verbal du poète. Bref, si nous considérions le modèle de plusieurs points de vue et que, par exemple, à l'image qui frappe notre regard se superposait et venait très précisément coïncider une description obtenue à l'aide d'un autre moyen d'expression : par les mots. Deux ou trois exemples suffiront, que je choisis avec toutes les variantes possibles afin de rendre la complexité de ce jeu de miroirs.

Fig. 1 - Photo Bulloz

L'HÔTE

Huile sur toile ; 220 x 290 cm ; 1891-1892

don de l'artiste, 1922 - Inv. 922.1.18.

Rouen, Musée des Beaux-Arts

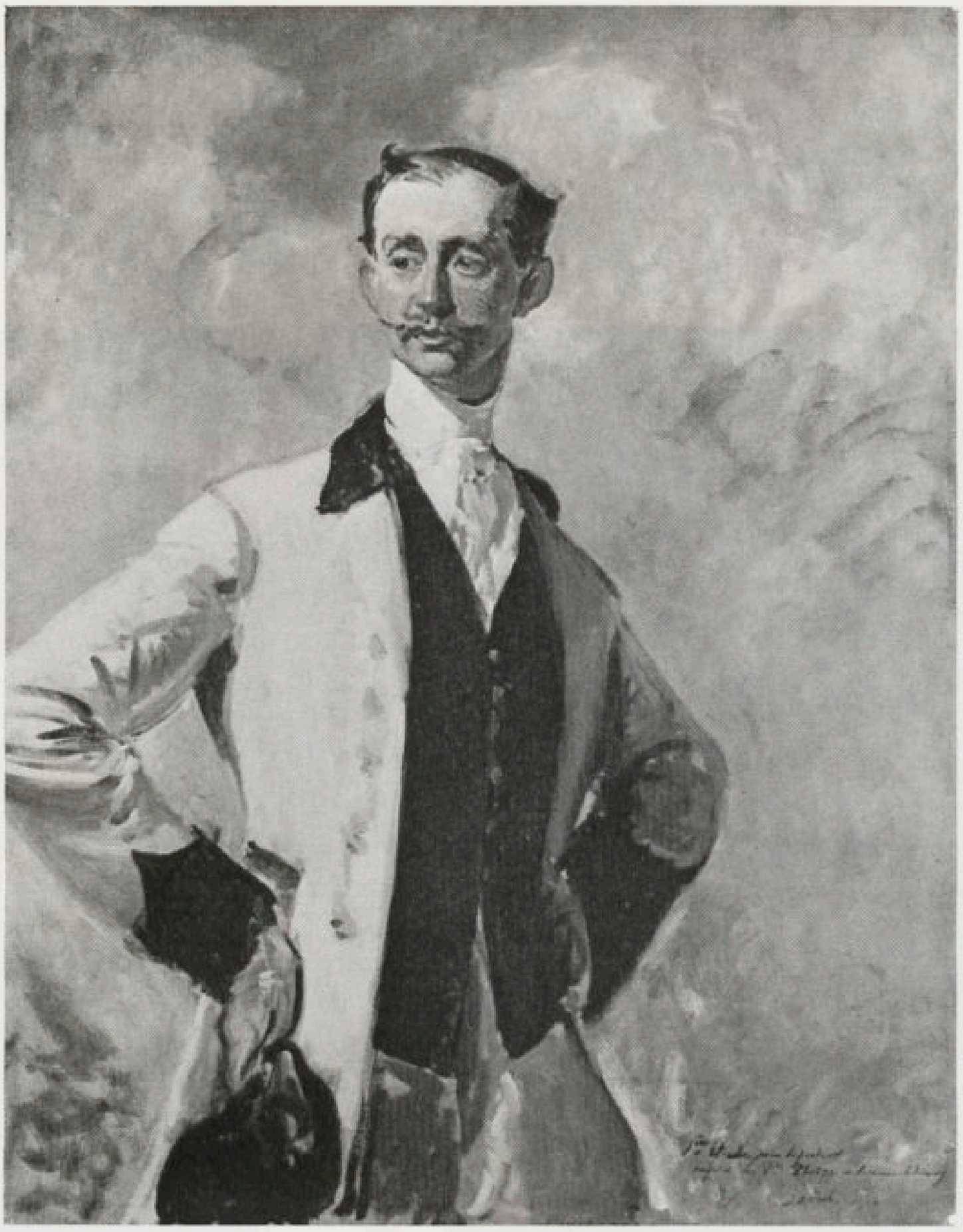

Fig. 3 - Photo Lauros-Giraudon

ÉTUDE POUR LE PORTRAIT
DU PRINCE PHILIPPE DE CARAMAN-CHIMAY

Huile sur toile ; 165 x 89 cm ; 1914

don de l'artiste, 1923 - Inv. 923.1.30.

Rouen, Musée des Beaux-Arts

Ci-contre :

ÉTUDE POUR LE PORTRAIT
DE LA FAMILLE THAULOW

Huile sur toile ; 54 x 58 cm ; 1895

acquisition, 1987 - Inv. 987.1.1.

Rouen, Musée des Beaux-Arts

ÉTUDE POUR LE PORTRAIT
DE LA COMTESSE ANNA DE NOAILLES

Huile sur toile ; 61 x 61 cm ; 1912

don de l'artiste, 1922 - Inv. 912.1.14.

Rouen, Musée des Beaux-Arts

Fig. 4 - Photo Musée de Rouen

Fig. 5 - Photo Lauros-Giraudon

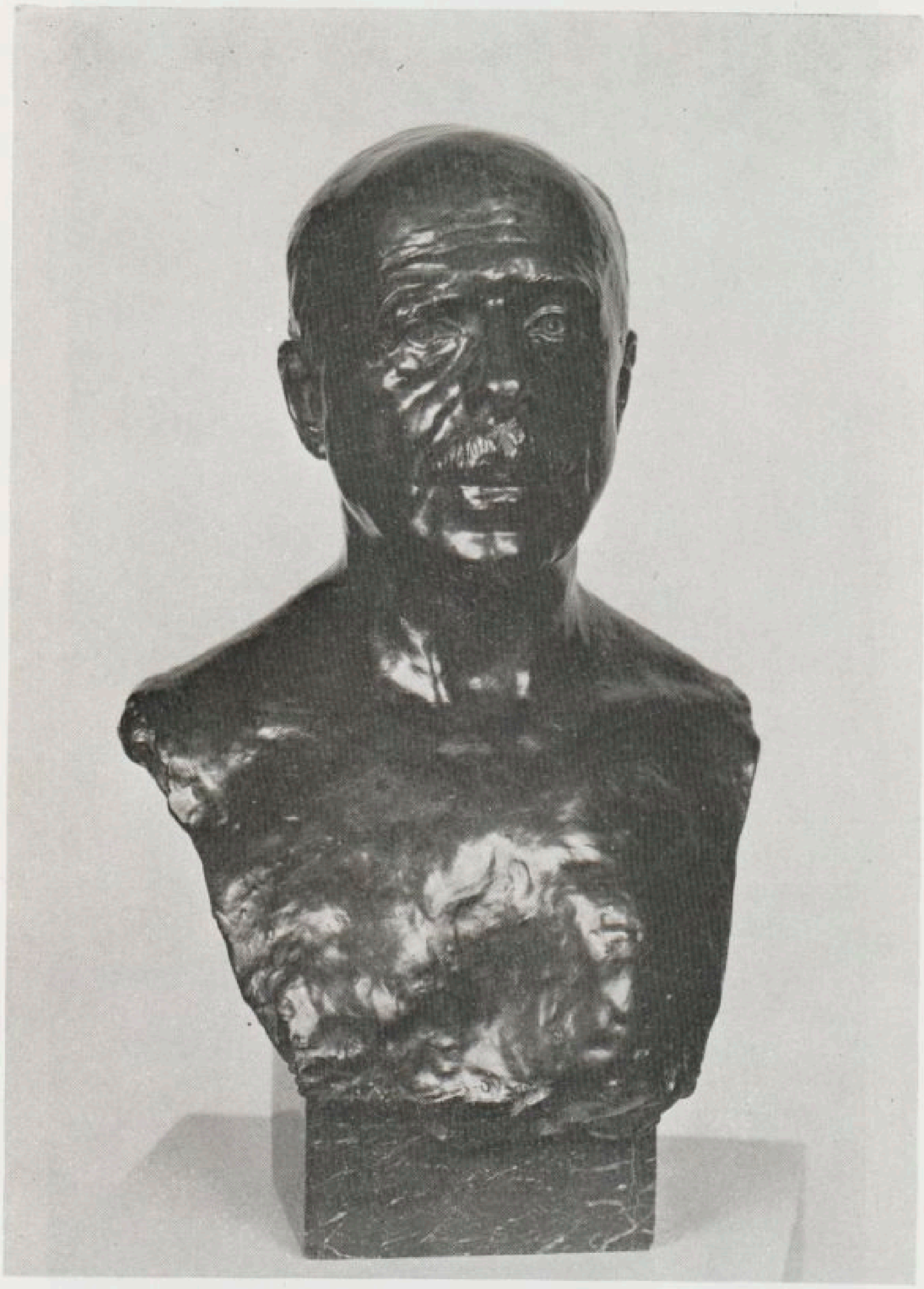

Fig. 2 - Photo Lauros-Giraudon

Buste de Jacques Émile Blanche

par Paul Paulin (1852-1937)

bronze ; 52 x 35 cm ; 1921

acquisition, 1982 - Inv. 982.12.1.

Rouen, Musée des Beaux-Arts

Premier cas : un portrait peint par Jacques Émile Blanche, qui se trouvera correspondre à un personnage de fiction inventé par un romancier ; portrait du prince Philippe de Caraman-Chimay (fig. 3), peint en 1914 / portrait de Robert de Saint-Loup, tel qu'il apparaît pour la première fois *à l'ombre des jeunes filles en fleurs*, en 1918 : « ... J'étais dans la salle à manger de l'hôtel (...) quand (...) je vis, grand, mince, le cou dégagé, la tête haute et fièrement portée, passer un jeune homme aux yeux pénétrants... Il traversa rapidement l'hôtel dans toute sa largeur, semblant poursuivre son monocle qui voltigeait devant lui comme un papillon.

« Cette insolence que je devinais chez M. de Saint-Loup, et tout ce qu'elle impliquait de dureté naturelle, se trouva vérifié par son attitude chaque fois qu'il passait à côté de nous, le corps aussi inflexiblement élancé, la tête toujours aussi haute, le regard impassible, ce n'est pas assez dire, aussi implacable, dépouillé de ce vague respect qu'on a pour les droits d'autres créatures. [Quand le narrateur et sa grand-mère lui sont présentés] il sembla ne pas entendre qu'on lui nommait quelqu'un, aucun muscle de son visage ne bougea ; ses yeux, où ne brilla pas la plus faible lueur de sympathie humaine, montrèrent seulement dans l'insensibilité, dans l'inanité du regard, une exagération à défaut de laquelle rien ne les eut différenciés de miroirs sans vie. Puis, fixant sur moi ses yeux durs comme s'il eût voulu se renseigner sur moi, avant de me rendre mon salut, par un brusque déclenchement qui sembla plutôt dû à un réflexe musculaire qu'à un acte de volonté, mettant entre lui et moi le plus grand intervalle possible, allongea le bras dans toute sa longueur, et me tendit la main, à distance. Je crus qu'il s'agissait au moins d'un duel, quand le lendemain il me fit passer sa carte. Les premiers rites d'exorcisme une fois accomplis (...) je vis ce jeune homme qui avait l'air d'un aristocrate et d'un sportsman dédaigneux (...) devenir le plus aimable, le plus prévenant jeune homme que j'eusse jamais rencontré ». [34]

Toutes ces riches notations psychologiques sont contenues à l'avance dans le portrait du prince de Caraman-Chimay, deux fois Guermantes si l'on peut dire : dans la vie et dans la fiction. Pour tout dire d'un mot, plus Guermantes que nature !

---

34. M. Proust : *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Paris, Éditions de la N.R.F., 1918.

Deuxième cas : Frits Thaulow et ses enfants, peint (fig. 4) et raconté par Jacques Émile Blanche. Picturalement, l'un des sommets de l'art du peintre, une œuvre toute de suggestion, d'aisance dans la composition, de transparence dans la légèreté de touche, d'instinct dans la palette de coloris clairs : nous voyons cet ogre tendre enfanter devant nous toile aimable et beaux enfants, image de la fécondité et du bonheur de vivre [35]. Et d'autre part, voici comment Blanche raconte Thaulow, la saga de la famille Thaulow, dans des pages que j'extrais du manuscrit inédit de *Mes Modèles* (version de 1924) ; au cours du récit, dans l'agencement même de sa construction, la disposition, le choix des mots ou des adjectifs, vous verrez s'édifier, étalé dans la durée, l'équivalent de ce que la peinture apporte dans une vision globale et immédiate. « Du côté Ouest, dans le faubourg de la Barre, vint s'installer l'illustre (déjà) Norvégien Thaulow, dont Meissonier à l'Exposition Universelle de 1889 avait voulu échanger contre un paysage scandinave, un de ses *Napoléon à cheval*, de ces miniatures qui valaient 100.000 F la pièce. Thaulow, dont je n'avais pas encore remarqué la peinture et que j'ignorais presque, était au bout de quelques mois plus populaire chez les Dieppois que le Maire lui-même. On savait que des caisses pleines de tableaux partaient chaque semaine de la gare maritime et de l'autre pour les quatre coins de la terre, assurées à des chiffres qui se chuchotaient avec respect et demi-incrédulité. Vous promeniez-vous par la campagne, vous aperceviez habillé de bleu de roi au bord d'une rivière, un magnifique géant blond et rose en train de copier les arabesques de l'eau courante qu'il rendait à s'y méprendre. Hiver et été, sous la neige, sous la pluie, le bon Frits brossait des toiles. (...) La famille Thaulow, femme, fils et filles, tous reluisants comme des pommes d'api, éclatant de santé, de joie et d'amour, avaient conquis ma mère. Et comment aurais-je fait exception, en me refusant aux propositions si simples, si cordiales du plus généreux des confrères ? A qui se trouvait « à sec » Thaulow, outre sa bourse, proposait « des affaires », toutes sortes de combinaisons financières où il enfouissait des fonds. [Il] croyait surtout aux entreprises allemandes, vélocipèdes, voitures à traction mécanique pour épar-

35. Le tableau définitif fut exposé au Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts en 1896 (N° 145) ; il appartient aujourd'hui aux collections du Musée d'Orsay, où on peut l'admirer. Son étude préparatoire (H/T ; 54 x 58 cm), d'un format presque carré, qui serre les personnages autour de la palette du peintre traitée comme le motif pictural essentiel, vient d'être heureusement acquise (mars 1987), dans le commerce d'art parisien, par le Musée des Beaux-Arts de Rouen.

gner les chevaux, celles surtout touchant à l'alimentation et l'hygiène, ou visant quelque but humanitaire et social. Et sur sa table, fioles de liqueurs exotiques, conserves, ersatz savants dansaient une ronde avec des zakouski autour de jambons et de pièces de bœuf gargantuesques que les bouchers réservaient pour la villa. Sa femme et lui faisaient d'ailleurs un bel usage de l'argent (qui semblait tomber sur eux du zénith) et, malgré leurs lourdes charges de famille, les bébés qui leur naissaient d'étape en étape, les grandes filles mariées, les parents restés dans le Nord, ils découvraient des misères cachées, prêtaient ou plutôt donnaient à tous, hormis aux nonnes et aux curés. Ils avaient toutes les crédulités ; socialistes, voire communistes, pacifistes, internationalistes, ils prêchaient l'union libre, par artisterie puérile. (...) La candeur de ces grands enfants avait la grâce de jeunes chiens aux bons yeux, aux douces pattes lourdaudes échappées parmi nous. Le bain de Triton et de ses Tritonnets attirait sur la plage des spectateurs attendris par cette insouciance animale, cette exubérance dyonisiaque : l'on applaudissait leurs tournois aquatiques de phoques. Et puis, la roulotte qui s'était arrêtée chez nous, irait bientôt ailleurs. Des passants. » [36]

Troisième cas : un personnage de la vie réelle, peint par Blanche (fig. 5) et raconté par un autre écrivain. Anna de Noailles, vue par Blanche et par Cocteau ; elle se lance dans un de ces monologues qu'elle appelait conversation, il n'y a qu'à se taire, à l'écouter et à regarder son portrait par Blanche :

« Coiffée d'une aile de corbeau, on croirait que ses larges prunelles sont peintes sur un bandeau masquant les yeux et qu'elle lève la tête pour regarder par-dessus. Ces yeux postiches, ces yeux immenses ruissellent à droite et à gauche du visage horizontal. Un nez puissant, un bec aux fortes encoches. La bouche gracieuse, aux lèvres frisées comme la rose, découvre une mâchoire de carnassier.

« Ses reniflements, ses croisements de jambes, ses renversements, ses haltes, ses petites mains projetées comme une fronde, ses gestes jonchant le sol de voiles, d'écharpes, de colliers, de manchons, de mouchoirs, de ceintures et d'épingles doubles constituaient sa mise en scène et, en quelque sorte, les accessoires de son numéro. Comme le rossignol s'exerce, ainsi préludait la comtesse, par des exercices singuliers : elle reniflait, éternuait, éclatait de rire, soupirait à fendre l'âme. Puis gonflant la gorge, les lèvres se frisant et se défrisant à toute vitesse,

---

36. J.-E. Blanche : *Mes Modèles*, cf. note 18.

elle commençait. Elle parlait, parlait, parlait. La salle s'emplissait, les jeunes s'asseyaient par terre, les vieux occupaient les fauteuils à la ronde. Les valets poudrés en culotte courte s'approchaient du chambranle des portes entrouvertes. Dans la nuit elle enchantait tout, de l'étoile à l'arbre et de l'arbre aux chauffeurs de limousine qui attendaient sous les fenêtres. » [37]

***

Si l'on peut lire ces portraits écrits en scrutant ces portraits peints, n'est-ce pas la preuve que Jacques Émile Blanche, au-delà de la première vérité qui tient aux apparences, avait atteint un deuxième degré de la vérité et, de l'instant fugitif à jamais fixé, était passé de l'autre côté du miroir ?

Pourquoi revenons-nous à Jacques Émile Blanche ? C'est parce qu'il nous oblige, nous force à regarder ses modèles — les *Mémorables* de son temps — tels qu'en eux-mêmes pour la postérité il les a changés. On le croyait perdu, il est retrouvé, parce qu'il fut un artiste attentif aux êtres. Comment peut-on être portraitiste ? Ses Mémoires peints répondent pour leur auteur ; il avait mis en pratique cette méthode, honneur et noblesse de la médecine, qu'il avait héritée, sans même qu'il s'en doutât, des deux bons docteurs Blanche penchés sur leurs patients : *l'entretien singulier* avec le modèle, qui lui permit de peindre d'une main qui se voulut fidèle une génération illustre.

---

37. J. Cocteau : *Portraits-Souvenir*, Paris, Grasset, 1935.

Le duché normand des Pouilles

par Christian GOUBAULT

(Séance du 15 juin 1985)

— Résumé de la communication —

Moins connu que le Royaume normand de Sicile, le Duché normand des Pouilles, en Italie méridionale, invite à un voyage hors des sentiers communs.

Rien ne prédisposait la greffe normande à prendre, au XI^e^ siècle, sur cette terre d'Apulie, à l'autre bout du monde, coincée entre les terres romaines, celles de Byzance et de l'Islam. Pourtant, des rejetons normands sans terre, iront conquérir cette contrée où le Christ s'est arrêté à Eboli...

Un de ces aventuriers deviendra célèbre sous le nom de Robert Guiscard, le Rusé, fils d'un second lit de Tancrède de Hauteville, en rejoignant ses frères à Aversa près de Naples, à Melfi, à Venosa. Déjà ces deux dernières cités, entre byzantins et lombards, au pied du mont volcanique Vulture, vont être le centre de la domination normande.

Robert Guiscard va conquérir progressivement le Sud. Mais pour être un Grand, il lui faut des alliances. Il répudiera sa première femme normande, Aubrée, pour épouser Sykelgaite, sœur du prince lombard Gisolf de Salerne. Aubrée mourra en Calabre et sera enterrée dans la nécropole normande de Venosa, dans cette abbaye de la Trinité consacrée le 17 août 1059 par le pape Nicolas II. L'abbatiale fondée par Dreux, demi-frère aîné de Guiscard, devient le Panthéon, la nécropole illustre de la dynastie des Hauteville. En cette même année 1059, Guiscard

est reconnu Duc des Pouilles, de Calabre et de Sicile, de toutes les terres à conquérir « avec le concours de Dieu et de saint Pierre ».

La réalisation majeure, artistique, de Guiscard est bien le Dôme Saint-Matthieu de Salerne, qui abrite le corps de l'Évangéliste et du pape Grégoire VII. Cet admirable édifice est précédé par un superbe atrium carré à appareil de pierres polychromes, à colonnes antiques réemployées, à arcatures d'origine arabe.

Fils de Guiscard et d'Aubrée, Bohémond ne pouvait prétendre à la couronne ducale, lorsque le souverain meurt en Céphallénie le 17 juillet 1085. Guiscard emportait dans sa tombe, aujourd'hui disparue, de la Trinité de Venosa, son rêve oriental d'un empire de Constantinople à Palerme. Roger « Borsa » lui succède. S'il n'avait pas l'habileté politique et guerrière de son père, il savait bâtir : il est à l'origine des grandes églises romanes qui jalonnent la côte adriatique de Barletta à Otrante. Haute silhouette solitaire de Saint-Nicolas de Trani ; cathédrale de Ruvo di Puglia où se révèlent des influences syriennes, de même qu'au dôme de Bitonto ; nef étroite et collatéraux voûtés d'arêtes, faisant songer à Jumièges, de Saint-Nicolas de Bari.

Assiégeant Amalfi révoltée, Bohémond, comte de Tarente, apprend que le Saint-Empire et le Royaume de France lèvent des armées pour délivrer le tombeau du Christ. Avec Godefroy de Bouillon, Raymond IV de Toulouse, Hugues de Vermandois, Étienne de Blois, Robert de Normandie, il est l'un des chefs de la Ire Croisade et prince d'Antioche. A sa mort, en 1111 à Canossa di Puglia, le héros légendaire sera inhumé dans un mausolée que l'on admire encore aujourd'hui : construction romane couronnée d'une élégante coupole d'origine orientale. L'Orient est partout présent dans les Pouilles, des blanches maisons d'Ostuni aux « trulli » d'Alberobello et aux « Sassi » de Matera.

A la mort de Roger Borsa se pose un problème de succession, car Roger II de Sicile est un souverain puissant. Guillaume règnera un temps, mais Roger lui prendra ses places de Calabre. Il ne survivra pas à cet abaissement et mourra dans son palais de Salerne. Roger battra encore Robert II, prince de Capoue, que le pape Honorius II a mis à la tête de l'Apulie. Mais roi à Palerme, il devra régulièrement réprimer l'agitation des Pouilles, mal remises de leur vassalité.

Roger II sera inhumé dans la cathédrale de Palerme, de même que sa fille Constance et le fils de celle-ci : Frédéric II de Hohenstaufen, qui préféra régner au sud de l'Italie que dans l'Allemagne de Bamberg, Aix ou Ratisbonne. Il favorisa les arts

et les sciences. Son règne est marqué par des cathédrales et des sommes, des châteaux et des foires.

Frédéric II fait construire de nombreux châteaux dans les Pouilles, dont le plus grandiose se trouve à Castel del Monte. « Octogone flanqué à tous ses coins de tours octogonales, cette forteresse reproduit les formes de la couronne des Otton, de la chapelle d'Aix », souligne Georges Duby. Ce monument orgueilleux et symbolique a été pillé au cours des siècles. Il a perdu ses revêtements de marbre et ses pavements de style arabe. Mais l'ensemble dénudé, dépouillé, a encore fière allure sous le ciel pur du sud de l'Italie.

(Cette communication était illustrée par la projection de diapositives prises lors d'un voyage dans les Pouilles au mois de juillet 1984).

Guy de Maupassant
un grand ami de la nature

par Bernard BOULLARD

(Séance du 5 octobre 1985)

— Résumé de la communication —

APRÈS avoir rappelé les grandes étapes de la courte vie de Guy de Maupassant, et souligné son extrême activité littéraire entre 1880 et 1890, cette communication rend compte, avec maintes citations à l'appui, de la présence quasi-permanente du monde végétal dans l'œuvre du célèbre Normand.

Qu'il se promène dans Paris ou parcoure le Zar'ez, en Algérie, il ne manque point de souligner les beautés de la flore. Au-delà d'un simple « penchant » de Maupassant pour la nature, il nous est facile de démontrer que ce fut réellement une passion qui l'habita. Sans nul doute, ses contacts avec le monde paysan et son séjour d'enfance au château de Grainville-Ymauville contribuèrent à la sensibiliser à « la terre ». Les fleurs exercèrent sur lui leur particulière fascination ; l'évocation des orchidées dans *Un cas de divorce* est somptueuse et d'une exactitude qui confond le spécialiste. Manifestement Gisèle d'Estoc jugeait excellemment son amant en écrivant : « Il avait une sorte d'écriture d'incantation mystérieuse, de fascination hypnotique, enlaçante, insinuante, avec un goût de musique et de volupté... ».

S'intéresser c'est banal ; se passionner c'est courant ; mais faire partager ses impressions, par écrit, sans les affadir en rien, impose de grandes qualités. Guy de Maupassant prétendait que « cela lui venait sans effort », et disait (dans une lettre inédite) : « J'arrive à cette certitude que, pour bien écrire, en artiste, en

coloriste, en sensitif et en imagier, il faut décrire et non pas analyser ».

Le monde végétal occupe une place exceptionnelle dans les sources d'inspiration de Maupassant. Indiscutablement, la ferme cauchoise fut sa chose, sa source d'inspiration. Formes, teintes et senteurs s'associent magiquement dans les descriptions qu'il nous en donne, avec une immanquable touche de poésie.

Hormis l'été (rarement évoqué), les trois autres saisons retinrent pareillement son attention, servant parfois de support à des situations tragiques. Qu'il nous suffise d'inciter le lecteur à reprendre (dans *La petite Roque*) la description tout à la fois magnifique et d'une infinie tristesse, de la forêt automnale. Familier avec la campagne, Guy de Maupassant fut un remarquable peintre paysager et nous lui devons de très minutieuses descriptions du bocage bas-normand, du reflux dans les prairies du schorre entourant le Mont-Saint-Michel, de la plaine cauchoise inondée de soleil, du clos-masure piqueté de fleurettes multicolores, des lointains bleutés de la Limagne ou des petits lacs du Massif Central, sans oublier ses évocations délicieuses de la Seine en aval de Paris ou de la Sicile fleurie et envoûtante.

Usant avec un art consommé du flou, de la succession de plans, Guy de Maupassant a brossé avec sa plume des paysages « ouatés », comme s'il avait usé de pastels. Il a bien plus souvent suggéré que peint avec un réalisme rigide. Ses « toiles » sont, pour la plupart, sciemment inachevées, seules les lignes essentielles en sont tracées. C'est dire que Guy de Maupassant fut manifestement un authentique impressionniste, opinion partagée par plusieurs éminents critiques littéraires.

Que dire de l'exactitude scientifique dans les propos botaniques de Guy de Maupassant ? C'est là un souci qui a habité l'auteur d'une façon quasi-permanente. Il ne s'en est pas caché (cf. lettre d'avril 1888) : « Où que je sois, tout ce qui se présente à ma vue, pourvu que ce soit intéressant, devient pour moi un sujet d'étude ». Face aux problèmes de la création et de l'évolution des êtres vivants, Maupassant fut très éloquent, sans cesser d'être vraisemblable. Les marécages et leurs fermentations lui inspirèrent des textes que nous osons qualifier de prémonitoires. De la genèse à la mort, de la mort à la dégradation, de la dégradation à la réincarnation (au recyclage), il n'y eut, chez Guy de Maupassant, que des « pas » à franchir, et il s'y prêta volontiers avant d'attribuer une « âme » aux plantes, ou peu s'en faut !

A la lumière de cette analyse de l'œuvre de Guy de Maupassant, nous parvenons à la même conclusion que Schmidt, rédacteur de la notice de *Bel Ami* : « Maupassant se révèle être

un plébéien en transfert de classe. Normand, il garde de son enfance et de sa jeunesse campagnardes un amour pour sa clémente terre natale : elle l'a nourri de ses fruits et habitué à saisir la beauté de certains paysages bocagers... ». Actuel, Maupassant l'est parfaitement demeuré. Cette permanence de l'auteur est significative, permanence d'une œuvre dont on ne sait (avec Delaisement) « ce qu'il faut le plus admirer, du peintre incomparable, magicien des couleurs et des formes ; de l'artiste vigoureux mais pressé ; ou de l'homme à la recherche d'une détente et de l'impossible guérison ».

N.B. L'étude complète évoquée ci-dessus a fait l'objet de la publication d'un volume de 110 pages intitulé *A la rencontre d'un grand ami de la Nature : Guy de Maupassant*, publié à compte d'auteur à Rouen en 1985.

La Fayette au Havre et à Rouen
(1824-1825)

par Philippe DESCHAMPS

(Séance du 19 octobre 1985)

Au mois d'août 1779, alors qu'il séjournait au Havre pour mettre au point un plan d'expédition en Amérique, La Fayette, âgé seulement de vingt-deux ans, reçut des mains du petit-fils de Franklin l'épée d'honneur que lui avait décernée le Congrès américain. Quarante-cinq ans plus tard, les Américains — qui n'avaient pas oublié le rôle joué par La Fayette dans la guerre d'Indépendance — l'invitèrent à de grandes manifestations organisées en son honneur aux États-Unis.

L'évolution de la politique intérieure française allait permettre à La Fayette d'entreprendre ce voyage. En effet, le gouvernement de Louis XVIII ayant dissous la Chambre en 1823, il y eut de nouvelles élections. Celles-ci virent la défaite des libéraux et La Fayette lui-même perdit son siège de député de Meaux. Cet échec électoral, joint à un différend avec son collègue Manuel, le décida à accepter l'invitation du président Monroë. Pour la quatrième et dernière fois de sa vie, à soixante-sept ans, le « héros des Deux Mondes » allait s'embarquer pour les États-Unis.

Il quitta donc Paris le 11 juillet 1824 avec son fils George-Washington et son secrétaire Levasseur qui nous a laissé une relation très détaillée du voyage. Les trois hommes arrivèrent au Havre le 12 juillet. Le Gouvernement voulant éviter que la présence de La Fayette au Havre ne donnât lieu à une manifestation

politique (qu'il savait devoir lui être hostile) avait donné des ordres pour empêcher tout mouvement de cette nature. Cela n'empêcha pas la population de se porter en foule jusqu'à Harfleur, à la rencontre du général. Mais la gendarmerie trouva le moyen de paralyser la manifestation en ne laissant ouvertes que les portes d'Ingouville, et encore par intermittence ![1]

Le général descendit chez M. Michel Delaroche, négociant et armateur, rue des Viviers, 33, dont les idées libérales étaient bien connues.

Le lendemain 13 juillet, tous les bâtiments américains qui se trouvaient dans le port arborèrent leurs pavillons ; le général fut complimenté par le consul des États-Unis et, lorsqu'il sortit à 11 heures du matin pour se rendre à bord du bateau qui devait le porter en rade, cent jeunes gens de la ville, désignés d'avance, l'accompagnèrent la tête découverte.

Le gouvernement américain avait proposé d'envoyer une frégate pour le chercher en France, mais La Fayette avait refusé cet honneur et déclaré qu'il partirait sur un simple paquebot. Il s'embarqua sur le « Cadmus ».

Tout Le Havre était sur pied. La foule se portait vers la jetée du Nord pour le saluer et le voir partir. Mais, comme par hasard, les gendarmes et les Suisses interdisent l'approche de la jetée. Alors la foule se jette dans des embarcations pour gagner la rade ou la jetée du Sud, tandis que de toutes parts montent les acclamations.

Cette attitude fut vivement appréciée par les Américains, et, plus tard, lors du banquet qui fut donné à La Nouvelle-Orléans en l'honneur de La Fayette, le toast suivant fut porté à la ville du Havre :

Aux habitants de la Ville du Havre.
A la vue du héros de la Liberté prêt à se rendre sur le sol de l'Indépendance, ils ont prouvé qu'ils savaient honorer la vertu et rendre hommage à un héros. L'Amérique reconnaissante les en remercie.

---

1. Le Havre était encore une ville fortifiée. Il faudra attendre le Second Empire pour voir disparaître les défenses de la ville.

Dans l'ouvrage collectif intitulé : *Histoire du Havre et de l'estuaire de la Seine*, notre confrère J.-P. Chaline a retracé l'évolution de l'opinion publique au Havre sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. Il note que les Havrais ont d'abord apprécié la Restauration qui ramenait la paix et la prospérité, mais qu'ensuite ils se sont ralliés à l'opposition libérale, dont La Fayette était en quelque sorte le drapeau. Pourtant, qu'on ne se méprenne pas sur la portée des incidents qui eurent lieu au Havre et à Rouen en 1824-1825. Ce sont des feux de paille qui ne reflètent pas en profondeur les sentiments de la classe politique havraise. Celle-ci reste modérée et, même en 1848, elle ne se laissera pas déborder par la rue !

Mais revenons au voyage de La Fayette. Après trente-trois jours de traversée, le « Cadmus » aborda à New-York le dimanche 15 août 1824. Reçu solennellement à Philadelphie le 28 septembre, La Fayette fit le 17 octobre un pélerinage au tombeau de Washington. Les champs de bataille reçurent également sa visite : il y retrouvait le souvenir de ses anciens compagnons d'armes, Français ou Américains. Partout il fut accueilli comme un des Pères de la Patrie et son voyage ne fut qu'une suite d'ovations, une marche triomphale.

Les orateurs n'étaient pas les derniers à célébrer le héros, tel Webster à Albany, qui félicita La Fayette « d'avoir, par la volonté du ciel, transmis du nouveau monde à l'ancien une étincelle électrique de liberté » (sic).

A Fayetteville, cité fondée en son honneur dans la Caroline du Nord : « Vous êtes ici chez vous, lui dit-on, tout ce qui est ici est à vous ». Et comme pour concrétiser ces sentiments d'affection et de gratitude, le 1er janvier 1825, alors qu'il est revenu à Washington pour y passer les fêtes, il apprend que le Congrès a décidé de lui octroyer une somme de 200.000 dollars et un domaine pris sur les terres non encore concessionnées des États-Unis.

La Fayette séjourna en Amérique pendant près d'un an. Il revint au Havre sur une frégate construite spécialement en son honneur et qui avait reçu le nom de « Brandywine », bataille où il avait été blessé. Avec lui s'embarquèrent le capitaine Morris — qui devait l'accompagner jusqu'à Paris — et quelques autres personnalités. Arrivés au Havre (5 octobre 1825), il fallut bien se séparer, et les adieux furent émouvants. Le premier lieutenant Gregory, commandant du navire, ayant détaché le pavillon étoilé qui flottait à la poupe, le donna au général La

Fayette. Celui-ci s'écria : « Je l'accepte avec reconnaissance et je veux que, déployé dans le lieu le plus apparent de ma maison de La Grange [2], il témoigne chaque jour à tous ceux qui le verront de la bonté de la nation américaine pour son fils adoptif et dévoué ».

Puis le « Brandywine » qui, maintenant sous les ordres du lieutenant Gregory, devait aller renforcer l'escadre de la Méditerranée, s'éloigna, nous dit Levasseur « avec la majesté d'une forteresse flottante ».

Quant à La Fayette, impatient de revoir les membres de sa famille qui n'avaient pu venir au devant de lui et qui l'attendaient à La Grange, il se dirigea vers Rouen par la voie de terre (octobre 1825), tandis que son fils George-Washington remontait la Seine. Les voyageurs se retrouvèrent le 7 octobre dans notre cité.

Les Havrais s'étaient montrés aussi enthousiastes que l'année précédente, mais le gouvernement de Charles X, déjà fort ébranlé, n'avait pas osé réprimer les manifestations. C'est à Rouen que les choses se gâtèrent. En y arrivant, La Fayette et sa suite étaient descendus chez M. Cabanon, négociant et ancien collègue du général à la Chambre des Députés [3]. Vers la fin du dîner, on vint avertir le général qu'une foule nombreuse, réunie dans la rue et accompagnée d'une troupe de musiciens, désirait le saluer et lui donner une sérénade. La Fayette se rendit aussitôt sur le balcon pour répondre à cette marque d'estime de la population de Rouen ; mais à peine les premières acclamations s'étaient-elles fait entendre, que l'on vit arriver, par les deux extrémités de la rue de Crosne (où est située la maison de M. Cabanon), des détachements de garde royale et de gendarmerie qui, sans sommation préalable se mirent en devoir de disperser la foule. « La gendarmerie, écrit Levasseur, jalouse sans doute de se montrer le digne instrument du pouvoir qui l'employait, chargea " bravement " sur des citoyens désarmés, et ne se laissa point arrêter par les cris des femmes et des enfants roulés aux pieds des chevaux... Un fabricant de Bolbec, un vieillard de Rouen et plusieurs autres personnes furent grièvement blessées... Beaucoup d'autres furent illégalement et brutalement arrêtées... Après ces glorieux exploits, poursuit Levasseur, les gendarmes, maîtres du terrain, attendirent la sortie du général La Fayette, et, le sabre à la main, les injures à la bouche, accompagnèrent la voiture

---

2. En avril 1801, Mme de La Fayette avait hérité de ses parents le domaine de La Grange situé en Seine-et-Marne. La Fayette résida dès lors tantôt à Paris, tantôt à La Grange.
3. La maison de commerce « Cabanon » était située au N° 22 de la rue de Crosne, à côté de l'hôtel Rondeaux.

jusqu'à l'hôtel où nous devions passer la nuit... Mais des jeunes gens placés à la porte de l'immeuble leur en interdirent l'accès et le général put enfin recevoir en paix les hommages de ceux qui l'avaient suivi depuis la rue de Crosne ».

Levasseur, en relatant la scène, ne peut cacher son indignation ; d'autant que la présence du capitaine Morris et de plusieurs de ses compatriotes ajoutait encore à l'embarras des Français : « Il nous semblait lire sur leurs visages sévères l'expression des sentiments que leur inspirait la vue d'un peuple autrefois si énergique dans son amour de la liberté, aujourd'hui si timidement soumis au despotisme des baïonnettes ». Et Levasseur d'expliquer aux officiers américains que si les Rouennais n'ont pas réagi plus vivement aux brutalités policières, c'est qu'ils ne voulaient pas créer de difficultés au général La Fayette. « Nous espérons que notre modération ne sera point mal interprétée par ceux qui nous connaissent, et qu'ils comprendront que nous ne nous sommes ainsi résignés à reculer devant quelques gendarmes que parce que nous avons voulu éviter à notre ami le général La Fayette le chagrin d'être l'occasion d'un plus grand désordre... Les officiers américains applaudirent au courage et à la délicatesse de ce sentiment, et comprirent que dans toute autre circonstance le triomphe de la police et de ses gendarmes sur les citoyens de Rouen ne serait pas aussi facile. »

La presse rendit compte de l'événement et, dans un article probablement « inspiré », le *Journal de Rouen* rappela le rôle néfaste joué par La Fayette pendant la Révolution. Voici ce qu'il écrivait le 8 octobre 1825 :

ROUEN

Le passage en cette ville de M. le marquis de Lafayette a donné lieu hier soir à une scène tumultueuse, dont a été l'occasion une sérénade que lui ont offerte les personnes chez qui il se trouvait : quelques individus, la plupart étrangers à la ville, auxquels se sont réunis un certain nombre de curieux, s'étant portés, à la sortie du spectacle, sous les fenêtres de la maison, ont témoigné, par leurs cris, le désir que M. le marquis de La Fayette se présentât, et des « vivat » se sont fait entendre ; c'est à ce moment que la police a dû intervenir et faire dissiper l'attroupement, conformément aux règlements.

Tous les gens de bien et les amis du repos public qui composent l'immense majorité de cette ville, où chaque jour l'industrie prend un nouvel essor, et dont la population ressent de plus en plus l'influence bienfaisante de la sagesse du

gouvernement du Roi, auront gémi de voir la tranquillité menacée par la présence d'un homme dont la funeste célébrité se rattache aux époques les plus désastreuses de la révolution.

Après l'échauffourée du 7 octobre, La Fayette avait été informé qu'on ne permettrait plus, en son honneur, « de manifestations excessives » ; mais lorsqu'il quitta Rouen pour regagner La Grange, des troubles eurent lieu dans plusieurs localités, à Saint-Germain notamment. Le 9 octobre, chez lui, il eut à subir la présence un peu envahissante de trois ou quatre mille partisans accourus des villages voisins pour lui souhaiter la bienvenue. Le soir, lampions, feu d'artifice : on se serait cru revenu au temps de la Fédération !

On s'étonnera peut-être qu'un homme de 67 ans — dont cinq ans passés dans les geôles autrichiennes — ait résisté à tant de fatigues et d'obligations. Et pourtant nous avons là-dessus le témoignage de Victor de Broglie venu rendre visite à La Fayette peu après son retour en France : « J'ai trouvé le général gros, gras, frais, joyeux, ne se ressentant nullement d'avoir été plusieurs mois sans dormir ou à peu près, à bavarder, à écrire, à voyager et à boire, pour de bon, dix heures sur vingt-quatre ».

Sur le plan moral, le succès n'était pas moins grand : succès de foules, on vient de le voir, mais aussi consécration par le langage et par la poésie. A l'occasion du voyage de La Fayette, un mot nouveau fait son entrée dans la langue : l'adjectif « lafayetted », qu'on pourrait traduire par : « ovationné comme La Fayette », et qu'on appliquera par la suite à des héros modernes tels que Lindbergh, Coste et Bellonte. Les poètes s'associent à l'hommage des foules, tel le Havrais Casimir Delavigne, ou encore Béranger dans cette chanson :

Républicains, quel cortège s'avance ?
Un vieux guerrier, débarqué parmi nous,
Vient-il d'un roi nous jurer l'alliance ?
Il a des rois allumé le courroux.
Est-il puissant ? Seul il franchit les ondes.
Qu'a-t-il donc fait ? .. Il a brisé des fers.
Gloire immortelle à l'homme des Deux Mondes !
Jours de triomphe, éclairez l'univers !

Bref, pour cet homme qui avait toujours aimé et recherché la popularité, le voyage en Amérique fut une apothéose. Et cinq ans plus tard, lorsque la France, lasse des Bourbons, s'orienta vers une monarchie constitutionnelle, la présence de La Fayette au côté du futur Louis-Philippe fut pour celui-ci la meilleure des cautions.

En juillet 1830, La Fayette, nommé commandant en chef de la Garde Nationale, passa en revue sur la place de la Concorde des volontaires de la milice citoyenne venus du Havre, de Rouen et d'Elbeuf. Ce fut son dernier contact avec la Normandie avant sa mort survenue en 1834.

BIBLIOGRAPHIE

LEVASSEUR (A.) : *La Fayette en Amérique en 1824 et 1825 ou Journal d'un voyage aux États-Unis, par A. Levasseur, secrétaire du général La Fayette pendant son voyage*, Paris, Beaudouin, 1829, 2 vol. in-8°.

CHARAVAY (Étienne) : *Le général La Fayette (1757-1834)*, Société de l'Histoire de la Révolution française, Paris, 1898. Voir notamment chap. XXV, XXVI, XXVII (pp. 641 à 644).

La Fayette au Havre — Hommage à sa mémoire, Association des Amis du Vieux-Havre, 1921.

BRINDEAU (Louis) : *Le Havre de Grâce et ses navires*, Le Havre, 1927.

DE LA FUYE (Maurice) et BABEAU (Émile-Albert) : *La Fayette, soldat des deux patries*, Paris, Amiot-Dumont, 1953. Voir notamment chap. XXIV : *" Le pèlerin de la gloire "*.

CASTELOT (André) : *L'Histoire insolite*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1982. Voir pp. 247 à 273 : *" Lafayette "*.

Éloge de la Vertu

ou

des Raisons d'espérance

par Joseph A. LAFOND

(Séance des Prix du 14 décembre 1985)

L'an dernier, en des circonstances analogues, faisant usage de la critique, instrument de votre science, vous avez, Madame le Président démystifié vos confrères en leur faisant une révélation : l'hommage que le Vice-Président de notre Compagnie doit rendre à la vertu et dont les origines semblaient, à nos yeux, se perdre dans la nuit des temps était d'institution récente. C'était, disiez-vous, non sans humour, l'un des « acquis » de 1968.

Était-ce prudence à l'égard de votre successeur dont vous ne discerniez guère les vertus propres à prononcer cet éloge ou plus délicatement souci de lui épargner ce périlleux exercice de style ?

Toujours est-il que vos propos me permettaient, le cas échéant, d'invoquer le respect des traditions anciennes pour échapper à cette lourde responsabilité. J'étais sur le point de succomber à cette tentation en m'écriant comme Brutus « Vertu, tu n'es qu'un nom ! », lorsque j'éprouvais le double sentiment de me dérober devant l'obstacle et de trahir mon auditoire.

Parler de la vertu, en termes nouveaux n'est certes pas chose aisée. Parodiant La Bruyère, je pourrais déclarer que « Tout est dit et que j'arrive trop tard » pour en discourir. C'est pourtant un sujet inépuisable !

Écrivains et penseurs donnent de la vertu les définitions les plus variées. Ils émettent, à son égard, les opinions les plus

contradictoires au point que la signification du mot lui-même s'en trouve altérée et ses contours deviennent indiscernables.

Comment se retrouver dans ce dédale de vertus alors qu'une maxime de La Rochefoucauld affirme que « les vices entrent dans leur composition comme les poisons entrent dans la composition des remèdes » ?

L'éloge de la vertu, s'il n'est pas historique, ou d'inspiration artistique, devient alors le plus souvent une spéculation intellectuelle dont je me refuse à tenter l'exploit. C'est pourquoi, me souvenant des « métamorphoses de la vertu » évoquées par l'un de mes prédécesseurs et désirant donner un caractère concret à cet hommage, je l'adresserai à la vertu qui m'apparaît comme la plus nécessaire à notre temps, j'ai nommé « l'espérance ».

Jamais l'homme, « ce roseau pensant, nous dit Pascal, le plus faible de la nature », n'a eu à subir un tel ouragan.

Jamais « ce puits d'inquiétude, nous dit Charles Péguy, à lui seul plus inquiet que toute la création ensemble » n'a été saisi d'une telle angoisse.

Ce ne sont plus seulement les misères et les malheurs de son environnement que l'homme doit assumer, mais il lui faut aussi partager les calamités et les souffrances du monde, rendues présentes par l'information.

L'instabilité aujourd'hui envahit notre planète où des populations entières se trouvent déracinées.

Déportés à des fins politiques, victimes de catastrophes naturelles, chassés par les guerres ou plus près de nous par une évolution technique inexorable, des milliers d'hommes à travers les continents perdent toutes références à leurs origines terriennes et à leurs traditions.

Projetés dans un univers de béton et de goudron, voire du bidonville, en quête d'une identité, ils cherchent à quelle valeur se rattacher.

Étrange dissonance dans ce concert des nations où les unes connaissent la « crise dans l'abondance » tandis que les autres subissent la famine dans la carence et le dénuement !

Curieux paradoxe que cette Société où le travail accable les uns alors que d'autres aspirent à un emploi qu'ils ne trouveront peut-être jamais !

Le titre même d'un roman tout récent d'André Chedid, intitulé *La Maison sans racines*, traduit bien la profondeur d'un

drame que le cinéma qualifie de « déchirure »... et cependant, rien n'est perdu. Des forces invisibles transforment notre monde et la petite fille « Espérance » de Charles Péguy demeure « immortelle ». Quelques œuvres de notre littérature française contemporaine permettent de suivre comme à travers un microcosme, l'évolution d'une civilisation en crise à la recherche de son destin.

Le lecteur, avant de se tourner vers de nouvelles sources d'espoir, y voit se fissurer autour de lui tout un décor qu'il croyait pourtant solidement implanté.

Notre confrère Michel de Saint-Pierre qui se veut un témoin de son temps, a été l'un des premiers à dénoncer dans ses écrits les périls d'une substitution des valeurs et l'apparition de nouveaux dogmes affectant les forces temporelles et spirituelles de notre pays.

Jean d'Ormesson, dans son roman *Au plaisir de Dieu,* nous a décrit l'éclatement de la famille française. Il a fait par là s'écrouler devant nous tout un pan de la Société dont les failles apparaissaient déjà, des années auparavant dans ce livre prémonitoire de Maurice Druon : *Les grandes familles.*

Claude Michelet, auteur de *Des grives aux loups,* nous a entretenus dans *Les palombes ne passeront plus* de l'émiettement d'une communauté rurale minée par la mécanisation et menacée dans son environnement par une urbanisation envahissante et dévastatrice de la campagne.

Henri Vincenot dans *Le Pape des escargots* et *La Billebaude* nous a révélé l'image de l'homme divorcé d'avec la nature dont il a perdu les secrets et les forces. En insistant sur la valeur des artisans, il nous a mis en garde contre les répercussions incalculables que pourrait avoir sur la conservation de nos monuments la disparition du tailleur de pierre.

Cette crainte soudaine de voir notre culture et nos traditions abandonnées ou pire, comme l'imagine Jean Raspail dans *Le Camp des Saints,* livrées aux mains des envahisseurs par un Occident totalement décadent suscite l'éclosion d'une littérature surabondante.

Dans un sauve-qui-peut général, de nombreux compatriotes se sentent un besoin d'écrire leurs mémoires. Désireux de livrer à leurs héritiers les secrets et les confidences d'un monde hiérarchisé où les plus favorisés prenaient encore le temps de vivre, ils se découvrent avec plus ou moins de bonheur une vocation d'écrivain.

A côté de ces témoignages individuels et fragmentaires paraissent des études minutieuses et descriptives tel *Le Cheval*

d'orgueil. Dans ce livre, le professeur Pierre-Jakez Hélias sauve le patrimoine inestimable d'un folklore breton en voie de disparition. Il fixe pour la postérité les caractères d'une race en ressuscitant jusque dans ses bruits, une époque à jamais révolue.

De nombreux auteurs comme Bernard Clavel, Robert Sabatier, Michel Déon, et tant d'autres font vibrer comme par enchantement les lumières d'un passé où l'on se retrouve avec bonheur.

Quant à notre confrère Paul Guth, ce naïf parfaitement conscient, il nous apprend à travers la saga de sa jeunesse intitulée *Une enfance pour la vie* à poursuivre notre propre existence.

Dans cette vision peu ou prou apocalyptique d'un monde en pleine ébullition, cette nostalgie [1] fut-elle changeante comme l'affirme Simone Signoret, cette nostalgie du passé qui rend un culte au souvenir est déjà en elle-même un signe de renouveau. Michel-Ange n'a-t-il pas dit que « Dieu a donné un frère à l'espérance qui s'appelle le souvenir ».

Mais, au-delà de cette fraîcheur que distille Paul Guth, en se faisant le disciple de saint François d'Assise, n'est-il pas le précurseur d'un retour aux valeurs spirituelles ?

Toujours est-il que, dans un monde criant son besoin de certitude, l'historien de *Saint Louis* n'est pas le seul à s'engager sur cette voie. Sincère ou opportuniste, l'enfant terrible de la littérature actuelle, Jean-Edern Hallier qui se décerne le titre de meilleur écrivain de son temps, annonce l'ouverture d'une véritable « chasse spirituelle ».

Mi-révolté, mi-poète, cet anarchiste de 1968 incarnant sans doute le mieux parmi ses condisciples, le déséquilibre de notre humanité souffrante, déclare s'agenouiller, dans son *Bréviaire pour une jeunesse déracinée*, avant d'annoncer la parution prochaine de ce qu'il considère devoir être l'œuvre de sa vie : *Charles de Foucauld*.

Ainsi, face à un immoralisme érigé en institution où il est de bon ton, toujours avec snobisme, parfois avec talent, de chanter les louanges d'une libération totale de toute contrainte, se dresse aujourd'hui une éthique exigeante où l'authenticité prime toutes les autres valeurs.

---

1. Simone SIGNORET : *La nostalgie n'est plus ce qu'elle était.*

Désormais, sur les rayons de nos librairies se juxtaposent aux livres des héritiers des *Mains sales* et de *Bonjour tristesse*, des témoignages et des romans qui ont pour titre : *L'Espérance aux mains nues* ou *La Cité de la joie*. Situés dans un univers différent, ces deux livres publiés cette année, avec succès, écrits, l'un par le prêtre éducateur des loubards Guy Gilbert, l'autre par l'intrépide enquêteur Dominique Lapierre marquent un nouveau tournant dans notre littérature.

Rompant avec la nostalgie du passé, ils s'inscrivent résolument dans les dures réalités du présent dont ils tirent leur substance et leur optimisme.

Éclairés par les phares de l'humanité que sont l'abbé Pierre et Mère Térésa, ils donnent l'un et l'autre l'image d'un christianisme réincarné. Répondant timidement encore, mais avec certitude à la persistance d'un existentialisme athée ils opposent à la célèbre phrase de Sartre : « L'enfer c'est les autres ! » cette difficile, mais lumineuse antithèse : « Le bonheur c'est les autres ».

Comment pourrions-nous jamais oublier les personnages de cette « cité de la joie » et leurs incroyables aventures ?

Comment pourrions-nous chasser de nos mémoires les visions de ce paysan bengali déchu, devenu tireur de pousse-pousse ou celle du Père Lambert installé dans un taudis du bidonville pour secourir, guérir et partager avec les plus déshérités ? Ou celle de ce jeune et riche américain diplomé de médecine venu soigner une population démunie de toutes ressources médicales ?

Condamnés à être des héros au milieu des gens qui n'ont rien et qui pourtant possèdent tout, leur épopée est un chant d'amour, un cri de bonheur, un hymne à la vie, une leçon de tendresse et d'espérance pour tous les hommes de notre temps.

Oui, l'espérance rejaillit sans cesse. « Comme la jeune sève d'avril commence à goutter, à pointer, nous dit Charles Péguy, dessus la dure écorce », elle réapparait à nos yeux.

Si cette résurgence encore timide des valeurs métaphysiques est un signe d'espérance que je pensais devoir souligner aujourd'hui, d'autres trouveront, comme Samuel Pisar, dans *La Ressource humaine*, leurs raisons d'espérer.

Prenant en compte l'accélération de la découverte et les prodiges de la médecine, ils anticiperont sur l'avènement de ce monde nouveau en pleine gestation devant nous.

Motivés par la conquête d'un espace aux richesses inexplo-

rées, ils rêveront de ce jour prochain où le cerveau de l'homme, libéré par le robot des contraintes matérielles, ne cessera plus d'apprendre, de comprendre, de créer et de vivre.

Mais, cette foi dans l'avenir n'est-elle pas déjà contenue dans la généreuse ouverture de notre jeunesse ? Et cet hommage que je voulais rendre à l'espérance n'est-ce pas vous, précisément, lauréats et lauréates de nos prix de vertu, qui par vos actions, le rendez avec le plus de justesse ?... Vous qui transformez, chaque année cette séance en une fête de la lumière.

Louis Magnier
(1791-1875)
Professeur au Collège royal de Rouen

par François BURCKARD

(Séance du 25 janvier 1986)

— Résumé de la Communication —

En même temps que le journal d'Adélaïde Bauche, qui couvre les trois premiers quarts du XIXe siècle à Rouen, ses arrière-petits-neveux Mmes Lecoq et Garnier et M. Bernard Delaporte ont confié aux Archives de la Seine-Maritime pour microfilmage les souvenirs de son beau-frère Louis Magnier, qui fut professeur de rhétorique au Collège royal de Rouen, et membre de l'Académie de 1831 à 1845.

Né en 1791 à Fresnoy-au-Val (Somme), Louis Magnier avait des ancêtres picards. Son père fut président du District d'Amiens, avant de devenir juge de paix. Après des études au lycée d'Amiens, il fut en 1810, à Paris, un des premiers élèves de l'École normale supérieure, qui le marqua profondément. Un an plus tard, il fut nommé en 1811 maître élémentaire au lycée d'Orléans, « pouvant être chargé d'une division de grammaire et d'humanité », et tout de suite se fit remarquer par les progrès de ses élèves ; il attribuait ses succès à « une sorte d'animation », qui, dit-il, l'a caractérisé toute sa vie. Il passa ensuite au collège de Douai, à l'âge de 21 ans, et dès lors ne cessa d'enseigner la rhétorique pendant 28 ans, à Douai puis à Rouen où il arriva en 1823.

C'est là que par l'entremise de Mme Maille, ex-demoiselle Durécu, de Darnétal, il fit connaissance de la famille Bauche : M. Bauche, fabricant de rouennerie originaire du Pays de Caux,

l'ardente Mme Bauche, « une de ces rouennaises actives, maîtresses dans leur intérieur et souvent même au-dehors », et leurs trois religieuses filles : Adélaïde, qui avait juré de ne jamais se marier ; Magdeleine, ursuline ; et Louise qu'il épousa. Ils habitèrent boulevard Bouvreuil à partir de 1827. Mais Louise mourut dès 1833, et c'est avec sa belle-sœur Adélaïde que Louis Magnier éleva ses enfants.

En 1843 il représenta l'Académie pour l'inauguration du chemin de fer, puis présida en 1844 les cérémonies du centenaire de notre compagnie. En 1845 Louis Magnier fut fait chevalier de la Légion d'honneur, après quelques épisodes de fausse modestie qui faillirent lui faire manquer « la décoration ».

Il fut en 1845 nommé professeur de littérature ancienne à la nouvelle Faculté des lettres de Poitiers, et évoque à ce propos, dans ses mémoires, les meilleures années de sa vie : deux cours par semaine, dans une matière pleine d'intérêt pour lui, une grande maison, des réunions de salon, des amis, dont son ami de collège Spéry, conseiller à la cour royale, des vacances en Normandie, où il avait hérité de la maison de son beau-père à Esteville.

En retraite en 1848, à l'âge de 57 ans, Magnier se retira d'abord à Paris, dans un grand appartement de la rue de Vaugirard où il fut le voisin de palier de l'éditeur Plon. Ses souvenirs s'arrêtent là, mais on sait qu'il vint passer les dernières années de sa vie à Esteville, avant de mourir en 1875.

***

Quelques thèmes se détachent dans les souvenirs de Louis Magnier : ses sentiments religieux, le clergé, le milieu enseignant, la pédagogie.

Il raconte qu'il eut peu d'attrait pour la religion dans sa jeunesse, en réaction contre l'excessive piété de ses grands-parents maternels, et dans l'ambiance d'apathie religieuse qui suivit la Révolution : son curé était peu exigeant, et c'est au contraire le sérieux de la pratique de ses maîtres à l'École centrale d'Amiens qui l'amena, de façon éphémère, à la religion. Dans une situation de « libertinage d'esprit » lorsqu'il arriva à Rouen, il se demanda souvent comment il avait pu être admis, et être à l'aise, dans la maison Bauche où n'entraient que des commerçants et des prêtres, sinon, reconnaissait-il objectivement, par la main de Dieu lui-même. Le mauvais exemple des anciens prêtres qu'il côtoya à l'Université, l'arrogance du clergé après

1814, l'attitude humiliante des jésuites étaient pour beaucoup dans son attitude. Par contre l'influence de sa belle-famille, l'ardeur de ses jeunes élèves séminaristes au collège de Rouen, une prédication de Carême de M. Letourneur, évêque de Verdun, plus tard l'arrivée d'une nouvelle génération de prêtres issus des classes populaires, qui n'avaient pas connu l'Ancien Régime, contribuèrent à le retourner.

D'origine ecclésiastique ou non, le milieu enseignant de la fin de l'Empire n'était pas brillant. Louis Magnier évoque ainsi ses collègues d'Orléans : le recteur, « un abbé du XVIII^e^ siècle aux bonnes manières » ; le professeur de rhétorique « un homme au verbe haut, portant le chapeau à cornes » ; le professeur de seconde, qui avait épousé une religieuse, « air doucereux et mine hypocrite » ; le professeur de grec, « oratorien, qui avait une belle collection d'éditions rares mais n'était pas très fort ». Il donne au contraire une appréciation très élogieuse de son proviseur et recteur de Rouen, M. Faucon, homme très religieux, ce qui était important « aux yeux de toutes les familles... dans une ville telle que Rouen ».

En-dehors de son « animation » naturelle, Louis Magnier tenait, entre autres, ses dons pédagogiques de son professeur de français et latin au lycée Napoléon à Paris, M. Guéroult, dont il dit pourtant qu'il parlait seul sans jamais s'adresser à ses élèves ni les interroger ; et cependant tout le monde écoutait car il y mettait toute son âme, pleurant en lisant Virgile ou Horace, Corneille ou Racine. Avec ses enfants, Louis Magnier ne parla que latin : l'aîné, Eugène, le savait à cinq ans ; le cadet, Raymond, à quatre ans, dictant à sa mère. A neuf ans Eugène lisait en entier l'*Enéide* entre décembre et juillet, et était capable de la commenter en grec, tandis que Raymond, six ans, résumait en grec l'histoire de Moïse, de David et de Goliath. L'histoire de l'Égypte était étudiée dans Hérodote, et les jeunes enfants composaient sermons et discours en latin.

Un au moins des élèves de Louis Magnier ne partagea pas cette euphorie, tout en confirmant ses méthodes pédagogiques, Gustave Flaubert : « Je fais des discours pour le père Magnier », « Je me dispute depuis trois ou quatre jours sous le père Magnier avec un élève de chez Eudes. J'ai eu surtout deux disputes où j'ai été magnifique... » (lettres du 30 novembre 1838), « Magnier me ronge » (lettre du 24 février 1839).

***

Ayant traversé la Révolution, l'Empire, la Restauration, la Monarchie de Juillet, 1848, le Second Empire, pour mourir au début de la IIIe République, Louis Magnier, toujours curieux de la vie politique, lui a consacré quelques témoignages intéressants.

Ses souvenirs d'enfance montrent un curieux mélange de Révolution et de religion. Sa famille, marquée par le rustre intendant d'un abbé commendataire, s'était brouillée avec le curé de la paroisse lorsqu'il était devenu réfractaire après avoir juré la Constitution civile du clergé. Louis avait appris à lire avec un recueil de prières et la Déclaration des droits de l'homme, et il évoque les processions où il portait la croix en chantant la Marseillaise.

Il s'étend surtout longuement sur l'exaltation engendrée en lui par Napoléon. Lorsqu'il assista à Amiens au passage de Bonaparte allant au camp de Boulogne, l'escorte n'arriva pas à faire crier « Vive l'Empereur », mais le jeune Magnier participa au retournement de toute la jeunesse après la victoire d'Austerlitz, à l'enthousiasme qui suivit Iéna. Il évoque la lecture au lycée du bulletin de la bataille de Wagram : « Napoléon est à nos yeux le régulateur du monde ».

En 1814, Louis Magnier rapporte la susceptibilité des officiers, au contraire l'attitude des salons, où il était de bon ton de manifester de la gaieté pour ne pas passer pour bonapartiste ; « les campagnes, où les nobles et les prêtres reprenaient un ton et des manières auxquels on n'était plus fait ». Puis c'est la « bien triste époque » des Cent-Jours « où l'on marchait sans confiance les uns dans les autres ».

Sous la Restauration, Magnier apprit l'anglais, pour mieux comprendre l'état d'esprit qui pourrait inspirer le gouvernement de la France. Il apprécia la plus grande liberté des années 1816-1820, moins sensible ensuite. Loyal à l'égard de Charles X, il fut déçu surtout par l'attitude de la noblesse et du clergé, puis opta délibérément pour Louis-Philippe, son « air de joie » en juillet 1830 lui valant pourtant les larmes de sa femme et la « brouille temporaire » de sa bien-pensante belle-sœur Adélaïde. Et cependant il regrettait chez ses amis libéraux « le penchant général à se tourner contre le pouvoir... Le régime parlementaire est et sera toujours bien difficile en France, sinon impossible ».

La révolution de 1848 désola naturellement Adélaïde Bauche. « Je fus atterrée, écrivit-elle après la proclamation de la République, ... car la République m'apparaissait avec son affreux cortège de 93... L'abîme des révolutions paraissait fermé. Mais vous l'avez rouvert, vous avez de nouveau dit au peuple que c'était lui qui était le souverain... ». Louis Magnier, comme toujours, s'adapta plus vite et dès le 1er mars écrivit : « Les choses et les idées semblent reprendre leur cours. On sent que l'on peut vivre encore, même sous la République... ». Mais dès ce jour-là il prévoyait que la République se consumerait d'elle-même, et que le neveu de Napoléon était celui qui avait le plus de chances, « car son nom a conservé dans les campagnes une immense popularité ». Eugène était alors étudiant à Paris, et ses lettres donnent une description détaillée des événements de la capitale.

Les souvenirs de Louis Magnier nous valent enfin quelques portraits. Le 15 avril 1848 il avait assisté à Paris à une réunion du club Raspail : « Il y avait dans ses paroles et dans son action un mélange de noblesse et de familiarité qui le maintenait toujours au-dessus et en même temps à portée de ses auditeurs... Je ne saurais rendre maintenant l'enthousiasme frénétique de l'auditoire ». En janvier 1844 il avait dîné, avec Louis-Napoléon, chez M. de Falloux, ministre de l'Instruction publique : « Un homme de 35 ans, grand, élancé, pâle, des manières pleines d'aisance et de distinction, en harmonie avec sa naissance et ses 90.000 francs de revenu ». Il avait été par contre profondément choqué par les cours de Michelet au Collège de France, repris en février 1849 : « Une cinquantaine d'énergumènes vociféraient dans la salle la Marseillaise et le chant des Girondins ». Et l'attaque de Michelet contre la religion était « un pêle-mêle des idées les plus incohérentes, des paradoxes les plus bizarres, où la démence le disputait à l'impiété..., quelques paroles brillantes et beaucoup de fumée ».

Paysan dans son enfance, parisien dans sa jeunesse, bourgeois de province à l'âge mûr, Louis Magnier appréciait d'avoir pu avoir sur ses contemporains et les événements politiques de son temps des impressions diverses, plus que ses amis de jeunesse qui avaient toujours vécu à Paris et ne varièrent jamais dans leurs opinions.

Sa principale constatation, sur le plan politique, était « l'incompatibilité de notre caractère naturel avec un genre de liberté

tout-à-fait anglais... non moins qu'avec la liberté purement républicaine ».

Mais la conclusion de ses souvenirs est surtout un panégyrique de l'Université. Il l'avait connue, comme l'École normale, à ses débuts. Il en avait aimé les idées et l'unité, « unité d'instruction, d'enseignement et de méthode ». Il terminait ses mémoires en reprenant le témoignage d'une femme de recteur qui avait marié sa fille avec un universitaire : « Je doute qu'il y ait un autre corps où l'on rencontre au même degré et si généralement les vertus d'intérieur qui, sans offrir rien de brillant, concilient l'estime et assurent le bonheur ».

Sources principales :

Souvenirs de Louis Magnier : copie aux Arch. dép. de la Seine-Maritime, J 622 ; microfilm de l'original sous la cote 1 Mi 1127.

Notes de Louis Magnier sur les événements de 1848 : microfilm aux Arch. dép. de la Seine-Maritime, 1 Mi 1128.

Expérience d'un père sur l'enseignement du latin : microfilm aux Arch. dép. de la Seine-Maritime, 1 Mi 1136.

Autres souvenirs de Louis Magnier : Arch. dép. de la Seine-Maritime, J 596.

Journal d'Adélaïde Bauche : microfilm aux Arch. dép. de la Seine-Maritime, surtout t. 3 (1 Mi 1139) et t. 6 (1 Mi 1142).

Aperçus
sur le monde des Lettres et des Arts, du Palais et de la Politique à l'époque de Jules Senard

par le bâtonnier Max BRIÈRE

(Séance du 1er février 1986)

Intervenant à la suite d'une communication que j'ai précédemment donnée à l'Académie, notre confrère M. Jean-Pierre Chaline a exprimé l'espoir de me voir à l'avenir ouvrir à nouveau devant vous des dossiers extraits de mes archives familiales.

C'est donc avec l'encouragement d'un historien, j'oserai dire de deux, Mme Chaline n'ayant pas démenti les propos de son mari, que, utilisant ces archives, j'évoquerai quelques figures de la période 1802-1885 correspondant à l'époque de la vie de l'ascendant de mon épouse, Jules Senard :

— d'abord dans sa période rouennaise, l'avocat inscrit en 1819, à 19 ans, au Barreau de notre Cour, le libéral s'engageant dans l'action politique à partir de 1830, le Procureur général en mars 1848 ;

— ensuite dans sa période parisienne de mai 1848 à sa mort en 1885 : le président de l'Assemblée nationale en juin 1848, puis le ministre de l'Intérieur pendant trois mois, l'avocat au Barreau de Paris durant le Second Empire et le début de la Troisième République où à nouveau il jouera alors un rôle politique (député, vice-président de la Chambre).

Le premier personnage ayant pu faire impression sur lui fut sans doute Mgr de Cambacérès, frère du deuxième Consul quand,

en mai 1802, venant d'être nommé archevêque de Rouen, il rend visite aux malades de l'Hôtel-Dieu à proximité duquel les parents de Jules Senard ont leur domicile, rue de Crosne, dans la partie dénommée aujourd'hui avenue Gustave-Flaubert, proche de la rue de Lecat.

L'enfant, âgé de deux ans, a pu voir la scène décrite par sa mère : « Notre Prélat est arrivé vendredi dernier. La première visite fut aux malades de l'Hôtel-Dieu d'où nous le vîmes revenir à pied très à notre aise, c'est un bel homme, grand, gros, une belle figure et une prestance de représentation... », cette prestance que les Normands apprécient toujours dans la personne de leur archevêque ainsi que l'a rappelé Mme Chaline à propos de Mgr de la Villerabel, « physiquement un bel homme », ai-je pu lire dans son livre *Les catholiques normands*.

Le 20 octobre 1848, c'est le duc de Cambacérès, neveu de l'archevêque et bien entendu du chancelier, ancien Pair de France, futur Maître des cérémonies de Napoléon III, qui, déplorant le départ de Senard du ministère de l'Intérieur et évoquant son attitude en juin 1848, lui adresse des louanges hyperboliques : « Quand on a comme vous sauvé le pays dans une lutte qui a décidé des destinées de l'Europe entière, on a placé son nom à une hauteur telle que les honneurs et la dignité ne peuvent plus rien ajouter à l'éclat qui l'entoure ».

De telles flatteries, prodiguées par un membre d'une famille illustre sont toutefois peu de choses par rapport à l'honneur qu'en juin 1835 l'Académie a fait à Jules Senard en l'admettant comme membre titulaire alors qu'il n'était âgé que de 35 ans, succès d'autant plus marquant que le même jour trois autres candidats, dont Me Daviel, avocat, avaient été repoussés.

Curieusement, en faisant part de cette nouvelle le 26 juin 1835, le Secrétaire perpétuel adopte un ton de condoléance beaucoup plus que de félicitation :

Monsieur,

Je vous écris sur le bureau de l'Académie et vous annonce le succès de votre candidature. Malheureusement, MM. Walsh et Daviel ont échoué. Fort douloureusement affecté, je ne puis, Monsieur, vous dire tout ce que je ressens.

Agréez l'expression des sentiments de haute estime avec lesquels je suis pour la vie, Monsieur et Cher Confrère, votre humble et très obéissant serviteur.

Em. Gaillard.

Cette élection a fait beaucoup de bruit à l'époque et a suscité bien des railleries de la part des journalistes de la *Revue de Rouen*. N'entendant pas se désolidariser des autres postulants, Senard ne sera jamais reçu à l'Académie.

Son nom est par contre inséparable du *Journal de Rouen* comme nous l'a rappelé M. Lafond dans son discours de réception. Dans l'enthousiasme de ses 30 ans, la Révolution de 1830 lui a laissé le souvenir de « belles et admirables journées ». N'est-ce pas idéaliser quelque peu la situation ?

Il eut la chance d'habiter à côté des locaux du *Journal*, rue Saint-Lô. Or, dans notre ville, c'est de ce quotidien local représentant ce qu'on appelait les idées libérales avancées qu'est partie la résistance à l'ordonnance du 25 juillet 1830 supprimant les journaux existants et établissant la censure pour ceux autorisés à paraître. Directeur et personnel s'étaient barricadés dans les locaux professionnels où la police n'osa pas pénétrer. Senard, dont la maison communiquait avec le *Journal*, laissait passer un gamin distributeur de journaux et parfois en jetait par poignées à la foule amassée.

Dans les annales du *Journal de Rouen*, il est une autre date historique : celle du 17 août 1836, jour où la Cour d'assises de la Seine-Inférieure eut à juger... M. Brière, directeur du journal. Oh ! Rassurez-vous, mes chers confrères, le crime dont il était accusé — mais il n'en avait pas commis puisqu'il fut acquitté après plaidoierie de Me Senard — était d'avoir écrit un article où il flétrissait vigoureusement le régicide tout en considérant que l'assassinat de n'importe quel citoyen est une monstruosité aussi grande.

Ce procès de M. Brière, qui fut une sorte de triomphe pour son avocat, valut à celui-ci d'être traduit personnellement devant le Tribunal correctionnel le 31 août suivant, sur citation d'un journal concurrent, *L'Écho de Rouen*. Ce dernier lui reprochait d'avoir tenu des propos diffamatoires à son égard lorsqu'il avait plaidé quinze jours plus tôt en faveur de M. Brière.

La défense de Senard fut assurée par Me Daviel, cet avocat dont l'Académie a cru devoir repousser la candidature bien qu'il ait occupé une place éminente au Barreau. Un an plus tôt, il avait notamment plaidé pour Armand Carrel dans un procès de Presse.

Il se montra aussi brillant dans sa défense de Senard et des applaudissements fusèrent dans la salle d'audience lors de sa péroraison : « Notre Ordre voit avec orgueil à sa tête un homme d'un beau talent et d'un noble caractère, et je ne sais si notre amitié pour lui nous aveugle, mais il nous semble que par lui

revivent les splendeurs de l'ancien barreau normand ». Senard triompha : ce fut l'acquittement.

Le *Journal de Rouen* fit imprimer à 20.000 exemplaires les comptes rendus d'audience et plaidoieries de ces deux affaires. La brochure fut distribuée gratuitement dans toutes les communes de la Seine-Inférieure et de l'Eure. Il était déjà des avocats qui avaient le sens de la publicité fonctionnelle !

Sur la page de garde de l'exemplaire en ma possession, M. Brière a écrit : « Citoyen parfait, éloquent avocat, Monsieur Senard est la gloire de son pays et le flambeau de la Normandie ». Quand on s'appelle « Brière », on devrait éviter des galettes de cette farine... A l'actif des Brière, portons toutefois la fidélité de leurs sentiments. Ils témoigneront à Senard une amitié indéfectible qui ne cessa que par la mort.

A Rouen le principal bénéficiaire de la Révolution de 1830 fut le maire Henry Barbet, conseiller général, député, futur pair de France. A partir de 1836, Senard va s'attaquer à lui : « ... vous avez voté toutes les lois oppressives dont s'est enrichi l'arsenal légué par la Restauration. Il est devenu évident à nos yeux que vous n'étiez plus, que vous ne pouviez plus être le représentant du pays ».

Dans notre ville, Senard va se poser ainsi comme le chef de la tendance modérée de l'opposition libérale : ce qui ne l'empêche pas de compter des amis même chez les légitimistes.

Tel est le cas de son confrère Homberg. Substitut à Provins en 1830, révoqué pour avoir voulu faire saisir les journaux parus au mépris de l'ordonnance sur la Presse ; selon ses dires, il devint quelque temps après « Avocat sans cause au barreau de Rouen ». Se rendant à Londres, il s'arrête à Rouen chez son ami M. Floquet, greffier en chef de la Cour d'Appel qui lui parle de M. Taillet, doyen des avocats rouennais, allié aux familles les plus respectables... « Il avait une fille à marier et, si je l'épousais, a-t-il noté dans ses mémoires, je serais tout naturellement en bonne position pour me faire une clientèle au barreau de Rouen. Deux mois après, j'étais marié et avocat à Rouen » mais les espoirs de clientèle ne se sont pas réalisés. « Dans ma belle famille, au lieu d'un appui, je trouvai la concurrence d'un beau-père et d'un beau-frère » (tous deux avocats). Aussi, en 1848, fait-il des démarches auprès de son ami Senard pour obtenir sa réintégration dans la Magistrature.

Il termina sa carrière comme conseiller à la Cour d'Appel de Rouen : ce qui lui laissait des loisirs pour traiter à l'Académie des sujets de morale ou d'économie sociale que lui dictait son noble cœur.

Ce « doux fanatique » retrouvait à l'Académie un autre conseiller à la Cour, M. Jean Clogenson, un épicurien aimable qui vivait par la pensée dans l'entourage des beaux esprits du XVIII[e] siècle. Il faisait des vers avec autant de facilité que de la prose. N'est-ce pas normal de la part de cet académicien auquel Louis Bouilhet prête tant de titres : « Conseiller des grâces — Juge aimable qui pend sa lyre au temple de Thémis — Fils de Voltaire — Ami de Béranger — Cher Maître en Apollon », et auquel il demandait : « Ecrivez-moi quelques lignes ; elles me consoleront de toutes les académies ».

Ses relations avec les avocats revêtaient une forme inhabituelle. Jugez en plutôt : Senard avait sollicité de la Cour le renvoi d'une affaire ; quelques jours auparavant il avait plaidé avec succès pour un Sieur Milon. Clogenson lui répond :

" Ad Marcum Tullium Senardum
post ovationem suam
pro Milone "

Senard, vous êtes presque un second Cicéron.
Que dis-je ? en ce moment vous l'emportez sur l'autre.
Quand Cicéron premier plaida pour Milon,
Il perdit son affaire, et vous gagnez la vôtre !

Aux environs de 1840, bien des jeunes avocats briguaient la place de secrétaire de M[e] Senard, comme le fut à l'époque M[e] Decorde, qui l'a rapporté ultérieurement, en vers bien entendu :

D'un maître éminent [Senard] j'eus par un heureux sort
Les savantes leçons, l'utile patronage
Sous lui de nos travaux j'ai fait l'apprentissage
Et c'est lui qui des yeux me suivant comme un fils
J'aime à le proclamer, m'a fait ce que je suis.

Bien que les qualités poétiques de M[e] Decorde ne sautent pas aux yeux, il a été reçu à l'Académie dont il devint le Secrétaire perpétuel. Je vous invite à relire son discours de réception qui n'a pas perdu de son actualité, où il stigmatise la tendance de notre littérature à faire de ses productions une œuvre mercantile en déplorant que l'art soit souvent sacrifié à l'argent ou au scandale — déjà !

La sympathie des magistrats, l'estime des confrères sont sans doute appréciables mais n'est-ce pas les femmes qui assurent la consécration d'une vie ?

Dès 1845, Senard était introduit dans le monde de l'aristocratie, des lettres et des arts où il rencontrait des femmes brillantes, telle la comtesse de Grigneuseville qui, dans son hôtel de la rue Matignon, recevait le Tout-Paris et correspondait avec les gloires de la littérature : Lamartine, Flaubert, Alexandre Dumas... Les lettres que Senard lui a écrites, dont j'ignore le nombre et la teneur, sont en possession du comte de Toulouse-Lautrec qui les a reçues en héritage.

En réalité, c'était un titre papal que celui de comtesse sous lequel elle est passée à la postérité. D'une famille de gentilshommes normands, elle s'appelait Augusta de Cabuel et avait épousé un riche négociant marseillais Rampal. Pianiste de concert, elle a fait des tournées en Hollande, Scandinavie, Russie. Elle était liée avec la reine d'Espagne et la reine de Wurtemberg dont, sans doute par son intermédiaire, Senard devint l'avocat.

Elle parait aussi avoir été en relation avec les milieux judiciaires. La veuve du général Hoche, qui a confié à Senard la défense de ses intérêts dans un procès contre l'administration des Domaines, écrit à son avocat le 20 janvier 1846 : « ... Nous avons à nous louer de toutes manières du rapport que nous pouvons avoir avec Mme de Grigneuseville, nous nous félicitons d'avoir fait sa connaissance parce qu'elle nous parait aimable et spirituelle et qu'elle a comme nous une grande admiration pour M. Senard, nous espérons l'avoir à dîner... Que n'étiez-vous aussi à Paris ? ... Grâce à vous et aux bonnes instructions que vous avez données de notre affaire si compliquée, elle paraît la connaître parfaitement et .on peut causer avec elle comme si elle l'avait suivie dans tous les détails. Si bien instruite, puisse-t-elle avoir toute la bonne influence que nous espérons... »

La veuve du général Hoche donne les noms des président, conseiller et rapporteur chargés de juger son affaire. Est-ce sur eux que Mme de Grigneuseville pourra agir et par quels moyens ? ... Oh ! ces grandes dames !

Mais le monde des artistes parisiens est peut-être encore plus grisant pour l'avocat de province, ce monde dont les portes ont été ouvertes à Senard par Marie-Elisabeth Blavet qui a épousé, à 16 ans, un élève d'Ingres, son cousin Clément Boulanger dont elle est devenue veuve en 1842 et qui, deux ans après, a contracté un nouveau mariage avec Edmond Cavé, directeur des Beaux-Arts au ministère de la Culture.

De splendides cheveux blonds n'étaient pas le moindre attrait de cette femme, artiste de talent, très connue vers 1830

dans les ateliers des peintres auxquels elle accordait parfois ses faveurs... Ingres, dit-on, qui a fait d'elle un portrait particulièrement admirable, profil à peine coloré, beau comme l'antique. (aujourd'hui au Metropolitan Museum de New-York). Elle a raconté à Senard qu'un beau soir d'été, en compagnie de M. Cavé et de M. Ingres, elle a traversé le Bois de Boulogne en calèche découverte pour aller dîner au « Petit Madrid », sa propriété de campagne de Neuilly, anciens communs d'un château entouré de beaux jardins où, sous Louis XV, Mlle de Charolais menait une vie fort galante. Ingres conversait d'une manière « si élevée et si simple » que Mme Cavé « se croyait dans un autre siècle ». Chez les Cavé, qui habitaient dans le quartier de la nouvelle Athènes ou dans leur propriété de Neuilly dite « Le Petit Madrid », Senard a rencontré le peintre.

... Quant à Delacroix, il a été l'un de ses familiers. Leurs relations ont été pour le moins orageuses. C'est au carnaval de 1833, à un grand bal masqué chez Alexandre Dumas qu'elle le rencontre. A la fin de 1839, elle le débauche pour une fugue en Belgique et en Hollande, soi disant pour aller voir des Rubens mais, avant la fin du voyage, elle lui fausse compagnie...

Furieux de s'être retrouvé seul un beau matin dans une chambre d'hôtel d'Amsterdam avec pour toute explication un simple mot sur la cheminée, Delacroix refuse pendant quelque temps de la revoir, mais n'en acceptera pas moins plus tard une réconciliation.

Le nom de Madame Cavé brûle-t-il les lèvres de Delacroix ? Toujours est-il que, dans une lettre non datée, il invite Senard à dîner chez lui « avec qui vous savez », élégant euphémisme pour désigner Madame Cavé. En 1851, effectuant un nouveau voyage en Belgique, il lui écrira une lettre pleine de sous-entendus : « J'ai revu la Belgique... un peu moins en courant... je me suis véritablement occupé... de peinture... Rappelez-moi à M. Cavé que j'aime autant que vous ».

Pourrait-on supposer une vie orageuse à regarder les tableaux d'inspiration religieuse, tels *Le Sommeil* ou *La Vision de la Vierge* dont M. Bergot m'a amicalement remis des photographies ?

Madame Cavé est encore digne de passer à la postérité pour avoir eu un fils oracle mondain du Tout-Paris et ami de Degas qui, selon Daniel Halévy, « était éminent en ceci que de sa vie il n'avait rien fait. Rien, exactement rien. C'est très rare. Je me demande si ce n'est pas un cas unique ». Si, on pouvait le rencontrer dans les coulisses de l'Opéra où un dessin de Degas le représente en compagnie de Ludovic Halévy. Sans doute lors

de la reprise de *La Juive*, à la fin du Second Empire, a-t-il vu, dans une loge, Senard invité par la famille de Jacques Fromental Halévy ?

Revenons aux choses sérieuses, à la politique !

Chef à Rouen de l'opposition libérale dans sa tendance modérée, Senard va s'engager à plein dans la campagne des banquets réformistes.

Au banquet dit du Château-Rouge organisé à Paris le 9 juillet 1847, il présentera un toast au nom des départements. Il sera surtout l'âme et l'organisateur du banquet réformiste de Rouen du 25 décembre 1847 (curieuse façon de fêter Noël !). Son conseiller sera Prosper Duvergier de Hauranne, parlementaire dans l'âme, féru de toutes les combinaisons et manœuvres. Faut-il inviter Lamartine ? : « Prends bien garde à lui, son toast serait bien suspect... Je crains son excentricité, mais c'est un très brillant orateur et un discours de lui, s'il voulait être fidèle au programme, pourrait produire grand effet... De toute façon, Barrot doit parler après Lamartine ; si celui-ci persiste, il pourra ainsi répondre aux excentricités du grand poète ».

Lamartine fut invité mais répondit de façon si évasive qu'en ouvrant la séance Senard ne savait toujours pas s'il viendrait. Il ne vint pas, le rôle de « Convive national » ne lui convenait point. Du moins, ce banquet a-t-il eu des convives de marque : Maxime du Camp, Flaubert qui en a ressenti « une impression grotesque et lamentable... après cette séance de neuf heures passées devant du dindon froid et du cochon de lait, [ponctuée] par les hurlements vertueux de mon serrurier qui me tapait sur les épaules aux beaux endroits, je m'en suis revenu gelé, jusque dans les entrailles... quel goût ! quelle cuisine ! quels vins et quels discours ! ».

Une autre question embarrasse Senard. Le banquet doit-il comporter un toast au Roi ? Duvergier de Hauranne répond en normand : « Pourquoi placer une manifestation des réformistes sous l'invocation d'un nom hostile à leur réforme ? Toutefois, si de nombreuses personnes subordonnent au toast royal leur présence, il me paraît puéril de leur refuser une satisfaction si innocente ». Il n'y aura pas de toast au Roi mais seulement : « A la Souveraineté nationale, aux institutions fondées en 1830 ».

Le banquet de Rouen a été celui de la tendance réformiste prônée par Odilon Barrot mais déjà dépassée par les événements. L'opinion ne s'enflamme plus au cri de « Vive la Réforme ! » mais à celui de « Vive la République ! ». Hippolyte Carnot et

ses amis radicaux (tendance Ledru-Rollin) ont décliné l'invitation rouennaise. L'interdiction du banquet prévu à Paris le 22 février 1848 entraînera la chute de Louis-Philippe et la proclamation de la République.

En raison de la situation exceptionnelle qu'il avait acquise dans notre ville, Senard ne dut pas être étonné d'apprendre que son ancien confrère parisien Alfred Crémieux, désormais ministre de la Justice, le plaçait au poste de Procureur général près la Cour d'Appel de Rouen en remplacement de M. Salveton.

Les événements de février 1848 ont mis les têtes à l'envers. Les bourgeois ne savent plus à quel saint se vouer.

Par exemple, Madame Cavé « ne reste pas en place » et elle est trop heureuse de raconter son entrevue à la fin de février avec l'homme qu'elle porte alors aux nues : Lamartine, « J'étais allée demander une adresse et m'inquiéter de la santé de M. de Lamartine à ses domestiques. Lorsqu'il m'a vue, il m'a fait entrer et moi, comme une bête, j'ai pleuré, je l'ai embrassé, il en a fait autant. Vous connaissez ces choses là. Je vous écris, encore émue d'avoir embrassé M. de Lamartine, notre Senard à Paris ».

En l'espace de quelques jours, la France est devenue républicaine. M. et Mme Cavé seront à l'unisson du pays. Encore royalistes le 23 février, ils se rallient à la République le 28. « Après tout, il y a un grand espoir. La République, n'est-ce pas le gouvernement le plus digne, le plus honorable pour l'espèce humaine ? ».

La République que M. et Mme Cavé ont acceptée, n'est pas toutefois sans les inquiéter. Les clubs qui se créent partout à Paris leur apparaissent comme une parodie grotesque des clubs de l'ancienne révolution. La démagogie du Gouvernement provisoire, la crise financière, les symptômes de guerre civile les effraient. Leur planche de salut, c'est M. Thiers pour rétablir le crédit et Senard pour faire respecter l'ordre et la justice.

C'est M. Frank Carré, premier président de la Cour d'Appel de Rouen qui, le 4 mars 1848, présidera l'audience d'installation solennelle de Senard comme procureur général dans un style très Première République en saluant le « Citoyen Procureur Général » et en prêchant l'union aux « Citoyens Magistrats ».

On comprend aisément que M. Frank Carré se soit rallié à la République. Ancien procureur général à la Cour royale de Paris, il avait été disgracié par Guizot à la suite d'un procès de Presse contre le journal *Le National* qui s'était montré agressif à l'égard de Louis-Philippe. Sur les instructions du Gouvernement,

Frank Carré avait porté la parole lui-même. La Cour d'assises n'en avait pas moins acquitté *Le National*.

Guizot estima que le Ministère public avait manqué d'habileté et de vigueur. « Je demandai, écrit-il dans ses Mémoires, que M. Frank Carré qui l'occupait plus honorablement qu'efficacement fut appelé à la Première Présidence vacante de la Cour royale de Rouen »... Pourtant il s'agissait d'un magistrat d'une grande notoriété. C'est lui qui, s'opposant à Berryer, avait prononcé le réquisitoire devant la Chambre des Pairs contre le Prince Napoléon à la suite de son équipée de Boulogne, en usant de termes que n'eut pas désavoués l'auteur de *Napoléon le petit* : « L'épée d'Austerlitz, elle est trop lourde pour vos mains débiles. Cette épée, c'est l'épée de la France. Malheur à qui tenterait de la lui enlever ». Et Frank Carré de fustiger « le dictateur improvisé qui vient de débarquer à Boulogne au milieu de sa domesticité, témoignant d'une ambition puérile qui deux fois a commis le grand nom de Napoléon dans les plus misérables échauffourées ». On eut pu penser que, au moins après le coup d'état du 2 décembre 1851, Frank Carré allait perdre son siège de Premier Président. Pas du tout. Il y fut maintenu jusqu'à sa retraite. Napoléon III, assez beau joueur, avait d'ailleurs tenu à une réconciliation publique opérée de façon spectaculaire au cours d'un déplacement qu'il effectuait à Dieppe. Il y avait bal et, bien entendu, le Premier Président de la Cour était parmi les invités. Il se dépensait en mondanités, de salon en salon, lorsqu'un chambellan le convia à faire partie du quadrille de Sa Majesté. Bien qu'il eut protesté de son inexpérience dans l'art de Terpsichore, le grave magistrat dut s'agiter en cadence devant la femme de l'Empereur, de celui qu'il avait fait condammer douze ans plus tôt à la détention à perpétuité dans une forteresse.

Senard ne paraît pas avoir manifesté une magnanimité de même aloi à l'égard d'un membre du Parquet général de Rouen, l'avocat général Chassan, dont il a obtenu la révocation bien qu'ami du ministre Crémieux et magistrat de valeur. Le Barreau de Rouen fut son refuge et aussi l'Académie. Il était pourtant un homme pur de toute compromission. Lors de sa réponse à un discours de réception à l'Académie, consacré à André Chénier, tout en saluant avec admiration le poète, il s'élève avec non moins de force contre l'apologie de l'assassinat politique dans l'ode célèbre sur Charlotte Corday :

Un scélérat de moins rampe dans cette fange
La vertu t'applaudit...
Le poignard, seul espoir de la terre
C'est ton arme secrète.

Alors que Crémieux désignait Senard comme procureur général, un autre avocat, Ledru-Rollin, membre du Gouvernement provisoire, nommait Commissaire du Gouvernement en Seine-Inférieure (avec les attributions dévolues aux préfets) l'avocat rouennais Frédéric Deschamps, de tendance radicale : ce qui provoqua un tollé général des bourgeois de Rouen dont le Premier Avocat général fait état dans une lettre du 27 février : « La nomination de Deschamps a mis ici toutes les têtes en fermentation. La Garde nationale et la population ne veulent pas le reconnaître. Il y a d'ailleurs eu toujours une rivalité entre lui et M. Senard. Un conflit peut naître à tout moment. Il ne s'appuie que sur des gens tarés ou sans valeur... ».

Senard s'en explique d'ailleurs directement à Deschamps : « Mon cher ami, ... les mécontents sont arrivés à une exaspération qui n'a plus de limite. Votre... proclamation a été lacérée, la Garde nationale furieuse nous a interpellé tous, moi surtout... on veut se mettre en révolte contre le Gouvernement ; si vous vous présentez en son nom, on veut s'en prendre à votre personne et cette fois les menaces ont un caractère de gravité qui m'épouvante... J'entends parler de députation de la Garde nationale qui s'organise pour aller à Paris déclarer que votre admission est impossible. J'entends parler de résistances ouvertes et armées, d'attaques contre vous... Avisez, mon ami, la circonstance est grave... »

La nomination de Deschamps ne sera pas rapportée. Senard jouera le jeu loyalement. Puisque Deschamps est nommé, il faut le faire agréer par tous. Il va s'y employer, se rendant de jour et de nuit dans les groupes pour y calmer les opposants. Il réussit : il obtient du *Journal de Rouen*, jusqu'alors hostile, qu'il soutienne le nouveau Commissaire et le 2 mars il parvient même à faire applaudir Deschamps à son entrée au spectacle, comme il le fera à nouveau le 4 mars lors de son installation comme Procureur général dans la salle de la Cour d'assises.

Senard prend des mesures d'apaisement vis-à-vis des émeutiers de la fin de février.

La question essentielle devient alors la préparation des élections à l'Assemblée nationale constituante, où la liste modérée, patronnée en fait par Senard, est entièrement élue tandis que la liste radicale de Deschamps est battue.

A l'annonce des résultats, les quartiers Martainville puis Saint-Julien se couvrent de barricades. C'est la sanglante insurrection rouennaise des 27-28 avril. Deschamps se rend dans les quartiers populaires, lance des proclamations et exhorte les émeutiers au calme. La rive droite pourra être dégagée grâce à

des négociations mais, sur la rive gauche, la barricade de la rue Saint-Julien ne pourra être enlevée qu'à coups de canon sur les ordres du général Gérard aux côtés duquel se trouve le Procureur général Senard qui a repris temporairement ses fonctions. Dans les rangs des insurgés, on compte 11 morts et 76 blessés dont 23 devaient périr de leurs blessures.

Deschamps démissionne aussitôt de son poste de Commissaire du Gouvernement et reprend sa place au Barreau où, dans les années suivantes, il recueillit l'estime de ses confrères qui l'élirent sept fois bâtonnier. Son nom reste attaché à l'Académie de Rouen à laquelle il réservait ses pièces de vers consacrées à des thèmes moralisateurs, l'une par exemple intitulée *Un petit capital* : « Ce n'est pas assez d'épargner. Il faut faire fructifier l'épargne. Le banquier du pauvre, c'est l'État ». Toutefois, ce n'est pas à ce titre qu'il est passé à la postérité. Comme le fera plus tard un autre avocat, André Marie, il écrivait des livrets d'opéras. Il était enfin l'auteur de pièces qu'il faisait représenter sur la scène du Théâtre français de Rouen.

Madame Cavé s'était montrée quelque peu prophétesse en rapprochant les noms de Thiers et de Senard.

A l'occasion d'un procès où était impliqué *Le Journal de Rouen*, Thiers avait été amené à correspondre avec Senard le 18 juin 1846 : « Je serai toujours heureux, écrit-il, de concourir avec vous au succès de notre cause commune » : c'était celle de l'opposition libérale de tendance modérée.

La lettre mériterait à peine une citation si elle ne comportait une double faute d'orthographe dans la formule de politesse : « Agréez l'assurance de mes plus vives *simpaties* pour votre personne ». *Sympathie*, sans y et h, l'erreur n'est-elle pas grossière pour un membre de l'Académie française, historien réputé et futur Président de la République ? Il est vrai qu'à « L'abbaye aux Bois », Chateaubriand l'avait traité un jour avec dédain : « Ah ! le petit Thiers, le petit Duvergier de Hauranne, rien que des petits hommes ! ». Quel entourage pour Senard !

C'est encore à Thiers qu'il s'adresse en avril 1848 pour lui demander de se présenter comme député de la Seine-Inférieure, lors d'élections complémentaires en remplacement de Lamartine qui, précédemment élu, avait opté pour la représentation d'un autre département.

A cette époque, Thiers se montre assez réservé. Dans sa réponse du 6 mai, il émet quelques doutes sur la loyauté de son correspondant : « Je ne me suis plaint que d'une contradiction apparente entre vos professions de bienveillance pour moi et la conduite hostile que mes amis de Rouen vous prêteraient à mon

égard ». Toutefois les assurances de Senard lui permettent de revenir sur sa prévention. Le 4 juin 1848, Thiers est élu dans quatre départements. Il choisit la Seine-Inférieure.

La Deuxième République sera éphémère. Seule, après le long intermède du Second Empire, la Troisième République permettra aux carrières de Thiers et Senard de se recouper.

Élu, les 23-24 avril 1848, député de la Seine-Inférieure ainsi que tous les membres de sa liste, Senard sera l'un des 900 représentants du pays qui se réuniront pour la première fois le 4 mai dans une immense salle provisoire construite en hâte dans la cour du Palais Bourbon. Suivant le précédent de la Convention, ils se croient tenus de proclamer à nouveau la République, d'abord dans la salle, ensuite sur les marches du Palais, « magnifique manifestation » que Senard décrit ainsi à sa femme : « Le peuple, amassé sur la place, sur le pont de la Concorde, et remplissant les Tuileries et les Champs-Élysées, attendait avec toute la garde nationale et toutes les troupes qui étaient au milieu de lui, la salve de canon qui devait annoncer la proclamation de la République... Nous sortons en masse et nous apparaissons au sommet du grand escalier qui fait face au pont sur les gradins duquel toute l'Assemblée se place ! Jamais rien n'a pu donner l'idée de l'enthousiasme qui a éclaté et de la magnificence de cette scène ! Le ciel était bleu, le soleil brillant, la masse de troupes et de monde innombrables ! Tous les chapeaux en l'air et des acclamations auxquelles nous répondions en agitant nos chapeaux ! On a amené les drapeaux ! On les a inclinés ! L'enthousiasme allait jusqu'aux larmes. On se serrait les mains. On s'embrassait ! »

Ces embrassades ne furent pas du goût de tout le monde, notamment de Proudhon et Falloux, députés de tendances pourtant opposées.

Bien que, quelques jours après, le 8 mai, à la tribune de de l'Assemblée, Barbès lui ait demandé compte des massacres commis à Rouen, Senard paraît avoir été reçu à bras ouverts par la majorité de l'Assemblée qui comptait 500 républicains modérés. « La Chambre, écrit-il à sa femme, m'a accueilli avec une très grande faveur. On voulait me faire Président ». Il fut d'abord élu vice-président puis, le 5 juin, président en remplacement de Buchez démissionnaire. Les députés avaient apprécié son courage lors des événements du 15 mai où, sous prétexte de présenter une pétition en faveur des Polonais durement traités par les Russes, une bande armée envahit l'Assemblée. Affolé,

Montalembert s'est précipité dans le bureau de Senard, lui demandant de quitter Paris. Senard refuse et entend rester à son poste, fut-ce au péril de sa vie.

De quelques jours après datent ses premiers rapports avec Victor Hugo.

Des élections supplémentaires, du 4 juin 1848 dans le département de la Seine, envoyèrent Victor Hugo comme représentant du peuple à l'Assemblée nationale qui prononça son admission au cours de la séance du 13 juin.

Senard, alors président de l'Assemblée, fit sa connaissance d'une façon quelque peu inattendue qu'il a racontée par la suite avec humour : « Je présidais un jour la Chambre, perché sur mon fauteuil, un représentant du peuple débitait au-dessous de moi quelque long discours dont je ne me souviens plus. Tout à coup, pendant que j'écrivais quelque billet, un homme pâle, très distingué d'allure et très modeste de tenue, franchit discrètement les marches qui montaient à mon fauteuil. C'était Victor Hugo, il venait s'informer auprès de moi des formalités exigées pour son introduction dans l'Assemblée. Ce qui l'inquiétait un peu, c'était son acte de naissance. — Votre acte de naissance, lui répondis-je, vous n'en avez pas besoin. Quel est le Français ayant appris à lire qui ne le connaît pas ?

Ce siècle avait deux ans, Rome remplaçait Sparte...

— Ah ! Monsieur le Président, combien je vous remercie, me dit Victor Hugo en m'interrompant et en me saisissant le bras de ses deux mains. — Car il était véritablement ému, et je l'étais aussi. Et pendant notre aparté, l'orateur continuait à deux étages plus bas sa fastidieuse harangue. »

C'est encore de Victor Hugo dont il est question dans une lettre du 27 juin adressée à Senard, président de l'Assemblée nationale, par le romancier François Chaize de Cahagne. Il donne la relation de l'acte de courage de Hugo qui se porta au devant des insurgés, rue Saint-Louis (aujourd'hui rue de Turenne) : « Le samedi 24, vers deux heures de l'après-midi, un homme vêtu d'un paletot gris et sans aucune espèce d'insigne s'écria au milieu de nous : « Il faut en finir mes enfants ! Cette guerre de tirailleurs est meurtrière. On perd moins de monde en marchant bravement vers le danger. En avant ! » Cet homme, Monsieur le Président, était Monsieur Victor Hugo, représentant de Paris. Il n'avait pas d'arme et cependant il s'élança à notre tête, et tandis que nous cherchions l'abri des maisons, il occupait seul le milieu de la chaussée. Deux fois, je le tirai par le

bras en lui disant : « Vous allez vous faire tuer ! » — « Je suis ici pour cela » répondit-il, et il continuait de crier : « En avant ! En avant ! ». Conduit par un tel homme, nous arrivâmes sur les barricades qui furent successivement enlevées ».

Senard ne manquera pas non plus d'un certain courage lors des journées tragiques des 23 au 27 juin 1848 : ce qui n'était pas si facile dans cette Assemblée qui, d'après un rapport inédit, « semble n'avoir plus d'oreille, le bruit est devenu son élément, le désordre son état normal. Ce qu'on entend de cris et de tumultes divers dans cette Assemblée, on ne peut s'en faire une idée quand on n'en a pas subi l'assourdissant contact. »

Malgré la fatigue (il n'a pratiquement pas dormi depuis le 23 juin et les derniers jours, il a bien du mal à se faire entendre tant il est épuisé), il a tenu bon. Il s'est dépensé sans compter, s'adressant aux gardes nationaux pour affermir leur courage, envoyant aux insurgés une proclamation, tenant constamment des conciliabules avec des parlementaires...

Quatre jours et quatre nuits durant, il restera à son poste, rentrant en séance chaque fois que des nouvelles importantes lui parviennent, notamment le 25 juin à 1 h 40, 2 h 30, 3 h 15, 6 h, 6 h 10, 9 h du matin...

Dans ses souvenirs, Tocqueville nous raconte comment il assuma sa charge : « Le Président ne réunissait que de loin en loin et pour peu de temps l'Assemblée en séance et il avait raison car les assemblées sont comme des enfants, l'oisiveté ne manque guère de leur faire dire ou faire beaucoup de sottises. A chaque reprise, il venait lui-même nous faire le narré de ce qu'on avait appris de certain pendant qu'on ne siègeait pas.

« Ce Président était, comme on le sait, Senard, célèbre avocat de Rouen, homme de courage mais qui avait contracté dès sa jeunesse une si grande habitude de la scène dans les comédies journalières qu'on joue au barreau qu'il avait perdu la faculté de rendre avec vérité ses impressions vraies quand par hasard il arrivait qu'il en eut. Il fallait toujours qu'il ajoutât aux traits de courage qu'il racontait quelques boursouflures de sa façon et qu'il exprimât l'émotion qu'il en ressentait personnellement, je pense, avec des sons caverneux, des tremblements de voix et une sorte de hoquet tragique qui le faisait ressembler, dans ces moments mêmes, à un acteur. Jamais le ridicule et le sublime ne furent si voisins, car le sublime était dans les faits et le ridicule dans le narrateur... » Plus indulgent, Rémusat voit en Senard « un avocat normand ayant toutes les ressources de sa profession et de son pays... sens droit, jugement sûr, brave homme au demeurant, qui fut à la hauteur de sa tâche ». — Merci, mon cher comte, au nom des barreaux normands !

Dans nos archives familiales, nous possédons les rapports envoyés au fil des heures, du 23 au 27 juin par Trouvé Chauvel, préfet de Police, au Président de l'Assemblée nationale : ainsi, est-il possible de revivre le développement de l'insurrection, que ce soit dans les faubourgs du Temple et Saint-Antoine ou aux abords du Panthéon. On est étonné de la rapidité avec laquelle l'insurrection s'est propagée, ainsi que l'absence de chefs dans les rangs des insurgés et de la faiblesse des moyens dont ils disposaient. Les combats acharnés, parfois à la baïonnette, nous inspirent un sentiment d'horreur.

L'hypothèse d'un succès temporaire de l'insurrection n'a pas été exclue par Senard, mais il a toujours déclaré qu'il n'aurait laissé à aucun prix substituer un gouvernement fondé par la violence à des pouvoirs régulièrement institués par le suffrage universel. Venant d'accueillir avec ferveur la République, il était imbu du principe de la souveraineté nationale auquel toute atteinte lui paraissait intolérable.

Il n'a pas cependant été insensible à toute humanité. Le 26 juin à deux heures du matin, il a reçu une délégation de quatre insurgés du faubourg Saint-Antoine qui étaient prêts à se rendre à condition que soit ménagé leur honneur. Au cours de l'entretien d'une heure qu'il a eu avec eux, il a été à plusieurs reprises ému jusqu'aux larmes. Leur ayant fait servir quelques rafraîchissements, il porta même avec eux un toast à la République démocratique et sociale.

Seulement, Senard conduit ensuite les délégués chez Cavaignac, chef du pouvoir exécutif. Ici c'est un autre son de cloche. Cavaignac, qui a reçu de Lamoricière une dépêche l'adjurant de ne rien céder, répond qu'il ne saurait pactiser avec la Révolution. Les délégués gardent le silence et retournent au faubourg où l'insurrection continue aux cris de « Mort à Cavaignac, bourreau du peuple ».

Le premier impératif de Senard a été sans doute de vaincre l'insurrection, mais il fallait aussi agir très vite en faveur de la classe ouvrière.

C'est ce qu'il s'efforça un peu modestement de faire comme ministre de l'Intérieur, du 29 juin au 14 octobre 1848, en intervenant en faveur de la limitation de la durée du travail. « Ne nous laissons pas abuser en cette nature par les mots de liberté ou de contrat, sommes-nous bien sûrs qu'il intervienne un contrat entre l'homme qui offre le travail à des conditions qu'il détermine et celui qui, s'il ne se soumet pas à ces conditions, ne voit devant lui, pour lui et pour sa famille, que l'impossibilité de vivre, que le manque de nécessaire. »

L'attitude de Senard — d'un côté, le respect absolu de l'ordre, de l'autre, une certaine ouverture sociale — l'a mis dans une situation de conflit, traité tantôt de réactionnaire, tantôt de républicain rouge, de montagnard.

En 1848, le ministre de l'Intérieur avait compétence sur les affaires culturelles. C'est à ce titre que Senard est intervenu dans un différend relatif à la Comédie française.

La plus grande tragédienne de l'époque est Rachel. Paris subjugué, assiège le Théâtre français pour la voir dans *Horace*, *Bajazet* ou *Phèdre*. Ses prodigieux succès font bientôt d'elle une Sociétaire incommode. Ses exigences financières, ses nombreuses absences, ses démissions ou menaces de démission provoquent la colère de ses collègues, de l'administration, du ministre.

Le 3 mars 1848, cédant à ses exigences, Ledru-Rollin, alors ministre de l'Intérieur, nomme Commissaire du Gouvernement de la République près la Comédie française, l'acteur Simon, dit Lockroy, protecteur de Rachel. Celle-ci ne parle plus de démission et déclame « La Marseillaise » sur un fond orchestral pendant trente-neuf représentations successives dans une pathétique mise en scène qui emplit le théâtre.

Rachel n'entend point avoir de rivale. Or en septembre 1848, Senard, alors ministre de l'Intérieur intervient sur la demande de la majorité des comédiens en faveur de l'accession au sociétariat d'une autre tragédienne, Mademoiselle Judith. Rachel y voit une manœuvre dirigée contre elle par le Comité. Senard se fait remettre la démission de Lockroy, « Mademoiselle Rachel, écrit-il, exerce au Théâtre une influence facheuse. Auteurs et acteurs se plaignent. Je ne puis laisser la Comédie française entre vos mains ». Rachel donne également sa démission. De son côté, Senard cesse ses fonctions de ministre de l'Intérieur le 14 octobre 1848. « La Comédie française navigue dans un océan de dissension ». Le régisseur de la Société du Théâtre français, Edmond Seveste est chargé de faire exécuter les décisions du Comité... Rachel revient sur sa démission.

Ironie du sort ! Le 22 janvier 1849, manifestant des « sentiments d'éternelle gratitude », le régisseur général Seveste offre à Senard une loge pour la représentation du lendemain que donne Mademoiselle Rachel.

Finita della Comedia ! Ce n'est toutefois que le 15 novembre 1849 qu'Arsène Houssaye sera nommé administrateur du Théâtre et que tout rentrera vraiment dans l'ordre.

En septembre-octobre 1848, d'autres soucis nés de problèmes locaux assaillent Senard.

Depuis un décret impérial de 1808, Rouen était le siège d'une académie ayant pour ressort géographique la Seine-Inférieure et l'Eure. Or, les Rouennais apprirent avec indignation l'arrêté du 7 septembre 1848 du ministre de l'Instruction publique du Gouvernement Cavaignac qui supprimait l'Académie de Rouen, la Haute-Normandie étant désormais rattachée à Caen où les aspirants bacheliers devaient se rendre pour passer leur examen.

Senard avait été aussi surpris que ses compatriotes de Rouen ! A l'Assemblée nationale où la question fut évoquée, il a dit n'avoir appris l'arrêté que par *Le Moniteur*. Le ministre de l'Instruction publique, Vaulabelle, n'en a pas été étonné : « J'ignorais, a-t-il déclaré, que Monsieur Senard fut député de Rouen, autrement je lui aurais parlé de la mesure ». De tels propos ont provoqué le sourire de bien des députés.

Quoiqu'il en soit, l'Assemblée nationale à laquelle notre Académie adressa une supplique en ce sens, fut saisie d'un projet de rétablissement de l'Académie de Rouen, malheureusement repoussé. Des sept académies supprimées, Rouen était la seule de première classe. Notre ville aurait été mise à l'index depuis les troubles d'avril 1848. En tout cas, cette mesure a pesé lourd contre Senard lors des élections législatives d'avril 1849 et a été une cause essentielle de son échec.

On ne saurait concevoir un ministre de l'Intérieur qui ne soit pas intimement mêlé aux élections, surtout lorsqu'il s'agit de celle du Président de la République.

Dès septembre 1848, la candidature de Louis Napoléon Bonaparte soulève des tempêtes.

Fils de Jérôme Bonaparte, frère de Napoléon I^er^, le prince Jérôme Napoléon, couramment appelé « Plon-Plon », élève de grandiloquentes protestations auprès du ministre de l'Intérieur : « Cette candidature est attaquée avec fureur. Les calomnies les plus odieuses et, dit-on, les menées les plus dangereuses... tout est mis en œuvre. On essaye de faire du nom de Bonaparte un drapeau d'émeute et de bouleversement. Voilà de quelle manière on reconnaît notre dévouement à la République et l'abnégation avec laquelle Louis Napoléon a trois fois, depuis le 24 février, consenti à prolonger son exil... Si les auteurs de ces bruits infâmes... persistaient jusqu'à soulever en notre nom quelques troubles, dernière machine de guerre contre nous, ces troubles, je les

désavoue, je les déteste... ». En son nom, en celui de Louis Napoléon, le signataire proteste de sa loyauté, adressant à son correspondant : « Salut et fraternité » et signant : « le représentant du peuple Napoléon Bonaparte ».

A se poser comme victime des dénigrements les plus infâmes, n'acquiert-on pas quelques chances d'apitoyer ses concitoyens !...

Battu aux élections législatives des 13-14 mai 1849, dépité des Rouennais, Senard s'inscrit dès le 22 mai au Barreau de Paris. Une carrière particulièrement brillante s'ouvre à lui.

L'histoire a surtout retenu de lui sa défense de Flaubert, oubliant bien d'autres causes dont certaines eurent leur heure de célébrité. En mars 1860, il n'était question que du procès intenté devant la Cour Impériale de Paris par les journaux *Le Siècle* et *Le Constitutionnel* à Mgr Dupanloup, le fougueux évêque d'Orléans, membre de l'Académie française, ardent défenseur de la souveraineté temporelle du Pape.

Une polémique s'était instaurée dans ces deux journaux. Ils avaient publié une lettre pastorale de Mgr Rousseau, prédécesseur de Mgr Dupanloup au siège épiscopal d'Orléans qui professait une doctrine diamétralement opposée à celle de son successeur.

Mgr Dupanloup répondit en accusant Mgr Rousseau d'avoir ignoré l'histoire et bien entendu en mettant plus bas que terre les journalistes, lesquels se prétendirent diffamés. Des neveux de Mgr Rousseau intervinrent au débat pour défendre l'honneur de leur oncle.

Le journal *Le Siècle* fit plaider sa cause par Me Senard.

Mgr Dupanloup, qui comparut assisté de deux grands vicaires, avait confié sa défense à Berryer.

Le siège du Ministère public était occupé par le procureur général Chaix d'Est Ange qui avait acquis auparavant une célébrité comme avocat. Dans le public, on notait la présence de S.A.I. le prince Napoléon, de M. de Royer, ancien garde des Sceaux, de Montalembert, Falloux, le prince de Broglie, le général Oudinot... Il faut croire à une Providence pour les évêques. Mgr Dupanloup triompha.

La Cour Impériale jugea qu'il ne s'était pas rendu coupable de diffamation, il s'était borné à repousser les attaques virulentes à son adresse. *Le Siècle* n'avait-il pas traité l'évêque de « fougueux ligueur, prêtre infidèle ne reculant pas devant l'idée de carnage ». Peu importe que Mgr Dupanloup ait répondu à

peu près dans le même style ! Il n'a fait que se défendre. La Cour n'avait évidemment pas à rechercher si la charité chrétienne était sauve !

L'un des grands épisodes de l'histoire judiciaire et politique du Second Empire est sans conteste le procès des Treize.

Dans la soirée du 13 mars 1864, une semaine après le scrutin pour l'élection de deux députés de la Seine, une réunion se tint au domicile du candidat Garnier-Pagès, en présence de Carnot qui, lui aussi, briguait les suffrages des électeurs parisiens.

Sur les instructions du Pouvoir, inquiet des succès remportés par l'opposition, la police intervint au domicile de Garnier-Pagès pour interdire cette réunion politique. En même temps, elle perquisitionna chez Me Dreo, avocat au barreau de Paris, gendre de Garnier-Pagès demeurant dans le même immeuble.

Après quelques hésitations, un juge d'instruction fut saisi et treize personnes (dont dix étaient avocats, au nombre desquels Jules Ferry), furent renvoyées devant la sixième chambre du Tribunal de police correctionnelle de la Seine comme prévenues d'avoir fait partie d'une association non autorisée de plus de vingt membres.

A l'ouverture du procès le 5 août 1864, la salle d'audience est littéralement envahie. De très nombreux avocats sont présents, revêtus de leur robe, entendant ainsi témoigner leur solidarité à leurs confrères poursuivis. Les défenseurs sont des avocats éminents : les bâtonniers Jules Favre, Dufaure, Berryer, Maîtres Marie, Emmanuel Arago, Hébert, ancien ministre de la Justice, Senard.

Plaidant pour Garnier-Pagès, Jules Favre donne immédiatement le ton par une condamnation sans appel du régime impérial, en terminant par un chant d'espoir : « ... Quand je vois à côté de moi tous ceux qui m'entourent et me fortifient... Berryer, Marie, Dufaure, Hébert et aussi Senard, le courageux président de l'Assemblée nationale qui a opposé sa poitrine aux coups des agitateurs... Ah ! je dis que la liberté est impérissable ». D'enthousiastes applaudissements éclatent et le Tribunal suspend l'audience.

A la reprise d'audience, Berryer, au nom de l'ensemble des défenseurs, déclare : « Élevés dans le respect de la magistrature, nous renonçons à prolonger la défense, convaincus que nous sommes qu'après de telles paroles, après de telles démonstrations, après de telles vérités historiques, il n'y a pas un juge en France qui puisse prononcer une condamnation contre les hommes assis sur ces bancs ».

Le Tribunal infligera malheureusement un démenti à Berryer en condamnant à 500 francs d'amende les inculpés qui interjetteront appel mais sans succès.

Senard n'a pas eu à prononcer sa plaidoirie. Qu'importe ! Il fait partie de la phalange de ces grands avocats qui, sous le Second Empire, se sont posés en champions de la liberté, le plus célèbre d'entre eux Berryer ayant, à l'audience de la Cour lancé cette péroraison mémorable : « Je veux leur liberté parce qu'elle est la garantie de la mienne ».

Aux alentours des années 1870, Jules Favre est considéré comme l'avocat français le plus éminent. Sa notoriété s'est affirmée en 1858 dans sa défense d'Orsini, auteur d'un attentat contre Napoléon III, et aussi, dans le procès des Treize.

Bâtonnier de Paris en 1862-1863, membre de l'Académie française depuis 1868, c'est lui qui, avec Gambetta, a fait proclamer la République en septembre 1870 et qui, au titre de vice-président du Gouvernement provisoire chargé des Affaires étrangères, a joué un rôle capital dans les négociations de paix avec Bismarck.

Personnalité de tout premier plan, il n'en est pas moins, en février 1871, attaqué de façon assez sordide dans deux journaux : *L'Avenir libéral* et *La Vérité*.

Un ancien avoué du nom de Laluyé l'accuse de l'avoir fait arrêter pour satisfaire une vengeance personnelle en usant de son autorité de ministre, et d'être par ailleurs un faussaire. Jules Favre porte plainte en diffamation et choisit pour défenseur Jules Senard.

L'affaire est appelée devant la Cour d'assises de la Seine en son audience du 6 septembre 1871.

L'imputation d'arrestation arbitraire est particulièrement odieuse de la part de Laluyé, homme taré qui n'a été arrêté qu'en raison de ses compromissions avec la Commune.

Quant à la seconde accusation, Jules Favre confesse à l'audience avoir fait de fausses déclarations à l'état civil. Pendant trente ans, il vécut avec une femme séparée de son mari dont il eut trois enfants. Il les déclara irrégulièrement sous le nom de leur père légal. De toute façon, les faits étaient prescrits.

Après plaidoirie de Senard, Jules Favre obtint complète satisfaction. La Cour d'assises condamna Laluyé à un an d'emprisonnement et 1.000 francs d'amende.

Meurtri par la publicité de mauvais aloi de ce procès qui avait cherché à le salir, Jules Favre se retira provisoirement de la vie publique.

En 1876, pour un article paru dans son journal *La République française*, Léon Gambetta est assigné en diffamation par Buffet, ancien Président du Conseil. C'est à Senard qu'il confie sa défense. Pourtant dans le passé, le radical Gambetta avait quelque peu brocardé Jules Senard qui, lors d'une élection de 1874, écrit-il ironiquement à Juliette Adam, avait « selon le rite habituel aux avocats (normands !) couvert un concurrent qu'il avait évincé de tous les lauriers du Pinde et de l'Hélicon ! »

Sous la Troisième République, Senard devint encore l'un des avocats auxquels l'État confia des causes célèbres comme celle qui l'opposait aux héritiers des peintres Delaroche, Horace Vernet, Ary Scheffer et qui avait trait à la durée du droit de propriété artistique.

D'une façon générale, la vie sociale et économique du pays durant le Second Empire et le début de la IIIe République trouve un écho dans les affaires qui furent alors plaidées par Senard... Procès immobiliers où sont engagés les frères Péreire, procès financiers pour M. Allard, directeur de la Monnaie de Bruxelles, scandale Mirès, brevets d'invention, contrefaçons pour le fondeur Barbedienne ou l'inventeur du baromètre anéroïde Vidi, pour Susse contre les frères Pradier ou pour Calderon contre Dreyfus frères... affaires de travaux publics avec Ferdinand de Lesseps.

Sa réputation était telle que le Barreau de Rouen, auquel il n'appartenait plus, a tenu à fêter en 1869 ses 50 ans d'activité professionnelle. Curieusement, c'est Me Frédéric Deschamps, alors bâtonnier, son adversaire politique de 1848, qui organisa et présida ces agapes confraternelles.

Pouvait-on mettre mieux en pratique ces paroles que Senard avait prononcées en 1835 dans un procès célèbre : « Le Barreau de Rouen réfléchit dans son sein toutes les nuances politiques qui existent dans la société au milieu de laquelle nous vivons... Entre tous ces hommes divisés de sentiments et d'opinions, il reste des liens communs : c'est le sentiment profond de la dignité et de l'indépendance de la profession, c'est le dévouement au malheur, c'est l'amour du pays ».

Ce n'est pas seulement à Rouen que les mérites de Senard étaient appréciés.

Le 1er avril 1870, son ancien confrère de grande réputation, Émile Ollivier, rallié à l'Empire et alors garde des Sceaux, lui adresse une proposition flatteuse : « Mon cher confrère, on me dit que vous seriez disposé à quitter le Barreau. S'il en est ainsi, ne consentiriez-vous pas à nous faire profiter de votre incomparable expérience juridique à la Cour de Cassation. Vous voyez

que je ne demande que de petites choses à ceux qui me témoignent des sympathies ».

Senard n'a pas donné alors sa démission du Barreau, mais le ministre ne lui en a pas tenu rancœur. Quelques mois plus tard, le 9 novembre 1871, il lui écrivait : « Veuillez me faire le plaisir de venir dîner avec quelques confrères à la Chancellerie, place Vendôme ».

Il est vrai que la signature est cette fois-ci de Dufaure, qui avait été bâtonnier de Paris en 1862, comme le sera douze ans plus tard Senard alors âgé de 74 ans. Pourquoi, malgré sa notoriété, ses confrères parisiens n'ont-ils pas manifesté un grand empressement à l'élire ?

En 1883, Senard recevra enfin les « très respectueux hommages » d'un jeune confrère Raymond Poincaré qui lui dédicace son discours à la conférence du Stage de Paris.

Avant même que la République soit proclamée le 4 septembre 1870, Senard a proposé ses services au nouveau régime. Il est envoyé comme ambassadeur extraordinaire à Florence où sa mission se conjugue avec celle de Thiers chargé de se rendre dans les grandes capitales des pays neutres.

De 1870 à 1877, Senard va vivre dans l'orbite de M. Thiers. L'hôtel de ce dernier, place Saint-Georges, regorgeait de trésors disparates : laques, porcelaines, tableaux de madones. Presque tout sera détruit, brûlé pendant la Commune. Thiers qui cette fois-ci connaît la grammaire, s'adresse à Senard à l'imparfait du subjonctif : « Je voudrais que vous allassiez sur les lieux » ; ce que s'empressa de faire son correspondant et lui valut ces remerciements :

Mon Cher Senard,

Voilà bien du temps que je veux vous répondre et vous remercier de votre amitié, mais je ne vis pas. Je travaille vingt heures sur vingt-quatre, et quelques brouillons mécontents pour des places refusées me font la guerre comme s'ils étaient de la Commune ! Il me faut mépriser cela, mais on ne peut s'empêcher de le sentir. Les légitimistes, joints mais non unis aux Orléanistes, voudraient que je leur livrasse la République. Je ne le puis, ni ne le veux, mais le présent est clair. Si on veut renverser la République, on aura sur les bras une affreuse guerre civile. C'est une première raison souveraine pour moi. J'en ai une seconde, non moins décisive, c'est que j'ai promis de sauvegarder la forme existante lorsque j'ai reçu le pouvoir. Je tiendrai ma parole. Voilà, mon Cher, toute ma politique.

Quant au prix, le voici, ma maison démolie jusqu'aux fondements, mes collections dispersées, quarante ans de souvenirs effacés par la main des factieux, et une moitié de mes amis m'abandonnant pour des places refusées ! Hélas ! si on savait ce que je fais pour les hommes, on serait bien déçu.

Il est vrai qu'il reste des amis comme vous, qui n'ont demandé ni reçu de places, malgré leurs titres pour en avoir, et qui continuent de vous aimer. C'est beaucoup. Vous êtes de ces amis, et je vous remercie de cœur. Adieu, adieu...

A. Thiers

Le 22 mai, c'est Mlle Dosne qui exprime sa reconnaissance : « Je vous remercie, Monsieur, ainsi que ma sœur et M. Thiers de la part que vous prenez à notre peine car c'en est une cruelle de voir ainsi jeter au vent tant de chers souvenirs.

« Mais, comme nous, vous vous réjouirez, j'en suis certaine, de l'heureuse et brusque entrée de l'armée de l'Ordre dans Paris. Il était bien temps que ce foyer de honte fut éteint, et que les Parisiens échapassent au joug qui les couvrait de honte. Au moment où je vous écris, nos troupes sont au Trocadéro. On ne doute pas qu'elles ne fassent de rapides progrès. Déjà Rochefort est dans nos murs. Dieu veuille que ses coupables amis n'échappent pas à la sévère répression qu'ils n'ont que trop méritée... »

Le 8 juin, la correspondante écrit à nouveau de Versailles : « ... le sauvetage des débris de notre mobilier m'oblige souvent à être sur la route de Paris, de ce malheureux Paris maintenant presque en ruine et privé de la moitié de ses habitants. Vous le trouverez terriblement changé lorsque vous y reparaîtrez. J'en sors tous les jours la mort dans l'âme. Quels affreux scélérats que ceux de la Commune. Ils n'avaient d'autre but que le vol et le pillage... »

Dans une note manuscrite écrite après la Commune, Senard rend « hommage... à l'homme dont l'énergie et l'intelligence ont réellement sauvé et relevé le pays » ; il se félicite de ce que « le Gouvernement entend suivre résolument la ligne qu'il s'est tracée et continuer ainsi la politique sagement progressive du véritable fondateur de la République malgré les violences de la presse ». Senard avait d'abord écrit « en dépit des outrages dont les Communards poursuivent la mémoire de M. Thiers ».

Ces événements ont resserré les liens entre les deux familles qui se traduiront dans les années suivantes sous des formes diverses : lettres envoyées par Mlle Dosne, belle-sœur de Thiers, lors d'un voyage de la famille Thiers en Suisse, invitations à dîner à l'Élysée, cadeau d'une montre sertie de brillants offerte

par Thiers à une petite-fille de Senard, sentiments d'affection manifestés par Thiers lors du décès de Mme Senard.

Les interventions de Thiers se manifestent aussi sur le plan politique. C'est lui qui, pour l'élection du 18 octobre 1874, imposera Senard comme candidat républicain à la députation dans le département de Seine-et-Oise ; Me Albert Joly, avocat au barreau de Versailles, patronné par les radicaux, dut retirer sa candidature.

Gambetta s'en explique de façon assez piquante dans une lettre du 5 septembre 1874 adressée à Juliette Adam : « ... Le Vieux de la Montagne [Thiers] tenait pour Senard, c'est du reste une tactique profondément et habilement suivie par lui à chaque élection de réclamer un candidat de son choix. Nous lui céderons le moins souvent possible, mais en ces circonstances... il n'y avait pas moyen, sans courir le risque de gravement compromettre le succès final, de refuser ce nouveau gage de désintéressement et de modération.

« Je pris donc largement et hardiment mon parti, et malgré les résistances énergiques de nos amis de Seine-et-Oise, et surtout de la fraction de l'ancien parti républicain qui depuis 48, regarde Senard comme un bourreau, je rédigeai au nom de Joly une belle lettre de désistement qui liait Senard étroitement et affirmait plus nettement que jamais la sévère discipline des Républicains. Là dessus extase de Thiers, congratulations de Barthélémy Saint-Hilaire [député, confident et interprète de Thiers], hosannas de tous les modérés, *Le Temps*, *Les Débats* célèbrent à l'envi la magnanimité des radicaux, et on promit hautement à Joly que tant de vertu finirait bien par avoir sa récompense dans ce monde ou dans l'autre, c'est-à-dire aux prochaines élections. C'était à merveille, je consolais de mon mieux le pauvre Joly... Mais voici la fin... que j'ose vous présenter comme un argument sans réplique en faveur d'une Providence.

« M. de Pourtalès, député de Seine-et-Oise, ancien membre du Centre-Gauche, relaps passé à M. de Broglie, est mort hier laissant une deuxième place à prendre dans la représentation du département. C'est une faveur spéciale du dieu des Radicaux. On s'assemble, on décide qu'il faut reconnaître dans cette mort le signe visible de la protection divine sur la personne de notre ami Joly, manifestement appelé par le ciel à recueillir cette succession politique ».

Le retrait de Me Joly, ancien avocat du Communard Rossel, souleva l'indignation des adversaires de Senard, dénonçant sa collusion avec un tenant de la révolution, mais assura son élection contre le candidat bonapartiste le duc de Padoue.

De nouvelles élections à la Chambre des Députés sont prévues pour le 14 octobre 1877. Senard est candidat dans la première circonscription de Pontoise. Le 5 août précédent, au château de Stors, Thiers le présente à de nombreux invités comme n'ayant « jamais séparé l'ordre de la liberté ». Fort d'un tel patronage, Senard sera élu par 7434 voix contre 6338 au candidat adverse soutenu par Mac-Mahon.

Quinze mois plus tard, en janvier 1879, dans une déclaration solennelle à la tribune de la Chambre, Senard adjurera le Président de la République Mac-Mahon d'accepter sans réticence une politique républicaine ou de se démettre.

Mac-Mahon choisira le deuxième terme de l'alternative. Il démissionnera le 30 janvier. Jules Grévy sera élu Président et la République sera désormais entre les mains des républicains.

Ainsi aura trouvé son accomplissement le dessein politique de Senard, auquel, si j'en crois Jean-Louis Debré, auteur d'un ouvrage récent sur les avocats du XIX[e] siècle, l'histoire n'aurait pas accordé tout à fait la place qu'il mérite, bien que le maire de Paris lui ait donné l'an dernier le nom d'une place de la capitale.

Dès le 26 mars 1880, oubliant ses différends, Gambetta, alors président de la Chambre, lui rendit hommage : « que votre longue et impeccable carrière vous soit toujours agréable à contempler ! Vous n'avez faibli ni par action, ni par omission. Votre tout dévoué Ami. »

Une brillante carrière professionnelle avec l'apothéose en 1874 du bâtonnat de Paris, des fonctions de tout premier plan dans les domaines judiciaire, diplomatique et politique. Des relations fort amicales avec les plus hauts personnages de l'État (Thiers, Grévy), qu'il reçoit à dîner (nous avons encore des plans de table), que de titres pour une nomination à un grade élevé dans l'Ordre de la légion d'honneur !

Or, Senard est mort en 1885 sans la moindre décoration.

Certes, en 1876, fut-il l'objet d'une proposition de la part de son ancien confrère Dufaure, alors ministre de la Justice.

La rumeur envahit aussitôt les couloirs du Palais de Justice de Paris. Un éminent avocat, Eugène Dupuy, s'en est fait l'écho dans une lettre du 20 juillet 1876 : « Honoré bâtonnier, il n'est bruit au Palais que du ruban qui vous aurait été envoyé par votre ami M. Dufaure. Ce ruban me paraît être une énormité. Permettez-moi donc, si par impossible vous l'acceptiez, de vous envoyer mes regrets les plus sincères. Agréez... »

Senard n'eut pas à subir les condoléances de son confrère. Il refusa la Légion d'honneur et son attitude lui valut les

louanges de ses pairs traduites admirablement par Me Crémieux, ancien ministre de la Justice :

> *Ami, Bonjour et Mille tendresses, vous êtes bien heureux d'avoir voulu être avocat et rien de plus, mais il est vrai, quel avocat.*
>
> Signé Crémieux, avocat, sénateur, avec ce post scriptum :
>
> *Je mets une carte sous ce pli [où la qualité d'avocat figure en premier] pour que vous voyiez que je suis toujours Avocat d'abord, Sénateur ensuite.*

Le comportement de Senard a eu des précédents illustres, celui de Berryer notamment qui n'accepta jamais de décoration.

Fondée sur le refus de toute atteinte à l'égalité entre ses membres, il était alors une tradition au Barreau qui voulait qu'on ne portât pas de décoration sur sa robe.

Encore à la fin du XIXe siècle, répondant à la question posée par un journaliste : « Un avocat doit-il accepter et rechercher la Légion d'honneur ? », Laborie, l'un des maîtres du Barreau, répondit : « Je ne voudrais pas être pris pour un chef de bureau de ministère. Je refuserais » et Paul Morel. plus profond : « La robe de l'avocat décore des pieds à la tête celui qui la revêt, j'estime superflu de la pavoiser ».

Qu'en pensent certains confrères d'aujourd'hui dont la robe est aussi constellée de barettes que l'uniforme des officiers généraux ?

Vanité des vanités... tout est vanité y compris la communication que je viens d'avoir l'honneur de vous présenter.

A l'occasion du centenaire de leur naissance

Hommage à Paul Paray et Marcel Dupré

par le chanoine Robert DELESTRE

(séance du 15 février 1986)

L'ANNÉE 1986 marque le centième anniversaire de la naissance, à Rouen de Marcel Dupré, au Tréport de Paul Paray, l'un et l'autre membres associés de l'Académie des Arts, Sciences et Belles-Lettres de Rouen. Il convient que notre Compagnie leur rende un « Hommage ». Je sais gré à notre Président et à notre Secrétaire perpétuel de m'avoir confié le soin d'être l'interprète de tous. En les remerciant, je mesure, aussi, la responsabilité dont je me sens chargé. D'autres que moi ne l'auraient-ils pas assumée avec plus de talent ? Cependant, je ne voudrais me dérober d'aucune manière, et je m'efforcerai de vous livrer un témoignage personnel à la suite des rencontres que j'ai eu le privilège d'avoir, à Rouen et ailleurs, avec l'un et l'autre de ces grands Maîtres.

PAUL PARAY

Son nom résonne bien clair, celui d'un chef prestigieux, à la tête de phalanges au renom national et mondial ! Rappelez-vous comme il savait déchaîner, d'un geste, l'orage des cuivres, et apaiser, sur un signe discrètement autoritaire, les élans sonores de sa troupe subitement subjuguée...

Né le 24 mai 1886, il était, avec Arthur Rubinstein et Marcel Dupré, de la génération dite des « Trois glorieux ». Ses

très nombreux admirateurs et amis retiendront de lui le souvenir d'un chef et celui d'un compositeur dont les œuvres sont à l'honneur de l'Ecole française.

Membre correspondant de l'Académie de Rouen en 1924, membre associé en 1938, il entra à l'Institut de France en 1950 et fut promu grand-croix de la Légion d'honneur.

« Musicien de chez nous » : on aimait à le dire avec fierté !

Il est né au Tréport. Le curé de la paroisse était, alors, l'abbé Lesergeant, futur archiprêtre de la cathédrale.

Son père, Auguste Paray, — l'auteur du chœur très populaire : *Mon Tréport*, — l'initia, avec son frère Auguste, aux chefs-d'œuvre de Haydn (*La Création*), de Berlioz (*L'Enfance du Christ*), de Gounod (*La Rédemption*) : il les faisait chanter par une chorale qu'il avait fondée, autour d'un excellent Cavaillé-Coll qui résonne toujours à la tribune de l'église. Des artistes réputés, qui venaient se reposer l'été sur les côtes de la Manche, s'associaient volontiers aux concerts spirituels : Henri Dallier, organiste de la Madeleine à Paris, Mme Auguez de Montalant, Vergnet, de l'Opéra...

Devant les dons évidents de ses deux fils, — voix cristalline, oreille très juste, sens aigu du rythme, — Auguste Paray décida de les confier à la *Maîtrise Saint-Evode de Rouen*, dont le renom s'appuyait sur le talent du chanoine Bourdon, maître de chapelle et compositeur ; de l'organiste Jules Haëlling, digne successeur de Jean Titelouze aux orgues de la cathédrale ; et de l'abbé Bourgeois, auteur d'un recueil de poésies : *Notre Cathédrale*. Paul Paray n'oubliera jamais ses premiers maîtres, leur enseignement, la formation qu'il reçut d'eux ; une amitié réciproque en résulta pour toujours.

On connaît les grandes étapes de sa carrière : études supérieures au Conservatoire de Paris, — avec Xavier Leroux pour l'harmonie, Georges Caussade pour le contrepoint et la fugue, — couronnées par le Premier Grand Prix de Rome en 1911, avec la cantate *Yanitza*.

Service militaire au 129e régiment d'Infanterie, à Dieppe — Villa Médicis, à Rome.

Le 2 août 1914, la guerre éclate. Paray rejoint son régiment, prend part, dès le début des hostilités, à un dur engagement, et, fait prisonnier, est conduit au camp de Darmstadt.

Au terme d'une captivité éprouvante, et longue de quatre années, c'est une éblouissante ascension qui lui fera diriger successivement les grandes formations orchestrales : Lamoureux et Vichy, Colonne, Opéra, Monte-Carlo, Tel-Aviv, Détroit. Ses dons

de chef étaient innés. Croirez-vous que ce sont les musiciens de l'orchestre d'été, à Cauterets, qui les lui firent découvrir, en lui conseillant de se présenter à Camille Chevillard à la recherche d'un auxiliaire qualifié pour l'Association des Concerts Lamoureux ? Paul Paray ne se décidait pas, lorsqu'il apprit que le grand musicien havrais, André Caplet, — l'ami de Claude Debussy, — retirait sa candidature pour des raisons de santé. En deux semaines, il prépara un programme ainsi composé : ouverture du *Vaisseau fantôme* de Wagner ; *Symphonie fantastique* de Berlioz ; *Prélude à l'Après-midi d'un Faune* de Debussy ; mélodies de Henri Duparc, chantées par Gabriel Paulet ; pour terminer, *España* de Chabrier. Dans cette *Fantaisie*, la fougue de Paul Paray emporta l'adhésion sans réserve de l'orchestre et du public. On fêta en famille, au Tréport, avec les Chevillard, ce premier grand succès, et plus tard, avec ses parents, retirés à Rouen, rue Lafosse, on le célébra encore au cours d'une promenade en Seine, sur le bateau de La Bouille !

Nous l'avons vu à Rouen, aux Concerts symphoniques organisés au Cirque par Jean Montier pour le compte de l'U.N.C. Très droit sur l'estrade, le profil nettement découpé, les cheveux blonds rejetés en arrière, les yeux bleus, vifs, perçants même, l'oreille aux aguets, avec des gestes précis ou amples selon les moments : tel il apparaissait pour interpréter Bach et la *Symphonia en ré*, avec Marcel Dupré à l'orgue de la Salle Gaveau ; Beethoven et la *V^e^ symphonie*, ou l'*Ode à la Joie* de la *IX^e^*, — il aimait qu'on l'appelât « entraîneur d'hommes », — Berlioz et la *Marche hongroise*, — les ovations couvraient les derniers accords — ; Schumann, sa *IV^e^ Symphonie* et son *Concerto piano*, — avec Yves Nat, son ami, ils l'interprétaient, tous deux, « de mémoire » — ; les *Préludes* de Liszt, la *Chevauchée des Walkyries* ; *La Mer* de Claude Debussy, — il la connaissait si bien ! c'était celle de Pourville, sur la côte normande... Mais il faudrait citer tant de chefs-d'œuvre auxquels il excellait à donner une vie intense, jusqu'au *Boléro* de Maurice Ravel, dont il savait si bien mener la lancinante progression vers l'explosion fulgurante qui vous délivre, enfin, d'une lourde obsession !...

Si Paul Paray tenait à régner en maître à son pupitre, il savait, aussi, accueillir des jeunes quand l'occasion était belle : Yehudi Menuhin ; Emmanuel Bondeville et son *Bal des pendus* ; Maurice Duruflé et ses *Trois danses pour orchestre* ; Mme Laurette Fayard, au Châtelet, dans le *Concerto* de Schumann ; Bernard Flavigny dans le *1^er^ Concerto* de Liszt. En retour, les « jeunes » ne lui ménagèrent pas leurs ovations ; Paul Paray en était touché.

Aussi, n'est-il pas téméraire de dire que son nom rejoint

celui des plus grands dans l'art de diriger : Pierre Monteux, Bruno Walter... pour ne citer que deux des plus célèbres parmi les disparus.

Paul Paray ne déçut pas les espoirs que ses dons de « créateur » avaient fait naître chez ses maîtres et ses amis.

Compositeur, il remporta ses premiers succès dans le domaine de la musique de chambre : noble *Quatuor à cordes*, entrepris pendant ses années de captivité et dédié à Lucien Capet ; sonates pour piano et violon, piano et violoncelle, au parfum fauréen ; pièces pour le piano, où se manifestent ses préférences schumaniennes ; de belles mélodies, enfin.

Pour l'Opéra de Paris, un ballet : *Artémis troublé*, monté par Mme Ida Rubinstein sous la direction musicale de Camille Chevillard.

Pour le Grand Orchestre, deux symphonies : la première, *en Ut*, toute de clarté, d'élégance et de concision ; la deuxième, *en La*, dite « du Tréport », évocation de ses souvenirs et de sa ville natale.

De son enfance au Tréport et de ses années passées « à l'ombre de la cathédrale », Paul Paray conserva un attrait tout particulier pour la musique religieuse. D'où, une *Pastorale de Noël*, des Motets et un Oratorio en l'honneur de la bienheureuse Jeanne d'Arc, dont on n'oubliera pas le *Prélude champêtre pour Domrémy*, la *Prière de Jeanne*, la *Chevauchée*, menée avec brio par l'auteur en personne.

Les « Fêtes johanniques » des années 1912 - 1913 - 1914, à Rouen, ne l'auraient-elles pas profondément impressionné, et de façon durable ? On pourrait le penser, car, vingt ans après, il accepta avec empressement la proposition de l'archiprêtre Lesergeant et du chanoine Picard, son oncle, de composer la *Messe du V^e^ centenaire de Jeanne d'Arc*.

Pour des circonstances d'une exceptionnelle grandeur, il entreprit d'édifier une œuvre qu'il voulut « cathédralesque », avec son Portique majestueux : « Kyrie, eleison »... aux frises grégoriennes, « Gloria in excelsis », et son puissant Choral, « Cum Sancto Spiritu », ses fanfares pour les acclamations du « Sanctus », conduisant, par une transition admirable — « ... j'ai pensé à la cathédrale », disait-il, — au « Benedictus », effusion lyrique, rythmée dans le balancement des encensoirs, par les chœurs qui murmurent : « Hosanna, hosanna... »

La fresque monumentale, qu'il présenta lui-même dans la cathédrale de Rouen en mai 1931, s'achève sur un chant de paix.

On découvre, alors, un Paul Paray qui a souffert pendant les années de guerre, foncièrement bon sous les apparences énergiques du chef qui se fait obéir. Les implorations : « dona nobis pacem... », son cœur les lui a dictées.

Pour les membres de l'Académie de Rouen, l'heure est venue, en cette année 1986, de se joindre au monde des musiciens, afin de rendre un hommage unanime au grand maître Paul Paray. Un souvenir pieux et reconnaissant ne manquera pas de s'élever à la mémoire de l'artiste qui a trouvé de si beaux accents pour honorer, avec la cathédrale de Rouen et son héroïne nationale sainte Jeanne d'Arc, l'Église de France tout entière.

MARCEL DUPRÉ

Autre nom prestigieux dans le monde de la musique ! Tous les dons semblent avoir été réunis pour faire de lui un grand maître : son ascendance, sa mémoire, sa technique..., couronnés par d'éclatants succès au Conservatoire de Paris, jusqu'au Premier Grand Prix de Rome, en 1914.

Je ne puis qu'évoquer la grande fresque improvisée par le maître à Notre-Dame de Paris puis à Saint-Ouen de Rouen : c'était dans l'enthousiasme de l'Armistice en 1918... En juin 1956, de mémorables cérémonies marquaient, à Rouen, la réouverture solennelle de la cathédrale. Commencées dans un chant, — j'allais dire : un cri unanime : « Te Deum laudamus » », — elles s'achevaient par l'audition d'un oratorio : *La France au Calvaire*, dû à Marcel Dupré sur un texte de l'un des vôtres, René Herval. Rappelez-vous les grandes figures évoquées : saint Denis, sainte Clotilde, saint Louis, sainte Jeanne d'Arc..., et pour terminer, les acclamations du « Christus vincit » !

Entre ces deux dates [1918-1956], que d'œuvres remarquables se sont trouvées inscrites au catalogue de Marcel Dupré : musique de chambre (*Variations pour piano*, *Sonate pour violon et piano*...), psaume « De profundis », à la mémoire des anciens élèves du Lycée Corneille... Et je ne saurais omettre l'œuvre considérable dans le domaine de la pédagogie : traités de l'improvisation, de l'acoustique, de l'harmonie, de la fugue... éditions des œuvres de Bach, des concertos de Haëndel, des compositions de Mendelssohn, Schumann, Franck...

Pour limiter le sujet de notre hommage, j'évoquerai les grandes œuvres originales que le maître a consacrées à l'*orgue*.

N'est-il pas à penser que, lorsqu'il aborda la composition pour orgue, Marcel Dupré eut le sentiment de prendre possession d'un domaine qui serait le sien, d'entrer dans la grande voie où il serait appelé à servir la musique ? Non qu'il délaissât les autres moyens d'expression qui étaient à sa portée : l'orgue l'y ramènera par la suite et grâce à lui, Marcel Dupré opérera une synthèse sonore, jusque là inouïe, d'éléments dont la fusion intime n'avait pas encore paru possible.

Au bonheur de savoir, dès l'origine, la direction qu'il devait suivre, Marcel Dupré joignit la volonté de s'y maintenir résolument. Choix austère, certes, si l'on mesure la trop grande indifférence du public à l'égard de l'orgue, du moins à cette époque. Car il convient de rappeler les récitals de Jules Haëlling et de Henri Beaucamp à la cathédrale, les cours d'interprétation de Marcel Dupré avec Marcel Lanquetuit, les nombreuses rencontres autour des orgues de notre région, organisées par le Comité Normand de André Renaudin.

En définitive, n'était-ce pas suivre l'exemple des Frescobaldi, J. Titelouze, Bach, Franck, — pour ne citer que ceux-là — qui ont consacré, sinon toute leur activité, du moins la meilleure part de leur génie à la musique que l'orgue leur a inspirée.

Héritier de nobles traditions familiales, Marcel Dupré sera organiste d'église. Virtuose exceptionnellement doué et travailleur, il se produira à l'orgue comme il a vu Busoni triompher au piano. Compositeur, il sentira, confusément d'abord, puis avec une certitude grandissante, que l'orgue peut s'unir à l'orchestre, dialoguer avec le piano.

C'est ainsi que ses œuvres se répartissent en trois catégories : œuvres liturgiques ; œuvres d'orgue dont certaines peuvent trouver leur place au concert comme à l'église ; œuvres spécifiquement de concert.

Le premier envol du compositeur se produit en 1912, avec les trois Préludes et Fugues, op. 7. Bien qu'ils fussent d'une écriture neuve et d'une exécution difficile, ils obtinrent du premier coup un franc succès.

La guerre passe. Puis, de mémorables récitals au cours desquels Dupré joue de mémoire l'œuvre intégrale de Bach. Et voilà le virtuose qui entreprend de triomphales tournées à l'étranger.

Ces longs voyages le mettent à même de découvrir des instruments nouveaux pour lui et d'explorer leurs immenses possibilités.

Le virtuose consigne par écrit tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, et possède, de la sorte, une irréfutable documentation. Le compositeur nous donne les *Variations sur un vieux Noël*, op. 20, et la *Suite bretonne*, op. 21.

En 1924, la *Symphonie-Passion* marque un tournant dans l'esthétique de Dupré, ainsi que dans l'histoire de la littérature de l'orgue.

Familier des grands oratorios classiques depuis son tout jeune âge, (Albert Dupré les fait entendre régulièrement à Rouen, avec sa chorale : « L'Accord parfait »), le compositeur chante, à son tour, le « Crucifié » et confie la traduction du Drame religieux à son instrument, dont il possède la maîtrise définitive.

Reprenant, quelques années plus tard, le thème éternel des souffrances du Rédempteur, il nous livre son grand poème pour l'orgue qu'il intitule : *Le Chemin de la Croix*. Cette composition est importante dans l'évolution de la littérature de l'orgue, d'abord pour sa valeur intrinsèque, et aussi par son rayonnement sur la jeune école française. Sans le *Chemin de la Croix* de Dupré, aurions-nous, par exemple, l'*Ascension* et la *Nativité* d'Olivier Messiaën ?

La liste des grands « poèmes » se poursuit avec *Évocation*, composée dans le souvenir d'Albert Dupré et dans la contemplation de l'antique abbaye de Saint-Ouen, à Rouen.

En 1947, la ferveur, l'exaltation, l'extase se succèderont tour à tour dans *Vision*, op. 44.

Enfin, le *Psaume XVIII*, op. 47, est dédié à la mémoire de Mme Albert Dupré.

C'est le souvenir de sa mère qui a dicté à Marcel Dupré le titre : « Cœli enarrant », pour fixer définitivement le plus émouvant souvenir qu'il ait conservé d'elle. Il se la rappelle, aux beaux soirs d'été pendant les vacances, le long du rivage à Saint-Valery, contemplant le ciel qui, peu à peu, s'illumine d'étoiles. Que de fois ne l'a-t-elle pas invité à admirer l'œuvre du Créateur, chantée par le spectacle de la nature ! « Les cieux proclament la gloire de Dieu » murmurait-elle, et c'est dans cette attitude d'admiration que l'auteur a voulu fixer les traits de sa mère.

D'où le titre : *Psaume 18, Cœli enarrant...*

★
★ ★

Qu'il me soit permis, pour terminer, de remercier l'Académie de Rouen, son Président, son Vice-Président, le Secrétaire perpétuel, le Bureau et tous ses membres, de l'honneur qui m'a été fait en me confiant la rédaction d'un hommage à Paul Paray et à Marcel Dupré, pour le centième anniversaire de leur naissance. Tout honneur comporte, en contre-partie, une responsabilité : je le sais mieux que personne. Du moins, oserai-je espérer que l'on retiendra de mes paroles, et avant toute autre considération, l'expression d'un hommage de fidélité, d'admiration profonde envers deux Maîtres qui sont l'honneur de notre Compagnie, de notre ville, de la France même dans son rayonnement artistique à travers le monde entier.

L'extraordinaire découverte de John Scott Russel

L'Onde solitaire

par Pierre HAYMANN

(Séance du 8 mars 1986)

— Résumé de la communication —

En août 1834, l'ingénieur écossais John Scott Russel découvrait l'existence de ce qu'il allait appeler *L'Onde solitaire* en observant le déplacement d'un amas d'eau mis en mouvement par un bateau brutalement arrêté dans sa course le long d'un canal étroit et peu profond.

L'onde se déplaçait sous la forme d'un large monticule solitaire, sans changer de forme, sans variation de vitesse, sur une distance de plusieurs miles ! Le don d'observation du personnage, sa curiosité d'esprit et sa profonde culture scientifique lui a fait pressentir très tôt l'importance d'un tel phénomène au point que les dernières années de sa vie lui furent consacrées. Sa contribution en ce domaine apparaît sous la forme d'un livre édité à titre posthume en 1885.

Cette importance, 150 ans plus tard, est démontrée de façon surprenante tant par la très grande universalité qui préside à la formation de cette onde que par la diversité extraordinaire des domaines où elle apparaît.

Il fallut cependant attendre soixante ans après la première observation pour que deux scientifiques hollandais, Kortweg et de Vries, obtiennent finalement l'équation de propagation d'une onde dans une seule direction à la surface d'un canal peu profond. La solution correspondait bien aux profils observés et décrits par Scott Russel. Ces scientifiques montraient en outre que

la vitesse de l'onde dépendait de son amplitude c'est-à-dire de la hauteur de l'amas.

Encore une soixantaine d'années se passe quand, en 1955, le physicien italo-américain Fermi et deux de ses élèves Pasta et Ulam à Los Alamos devaient montrer qu'un système où plusieurs fréquences propres existaient (on dit encore plusieurs modes) et où l'énergie d'oscillation du système à l'état initial était également répartie entre ces modes se comportait de façon inattendue sous une forte perturbation (analogue à celle créée par un bateau soudainement arrêté).

Ils s'attendaient à voir l'énergie de l'ébranlement se partager également entre les différents modes et ce fut le contraire qu'ils obtinrent conservant intact l'ébranlement initial. L'interprétation d'un tel résultat, en terme d'ondes solitaires, prouvait l'existence d'un grand nombre de solutions différentes pour l'équation d'onde de Kortweg - de Vries. Ces auteurs expliquaient en outre pourquoi chaque onde individuelle conservait sa forme grâce à la compétition entre les effets de dispersion, c'est-à-dire de la variation de la vitesse de l'onde avec son amplitude, et les effets non linéaires c'est-à-dire la forte intensité de l'ébranlement initial. Ils étudiaient en fait davantage le paquet d'ondes solitaires plutôt que l'onde unique et c'est en terme de chocs élastiques entre les ondes constitutives du paquet qu'ils expliquaient la conservation globale de sa forme. Cette description de nature corpusculaire les amena à redéfinir l'onde solitaire sous la forme d'un soliton signifiant ainsi ce comportement particulaire.

Il fallut ensuite attendre encore quinze ans pour qu'enfin, en 1971, le mathématicien japonais Hirota puisse traiter complètement la solution à ondes multiples (à N ondes) de l'équation Kortweg - de Vries et dégager les relations existantes entre les ondes constitutives du paquet d'ondes. Ce travail conduisit finalement à une dernière simulation, fruit d'un effort collectif celui de Zakharov, Shabat, Albowitz, Kaup, Newell et Ségur. La technique dite Zsakns ou de la boîte noire, qui consiste, comme pour les rayons X, à explorer un système en faisant pénétrer des solitons et en étudiant ceux qui en sortent. L'information que l'on en tire doit fournir la connaissance de ce qui est à l'intérieur. Une telle conclusion est fondamentale puisqu'elle assure la prééminence de l'onde solitaire pour la description causale des objets quelqu'ils soient.

Un certain nombre de résultats permettent de concrétiser un tel développement théorique et de montrer cette très grande généralité du soliton pour ne pas dire son aspect essentiel de notre existence.

Deux observations astronomiques retiendront notre attention : l'une déjà très ancienne, celle des taches solaires ; l'autre beaucoup plus récente, le grand tourbillon à la surface de Jupiter observé par *Voyager II*. Dans les deux cas, la stabilité très inusuelle de ces formes dans les milieux concernés, un plasma et de l'hydrogène liquide est liée à l'existence de solitons gardiens d'une forme dont la durée de vie serait sans eux dérisoire.

Les solitons sont également présents dans les mouvements à grande échelle de notre atmosphère, car il s'agit de dynamique des fluides en géophysique où intervient la rotation de la terre sur elle-même. La solution de ce problème est très voisine de celle du canal de Scott Russel. La propagation de telles ondes sur plusieurs milliers de kilomètres peut donc également s'accompagner d'un transport des polluants, c'est dire son importance sur notre écosystème. C'est donc un rôle de transporteur que joue le soliton dans cet exemple.

Davidov, en 1979, proposait un soliton polymère comme élément clef de la contraction des muscles striés et Zakharov généralisait ce résultat à un grand nombre de mouvements des organismes vivants.

Citons également le mécanisme de biochimie cellulaire, dû à Alwyn Scott, où l'intervention d'un soliton permet de promouvoir des échanges en retardant l'horlogerie des transitions énergétiques.

Enfin terminons cette revue nécessairement anthropomorphique par la théorie toute récente du physicien américain Hopfield conduisant à une analogie de comportement entre les assemblées de neurones et les verres de spins, variétés rencontrées en physique du solide. Les ondes de dépolarisation membranaire ou potentiels d'action ne sont rien d'autre que des solitons et permettent par le jeu de la mécanique statistique d'expliquer la dynamique neuronale. Le nombre des solitons qui interviennent dans les échanges joue ici le rôle principal, fournissant un modèle de l'apprentissage, des capacités de mémorisation ou de la mémoire à court terme.

Ainsi l'histoire de l'onde solitaire apparaît exemplaire. Poursuivie pendant des miles par un homme et des années durant par des hommes, elle apparaît finalement partout et dans tout. Elle est le point de départ d'une observation et la conclusion de multiples synthèses. Elle explique la finalité d'une vie et se comporte comme la pierre angulaire d'une espèce ou d'un monde.

La Normandité

par M. le Président Léopold Sédar SENGHOR

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

— MEMBRE ASSOCIÉ —

(Séance du 3 mai 1986)

QUAND le Président de notre Académie m'a demandé de vous parler de la *Normandité*, je me suis senti honoré et confus en même temps. En effet, je ne suis Normand que d'adoption. Et si j'ai toujours aimé la Normandie — ses paysages, son peuple, sa civilisation —, ce fut toujours d'instinct. D'autant que, depuis l'âge de sept ans, jusqu'au baccalauréat ou presque, j'ai, par deux fois, baigné dans une atmosphère de normandité.

Vous me demanderez : « Mais que signifie ce mot de « Normandité » que vous avez lancé ? Et pourquoi par « normanditude » comme « négritude » ? C'est, vous répondrai-je, que le suffixe -« ité », qui vient du latin *-itas*, est plus abstrait que le suffixe -« itude », qui vient de *-itudo* et exprime une réalité plus concrète. Cependant, avant de vous définir la normandité et de vous montrer comment elle s'exprime à travers quatre siècles de littérature française, sinon d'art, je voudrais commencer par vous dire son influence sur mon pays, le Sénégal, et sur le poète que je suis.

***

Or donc mon père me confia, à l'âge de sept ans, à un missionnaire des Pères du Saint-Esprit. C'était le P. Dubois, un normand né à Tinchebray, dans l'Orne. Il était, dans les années 1910, curé de Joal, le bourg où j'étais né, au bord de l'Océan

Atlantique. Il m'enseigna le français avec le catéchisme. Il avait pour moi, je le sentais, une affection lucide à la normande, faisant alterner punitions et récompenses. Quand j'avais été sage et bien travaillé, il me parlait de sa Normandie : de son hiver relativement doux et de son été frais, balayé qu'elle était par le vent d'Ouest, comme la *Petite Côte* sénégalaise que caressaient les alizés pendant la bonne saison.

Plus tard, au collège-séminaire de Dakar, je connaîtrai un autre spiritain, un normand également : le P. Lecoq. Celui-ci administrait la paroisse de la ville de Dakar. Je dis : « administrait ». En effet, il passait pour un homme, non seulement de culture, mais encore de lucidité, voire d'habileté. C'est la raison pour laquelle je l'admirais.

La troisième influence normande qui s'exerça sur moi fut, vous le devinez, celle de ma femme. C'est la jeune fille, puis la femme que j'ai chantée dans les *Épitres à la Princesse*, dédiées à sa grand-mère, Mme Joséphine Daniel de Betteville, dans les *Lettres d'Hivernage*, enfin, dans l'*Élégie des Alizés*. Je ne citerai que ces vers de cette élégie :

Tes yeux vert et or comme ton pays, si frais au
solstice de juin.
Où es-tu donc, yeux de mes yeux, ma blonde, ma
Normande, ma conquérante ?
Chez ta mère à la douceur vermeille ? .. j'ai prisé
votre charme ô femmes ! sur le versant de l'âge ..
Chez ta mère à la vigne vierge, avec le rouge-gorge
domestique, les merles et mésanges dans les framboises ?
Ou chez la mère de ta mère au chef de neige sous
les Ancêtres poudrés de lys
Pour retourner au Royaume d'Enfance ?
Te voilà perdue à me retrouver au labyrinthe des pervenches,
sur le monticule merveilleux des primevères.

Je rêve, bien sûr, mais c'est à la vue d'une femme normande dans un parc normand. C'est elle qui m'a emmené dans cette Normandie au charme indéfinissable. Je voudrais, malgré tout, essayer de définir la normandité en commençant par le commencement : en vous rappelant l'histoire de son peuple et de ses paysages.

Comme vous le savez, c'est du VIII[e] au X[e] siècle que des guerriers normands, partis de Scandinavie, sous la conduite de leurs chefs, les *Vikings*, ont fait, par vagues successives, de nombreuses incursions sur les côtes de l'Europe occidentale et le long de ses fleuves. Jusqu'en Méditerranée, singulièrement en Sicile,

où, en symbiose avec les Arabes, ils ont créé l'architecture gothique. Les premiers raids ont eu pour objectifs l'Irlande et l'Angleterre, qui étaient des îles relativement isolées. Naturellement, les plantureuses côtes françaises n'y ont pas échappé, ni surtout la Seine. On s'est d'abord battu, puis on a occupé le terrain, conquis le pays, enfin, on a négocié pour s'installer définitivement. C'est ainsi que par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, en 911, Charles le Simple concéda aux Vikings la région qu'ils avaient conquise et qui est devenue la *Normandie*.

Avant de décrire, avec leurs caractéristiques, les Normands et leur nouveau pays, je voudrais souligner qu'ils ne s'arrêteront pas en ce nouveau pays pour s'y faire, tout bonnement, paysans plantureux ou bourgeois bedonnants. C'est ainsi qu'ils allèrent non seulement en Sicile, comme je l'ai dit, mais jusqu'en Afrique de l'Ouest.

Les professeurs d'Histoire nous ont enseigné, au lycée ou collège, que l'Afrique de l'Ouest avait été redécouverte, en 1444, par nos ancêtres portugais, singulièrement le Sénégal. Je dis « nos ancêtres portugais », car mon nom de famille et le nom de mon village natal, *Joal*, sont portugais, sans oublier les quelques gouttes de sang qui, au fond de mes veines, chantent la nostalgie des *saudades*. C'est le cas de quelque 100.000 Sénégalais. Cependant, la petite histoire, qui est souvent plus vraie, nous apprend qu'avant les Portugais, les Normands avaient découvert le Sénégal. Mais n'étant pas bavards comme les Méridionaux, ni glorieux, se méfiant, au demeurant, du Roi de France, ils avaient tu l'événement.

En tout cas, dans la colonisation française de l'Afrique, et d'abord du Sénégal, des Normands ont joué un rôle majeur. C'est ainsi que notre première capitale, Saint-Louis, fut fondée, en 1659, par Thomas Lambert, un normand. Depuis, on a compté nombre de Normands qui ont joué un rôle important, voire décisif, dans l'histoire de mon pays. Ainsi c'est l'amiral Ferdinand Hamelin qui, en 1855-1860, comme ministre de la Marine et des Colonies, donnait des instructions au général Louis Faidherbe pour la conquête de l'intérieur du Sénégal. L'avouerai-je ? L'amiral était un grand-oncle de ma femme. Tout cela, sans compter les noms normands que porte, au Sénégal, une partie de la bourgeoisie métisse, comme Hébert, Massard, d'Erneville, Turpin de Condé, etc.

Il est temps d'en venir à la *Normandité*, avant d'en décrire les différents aspects, tels qu'ils se révèlent aujourd'hui, à travers les paysages et les hommes, mais surtout, pendant quatre siècles de littérature française, à travers les écrivains, singulièrement les poètes et les romanciers. J'ai, en son temps, présenté

la Normandité comme une variété de la *Gothicité*, qui est « l'ensemble des valeurs des peuples scandinaves ». D'un mot, c'est un *lyrisme lucide*. Ce qui mérite explication.

La caractérologie, dont le créateur fut le professeur franco-sénégalais Gaston Berger, né à Saint-Louis du Sénégal, a pris l'habitude de diviser les peuples ou nations, sinon les races, en plusieurs *ethnotypes*. Paradoxalement, si elle met l'accent sur les peuples du Nord et du Sud, c'est pour les distinguer et les rapprocher en même temps. C'est ainsi que les caractérologues rangent les peuples nord-européens, et d'abord les Scandinaves et autres Germains, dans l'ethnotype des *Introvertis*, tandis qu'ils le font des Méditerranéens, Africains, Japonais et Latino-Américains dans celui des *Fluctuants*.

Les Introvertis se caractérisent par une profonde et riche sensibilité, mais à réaction lente, et les Fluctuants, avec la même sensibilité, se distinguent par la rapidité explosive de leurs réactions aux phénomènes extérieurs ou intérieurs qui les sollicitent.

Il se trouve que, dans l'Hexagone, les Normands, comme les Méridionaux au demeurant, et surtout les Basques, pour être culturellement des Français, n'en sont pas moins assez différents de tempérament et, partant, de caractère pour les raisons que voilà. En effet, les habitants de la France, encore que métissés comme les autres Européens, sont enracinés, biologiquement et, dans une certaine mesure, culturellement, dans un fonds celtique, voire pré-indo-européen. C'est ce qui explique qu'ils sont presque les seuls à être rangés dans l'ethnotype des *Extravertis*, caractérisés par une rationalité objective. Cela veut dire qu'ils attachent plus d'importance à l'objet qu'au sujet : au toi qu'au moi.

Il reste que les Normands, et les Basques avec leur prépondérance de sang O, leur langue agglutinante et leur chant populaire polyphonique, sont, plus que les autres Français, des métis biologiques et culturels. Les Normands le sont, il est vrai, moins que les Basques, d'autant qu'ils ne parlent plus la langue *noroise* encore qu'ils gardent leur patois et leur accent, si caractéristiques. Malgré le métissage, le tempérament nordique, voire scandinave, est resté en Normandie : non pas précisément la *gothicité*, mais la *normandité*. Si le grand blond à la peau blanche et aux yeux bleus, verts ou pers se retrouve surtout, comme l'a écrit André Siegfried [1], sur les côtes de la mer ainsi que le long du fleuve et des rivières, il reste que le paysage a maintenu, en général, son caractère normand, c'est-à-dire ses vallées bordées

---

1. Cf. *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République.*

de collines boisées. C'est que, sur les collines, mais surtout dans les vallées, singulièrement dans les trois départements de la Seine-Maritime, du Calvados et de la Manche, les fermes ne sont pas groupées, mais dispersées, isolées derrière leurs rideaux d'arbres, de haies. Parlant du paysan de la Haute-Normandie, Siegfried écrit : « Il contracte ainsi l'habitude du silence et cette méfiance de l'inattendu, du nouveau, de l'inconnu, qui est un des traits essentiels de son caractère : moralement, c'est, comme l'Anglais, un insulaire » ! En vérité, ce portrait peut, plus ou moins, être étendu, non seulement à tous les Normands, mais encore à tous les Scandinaves, comme me le disait un ami suédois. C'est la raison pour laquelle, si les pays scandinaves battent, en Europe, les records de suicide, la Normandie le fait en France, et d'abord le Calvados, comme je l'ai entendu dire à *F.R. 3 - Normandie*, le 1er janvier 1986.

***

Mais, encore une fois, qu'est-ce que la *Normandité* ? Il est temps, en effet, de répondre plus longuement à la question en me référant à des écrivains : à un dramaturge, mais surtout à des poètes et romanciers.

Je commencerai par Pierre Corneille, dont le chef-d'œuvre, *Le Cid*, est de 1637, l'année même où René Descartes publie le *Discours de la Méthode*. Et il est vrai que c'est la première pièce du répertoire classique. Il est encore plus vrai que *Le Cid* est une « tragi-comédie », une œuvre de métissage, entre le baroque et le classique. L'Académie française ne s'y est pas trompée. Dans ses « sentiments » sur Le Cid, elle a reproché au dramaturge de transgresser les règles d'Aristote, dont celle de la vraisemblance, sans oublier le style. Il se trouve que l'Académie avait raison. L'explication de ses critiques, fondées au fond, c'est que Corneille s'exprimait en Normand : en poète. Une pièce comme *Polyeucte*, baptisée pourtant « tragédie », est encore plus, je ne dirai pas baroque, mais *romantique* que ne le pensait l'Académie, avec son thème chrétien et le lyrisme du style, dont, cependant, la limpidité, sinon la lucidité, porte la marque de la Normandité, comme dans ces vers que ma femme m'a appris à aimer. C'est Pauline qui, s'adressant à Stratonice, lui dit, lui chante son amour pour Sévère :

Écoute, mais il faut te dire davantage,
Et que, pour mieux comprendre un si triste discours,
Tu saches ma faiblesse et mes autres amours.
Une femme d'honneur peut avouer sans honte

Ces surprises des sens que la raison surmonte ;
Ce n'est qu'en ces assauts qu'éclate la vertu,
Et l'on doute d'un cœur qui n'a point combattu.
Dans Rome où je naquis ce malheureux visage
D'un Chevalier romain captiva le courage,
Il s'appelait Sévère. Excuse les soupirs
Qu'arrache encore un nom trop cher à mes désirs.

Et, un peu plus loin, elle avoue :

Puisque tu le connais, je ne t'en dirai rien,
Je l'aimai, Stratonice, il le méritait bien.

Je dis qu'il y a là, avec une claire analyse psychologique, un des plus beaux poèmes de la littérature française. Je ne retiendrai ici que le rythme et la mélodie.

D'abord, le rythme. Comme on le sait, le vers classique français est de douze syllabes, dont quatre sont accentuées, les deux principaux accents se trouvant à la sixième syllabe, avec la césure, et à la douzième, qui termine le vers. Considérons, maintenant, le dernier vers du texte :

« Je l'ai*mai*, Strato*nice*, il le méritait *bien*. »

Il contient, non pas quatre accents, mais trois, que j'ai soulignés. Ce qui met en valeur l'essentiel, l'amour, c'est la deuxième moitié du vers prononcée d'un seul souffle : « il le méritait bien ». Pour ce qui est de la mélodie, je ne retiendrai que deux vers, dont les sifflements, je veux dire les sifflantes (*s*, *f* et *v*) traduisent les assauts et soupirs de l'amour :

Ces surprises des sens que la raison surmonte
. . . . . .
Il s'appelait Sévère. Excuse les soupirs

Après le poète dramaturge, je voudrais m'arrêter sur le poète théoricien : sur Malherbe. Comme vous le savez, les manuels de littérature française nous présentent François de Malherbe, né à Caen, d'un lointain baron de Guillaume le Conquérant, comme un poète qui « s'interdit toute émotion ». Tuffrau, mon ancien professeur au lycée Louis-le Grand, dit de sa poésie : « Ainsi le lyrisme est éliminé au profit de l'éloquence ; le sentiment cède la place à la raison ». C'est vite dit. La vérité est que notre Normand ne renonce pas au lyrisme, c'est-à-dire à l'expression de sa senbilité, plus exactement de ses *idées-sentiments*. Il y a seulement qu'il la tempère, son émotion, ou, mieux, la dirige vers une expression idéale. Employant moins d'images symboliques, il s'attache davantage à la forme pour donner plus

de rythme, de densité et d'éclat à ses vers. C'est par là qu'il se présente en double réformateur de la langue et de la poésie françaises. J'irai jusqu'à dire : *en créateur du classicisme*, qui, osons le dire, porte la marque de la normandité.

Je sauterai le XVIII^e^ siècle qui fut, avant tout, un siècle d'idées, pour arriver au XIX^e^ et au XX^e^. Encore que le XIX^e^ siècle apparaisse particulièrement riche en poètes, comme l'ont révélé les grands romantiques et symbolistes, jusqu'à ce que j'appelle la *Révolution de 1889*, je n'y citerai pas de poètes. C'est que les Normands n'ont pas joué un rôle majeur dans les deux écoles poétiques que voilà. Cependant, il se trouve que leurs écrivains n'ont pas été absents de la littérature du XIX^e^ siècle. Paradoxalement, ce sont eux qui ont introduit la poésie dans le roman, et naturaliste. J'y reviendrai après avoir présenté les poètes normands les plus caractéristiques du XX^e^ siècle — André Breton, Paul Éluard et Jean Follain —, qui, mieux que tous les autres, ont exprimé un lyrisme lucide.

Je le sais, on a contesté que Breton fût normand. Et d'invoquer son nom. Ce nom prouve, justement, que, d'origine bretonne, ceux qui le portent sont devenus normands, tout comme Langlois signifie que ceux qui ont hérité de ce nom sont de lointaine origine anglaise. D'où, pour revenir à Breton, l'existence de plusieurs villages normands qui s'appellent *Bretteville*, c'est-à-dire « village de Bretons ». Quant à Paul Éluard, mon ami Luc Decaunes a publié un remarquable *Paul Éluard* chez Balland, où il nous apprend que le père du poète, Clément Grindel, un nom « bien de chez nous », est « issu de paysans normands ».

Or donc André Breton est, à la réflexion, un bon exemple de la normandité. Il a été, en effet, l'initiateur et le théoricien d'une nouvelle poésie entre les deux guerres mondiales, comme François de Malherbe l'avait été pour la poésie classique. Breton en exposa la théorie avec une clarté lucide, qui est un modèle du genre. D'autant qu'avec le surréalisme, il s'agissait d'aller au-delà du visible, du signifiant, voire de l'abstrait, pour plonger dans l'intuition de l'inconscient et en ramener le *sur-réel*, mais palpitant de la vie même du monde. Il reste que le poète surréaliste ne le cède pas au théoricien. Un poème comme l'*Union libre* en est un bon exemple, dont j'extrais les vers que voici :

Ma femme...
A la langue d'ambre et de verre frottée
Ma femme à la langue d'hostie poignardée
A la langue de poupée qui ouvre et ferme les yeux
A la langue de pierre incroyable.

Tout le poème est dans cette veine, où l'écrivain énumère,

j'allais dire « sagement », les qualités de la femme aimée. Et il le fait dans une langue pure, et précieuse un tantinet. Mais à dire chaque qualité, l'imagination du poète s'enflamme, qui ouvre toutes les vannes aux images analogiques, ou symboliques *ad libitum*. Et comme les eaux du déluge, elles se bousculent pêle-mêle. Et plus elles sont folles, plus elles sont belles.

Il reste que, si Éluard est moins théoricien que Breton, il a un tempérament plus normand et il est, partant, un poète plus parfaitement normand.

Tout d'abord, il a un tempérament plus sanguin, c'est-à-dire plus violent et sensuel à la fois, plus contradictoire. Comme l'écrit Decaunes, son gendre, « ses travers et ses faiblesses égalaient sa droiture et son charme ». Et de résumer son portrait dans l'expression de « personnalité ambiguë ». L'essentiel est qu'Éluard, par son tempérament, nous présente le modèle idéal du poète. Pour quoi, Decaunes donne comme sous-titre à son ouvrage : *L'amour, la révolte, le rêve*. Comme s'il s'agissait d'un poète romantique. Et de fait, les sentiments d'Éluard le sont, romantiques, et violemment avec ses étonnantes images analogiques, qui ressemblent aux « papiers collés » de Max Ernst. Mais le style reste bien normand : souple, léger, transparent, sans charge inutile. Ainsi dans le poème où il chante harmonieusement l'affreux parricide d'une jeune fille, Violette Nozière :

Violette rêvait de bains de lait
De belles robes de pain frais
De belles robes de sang pur.
Un jour, il n'y aura plus de père
Dans les jardins de la jeunesse.

L'harmonie des deux premiers vers vous aura frappé, où presque toutes les syllabes ont des voyelles légères et claires : *è* ou *i*.

Ce n'est pas hasard si, dans *Poésie autour de Caen*, Jean Follain figure au premier rang. Ce qui, en effet, frappe d'abord, dans la brièveté de ses poèmes, qui se caractérisent par l'économie des mots, ce sont les faits qui tissent la vie de tous les jours. Voici la première strophe d'*Ineffable de la Fin* :

Quand la dernière ménagère sera morte
tenant l'étoffe
raccomodée par ses doigts minces
les étoiles brilleront encore,
les griffons des blasons
s'envoleront en cendre.

Un fait simple, banal, rapporté tel quel, et c'est, tout de suite, un coup d'aile, une envolée lyrique en deux images, mais sans un mot de trop. Puis, dans une deuxième strophe, à peine plus longue, la méditation s'approfondit, plus dense, sans quitter, pourtant, les réalités quotidiennes — au contraire :

O nuit de l'être
éternel feuilletage
des ardoises du toit
et des patisseries blondes ;
le monde pèsera son poids
avec toutes ces mains de dulcinées
dans son ciment froid enfermées.

On aura remarqué la note philosophique du poème, teintée d'une certaine tristesse nordique, qui nous rappelle, comme nous l'avons vu plus haut, que, si la Scandinavie bat tous les records de suicide, la Normandie le fait pour la France. Cette note, on la trouve dans les poèmes de Follain aux titres suggestifs, publiés dans l'anthologie que voilà : *Décor détruit*, *Malgré la Beauté*, *Statue creuse*, *De l'Abîme*, etc. Mais, en définitive, la foi de l'homme, et en l'Homme, finit par triompher chez Follain, ce qui est aussi une des caractéristiques de la normandité, comme de la gothicité au demeurant. C'est le cas dans ces deux derniers vers de l'*Intemporel* :

L'écolière rabâche
L'âme est immortelle.

J'ai l'impression, pour en finir avec les poètes, que Philippe Soupault, bien que né à Chaville, en Ile-de-France, est de lointaine origine normande. Il est en effet, avec Éluard, l'un des plus grands poètes surréalistes. Et il porte un nom de famille que j'ai déjà rencontré en Normandie. Je continuerai mes recherches.

⁂

Lyrisme, même lucide, des poètes, me direz-vous, nous en sommes d'accord ; mais *quid* des prosateurs, singulièrement des romanciers et conteurs normands, surtout dans ce « stupide XIX^e^ siècle » du *naturalisme*, pour employer l'expression d'un écrivain du XX^e^ siècle. Je répondrai : « Ils suivent la règle générale, qu'il s'agisse du tempérament ou du style ».

Et d'abord du tempérament. Celui-ci apparaît même, chez certains, comme *hypernormand*, marqué qu'il est par le *spleen*.

Et il faut prendre le mot anglais dans son sens le plus fort. Gustave Flaubert et Guy de Maupassant, son élève, mais aussi Jules-Amédée Barbey d'Aurevilly, avaient des troubles nerveux, allant, chez les deux derniers, jusqu'aux hallucinations. C'est que, chez ces romanciers et conteurs, comme souvent chez les Normands, leur riche sensibilité enflamme leur imagination qui, à son tour, trouble leur corps, leur sens. Tous ont un tempérament riche et fort : sanguin, sensible et sensuel. Et si leurs successeurs au XX^e^ siècle, comme Jean de La Varende et Michel de Saint-Pierre, domptent ce tempérament dans leur vie personnelle, grâce à la pratique religieuse ou à l'ascèse littéraire, on le retrouve, ce tempérament, dans leurs contes et romans. Au demeurant, il suffit que, comme c'est le cas pour Flaubert, un seul des parents soit d'origine normande.

Si l'on considère les personnages que ces cinq écrivains décrivent et font vivre, ce sont, le plus souvent, des héros singuliers, insolites dans leur violence sensuelle, animés de passions incoercibles. Ce qui ne les empêche pas de rester chrétiens. J'allais dire : au contraire. C'est, là, la face rouge de nos romanciers et conteurs. N'oublions pas que nous sommes en France, chez les Albo-Européens, singulièrement en Normandie, et qu'il y a, dans chacun de nos cinq écrivains, « deux hommes distincts ». Nous allons, maintenant, voir la face blanche de chacun d'eux : celle de l'écriture ou, plus exactement, du style.

Auparavant, je rappellerai que le *naturalisme* est le mouvement littéraire qui, succédant au romantisme, s'est appuyé sur la philosophie du positivisme scientifique. Celui-ci prétend nous faire connaître la nature, et les hommes avec, en s'appuyant sur des faits scientifiquement vérifiables. Tout en se réclamant du naturalisme, voire de l'expérience scientifique, nos romanciers et conteurs normands ont gardé, comme les poètes, leur tempérament : leur sensibilité et, partant, leur style, c'est-à-dire, encore une fois, leur lyrisme lucide.

Je commencerai par Gustave Flaubert. Comme on le sait, le ministère public lui a fait, en son temps, un procès pour *Madame Bovary*, son roman le plus célèbre, publié en 1856. Qu'on relise seulement le réquisitoire de « l'avocat impérial ». Ce qu'il reproche à l'écrivain, c'est son style. Et le fait est significatif. Ce qu'il lui reproche, je le cite, ce sont « ses coups de pinceau », voire « les prestiges de son style » et, pour tout dire, son « langage plus expressif ». Je citerai, d'abord, une rencontre des amants : « Le froid de la nuit les faisait s'étreindre davantage, les soupirs de leurs lèvres leur semblaient plus forts, leurs yeux,

qu'ils entrevoyaient à peine, leurs paraissaient plus grands, et au milieu du silence, il y avait des paroles dites tout bas qui tombaient sur leur âme avec une sonorité cristalline et qui s'y répercutaient en vibrations multipliées ». Vous aurez remarqué la belle image symbolique de la fin. Voici une deuxième phrase, citée par l'avocat impérial et qui nous montre Madame Bovary malade, attendant la communion : « Sa chair allégée ne pesait plus, une autre vie commençait ; il lui sembla que son être montant vers Dieu allait s'anéantir dans cet amour, comme un encens allumé qui se dissipe en vapeur ». C'est toujours le même style poétique, strié d'images.

De Flaubert, nous passerons, tout naturellement, à Guy de Maupassant qui se présente à nous comme un Super-Normand. En effet, il était plus sanguin et sensible que Flaubert, plus nerveux, jusqu'au détraquement, jusqu'aux hallucinations et délires. Et pourtant, son style, comme par une sorte de réaction, était plus net et robuste, je ne dis pas prosaïque. Au contraire. C'est, sans doute, pour toutes ces raisons que Maupassant se spécialisa dans les *Contes et Nouvelles*. Nul prosateur n'a mieux exprimé que lui, et dans un style normand, ce sentiment de solitude, cette tristesse qui est l'une des caractéristiques majeures de la gothicité, comme je l'ai signalé plus haut.

Ce n'est pas hasard s'il a intitulé une de ses nouvelles *Solitude*. En voici le paragraphe essentiel : « Ecoute-moi. Depuis que j'ai senti la solitude de mon être, il me semble que je m'enfonce, chaque jour davantage, dans un souterrain sombre, dont je ne trouve pas les bords, dont je ne connais pas la fin, et qui n'a point de bout, peut-être ! J'y vais sans personne avec moi, sans personne autour de moi, sans personne de vivant faisant cette même route ténébreuse. Ce souterrain, c'est la vie. Parfois j'entends des bruits, des voix, des cris... je m'avance à tâtons vers ces rumeurs confuses. Mais je ne sais jamais au juste d'où elles partent ; je ne rencontre jamais personne, je ne trouve jamais une autre main dans ce noir qui m'entoure. Me comprends-tu ? ».

Tout est dans cette « nouvelle », belle et poignante comme un poème. Tout y est : les images analogiques, mais aussi le rythme, fait d'énumérations ou, si vous préférez, de répétitions qui ne se répètent pas.

J'arrive au troisième de nos grands romanciers ou conteurs : à Jules-Amédée Barbey d'Aurevilly. Issu de la noblesse normande, il n'est pas, comme écrivain, le moins significatif. Et ce n'est

pas étonnant si le ministère public lui a fait un procès, comme à Flaubert. Pourtant, on a voulu le comparer à Balzac, dont son brillant commentateur, Jacques Petit. Bien sûr, Barbey d'Aurevilly ne nie pas les influences qu'il a subies ni que, souvent, ses nouvelles ont été d'abord vécues. Il note : « J'ai pris mon bien où il se trouvait. Des figures m'ont frappé, je les ai peintes, mais je n'ai pas dit : Voilà les noms de ces portraits ! Le Roman ! mais c'est de l'histoire, toujours, plus ou moins des faits nouveaux, codifiés, arrangés selon l'imagination, mais en restant dans la Vérité de la Nature ». L'imagination, voilà le mot clé, sans oublier l'hypersensibilité qui l'enrichit. Elle explique que Barbey d'Aurevilly se soit converti à un catholicisme pratiqué et qu'il anima souvent ses personnages de passions délirantes ou, plus simplement, de sentiments tendres, poétiques. Comme dans ces lignes des *Diaboliques*, au titre symbolique, où il oppose de tendres jeunes filles au froid gentleman écossais joueur de whist, Marmor de Karkorel : « Les dernières brises de cette soirée déferlaient en vagues de souffles et de parfums sur ces trente chevelures de jeunes filles, nu-tête, pour arriver chargées de nouveaux parfums à ce champ de têtes radieuses, et se briser contre ce front cuivré, large et bas, écueil de marbre humain qui ne faisait pas un seul pli ». Vous aurez remarqué, au passage, les images et la musique suggestive de cette phrase, longue et balancée comme le vent d'Ouest soufflant sur la forêt normande.

J'aurai garde de ne pas oublier, au XX^e^ siècle, Jean de La Varende ni Michel de Saint-Pierre, Le premier, dans ses histoires et romans normands, se sert de toutes les ressources de la langue, voire de la ponctuation française, pour traduire rationnellement, et poétiquement en même temps, une sensibilité frémissante. Quant à Michel de Saint-Pierre, dont je retiendrai les descriptions des jardins, forêts et vallées, plus généralement des paysages normands, il nous fait sentir poétiquement, jusque dans notre chair sensible, la transparence des parfums, mais surtout de la lumière normande.

Si des écrivains, j'étais passé aux artistes plasticiens et même aux musiciens normands, j'aurais trouvé les mêmes qualités avec le même style. C'est ainsi que, s'éloignant du fauvisme, les peintres Othon Friesz et Raoul Dufy se sont distingués par l'économie de leurs moyens, et Erik Satie comme Saint-Saëns, par la sobriété de son écriture musicale. Tous procédés que nous avons rencontrés chez les écrivains.

⁂

Il me faut conclure. Je dirai que la *Normandité* est, d'un mot, une *symbiose* entre les trois éléments majeurs, biologiques et culturels, qui composent la civilisation française : entre les apports pré-indo-européens, celtiques et germaniques. Mais, ici, j'ai mis l'accent sur les apports des Nordiques. Pour me résumer, l'artiste normand, qu'il soit écrivain, peintre ou musicien, est un créateur intégral, avec l'accent mis sur la création elle-même. Comme le conseillait Flaubert, il faut « partir du réalisme pour aller jusqu'à la beauté ». C'est la démarche même de la poésie, dont le sens étymologique, fondamental, est la *création* de la beauté.

Le Québec
entre l'Association et le Fédéralisme

par François J. GAY

(Séance du 7 juin 1986)

— Résumé de la communication —

A l'époque où l'on s'efforce de promouvoir la francophonie dans un monde où l'anglais et la civilisation anglo-saxonne présentent un tel dynamisme, le problème de la sauvegarde de l'originalité culturelle du Canada francophone est un sujet d'actualité.

Comment est-il possible de conserver les spécificités régionales ou nationales dans un monde où les frontières s'abaissent en raison du développement du libre-échange et des sociétés transnationales et à l'ère médiatique dont l'emprise va s'accentuer avec la bataille des satellites de diffusion directe ? Le Québec, pays câblé à plus de 90 % et assailli par les télévisions anglophones, représente à cet égard un cas exemplaire.

Il est donc intéressant d'analyser sous cet angle ce laboratoire de géographie humaine qu'est le Canada. Le Canada est d'ailleurs l'objet d'études d'un centre de recherche spécifique créé récemment à l'Université de Rouen : l'Institut pluridisciplinaire d'Études Canadiennes (IPEC).

Le Canada s'étend du Pacifique à l'Atlantique sur près de dix millions de kilomètres-carrés, soit vingt fois la France. Le Québec, à lui seul, est trois fois plus grand que notre pays mais sa population est inférieure à celle de l'Ontario voisin. Les francophones — encore ne résident-ils pas tous au Québec — ne constituent guère que 28 % de la population totale du Canada.

Seule la structure fédérale pouvait ainsi réunir des provinces aussi étirées en longitude et aussi diverses. Mais en même temps, si on compte douze provinces, le fait que le Canada réunit essentiellement *deux* entités culturelles rend toujours très difficile tout équilibre fédéral. C'est le cas de tout fédéralisme à deux composantes : l'exemple de la Belgique le montre également. Ceci est d'autant plus important que les deux cultures s'ignorent largement et ont chacune une vision du monde différente.

Le fédéralisme canadien qui sépare nettement le niveau provincial et le niveau fédéral — pourtant étroitement imbriqués dans la pratique — a bien évolué depuis le compromis de 1867 jusqu'au « rapatriement » du *British North America Act*. L'échec du referendum sur la « souveraineté-association » du Québec a provisoirement maintenu un compromis qui ne satisfait pleinement personne et qui n'empêche pas les conflits même frontaliers (entre le Québec et Terre-Neuve pour le contrôle du Labrador par exemple).

Certains s'interrogent même sur la viabilité politique à long terme du Canada au moment où les États-Unis, dix fois plus peuplés et infiniment plus puissants, pressent le Canada d'admettre le libre-échange entre les deux pays... Il ne faut pas oublier en effet que les facteurs centrifuges sont nombreux malgré les facteurs d'unification comme les transcontinentaux et la volonté politique de grands premiers ministres comme W. Laurier, Mackenzie King ou P.-E. Trudeau.

A l'axe des parallèles, qui est l'axe politique, s'opposent les axes méridiens — les axes « naturels » — qui unissent chaque région canadienne avec la région américaine voisine. Le Haut Canada regarde vers les Grands Lacs ; les plaines de l'Ouest canadien ont un destin lié à leurs homologues américains, etc. Cette attraction méridienne est d'autant plus forte que près des deux tiers des Canadiens vivent à moins de 160 km de la frontière avec les États-Unis. Or ceux-ci sont le seul voisin immédiat, même si l'U.R.S.S. est « en face » si l'on prend comme angle d'observation la projection polaire.

Chaque province canadienne se réserve jalousement l'exploitation de ses richesses naturelles : l'Alberta le pétrole, le Québec sa forêt et son énorme capacité hydro-électrique, le Saskatchewan ses potasses, Terre-Neuve ses pêcheries (voir le problème avec Saint-Pierre-et-Miquelon).

Or, dans cet état fédéral, plus des trois quarts des nouveaux immigrés — même si leur flot s'est récemment ralenti — choisissent l'anglais comme langue et ils sont enclins à faire ce choix même au Québec où réside une importante minorité anglophone.

On comprend mieux l'enjeu que représente la loi 101 qui impose au Québec l'usage du français comme langue officielle y compris aux nouveaux arrivants.

L'attractivité américaine est d'autant plus forte que le contrepoids européen n'a joué que jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Dès 1938, dans son beau livre *Le Canada Puissance internationale*, A. Siegfried insistait sur ce facteur en analysant les répercussions des accords d'Ottawa de 1933.

La difficile situation du Québec est liée au fait qu'il représente une « nation » devenu quasiment un État national au sein d'un État fédéral qui tend à être de plus en plus lié à la « continentalité » nord-américaine.

Or, en même temps, les facteurs traditionnels de l'originalité québécoise s'affaiblissent : le paysage rural fondé sur le système du « rang » s'américanise ; le catholicisme, s'il s'est renouvelé, a subi aussi une forte contraction ; la démographie s'effondre, etc... Le Québec n'a pas pleinement pris conscience du fait que, nation essentiellement urbaine, il perd ses racines rurales qui constituaient une large part de sa spécificité culturelle. Il rejette un peu vite le « mythe » de Maria Chappedelaine. Il reste certes une langue — même si elle est chargée d'américanismes — drue et vivante ; un projet de société, même affaibli par l'échec du Parti Québécois devenu, au plus, un parti « social démocrate ». Mais les Québécois n'affaiblissent-ils pas leur position en votant très souvent différemment dans le cadre fédéral et dans celui du provincial : leur vote libéral, fréquent au plan fédéral, n'est-il pas un facteur d'insertion ?

Habilement en tous cas les hommes politiques actuels au plan fédéral ont compris depuis peu que l'on ne pouvait ignorer le fait culturel français. Quelle va être l'attitude des Québécois face à cette évolution des Conservateurs comme des Libéraux à l'échelle fédérale ? Choisiront-ils d'être un élément fort d'un mariage de raison, même difficile..., mais qui leur permet de mieux sauvegarder leur identité culturelle et même économique ? Ou bien adopteront-ils la voie d'une indépendance de fait, même atténuée par « l'association » avec le reste du Canada ? Cette hypothèse ne risquerait-elle pas, au cas où elle prendrait corps, d'accentuer les tendances à l'éclatement du Canada, c'est-à-dire, à terme, à l'adjonction de onze nouveaux états aux États-Unis ? Le Québec éviterait-il longtemps, dans ce cas, d'être le 62^{e} état américain ?

Quoiqu'il en soit, on voit les responsabilités de la France et des pays francophones dans l'évolution de cette « belle province » qui nous reste chère, en particulier en Normandie.

Blanche Hoschedé-Monet

(1865-1947)

peintre impressionniste

par le professeur Hubert PIGUET

(Séance du 11 octobre 1986)

— Résumé de la communication —

SA VIE.

Blanche Hoschedé-Monet est née à Paris le 10 novembre 1865. Elle était le deuxième enfant d'Ernest Hoschedé et d'Alice, née Raingo. Ernest Hoschedé était un des plus importants marchands de tissu parisiens dont les magasins étaient situés faubourg Poissonnière. C'était également : « un homme de goût, très sincère, qui, par ses achats et ses ventes, a aidé les peintres impressionnistes, pour lesquels il a été un ami agissant » (H. Adhémar). La famille Hoschedé vivait tantôt à Paris, tantôt à Montgeron (Essonne), dans le château de Rottembourg dont Alice Hoschedé avait hérité de son père.

Durant l'été 1876, Monet est invité à Montgeron. Blanche se souvient : « C'est en 1876 que j'ai vu Monet pour la première fois. J'avais onze ans mais je me souviens de son arrivée à Montgeron chez mes parents. On me l'avait annoncé comme un grand artiste ayant les cheveux longs... J'ai eu tout de suite de la sympathie pour lui ».

Durant les mois qui suivent, Monet rend de fréquentes visites aux Hoschedé. Blanche rencontre également dès cette période, Manet, Renoir et d'autres artistes qu'Ernest Hoschedé invite chez lui. A l'inverse, elle se rend en famille à l'atelier de Monet, rue Moncey, à Paris. Elle y remarque, dit-elle, une petite toile repré-

sentant une femme assise sur l'herbe. « Des taches de soleil étaient sur la robe, ce qui m'avait énormément frappée ». De quelle toile s'agit-il ? De *La Liseuse* du Musée de Baltimore ? D'une autre ? Je ne sais, mais, quelle que soit la toile, on ne peut manquer de souligner que cette enfant de onze ans témoigne d'un intérêt surprenant pour la peinture et fait preuve d'une attention inhabituelle à cet âge.

Jusqu'en 1878, Blanche Hoschedé grandit au milieu d'artistes. Bien entendu, elle va à l'école comme tous les enfants de son âge mais ne prend aucun cours de dessin. En 1878, Hoschedé fait faillite. Ses biens font l'objet d'une liquidation judiciaire. Il doit se séparer de son château, de ses toiles. Les familles Hoschedé et Monet décident de s'installer ensemble à Vétheuil. C'est là qu'en septembre 1879, Camille meurt. Durant cette période, Monet fait ce portrait de Blanche qui est au Musée des Beaux Arts de Rouen (fig. 1). En 1881, les familles Hoschedé et Monet s'installent à Poissy, mais comme Monet ne s'y plaît pas, elles séjournent à Pourville près de Dieppe durant l'été 1882. C'est là, à Pourville que Blanche fera ses premières toiles ; elle dessine beaucoup également. Déjà, elle signe « Blanche » ce qui, selon la tradition familiale, a le don de mécontenter le peintre Jacques Émile Blanche.

En 1883, Monet et Alice Hoschedé, qui deviendra sa femme en 1892, après la mort d'Ernest Hoschedé, et leurs huit enfants s'installent à Giverny. En effet, Monet a deux fils, Jean (1867-1914) et Michel (1876-1966) et Alice a six enfants de son mariage avec Hoschedé : Marthe (1864-1925), Blanche, Suzanne (1868-1899), Jacques (1869-1941), Germaine (1873-1968) et Jean-Pierre (1877-1961).

En 1891, Blanche accompagne Monet à Londres. Il rencontre Whistler et Sargent. De retour à Giverny, Blanche continue à peindre. Elle aime accompagner Monet et l'aide à porter son matériel sur le terrain ; elle s'installe comme lui devant le même paysage sans jamais en retenir le même motif.

En 1897, Blanche Hoschedé épouse Jean, le fils aîné de Claude Monet. Le jeune couple s'installe à Rouen, 239, rue du Renard où Jean, chimiste, travaille chez son oncle. Blanche ne cesse alors de peindre se saisissant de tous les paysages que la vallée de la Seine compose : Rouen, Canteleu, Croisset, etc. En 1911, à la suite d'un différend avec son oncle, Jean Monet quitte Rouen et entreprend un élevage de truites à Beaumont-le-Roger. De cette époque datent des toiles de la vallée de la Risle et de leur maison reproduite dans *Paris-Normandie* du 11 juin 1971 à l'occasion d'une exposition de l'artiste aux Andelys.

En 1913, Jean Monet tombe malade, il meurt à Giverny le 9 février 1914. Par suite, Blanche s'installe définitivement auprès de Monet, veuf pour la deuxième fois depuis 1911. Elle prend en main les destinées de la maison et entoure le maître de mille soins attentifs. Elle veille à ce qu'il ne manque de rien et fait en sorte que la guerre passe presque inaperçue. Durant toute cette période qui durera jusqu'à la mort de Monet, Blanche ne touche pas à ses pinceaux. Ce renoncement fut pour elle semble-t-il un vrai sacrifice. Elle est, selon l'expression de Clemenceau, l'ange bleu de Monet. Elle vit l'aventure des *Nymphéas* et aide Monet à traverser l'épisode douloureux de la cataracte.

Le 5 décembre 1926, Claude Monet meurt. Blanche reste à Giverny et y demeure la gardienne de la maison. Blanche reprend alors ses pinceaux. Elle peint beaucoup à Giverny, la maison et le jardin de Monet (fig. 2), des fleurs, des paysages. Elle fait de brefs séjours à Paris à l'occasion d'expositions. Elle répond à l'invitation de Clemenceau retiré en Vendée. Elle fait quelques voyages dans le Cotentin, en Bretagne, dans les Alpes, en Italie avec son frère Jean-Pierre. Elle en rapporte des toiles. De 1940 à 1947, Blanche Hoschedé-Monet qui devient octogénaire ne quitte plus la propriété. Durant l'occupation, elle obtiendra que la maison ne soit pas inquiétée. Elle continue de peindre, entourée de l'affection de sa sœur Germaine qui habite également à Giverny à l'autre extrémité du village, de ses neveux et petits neveux.

A la fin de 1947, elle quitte Giverny pour passer l'hiver à Nice ; elle y meurt le 7 décembre. Elle a 82 ans. Elle est inhumée à Giverny dans le caveau de famille.

SON ŒUVRE.

D'inspiration impressionniste — comment ne le serait-elle pas ? — l'œuvre de Blanche Hoschedé-Monet est à la fois importante et diverse.

Comme Monet, elle allait vers le motif mais n'a négligé aucun genre.

Elle a peint beaucoup de paysages, notamment à Giverny, à Rouen (fig. 3 et 4) et à Beaumont-le-Roger ; mais également à l'occasion des brefs séjours qu'elle fit en Bretagne, en Vendée, en Auvergne, sur la Côte-d'Azur, en Savoie, en Italie, en Suisse, etc.

Elle peignait volontiers les fleurs lorsque le temps ne lui permettait pas de sortir. Tantôt de sa fenêtre, elle peignait des

massifs du jardin de Giverny, tantôt des fleurs coupées ou en pot, comme ce cyclamen inachevé qu'elle peignait à Nice en décembre 1947, quelques jours avant sa mort (fig. 5).

Comme tous les peintres impressionnistes, elle peignit les effets du temps et nous a laissé de merveilleuses toiles représentant des paysages de neige à Giverny ou des pommiers dans la brume.

De même, elle s'essaya avec bonheur à la représentation de l'eau qu'il s'agisse de marines peintes sur la côte normande ou la Méditerranée ou d'effet d'eau au lac du Bourget ou au bord de la Seine.

D'une modestie poussée à l'extrême, Blanche peignait surtout pour elle, pour son plaisir et ne cherchait pas la notoriété.

Du vivant de Monet, elle se contenta d'exposer aux Indépendants. Après la mort de Monet, elle consentit à sortir de sa réserve et accepta que ses toiles fissent l'objet d'une exposition à quatre reprises à Paris : en 1927 et 1931 à la galerie Bernheim, en 1942 à la galerie Daber, en 1947 à la galerie Drouot. La critique est favorable. On lit dans *Le Petit Parisien* du 7 novembre 1942, sous la plume de Lucien Rebatet : « Madame Blanche Hoschedé n'a point fatigué ses contemporains par la publicité de son nom. Elle pourrait pourtant se prévaloir de bien des titres qui manquent... à certains spécialistes... de la réclame. Bien entendu, l'influence de Claude Monet est constamment présente dans ces paysages, ces natures mortes. Mais elle n'en étouffe pas moins la féminité qui s'y exprime avec beaucoup de fraîcheur ».

Depuis 1947, date de sa mort, plusieurs expositions lui ont été consacrées : en 1954, à la galerie Zak à Paris ; en 1957, à l'Hôtel de ville de Vernon ; en 1959 au Musée des Beaux-Arts de Rouen. En 1960, à New-York, la galerie Slatkin fait une exposition sur le thème « Claude Monet and the Giverny artists ». Douze toiles de Blanche Hoschedé-Monet y sont exposées parmi un ensemble de quarante-six toiles. En 1966, Durand-Ruel, à Paris, regroupe des toiles de Blanche Hoschedé, de Jeanne Baudot et de Paule Gobillard sous le titre « Dame et demoiselles ». Enfin, en 1971, la galerie Tuffier aux Andelys expose trente-cinq toiles de Blanche Hoschedé, représentant pour la plupart des paysages normands, la Seine, l'Epte ou le jardin de Giverny.

Pour terminer, signalons que certaines œuvres de Blanche Hoschedé-Monet sont présentes dans quelques-uns de nos grands musées : le Musée des Beaux Arts de Rouen, le Musée des Augustins de Toulouse, le Musée d'Albi et le Musée Marmottan.

Ainsi, cette rapide évocation de Blanche Hoschedé-Monet veut-elle rappeler d'une part son rôle à Giverny auprès de Claude Monet et d'autre part ses talents d'artiste impressionniste que sa grande discrétion a quelque peu occultés.

Références bibliographiques :

ADHÉMAR H. : *Décorations pour le château de Rottembourg à Montgeron*, in Catalogue de « Hommage à Claude Monet », Grand Palais, Paris, 1980.

CLEMENCEAU G. : *Claude Monet. Les Nymphéas*, Plon édit., Paris 1928.

HOSCHEDÉ J.-P. : *Claude Monet, ce mal connu*, Pierre Cailler édit., Genève, 1960.

HOSCHEDÉ J.-P. : *Blanche Hoschedé-Monet, peintre impressionniste*, Lecerf édit., Rouen, 1961.

Fig. 1

Blanche Hoschedé (1879)
par Claude Monet

— Musée des Beaux-Arts de Rouen —

Fig. 2

de Blanche Hoschedé-Monet :

Ci-dessus :

Fig. 2 LE JARDIN DE CLAUDE MONET A GIVERNY (coll. Fh. Piguet)

Ci-contre :

Fig. 3 LES MOYETTES A GIVERNY (coll. H. Piguet)

Fig. 4 VUE GÉNÉRALE DE ROUEN (coll. H. Piguet)

Fig. 3

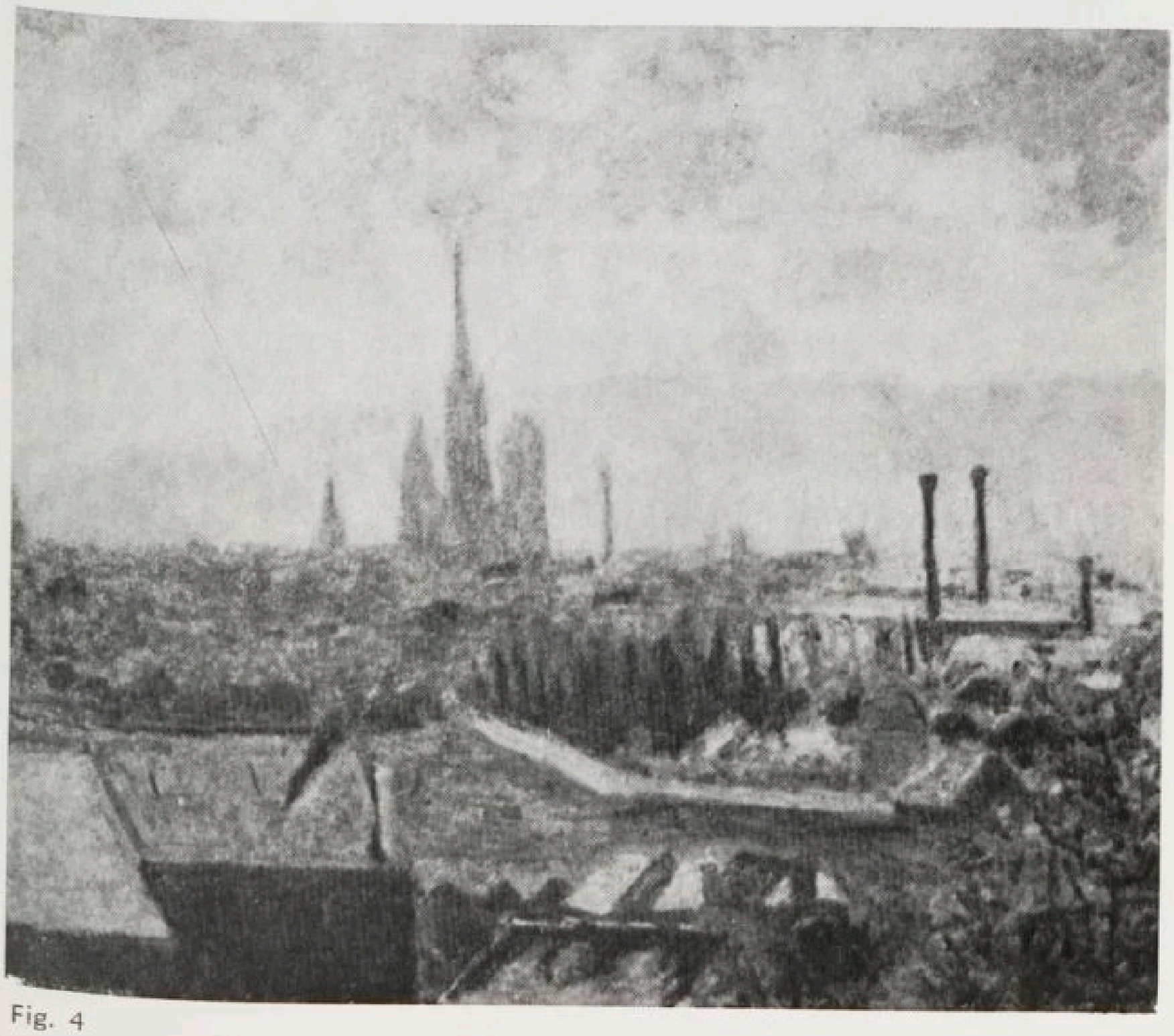

Fig. 4

Fig. 5 CYCLAMEN (coll. Marc Piguet)

par Blanche Hoschedé-Monet

Une institution charitable au XIX^e siècle

L'école des dentelles de Dieppe

par M^me Odile LE BERTRE-TURBAN

(Séance du 25 octobre 1986)

Le travail de la dentelle est une activité dieppoise fort ancienne. Il y avait déjà des dentellières à Dieppe durant le XVI^e siècle, et au XVII^e siècle, une association, les « Filles laborieuses de Jésus », plus tard Bénédictines, apprenaient la dentelle aux jeunes filles pauvres de la région [1]. Les dentelles de Dieppe étaient très réputées et étaient expédiées non seulement en France, mais à l'étranger. Les dentellières de Dieppe fabriquaient en particulier une dentelle très étroite appelée « poussin » dont le prix bas permettait une vente facile. Cependant cet artisanat local disparaissait petit à petit, quand en 1825, le Maire de Dieppe, Cavelier, entreprit de relever cette activité, dans le but d'employer utilement un grand nombre d'ouvrières sans travail et « de leur donner un état qui assure leur existence » [2]. Il intéresse à cette œuvre la duchesse de Berry, qui, depuis 1824 venait à Dieppe prendre des bains de mer, et lance une « Association charitable pour l'établissement d'une École Manufacture de Dentelles de Dieppe, sous la protection de S.A.R. Madame, duchesse de Berry ». Mille actions sont émises de cinquante francs chacune à 4 % d'intérêt. Et le Maire ajoute sur le prospectus de lancement : « Les habitants de Dieppe verront avec de nouveaux sentiments de reconnaissance, que S.A.R. Madame, duchesse de Berry, dans sa constante bienveillance pour notre ville, a daigné souscrire pour une somme de deux mille cinq cents francs pour

---

1. *Répertoire des Abbayes et Prieurés de Seine-Maritime*, p. 46.
2. Archives de l'École des Dentelles.

la fondation de l'École Manufacture de Dentelles, ce qui fait cinquante actions que l'Auguste Mère du duc de Bordeaux a déjà prises dans cet établissement » [3]. La direction en sera confiée aux Sœurs de la Providence, ordre choisi par la duchesse de Berry. Les statuts seront soumis à son approbation. Le Maire prend des renseignements auprès de la Supérieure de la Providence de Rouen : capital nécessaire, traitement des dames et maîtresses dentellières, mobilier, métiers, chauffage, éclairage, etc. Celle-ci, en réponse, lui donne un état approximatif des dépenses à prévoir et ajoute : « Il ne faut point de chauffage, la réunion d'un grand nombre d'élèves suffit pour être à l'abri du froid ! »...

Il est convenu que l'Assemblée générale se réunira tous les ans, le jour anniversaire de la naissance de Mademoiselle, fille de la duchesse de Berry.

L'École s'installe place du Marché-aux-Veaux, maintenant place Louis-Vitet, dans une maison appartenant à un nommé Hanin. Les religieuses en déploreront très vite l'exiguïté et l'incommodité. Les jeunes filles reçues dans l'École Manufacture, apprendront, outre la fabrication des dentelles, la lecture et les principes de la religion. La fabrication des dentelles pose quelques problèmes d'ailleurs. Les dessins des dentelles de Dieppe ne sont plus très à la mode. D'autre part elles sont en coton, donc peu solides. Cependant, elles « revêtaient un aspect des plus gracieux. Leur réseau très serré se composait de petites mailles rondes et fines dans lesquelles se trouvaient incrustés de délicats et légers motifs leur donnant une transparence et une légèreté admirables » [4]. Plusieurs essais sont faits pour améliorer cette fabrication et la rendre plus commerciale. On cherche des dessins plus modernes. On essaie une combinaison du point de Dieppe avec celui de Valenciennes, ce qui rendra plus rapide, donc plus rentable, l'exécution.

D'autre part, on nomme cinq administrateurs pour une durée de cinq ans. On évoque le problème des dentellières de la ville, et il est finalement convenu qu'on donnera à celles qui en feront la demande, des dessins et des fils à prix coûtant.

La duchesse de Berry suit tout cela de très près et quand elle vient à Dieppe va visiter son école. Dans les archives de celle-ci, on trouve encore le compte rendu de ces visites ; par exemple celle du 8 août 1826 : « La princesse est arrivée avec sa suite, et a été reçue à l'entrée de l'établissement par Messieurs

---

3. Archives de l'École des Dentelles.

4. Antoine CARLIER : *Les Valenciennes*, Bruxelles, 1902.

le comte de Vanssay, préfet, le baron de Viel-Castel, sous-préfet, le Maire et les administrateurs, ainsi que par les dames de la Providence attachées à la Maison. Conduite dans le salon (où plusieurs dames désignées l'attendaient) et où elle est restée peu d'instants, elle est entrée dans le principal atelier où étaient réunies toutes les ouvrières. Là, elle a tout examiné dans le plus grand détail, et a daigné témoigner aux administrateurs et aux religieuses toute sa satisfaction sur l'ordre et la bonne tenue de l'établissement, et sur les progrès des élèves. Descendue dans la grande salle où l'attendaient les personnes invitées, Madame a daigné permettre que les huit petites ouvrières les plus capables lui soient présentées ; l'une d'elles (Angélique Le Roi) a, au nom de toutes ses compagnes, dans un simple discours, témoigné à cette digne princesse toute leur reconnaissance de ses bienfaits et de son illustre protection. Les jeunes ouvrières ont eu l'honneur de lui offrir deux coupes de dentelles, essai de leurs faibles talents. S.A.R. a bien voulu les recevoir et en marquer son contentement. S.A.R. a ensuite procédé elle-même à la distribution des prix consistant en livres de piété.

« Cette distribution terminée, la princesse s'est retirée au milieu des cris mille fois répétés de « Vive Madame, vivent les Bourbons » et a été reconduite à sa voiture par les mêmes personnes qui avaient eu l'honneur de la recevoir.

« Pendant la visite de l'atelier, Madame a daigné faire déposer son portrait dans le salon de l'établissement. Les administrateurs qui étaient loin de s'attendre à un si grand honneur se sont empressés avant le départ de la princesse de lui témoigner tout ce que leur faisait éprouver une marque aussi signalée de sa protection et de sa bienveillance, et il a été ensuite arrêté que ce gage précieux serait soigneusement conservé dans l'établissement. »

Et l'on peut encore lire dans une lettre de Sœur Hubert du 14 septembre 1875 : « Madame la duchesse de Berry s'employa avec beaucoup d'empressement à faire prospérer notre maison. Il me souvient qu'en 1827, elle nous amena Monseigneur le duc d'Orléans et Madame Amélie, et leur présentant un assortiment de nos plus belles dentelles, elle leur dit gracieusement : « Mon Oncle et ma Tante, cette maison est la mienne, il faut m'acheter des dentelles ». Madame Amélie ne se fit pas prier et de ce jour nous marqua un intérêt affectueux dont nous eûmes bientôt la preuve ». En effet, par la suite, la Reine envoyait chaque année mille francs à l'École des dentelles.

Certaines élèves ont du mal à apprendre la fabrication de la dentelle. La duchesse de Berry suggère l'adjonction d'une

École de couture, en 1829. On s'en occupe aussitôt et l'atelier est définitivement ouvert deux ans plus tard. Le nombre des sœurs qui n'étaient que deux depuis 1827 est alors porté à quatre.

Cependant 1830 approche, et la duchesse de Berry ne viendra plus à Dieppe. Elle continue néanmoins à s'intéresser à l'École et à correspondre avec la Supérieure. Il y a, à l'heure actuelle, dans les archives de l'École, quatre lettres de la duchesse de Berry. La première est datée du 30 octobre 1835 et envoyée de Gratz. En voici quelques extraits :

J'éprouve, Madame, une douce consolation et un véritable bonheur à vous entendre dire qu'il se fait encore quelque bien en mon nom dans ce cher pays d'où j'ai tant désiré pouvoir bannir toutes les misères... Vous ne pouvez manquer d'exciter en moi un vif intérêt, chaque fois que vous voudrez bien me faire part des résultats si satisfaisants de vos travaux. Si nos malheurs ne nous permettent plus de nous y associer comme autrefois, les vœux de mes enfants et les miens n'en sont pas moins ardents pour votre succès.

Lorsque vos pensées se portent vers nous, lorsque notre nom se mêle à vos prières, vous pouvez avoir l'assurance que tous les sentiments de votre cœur trouvent dans le nôtre un juste retour.

Marie Caroline

La seconde lettre, toujours adressée de Gratz, est datée du 20 avril 1837, et remercie la Supérieure d'un envoi de dentelles.

Dans la troisième, du 20 mai 1841, on peut lire :

Je suis heureuse, Madame, d'apprendre les progrès de votre établissement et les bienfaisantes dispositions des sociétaires qui vous mettent à même en renonçant à toute répartition d'intérêts, de secourir plus d'infortunes. J'aime à voir ainsi se réaliser ma pensée, lors de la fondation. Grâce à votre sainte et sage direction, des âmes charitables répondent à mes vues devenues les vôtres pour m'apporter une consolation dans l'exil.

La dernière, adressée à M. Lemoyne d'Aubermesnil, l'un des administrateurs, est datée du 22 février 1843. En voici un passage :

Ne doutez pas du plaisir que j'ai éprouvé à recevoir de vos nouvelles. D'ailleurs cette bonne ville de Dieppe me rappelle de si doux souvenirs que c'est enlever un moment de peine à l'exil de m'en parler.

J'abandonne bien volontiers le dividende de mes deux actions de la Société des bains au profit des orphelines non seulement pour cette année mais pour la suivante, regrettant de ne pouvoir offrir dans la position où je suis, un secours plus convenable et conforme aux sentiments qui me porteraient à mieux seconder vos charitables intentions.

L'École conserve également une pochette de papier sur laquelle est inscrit : « Cheveux de S.A.R. Madame et de Monseigneur et de S.A.R. Mademoiselle — Août 1835 ». A l'intérieur, quelques cheveux blonds... de ce blond doré que l'on retrouve sur les portraits de la duchesse de Berry.

Son souvenir est encore évoqué souvent par la suite et, dans le compte rendu de l'Assemblée générale de 1929 — un siècle après — on peut lire : « Parmi les bienfaiteurs figurait au premier rang Madame la duchesse de Berry. Elle s'était attachée à notre ville qu'elle avait adoptée et en avait fait son amie. Chaque année, la bonne Duchesse arrivait escortée d'un tumultueux cortège et de nombreux carrosses à quatre chevaux. Elle versait l'or à pleines mains, répandant la joie sur son passage et tout Paris accourait à sa suite.

« Les orphelines eurent une Mère. Sa sympathie allait plus particulièrement à l'École des Dentelles qu'elle visita tant de fois, s'occupant des enfants, achetant de la dentelle ».

Souvenir toujours très présent dans la mémoire et le cœur des Dieppois puisqu'en 1930 une arrivée de la duchesse de Berry à Dieppe fut reconstituée. On avait fait appel à la célèbre comédienne Cécile Sorel pour représenter la Duchesse : arrivée en calèche, discours officiels, orphelines de l'École des Dentelles en costume de l'époque de la fondation, cortège reconstitué avec l'aide des jeunes gens et jeunes filles de la ville, etc.

Après le lancement de l'École Manufacture, celle-ci cherche à se développer et à attirer la clientèle des Français et des étrangers, surtout anglais, qui fréquentaient la ville pendant la saison des bains. On fit faire deux vitrines pour présenter des échantillons de dentelle. L'une fut déposée dans l'établissement des Bains Chauds, l'autre dans celui des Bains Froids. L'enseigne de l'École fut rédigée en français et en anglais. Enfin les prospectus donnant des renseignements sur l'Institution étaient eux aussi dans les deux langues.

Pour améliorer la situation financière, les administrateurs

pensent à une loterie, au moment de la saison des bains. La plupart des lots seront des dentelles. Le premier tirage a lieu le 29 août 1831 dans le grand salon des Bains Chauds.

D'autre part, et en feuilletant les archives, on constate que c'est un souci constant de la direction de l'École, on cherche toujours à améliorer et éventuellement à diversifier la fabrication de la dentelle. Lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 3 mai 1841, on fait le point de la situation :

« Divers essais de fabrication de dentelles ont été tentés. Celle de la dentelle d'Arras, vantée par Monsieur le Ministre du Commerce, avait fait concevoir quelques espérances de succès, mais l'expérience a bientôt démontré que le placement très restreint de cette dentelle devenait de plus en plus difficile. En conséquence, on a cherché à appliquer aux dessins de la dentelle de Dieppe, les progrès remarquables qui faisaient tant rechercher celle de Belgique ; malheureusement il n'existait pas à Dieppe d'habiles maîtresses dentellières et nous perdîmes bientôt l'espoir d'en rencontrer qui fussent capables de diriger nos jeunes ouvrières dans le travail des dessins modernes. Alors, ne voyant aucun avenir possible en persistant à fabriquer l'ancienne dentelle nous avons cherché des améliorations d'un autre côté. C'est vers la dentelle de Belgique que nous avons du tourner nos efforts, puisque nous ne pouvions espérer de bonnes maîtresses qu'en Belgique, où cette industrie est portée à un haut point de perfection, perfection à laquelle tient incontestablement la demande constante et presque exclusive de cette dentelle.

« Plusieurs tentatives pour avoir des maîtresses dentellières ont été faites en divers points. D'abord, elles ont été infructueuses, mais avec le zèle persévérant des Dames directrices, nous y sommes parvenus, et dès la fin de 1837, la première maîtresse belge que nous ayons alors pu obtenir avait sous sa direction quelques petites orphelines. »

Et c'est le succès. D'autres enfants demandent à abandonner la fabrication de la dentelle d'Arras et même de celle de Dieppe, pour apprendre à faire cette dentelle de Belgique dont l'apprentissage est bien moins long. Ces dentelles sont présentées au Concours de 1842 organisé par la Société d'Émulation de Rouen et reçoivent une médaille d'or. Le rapport déclare que les dentelles présentées sont celles qu'on appelle « point carré », point de Valenciennes ou de Belgique. Elles sont toutes en fil de lin sans aucun mélange et, par cela, elles réunissent à l'élégance de leurs dessins une solidité qui doit être recherchée du consommateur. Le rapporteur ajoute que la société fondatrice de l'École « a enrichi notre département de l'importation d'une industrie jusqu'alors inconnue ».

Les *Valenciennes maille carrée* se caractérisaient par « la forme losangée de leurs réseaux et la netteté marquée de leur aspect, ainsi que par la transparence de leurs ajours et la fermeté de leurs mats » [5].

Cependant, l'établissement des dentelles vient aussi au secours de nombreuses ouvrières dentellières de la ville qui exécutent toujours l'ancien point. Ne sachant où vendre leurs dentelles, devenues difficiles à placer, elles viennent à la manufacture où on les leur achète et où on leur fait également l'avance du fil propre à leur travail. Quelquefois, les magasins de l'École se trouvent encombrés. Alors, lit-on dans les archives, « la directrice, Madame Fleury, qui connaît toutes les portes qui s'ouvrent volontiers à la charité, va lever son tribut annuel sur les riches étrangers pour donner un écoulement au trop plein, et faire place à de nouveaux achats ».

Le pouvoir royal continuait à s'intéresser à l'École dieppoise. La reine Marie-Amélie, en plus de dons annuels, recevait chaque année les sœurs de la Providence, responsables de l'établissement. La sœur Hubert écrit : « Sur le désir exprimé par Sa Majesté la Reine, ma sœur Fleury et moi allions tous les ans au château d'Eu. En 1837, peu de temps après le mariage de Monseigneur le duc d'Orléans, nous fûmes présentées à la princesse Hélène que Sa Majesté Marie-Amélie déclara devoir être désormais notre protectrice au sein de la famille d'Orléans ». Celle-ci, à dater de cette époque jusqu'en 1848, acheta chaque année pour mille francs de dentelles à l'École de Dieppe, et pour cinq cents francs de billets de loterie.

Puis ce furent, en 1853, l'Empereur Napoléon III et l'Impératrice Eugénie qui, sépournant à Dieppe, visitèrent l'établissement des dentelles. L'Impératrice acheta des dentelles pour une somme de cinq mille francs. L'Empereur, constatant à quel point l'École était à l'étroit, fit remettre aux religieuses une somme de quarante mille francs pour une installation dans des locaux plus vastes et mieux aménagés. Il voulut également que l'École Manufacture fut reconnue d'utilité publique, ce qui fut fait par décret du 6 avril 1854.

Depuis longtemps en effet, l'École cherchait à s'agrandir. Diverses solutions d'achat de locaux plus spacieux avaient été envisagées, mais n'avaient pas abouti. Finalement, en 1854, l'École put acquérir plusieurs maisons rue Lemoyne pour s'y installer définitivement. Les maisons N^os^ 4 et 6 appartenaient à M. Quenouille et étaient décrites ainsi : « Maisons consistant en un corps

5. Antoine CARLIER : *Les Valenciennes*, Bruxelles, 1902.

de bâtiment sur la rue, élevé sur caves, d'un rez-de-chaussée, d'un premier et d'un deuxième étages carrés, troisième étage en mansarde et grenier au-dessus et un second corps de bâtiment au fond de la cour, élevé sur caves d'un rez-de-chaussée, d'un premier et d'un deuxième carrés, d'un troisième en mansarde avec grenier au-dessus, derrière ce deuxième corps de bâtiment existe une seconde petite cour qui a entrée par la place Saint-Jacques » [6]. Cette acquisition était payable en dix ans, avec intérêt de 4 %. Les autres maisons étaient le N° 2 appartenant à M. Binet, le N° 8 à M. Richepain et le N° 10 à M. Derand. A la fin de l'année 1854 on acquiert aussi de M. Sevry une maison contiguë au fond de la maison principale de l'établissement et avec issue sur la place Saint-Jacques, cette dernière acquisition étant intéressante car elle permettra d'abaisser le mur de la cour du côté Sud et de laisser ainsi passer la lumière et le soleil.

Un plan d'appropriation est demandé à M. de Valcourt, architecte à Paris. Les bâtiments donnant sur la rue Lemoyne seront abattus pour faire place à des constructions neuves. Lors de la démolition, on trouve un trésor, vase de terre contenant 691 pièces d'argent à effigie de Henri II, Henri III et Charles X. Deux lots égaux en seront faits, l'un pour les deux ouvriers ayant découvert le trésor, l'autre pour l'École, en réservant quelques pièces qui seront offertes au Musée départemental.

D'autres acquisitions de maisons voisines seront envisagées, mais ne pourront toutes être réalisées, faute de moyens. L'Empereur, en effet, avait laissé entendre qu'aux quarante mille francs déjà donnés, il ajouterait d'autres sommes par la suite. Et les religieuses « sur la foi d'espérances trop facilement accueillies » avaient prévu une extension encore plus importante de l'école. « L'Empereur avait étendu sa main sur nous, que ne devions nous pas espérer » écrivent-elles. Elles envoient une pétition à l'Empereur et la font remettre par la princesse Mathilde. Finalement, elles recevront huit mille francs du ministère de l'Instruction publique et des Cultes. Le Conseil municipal de Dieppe leur allouera vingt mille francs pris sur le legs Thomas fait en faveur des établissements de bienfaisance de la ville.

D'autre part, les administrateurs de l'École apporteront leur aide pour résoudre les difficultés financières les plus pressantes. Et l'on verra par exemple l'un d'eux, M. Quenouille, propriétaire des deux premières maisons, ne demandant rien des sommes qui lui sont dues, pendant de nombreuses années. Finalement d'ailleurs, ses deux filles, Mmes Jean Reynaud et Adrien Coppinger

---

6. On retrouve probablement dans cette description la partie centrale du bâtiment actuel.

feront l'abandon de la propriété en faveur de l'École des dentelles en 1874. Elles demanderont seulement qu'il y ait toujours parmi les administrateurs un membre de la famille Quenouille [7]. Et un nouvel article sera ajouté aux statuts, en précisant que la présentation de ce membre doit être faite par la famille, et le choix par elle fait, soumis à la ratification de l'Assemblée générale.

Les constructions neuves vont s'élever sur la rue Lemoyne. Plus tard, d'autres acquisitions de petites maisons donnant sur la place Saint-Jacques seront réalisées. L'ensemble constitue un immeuble important, très bien situé, au cœur de la ville.

D'autres activités sont envisagées par la direction de l'établissement. C'est le 1er juillet 1856, le Comité des Pêches qui fait une proposition au conseil d'administration : mettre, à l'intérieur de l'école, un local à sa disposition, « dans lequel les jeunes filles seraient instruites dans le métier de ramendement des filets ». Le Comité se chargerait du traitement de la maîtresse, mais l'atelier serait sous la surveillance d'une religieuse. L'affaire est promptement menée, car l'atelier commence à fonctionner le 8 août. Cet atelier fonctionnera toujours de façon satisfaisante et on peut consulter actuellement à l'École des Dentelles, un cahier indiquant quelle sorte de filet il fallait fabriquer pour tel ou tel bateau, et donnant la marche à suivre pour son exécution.

Une salle d'asile avait été ouverte par la direction de l'École, ainsi que des classes primaires, mais aussi, dès 1842, un dispensaire pour petits soins. La sœur Hubert y combattait surtout un mal répandu à l'époque : la teigne. Elle y réussissait d'ailleurs fort bien puisque, de 1842 à 1862, on put enregistrer 700 guérisons. Une grande médaille d'argent lui fut décernée le 6 juin 1851 par la Société libre d'Émulation de Rouen. Et en 1853 l'Empereur Napoléon III lui décerna également une médaille d'honneur « en récompense de ses actes nombreux de dévouement et d'humanité ». Ces diplômes et médailles ont été encadrés et sont actuellement conservés à l'École des Dentelles.

De la même manière sont conservées les récompenses obtenues pour la fabrication des dentelles. On peut voir la médaille d'or décernée à l'École en 1842 par la Société libre d'Émulation de la Ville de Rouen, une médaille de première classe donnée, lors de l'Exposition Universelle de 1855, à « l'École d'apprentissage de la Providence à Dieppe, pour ses jolies valenciennes réseau carré », une médaille d'honneur en 1867, une médaille d'argent en 1882.

---

7. Lettre de Mmes Reynaud et Coppinger du 22 juin 1874.

Dans le salon de l'École, un grand cadre présente divers échantillons de dentelles exécutées dans la maison. On peut y voir également deux tableaux représentant des sœurs de la Providence dans le costume qu'elles portaient au XIX^e^ siècle. L'un représente la sœur Hubert assise, tenant un livre dans ses mains, accompagnée de trois jeunes filles, l'autre la sœur Fleury recevant une polletaise qui lui apporte de la dentelle ; deux petites orphelines, en robe bleu et marron, châle rose, costume dessiné dit-on, par la duchesse de Berry, regardent la scène.

Enfin le portrait donné par la duchesse de Berry est toujours là. Elle y est représentée en robe de soie blanche décolletée. Un teint éblouissant, de beaux cheveux blonds, une physionomie agréable, malgré un léger strabisme, permettent de retrouver le charme tant vanté de cette « jolie laide ». Elle pourrait être satisfaite de l'appui donné à la fondation de l'École des Dentelles de Dieppe puisque, le 28 août 1899, *Le Nouvelliste de Rouen* pouvait écrire à propos de l'Exposition de la Bourse : « L'École d'apprentissage des dentelles et de couture de Dieppe, sous la direction de la sœur Labbé, y fait admirer une collection de dentelles hors concours absolument unique, et qui émerveille les connaisseurs. Exposée à Paris et un peu partout, elle a obtenu tous les diplômes d'honneur possibles. C'est le « clou » de l'exposition ».

Le troisième centenaire des « Entretiens sur la pluralité des mondes habités »

par Maurice MORISSET

(Séance du 25 octobre 1986)

— Résumé de la communication —

En 1686, Bernard le Bovier de Fontenelle publiait les *Entretiens sur la pluralité des mondes habités*, entretiens avec une marquise dans le parc d'un château et sous un ciel étoilé. C'était là une vulgarisation, marquée au coin de l'humour et de la galanterie, des acquisitions récentes de l'astronomie. C'était aussi une anticipation de ce que pourrait découvrir au cours des décennies à venir l'exploration du ciel. Fontenelle y exprimait sa conviction que certaines des planètes qui gravitent autour de la terre sont habitées comme l'est notre planète, mais par des vivants qui sont dépourvus des caractéristiques propres à l'homme, aux animaux et aux plantes. Toutefois on peut découvrir dans ces propos une certaine contradiction entre l'assertion fondamentale et les expressions employées car l'auteur, notamment, recourt au verbe « voir » pour caractériser l'une des fonctions de ces vivants hypothétiques, et le phénomène de vision suppose, semble-t-il, des yeux dont rien ne prouve que ces êtres en sont pourvus.

Vitraux disparus de Rouen

par Mme Françoise PERROT

(Séance du 8 novembre 1986)

A mon maître Jean Lafond

« A ceci nous pouvons mesurer la grandeur
et la force d'une personnalité humaine,
que longtemps après la mort elle continue
d'exercer son pouvoir sur l'esprit des vivants. »

SAINT-JOHN PERSE, *Briand*.

Le sujet proposé par notre Président me donne matière à rendre un hommage d'autant plus vibrant à mon maître Jean Lafond qu'il me permet de me placer dans la suite immédiate de ses travaux. En effet, je vais vous présenter quelques vitraux d'origine rouennaise qui se trouvent maintenant à l'étranger. Or c'est un sujet qui avait passionné Jean Lafond, qui disait à juste titre que, lorsqu'un vitrail avait quitté sa fenêtre, il avait tôt fait de gagner la porte...

Il s'était donc penché sur ce délicat problème de déplacement et avait écrit dans la *Revue des Sociétés Savantes de Haute-Normandie*, en 1960, un article intitulé « *Le Commerce des vitraux anciens en Angleterre au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle* », traduit en 1964 pour le *Journal of the British Society of Master Glass Painters*. Il rejoignait ainsi les recherches de ses collègues et amis anglais, Bernard Rackham et John Knowles, pour qui le problème se posait en sens inverse : d'où pouvaient bien venir tous ces vitraux montés pêle-mêle non seulement dans nombre d'églises, mais tout autant dans les fenêtres des châteaux ?

Conférence prononcée, à l'occasion de sa prise de séance, par Mme Françoise Perrot, élue membre correspondant le 24 mai 1975.

Voici un exemple parmi bien d'autres de ce genre de montage à Great Saxham, Suffolk (voir photo). Il s'agit d'un assemblage hétéroclite pour lequel on ne s'est soucié ni de l'iconographie, ni de la forme ou de l'échelle, ni de l'harmonie des couleurs. Au centre, on reconnaît cependant un élément d'une *Circoncision* que le style des personnages permet de rattacher aux ateliers qui ont œuvré pour Saint-Vincent de Rouen.

Dès le début du XX^e^ siècle, au moment où le commerce d'art prenait un nouvel essor, les archéologues anglais, qui travaillaient sur l'origine de ces collections, se sont vite rendus compte que la Normandie avait fourni un contingent important de ces richesses. Le fait était attesté par des traditions locales, rapportées par le grand historien Westlake. Du côté normand, on possédait une preuve encore meilleure : le témoignage d'un témoin oculaire. En effet, Eustache de La Quérière rapporte que l'abbé Gossier, ancien chanoine de la cathédrale de Rouen, avait reconnu la *Visitation* de Saint-Nicolas de Rouen « dans la cathédrale d'York, placée du côté de l'Epître, comme il l'avait vue à Saint-Nicolas dans sa jeunesse ».

Pourquoi tous ces vitraux étrangers, et plus particulièrement normands, en Angleterre ? C'est que l'Angleterre du XVIII^e^ siècle avait été prise d'une fièvre pré-romantique qui se résolut en une éclosion de manoirs néo-gothiques où l'on tenta de créer une atmosphère que l'on croyait médiévale. Les vitraux étaient un élément déterminant dans ce genre de décor. Voici du reste comment un catalogue de vente présente, en 1808, les vitraux des chartreux de Rouen : « Panneaux très bien composés et d'une grande finesse de peinture, achetés à grands frais à la Chartreuse de Rouen : ils contiennent l'histoire des ermites et faisaient l'admiration des voyageurs qui visitaient ce lieu. *Cet ensemble de vitraux constituerait une acquisition de prix pour les fenêtres d'une galerie où ils produiraient un effet de calme et d'obscurité et, étant exécutés à la grisaille, ils contribueraient à mettre en valeur le coloris et l'éclat des peintures et autres objets* ».

Les Anglais avaient commencé leurs achats dès le XVIII^e^ siècle, avant la Révolution française, mettant à profit le désintérêt général des Français pour tout ce qui était « gothique », et le goût pour la clarté qui avait présidé à la naissance de l'architecture classique et à son développement. Cette clarté était également réclamée par le clergé et par les paroissiens dont l'église remontait à ces époques anciennes ; pour les satisfaire, on entreprit des campagnes de « modernisation ». La première victime en fut les vitraux : les belles verrières colorées firent place, en totalité ou en partie, à des verrières blanches à décor

VITRAUX REMONTÉS A GREAT SAXHAM

(Suffolk)

géométrique. Il se créa ainsi un véritable marché du vitrail ancien qui, avant d'être utilisé par les Anglais pré-romantiques, fournit aux fabriciens des grands édifices matière à réparer leurs vitreries souvent en mauvais état. A Rouen même, les moines de Saint-Ouen achetèrent, en 1716, des lots de vitraux à la paroisse Saint-Laurent afin de « rapetasser » leurs propres verrières.

Avec la fermeture des églises en 1793, puis avec la vente des biens nationaux, la Révolution française amplifia le phénomène. Comme, dans la seule ville de Rouen, 24 églises furent supprimées, on devine quelle aubaine ce fut pour les marchands.

Les artisans de ce trafic durent être assez nombreux, mais leur personnalité nous échappe le plus souvent. Le cas de John Christopher Hampp n'en paraît que plus intéressant. Il était né à Marbach en Würtemberg, le 24 septembre 1750, avait émigré en 1782 et s'était fixé à Norwich où, devenu *citoyen* le 9 novembre 1793, il mourut célibataire le 3 mars 1825. Sa position de fabricant-négociant en drap l'obligeait à se rendre fréquemment sur le continent, voyages facilités après 1802 par la paix d'Amiens. Ce personnage nous est bien connu grâce à certains de ses livres de compte conservés au Fitzwilliam Museum de Cambridge. On le suit ainsi dans ses pérégrinations qui le conduisirent à Rouen, à Paris, à Amiens, dans la région rhénane ; les branches de son activité étaient très variées, puisque, parallèlement au commerce des vitraux, il pratiquait celui du vin et des jambons...

Dresser le catalogue des vitraux normands repérés serait un peu fastidieux ici ; je l'avais tenté dans un article du *Bulletin des Amis des Monuments Rouennais* (avril 1976 - mars 1977). A cette série, je peux ajouter un fragment de l'*Annonce à la Vierge de sa mort prochaine* identifié dans les collections du Metropolitan Museum de New-York.

Chaque jour ou presque permet de telles retrouvailles. Quel meilleur hommage pourrais-je rendre à mon Maître que de poursuivre ainsi son œuvre ?

Deux enfants sur les pas d'un archéologue

par Joseph A. LAFOND

(Séance du 8 novembre 1986)

Madame,

En vous invitant, sur la proposition de notre confrère Raoul Leroy, à prendre rang, en 1975, parmi ses membres correspondants, notre Académie a émis le vœu de vous recevoir un jour en séance publique. Elle tenait ainsi à rendre un hommage officiel à votre éminente personnalité et à perpétuer le culte qu'elle observe, depuis Hyacinthe Langlois, envers les vitraux de nos églises, l'un des principaux trésors artistiques de notre ville.

Si le souhait de mes confrères s'est trouvé aujourd'hui exaucé, en vous écoutant parler, avec brio et compétence, « des vitraux rouennais partis à l'étranger », ma joie et mon émotion sont d'autant plus grandes que vous avez délibérément choisi de prendre séance sous ma présidence. En m'écrivant avec infiniment de délicatesse « qu'un peu de Jean Lafond serait ainsi présent... », vous affirmiez, me semblait-il, votre désir d'associer à votre réception, la mémoire de celui qui fut, lorsque j'avais six ans, mon tuteur légal, avant de devenir pour vous, Madame, une quarantaine d'années plus tard, un maître.

N'étant pas archéologue, j'aurais certes dû avoir la prudence, pour répondre à vos propos, de céder la place à l'un de mes confrères. Des voix plus autorisées que la mienne, au

---

Discours d'accueil prononcé par M. Joseph Lafond après la conférence de Mme Perrot, lors de sa prise de séance.

sein de notre Compagnie, auraient pu ainsi se faire entendre. Je pense notamment ici à Mlle Elisabeth Chirol ou à M. François Bergot — ayant bien connu l'un et l'autre Jean Lafond et son œuvre dont vous êtes, Madame, le brillant continuateur — ces familiers de l'architecture, de la peinture, de la miniature et de la sculpture auxquelles se réfère l'art du vitrail, auraient, par leur discours, donné une plus ample dimension à cette séance. Mais, comment serais-je, Madame, demeuré insensible à votre prévenance ? N'était-elle pas l'invite à vous accueillir personnellement au sein de notre institution ? C'est pourquoi, fort d'une tradition qui imposait, jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle, au président de la Compagnie de répondre lui-même aux propos de l'académicien reçu, je me détermine à le faire en ayant recours, faute de compétence, à des souvenirs antérieurs à la guerre évoquant « deux enfants sur les pas d'un archéologue ».

Du mariage en 1887 de Joseph Lafond avec Marguerite Dupré la fille de l'organiste titulaire de Saint-Maclou, Aimable Dupré, devaient naître cinq enfants. Les aînés : Jean, mon oncle, et André, mon père, associés dans le *Journal de Rouen* avaient épousé les deux sœurs. Il existait, de ce fait, entre les cousins des liens très étroits que devait encore renforcer, en 1932, la disparition prématurée de mon père, cruellement ressentie par tous les siens. C'est ainsi que les deux benjamins du même âge, Gérard, actuel supérieur de l'Abbaye de Saint-Paul de Wisques, et moi-même, nous nous considérions comme deux frères. Fréquemment réunis dans la demeure des Jean Lafond, place de l'Hôtel-de-Ville et chez nos grand-mères communes, nous prenions part aux repas familiaux, sans avoir toutefois voix au chapitre. C'est au cours de ceux-ci, en écoutant la conversation, que j'appris à connaître mon oncle Jean Lafond et ses violons d'Ingres. Profitant de ces moments de détente, il y parlait souvent de ses passions : le vitrail et la photographie et nous faisait part, avec enthousiasme, de ses dernières trouvailles.

Dans un langage, pour moi, ésotérique, où il était question de « jaune d'argent » et de « grisaille », termes qui me paraissaient l'un illogique et l'autre attristant, j'entendais citer des noms dont je ne savais pas très bien s'ils appartenaient au royaume des vivants ou des morts. Tous paraissant des intimes de l'oncle Jean, je situais sur un même plan : Arnoult de Nimègue, Engrand le Prince et Jean Verrier, persuadé que ce dernier, si souvent nommé, était un souffleur de verre particulièrement averti. Aussi, quelle ne fut pas ma surprise et ma confusion d'apprendre un peu plus tard que si les deux premiers étaient des maîtres verriers de la Renaissance, Jean Verrier, au nom pourtant si évocateur, était l'inspecteur général des monuments

historiques dont on attendait la visite prochaine. Il convenait dès lors de classer ce grand personnage parmi les amis « hors-sains » de Jean Lafond dont les noms nous étaient familiers : Émile Mâle, le témoin de son mariage, qu'il considérait comme son maître ; Marcel Aubert, membre de l'Institut, le parrain de Gérard ; Jean-Jacques Gruber, un maître verrier particulièrement érudit, et puis une femme archéologue d'Amiens, Mme Lefrançois-Pillion qui effectuait à Rouen de fréquents séjours et appartenait, comme vous, Madame, à notre Compagnie.

L'histoire de l'art, il est vrai, n'avait fait jusqu'alors que nous effleurer. Petit à petit, cependant l'âge et l'instruction aidant, nous commencions à émerger de ce monde de l'irréel où se complaisent les enfants. Progressivement les mots de lancette, de médaillon et de rosace auxquels nous étions habitués prenaient un sens concret et les vieilles pierres disposées dans le vestibule de la maison nous interpellaient.

Conscients de vivre dans l'univers d'un chercheur, nous tentions d'en explorer les domaines réservés. Une incursion faite, à la dérobée, nous avait permis de percer le mystère de la chambre noire du rez-de-chaussée. C'était le laboratoire photographique où l'oncle Jean travaillait lui-même ses clichés. Une lumière pâle et rouge avait mis en évidence des reproductions de vitraux dont certains détails faisaient l'objet de tirages en grands formats. Nous trouvions cela fort beau et agréable à contempler. Nous ignorions alors avec quelle minutie ces documents seraient étudiés et comparés à des centaines d'autres, dans ce bureau du premier étage où l'oncle Jean passait la plupart de ses loisirs.

Notre curiosité aiguisée par ces découvertes, nous écoutions de plus en plus attentivement les propos de Jean Lafond sur les églises et les vitraux. Pour l'heure, l'archéologie, terme qu'il utilisait avec une certaine pudeur, nous apparaissait comme un grand jeu auquel se livraient, avec plaisir, un certain nombre d'initiés.

Parmi les joueurs rouennais, nous distinguions notamment les noms de Pierre Chirol, son ami de toujours, auquel il avait dédié l'un de ses ouvrages sur les vitraux de Saint-Nicaise partiellement détruits lors de l'incendie de cette église en 1934 ; Fernand Guey, le conservateur du musée des Beaux-Arts qu'il surnommait « Fernando » ; le vénérable docteur Coutan, un aîné de Jean Lafond dans notre Compagnie ; Georges Lanfry dont il suivait les fouilles avec le plus vif intérêt et admirait profondément l'équipe de tailleurs de pierre ; Albert Chauvel et Paul Franchette, architecte en chef et architecte des monuments his-

toriques et deux remarquables dignitaires de notre cathédrale : les chanoines Jouan et Lesergeant. De certains de ces personnages « hauts en couleurs », l'oncle Jacques, le frère chartiste de l'oncle Jean, nous faisait d'irrésistibles imitations provoquant l'hilarité générale.

Tous ces initiés de l'archéologie et d'autres dont j'omets involontairement de citer les noms, se communiquaient de multiples informations. Ils avaient entre eux un dénominateur commun « l'amour de leur province et de leur cité ». Ils se retrouvaient soit à l'Académie ou à la Commission départementale des Antiquités dont la plupart étaient membres, soit aux « Amis des Monuments rouennais » ou à la « Société d'histoire de Normandie » qui se réunissaient dans cet hôtel des Sociétés Savantes de la rue Saint-Lô aujourd'hui disparu.

Jugeant ce terme de « Sociétés Savantes » un peu présomptueux, Jean Lafond lui substituait, non sans malice, l'appellation de « chiens savants » qu'il utilisait avec ses intimes et que j'ose à peine prononcer ici de crainte de choquer certaines oreilles. La vérité est que ces athentiques savants n'aimaient pas se prendre trop au sérieux, d'où l'emploi de cette boutade.

Incontestable inventeur d'Arnoult de Nimègue, Jean Lafond n'en faisait jamais état. Il était, en effet, de ceux qui considèrent que la plupart des découvertes ne sont pas les œuvres d'un homme mais le fruit de plusieurs générations de chercheurs auxquels il convient de rendre un juste hommage.

Dans cette maison du 21 de la place de l'Hôtel-de-Ville, nous avions certes l'impression de vivre dans un milieu intellectuellement favorisé mais nous n'avions pas acquis à cette époque, une maturité suffisante pour en apprécier le prix et en tirer la quintessence. Nous savions l'oncle Jean fort instruit et pour des latinistes débutants que nous étions, sa lecture courante des langues anciennes nous laissait pantois. Nous n'étions cependant pas encore à même de mesurer l'immensité de sa culture servie par une prodigieuse mémoire. Nous connaissions sa passion pour les livres d'art anciens et modernes à laquelle il consacrait, depuis toujours, une part importante de son budget. Nous l'avions en effet parfois accompagné chez Lestringant, le libraire éditeur de la rue Jeanne-d'Arc spécialisé dans ce domaine. Il en était certainement l'un des clients les plus fidèles.

Intéressé par nos études et très attentif aux enfants, Jean Lafond se plaisait à jauger nos connaissances. Il le faisait avec une grande gentillesse. Il prenait plaisir à nous entendre parler du Moyen Age dont nous lisions, en classe, quelques chroniques et chansons de geste.

C'est au cours d'un de ces entretiens qu'il nous fit entrer dans son bureau. Il allait nous montrer des livres d'heures dont il faisait l'exégèse et dont il voulait nous faire apprécier les enluminures. C'était pour ma part la première fois que je pénétrais dans ce sanctuaire réservé à l'étude. J'en étais impressionné. Gérard le connaissait bien et m'en avait parlé mais je n'avais aucune idée précise de ce que j'étais en train de découvrir.

Adossé à une grande cheminée et éclairé par une fenêtre où se profilaient quelques fragments de vitraux, têtes de chérubins et autres, se dressait le bureau de Jean Lafond. Au milieu d'un amoncellement de livres soigneusement marqués ou annotés, au crayon, d'une écriture fine et régulière, étaient dispersés de nombreux manuscrits, coupures de presse et photographies. Cela donnait à l'œil une apparence de désordre où l'oncle Jean se retrouvait parfaitement. Doublé d'un cagibi bibliothèque, cette pièce se transformait fréquemment, le soir, en auditorium de musique, Jean Lafond, en mélomane averti, ayant aussi une fort belle discothèque.

Je ne vous ferai pas, Madame, de ce lieu une plus ample description. Vous en avez connu, à Paris, la réduction rue Raynouard et vous avez, je le sais, apprécié l'ambiance de ce domaine où le livre était roi. Je ne vous parlerai pas davantage de ces ouvrages français, anglais et allemands qui étaient les compagnons de travail de Jean Lafond. Vous les avez vous-même tant de fois compulsés et étudiés qu'ils sont devenus « vos familiers ». Rassemblés, pour l'essentiel, à Chartres, ils sont au cœur de cette bibliothèque spécialisée du Centre international du vitrail dont vous m'avez vous-même, Madame, fait les honneurs, voici quelques années. Ils demeurent ainsi à la disposition des chercheurs, ce qui eut été le souhait le plus ardent de Jean Lafond.

De cette première visite du bureau de l'oncle Jean, je sortais enchanté. Je venais de voir de merveilleuses enluminures et d'approcher de plus près cet immense travail auquel il se livrait. De plus, mon cousin et moi étions au comble de la joie. Ayant été gratifiés du titre élogieux de « Chers Collègues », nous étions invités à nous joindre à la prochaine mission archéologique dominicale.

Imaginez quelle pouvait être la fierté de ces deux gamins d'une dizaine d'années qui allaient participer à une telle aventure ! Depuis trente ans, Jean Lafond poursuivait inlassablement cette course aux clochers si bien évoquée dans son discours à l'Académie de Rouen intitulé : « L'archéologie et la jeunesse ». Il s'agissait pour lui d'explorer systématiquement les églises du

Pays de Caux, du Roumois et du Pays de Bray pour interroger directement les monuments, contrôler et compléter ses connaissances.

Jadis effectuées à bicyclette, ces missions archéologiques se faisaient de nos jours en auto avec quelques membres de la famille auxquels se joignaient volontiers M. et Mme Guey. Une échelle pliante était placée dans le coffre ainsi qu'un seau accompagné d'une brosse, d'une éponge et d'un mètre. L'appareil photographique de marque Leica et ses objectifs contenus dans une malette étaient soigneusement calés sur la banquette arrière, tandis que son grand trépied de bois surnommé « le pied de guey », du nom de son donateur, était disposé en longueur à même le plancher du côté droit du véhicule, rendant problématique l'ouverture des portières.

Ainsi transporté sur le site, l'oncle Jean allait sonner au presbytère pour rencontrer le curé du village auquel il avait écrit quelques jours auparavant. Après un échange de politesse, nous nous rendions en chœur à l'église paroissiale. Des deux enfants, l'un portait l'échelle, le seau et ses accessoires, l'autre la malette et le trépied, cependant que Jean Lafond, calepin et crayon en main, écoutait les explications de l'ecclésiastique. Il discutait et plaisantait avec lui. Il prenait des notes, dressait des croquis, vérifiait des mesures, demeurant à l'affût de la moindre curiosité. L'objectif essentiel de ces missions était, vous l'avez deviné, l'exploration des vitraux.

Le plus petit détail était soigneusement examiné et tout fragment ancien pouvant présenter un caractère historique ou technique immédiatement repéré. Aussitôt découvert, il était nettoyé avec l'un de nos accessoires et grâce à l'échelle ou à un échafaudage improvisé, photographié à bonne hauteur pour éviter l'effet de prisme.

Suivant la région où nous nous étions rendus, la proximité d'une œuvre majeure à Dieppe, Caudebec-en-Caux ou au Grand-Andely était prétexte, sur la route de retour, à une halte complémentaire et bienfaisante. Elle permettait d'admirer un chef-d'œuvre et de conclure la journée dans un salon de thé.

La guerre que l'on voyait poindre à l'horizon allait malheureusement mettre un terme à ces joyeuses équipées. L'enfant que j'étais encore se trouverait séparé de l'archéologue qu'il n'avait fait qu'apercevoir. L'unique préoccupation de Jean Lafond serait désormais le sauvetage des vitraux. Suivant constamment leur dépose ordonnée par son ami Jean Verrier, il photographierait un à un les panneaux démontés, avant leur emballage.

Je serai d'ailleurs témoin, en 1939, de l'exode de ces caisses

hautes et étroites spécialement conçues par Albert Chauvel pour contenir ces précieuses verrières. Dotées de poignées latérales facilitant leur portage et clairement identifiées, nombreuses seront celles qui séjourneront à Tourville près de Pont-Audemer, dans la propriété de campagne de Jean Lafond, avant de gagner un autre refuge.

Aussi devons-nous une reconnaissance infinie à la clairvoyance de ces archéologues et architectes des monuments historiques. Grâce à leur action, nos églises ont pu progressivement retrouver leur éclat d'antan. Quant aux vitraux de Saint-Vincent, seuls vestiges de ce joyau de la Renaissance anéanti sous les bombes, ils ont trouvé, à la faveur de l'action menée par « Les Amis des Monuments rouennais », dans la nouvelle église Sainte-Jeanne-d'Arc, une chasse admirable tout à l'honneur de notre glorieuse cité.

•

⁂

Madame, si je me suis permis de donner à ce propos une tournure aussi personnelle, c'est qu'il s'adressait à l'héritière spirituelle de l'archéologue Jean Lafond. Cette « mecque » écrivait le Professeur Louis Grodecki, maître de conférence à la Sorbonne, en désignant le domicile de Jean Lafond où se sont rendus plusieurs générations d'historiens du vitrail, vous avez fait plus que d'y accomplir un simple pélerinage. Vous en avez été, pendant dix ans, la fidèle assidue.

Vous arriviez alors de votre province natale. Vous y aviez à Dijon, au lycée Marcelle Pardé, achevé vos études secondaires avant d'obtenir aux États-Unis un diplôme de fin d'études de la Jefferson high School. De retour dans cette prestigieuse capitale de la Bourgogne, vous y aviez, Madame, suivi un cursus universitaire orienté sur l'histoire de l'art et l'histoire du Moyen Age. Après un diplôme d'études supérieures portant sur le classement des archives de l'Hôtel-Dieu de Beaune, vous étiez venue à Paris faire un travail semblable sur le classement des vitraux de l'abbaye de Cluny.

Récemment affiliée au Centre National de la Recherche Scientifique, vous étiez détachée par cet organisme auprès de Jean Lafond, en qualité de vacataire, pour collaborer au *Corpus vitrearum medii aevi*. Des personnalités marquantes, MM. François Bergot et Paul Popesco, vous avaient précédée dans ce travail et l'une d'elles aujourd'hui est conservateur en chef des musées de France et conservateur de notre musée des Beaux-Arts. La présence, à mes côtés, de M. François Bergot, en tant

que vice-président de notre Compagnie, est un symbole. Elle ajoute encore à l'originalité de votre réception. Il fut en effet le premier, me confiait-il récemment, en qualité de secrétaire de Jean Lafond dans les années 1959-1960, à l'accompagner rue de la Grande-Chaumière, à Paris, chez le maître verrier Gaudin. Dans l'atelier de cet artiste, chargé avec Gruber de la restauration des vitraux de Saint-Ouen, M. François Bergot soulevait un à un les panneaux des verrières à leur sortie des caisses. Les mettant en lumière, il les soumettait à l'œil averti de Jean Lafond qui décidait avec le maître-verrier des travaux nécessaires à leur restauration. Lors d'une de ces séances de travail, M. François Bergot retira de son emballage ce qu'il jugeait, selon les indices, être l'effigie de Sarah. Jean Lafond l'identifia comme telle et s'en saisit aussitôt des deux mains. Il eut alors cette exclamation tout à fait conforme à son esprit : « ... Sarah, Sarah, comme notre père Abraham, je te tiens enserrée dans mes bras... ».

Ainsi notre confrère François Bergot vous devançait, Madame, dans la préparation de ce deuxième ouvrage du *Corpus vitrearum medii aevi* succédant à la publication, en 1959, du livre rédigé par Jean Lafond, en collaboration avec Marcel Aubert, Louis Grodecki et Jean Verrier, sur les vitraux de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle de Paris. Comme l'ont écrit conjointement le professeur Louis Grodecki et l'inspecteur général des monuments historiques Jean Taralon : « C'est votre jeune mais parfaite compétence, Madame, et votre dévouement exemplaire qui ont été décisifs dans la phase finale de la mise au point de cette publication sur les vitraux de Saint-Ouen de Rouen en 1970 ».

Travaillant avec votre maître sur la technique du vitrail, vous bénéficierez, en même temps, de sa connaissance parfaite de la mythologie et de la Bible pour compléter votre savoir sur l'iconographie sans laquelle nos vitraux demeureraient lettre morte.

Très vite, vos mérites étaient reconnus. Admise dès 1970 dans le corps des chercheurs du C.N.R.S., vous en gravissiez les échelons puisque vous en êtes aujourd'hui, Madame, l'un des directeurs de recherche. Diverses fonctions allaient ainsi vous échoir. Vous étiez élue en 1972 membre associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France dont Jean Lafond était alors le président. En 1973, en publiant le catalogue du musée de Cluny, vous obteniez un doctorat avec la mention *Très bien* à l'unanimité du jury. En 1975, vous étiez élue successivement membre correspondant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen et secrétaire général

du Comité international du *Corpus vitrearum medii aevi*, poste où vous avez été réélue en 1983 et 1985. En 1980, vous étiez élue à la Société de l'histoire de France puis administrateur de la Société des amis du Musée national des Monuments français à Paris. Aussi, n'est-il pas étonnant que, dès 1980, votre ministère de tutelle vous ait nommée chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Madame, tout au long de cette brillante carrière vous n'avez pas cessé de participer à des congrès nationaux et internationaux. Vous avez publié des ouvrages, dressé des catalogues, écrit des articles et rédigé des comptes rendus qui forment aujourd'hui une bibliographie si impressionnante qu'il m'est impossible de la citer. Partout, votre personnalité s'affirme parmi les meilleurs connaisseurs de l'art du vitrail ancien et moderne. Les journaux et la télévision font référence à votre jugement, et votre compétence fait autorité en France et à l'étranger.

Il y a quelques mois, seulement, notre confrère André Grégoire architecte des monuments historiques faisait appel à vos conseils : il vous interrogeait sur la façon d'insérer dans l'architecture un vitrail du XIII[e] siècle découvert en 1977 dans l'église paroissiale de Saint-Wandrille-Rançon. Ce témoin d'une époque si rare en vestiges de cet art, dans notre région, était demeuré muré, pendant des siècles, derrière un retable. Faisant immédiatement le déplacement vous donniez un avis éclairé qui permettait, grâce à l'habile restauration d'un maître verrier [1], de conserver ce vitrail dans les meilleures conditions.

⁂

Madame, en vous recevant ici en séance publique et en vous remettant officiellement votre diplôme et votre jeton de présence, l'Académie salue en vous l'un des écrivains de cette histoire de l'art toujours remise en cause et jamais achevée. En vous honorant, elle associe, dans un même hommage, les historiens du vitrail et les maîtres-verriers, ces artistes qui non seulement restaurent les chefs-d'œuvres du passé mais en créent de nouveaux où la lumière scintille dans les couleurs, pour l'enchantement de nos regards émerveillés.

1. Patrick Forfait, maître verrier aux Essarts, ancien compagnon de Jacques Devisme à Rouen.

Image et Signification :
à propos d'une allégorie de la Charité

par François BERGOT

(Séance des Prix du 13 décembre 1986)

C'est s'en tirer à trop bon compte avec la vertu que de la célébrer une fois par an ! Son éloge n'est plus à faire... Ne vaudrait-il pas mieux, en revanche, nous engager à pratiquer celles qui sont à notre portée ? A petit mercier, petit panier...

Les historiens, qui m'ont précédé naguère à cette place et dans cette circonstance, ayant prouvé que le panégyrique de la vertu, loin d'être une tradition remontant à la nuit des temps qui, pour notre compagnie, n'excède d'ailleurs pas le siècle des Lumières, n'était qu'un héritage du calamiteux mai 68 — héritage *a contrario* évidemment ! —, c'est d'un cœur léger que je refuse la dette. Que, sur ce point, Messieurs, mon discours réponde à la description qu'Alfred de Musset, pince-sans-rire, trace comme modèle du genre, qu'il demeure donc

... nu comme la main,
Nu comme un plat d'argent, nu comme un mur d'église,
Nu comme le discours d'un académicien !

Comme on plonge dans la lecture d'un livre, je vous invite à regarder un tableau. Pardonnez-moi, Messieurs, de mettre à l'épreuve sans plus attendre une de vos dispositions familières, l'indulgence, qui peut prendre la forme vertueuse de la patience...

Toute l'histoire de la peinture en Occident se déroule, jusqu'à la fracture de l'abstraction que les *Improvisations* de

Kandinsky inaugurent vers 1910 par un prélude éblouissant, sur deux lignes. A chacune de celles-ci, correspondent deux principes à l'intérieur desquels s'inscrivent des signes : les uns relèvent d'un ordre formel, les autres d'un ordre intellectuel. On serait tenté de dire que l'œuvre d'art possède une double nature, elle est matière et elle est esprit, elle est forme et elle est contenu. Jusqu'à cette cassure qui intervient au commencement du XX^e^ siècle, a partout régné l'image qui se voulait *simulacre* de l'univers physique, mais ajoutait, de manière presque constante et comme en surimpression à cette ressemblance, une *signification* supplémentaire.

Pour les Anciens, en effet, la peinture s'apparente à une poésie du silence, *muta poesis*. L'analyse d'un tableau du XVII^e^ siècle peut se comparer au commentaire d'un poème, car l'un comme l'autre sont nourris de métaphores, spécifiques à chacun des deux arts. En peinture, la signification de l'image va bien au-delà de l'image. Le fondement de la représentation picturale exalte la primauté d'un sens caché sous le voile de l'apparence. Mais pareil pouvoir n'existe qu'à la condition de la parfaite ressemblance : cette dernière seule rend possible la métaphore. Dans *L'éducation de la Vierge* de La Hyre, la corbeille que deux anges portent contient des fleurs, le plus totalement fleurs, que l'on peut identifier, à la limite du trompe-l'œil. Mais ces fleurs n'ont pas seulement un nom en botanique, elles signifient aussi les vertus de la Vierge dont l'entourage pouvait respirer les effluves pleins de suavité. A chaque parfum, le nom d'une vertu. Ce langage confidentiel aux yeux des créatures s'amplifie en hymne de louange que chantent les anges dans les cieux : de la corbeille vraisemblable, on passe à la guirlande irréelle, ainsi les vertus cachées sur la terre se transforment-elles en gloire de la Vierge *in excelsis*.

Dans ce climat où la poésie des images prend avec tant de naturel le relais de la poésie du langage, la figure de style triomphe à l'encontre du plat réalisme ; le langage rivalise d'échanges avec les arts visuels. L'axiome célèbre d'Horace qui assignait à la poésie de dépeindre par les mots à l'égal de la peinture — *ut pictura poesis* — fait l'objet d'un formidable retournement et désormais la peinture poursuivra comme idéal le contenu si riche de sens caché de la poésie : *ut poesis pictura*. La figure entre toutes, empruntée au langage, qui sert de trait d'union entre l'art des idées et l'art des couleurs est, bien entendu, celle qui, par nature, repose sur le principe de substitution : l'allégorie, qui joue à la fois du portrait et du masque. Mon propos consistera à décrire les figures successives de ce tournoi emblématique qui fait d'un art le rival de l'autre, en vous pré-

Allégorie de la Charité

par Thomas Willeboirts, dit Bosschaert (1614-1654)

Rouen, Musée des Beaux-Arts

Fig. 1 - Photo Musée de Rouen

Inv. 803.13.

sentant l'exemple d'un tableau conservé depuis toujours dans notre Musée [1] (fig. 1).

Du tableau dont vous découvrez la reproduction, je laisserai de côté toute la problèmatique d'attribution pour aller directement à la conclusion de la critique qui propose comme auteur le nom de Thomas Willeboirts, dit Bosschaert, peintre flamand d'une génération postérieure à celle de Van Dyck ou Rubens ; la datation la plus plausible situe l'œuvre dans le milieu anversois, au cours des années quarante du XVII[e] siècle. Elle a une forme et un contenu : quelle lecture de celle-là ? Quelle signification pour celui-ci ? Matière et esprit sont en vérité intimement fondus.

Sur l'écran d'une surface partagée en trois fragments dont celui du milieu, plus clair, suggère un ciel aux nuages épais qui rappellent les ondes d'une étoffe, découpé suivant une forme qui laisse à l'œil le soin de prolonger la pointe du triangle au-delà du visible, s'impose au spectateur une somptueuse et monumentale pyramide. Celle du groupe si charnellement uni d'une femme et de trois enfants. D'une femme dans la plénitude de son humanité, encerclée dirait-on par trois enfants aux mouvements insouciants et joueurs. La femme ne porte aucun bijou, toute sa parure vient du collier de ses trois enfants. Axe central de la composition, ses qualités de stabilité et de solidité, de vigueur et de puissance font surgir la vision d'un arbre duquel pendent des fruits splendides. Les doigts de sa forte main gauche s'ouvrent pour soutenir l'un des enfants dans un geste de protection, cependant que son bras droit — singulière affirmation de sa force ! — rappelle par sa position le bras tendu des Judith de l'art maniériste. Ainsi cette citation formelle relie-t-elle cette figure aux Femmes Fortes de la Bible.

Dans son cas, pas de glaive bien sûr ni de sang. Nous ne baignons pas dans une histoire tragique, mais le lait de la douceur, de la générosité imprègne le modèle. Le sentiment d'unité que manifeste la ronde des trois enfants enroulés autour de la femme est encore accentué par l'emphase des drapés, l'énorme bouillonnement de ces ondes empourprées. Un double envahissement — celui de l'imbrication des masses, celui de la densité des couleurs — recouvre les racines de cette composition magistrale. A sa base, tout n'est que mouvement, tout n'est que réchauffement. Avec ses fastes déployés, ce tableau oriente le

---

1. Thomas Willeboirts, dit Bosschaert (Bergen-op-Zoom, 1614 - Anvers, 1654) : *Allégorie de la Charité*, H/T, 1,40 x 1,15 m.

regard et la pensée vers des concepts rassurants : la chaleur de la tendresse, la plénitude de la rêverie, l'accomplissement de la sérénité, le don de vie. On saisit ici l'incomparable puissance de suggestion des formes, l'efficacité de la rhétorique des couleurs. *Muta poesis.*

Notre lecture n'est pas, pour autant, achevée. Déjà, pour mieux décrire ce que nous voyons, nous avons eu recours à un vocabulaire de métaphores : l'arbre, les vagues de la mer, etc. Pour décrire une image visuelle, nous nous sommes servis d'autres images prises à un autre mode d'expression, le langage. Nous avons ainsi jeté des passerelles de correspondance : elles favorisent l'approche de la signification, elles n'anticipent pas la réponse. Derrière le miroir des images, quelle pensée se cache ?

La clé indispensable à cette seconde lecture se trouve dans des codes auxquels les artistes, sans exception, se référaient. Le plus universellement répandu de ces ouvrages est l'*Iconologia* de Cesare Ripa, qu'on peut considérer comme le livre fondateur de la science des images, car il rassemble et ordonne un immense répertoire de signes qui, en proliférant, devenaient incompréhensibles. Publié pour la première fois en 1593 à Rome, en italien, vite traduit en diverses langues, puis illustré de bois gravés, il est partout diffusé grâce à de continuelles rééditions au cours du XVII[e] siècle. S'il répand la doctrine des Pères du Concile de Trente en matière iconologique, il traite également de l'interprétation visuelle des abstractions profanes : les mathématiques et l'astronomie ne lui sont pas plus étrangères que les vertus ou les vices. On ne s'étonnera pas que cet auteur accorde un soin méticuleux à sa description des allégories des vertus théologales quand on sait que la *Première Epître aux Corinthiens* est une source essentielle de sa pensée. Les vertus sont au cœur de la vie chrétienne omniprésente, la Charité, leur mère à toutes selon le mot de saint Paul, occupant le premier rang.

Ripa analyse en ces termes les traits de l'allégorie de la Charité : *Femme vêtue habituellement de rouge, qui tient dans la main droite un cœur ardent, et qui enlace avec le bras gauche un enfant. L'enfant est peint conformément à la parole du Christ : Ce que tu as fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que tu l'as fait. Le vêtement rouge, par la ressemblance qu'il a avec la couleur du sang, montre que la vraie Charité va jusqu'à l'effusion de ce sang. Les trois enfants démontrent que, si la Charité est bien une seule vertu, elle n'en a pas moins*

une triple puissance, car sans elle la Foi et l'Espérance ne sauraient exister.

En écoutant cette citation, vous aurez suivi sur le tableau tous les éléments qui s'y retrouvent. Inutile de s'attarder. On pourra objecter, en revanche, qu'un attribut précisément codifié, le cœur enflammé, manque à notre figure... Au lieu d'être une allégorie de la Charité, ne serait-elle pas plutôt l'ancêtre directe d'une lignée formelle qui inspirera au siècle suivant des allégories de la Fécondité ou des interprétations totalement naturalistes (comme le *Portrait de Lady Cockburn et de ses enfants* par Reynolds, qui n'a jamais dissimulé sa dette à l'égard de Van Dyck), voire au XIX^e^ siècle une sécularisation complète du thème récupéré par Daumier pour son allégorie de la République de 48...

Ce n'est pas une objection à traiter à la légère, on n'y répondra pas en arguant, par exemple, de l'absence de fruits qui normalement doivent accompagner l'allégorie de la Fécondité. Arguments de misère ! Ce n'est pas en invoquant la lettre, c'est en se réclamant de l'esprit qu'il faut répondre ! En replaçant cette peinture dans le climat de spiritualité qui fut celui de son temps de création, commence à poindre la clarté de la lumière. Ce qui avait causé le succès du caravagisme n'était pas dû seulement à une mode (déjà relayée par une autre comme en témoigne notre tableau), ni aux commodités du langage réaliste en peinture. Cette révolution picturale (qui avait mis fin au maniérisme exacerbé et que demain les classiques de la génération de Poussin abreuveraient d'insultes) proposait à l'artiste une attitude devant le monde, et cet enseignement-là n'avait pas été oublié. Ce réalisme-là ne consiste pas dans l'imitation de la nature, mais dans l'amour pour la nature. Le peintre décrit les apparences, il les reproduit jusque dans les accidents, mais il a découvert le prix de l'individuel. L'idée ne l'intéresse plus, dès qu'elle ne s'incarne pas dans un être : voilà la leçon dernière de cette allégorie de la Charité qui, de la Charité, n'offre pas une image abstraite, mais une figure accordée à la pensée religieuse du même temps. Sous le pinceau de l'artiste, la voici femme parmi les femmes, avec sa nature charnelle, son histoire, ses secrets qui s'inscrivent sur les lèvres sensuelles, dans le menton trop lourd et le front volontaire, dans le regard intérieurement habité par un souvenir. Ses sœurs pourraient hanter des lieux moins chastes, mais, elle, la Grâce vient de la saisir pour en faire une vertu : du même coup, plus héroïque et plus émouvante que l'Idée désincarnée. Par-delà les distinctions et les querelles d'école, cette admirable peinture, rayonnante de la poésie de l'Immanence, offre l'équivalent d'une méditation sur

la nature humaine. Comme le *Nouveau-Né* de Georges de La Tour peut se passer d'auréole (car la grave méditation du peintre suffit à inscrire invinciblement l'idée de Nativité), ainsi cette femme, robuste comme la colonne de la Foi, radieuse comme l'Espérance, n'a pas besoin de tenir un cœur enflammé dans sa main pour proclamer le feu ardent de la Charité. *Ut poesis pictura.*

C'est le privilège des œuvres fortes que d'appeler dans leur sillage de multiples souvenirs. Ainsi pourraient renaître, à l'appel de cette allégorie de la Charité, les échos très assourdis, les images presque effacées des processions de notre enfance où, avançant *in hymnis et canticis* à travers les allées des jardins, nous lancions le cœur battant des pétales de roses (ultime figure des ballets allégoriques transmis de l'âge baroque). Nous répétions sans les comprendre, mais nous laissant bercer par l'enchantement de leur mystère, les paroles du *Lauda Sion,*

... In figuris praesignatur
Dum Isaac immolatur
Agnus Paschae deputatur
Datur manna patribus...

Rendons cette fois au langage la primauté qui lui revient : *ut pictura poesis.* Paroles qui enroulent autour de l'axe immobile du temps au sens historique le sens allégorique, qui définissent par une ellipse grandiose (l'image de deux sacrifices rapprochée du don de la manne, préfigure eucharistique) l'essence même de l'Amour. Figures qui, prévalant contre les assauts des mentalités critiques, fleurissent de manière exubérante à travers la longue tradition de notre culture visuelle, balisée d'images et de personnages, pour scander l'itinéraire de tous les hommes de bonne volonté, celui auquel l'épitaphe de Newman fixe son accomplissement : *ex umbris et imaginibus ad veritatem,* à partir des ombres et des images à la recherche de la Vérité.

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

Abbé André FOURÉ

(1917-1985)

L'annonce du décès de M. l'abbé Fouré, survenu au soir du 11 mars 1985, nous a tous douloureusement surpris, et nous ressentons profondément le vide que son départ va provoquer au sein de notre Compagnie.

Quelle fut donc l'œuvre de notre confrère, de notre ami, et lui-même, quel homme fut-il ?

Né au printemps de 1917, à Dieppe, dans le vieux quartier de Janval où il passa toute sa jeunesse et auquel le reliait encore tant de souvenirs, André Fouré entra en 1933 au petit séminaire, puis, le grand séminaire l'accueillit. Ordonné prêtre en 1943 par le cardinal Petit de Julleville, il était aussitôt nommé curé de Guilmécourt et desservant d'Assigny, dans le doyenné d'Envermeu. Sa simplicité, sa disponibilité, la chaleur de son accueil lui conquirent immédiatement l'affection de ses paroissiens. Passionné par l'étude du passé, par la sauvegarde des monuments anciens, il mit à profit le peu de temps que lui laissait l'exercice de son ministère pour participer à l'élaboration de l'inventaire photographique des nombreuses richesses d'art des églises de la région, entrepris par le comte Costa de Beauregard, alors vice-président de la Commission départementale des Antiquités et pour prendre, en 1946, une large part à l'organisation, au Musée de Dieppe, de l'exposition « Trésors méconnus des églises de la région de Dieppe ».

Il n'allait rester que peu d'années à Guilmécourt, mais y laissait des amitiés qui ne se sont jamais démenties. 1951 le voyait arriver

à Rouen, en qualité d'aumônier de la maison-mère de la Congrégation du Sacré-Cœur d'Ernemont et de professeur d'enseignement religieux à l'école Bellefond. Cette double mission, bien qu'il s'en acquittât avec la plus grande conscience, lui laissait un peu de liberté. Il put alors fréquenter les archives départementales, les bibliothèques, celle de la ville, celles aussi de l'archevêché et du séminaire. Il en résulta la publication, dans la *Revue des Sociétés Savantes* de plusieurs études très remarquées sur les sépultures de la cathédrale, sur le chanoine Blain, ami du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, sur le *Journal* de l'abbé Périer, secrétaire du cardinal de Bonnechose lors du premier concile du Vatican en 1869. Entre-temps, chargé par l'Institut de recherche et d'histoire des textes, d'un inventaire des rituels du diocèse de Rouen, il releva, dans l'un d'eux, la liturgie rouennaise de l'exclusion des lépreux, occasion d'une étude très savante " *Lépreux et léproseries dans le diocèse de Rouen* ". C'est alors qu'il entra au conseil d'administration de la société de l'Histoire de Normandie qui avait déjà publié quinze volumes de *Mélanges*. L'abbé Fouré entreprit immédiatement d'en établir les tables, rendant ainsi un très grand service aux chercheurs.

En 1959, sur proposition de M. Georges Lanfry, il fut nommé membre de la Commission départementale des Antiquités dont un an plus tard, après le décès de Robert Flavigny, il allait être choisi comme secrétaire. Un an plus tard ! *Seulement* un an plus tard ! Ce court délai avait amplement suffi à ses confrères de la Commission pour distinguer en lui toutes les qualités que requiert cette fonction. Là encore, son activité fut constante. En plus de communications personnelles, l'organisation des séances mensuelles, les procès-verbaux qu'il en rédigeait avec précision et clarté, le *Bulletin* annuel dont il assurait la publication, étaient l'objet de tous ses soins.

Comment, dès lors, n'eut-il pas été appelé à siéger en notre Académie ? Ses travaux, nombreux, unanimement appréciés, allaient tout naturellement l'y amener. Il y fut élu le 8 mai 1965 et reçu le 22 janvier 1966, dans la Salle des États de Normandie, sous la présidence de Mlle Chirol. Son discours en remerciement rappela la vie et l'œuvre de *Jean-Baptiste Le Brun des Marettes, visiteur janséniste de la cathédrale de Rouen à la fin du XVII^e^ siècle*. M. Rouault de la Vigne prononça le discours en réponse : *Les premiers membres écclésiastiques de l'Académie de Rouen*. Remarquablement assidu à nos séances, l'abbé Fouré y fit plusieurs communications portant plus particulièrement sur l'histoire religieuse. Je ne citerai que quelques unes d'entre elles : *Le Cardinal-Prince de Croy visite son diocèse ; Le grand séminaire de Rouen en 1825 ; La représentation des vertus au tombeau des Cardinaux*

d'Amboise ; *La vie quotidienne au Chapitre de Rouen à la veille de la Révolution ; Jean de Marigny, archevêque de Rouen ; Un éducateur et un bâtisseur, le chanoine Herly.* Je n'aurai garde d'oublier le discours en réponse : *Les clochers dans la plaine,* qu'il prononça lors de ma réception et dans lequel il évoquait le sort des églises rurales, source d'inquiétude pour beaucoup de nos contemporains.

Lorsqu'en 1969, M. Rouault de la Vigne renonça à ses fonctions d'archiviste de l'Académie, c'est tout naturellement sur l'abbé Fouré que se porta pour lui succéder, le choix de ses confrères, tant était reconnu de tous, l'habitude qu'il avait des archives, de leur conservation, de leur utilisation.

En 1972, il accédait à la présidence de notre Compagnie, fonction qu'à la satisfaction générale il occupa avec autorité, mais sans autoritarisme. Au cours des réunions de notre Bureau, ou du Conseil des anciens présidents, ses interventions étaient toujours écoutées avec beaucoup d'intérêt.

En collaboration avec Mme Chaline, il fit paraitre, sous le titre : *Hier, une chrétienté ?* des documents relatifs aux visites effectuées par les archevêques de Rouen, à certaines paroisses de leur diocèse aux XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles.

Soucieux de la conservation des archives diocésaines, il négocia leur dépôt aux Archives départementales et le contrat passé entre ces dernières et l'archevêché devint un modèle imité dans d'autres départements.

Enfin, comment ne rappellerai-je pas la place éminente qu'occupait M. l'abbé Fouré au sein de la Commission interdiocésaine d'art sacré et de la Commission supérieure des Monuments historiques dont il était correspondant ?

Les Pouvoirs publics ne pouvaient pas rester indifférents à l'activité féconde de M. l'abbé Fouré et le 5 juillet 1971, en l'Hôtel de la Préfecture, M. Feydel, secrétaire général de la Seine-Maritime, lui remettait la croix de chevalier de l'Ordre national du Mérite.

J'ai dit ce que fut l'œuvre de notre ami. Mais l'homme, l'homme privé, qui était-il ? Pour beaucoup d'entre nous, il fut un ami véritable, fidèle, attentionné, aimant à faire plaisir et le faisant avec délicatesse et discrétion. Il fut celui qui savait comprendre, qui savait aider, qui s'associait aux joies et partageait les peines. Et s'il devait porter un jugement sur autrui — il y fut parfois obligé dans l'une ou l'autre de ses activités — c'était tou-

jours avec mesure, avec pondération, parfois même, avec un peu d'humour, et en conclusion, toujours avec bienveillance.

Cependant, depuis plusieurs années, surtout depuis le décès de sa mère qui ne l'avait jamais quitté, son caractère changeait. L'inquiétude, l'anxiété même, qui le marquaient depuis longtemps, s'accentuaient. Il n'avait plus aucune famille. A ses meilleurs amis, il ne cachait pas que la solitude lui devenait chaque jour plus pesante, plus pénible, plus difficile à supporter. Notre ami avait cessé d'être un homme heureux. Souvent, il pensait à ce que serait sa vieillesse et sans doute, la redoutait-il ? La Providence a voulu qu'il ne la connût pas.

Souvenons-nous, et ce soir, inclinons-nous avec respect sur son tombeau à peine refermé.

Bernard COURMONTAGNE.

René ROUAULT de la VIGNE

(1889-1985)

Très fidèle à la Bretagne, son pays d'origine (il était né à Dinan le 18 décembre 1889), René Rouault de la Vigne était également profondément attaché à la Normandie, par sa mère Sophie Le Bourgeois, fille du maire de Dieppe, et davantage encore par son mariage qui le fixa à Rouen, lorsqu'il épousa, le 28 avril 1914, Mathilde de Saint-Victor. Il fut en effet prié de résider 4, rampe Cauchoise, où nous l'avons connu, car il y demeura jusqu'à son départ de notre ville en 1977.

Jusqu'à cette date, il ne repartait en Bretagne qu'en été, d'abord dans la maison familiale de Caragat, ensuite chez sa fille Odile et son gendre Yann Boüan du Chef du Bos à Champsavoy près d'Evran.

Il y demeura jusqu'à sa mort le dimanche de Pâques 7 avril 1985, où ce vrai chrétien rendit son âme à Dieu [1]. Merveilleusement entouré, huit ans durant par ses enfants, ses petits-enfants,

augmentés pendant les vacances des jeunes ménages et des arrière-petits-enfants, qui s'ingéniaient tous à adoucir pour lui les séquelles de la vieillesse, cécité et surdité presque totales à la fin. Cette douceur de l'entourage familial sur ses vieux jours vint mettre un baume sur une vie familiale semée d'épreuves, puisqu'il vit mourir avant lui, sa femme, deux de ses enfants et enfin sa seconde femme.

Depuis son plus jeune âge, il était passionné de recherches historiques. Quand il avait dix ans, on lui donna, pour sa plus grande joie, un petit manuel d'héraldisme — sa première passion — qu'il conserva précieusement sa vie durant.

Ses goûts le portaient donc tout naturellement vers l'École des Chartes. Mais ses parents — sous prétexte de future situation financière insuffisante (les cas semblables n'étaient pas rares à cette époque) — l'empêchèrent de préparer le concours. Une première année de droit à Rennes, sans enthousiasme aucun, le laissa toujours assoiffé de recherches historiques dans les bibliothèques et les archives.

Mais un foyer qui comptait cinq enfants exigeait qu'il trouvât un travail quelque peu rémunérateur. Il fréquentait assidûment la Bibliothèque municipale dont il apprenait à connaître les insondables richesses. Cependant M. Labrosse attendait que les vieux sous-bibliothécaires disparaissent pour lui donner un poste. En attendant, il assumait les séances du soir à la Bibliothèque populaire de Saint-Sever, pis-aller pour lui, car, ce qui le comblait, c'était les contacts avec l'élite des érudits rouennais « à la grande Bibliothèque ».

C'est là qu'il fit la connaissance de Georges Dubosc qui venait y chercher la pâture nécessaire à ses fameux " *Rez-de-chaussée* " du *Journal de Rouen.*

A la mort de celui-ci en 1924 [2], il le remplacera dans la cohorte des rédacteurs attitrés du journal de la famille Lafond et il entrera dans l'intimité de ceux-ci.

De combien d'articles ou de notes n'a-t-il pas enrichi ce quotidien avant la seconde guerre mondiale ? Il les signait toujours R.R.V. ce que le directeur, son malicieux ami Jean Lafond, traduisait par *Regina vaccarum*, car M. de la Vigne était le type de l'érudit, un peu dilettante et charmant, plein d'humour, mais parfois assez caustique envers ceux qu'il n'aimait pas.

Outre le *Journal de Rouen*, il écrivit également à cette époque des articles pour le *Journal des Débats, L'Illustration, La Revue française d'héraldique et de sigillographie, Le Soleil* de Québec,

Le Devoir de Montréal, *La Légion d'honneur* de New-York ! Il participa également aux semaines du droit normand à Jersey et à Guernesey. C'est dire que sa science et sa plume étaient appréciées au loin.

L'étendue de ses connaissances, jointes à une certaine disponibilité de temps, le rendait un collaborateur précieux pour toutes les Sociétés savantes et Commissions officielles : *Les Amis des Monuments Rouennais*, la *Commission départementale des Antiquités* dont il assuma pendant dix ans le secrétariat (1935-1945), *L'Histoire de Normandie* et la *Société libre d'Émulation* qui l'appelèrent à siéger à leur Bureau : en 1940 il fut vice-président de la première, et président de la seconde.

Il était donc grand temps que l'Académie se l'agrégeât.

Mais les secousses de la seconde guerre mondiale retardèrent certainement son entrée, puisque élu en 1944, il n'y fut reçu par René Herval, que le 7 juin 1947 [3]. Sans les drames politiques entraînés par cette époque bouleversée, gageons que c'est son ami Jean Lafond qui l'y eut accueilli.

En 1951, l'Académie lui confiait tout naturellement son poste d'archiviste ; à l'exception de l'année de sa présidence en 1956, il le conserva jusqu'en 1972.

Quand la vie intellectuelle reprit après guerre un cours normal à Rouen, M. Régnier, secrétaire des Sciences, s'inquiétant du devenir des diverses publications, menacées par la pénurie financière du temps, créa en 1956 la *Revue des Sociétés Savantes de Haute-Normandie* [4], il demanda à R.R.V. de prendre la direction du fascicule des *Lettres*. Celui-ci fusionnant en 1958 avec les *Arts*, il accepta encore de s'en charger, car il était également orfèvre en cette matière [5].

Aussi M. Bernard Tissot, alors adjoint aux Beaux-Arts, fut-il très bien inspiré en lui proposant de venir travailler quelques heures par jour au Musée des Beaux-Arts. Pendant sept ans (1946-1953), il enrichit alors les dossiers de notes multiples et toujours précieuses.

C'est là que je fis davantage connaissance avec l'ami de mon père. Nous devisions et ironisions ensemble sur la vie pittoresque du Rouen intellectuel de cette époque. Il parlait d'écrire un roman qu'il aurait intitulé : *Nos grands services*. Inutile d'ajouter que le livre en resta là.

Mais vint le temps où l'on songe à sa survie intellectuelle. Conscient que le travail de toute une existence ne doit pas être perdu pour les générations futures, il décida de se pencher sur tant de dossiers accumulés rampe Cauchoise. Il en fit deux parts :

ce qui avait trait à la Bretagne devait y retourner et il donna aux Archives départementales de la Seine-Maritime ce qui concernait la Normandie [6].

Mais quand sa santé l'obligea à demeurer définitivement à Champsavoy, le seul lien qui demeurait possible avec Rouen était la correspondance avec ses amis et leurs visites estivales, car il était avide d'apprendre tout ce qui se passait sur les bords de la Seine et notamment ce qui avait trait à la Commission des Antiquités et à l'Académie.

Il attendait avec impatience les lettres qui venaient compléter ce que lui apportait chaque semaine *Liberté-Dimanche* [7].

René Rouault de la Vigne a, somme-toute, été un de ces derniers sages du XIX[e] siècle, espèce en voie de disparition, dont le nom sera toujours prononcé à Rouen, car ses travaux de première main sont appelés à lui survivre [8].

Elisabeth CHIROL.

---

1. En réalité il mourut dans une clinique de Dinan où chacun venait incessamment le voir — « grand-père, vous reprenez du poil de la bête » lui dit un de ses petits-fils, et lui de répondre avec son humour habituel : « mais la bête n'a plus de poil ».
2. Pendant trois ans, il conjugua le travail à la Bibliothèque et au Journal : 1924-1927.
3. *Précis*, publié en 1952, pp. 101 à 121.
4. Elle comportait initialement quatre fascicules : *Sciences — Préhistoire et Archéologie — Lettres — Arts.*
5. Il le conserva jusqu'en 1970, où il y eut un nouveau remaniement ; chacune des Sociétés reprenant ses publications personnelles, la *Revue* disparut définitivement en 1974.
6. Grâce à la compréhension de M. Burckard — qui lui envoya chaque semaine son adjoint M. Guérif pour l'aider au classement de tous ses papiers — on peut maintenant y consulter le fonds Rouault de la Vigne (Dossier 4 F) et trouver dans la série 29 J tous les faire-part de naissance, mariage et décès qu'il avait conservés pendant toute sa vie.
7. Ces lettres conservées devront rejoindre un jour son dossier aux Archives, car, disait-il, elles permettront de constituer dans cent ans un nouveau chapitre de *Deux bourgeois en leur temps.*
8. Ce texte a été établi à partir de celui de Maurice Morisset, qui avait consulté les dossiers officiels, et complété par les souvenirs de René Rouault de la Vigne lui-même, recueillis d'abord par M. Guérif des Archives départementales à Rouen, enfin par son petit-fils Louis Boüan, à la fin de sa vie à Champsavoy.

Marcel LANQUETUIT

(1894-1985)

Lorsque j'évoque le souvenir de Marcel Lanquetuit, je le vois — je l'entends —, aux claviers du grand-orgue, en l'église Saint-Godard.

On disait de lui : « Il est l'élève de Marcel Dupré ! ».

Son père fut le soliste apprécié de la chorale : « L'Accord parfait », dirigée avec un enthousiasme contagieux par Albert Dupré.

Rue du Vert-Buisson, le jeune Lanquetuit reçut, de Marcel Dupré, une éducation artistique de premier ordre : piano, orgue, écriture, qui le conduisit, en juin 1914, au Ier Prix d'orgue du Conservatoire, à Paris, dans la classe d'Eugène Gigout, un ami de Gabriel Fauré, organiste de Saint-Augustin.

La guerre éclate ; Marcel Lanquetuit est mobilisé.

La paix rétablie, il épouse Marcelle Lacombe, soliste de « L'Accord parfait ». Le jeune ménage s'installe rue des Bonnetiers, précisément dans l'appartement occupé par Jules Haëlling à ses débuts de carrière.

Bientôt, Marcel Lanquetuit succéda à M. Latouche au grand-orgue de Saint-Godard. Et c'est la première période de sa carrière qui commence, active, heureuse.

Outre l'enseignement, Marcel Lanquetuit donne des récitals qui le conduiront jusqu'en Amérique. Il dirige, à Rouen, l'orchestre « La Symphonie » ; à Elbeuf une formation locale. Lecteur de premier plan, il fonde le Trio « Hème, de la Quérière, Lanquetuit », qui se fait entendre à la Société industrielle, Place de la Cathédrale. A Meudon, Marcel Dupré se l'attache comme « adjoint » pour les cours d'interprétation à l'orgue, dans le cadre de l'École Normale de Musique, fondée par Alfred Cortot.

Au lendemain de son Prix d'orgue, Marcel Lanquetuit a écrit un « *Intermezzo* » publié par Ch.-M. Widor dans sa revue *L'orgue moderne*. Avant de partir pour l'Amérique, il compose une

« *Toccata* » qu'il fait entendre au cours de sa tournée de concerts. Avec ses motets pour la Maîtrise de Saint-Godard, dont son père est le soliste, ces pièces, bien écrites, claires, bien sonnantes, constituent l'œuvre de Marcel Lanquetuit compositeur. Il faudrait y ajouter, si possible, les très nombreuses *Improvisations*, art dans lequel il excellait et qui constitueraient, si elles avaient été fixées sur le papier, un bagage important.

Succédant à Jules Haëlling, à Henri Beaucamp, —tous deux membres de l'Académie de Rouen —, Marcel Lanquetuit monte à la tribune du grand-orgue de la cathédrale. Avec tact, il sait s'intégrer à ce nouveau et majestueux cadre liturgique, à la Maîtrise Saint-Evode et à ses anciens élèves dont il est l'invité pour leurs réunions annuelles.

A Forges-les-Eaux, — Mme Pierre Lanquetuit est originaire de cette ville —, il conseille son élève, Mlle Mésani, qui le met en rapport avec le compositeur de Montalent, disciple de César Franck. L'Académie de Rouen lui ouvre ses portes, lui fournissant l'occasion de s'exprimer publiquement sur l'art de l'improvisation.

Survient la guerre, en 1939. C'est une deuxième période, — douloureuse —, qui commence.

De nouveau mobilisé, il a le grand chagrin de voir son orgue ravagé en 1940. L'instrument, restauré en 1943, est de nouveau sinistré en 1944.

Il a la douleur de perdre son épouse, de se retrouver sans logis à la suite des bombardements de la ville...

Une accalmie dans son malheur se dessine avec la restauration de son grand-orgue, son retour rue des Bonnetiers où son fils, l'architecte Pierre Lanquetuit, qui l'entoure de son affection, le rétablit dans un nouvel appartement.

Il répond à l'invitation d'André Renaudin en accordant son concours au Comité normand de l'orgue, dont on n'a pas oublié l'heureuse influence sur les organistes de la région, ni les brillantes manifestations, — telle la soirée de Saint-Martin de Boscherville, avec son cortège illuminé, ses chants par les Pères de Saint-Wandrille, Marcel Dupré à l'orgue...

De flatteuses décorations couronnent les activités artistiques de Marcel Lanquetuit : Palmes académiques, Légion d'honneur, Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Malheureusement, de nouveaux accidents brisent, coup sur coup, ses efforts en le retenant, plusieurs fois, à l'hôpital.

Fidèlement entouré par sa famille, par Marcel Dupré, par ses amis et ses élèves, il ne peut plus gravir l'escalier de son grand-orgue. Il a recours à la suppléance de son élève, Marie-Thérèse Duthoit, devenue disciple de Marcel Dupré, et, finalement, lui confie définitivement l'orgue de la cathédrale.

Pour lui, c'est un repli progressif qui commence. On ne le voit plus guère à la Cathédrale, ni à l'Académie. Bientôt, la maladie l'isole encore davantage. Entouré de son fils Pierre et de ses enfants, de l'abbé René Cadot, ancien archiprêtre de Rouen, de quelques amis, il s'éteint à la « Prévôtière » de Boisguillaume.

L'Académie a perdu, avec lui, un artiste de choix, un homme courageux, au caractère droit, brisé, finalement, par les épreuves qui ne lui ont pas été épargnées. Conserver son souvenir, c'est réaliser son souhait que demeure entretenu, parmi nous, une activité musicale qui corresponde à la dignité de l'Académie de Rouen dans le domaine des Arts comme dans celui des Sciences et Belles-Lettres.

Chanoine Robert DELESTRE.

Jean DELACOUR

(1890-1985)

A Clères, au milieu des fleurs, à l'ombre des grands arbres, aux bords de l'onde paresseuse qui glisse et qui s'enfuit, des animaux de tous pays vivent libres, heureux, sans souci du lendemain, sans crainte de l'hiver... comme au Paradis terrestre.

Au fil des années, Jean Delacour a cultivé l'amitié : il en chérissait les liens.

Combien de fois, nous ses amis, avons-nous franchi le seuil du

vieux manoir, pénétré dans ses murs de briques, semblables à un velours, hésitant entre la tonalité du saxifrage et celle de la rose séchée ?

Combien de fois, avons-nous goûté cette générosité de l'hospitalité, cette courtoisie de l'accueil ?

Combien de fois, nous sommes-nous désaltérés aux sources de cette intelligence, au suc de ces connaissances ?

Combien de fois, nous sommes-nous sentis plus forts devant cette ardeur juvénile et combative, ces convictions profondes, ce respect enflammé de nos traditions, cet amour de la France ?

Combien de fois, avons-nous admiré ce courage et ce sourire, face à la douleur, qui — petit à petit — le paralysait, qui le figeait vivant, dans la rigidité ?

Cet homme faisait honneur à l'homme.

Pour tout cela, je lui clame merci, merci pour les détails, merci pour l'essentiel !

Merci pour les immenses feuilles de gunneras, qui baignent leurs racines dans la rivière au nom gracieux : la Clérette ! Merci pour les hydrangeas, les fougères, les plantes vivaces à l'assaut des pierres blondes du donjon de l'ancienne forteresse des compagnons de Guillaume le Conquérant, merci pour les couleurs, merci pour les parfums, merci pour la vie foisonnante épandue dans ce parc.

Merci surtout pour la joie allumée dans les yeux des petits enfants, si nombreux à Clères, à l'aube de Pâques, à l'épanouissement de Pentecôte, aux jours longs des mois d'été.

Jean Delacour, biologiste, botaniste, leur ouvre le Pays des Merveilles.

Ces jeunes prennent, dans ces visites, une image vraie de la nature.

Puissent-ils y acquérir la résolution de défendre cette Mère menacée, chaque jour davantage. Puissent-ils profiter de la leçon, donnée par Jean Delacour : faire de son existence, un chef-d'œuvre, à force de volonté, à force de persévérance, à force d'amour.

Au soir de la vie, quand sonne l'heure de quitter les joies et les douleurs de la terre, quand arrive le moment d'un dernier retour vers le chemin parcouru, il est beau de se rendre compte : oui, les fruits du labeur écloront, dans la lumière des aurores de demain et dans la mémoire des hommes.

Jean Delacour a fermé les yeux, loin de la Patrie, aux bords de l'océan Pacifique.

Peut-être son dernier regard, son regard mourant, a-t-il cherché et découvert, dans l'ombre bleue des feuilles d'un eucalyptus, un petit oiseau paré des mille couleurs des pierres précieuses ? J'espère que le petit ami lui a offert alors un tendre, un ravissant chant d'actions de grâce, un mélancolique chant d'adieu.

Nous pouvons, nous devons le penser : les portes du plus beau de tous les jardins se sont grandes ouvertes devant Jean Delacour, parce qu'il a légué aux hommes un fragment de ciel sur la terre de Normandie, parce qu'il a passionément admiré le visage de la Beauté et parce qu'il a su le faire découvrir aux autres...

Raymond de TOULOUSE-LAUTREC.

André MASSON

(1900-1986)

Né en 1900, notre confrère M. André Masson était uni par des liens de longue date à l'Académie dont furent membres dans les années 1880 son grand-père maternel le bâtonnier Adolphe Homais et au début de ce siècle son oncle Maître Robert Homais, grand amateur d'estampes, capitaine d'artillerie pendant la guerre 1914-1918.

Du monde de sa jeunesse vécue à Rouen et ses environs, M. André Masson avait conservé des souvenirs inoubliables, tout spécialement de ces vacances joyeuses qu'il passait dans la maison de campagne du Mont Cauvaire en compagnie d'une bande de cousins au nombre desquels Bernard Tissot, futur maire de Rouen, avec lequel il se sentait tant d'affinités.

Les greniers du manoir renfermaient des trésors : des archives familiales dont il tira un article publié dans le Précis de l'Académie de 1973 : « La vie d'une famille bourgeoise dans la région rouennaise de 1840 à 1848 ».

Les aspirations d'André Masson, féru d'histoire et d'archéologie, lui ont tracé sa voie.

« A 18 ans, écrit-il, j'entrai paisiblement à l'École des Chartes. En sortant de l'école, j'obtins le poste de mes rêves : la bibliothèque de Rouen où je pourrais m'ébrouer parmi les manuscrits et les incunables tout en parachevant ma thèse sur l'Abbaye de Saint-Ouen. D'avoir comblé tous mes rêves trop tôt et sans effort me fit prendre conscience un beau jour (il venait de fêter ses 25 ans) que j'étais sur le point de m'ennuyer dans mon paradis rouennais. Surgit alors le démon tentateur sous la forme de mon prédécesseur Paul Boudet parti en Indochine. »

André Masson le rejoint bientôt à Hanoï. Détaché au Gouvernement général, c'est pour lui l'occasion inouïe de saisir sur le vif les prodigieuses transformations survenues depuis l'arrivée des Français cinquante ans auparavant et de s'en faire l'écho dans des articles enthousiastes. C'était trop beau pour durer ! Le mandat du Gouverneur général Varenne prend fin.

De retour à ses archives, André Masson dépouille les rapports de Francis Garnier débarqué en 1873 à la tête de 180 fantassins et, avec cette poignée d'hommes, conquérant l'immense delta jusqu'au jour où il tomba dans une embuscade. C'est l'épopée sujet de son livre : « Hanoï pendant la période héroïque ».

En 1931, l'Exposition coloniale de Vincennes sert d'intermède au séjour tonkinois d'André Masson chargé de dresser un tableau historique de l'Indochine qui sera présenté dans la reconstitution du Temple d'Angkor et dont il tirera son ouvrage : « Iconographie de l'Indochine française ».

1934-1935 marque un tournant dans sa carrière. Il est nommé bibliothécaire à Bordeaux où il se marie en 1936 avec une Chartiste. Des goûts communs, un travail partagé avec son épouse donnèrent un sens nouveau à sa vie.

A la bibliothèque de Bordeaux les plus beaux livres proviennent de la donation faite en 1789 à l'Académie par un certain Nicolas Beaujon. Séduit par le personnage, notre bibliothécaire lui consacre un ouvrage. C'était bien mérité pour ce bordelais fortuné qui, étant monté à Paris, se logea tout simplement dans ce que nous appelons pompeusement... le Palais de l'Élysée.

Seuls toutefois, à cette époque, Montaigne et Montesquieu donnaient des lettres de citoyenneté dans la capitale de l'Aquitaine. Aussi comprend-on aisément qu'en mai 1935, André Masson se rende à Londres où le *Livre de Raison* de Montaigne passe en vente et y pousse les enchères au nom de la ville de Bordeaux.

Surtout, la comtesse de Chabannes, descendante de Montesquieu, lui ouvre la bibliothèque du château de la Brède où il découvre un manuscrit de l'écrivain. Je ne pus, a-t-il avoué par la suite, me retenir de pousser un cri de joie.

Ultérieurement, Grasset publiera les cahiers de Montesquieu en collaboration avec André Masson, lequel prépare une édition de prestige des œuvres complètes, en même temps qu'il acquerra pour la ville de Bordeaux les manuscrits des *Pensées*, de *La correspondance* et du *Spicilège*.

Bordeaux n'aura été qu'une étape dans la carrière de M. André Masson qui devait trouver une consécration nationale comme Inspecteur général des bibliothèques de France. Des congrès, séminaires, missions diverses le conduisirent alors en Amérique, en Afrique, mais surtout en Europe où il explore le monde secret des humanistes. seigneurs lettrés, humbles moines, habiles architectes, adroits ébénistes édifiant sanctuaires et palais du livre qu'il découvre, émerveillé, de Coimbra à Prague, de Rome, Parme et Venise à Oxford.

Il en a laissé le souvenir dans de multiples ouvrages sur l'art et le décor des bibliothèques anciennes.

La retraite qu'il prend à Pau sera une nouvelle source d'enrichissement. Ancien Président de l'Académie de Bordeaux, il devient membre de l'Académie du Béarn, Président de la Société des amis du château de Pau. Il y retrouve le souvenir de son cher Henri IV dont il avait conté autrefois la royale impudence, installant Gabrielle d'Estrées dans le Logis abbatial de Saint-Ouen de Rouen pour y faire ses couches.

Une ancienne paloise, Mme Rousseau, m'a évoqué les brillantes conférences et réceptions organisées dans le cadre du château par le président Masson qui, en raison de sa culture et de sa courtoisie, était prédestiné à ce poste.

Suivant une formule empruntée à un joli livre sur les *Bibliothèques, temples des Muses*, André Masson prenait toutefois le temps de « respirer au milieu de l'étude... par la vue du ciel et le spectacle de la nature » dont il s'était grisé autrefois en faisant de la voile sur le bassin d'Arcachon et par la suite des randonnées dans la vallée d'Ossau.

Dans les derniers temps, il lui restait l'infini des montagnes qui s'étendaient à l'horizon de son appartement du boulevard des Pyrénées et aussi l'infini de l'affection de ses deux filles qui aujourd'hui ont voulu venir spécialement du Béarn pour entendre le modeste hommage qu'au nom de l'Académie de Rouen j'ai l'honneur de rendre à leur père. Nous en sommes profondément touchés, heureux de les voir entourées de quelques membres de leur famille.

De même que Bernard Tissot, André Masson était descendant de Marie Racine, la sœur du poète. En quête de ses racines (sans jeu de mots), il fouille les archives privées et publiques. Son ins-

tinct de chercheur, ses multiples relations lui permettent de découvrir des documents étonnants au vu desquels il esquisse la chronique de sa famille paternelle pendant trois siècles, à la lecture de laquelle j'ai pris un plaisir extrême, et dont il avait fait le projet d'entretenir les membres de l'Académie.

Érudit attachant, M. André Masson possédait un véritable don de conteur. Tout récemment encore avec son petit-fils âgé seulement de sept ans et demi, il savait entretenir de longues conversations, lui racontant de belles histoires, certaines peut-être tirées de la saga familiale qu'il avait pressentie être sa dernière œuvre, redisant avec Montesquieu : « Je touche presque au moment où je dois commencer et finir, au moment qui dévoile et dérobe tout, au moment mêlé d'amertume et de joie, au moment où je perdrai jusqu'à mes faiblesses mêmes ».

Max BRIÈRE.

Jean VIDALENC

(1912-1986)

Jean Vidalenc avait été admis comme membre correspondant de notre Compagnie en 1962 au moment où notre Académie s'ouvrait à l'Université naissante.

Elle avait su choisir, en l'élisant, un enseignant dans l'âme, un universitaire tourné vers la Normandie et un chercheur intéressé par les choses de l'Armée, ce qui était assez rare à l'époque.

Jean Vidalenc était issu d'une famille de professeurs d'École Normale et il a grandi dans un milieu intellectuel. Son père était lui-même docteur ès Lettres. Il suivra les nombreux déplacements de ses parents : Caen, Casablanca puis, quand il sera étudiant, Poitiers, Lyon et Paris.

Cette famille d'enseignants était patriote jusqu'au sacrifice : ses parents furent déportés en Allemagne et sa mère ne reviendra pas des camps de concentration.

Lui-même s'est tout naturellement retrouvé dans la Résistance mais il n'a pas voulu tirer un quelconque avantage de cette

participation au combat. Lieutenant de réserve il restera toujours attaché à l'Armée.

Il appartenait à une génération qui, avant d'accéder à l'enseignement supérieur, devait faire un « stage » dans le second degré : ayant obtenu l'agrégation d'histoire en 1939, il fut successivement professeur au lycée d'Évreux puis à Chartres et mènera ses recherches à Pasteur et à Lakanal qui le conduiront à présenter ses thèses de doctorat en 1947.

Celles-ci, qui marquent le début d'importantes recherches historiques sur la région normande, furent consacrées au *Département de l'Eure sous la monarchie constitutionnelle* pour la thèse principale et à la *Petite métallurgie rurale en Haute-Normandie sous l'Ancien Régime* pour la thèse secondaire.

Cette orientation des recherches de Jean Vidalenc — qui ne devait rien à une ascendance normande mais à la carrière de ses parents — fut cependant confirmée lorsqu'il accéda à l'enseignement supérieur en 1952 à Aix-en-Provence puis bientôt à Caen et enfin à Rouen en 1965 car il désirait se rapprocher de Paris où résidait sa famille et ses cinq fils.

Il continuera ses recherches et celles de ses étudiants s'appuyant sur elles pour élargir son horizon tout en travaillant avec assiduité aux Archives départementales. Il n'oubliait pas de vulgariser ses recherches au sens le plus noble du terme en publiant au C.R.D.P. de Rouen des travaux sur la monarchie de Juillet. Il souhaitait aussi une audience régionale ainsi que le montre son article publié dans *Études Normandes* sur le pays de Lyons et la vallée de l'Andelle dans la première moitié du XIX^e^ siècle.

Mais Jean Vidalenc, je l'ai dit, fier de ses liens avec l'Armée française, s'est toujours intéressé aux études sur la *société militaire* et en particulier sur les « demi-soldes ». Il a fait d'ailleurs partie pendant plus de vingt ans du jury du concours d'admission à Saint-Cyr-Coëtquidan où il donna aussi cours et conférences.

Il collabora activement à la Commission française d'histoire militaire dont il devint vice-président en 1975, et à la Commission internationale d'histoire militaire, s'intéressant par exemple à une enquête internationale sur les « Peurs et paniques dans l'Histoire ». Ces réflexions devaient aboutir à un ouvrage sur *L'exode de mai 1940*.

Parmi les sources qu'il utilisa — ce qui le rapprochait des géographes — il faut citer les carnets de route des officiers qui avaient dressé la carte d'État-Major.

Ainsi s'est constituée hors des écoles et des chapelles une œuvre centrée largement sur *l'histoire sociale* nourrie d'anecdotes vivantes dont il savait émailler ses cours.

De son œuvre, abondante, il restera en particulier les grandes synthèses sur les *Émigrés français pendant et après la Révolution* et son grand ouvrage sur *La Société Française de 1814 à 1848* dont le troisième volume (après celui sur les campagnes et celui sur les villes) attend la publication. Cet intérêt pour l'histoire sociale lui valut des responsabilités éminentes à la *Revue d'histoire économique et sociale* pendant vingt-cinq ans.

J'ai eu l'occasion de mieux connaître Jean Vidalenc en particulier pendant les événements de mai 1968 — trois ans après son arrivée à Rouen. Ils l'avaient profondément affecté et ils expliquent largement son évolution personnelle sur le plan politique.

Alors qu'il avait été un moment vice-doyen de la Faculté des Lettres de Rouen et directeur de l'Institut d'Histoire, il se repliera progressivement sur lui-même surtout après un grave accident de santé survenu en 1983 et qui l'obligea à se ménager. Il assurera pourtant son enseignement jusqu'à la limite d'âge, continuant à faire des recherches, venant même de remettre un manuscrit à mon collègue A. Niderst, peu avant sa mort.

Officier de la Légion d'honneur et du Mérite, commandeur des Palmes Académiques, chevalier des Arts et des Lettres, il laisse le souvenir d'un bon ouvrier de l'Histoire. Et ce n'est que justice que le centre de Recherche d'Histoire de l'Université de Rouen ait reçu récemment le nom de *Centre de recherches Jean Vidalenc*.

François-J. GAY.

Maurice DURUFLÉ

(1902-1986)

C'est à l'orgue du chœur de notre cathédrale que j'aperçus Maurice Duruflé pour la première fois. Il avait revêtu le costume de la Maîtrise Saint-Evode (aube fine, col et rosette rouges), pour une cérémonie demandée par la Croix-Rouge.

Il se tenait très légèrement incliné vers les claviers. Ses gestes étaient précis, sa physionomie plutôt réfléchie, grave. Ses

belles mains blanches glisaient avec élégance sur les touches d'ivoire, pour accompagner les Chœurs dans le « Domine Jesu Christe » du *Requiem* de Mozart.

Je fus frappé par son autorité...

Une autre fois, au cours d'un Triduum en l'honneur de Jeanne d'Arc, Maurice Duruflé monta aux grandes-orgues, dont le titulaire était, alors, Jules Haëlling, membre de l'Académie de Rouen. Il interpréta la grande *Fugue en ré,* de Bach : quelle précision, quelle virtuosité ! Je l'entends encore...

Sans le connaître personnellement, j'eus de lui et de son talent, à partir de ces rencontres, une très haute opinion.

Au cours des années 1926-1927, j'ai eu le privilège de prendre contact avec lui, pour des cours d'écriture musicale. A Louviers, chez ses parents, — son père était architecte, — il me reçut pendant l'été. Il m'accueillit dans un salon meublé d'un piano à queue. Son abord demeurait amical et réservé à la fois. Ses paroles étaient réfléchies. Les solutions aux problèmes posés par la réalisation des chants et des basses révélaient un « Maître » en devenir : il fut professeur au Conservatoire supérieur de Paris...

Un jour, il me fit part de sa joie : il était entré en possession du *Traité de l'Orchestration* de Berlioz. Partageant sa satisfaction, j'ai appris, ainsi, que Berlioz était l'auteur d'un important traité didactique ; je m'en suis souvenu quand on me confia l'exemplaire dont s'était servi le chanoine Bourdon, maître de chapelle de la cathédrale. Ce *Traité* est toujours à la Maîtrise Saint-Evode...

Plus tard encore, Maurice Duruflé fut, rue Saint-Romain, l'invité du chanoine Joseph Colignon, directeur de la Maîtrise. Il y rencontra un camarade très allant, Alfred Ruedolf, et la soirée passée en leur compagnie me révéla un nouveau côté de son tempérament : il fut gai, heureux des propos amusés de son ami, et il nous entretint des compositions musicales auxquelles il travaillait alors.

Les œuvres de Maurice Duruflé me devinrent familières au fur et à mesure de leur publication, depuis son *Veni Creator*, (je les ai entendues, interprétées par lui-même, dans la grande salle de l'Orchestre philharmonique de Vienne, à l'occasion d'un congrès international de musique sacrée) — en passant par ses *Trois Danses* (Paul Paray les dirigea avec brio, à la tête de l'Orchestre de Paris) — jusqu'à son admirable *Requiem,* entendu et apprécié dans le monde entier.

La beauté sereine des mélodies grégoriennes qui jouent, dans cette dernière œuvre, un rôle primordial, unificateur, fut, pour Maurice Duruflé, une source de grande joie, puis de grande peine,

quand on passait outre aux directives officielles de l'Église, ou quand on réduisait à l'excès le rôle de l'orgue liturgique. Il le savait et il l'écrivait.

Heureusement, Mme Chevalier-Duruflé se montra, pour son mari, une collaboratrice éclairée. Ils entreprirent, ensemble, de nombreuses tournées de récitals. Tous deux se partagèrent le service liturgique de l'église Saint-Étienne-du-Mont.

Un tragique accident de voiture, en mai 1978, devait obliger notre ami à cesser définitivement son activité d'organiste. Mme Duruflé continue, seule, à tenir le grand-orgue de Saint-Étienne-du-Mont. Ce furent des années de souffrance au terme desquelles, le 16 juin 1986, le musicien a trouvé « l'accueil en Paradis » que chante, avec sérénité, son *Requiem*.

Maurice Duruflé est un des maîtres de la musique contemporaine en France.

Avec Jean Titelouze, et ses *Hymnes,* avec Paul Paray, et sa *Messe en l'honneur de Jeanne d'Arc,* il est une « gloire musicale » de la Cathédrale de Rouen, comme de notre Académie, dont il fut membre correspondant.

Chanoine Robert DELESTRE.

Table des Matières

Pages

Tableau de l'Académie au 31 décembre 1986 9

Chronique des séances de l'Académie 15

Prix de l'Académie 23

DISCOURS DE RÉCEPTION

Discours de M. François J. Gay (11 mai 1985) :
Rouen vu par un géographe 27

Réponse de M. Jean-Pierre Chaline :
Quand les géographes étaient historiens 51

Discours de M. Jean Delannoy (22 mars 1986) :
Roman et cinéma 61

Réponse de M. François Bergot :
Histoire et Roman 81

Discours de M. Pierre Landemaine (19 avril 1986) :
La Communauté sénégalo-mauritanienne de Rouen 93

Réponse de Mme Chantal Lemercier-Quelquejay :
Immigration et identité nationale 115

Discours de M. le Professeur Étienne Wolff (26 avril 1986) :
Quelle est la cause des différences sexuelles? 127

Réponse de M. Bernard Boullard :
Regards sur la sexualité des végétaux 141

CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Mollahs iraniens, Mudjahidins afghans et Musulmans soviétiques 155
par Mme Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY.

Anatole France - Actualité d'un humanisme 167
par Mme MARIE-CLAIRE BANCQUART.

Réflexions sur un voyage au Japon 179
par M. MAURICE REMY.

L'Afrique du Sud, pays d'avenir 189
par M. MICHEL DE SAINT-PIERRE.

Retour à Jacques Émile Blanche 215
par M. FRANÇOIS BERGOT.

Le duché normand des Pouilles 237
par M. CHRISTIAN GOUBAULT.

Guy de Maupassant, un grand ami de la nature 241
par M. BERNARD BOULLARD.

La Fayette au Havre et à Rouen (1824-1825) 245
par M. PHILIPPE DESCHAMPS.

Séance des Prix du 14 décembre 1985 :

Éloge de la Vertu ou *des Raisons d'espérance* 253
par M. JOSEPH A. LAFOND.

Louis Magnier, professeur au Collège royal de Rouen 259
par M. FRANÇOIS BURCKARD.

Aperçus sur le monde des Lettres et des Arts, du Palais et de la Politique à l'époque de Jules Senard 265
par M. le bâtonnier MAX BRIÈRE.

Hommage à Paul Paray et Marcel Dupré 293
par M. le chanoine ROBERT DELESTRE.

L'Onde solitaire 301
par M. PIERRE HAYMANN.

La Normandité 305
par M. le président LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR.

Le Québec entre l'Association et le Fédéralisme 319
par M. FRANÇOIS J. GAY.

Blanche Hoschedé-Monet, peintre impressionniste 323
par M. le professeur HUBERT PIGUET.

L'école des dentelles de Dieppe 329
par Mme ODILE LE BERTRE-TURBAN.

Le troisième centenaire des « Entretiens sur la pluralité des mondes habités » 339
par M. MAURICE MORISSET.

Vitraux disparus de Rouen 341
par Mme FRANÇOISE PERROT.

Deux enfants sur les pas d'un archéologue 345
par M. JOSEPH A. LAFOND.

Séance des Prix du 13 décembre 1986 :

Image et signification à propos d'une allégorie de la Charité 355
par M. FRANÇOIS BERGOT.

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

ABBÉ ANDRÉ FOURÉ 361

RENÉ ROUAULT DE LA VIGNE 364

MARCEL LANQUETUIT 368

JEAN DELACOUR 370

ANDRÉ MASSON 372

JEAN VIDALENC 375

MAURICE DURUFLÉ 377

Deposit signed by Tx. 1988

IMPRIMERIES RÉUNIES L. DURAND & FILS
76400 FÉCAMP

Dépôt légal 3e Tr. 1988

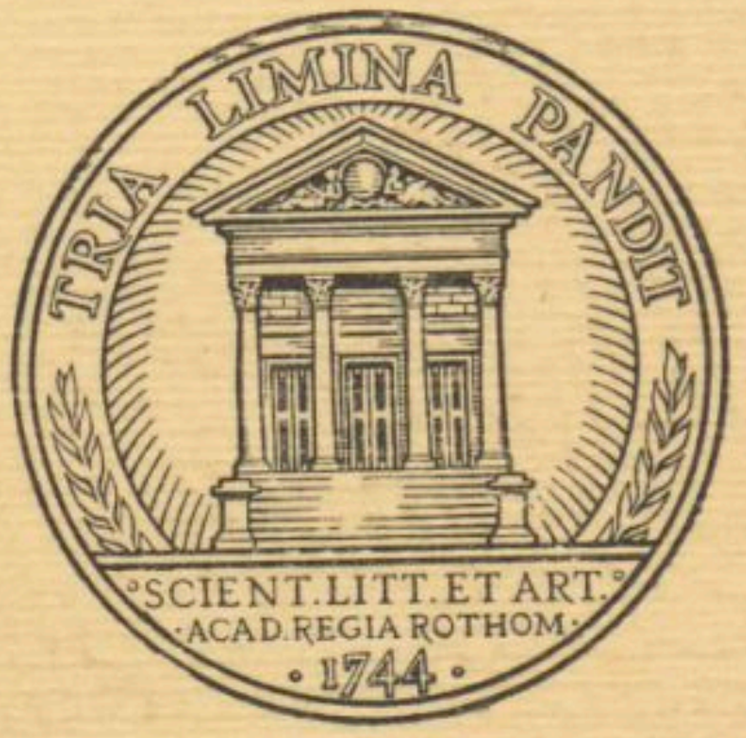
TRIA LIMINA PANDIT
SCIENT. LITT. ET ART.
ACAD. REGIA ROTHOM.
1744